Tome III, nº 4 Octobre-Décembre 1903

BULLETIN

DE

Ecole Française

D'EXTRÊME-ORIENT

REVUE PHILOLOGIQUE

PARAISSANT TOUS LES TROIS MOIS

TROISIÈME ANNÉE

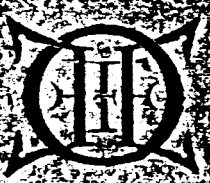

HANOI

F. H. SCHNEIDER, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1903

SOMMAIRE

I. — Les Saintes instructions de l'empereur Hong-wou (1368-1398), publiées en 1587 et illustrées par Tchong Hoüa-min, traduites par M. Ed. Chavannes. 549

II. — La littérature historique du Japon des origines aux Ashikaga, par M. Cl. E. Maitre 564

III. — Le temple de Po Romé a Phanrang, par le R. P. E.-M. Durand. 597

IV. — Introduction a l'étude des traités médicaux sanscrits inclus dans le Tanjur tibétain, par le Dr Palmyr Cordier 604

V. — Notes d'épigraphie. V. *Pāṇḍuraṅga*, par M. L. Finot. 630

NOTES ET MÉLANGES.

I. — A. Foucher. — Sur un attribut de Kuvéra . 655
II. — L. Finot. — Les papiers de Landes . 657
III. — L. Finot. — Ex-voto du That Luong de Vieng-Chan (Laos) . 660
IV. — H. Parmentier. — Découverte de bijoux anciens à Mi-son. 665
V. — P. Pelliot. — Le *Sa-pao*. 665
VI. — P. Pelliot. — La dernière ambassade du Fou-nan en Chine sous les Leang (539) . 671

BIBLIOGRAPHIE.

I. — Indochine.

E. Souvignet. Variétés tonkinoises. (P. Pelliot.) — Report on archæological work in Burma for the years 1901-1903. (L. Finot.). 673

II. — Inde.

M. A. Stein. Kalhana's Rājatarangini. *Id.* Sand-buried ruins of Khotan. (A. Foucher.) — *M. Bloomfield*. The god Indra and the Sāma-Veda. (L. Finot.) — *B. Liebich*. Das Datum Candragomin's und Kālidāsa's. (Id.) — *Mis de la Mazelière*. Essai sur l'évolution de la civilisation indienne. (Id.) — *J. Ph. Vogel*. Annual Progress Report of the Archæological Surveyor, Punjab Circle, for the year ending 31st March 1903. (Id.) 677

III. — Chine.

H. Cordier. Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales. (P. Pelliot.) — *O. Franke*. Beschreibung des Jehol-Gebietes in der Provinz Chihli. (Id.). — *Id.* Die wichtigsten chinesischen Reformschriften vom Ende des XIXten Jahrhunderts. (Id.) — *M. Courant*. Bibliothèque nationale. Catalogue des livres chinois etc., fasc. 3 et 4. (Id.) — *Col. de Pélacot*. Expédition de Chine de 1900. *Gal H. Frey*. Au Pé-tchi-li. *Id.* L'armée chinoise. (Id.). 684

Voir la suite, p. 3 de la couverture.



LES SAINTES INSTRUCTIONS

DE

L'EMPEREUR HONG-WOU (1368-1398)

PUBLIÉES EN 1587 ET ILLUSTRÉES PAR TCHONG HOUA-MIN

Traduites par M. Ed. CHAVANNES, *membre de l'Institut*

Fondé sur l'idée que l'autorité du souverain est d'essence identique à l'autorité paternelle, le gouvernement chinois a vis-à-vis du peuple les mêmes devoirs qu'un père envers ses enfants; il est responsable du corps et de l'âme de ses sujets; il doit les nourrir *(yang)* et les instruire *(kiao)*. L'État parfait est celui dans lequel tous les hommes seraient prospères et vertueux.

De cette conception politique il résulte que l'empereur a pour tâche, non seulement d'assurer le bien-être matériel de son peuple, mais encore de lui inculquer les principes de la morale. Il se fera donc son instituteur et lui enseignera les notions fondamentales de l'éthique. C'est ainsi qu'en 1671 l'empereur K'ang-hi publia son fameux *Saint Édit* en seize maximes qui, paraphrasé en 1724 par l'empereur Yong-tcheng, doit, aux termes des statuts administratifs, être lu en public dans toutes les villes le 1er et le 15 de chaque mois, et servir de texte à de véritables sermons laïques.

Récemment, l'empereur actuel annonçait, par un décret inséré dans la *Gazette de Péking* du 10 septembre 1891, qu'il avait découvert un traité de morale écrit en mandchou par son ancêtre, l'empereur Chouen-Tche (1644-1661), père et prédécesseur de K'ang-hi; émerveillé de la sagesse de cet écrit, il ordonna de le traduire en chinois sous le titre de 勸善要言 « Paroles importantes pour exhorter au bien »; il le fit imprimer dans le Wou-ying-tien et en envoya un exemplaire à tous les hauts fonctionnaires provinciaux avec ordre de le réimprimer et de le répandre dans les écoles pour qu'il fût lu devant le peuple le 1er et le 15 de chaque mois en même temps que le *Saint Édit* de K'ang-hi. La *Gazette de Péking* enregistra, le 24 novembre 1891 et le 16 mars 1892, des rapports du gouverneur du Fou-kien et du gouverneur militaire du Hei-long-kiang qui accusaient réception de l'ouvrage et déclaraient s'être conformés aux volontés impériales.

En agissant ainsi, la dynastie mandchoue n'a fait que suivre des usages qui étaient déjà en vigueur avant elle. La preuve nous en est fournie par un monument conservé dans le musée épigraphique de Si-ngan-fou appelé « la Forêt des stèles »; l'estampage ci-contre le reproduit exactement. Cette inscription sur pierre est datée de l'année 1587 et remonte par conséquent à la

dernière période de la dynastie Ming. Elle fut gravée, pour obéir à un édit impérial, par un certain Tchong Houa-min, contrôleur du thé et des chevaux dans le Chân-si et autres lieux. Elle comprend six sections divisées chacune en quatre compartiments ; les deux premiers compartiments de chaque section contiennent, l'un, l'énoncé d'un précepte moral accompagné d'un développement en prose, l'autre, une poésie sur le même thème ; ce double texte nous est donné comme ayant été composé par l'Empereur Élevé 高皇帝, qui est plus connu des Européens sous son nom de règne Hong-wou (1368-1398), et qui fut le fondateur de la dynastie Ming ; les deux autres compartiments sont l'œuvre propre de Tchong Houa-min qui érigea la stèle deux cents ans environ après l'apparition des *Saintes Instructions* de Hong-wou ; ils renferment, l'un, un dessin approprié au précepte auquel il se rapporte, le dernier, une légende expliquant et commentant l'image.

En gravant sur pierre les maximes de Hong-wou et en les agrémentant d'une illustration populaire destinée à les faire comprendre des plus ignorants, on se proposait un but qui nous est révélé dans une note inscrite à gauche du texte : la stèle n'était pas autre chose qu'une véritable planche lithographique destinée à tirer à un grand nombre d'exemplaires des estampages en blanc sur noir tout semblables à celui que nous avons sous les yeux ; ces estampages devaient être distribués aux magistrats ayant l'administration directe d'un territoire, c'est-à-dire aux chefs de *tcheou* ou préfectures secondaires, et de *hien* ou sous-préfectures ; ces fonctionnaires locaux à leur tour recevaient l'ordre de graver à nouveau cet estampage sur des planches au moyen desquelles ils pourraient faire faire un nouveau tirage ; les exemplaires ainsi obtenus devaient être remis en liasses de dix à chaque *kia* ou groupe de dix familles ; chaque famille en posséderait ainsi un dans sa demeure ; enfin les anciens de chaque district et les chefs de *pao*, ou groupes de dix *kia*, devaient, le 1er et le 15 de chaque mois, prendre texte des *Saintes Instructions* de Hong-wou pour prêcher la vertu au peuple assemblé. Il y a là, comme on le voit, des prescriptions identiques à celles qui, de nos jours, s'appliquent au *Saint Édit* de K'ang-hi, et les empereurs mandchous n'ont eu en réalité qu'à s'inspirer des précédents établis par la dynastie Ming.

On ne peut pas s'attendre à trouver dans cette matière à prônes de villages des conceptions transcendantes ; le peuple stupide (*yu-min*), comme ne manquent jamais de le qualifier les lettrés imbus du sentiment de leur supériorité, ne saurait s'élever à de hautes pensées. Les préceptes qu'on cherche à lui inculquer sont donc d'une grande simplicité ; mais quelque élémentaires qu'ils soient, ils ne sont pas dépourvus d'intérêt pour celui qui essaie de comprendre quels sont en Chine les fondements de la morale.

Les six maximes de l'empereur Hong-wou sont les suivantes : Pratiquez la piété filiale à l'égard de votre père et de votre mère ; respectez vos aînés et vos supérieurs ; vivez en bonne harmonie avec les gens de votre district et de votre canton ; instruisez vos enfants ; que chacun s'occupe paisiblement de sa profession ; ne faites pas le mal.

Ces commandements ne supposent aucun principe absolu qui serait leur raison d'être; ils se bornent à placer l'homme dans son milieu social et à lui indiquer comment il doit se comporter envers ceux qui l'entourent, mais ils ne se justifient point par la considération du bien en soi. A dire le vrai, il y a en Chine deux morales distinctes, celle des gouvernants et celle des gouvernés. Le souverain et, à des degrés divers, les fonctionnaires qui sont l'émanation ou le reflet du pouvoir impérial, sont seuls aptes à réaliser en eux la perfection dont le *Ta hio* et le *Tchong yong* nous tracent un magnifique tableau; quant aux gens du commun, ils n'ont d'autre rôle que de coopérer aveuglément à l'harmonie universelle, et de fonctionner, sans savoir pourquoi, comme les rouages d'un mécanisme bien ajusté.

On remarquera en outre que, dans ces maximes, l'idée de patrie est aussi absente que l'idée du bien en soi. C'est en effet un axiome de la pensée chinoise que l'harmonie dans l'État est la résultante nécessaire du bon ordre dans les familles et dans les villages. Si donc un homme du commun remplit ses devoirs envers ses parents, ses frères, ses enfants et ses voisins, s'il s'occupe de sa profession et s'il ne fait pas ce qui pourrait nuire à autrui, il est par là même un citoyen parfait et on ne lui demande rien de plus. En dernière analyse, toutes les vertus populaires se résument dans celles du bon fils, du bon frère, du bon père et du bon voisin.

Une telle limitation des devoirs de l'individu, d'une part lui interdit de se considérer comme une fin et le réduit à n'être qu'un instrument pour le bonheur commun, d'autre part lui refuse le droit de s'élever à la considération de l'humanité en général ou de l'État. La morale n'est plus pour lui que le code des obligations qui lui sont imposées dans le cercle étroit où il se meut, et qui, n'étant fondées sur aucun principe supérieur, paraissent dériver d'un instinct plutôt que d'une soumission volontaire. Je m'imagine que si des sociétés d'abeilles ou de guêpes se faisaient une morale, elles auraient de même, pour ces ouvrières dont la tâche immuable est de travailler au bien-être de la ruche ou du nid, un corps de maximes non motivées qui formuleraient leurs devoirs immédiats, tandis que la reine seule, comme l'empereur en Chine, comprendrait la raison d'être du pacte qui fait l'unité sociale.

La morale chez tous les peuples n'est que l'expression plus ou moins consciente de la solidarité qui unit entre eux les hommes, et la morale se modifie suivant les races parce que la solidarité elle aussi change de nature. De même que des insectes d'espèces différentes formeront des sociétés organisées suivant des plans divers, de même les Chinois, aussi distincts de nous par l'esprit que par le corps, auront une morale autre que la nôtre, parce qu'elle exprimera un mode de groupement humain qui obéit à des lois spéciales. La morale populaire chinoise, telle qu'elle se présente dans les *Saintes Instructions* de l'empereur Hong-wou, telle qu'elle se retrouve dans le *Saint Édit* de K'ang-hi, et telle enfin qu'elle existe depuis plus de trois mille ans, est le moule idéal auquel se sont conformées des générations innombrables pour réaliser le type social d'une race.

Titre: Saintes Instructions avec tableaux et explications (1).

A droite, en dehors du cadre: Pour obéir au décret impérial, votre sujet, Tchong Houa-min, qui a le titre de *kien-tch'a-yu-che* contrôlant le thé et les chevaux (2) dans le Chân-si et autres lieux, a dessiné ces tableaux et en a développé le sens.

A gauche, en dehors du cadre: La quinzième année *wan-li* (1587), le dixième mois, (ce document) a été distribué et envoyé à tous les préfets secondaires et à tous les sous-préfets (3) pour qu'ils le gravent à nouveau et qu'ils l'impriment; dans chaque *kia* (4) ils en répandront dix exemplaires; les anciens de chaque district et les chefs de chaque *pao* (5), le premier et le quinze de la lune, exhorteront et instruiront la population pour qu'elle accomplisse d'un commun accord les pratiques de bonté et de déférence (6).

(PREMIÈRE MAXIME)

Soyez animés de piété filiale et obéissants envers vos pères et mères.

Cela, c'est ce que l'Empereur Élevé (7) nous a enseigné, à nous son peuple, en s'exprimant ainsi: L'homme naît entre le ciel et la terre; le corps qu'il a, à l'origine d'où lui vient-il? C'est, pour tous, le père et la mère qui les ont mis au jour et nourris et qui après dix mille peines et mille souffrances, ont pu enfin mener à bien (cette tâche). Tout fils d'un homme doit complaire aux désirs de son père et de sa mère. Pensons toujours que si nous avons quelque dispute avec d'autres gens, nous déshonorons par là même et nous outrageons notre père et notre mère, et aussitôt nous serons patients; que si notre personne commet quelque action mauvaise, nous souillons par là même et nous déshonorons notre père et notre mère, et aussitôt nous nous corrigerons. Tel est le principe grâce auquel on agira en homme et par lequel aussi on sera en exemple à la postérité.

---

(1) L'estampage est en général assez distinct pour que nous n'ayons pas à en donner la transcription intégrale; nous avons eu soin cependant de transcrire en note les passages peu lisibles. Les dimensions de ce monument sont en centimètres 160 × 80.

(2) L'administration du thé et des chevaux 茶馬司 fut instituée le deuxième mois de la cinquième année *hong-wou* (1372). Elle devait prélever la dixième partie du thé produit dans le Chân-si et le Sseu-tch'ouan pour l'échanger contre les chevaux des peuplades tibétaines (*Tong kien tsi lan*, à cette date).

(3) Les préfets ne sont pas nommés parce qu'ils n'ont pas le peuple sous leurs ordres immédiats; les préfets secondaires 知州 et les sous-préfets 知縣 représentent l'ensemble des autorités supérieures qui sont en relations directes avec la population.

(4) Le *kia* 甲 est un groupe de dix familles.

(5) Le *pao* 保 est un groupe de dix *kia* 甲 ou de cent familles.

(6) 萬曆十五年十月頒發各州縣翻刻刷印每甲散給十張各鄉耆保長朔望勸諭百姓共成仁讓之俗.

(7) Nom posthume de l'empereur dont le règne est appelé Hong-wou 洪武 (1368-1398).

Poésie : J'exhorte mon peuple à être animé de piété filiale envers ses pères et mères.

Les bienfaits de vos pères et mères, les connaissez-vous ?

Pour nous mettre au monde et pour nous nourrir, ils ont enduré mille et dix mille souffrances ;

Du matin au soir ils ont veillé sur nous et n'ont pas éloigné leurs mains de nous.

Il ne s'agit pas seulement des peines qu'ils ont eues à nous allaiter et à nous donner la nourriture pendant les trois (premières) années (de notre existence) ;

(Mais en outre), jamais rien de doux ou de croquant (1) a-t-il pénétré dans leur bouche ?

Chaque fois que nous nous sommes trouvés malades, ils ont redoublé de soins envers nous ;

Abandonner leur sommeil, négliger leurs repas, c'est ce qu'ils ont fait constamment.

Même les tigres et les loups savent quelle a été la bonté de leurs pères et mères ;

Que des hommes ne vaillent pas des bêtes sauvages, c'est ce qui serait affreux.

Exercez-vous à lire la poésie intitulée *Lou-ngo* (2) ;

(On y voit un homme qui) désirerait payer de retour (la bonté) illimitée (de ses parents) (3), mais qui retourne en vain la tête (4).

Parmi les hommes, quel est celui qui n'a pas reçu le bienfait de l'attention et de la peine (de ses parents) ?

J'exhorte mon peuple à être animé de piété filiale envers ses pères et mères.

TABLEAU REPRÉSENTANT LA PIÉTÉ FILIALE ET L'OBÉISSANCE ENVERS LE PÈRE ET LA MÈRE.

EXPLICATION : Cet homme couché sur la glace, c'est Wang Siang (5) de l'époque des Tsin ; sa belle-mère (6) étant malade désirait avoir du poisson vivant ; comme le temps était froid et que la glace s'était formée, on ne

---

(1) C'est-à-dire d'appétissant.

(2) Poésie du *Che king*, section *siao-ya*, livre 5, ode 8 ; Legge, *C. C.*, vol. IV, p. 350-352. Cette poésie exprime les lamentations d'un homme qui déplore la mort de son père et de sa mère.

(3) Allusion à cette phrase de l'ode précitée : 欲報之德昊天罔極. « Cette bonté que je voudrais payer de retour, elle est illimitée comme le vaste ciel ».

(4) Il retourne la tête pour tâcher de voir ses parents, mais c'est en vain puisque ceux-ci sont morts.

(5) Wang Siang 王祥 (185-269 p. C.) est un des vingt-quatre modèles de piété filiale. Cf. Giles, *Biographical Dictionary*, no 2175.

(6) C'est-à-dire une femme de son père, mais non sa propre mère.

pouvait pas en prendre. Pour en chercher, (Wang) Siang enleva ses vêtements afin de diviser la glace (1) ; la glace soudain se sépara d'elle-même et deux carpes bondirent hors de l'eau ; (Wang) Siang les prit et les présenta à sa mère qui guérit aussitôt de sa maladie.

Les hommes d'aujourd'hui, quand ils ont à servir leur propre mère, même alors se refusent à lui donner les soins de la piété filiale ; à combien plus forte raison en serait-il ainsi s'il s'agissait de leur belle-mère ! Même quand ils ont de la nourriture, ils se refusent à en offrir ; à combien plus forte raison ne feraient-ils pas se diviser la glace pour en chercher !

(Wang) Siang de tout son habillement ne détachait même pas la ceinture (2) ; tous les remèdes, il ne manquait pas de les goûter en personne. La perfection de sa piété filiale toucha le ciel qui le récompensa par de hautes dignités ; aussi atteignit-il au rang des trois ducs du palais et on peut dire de lui qu'il est un encouragement à bien servir ses parents.

(DEUXIÈME MAXIME)

Honorez et respectez vos aînés et vos supérieurs.

Cela, c'est ce que l'Empereur Élevé nous a enseigné, à nous son peuple, en s'exprimant ainsi : Pour que celui qui est jeune serve celui qui est plus âgé, pour que l'inférieur serve le supérieur, pour que l'homme méprisable serve le sage, pour tout cela l'essentiel c'est le respect. Ainsi, dans votre famille, servez votre frère aîné comme vous serviriez votre père ; servez la femme de votre frère aîné comme vous serviriez votre mère. Dans votre district, quand vous êtes assis, ne manquez pas de céder votre natte ; quand vous marchez, ne manquez pas de céder le chemin. Dans vos rapports avec les magistrats, observez leurs injonctions, soumettez-vous à leurs instructions. Ceux qui sont vos aînés d'une génération, servez-les comme s'ils étaient votre père ; ceux qui sont vos aînés de dix ans, servez-les comme s'ils étaient vos frères aînés ; ceux qui sont vos aînés de cinq ans, suivez-les en vous effaçant derrière leur épaule (3) ; même envers vos amis de la même génération que vous, il vous faut aussi être déférents et vous ne devez pas être insolents.

POÉSIE : J'exhorte mon peuple à respecter ses aînés et ses supérieurs ;

Pour ceux qui sont jeunes et pour les gens de peu, le mieux est de mettre en honneur l'humilité.

Il y a des distinctions fixes entre ceux qui sont honorés et ceux qui sont méprisés, et on ne saurait les transgresser ;

---

(1) Pour que la chaleur de son corps fît fondre la glace.

(2) Il se couchait tout habillé pour être prêt à servir sa mère pendant la nuit.

(3) Cette phrase et les deux précédentes sont tirées presque littéralement du *Li ki*, chap. *k'iu-li* ; trad. Couvreur, t. I, p. 12.

Dans les générations, on distingue celles qui viennent avant et celles qui viennent après, et elles ne doivent point lutter entre elles.

Dans le village de K'iue, celui qui désirait promptement (être considéré comme un homme fait) ne cherchait pas à se perfectionner (1) ;

Yuan Jang n'était pas respectueux et autrefois reçut un coup de bâton (2).

Si le chemin est escarpé, efforcez-vous de prendre sur votre épaule ou sur votre tête (les fardeaux des autres) ;

Si vous accompagnez un vieillard (3), en même temps que lui baissez-vous et relevez-vous (pour l'aider à marcher).

Si nous traitons en vieillards ceux qui sont pour nous des vieillards, les liens de parenté d'eux-mêmes se raffermiront ;

Si nous honorons ceux qui comptent de nombreuses années, les divers âges s'estimeront les uns les autres.

Yao et Chouen eux-mêmes (ne sont célèbres que) parce qu'ils ont été bons et déférents.

Pour vous maintenir entre l'excès de rapidité et l'excès de lenteur, gardez-vous de vous laisser aller à agir à la légère ;

Si vous violez les règles, ne serez-vous pas des vauriens ?

J'exhorte mon peuple à honorer ses aînés et ses supérieurs.

TABLEAU REPRÉSENTANT LES HONNEURS RENDUS AUX AÎNÉS ET AUX SUPÉRIEURS.

EXPLICATION : Le personnage qui se tient debout à côté de l'autre, c'est Sseu-ma Kouang (4), qui vivait sous la dynastie des Song ; celui qui est assis, c'est Po-k'ang, le plus âgé de ses frères aînés. (Sseu-ma) Kouang le servait comme s'il eût été un père vénérable ; il l'entourait de soins comme s'il eût été un tout petit enfant. Chaque fois que (Po-k'ang) mangeait, au bout d'un moment (Sseu-ma Kouang) ne manquait pas de lui demander : « N'auriez-vous pas encore faim ? » Quand la température se refroidissait un peu, il ne manquait pas de lui tâter le dos en disant : « Vos vêtements ne seraient-ils pas trop légers ? » Or Sseu-ma Kouang était lui-même premier ministre ; mais il aimait et respectait le plus âgé de ses frères aînés ; quand il lui donnait à manger, il craignait encore

(1) Cf. *Louen yu*, XIV, 47 ; Legge, *C. C.*, vol. I, p. 157. Un jeune garçon du village de K'iue se comportait comme s'il eût été l'égal de ses aînés ; Confucius le blâma en disant qu'il n'était pas quelqu'un qui cherchât à se perfectionner, mais qu'il était quelqu'un qui désirait devenir promptement un homme fait.

(2) Cf. *Louen yu*, XIV, 46 ; Legge, *C. C.*, vol. I, p. 156-157. Confucius frappa légèrement de son bâton Yuan Jang qui l'attendait en restant accroupi.

(3) Littéralement « l'escabeau et le bâton ». Les fonctionnaires âgés de plus de soixante-dix ans recevaient de l'empereur un bâton pour s'appuyer en marchant et un escabeau pour s'asseoir ; cf. *Li ki*, chap. *k'iu-li* ; trad. Couvreur, t. I, p. 9.

(4) Sseu-ma Kouang vécut de 1019 à 1086 p. C. Cf. Giles, *Biographical Dictionary*, nº 1756, et *Song che*, chap. CCCXXXVI.

C.2, V.4
00137
29 N.O. 2537

qu'il n'eût faim ; quand il lui donnait des vêtements, il craignait encore qu'il n'eût froid. Dans le monde, ceux des hommes qui n'ont pas encore obtenu la gloire d'une seule charge officielle et qui se permettent de regarder avec mépris leurs aînés et leurs supérieurs, quand ils considéreront cette image, seront couverts de confusion.

(TROISIÈME MAXIME)

Vivez en bonne intelligence avec les gens de votre district et de votre canton.

Cela, c'est ce que l'Empereur Élevé nous a enseigné, à nous son peuple, en s'exprimant ainsi : Les hommes du même district et du même canton que nous, ce sont ceux parmi lesquels nous nous trouvons dès notre naissance ; les fils (des uns) et les fils (des autres), les petits-fils (des uns) et les petits-fils (des autres) ne se séparent pas ; il est très important que l'esprit de concorde règne parmi eux. Quand l'esprit de concorde existe dans le district et dans le canton, s'il y a un incendie ou des brigands, les gens s'empressent de venir au secours les uns des autres ; s'il y a quelque catastrophe ou quelque malheur, les gens s'empressent de venir témoigner leur sollicitude aux autres. Mais si vous n'êtes pas en bonne intelligence (avec les gens de votre pays), quel est l'homme qui s'inquiétera de vous? D'une manière générale, il importe que ceux qui sont riches et puissants n'oppriment pas les pauvres et les misérables, que les pauvres et les misérables ne soient pas envieux de ceux qui sont riches et puissants. Quand les sentiments et les pensées sont universellement d'accord et quand la politesse et la déférence sont fermement mises en honneur, alors sans doute il fait bon demeurer dans ce district et dans ce canton.

POÉSIE : J'exhorte mon peuple à vivre en bonne intelligence avec les gens de son district et de son canton.

Depuis l'antiquité, les sentiments des hommes chérissent les mûriers et les catalpas (1) ;

Pour l'homme bon, toute l'étendue comprise entre les quatre mers ne forme qu'une seule famille.

Comment donc des voisins rapprochés se diviseraient-ils entre eux ?

Que celui qui a du vin ouvre son vase et verse à boire en même temps aux autres ;

Si vous avez des champs, unissez vos forces pour sarcler ensemble les mauvaises herbes et pour butter les céréales.

Si la famille de l'est a du grain, il faut qu'elle en donne aux autres ;

Si la famille de l'ouest a de l'influence, qu'elle n'en use pas à la légère.

---

(1) Les mûriers et les catalpas 桑梓 étaient plantés auprès des fermes ; ils symbolisent donc le pays natal. Cf. *Che king, siao-ya*, livre v, ode 3, strophe 3 ; Legge, *C. C.*, t. iv, p. 337.

Quand vous voyez des hommes se disputer et avoir un litige, ne les excitez pas à la discorde ;

Quand vous apprenez qu'un homme a éprouvé un malheur, (soyez-en aussi affligé) que si vous en étiez frappé vous-même.

Lorsque les voisins de canton vivent en bonne harmonie, les outrages venus du dehors disparaissent ;

C'est là que prennent naissance l'affection mutuelle et la concorde dans le peuple entier.

Quand il y a affection mutuelle et concorde, les maisons contiguës peuvent toutes être honorées (de pancartes impériales).

J'exhorte mon peuple à vivre en bonne intelligence avec les gens de son district et de son canton.

TABLEAU REPRÉSENTANT LA BONNE INTELLIGENCE ENTRE LES GENS DU MÊME DISTRICT ET DU MÊME CANTON.

EXPLICATION : Cet homme qui écrit une poésie, c'est le président de ministère Houang (1), de l'époque des Song. Son ancienne demeure ayant été usurpée par un voisin, ses fils et ses frères cadets voulaient adresser une plainte au magistrat.

L'honorable (Houang) ajouta à la fin du papier une annotation en ces termes.

« Si mes voisins des quatre côtés me font du tort, je les laisserai faire.

« En définitif je pense au temps où je ne possédais pas encore (le bien qui m'est enlevé).

« Essayez de monter sur l'emplacement du palais Han-kouang et de regarder au loin ;

« Le vent de l'automne et les herbes d'automne sont précisément en train de s'y donner libre carrière (2). »

Or, les gens d'aujourd'hui se disputent pour un pied ou pour un pouce de terrain et même se font des procès devant le magistrat ; à combien plus forte raison (se plaindraient-ils) si on leur avait ravi leur ancienne demeure. Même un homme du commun désire remporter l'avantage ; à combien plus forte raison un président de ministère (pourrait-il y prétendre) ! Essayez de considérer depuis l'antiquité jusqu'à nos jours les vicissitudes de la ruine et du succès ; le tout n'est que rêves de printemps. Si on pense habituellement au temps où on ne possédait pas encore (ce qu'on a actuellement), (on constate que) ce qui est nécessaire à l'homme modéré n'est pas considérable. Pourquoi avoir des disputes et des litiges avec les autres ?

---

(1) Le personnage ainsi désigné pourrait être Houang Tchong 黃中 (app. T'ong-lao 通老) qui vécut de 1096 à 1180 et qui eut le titre de président du ministère de la guerre 兵部尙書 ; mais je n'ai pas trouvé dans sa biographie (*Song chè*, chap. CCCLXXXII) l'anecdote à laquelle il est fait ici allusion.

(2) Puisque même un ancien palais impérial peut tomber en ruines et devenir un endroit désert, combien plus la maison d'un particulier est-elle exposée aux vicissitudes du sort.

(QUATRIÈME MAXIME)

Instruisez vos fils et vos petits-fils.

Cela, c'est ce que l'Empereur Élevé nous a enseigné, à nous son peuple, en s'exprimant ainsi : Les fils et les petits-fils sont chargés de continuer les sacrifices ancestraux ; il est donc essentiel qu'ils soient bien instruits (1). Dès l'enfance, il faut qu'on leur apprenne la piété filiale, l'affection fraternelle, la fidélité et la bonne foi. Comment apprendront-ils la piété filiale et l'affection fraternelle? Comment apprendront-ils la fidélité et la bonne foi? Quand (l'enfant) a fait une faute, réprimandez-le sévèrement pour la lui interdire; frappez-le avec le fouet pour lui inspirer la crainte. Quand il sera un peu plus grand, choisissez un maître pour l'instruire. On peut bien espérer qu'(ainsi) il réalisera la pratique de la vertu, observera avec respect les règles des rites et apprendra à devenir un homme de bien. Dans la suite, il conservera l'intégrité de sa personne et maintiendra sa famille, il honorera ses parents et illustrera ses aïeux, et c'est de là que tout cela viendra.

POÉSIE : J'exhorte mon peuple à instruire ses fils et ses petits-fils.

Les fils et les petits-fils, qu'ils soient bons ou qu'ils soient méchants, sont liés à la famille.

Le duc de Tcheou frappa K'in (2) et on l'appelle un homme saint ;

K'ong (Confucius) dans la salle de sa maison donna ses instructions à Li (3), comme on peut le voir dans le *Louen (yu)* (du pays) de Lou (4).

Pourquoi ne témoigneriez-vous à vos enfants dès leur jeunesse que l'affection des oiseaux et des bêtes (pour leurs petits) (5)?

Pourquoi permettriez-vous que vos fils et vos petits-fils soient ignorants, et, par suite, stupides (6)?

Un coffre plein d'or suffirait-il à faire la noblesse?

(J'aime mieux) enseigner un seul livre à mon fils. Cette parole conserve encore sa justesse (7).

---

(1) Remarquez cette idée profondément chinoise : s'il faut instruire les enfants, c'est pour qu'ils soient capables plus tard de continuer les sacrifices ancestraux qui sont le lien plus fort que la mort par lequel les générations successives restent unies les unes aux autres.

(2) 周公揨禽稱聖人. K'in ou Po-k'in 伯禽 était le fils de Tan, duc de Tcheou 周公旦.

(3) Li 鯉 était le fils de Confucius.

(4) Cf. *Louen yu*, chap. XVI, § 13 ; Legge, *C. C.*, vol. I, p. 179-180.

(5) 自幼何爲禽犢愛. En d'autres termes, vous ne devez pas témoigner à vos enfants une affection purement animale et vous êtes tenus de les former à la vertu.

(6) 忍令子孫愚且昏.

(7) 黃金滿籯何足貴一經教子言猶存. Allusion à cette sentence du *San tseu king* : 人遺子金滿籯我教子惟一經 « Les hommes laissent à leurs enfants des coffres remplis d'or ; moi je me contente de leur faire apprendre un seul livre » (trad. Julien).

Même les guêpes peuvent transformer des êtres d'une autre espèce (1).

Le repos et la protection (assurés par la vertu du roi Wou) peuvent rendre prospères même ses descendants (2).

Même si (vos enfants) sont dénués de qualités, il vous serait difficile de les rejeter (3).

Même quand ils sont devenus grands, il leur faut encore bénéficier de la bonté qu'ont eue envers eux leur père et leurs ancêtres (4).

Si vos fils et vos petits-fils sont animés de piété filiale et d'obéissance, quelle ne sera pas votre joie (5) ?

J'exhorte mon peuple à instruire ses fils et ses petits-fils.

TABLEAU REPRÉSENTANT L'INSTRUCTION DONNÉE AUX FILS ET AUX PETITS-FILS.

EXPLICATION : Cette personne qui coupe (la toile tendue sur) son métier, c'est la mère de Mong (K'o) ; celui qui est agenouillé, c'est Mong K'o. La mère de Mong (K'o), pour faire l'éducation de son fils, se déplaça trois fois (6). Lorsque (Mong) K'o eut étudié les livres pendant un an, il revint ; sa mère prit un couteau et coupa (la toile tendue sur) son métier, en disant : « Quand on étudie, ne pas aller jusqu'au bout, c'est la même chose que couper ce tissu. » (A la suite de cette leçon,) (Mong) K'o resta trois ans sans retourner chez lui et en définitive il devint un grand lettré. Les hommes d'aujourd'hui, quand ils instruisent leurs fils, se proposent seulement de les exercer à l'art du licencié et de les faire réussir aux examens ; mais la mère de Mong (K'o), qui n'était pourtant qu'une femme, instruisit son fils à étudier de manière à devenir un sage ; sa manière de voir ne fut-elle donc pas très élevée ? Eh bien ! Quand des hommes faits étudient eux-mêmes et instruisent leurs fils, s'ils ne prennent pas K'ong-tseu pour maître, ils sont coupables aux yeux de la mère de Mong (K'o).

---

(1) 蜾蠃尙能化異類. Allusion à un passage du *Che king* (*siao-ya*, livre v, ode 2, str. 3) que le P. Couvreur traduit de la manière suivante : « La chenille du mûrier a des petits ; la guêpe les transporte (dans son trou et leur donne ses soins ; au bout de sept jours, ils sont changés en petites guêpes). Enseignez, instruisez vos enfants ; vertueux vous-mêmes, vous les rendrez vertueux comme vous. »

(2) 燕翼尙能裕後昆. On lit dans le *Che king* (*ta-ya*, livre I, ode 10, str. 8) : 詒厥孫謀以燕翼子. « (Le roi *Wou*), laissant à ses descendants ses plans, assura ainsi repos et protection à son fils. »

(3) 縱使不才也難棄.

(4) 長大還須父祖恩.

(5) 子孫孝順樂何如.

(6) Allusion à l'anecdote bien connue qui nous représente la mère de Mencius habitant d'abord près d'un cimetière, puis se transportant près de la place du marché et enfin se fixant auprès d'une école publique, et trouvant là seulement le bon voisinage qui peut mettre de vertueux exemples sous les yeux de son fils.

(CINQUIÈME MAXIME)

Que chacun soit satisfait de sa profession.

Cela, c'est ce que l'Empereur Élevé nous a enseigné, à nous son peuple, en s'exprimant ainsi : Les lettrés, les laboureurs, les artisans et les marchands ont chacun leur profession respective, il importe qu'ils soient satisfaits de leur sort et qu'ils observent les devoirs qui leur sont propres (1). Ceux qui sont lettrés doivent se donner de la peine pour étudier les livres; quand ils sont nommés à une fonction publique (2), il faut qu'ils conservent leur intégrité personnelle et qu'ils chérissent le peuple. Ceux qui sont laboureurs ou artisans, quand ils labourent et sèment doivent (3) le faire aux époques voulues, quand ils fabriquent un objet doivent le faire solidement. Ceux qui sont marchands doivent se livrer au négoce avec bonne foi. Ceux qui étudient les livres sont certainement ceux qui accomplissent une œuvre glorieuse pour le plus grand bien du gouvernement impérial (4); quand les laboureurs, les artisans et les marchands de leur côté font leur devoir, l'habillement et la nourriture sont largement suffisants et les familles se développent d'une manière florissante.

POÉSIE : J'exhorte mon peuple à (ce que chacun soit) satisfait de sa profession.

Dans le monde, rien n'est plus beau que d'accepter son sort ;

Celui qui accepte son sort, qui ne demande rien, tout naturellement a du superflu ;

Celui qui sort de sa condition et qui a beaucoup de prétentions, au contraire se perd.

Que les laboureurs ne pensent qu'à creuser (leurs puits) et à cultiver (leurs (champs) (5) ;

Que les artisans soient absorbés par leurs poinçons et leurs couteaux ;

Que les négociants voyagent pour se procurer les denrées profondément cachées ;

Que les boutiquiers se tiennent sur la place du marché et ne soient pas avides et vils.

Considérez comme superflues toutes les autres affaires extraordinaires et qu'on ne puisse vous faire changer de position ;

---

(1) 務安分守己.

(2) 出仕.

(3) 爲農工的耕種須要 etc.

(4) 讀書者必爲朝廷立功業.

(5) Allusion à un chant de paysans rapporté par la tradition à l'époque de l'empereur Yao ; on y lit ces deux phrases : 鑿井而飲、耕田而食。« Nous creusons des puits et nous avons à boire ; nous cultivons nos champs et nous avons à manger ». Cf. Legge, *Chinese Classics*, vol. IV, prol., p. 13.

Spontanément, le développement de votre famille de jour en jour deviendra plus prospère.

Que Houa-siu et P'eng-lai se trouvent parmi les hommes (1).

N'est-ce pas ce qui est réalisé lorsque le peuple vit satisfait de ses occupations?

Acceptez votre sort, acceptez votre sort, il n'y a rien de plus beau.

J'exhorte mon peuple à (ce que chacun soit) satisfait de sa profession.

TABLEAU ILLUSTRANT LA MAXIME : QUE CHACUN SOIT SATISFAIT DE SA PROFESSION.

EXPLICATION : Cet homme qui transporte des jarres (2), c'est T'ao K'an (3) de l'époque des Tsin. Etant préfet de Kouang-tcheou (4), chaque matin il transportait cent jarres dans sa chambre, et chaque soir il portait ses cent jarres hors de sa chambre (5); il disait aux gens : « Yu le grand fut un sage et ne perdait pas un pouce d'ombre (6); quant à nous, nous devons ne pas perdre un dixième de pouce d'ombre ». Ce ne sont pas seulement ceux qui ont des charges publiques qui doivent être diligents; d'une manière générale, tous, quelle que soit leur profession, doivent être diligents. Quand on est diligent, on fait effort, et quand on fait effort, les bonnes pensées naissent; quand on agit à sa fantaisie, on devient paresseux, et quand on est paresseux, les pensées déréglées se produisent. Si les hommes savent que même un dixième de pouce d'ombre ne doit pas être perdu, dès le matin ils agiront et la nuit venue ils réfléchiront. Alors une œuvre illustre sera accomplie de leur vivant; l'éclat de leur renommée se répandra sur leur postérité. Quant à ces hommes qui passent leur temps à s'amuser jusqu'à leur mort, ils sont fort à plaindre.

(SIXIÈME MAXIME)

Ne faites pas le mal.

Cela, c'est ce que l'Empereur Élevé nous a enseigné, à nous son peuple, en s'exprimant ainsi : Quand les hommes savent ne pas faire ce qui est mal, alors

---

(1) Houa-siu est un pays féerique où, d'après Lie tseu 列子, l'empereur Houang-ti se promena en rêve 黃帝夢遊華胥氏之國. P'eng-lai est le nom d'une des trois îles merveilleuses où Ts'in Che-houang-ti voulut envoyer chercher la drogue d'immortalité (cf. Sseu-ma Ts'ien, trad. fr., t. II, p. 152 et 190). La phrase « Que Houa-siu et P'eng-lai se trouvent parmi les hommes » est donc l'équivalent de celle-ci : « Que l'âge d'or puisse apparaître sur la terre. »

(2) L'image que nous avons sous les yeux prouve que le mot 甓 doit être traduit ici comme signifiant une jarre; ce sens est en effet indiqué dans le dictionnaire de K'ang-hi. Mais dans le *Che king* (*kouo-fong*, livre XII, ode 7, str. 2), ce mot désigne de larges briques.

(3) Sur T'ao K'an (259-334), voyez la notice de Giles, *Biog. Dict.*, n° 1897.

(4) Canton.

(5) Il voulait par cet exercice entretenir son activité physique.

(6) C'est-à-dire qu'il aurait regretté de perdre même la petite partie de temps marquée par un léger déplacement de l'ombre sur le cadran solaire.

leur conscience est paisible et joyeuse; d'où pourrait leur venir le trouble? Leur famille est pure et calme; d'où pourrait lui venir l'adversité? Si on fait le mal, qu'on joue aux jeux d'argent (1), ou qu'on soit un débauché ou un séducteur, ou qu'on excite les gens à se faire des procès, ou qu'on s'approprie les redevances en argent et en grain (2), ou qu'on dérobe furtivement ou violemment des objets de valeur, on ne manquera pas d'amener sur soi la mort voulue par le ciel, la destruction voulue par la terre. Si vous violez les lois, les calamités fondront sur vous, le déshonneur atteindra votre père et votre mère et vous impliquerez dans vos fautes vos parents et vos voisins. Toute mauvaise action, chacun doit s'y opposer; on ne doit pas agir inconsidérément et attirer sur soi le châtiment.

POÉSIE : J'exhorte mon peuple à s'abstenir du mal. L'origine des calamités provient des mauvaises actions. Pour une seule pensée un peu fautive, toutes choses sont ruinées (3); pour avoir manqué de patience un seul matin, vous vous mettez en péril jusqu'à la fin de votre vie. De la débauche et du jeu viendront tout naturellement le vol et le pillage (4); faire des procès et embrouiller des litiges, c'est ce qui est joint à la tromperie. Pendant le jour, il vous sera difficile d'échapper aux lois pénales (5); pendant la nuit, il y aura encore les mânes et les esprits qui connaîtront (vos crimes) (6). Vos forces s'épuiseront, vos entreprises péricliteront (7) et vous serez pris dans le filet; en ce moment, vous serez digne de pitié, mais votre repentir viendra trop tard. Que personne ne dise qu'il y a des moyens qui permettent d'échapper. L'homme pervers et violent, en combien peu de temps sa perte n'est-elle pas consommée? Si cependant il s'aperçoit promptement de son erreur, il peut encore se sauver. J'exhorte mon peuple à s'abstenir du mal.

TABLEAU ILLUSTRANT LA MAXIME: NE FAITES PAS LE MAL.

EXPLICATION : Cet homme qui est assis avec les habits et le bonnet de cérémonie, c'est Tch'en Che (8). Pendant la nuit, il y eut un voleur qui entra (9) dans sa maison et qui s'arrêta sur une poutre de la toiture. (Tch'en)

---

(1) 賭 賻 est la leçon très distincte de l'estampage; mais le mot 賻 n'existe pas; le mot 賻 ne conviendrait d'ailleurs pas ici; il est vraisemblable qu'il faut lire 博.

(2) Il semble qu'il soit fait allusion ici à l'acte de percevoir indûment les taxes en argent ou en nature que le magistrat seul a le droit de prélever.

(3) 萬事裂.

(4) 淫賭竊劫勢必至.

(5) 白晝難逃三尺法. Les lois pénales étaient autrefois écrites sur des tablettes de bambou de trois pieds de longueur 以三尺竹簡書法律也. (Commentaire de P'ei Yin au chap. CXXII, p. 7 vo de Sseu-ma Ts'ien.)

(6) 暗中尤有鬼神知.

(7) 力窮事敗.

(8) Sur Tch'en Che 陳實 (104-187 p. C.), cf. Giles, *Biog. Dict.*, no 243.

(9) 入.

Che le vit sans qu'il s'en aperçût et appela auprès de lui ses fils et ses petits-fils pour leur donner ses instructions en ces termes : « L'homme qui fait le mal n'est pas nécessairement pervers (1) dès l'origine ; l'habitude est devenue pour lui une seconde nature et c'est ainsi qu'il en arrive là. Tel est le cas pour l'homme honorable qui est sur la poutre. » Le voleur effrayé se jeta (2) à terre. (Tch'en) Che lui fit présent de deux pièces de soie. Cet homme se corrigea et dans tout le pays (3) il n'y eut plus de voleurs. Parmi les hommes, quel est celui dont le cœur n'a pas honte du mal? Si on sait faire revenir les hommes à leur bon cœur, il n'en est aucun qui ne puisse devenir excellent. Quand, dans le monde, il y a des personnes qui, comme Tch'en Che, corrigent par leur exemple toute la contrée, alors ceux qui faisaient le mal disparaîtront d'eux-mêmes (4).

Depuis que mon manuscrit a été envoyé à l'imprimeur, M. De Groot a publié, dans son ouvrage intitulé *Sectarianism and religious persecution in China* (p. 211-212), un document émanant de la secte Long-houa, où se trouvent citées les six maximes de l'empereur Hong-wou ; nous avons là un nouveau témoignage du rôle important que jouèrent ces instructions morales avant que le *Saint Édit* de l'empereur K'ang-hi les eût fait tomber dans l'oubli.

---

(1) 惡.
(2) 投.
(3) 一境. Cette colonne compte un caractère de plus que les autres.
(4) 將 自 息 矣.

LA LITTÉRATURE HISTORIQUE DU JAPON

DES ORIGINES AUX ASHIKAGA

PAR M. CL. E. MAITRE

Membre de l'École française d'Extrême-Orient

I

LA TRANSMISSION DES TEXTES

La littérature historique du Japon est extrêmement volumineuse. Depuis l'époque lointaine où Yasumaro recueillait de la bouche d'un vieillard les récits qui ont formé le *Kojiki* (712), annales officielles, chroniques privées, histoires romanesques, romans historiques, récits de guerre, généalogies, monographies de localités ou de familles, biographies, mémoires, recueils d'ordonnances ou de textes juridiques, traités cérémoniels, se sont multipliés. Cette masse de littérature historique est encore, pour une grande partie, un chaos. Elle ne se répartit pas, comme celle de la Chine, en groupes bien définis. De plus, sauf pour les VIIIe et IXe siècles, il n'y a rien au Japon d'analogue à cette admirable série d'histoires dynastiques chinoises, ininterrompue depuis le *Che ki* de Sseu-ma Ts'ien, autour de laquelle les autres textes historiques viennent se disposer naturellement. Si l'on met à part les grandes compilations patronnées par les Tokugawa, les *Rikkokushi* 六國史 sont en effet les seules annales japonaises qui aient reçu la consécration officielle et qui puissent se comparer avec quelque exactitude aux « Vingt-quatre Histoires » de la Chine. A défaut d'une série continue d'annales officielles qui puissent servir à la fois de fil conducteur et de critérium, l'examen interne des œuvres permet seul de déterminer le degré de confiance et aussi la place qu'il convient de leur accorder. Or il s'en faut que tous les textes aient été soumis à cet examen critique ; il s'en faut même qu'ils aient tous été exhumés et publiés. En attendant, toute classification sera nécessairement superficielle et provisoire.

I. — Pour nous guider dans ce travail, les secours ne sont pas aussi abondants qu'on pourrait le souhaiter. Le Japon ne possède pas l'équivalent de cet immense Catalogue de la Bibliothèque impériale, où les Chinois ont dressé l'inventaire descriptif et détaillé de leurs richesses littéraires (1). Le Catalogue de l'impor-

---

(1) V. Wylie, *Notes on chinese Literature*, 2e éd., p. 75.

tante Bibliothèque du Cabinet japonais, si précieux à certains égards, ne contient ni notices ni descriptions : il se borne à mentionner le titre des ouvrages, le nom de l'auteur, le nombre des volumes et la date de publication ou, s'il s'agit d'un manuscrit, de la copie (1). Les deux meilleures bibliographies japonaises, le *Gunsho ichiran* 群書一覽 d'Osaki Masayoshi 尾崎雅嘉 (2) et surtout le *Kokusho kaidai* 國書解題 de Samura Hachirô 佐村八郎 (3) fournissent d'utiles indications : mais elles ne sont ni l'une ni l'autre des guides parfaitement sûrs, et les renseignements qu'elles donnent ont souvent besoin d'être contrôlés. Un ouvrage récemment paru, le *Kokon kabun-sho kôyô* 古今歌文書綱要 de Kaneko Motoomi 金子元臣 et Hanaoka Yasumi 花岡安見 (4), contient de brèves notices sur différents ouvrages historiques, mais ne s'occupe que de ceux qui sont écrits en japonais. Parmi les bibliographies proprement historiques, il faut citer d'abord le *Kaidaiki* 開題記, écrit en 1819, qui forme les cinq premiers des onze volumes du *Koshi-chô* 古史徵 de Hirata Atsutane 平田篤胤 : c'est une étude critique sur les plus anciennes histoires du Japon, celles qui ont servi à Hirata pour la préparation de son *Koshi seibun* 古史成文 : elle n'embrasse par conséquent qu'un nombre d'ouvrages fort restreint. Le *Shiseki nempyô* 史籍年表 de Ban Nobutomo 伴信友 (5) est une simple table chronologique, où sous chaque année sont mentionnés les titres des ouvrages qui en rapportent les

---

(1) *Naikaku bunko tosho mokuroku* 內閣文庫圖書目錄, Tôkyô, 1890, 5 forts vol. in-8°. Il a été publié sous deux formes : par ordre d'iroha, et par ordre de matières. Dans l'une et l'autre éditions, la partie chinoise (et coréenne) comprend deux volumes, et la partie japonaise trois. Deux suppléments ont paru successivement depuis 1890. Après la Bibliothèque du Cabinet, les deux bibliothèques les plus importantes du Japon sont celle du parc d'Ueno, *Teikoku toshokwan* 帝國圖書館, et celle de l'Université de Tôkyô *Teikoku daigaku toshokwan* 帝國大學圖書館. Toutes les deux ont publié leur catalogue et le tiennent au courant par des suppléments périodiques.

(2) 6 vol., 2e annnée Kyôwa 享和 (1802). Les ouvrages analysés, au nombre de 1700 environ, sont répartis sous 34 rubriques : ceux qui concernent l'histoire se trouvent dans les deux premiers volumes.

(3) Tôkyô, 1900, 1 vol. in-4° de 2154 pp., plus une table par ordre de matières, in-4°, 246 pp. Cet ouvrage considérable contient la description, plus ou moins détaillée, de 15.000 livres différents, dont les titres sont classés par ordre des « go-jû on ». Une nouvelle édition, revue et augmentée, est en préparation. — Signalons encore le *Nihon bungakusha nempyô* 日本文學者年表, par Akabori Matajirô 赤堀又次郎, un ouvrage d'un plan un peu étrange où, sous les noms des auteurs classés chronologiquement d'après la date de leur mort, sont mentionnés les titres de leurs œuvres et des études ou commentaires dont elles ont été l'objet. Le premier volume, seul paru (Tôkyô, 1902, in-8°, 192-32 pp.), va des origines à la fondation du shôgunat de Kamakura.

(4) Tôkyô, 1903, in-8°, 249 pp.

(5) Préface datée de la 12e année Bunsei 文政 (1828) ; publié en 1845, réimprimé en 1883, 1 vol. in-8°. L'ouvrage va jusqu'à l'année 1616. Il vient de paraître sous le même titre un livre de M. Koizumi Anjirô 小泉安次郎 (Tôkyô, 1903, gr. in-8°), qui est fait sur le plan de celui de Ban et en est en réalité la continuation : il va de 1603 à 1867 (période Tokugawa).

événements, il ne contient aucune notice descriptive. Beaucoup plus important est le *Kokushigaku no shiori* 國史學の栞 de feu Konakamura Kiyonori 小中村清矩 (1), ouvrage destiné aux étudiants et excellent dans son genre, auquel il ne manque que d'être moins élémentaire et d'avoir suivi un système moins artificiel et moins scolastique de classification. La partie consacrée aux textes juridiques est peut-être la plus satisfaisante (2) ; en revanche Konakamura a dû passer presque entièrement sous silence les *Kiroku* 記錄 du moyen âge, encore trop peu accessibles pour être signalés dans un simple manuel. Il se trouve heureusement que M. Hoshino Kô 星野恒 les a étudiés dans une série d'articles érudits (3). Ajoutons à cela un certain nombre d'articles bibliographiques disséminés dans diverses revues (4) et auxquels je renverrai à l'occcasion, et nous aurons la liste à peu près complète des moyens à notre disposition pour nous orienter dans le dédale de la littérature historique japonaise.

II. — Restent les œuvres elles-mêmes. Comment nous sont-elles parvenues ? Et sous quelle forme pouvons-nous les trouver aujourd'hui ? Remarquons que c'est de nos jours seulement qu'un inventaire un peu systématique des textes historiques est devenu possible. Si les plus anciens que nous possédons remontent aux premières années du VIIIe siècle, ce n'est qu'au début du XVIIe qu'on a commencé à les imprimer. Jusque-là on n'avait guère imprimé que des sûtras et des classiques chinois (5) ; le *Nihongi* est la première histoire japonaise qui ait été publiée (1589-1610). Encore, tant que dura le régime soupçonneux des Tokugawa, ne put-on publier que des textes qui ne risquaient pas de jeter sur les origines et le caractère de la puissance shôgunale une lumière trop crue : mais ce fut néanmoins sous les Tokugawa et, en partie, grâce à eux, que se produisit la renaissance des études historiques au Japon. L'énorme travail d'exhumation des anciens textes qui s'accomplit alors et qui s'est poursuivi sous Meiji avec une ardeur accrue mérite qu'on s'y arrête : une brève esquisse de ce mouvement constitue une introduction naturelle à notre étude.

---

(1) Tôkyô, 1900, in-8°, 162 pp.

(2) Elle est du reste le résumé d'une étude plus approfondie que Konakamura avait écrite sur ce sujet et qui a été reproduite dans le recueil de ses essais, *Yôshunro zakkô* 陽春廬雜考 (Tôkyô, 1897, in-8° ; part. II, pp. 37-56).

(3) *Rekisei kiroku kô* 歷世記錄考, in *Shigaku zasshi* 史學雜誌 : Années 1889, n°s 6, 7, 8, 9, 10 ; 1891, n°s 28, 30, 32, 33, 36 ; 1892, n°s 40, 46, 48, 49 ; 1893, n°s 10, 12 ; 1894, n° 2.

(4) Surtout dans *Shigaku zasshi*, dans *Kwôten kôkyûjo kôen* 皇典講究所講演 et dans *Kokugaku-in zasshi* 國學院雜誌. Iida Takesato 飯田武卿, l'auteur du *Nihonshoki tsûshaku*, avait commencé dans la seconde de ces revues (n°s 66, 67, 76, 80, 89, 96, 110) une série d'études sur la composition de l'histoire au Japon (*Shûshi gaiyô* 修史概要) : mais il n'a pas été au-delà des *Rikkokushi*.

(5) Voir E. Satow, *On the early history of printing in Japan* (Trans. As. Soc. of Japan, vol. X, pp. 48-83), et *Further Notes on movable types in Korea and early Japanese printed books* (Ib., ib., pp. 252-259).

La littérature japonaise avait connu du VIIIe au XIIe siècle une première époque de prospérité. Une noblesse lettrée et érudite remplissait les plus hautes fonctions à la cour de Kyôto ; une Université, des écoles fondées par les grandes familles nobles, et les écoles provinciales (1), propageaient la culture et assuraient le recrutement de fonctionnaires versés dans les classiques et habiles dans la composition chinoise ; les femmes mêmes étaient instruites, et c'est à elles que le Japon doit les premiers et les plus beaux chefs-d'œuvre de sa prose. A cette époque, où il n'y avait pas un homme d'État qui ne se piquât d'écrire et qui ne tînt régulièrement son journal, les textes et surtout les textes historiques, juridiques et cérémoniels, étaient conservés avec un soin jaloux (2). Mais durant les longues guerres civiles qui, à partir du milieu du XIIe siècle, ensanglantèrent le Japon et firent passer entièrement le pouvoir aux mains des clans militaires, la noblesse de cour perdit vite toute influence, les écoles disparurent une à une, et les études furent de plus en plus négligées. La décadence, déjà très sensible durant la période de Kamakura (1192-1333), devint plus profonde encore sous les Ashikaga (1336-1573). Les prêtres bouddhistes étaient à peu près les seuls dépositaires du savoir à la fin du XVIe siècle, et Hideyoshi trouvait difficilement des savants capables de conduire les négociations engagées avec la Chine et la Corée. Il n'est pas étonnant qu'au cours de cette époque de troubles et d'ignorance, tant d'œuvres aient disparu en totalité ou en partie. Les tentatives qu'on fit à de rares intervalles pour en assurer la conservation, notamment la fondation de bibliothèques à Kanazawa 金澤 en Musashi 武藏 et plus tard à Ashikaga 足利 en Shimotsuke 下野 (3), restèrent isolées et n'eurent en somme qu'une médiocre importance. Quelques anciens cata-

(1) L'Université, *Daigaku-ryô* 大學寮, instituée, comme nous le verrons, vers 671, fut organisée définitivement par l'Empereur Mommu 文武 (697-707), mais transportée plus tard à Kyôto et réorganisée par l'Empereur Kwammu 桓武 (782-805). Les écoles provinciales, *kokugaku* 國學, remontent à peu près à la même époque. A Kyôto, les familles Sugawara 菅原, Ôe 大江, Fujiwara 藤原, Tachibana 橘 et Ô 王, établirent successivement, pour leur propre usage, des écoles qui furent dans la suite incorporées à l'Université. Voir *An Outline History of Japanese Education, prepared for the Philadelphia International Exhibition, 1876, by the Japanese Department of Education*, New York, Appleton, 1876, in-8°.

(2) La plus ancienne mention d'une bibliothèque au Japon se trouve dans le *Shoku Nihongi*, sous la 1re année Tenô 天應 (781) : on y lit que Ishinokami Ietsugu 石上宅嗣 réunit une collection de livres qu'il laissait consulter volontiers. Au cours du IXe siècle, les familles Wake 和氣, Sugawara et Ôe formèrent à leur tour des bibliothèques considérables. Parmi les bibliothèques réunies par des membres de la famille Fujiwara, les plus importantes furent celle de Michinori 通憲 (mort en 1159), et surtout celle de Yorinaga 賴長 (établie en 1145).

(3) La bibliothèque de Kanazawa paraît avoir été fondée par Hôjô Akitoki 北條顯時, seigneur du lieu, à la fin du XIIIe siècle. Elle a été brûlée et réparée plusieurs fois. Les livres qui subsistaient encore ont été transférés par l'ordre de Ieyasu à Fujimi-tei en 1602. L'origine de l'école et de la bibliothèque d'Ashikaga est beaucoup plus incertaine : peut-être l'école de ce nom était-elle une ancienne école provinciale, la seule qui aurait subsisté. Il ne semble guère douteux, en tous cas, que sa fondation soit antérieure à la prise de possession

logues qui nous sont parvenus, notamment le *Honchô shojaku mokuroku* 本朝書籍目錄 (1), nous permettent de mesurer l'étendue de ces pertes. A la fin du XVIe siècle, elles pouvaient paraître plus considérables même qu'elles ne l'étaient en réalité. Aucun texte historique n'avait encore été imprimé. Les manuscrits qui subsistaient étaient dispersés dans les archives des familles nobles et des temples, ignorés parfois de leurs possesseurs, inconnus en tout cas du public : nul du reste ne paraissait s'en soucier. Le triomphe définitif de Tokugawa Ieyasu 德川家康 et l'établissement par ce grand homme d'État d'un régime de paix qui devait durer deux cent cinquante ans, changèrent tout cela. Les loisirs créés par la paix, les encouragements donnés par le pouvoir aux études, le développement de l'imprimerie précipité par la connaissance acquise en Corée des caractères mobiles, la création par le *bakufu* 幕府 et par les grands daimyô d'écoles, de bibliothèques et de postes de savants officiels, l'arrivée de lettrés chinois qui fuyaient la nouvelle dynastie, l'enthousiasme provoqué par la découverte des philosophes de la dynastie Song, les relations nouées ou renouées avec les pays étrangers, toutes ces causes se réunirent pour déterminer une brillante renaissance des études, où les recherches historiques eurent leur large part. Dans l'œuvre qui s'accomplit alors, on peut distinguer celle du bakufu lui-même, celle des daimyô, celle de Hanawa Hokiichi et celle des « wagakusha » 和學者 orthodoxes.

Le plus grand service que le bakufu rendit peut-être à l'histoire fut de constituer la célèbre bibliothèque de Momiji-yama 紅葉山 (2). Dès 1602, Ieyasu avait réuni à Fujimi-tei 富士見亭 un premier fonds de livres. En 1614, il donna l'ordre qu'on lui envoyât tous les anciens ouvrages qu'on pourrait découvrir

---

du shôgunat par la famille Ashikaga (1336) : mais ce fut à partir de cette époque que grâce à la protection des *kwanryô* 管領 (gouverneurs) du Kwantô 關東 (les huit provinces de l'est), elle atteignit un haut degré de prospérité. En 1439, le *kwanryô* Uesugi Norizane 上杉憲實 l'enrichit considérablement; et plus tard, les Tokugawa continuèrent à la protéger. Une partie de la Bibliothèque subsiste encore (cf. *Ashikaga gakkô no kosho* 足利學校の古書, par Konakamura Kiyonori, in *Yôshunrô zakko*, part. VIII, pp. 79-87). On trouve l'histoire de ces deux bibliothèques au tome VIII du *Nihon kyôiku-shi shiryô* 日本教育史資料, publié par le Mombushô 文部省 en 1892 (pp. 125-127).

(1) Composé par le *daigeki* 大外記 Kiyowara no Naritada 清原業忠 la 11e année Eikyô 永享 (1439): il se trouve au livre 495 du *Gunsho ruiju* 群書類從 (éd. nouv., t. XVIII, pp. 984-999). On trouve dans le même livre de cette collection deux autres catalogues moins considérables, mais plus anciens : le *Shinzei* (ou *Michinori* 道憲) *nyûdô zôsho mokuroku* 信西入道藏書目錄, qui est du milieu du XIIe siècle (pp. 1006-1018), et le *Sentô go-bunsho mokuroku* 仙洞御文書目錄, rédigé la 4e année Bunna 文和 (1355) (pp. 999-1002). Enfin on a conservé un catalogue qui remonte à la période Kwampyô 寬平 (889-897) : c'est le *Nihon-koku genzai sho-mokuroku* 日本國見在書目錄 de Fujiwara no Sukeyo 藤原佐世 ; il se trouve au livre 884 du *Zoku gunsho ruiju* 續群書類從, encore manuscrit, et a été imprimé dans le 古逸叢書 *Kou yi ts'ong chou* chinois. Cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 333.

(2) Etablie la 16e année Kwanei 寬永 (1639). Elle n'était pas accessible au public.

dans le pays. En 1722, Yoshimune 吉宗 fit faire partout de nouvelles recherches, qui furent également très fructueuses.

Les shôgun ne se préoccupaient pas seulement de sauver de la destruction les anciens manuscrits : ils voulaient s'en servir pour la composition de grandes compilations historiques et avaient l'ambition de renouer ainsi à leur profit les traditions depuis si longtemps oubliées de la Cour impériale. En 1630, le savant Hayashi Razan 林羅山 (1) reçut du shôgun Hidetada 秀忠 un terrain à Ueno 上野 (Edo), sur lequel il éleva une école qui, richement dotée à diverses reprises par le bakufu et transportée en 1691 à Yushima 湯島 (2), devint plus tard célèbre sous le nom de « Shôhei gakkô » 昌平學校. La charge de directeur de cette école resta héréditaire dans la famille Hayashi, jusqu'à la chute du bakufu. Vers 1645, Iemitsu 家光 ordonna à Razan de rédiger une histoire chronologique du Japon : Razan compila ainsi, d'après les *Rikkokushi*, une chronique en 40 livres qui s'étendait jusqu'au règne de Uda 宇多 (889-897) et qu'il intitula *Honchô hennenroku* 本朝編年錄. En 1660, Ietsuna 家綱 fonda au Shôhei gakkô le « Bureau de l'histoire », *shikwan* 史館, et en 1664, il donna mission à Hayashi Jo 林恕 (3), fils et successeur de Razan, de compléter l'ouvrage de son père. Jo le conduisit jusqu'à l'année 1610, et termina son travail en 1670. C'est le *Honchô tsûyan* 本朝通鑑 (4). Razan compila encore, par ordre shôgunal, un gros ouvrage de généalogie et de biographie des différentes familles féodales, le *Kwañei shoka keifuden* 寬永諸家系譜傳, auquel son fils collabora (5). Plus

---

(1) Mort en 1657. Il est également connu sous le nom de Hayashi Dôshun 林道春. On trouvera la liste, très considérable, de ses œuvres et de celles des autres membres de sa famille dans le *Shoka chojutsu mokuroku* 諸家著述目錄 de Nakane Shikuji 中根肅治 (Tôkyô, 1894, 3 vol. ; partie des sinologues 漢學家, t. I, p. 57 sqq.).

(2) Dans le district de Kanda, à la limite du district de Hongô. L'emplacement de l'école, dont il subsiste encore quelques vestiges, est occupé aujourd'hui par l'école normale supérieure.

(3) Mort en 1680. Il est également connu sous le nom de Hayashi Shunsai 林春齋. Ecrivain aussi prolifique que son père, il a composé encore d'autres histoires d'ensemble du Japon. La plus considérable est le *Kokushi jitsuroku* 國史實錄, en 90 livres (manuscrit), mais la plus connue est le *Nihon ôdai ichiran* 日本王代一覽 (7 livres ; impr. en 1663), qui a été traduite en français par Titsingh et Klaproth sous le titre de *Annales des Empereurs du Japon*, Paris, 1834, in-4°.

(4) Cet ouvrage, rédigé en chinois et composé sur le modèle du *Tseu tche t'ong kien* 資治通鑑 de Sseu-ma Kouang 司馬光, ne comprend pas moins de 237 livres. On prétend que le seigneur de Mito, Tokugawa Mitsukuni, s'éleva vivement contre les opinions peu orthodoxes des deux auteurs sur l'origine de la famille impériale et que, par suite de son opposition, l'ouvrage ne fut pas imprimé. Il est certain en tous cas que les subventions allouées au « Bureau de l'histoire » furent affectées dans la suite à l'entretien d'étudiants. Le *Tsûgan* a été publié en 1875 par les soins d'Ôtsuki Seishi 大槻誠之 en 84 vol. de petit format.

(5) Dans la 18e année Kwañei (1641), Iemitsu réclama aux daimyô et à ses hatamoto les documents nécessaires pour la compilation de cet ouvrage, dont il confia la réduction à Razan. Il existe sous deux formes, en kana et en kanji ; et chacune des deux parties comprend 186 livres. Le *Keifuden* n'a jamais été imprimé.

tard, par l'ordre d'Ienobu 家宣, le célèbre Arai Hakuseki 新井白石 (1656-1725) composa, sous le titre de *Hankamfu* 藩翰譜, une histoire des daimyats du Japon qui est devenue classique (1), et son *Dokushi yoron* 讀史餘論, qui est le premier essai d'une histoire philosophique des « révolutions » du Japon ( ). Mais l'âge d'or des grandes compilations fut celui du shôgun Ienari 家齊 (1787-1837). Le répertoire généalogique de Hayashi Razan fut remanié, mis à jour, et considérablement augmenté, sous le nom de *Kwansei chôshû shokafu* 寛政重修諸家譜 (3). Hayashi Kô 林衡 (4) composa de 1819 à 1841 une énorme histoire des origines et de la fondation du shôgunat des Tokugawa, le *Chôya kyûbun bôkô* 朝野舊聞裒稿 (5), et surveilla au début la rédaction des annales des dix premiers shôgun de la dynastie, le *Tokugawa jikki* 德川實記 (6), dont le principal auteur fut Narushima Shichoku 成島司直, et qui, commencée en 1809, ne fut terminée qu'en 1849 : ces deux ouvrages, fondés en grande partie sur les documents officiels, présentent un caractère vraiment historiographique. Enfin Narushima Ryôjô 成島艮讓 compila sur le même plan une histoire des shôgun Ashikaga : c'est le *Nochi-kagami* ou *Kôkan* 後鑑 (7). Mais il faut ajouter que les Tokugawa ne songèrent jamais à faire profiter le public des travaux de leurs savants officiels, pas plus qu'à lui ouvrir leurs bibliothèques : c'est seulement depuis leur chute qu'on a pu recueillir le bénéfice du labeur silencieux qui s'était poursuivi pendant deux cent cinquante ans.

A l'exemple du bakufu, la plupart des daimyô prirent à leur service des savants, qu'ils donnaient comme précepteurs à leurs fils, consultaient sur les affaires de l'État, chargeaient de faire des conférences à leurs samurai, de

---

(1) Composé en 1701 (avant qu'Ienobu fût shôgun), il n'été imprimé qu'en 1894-1895 (Tôkyô, 7 vol. in-8o). C'est l'histoire de 337 daimyats depuis 1600 jusqu'à 1680. V. Aston, *Histoire de la littérature japonaise*, p. 239 sqq.

(2) En douze livres. C'est le texte de conférences faites par Arai en présence du shôgun en 1712. Il en existe une ancienne impression en caractères mobiles, et une autre de 1860 (12 vol.).

(3) Exécuté sous la direction de Hotta Settsu no kami Masaatsu 堀田攝津守正敦 par Yashiro Hirokata 屋代弘賢 et cinquante collaborateurs de 1799 (11e année Kwansei) à 1812. Il comprend 1535 livres (manuscrit).

(4) Ou Jussai 述齋 ; mort en 1841.

(5) Manuscrit; 1093 livres. Les 42 premiers retracent les origines de la famille Tokugawa ; les livres 43 à 841 sont consacrés à Ieyasu, et les autres plus particulièrement aux batailles de Sekigahara et d'Ôsaka. C'est moins une histoire qu'un assemblage de textes groupés chronologiquement, avec de brefs résumés: la méthode du *Jikki* et du *Nochi-kagami* est du reste tout à fait la même.

(6) 515 livres, dont 68 de supplément. Resté manuscrit jusqu'à nos jours, il est publié en ce moment dans la collection *Zoku kokushi taikei*, dont il formera les tomes IX à XV.

(7) Ainsi appelé parce qu'il fait suite à l'*Azuma kagami*, histoire du shôgunat de Kamakura. 365 livres. La partie concernant Ashikaga Takauji 足利尊氏 a été publiée par le Naikaku kirokukyoku 內閣記錄局 (Tôkyô, 1889, 5 vol.) L'ouvrage complet formera les tomes VI à VIII du *Zoku taikei*. Il a été rédigé de 1837 à 1853.

rédiger leur correspondance et leur biographie, parfois même d'entreprendre des œuvres d'une portée plus générale. Il serait trop long de mentionner tous ceux de ces seigneurs qui se signalèrent par leur zèle à recueillir les anciens manuscrits et à encourager les recherches historiques. Qu'il suffise de signaler la formation d'une importante bibliothèque d'ouvrages rares par les Maeda 前田 de Kanazawa 金澤 en Kaga 加賀, la rédaction du *Shichô* 史徵 par les soins des seigneurs de Kameyama 龜山 en Tamba 丹波 (1), la publication par Mizuno Tadahide 水野忠央, daimyô de Tanabe 田邊 en Kii 紀伊, du *Tankwaku sôcho* 丹鶴叢書 (2), et aussi la composition par un kuge, Yanagiwara no Motomitsu 柳原紀光, du *Zoku shigushô* 續史愚抄 (3). Mais une place à part doit être faite aux Tokugawa de Mito 水戶 et surtout à Mitsukuni 光圀 (1628-1700). En 1657, il établit dans sa demeure de Edo un bureau d'études, qui fut plus tard appelé le Shôkôkwan 彰考館, où il engagea une véritable armée de savants et de scribes. Il est inutile d'énumérer tous les travaux secondaires, commentaires, généalogies, etc.., qui sortirent de cette officine, à laquelle il consacra chaque année des sommes considérables, et que ses successeurs entretinrent avec la même libéralité: son objet principal en la fondant était de faire écrire, en beau style chinois et sur le plan des *Histoires dynastiques*, une histoire générale du Japon depuis Jimmu 神武 jusqu'à la réunion des deux dynasties du nord et du sud sous Go-Komatsu 後小松. Le résultat de ces travaux fut le *Dai-nihon-shi* 大日本史. A la mort de Mitsukuni, la narration fondamentale, *hongi* 本紀, était entièrement terminée; les biographies, *retsuden* 列傳, furent achevées quelques années plus tard. Ce ne fut cependant qu'en 1851 que le *hongi* et les *retsuden* furent publiés (4). La rédaction des autres parties procéda beaucoup plus lentement, et la publication des monographies, *shi* 志 (5), et des

(1) Un seigneur de la famille qui remplissait des fonctions officielles à Kyôto à la fin du XVIIe siècle y réunit un grand nombre d'anciens textes, qu'il voulait arranger chronologiquement. Il fit exécuter ce travail par Matsuzaki Sukeyuki 松崎祐之. L'ouvrage terminé vers 1730 fut remanié par d'autres savants et publié en 1815 (24 vol.).

(2) C'est une collection d'ouvrages rares, formant 134 volumes. Elle a été imprimée vers 1847, mais est devenue à peu près introuvable. Tankwaku était le nom littéraire de Tadahide.

(3) Motomitsu (1746-1860) regrettait que la rédaction officielle de l'histoire, fonction occupée autrefois à la cour par sa famille, fût tombée en désuétude depuis la guerre d'Ônin; il voulut renouer la tradition en donnant une suite au *Hyakuren-shô*. Son ouvrage, terminé en 1791, embrasse la période 1299-1779, et renferme 81 livres. Resté manuscrit jusqu'à nos jours, il vient d'être imprimé dans le *Zoku taikei*, dont il formera les trois premiers volumes.

(4) Par le huitième daimyô de Mito, Nariaki 齊昭, père du dernier des shôgun. 100 volumes, contenant 243 livres, dont 73 pour le *hongi* et 170 pour les *retsuden*. Il existe une édition en 25 volumes de petit format.

(5) Il a paru jusqu'ici : 1° *Jingi-shi* 神祇志, Shintoïsme (20 vol.); 2° *Shizoku-shi* 氏族志, Familles (12 vol.); 3° *Shokkwan-shi* 職官志, Fonctions (5 vol.); 4° *Shok-*

listes (de fonctionnaires ou de dignitaires), *hyô* 表 (1), n'a commencé qu'en Meiji. Sans parler de l'influence que ses thèses loyalistes exercèrent sur le mouvement des esprits qui aboutit à la restauration impériale, le *Dai-nihon shi* est resté, pour la période qu'il couvre, l'histoire par excellence. En même temps que Mitsukuni faisait rédiger à Edo le *Dai-nihon shi*, il fondait dans sa principauté de Mito, en 1687, le *Shôkô bekkwan* 彰考別館, où une seconde armée de scribes, dirigés par Fujiwara no Tamezane 藤原爲實, entreprenaient la rédaction d'un vaste répertoire des fêtes et des cérémonies de l'ancienne cour impériale, le *Reigi ruiten* 禮儀類典 (2), qui ne fut achevé qu'en 1710 et n'a jamais été imprimé.

Si un grand nombre de daimyô réunirent d'importantes collections d'anciens ouvrages, bien peu songèrent à les rendre accessibles au public, moins encore à les publier. Un samurai de naissance obscure et sans fortune, affligé d'une cécité complète dès ses premières années, Hanawa Hokiichi 塙保己一 (1745-1822), eut le mérite de comprendre que l'impression seule pouvait assurer définitivement la conservation des richesses littéraires du pays et en faire bénéficier tous les savants. De bonne heure, son érudition et sa prodigieuse mémoire l'avaient rendu célèbre. En 1793, sur un terrain et avec une allocation que lui donna le bakufu, il fonda à Edo une école ou plutôt un séminaire d'études appelé Wagaku kôdansho 和學講談所, où, avec ses disciples que son zèle animait, il poursuivit pendant une quinzaine d'années un labeur acharné. Nous aurons à mentionner au cours de cette étude nombre d'éditions spéciales d'ouvrages historiques ou juridiques qui sortirent de cette école. C'est sur des travaux plus considérables qu'est fondée la gloire de Hanawa. Il réunit, au prix de recherches patientes, une collection de 1270 ouvrages ou fragments d'ouvrages encore manuscrits qu'il classa par matières en 26 sections, répartit en 530 livres et publia en 665 volumes sous le titre de *Gunsho ruiju* 群書類從. L'impression ne fut terminée qu'en 1819. Mais dans l'intervalle, Hanawa recueillit peu à peu 2103 autres ouvrages, dont il fit 1000 livres et qu'il classa sur le même plan. A cette nouvelle collection, plus considérable encore que la première, il donna le titre de *Zoku gunsho ruiju* 續群書類從: le temps et l'argent lui manquèrent également pour la publier, et elle est restée manuscrite jusqu'à nos jours. Ces deux compilations sont les seuls ouvrages de ce genre antérieurs à Meiji que le Japon puisse opposer aux grands *ts'ong-chou*

---

kwa-shi 食貨志, Vie économique (14 vol.); 5° *Reigaku-shi* 禮樂志, étiquette et cérémonies (10 vol.); 6° *Hei-shi* 兵志, Armée, et 7° *Keihô-shi* 刑法志, Pénalités (3 vol.); 8° *Inyô-shi* 陰陽志, Divination (3 vol.).

(1) *Kuge-hyô* 公卿表, Liste des kuge (7 vol.), et *Shinren nizô hyô* 臣連二造表, Liste des omi et des muraji (2 vol.).

(2) 515 livres. Livres 1-215, *Nenyû gyôji* 年中行事, Cérémonies régulières annuelles; l. 216-484, Cérémonies spéciales et irrégulières; l. 485-495, Réunions poétiques; l. 496-510, Musique, réjouissances, deuil; l. 511-515, Illustrations et table.

叢書 de la Chine. Les textes historiques ou touchant de plus ou moins près à l'histoire y sont très nombreux. Ce n'est pas du reste le seul service que Hanawa ait rendu à l'histoire: sans parler de deux volumineuses compilations relatives aux familles féodales, le *Kaki* 家記 (178 livres) et le *Buke myômoku shô* 武家名目抄 (700 livres), il avait formé le projet de distribuer tous les textes historiques connus de lui par ordre d'années, de mois et de jours. Il ne put achever cette œuvre gigantesque: le *Shiryô* 史料 va seulement du règne de Uda 宇多 à celui de Go-Ichijô 後一條 (889-1036); ses 450 livres, encore manuscrits, ne couvrent ainsi qu'une période d'un siècle et demi. La tentative, comme nous le verrons, a été reprise de nos jours.

Les savants officiels du bakufu et des daimyô étaient tous des kangakusha 漢學者: imbus d'idées chinoises, ils cherchaient en Chine leurs modèles et leur philosophie, et même écrivaient presque toujours en chinois. Mitsukuni lui-même, tout loyaliste qu'il fût et malgré les encouragements qu'il donna au prêtre Keichû 契沖 (1), voulut que son *Dai-nihon shi* fût écrit dans cette langue. Par ses volumineuses publications, Hanawa a contribué sans doute puissamment au réveil des études japonaises, mais il n'y prit pas une part directe. Pendant ce temps, sous l'influence de pionniers comme Keichû (1640-1701), Kada no Azumamaro 荷田春滿 (1668-1736) et surtout Kamo no Mabuchi 加茂眞淵 (1697-1769), une école de savants était née, dont le but était de réagir contre l'influence chinoise et de revenir aux anciennes traditions du pays et à la pureté du Shintô primitif (2). Avec Mabuchi, les grands noms de l'école furent Motoori Norinaga 本居宣長 (1730-1801), le plus illustre de tous, Hirata Atsutane 平田篤胤 (1776-1843), Ban Nobutomo 伴信友 (1773-1846), Tachibana no Moribe 橘守部 (1762-1831) et Suzuki Shigetane 鈴木重胤 (1812-1863). Préoccupés de remettre en honneur les plus anciens livres du Japon, et surtout ceux qui étaient relatifs à la mythologie nationale, ils dépensèrent une érudition et une sagacité merveilleuses à les élucider. Le *Kojiki-den* de Motoori, le *Koshi-den* de Hirata, les commentaires encore manuscrits de Suzuki sur le *Nihonshoki* et les *Norito* sont des monuments de science comparables à ce que l'Occident a produit de plus remarquable. Mais l'objet même qui animait, du moins au début, ces wagakusha 和學者, — le désir de restituer dans leur intégrité la religion et les traditions indigènes du Japon —, s'il a fait d'eux de grands

(1) Mitsukuni l'invita plusieurs fois, vainement, à venir vivre auprès de lui; et Kei-chû composa pour lui son commentaire du *Manyôshû* 萬葉集.

(2) Sur cette école, v. E. Satow, *The revival of pure Shintau* (Trans. As. Soc. of Japan, 1875, t. III, Supplément). L'étude de M. Satow porte naturellement surtout sur Mabuchi, Motoori et Hirata, les trois écrivains qui portèrent au plus haut degré le fanatisme shintoïque, beaucoup moins apparent chez les wagakusha ultérieurs. V. aussi *Kokugaku-shi gairon* 國學史概論, par Haga Yaichi 芳賀矢一 (Tôkyô, 1900, in-8°, 110 pp.).

philologues et de grands érudits, les a empêchés en même temps de faire vraiment œuvre d'historiens. L'esprit critique, dont leurs adversaires de l'école chinoise étaient abondamment pourvus, leur faisait entièrement défaut (1), et c'est en théologiens plus qu'en historiens qu'ils ont traité les textes de l'antiquité japonaise. Leur honneur est d'avoir préparé et inauguré ce travail d'édition et de commentaire des ouvrages anciens, qui s'est poursuivi si brillamment depuis la Restauration.

C'est en effet sous le régime nouveau que la renaissance des études historiques, commencée depuis deux siècles, a porté tous ses fruits. Le développement remarquable de l'instruction, la multiplication des écoles et des bibliothèques, l'influence de la science européenne, l'abolition d'une censure ombrageuse et arbitraire, l'introduction des fontes de caractères d'impression, la mise au jour des archives des familles daimyales dépossédées, le désir aussi de dresser le bilan de ce glorieux passé qui venait de disparaître à jamais, donnèrent un nouvel élan au mouvement de publication et d'étude des textes historiques. Tout n'a pas encore été publié, il s'en faut : mais l'œuvre accomplie dans ces trente dernières années, tant par l'initiative gouvernementale que par l'initiative privée, a été considérable. On ne se borna pas à exhumer, à publier et à commenter. L'étude raisonnée et critique de l'histoire, à peine ébauchée jusque-là, fut entreprise avec ardeur. Au commencement de Meiji, des érudits de premier ordre, comme Kurita Hiroshi 栗田寬, Konakamura Kiyonori 小中村清巨 et Iida Takesoto 飯田武郷, pour ne citer que les plus illustres d'entre les morts, continuèrent dignement, avec moins de préventions et autant de savoir, la tradition des grands wagakusha de la période précédente. Ces savants de l'ancienne école s'étaient groupés dans une société, le Kwôten kôkyu-jo 皇典講究所, dont le Bulletin (*Kôen* 講演) parut régulièrement de 1889 à 1896 (2). C'est la Société d'histoire, Shigakkwai 史學會, qui dirige aujourd'hui le mouvement des études historiques au Japon : composée en général de membres plus jeunes et ayant reçu pour la plupart une culture européenne, elle publie mensuellement, depuis décembre 1889, une revue, *Shigaku zasshi* 史學雜誌, très comparable aux revues européennes du même genre. Il faut mentionner aussi, en

(1) Pour se rendre compte de la différence, il suffit de comparer le fidéisme bigot d'un Motoori ou d'un Hirata avec l'indépendance d'esprit dont faisait preuve Hayashi Razan, qui ne craignait pas, dans son *Tsûgan*, d'admettre la théorie d'ailleurs absurde de l'origine chinoise des mikado, ou avec le rationalisme d'Arai Hakuseki, qui, dans son *Koshi-tsû* 古史通, tentait d'appliquer une méthode évhémérique à l'élucidation des mythes du Shintô. Rien de plus instructif à cet égard que la controverse de Motoori et d'un certain Ichikawa Tatsumaro, que M. Satow a résumée (*op. cit.*, pp. 29-35).

(2) On réimprime en ce moment les principales études parues dans ce Bulletin, en les répartissant par matière. Deux volumes ont déjà paru : *Hôsei ronsan* 法制論纂 et *Kokushi ronsan* 國史論纂, Tôkyô, 1903, 2 vol. in-8°, 1446 et 1586 pp.

bonne place, la part prise à ce mouvement par le Département de compilation historique, Shiryô hensangakari 史料編纂掛, rattaché à l'Université de Tôkyô, et qui a pris en 1888 la place de l'ancien Shûshi-kyoku 修史局 du Ministère.

III. — L'objet de cette étude n'est pas d'énumérer les travaux critiques dont les premières périodes du Japon ont été l'objet, mais seulement les textes originaux grâce auxquels on peut écrire leur histoire. Nous signalerons à leur place les éditions et les commentaires de ces différents textes. Bornons-nous à mentionner ici les collections, presque toutes récentes, où ils ont été réunis en grand nombre.

1° *Gunsho ruiju* (1270 ouvrages répartis en 530 livres). Nous avons déjà parlé de l'édition originale en 665 volumes de cette importante collection due à Hanawa Hokiichi. La maison Keizai zasshi sha 經濟雜誌社 l'a réimprimée récemment en 19 volumes in-8° de forme européenne (1893-1894) : une seconde édition de cette réimpression, condensée en 18 volumes, a paru depuis, et une troisième est en préparation. Nous citerons cette collection sous le titre de *Ruiju*, et en renvoyant au numéro du livre (1). La même maison a publié en 1902 un volume additionnel, contenant une table par ordre de livres et un index par ordre des go-jû on du *Gunsho ruiju* et du *Zoku gunsho ruiju*, de brèves notices sur tous les ouvrages de la première collection, et une biographie de Hanawa.

2° *Zoku gunsho ruiju* (2103 ouvrages répartis en 1000 livres et formant 1185 volumes dans le manuscrit original). La maison Keizai zasshi sha a entrepris la publication de cette collection en 1901 : mais trois volumes seulement, sur trente ou quarante, ont paru jusqu'ici. Cité sous le titre de *Zoku ruiju*, avec renvoi au numéro du livre.

3° *Tankwaku sôsho* (44 ouvrages en 154 volumes) de Mizuno Tadahide (vers 1847).

4° *Sonsai sôsho* 存採叢書 (42 ouvrages en 130 volumes, dont 1 de table), publié par Kondô Keizô 近藤圭造 de 1880 à 1887. Il y a dans le nombre plusieurs ouvrages historiques.

5° *Shiseki shûran* 史籍集覽, publié par Kondô Heijô 近藤瓶城 de 1881 à 1885 (460 vol. de forme japonaise) ; édition revue et augmentée par Kondô Keizô, Tôkyô, 1900-1903, 33 vol. in-8°, dont un de table et d'index, avec de brèves notices. Les 464 ouvrages de cette collection appartiennent presque tous à la période féodale. Cité sous le titre de *Shûran*, et d'après la nouvelle édition.

---

(1) Les renvois que je ferai occasionnellement aux volumes et aux pages se rapportent à la 1re réimpression en 19 volumes de 1893-1894.

6° *Zoku shiseki shûran* 續史籍集覽, publié par Kondô Heijô de 1893 à 1895 (65 vol. de forme japonaise). Cette collection renferme 56 ouvrages différents. Citée sous le titre de *Zoku shûran*.

7° *Shiryô tsûshin sôshi* 史料通信叢誌, Tôkyo, publié par Kondô Heijô de 1893 à 1897, Tôkyô, 28 vol. in-8°, renfermant 1580 documents ou notices qui concernent l'histoire locale des différentes provinces du Japon.

8° *Shintô sôsho* 神道叢書, publié à Tôkyô par la société Jingûkyô-in 神宮教院 de 1896 à 1898, 8 vol. in-8°. Recueil d'ouvrages relatifs au Shintoïsme.

9° *Kokushi taikei* 國史大系, publié par la maison Keizai zasshi sha, Tôkyô, 1897-1901, 17 vol. in-8°. Cette collection de 34 ouvrages contient les textes historiques, juridiques et administratifs les plus importants que nous ayons conservés de la période qui va des origines au shôgunat de Kamakura. Cité sous le titre de *Taikei*.

10° *Zoku kokushi taikei* 續國史大系, publié par la même maison depuis 1902. La collection formera 15 vol. in-8°, dont 10 ont déjà paru, et renfermera quatre grandes chroniques en chinois, qui couvrent toute l'histoire de l'époque féodale. Cité sous le titre de *Zoku taikei*.

11° *Shiryô taikwan* 史料大觀, publié depuis 1898 en vol. in-4° par la maison Tetsugaku shoin 哲學書院, sous la direction de feu Kurita Hiroshi, de Kurokawa Mayori 黑川眞賴, de Kosugi Onson 小杉榲邨 et de Inoue Yorikuni 井上賴圀. Cette collection, dont quatre volumes seulement ont paru jusqu'ici, doit comprendre 62 ouvrages, tous inédits, pour la majeure partie des mémoires du moyen âge.

12° *Kojitsu sôsho* 故實叢書, édité par Imaizumi Sadasuke 今泉定介; Tôkyô, Kôbunkwan 弘文館; 2 séries, formant 69 volumes, et comprenant 18 ouvrages relatifs aux mœurs, aux coutumes, etc. Une troisième série est en cours de publication.

A ces collections de textes, il faut joindre des compilations d'un caractère un peu différent, où les textes sont distribués et classés soit d'après les sujets, soit d'après l'ordre chronologique.

13° *Koji ruien* 古事類苑, publié depuis 1897 par le Jingû shichô 神宮司廳, en vol. in-4°; sur trente-six parties, neuf ont déjà paru, qui forment 16 volumes. Cet ouvrage veut être une Encyclopédie complète, et faite uniquement de textes soigneusement classés, des mœurs et des institutions du Japon depuis les origines jusqu'à Meiji.

14° *Dai-Nihon komonjo* 大日本古文書, publié depuis 1901 par le Shiryô hensangakari de l'Université de Tôkyô, en volumes in-8°. C'est un recueil de documents et papiers d'archives de toutes sortes, destinés à servir à l'histoire du Japon, et arrangés chronologiquement. Le Hensangakari aurait réuni près de 100.000 documents destinés à cet ouvrage, qui doit former 200 volumes. Quatre ont paru jusqu'ici (702-761).

15° *Dai-Nihon shiryô* 大日本史料, publié par la même institution depuis 1901, en vol. in-8°. Cet ouvrage, conçu sur le plan du *Shiryô* de Hanawa, est une histoire du Japon faite uniquement de textes arrangés par ordre d'années, de mois et de jours. Il doit comprendre environ 300 volumes. Huit ont déjà paru: Partie IV, t. I (déc. 1185-oct. 1187); Partie VI, t. I, II et III (juin 1333-déc. 1336); Partie XII, t. I à IV (avril 1604-sept. 1607).

Enfin on peut ajouter à cette liste le

16° *Ishô Nihon-den* 異稱日本傳, par Matsushita Kenrin 松下見林; Ôsaka, 1693, 3 parties en 15 volumes. Bien qu'il ait été réimprimé dans le *Shiseki shûran* (t. XX), ce livre mérite une mention à part: c'est en effet le recueil de tous les textes chinois et coréens relatifs au Japon que Matsushita a pu réunir, accompagnés d'un utile commentaire. Mais, bien que Matsushita ait cité 127 ouvrages différents, il s'en faut que son recueil épuise le sujet (1).

II

LES ORIGINES DE L'ÉCRITURE ET DE L'HISTOIRE

I. — Les Japonais ne furent pas les premiers habitants du pays qu'ils occupent aujourd'hui. Arrivés dans l'Archipel à une date qu'il est encore impossible de fixer exactement, mais qui est certainement antérieure de plusieurs siècles à l'ère chrétienne, ils eurent à conquérir le terrain pied à pied, en refoulant sans cesse vers le Nord un peuple qui y était établi avant eux, et dont les derniers représentants, les Ainu, sont cantonnés aujourd'hui dans le Hokkaidô, dans Sakhalin et dans quelques îles avoisinantes. Ces Ainu, ou Emishi 蝦夷, couvraient alors non seulement toute la surface de l'île principale, mais aussi l'île méridionale de Kyushû, comme des raisons de nomenclature géographique le prouvent suffisamment (2). Au VIIe siècle de notre ère, nous les trouvons encore en possession de la partie septentrionale du Hondo, et les anciennes histoires japonaises, notamment le *Nihongi*, nous laissent soupçonner que leur état de civilisation était bien supérieur alors à ce qu'il est aujourd'hui. Leur expulsion à peu près complète du Hondo demanda encore plusieurs siècles. Il est question en outre à maintes reprises dans le *Kojiki* et le

---

(1) Il existe plusieurs autres recueils qui peuvent servir à compléter celui-ci. M. Hagino Yoshiyuki 萩野由之 en a cité et analysé dix dans un article consacré à ce sujet (*Ishô Nihon-den kô* 異稱日本傳考, in *Kokushi ronsan*, pp. 281-288).

(2) V. *The Language, Mythology and geographical Nomenclature of Japan, viewed in the light of Aino Studies*, par B. H. Chamberlain (Mem. of the Literat. Coll. Imper. Univers. of Japan. N° 1. Tôkyô, 1887, gr. in-8°). M. Ch. a donné en appendice au volume *A Catalogue of books relating to Yezo and the Ainos*, qui était très complet à la date, et qu'il serait bien désirable de mettre à jour.

Nihongi d'une peuplade établie dans le Sud de Kyushû, que le héros légendaire, Yamato-dake no Mikoto 日本武尊, aurait définitivement soumise vers la fin du Ier siècle : mais on ne sait guère si ces Kumaso 熊襲 étaient une principauté japonaise turbulente et à peu près indépendante, ou une tribu ainu séparée par la conquête du reste de la race, ou une peuplade apparentée à une peuplade coréenne, ou enfin des « Koropokguru ». Qu'il faille du reste identifier ou non les Kumaso avec les Koropokguru, il est généralement admis que les Ainu eux-mêmes ont été précédés d'une race dont ils ont du reste conservé le souvenir et qu'ils ont baptisée du nom de Koropokguru, c'est-à-dire « d'habitants des fosses ». Sur toute l'étendue du Japon, on a découvert des vestiges de cette race (1), de plus en plus nombreux et de plus en plus récents à mesure qu'on remonte vers le nord, comme s'ils y avaient été refoulés peu à peu par les Ainu, chassés eux-mêmes par l'invasion japonaise. Leur présence sur le sol japonais à une époque historique serait établie, s'il était possible de les assimiler avec les Tsuchigumo 蜘蛛, dont il est fait mention dans le *Kojiki*, le *Nihongi* et les *Fudoki*, ou encore avec les Kumaso. Peut-on du moins les rattacher à des races encore existantes? M. Tsuboi Shôgorô (2) les identifie aux Esquimaux pour des raisons multiples et assez spécieuses ; d'autres voient dans les Kurilsky de Shikotan et d'îlots voisins (3) leurs derniers descendants ; l'hypothèse a même été soutenue qu'ils n'étaient au fond pas autre chose que des Ainu (4). Et toutes ces questions ne sont sans doute pas insolubles : mais elles relèvent à peu près exclusivement de l'anthropologie et de la préhistorique, et l'examen des textes historiques ne peut contribuer que pour une bien faible part à les éclaircir.

L'origine même des Japonais n'est pas enveloppée d'une moins épaisse obscurité (5). Il est bien certain que la race n'est pas absolument homogène. Sans

---

(1) V. *Nihon sekki-jidai jimmin ibutsu hakken chimei-hyô* 日本石器時代人民遺物發見地名表, par Tsuboi Shôgorô 坪井正五郎. Tôkyô, 1898, in-8°. C'est le catalogue des vestiges laissés par ces hypothétiques Koropokguru. Pour une description d'ensemble de ces différentes catégories d'objets, v. *Nihon kôkogaku* 日本考古學, par Yagi Shôzaburô 八木奘三郎, t. I (先史時代), Tôkyô, 1898, in-8°, 170 pp.

(2) Ses remarquables études sont dispersées dans plusieurs revues, mais notamment dans le « Journal de la Société d'Anthropologie de Tôkyô », *Tôkyô jinruigakkwai zasshi* 東京人類學會雜誌, dont il est à présent le directeur. Cette revue, qui paraît mensuellement depuis 1886, constitue le plus riche répertoire d'études que nous ayons sur l'anthropologie japonaise.

(3) Sur ces Kurilsky, v. le récent livre de Torii Ryûzô 鳥居龍藏, *Chishima Ainu* 千島アイヌ, Tôkyô, 1903, in-8°, 210 pp.

(4) Elle vient d'être défendue avec force par M. Y. Koganei, *Ueber die Urbewohner von Japan* (Mitt. der deutsch. Gesellsch. Ost-Asiens, t. IX, part. 3, 1903, pp. 297-329). Dans les notes de cet article, on trouvera la liste des principaux travaux européens et japonais sur la question.

(5) Sur les races qui ont précédé les Japonais et sur la race japonaise elle-même, v. le récent livre de Numada Yorisuke 沼田頼輔, *Nihon jinshû shinron* 日本人種新論, Tôkyô, 1903, in-8°, 243 pp.

parler des nombreuses immigrations de Coréens et de Chinois, qui se produisirent surtout à partir du VIe siècle et dont le *Nihongi* et le *Seishiroku* nous permettent de deviner l'importance, mais qui en somme ne modifièrent pas le caractère foncièrement mongolique de la race, les Japonais n'ont jamais manifesté aucune répugnance à se mêler par le mariage à d'autres races : et ils durent s'allier aux habitants primitifs du pays, comme ils s'allient encore aux Ainu du Hokkaidô. Si d'autre part ils appartiennent incontestablement à la grande famille mongolique ou malayo-mongolique, on sait moins à quelles branches de ce vaste groupe il faut les rattacher. Cependant des raisons de divers ordres, — des raisons anthropologiques : la coexistence de deux types physiques aisément reconnaissables (1), des raisons mythologiques : la juxtaposition dans les mythes du Shintô de deux cycles légendaires ayant des centres géographiques distincts (2) —, portent à croire que la race actuelle est le résultat de la fusion de deux courants d'immigration qui se seraient produits l'un par le sud (Kyushû), l'autre par le nord-ouest (Izumo). De ces deux courants, l'un passa certainement par la Corée ; l'autre, mais ce point est beaucoup plus douteux, eut peut-être une origine plus méridionale, et malaise (3). Quoi qu'il en soit, ce sont là encore des questions sur lesquelles les textes historiques ne peuvent jeter que bien peu de lumière, et dont la solution sera donnée par d'autres disciplines que le dépouillement des documents écrits. Au moment en effet où ils commencèrent à écrire leur histoire, les Japonais avaient depuis longtemps perdu tout souvenir de leurs origines et se croyaient aborigènes de l'archipel. Leurs mythes religieux, apportés sans doute en grande partie d'une terre étrangère, ne présentaient plus aucun vestige de leur localisation primitive et avaient fini par s'incorporer au sol même du Japon. Au cours de la longue période d'isolement insulaire où la forme nouvelle de ces mythes s'élabora, les Japonais en vinrent à oublier à peu près complètement l'existence d'autres pays et d'autres hommes. Le Japon, à leurs yeux,

---

(1) V. les études du Dr. E. Baelz, *Die körperlichen Eigenschaften der Japaner* (Mitt. der deutsch. Gesellsch., t. III, part. 28, et t. IV, part. 32), et *Menschen-Rassen Ostasiens mit specieller Rücksicht auf Japan* (Verh. der Berl. Gesellsch. für Anthropol. etc., 1901, pp. 166-189 et 202-220).

(2) V. l'Introduction de M. Chamberlain à sa traduction du *Kojiki*, section V.

(3) Depuis les recherches de M. Chamberlain sur la langue des îles Ryûkyû 琉球 (*Essay in aid of a Grammar and Dictionary of the Luchuan Language*, Trans. As. Soc. of Japan, Suppl. au t. XXIII, 1895, 272 pp.), on peut admettre, sans rien préjuger du reste sur la race des habitants des Ryûkyû, que l'un de ces courants dut traverser ces îles avant de parvenir au Japon. Mais, malgré le singulier crochet qu'une pareille hypothèse suppose, ce courant avait certainement une origine coréenne, et non pas méridionale : car la langue des Ryûkyû, très proche parente du japonais, appartient à la famille ouralo-altaïque. En laissant de côté les arguments anthropologiques, la question ne pourrait être tranchée en faveur de l'origine malaise de l'un des deux courants, que si, dans la mythologie disparate du Shintô et dans la contexture ouralo-altaïque de la langue, on pouvait discerner avec certitude des éléments spécifiquement malais. Cette étude comparative n'a pas encore été entreprise. C'est un des cas très rares où, a priori, la linguistique peut contribuer efficacement à la solution d'un problème d'ethnographie.

devint le monde. Et même entre l'histoire de leurs dieux et l'histoire du peuple japonais, ils ne virent aucune solution de continuité. Un jour les dieux du ciel descendirent sur la terre ; et les dieux terrestres eurent pour rejetons directs les empereurs : lignée divine, dont toutes les autres familles sont les branches collatérales. Ainsi le Japon est non seulement le monde, il est encore le pays des dieux, *kami no kuni* 神國. Telle est la croyance exclusive et altière qui éclate dans les livres mythologiques du *Kojiki* et du *Nihongi* et dans les vieux rituels du Shintô, qui, imposée de nouveau à la nation par les érudits patriotes du XVIIIe siècle, fut érigée par la restauration de Meiji en vérité officielle, et qui survit encore, chez des esprits très cultivés, curieusement juxtaposée à des idées très précises, et parfaitement incompatibles, sur l'anthropologie générale et l'histoire universelle.

II. — Une telle croyance prouve assez que les Japonais ne connurent l'écriture et ne rédigèrent leurs premières annales que de longs siècles après leur arrivée dans l'Archipel. Qu'ils n'avaient pas, avant l'introduction des caractères chinois, d'écriture nationale, et que les soi-disants « caractères des âges divins », *shindai no ji* 神代字, sont une flagrante et très récente supercherie, c'est une proposition qui ne mérite même plus d'être discutée. Les vagues relations qui existèrent entre le Japon et les Wei 魏 au milieu du IIIe siècle (1), du temps de l'Impératrice Jingô 神功后皇, la Pei-mi-hou (Himeko) 卑彌呼 des histoires chinoises, furent trop peu suivies et trop vite interrompues pour donner au Japon une écriture et même pour laisser un souvenir dans son histoire (2). Dans les grands tumuli funéraires,

(1) Le Japon eut déjà des relations avec la Chine sous les Han postérieurs en 57 et en 107 (*Heou han chou* 後漢書, k. CXIX, 東夷列傳 LXXV) : encore, dans le premier cas au moins, s'agissait-il d'un roitelet de Kyushû, et non du « roi » du Yamato. Les relations de la Chine avec la « reine » du Yamato signalées par le *Wei tche* 魏志 (XXX, 倭人傳) se rapportent aux années 238, 240, 243, 245 et 247. Pei-mi-hou meurt là-dessus, en 247 ou 248, selon l'histoire des Wei, et le roi qui lui succéda dut céder presque aussitôt la place à une princesse âgée de 13 ans, parente de Pei-mi-hou. Le *Nihongi* ignore ces évènements et prolonge le règne de Jingô jusqu'à l'année 269. D'après les histoires chinoises, le Japon aurait encore envoyé une ambassade en Chine en l'année 265, sous le règne de Wou Ti 武帝, des Tsin occidentaux 西晉. Puis toutes relations cessent apparemment jusqu'au règne de An Ti 安帝, des Tsin orientaux 東晉, (397-419). Au ve siècle, elles furent assez actives, et le *Nihongi* en a conservé le souvenir.

(2) La première mention qu'il y ait *dans le texte même* du *Nihongi* de relations avec la Chine se trouve sous les années 306-310 (traduction Aston, t. I, p. 269, 281) : mais l'ambassadeur, Achi no Omi, est un Coréen tout récemment naturalisé, dont il y a, comme nous le verrons, des raisons péremptoires de reporter à 120 ans plus tard l'arrivée au Japon. Avec cette correction, la date du *Nihongi* s'accorderait assez bien avec celle que donnent les histoires chinoises (v. *Song chou* 宋書, k. XCVII, 列傳 LVII, 夷蠻) pour le rétablissement des rapports entre les deux pays. Il est vrai qu'on trouve cités dans le *Nihongi*, sous les années 239, 240 et 243, les passages du *Wei tche* relatifs aux rapports du Japon et de la Chine (Aston, t. I, pp. 245-246), et, sous l'année 266, un passage analogue d'un livre de la dynastie Tsin (ib., ib., p. 253). Mais, bien que M. Aston ne donne aucune indication à ce

qui couvrent toute une partie du Japon, et dont les fouilles ont donné à d'autres égards une si riche moisson archéologique, on n'a pas trouvé une seule inscription (1). Du reste, ce n'est pas directement de la Chine, mais

sujet, il faut noter que ces passages, les seuls de l'ouvrage où un livre chinois soit expressément cités, sont des interpolations certaines, et probablement très récentes, que rejettent les meilleurs commentateurs japonais, par exemple Kawamura et Iida : ils ne se trouvent pas au surplus dans les textes les plus anciens. Je suis persuadé que les auteurs du *Nihongi* n'ont pas connu le *Wei tche*, et le fait, comme on va le voir, a son importance. Ils ont certainement connu des histoires plus récentes, notamment le *Souei chou* 隋書 (Aston, t. I, pp. 371, 376) : mais d'abord, c'est sous les Souei que le Japon avait noué des relations très intimes avec la Chine ; le *Souei chou*, de plus, avait été compilé au VIIe siècle par un Empereur T'ang et le Japon entretenait avec les T'ang les rapports étroits inaugurés sous la dynastie précédente ; et enfin, sur les points concernant les relations des deux pays, il n'y a aucun désaccord sérieux entre le *Souei chou* et le *Nihongi*. La première mention authentique du *Wei tche* dans un texte japonais se trouve dans le *Shoku Nihongi*, sous l'année 769 (l. XXX ; in *Taikei*, t. II, p. 515) : à cette date, le Dazaifu 太宰府, c'est-à-dire le gouvernement de Kyushû, réclame au gouvernement central des exemplaires de divers livres chinois, entre autres du *San kouo tche* 三國志, dont le *Wei tche* fait partie. D'autre part, le *Wei tche* ne semble pas avoir joui d'une grande célébrité. Tandis que les trois histoires classiques, les *San-shi* 三史, c'est-à-dire le *Che ki* 史記 et les deux *Han chou*, et même, occasionnellement, le *Tsin chou* 晉書 et le *Nan che* 南史, étaient l'objet à la cour de commentaires officiels (v. à ce sujet les textes réunis dans le *Koji ruien*, Partie des Belles-Lettres 文學部, t. II, pp. 847-850), il n'y a pas d'exemple que cet honneur ait jamais été fait à l'un quelconque des *San kouo tche*. Mais ce ne sont là encore que des présomptions : voici une preuve. Jusqu'au Ve siècle de notre ère, la chronologie japonaise est extrêmement incertaine et arbitraire. Or il se trouve que la première moitié du règne de Jingô est datée exactement, et placée dans les premières décades du IIIe siècle. Cela tient manifestement à ce que les auteurs du *Nihongi* ont connu le *Heou han shou*, auquel ils ont fait du reste plus d'emprunts qu'à aucun autre ouvrage chinois (Aston, t. I, pp. 333, 399 ; Florenz, *Japan. Annalen*, pp. 2. 132, 211, 333). En effet, dans la partie de cette histoire consacrée au Japon, il est assez longuement question de Jingô (Pei-mi-hou), qui était « reine » du Yamato depuis une trentaine d'années, lorsque la dynastie des Han prit fin (220). Cette date constituait pour les compilateurs du *Nihongi*, en quête d'une chronologie, un point de repère assuré : peut-être même est-ce la connaissance de ce texte qui les détermina à faire de Jingô une impératrice régnante, tandis que dans la narration contemporaine du *Kojiki*, faite uniquement d'après les traditions indigènes, son règne n'est pas compté séparément. Or depuis l'année 220 jusqu'à l'année 400 environ, les Japonais manquaient absolument de toute donnée précise pour établir leur chronologie : et ils avaient même très peu de traditions sur cette période, qui ne semble pas avoir été fertile en événements. Ils remplirent cet intervalle, comme l'a montré M. Aston (*Early Japanese History*, Trans. As. Soc of Japan, 1888, t. XVI, part. 1, pp. 39-75), d'une part en y transportant des récits coréens antidatés de 120 ans, et d'autre part en prolongeant dans des proportions invraisemblables les règnes de Jingô, qu'ils font mourir en 269, à 100 ans, d'Ôjin 應神 (m. en 310 à 110 ans) et de Nintoku 仁德 (m. en 399 après un règne de 89 ans). Mais, s'ils avaient connu le texte si précis du *Wei tche* qui place en 247 ou en 248 la mort de Pei-mi-hou, ils n'auraient certainement pas pris avec la chronologie une pareille liberté.

(1) Sur ces tumuli et les objets qu'on y a découverts, v. le *Nihon kôkogaku* de Yagi Shôzaburô, mentionné plus haut, t. II (原史時代), Tôkyô, 1899, in-8°, 342 pp. ; le *Kôko benran* 考古便覽 du même auteur, Tôkyô, 1902, in-8°, 370 pp. ; et l'album *Nihon kôko zufu* 日本考古圖譜, de Numada Yorisuke 沼田頼輔 et Ôno Ungwai 大野雲外, Tôkyô, 1898, 36 pp. in-f°, accompagné d'une notice explicative (*kaisetsu* 解說)

médiatement par la Corée, et surtout par le petit royaume de Kudara 百濟 (cor.: Pak-tche), que le Japon devait recevoir, au commencement du Vᵉ siècle, son écriture, en même temps que les premiers éléments de sa civilisation.

Bien qu'il y ait eu sans doute antérieurement des étrangers établis au Japon qui avaient quelque connaissance de l'écriture et grâce auxquels il était possible de communiquer avec les pays voisins, cependant l'importance que les plus anciennes histoires japonaises attachent à l'arrivée presque simultanée de trois savants coréens, Ajiki 阿直岐, Wani 王仁 et Achi no Omi 阿知使主, prouve assez que c'est par ces savants que l'écriture fut véritablement introduite au Japon.

Mais à quelle époque se produisit cet événement? Le *Kojiki* (1), qui n'a pas de chronologie précise, le place au temps du roi de Kudara Shô-ko 肖古 (2), qui, d'après le *Tong kouk t'ong kam* 東國通鑑 (3), régna de 346 à 375. Une pareille date n'a en soi rien d'invraisemblable, puisque d'après un passage du *Sam kouk sa keui* 三國史記 (4), c'est sous le règne de ce souverain que l'usage de l'écriture se répandit en Kudara. Cependant le *Nihongi* nous autorise à la reporter quelques années plus tard. Il place en effet l'arrivée de de ces trois savants respectivement en 284, en 285, et en 287 ( ) : mais il ajoute que le roi de Kudara A-wa 阿花 mourut l'année même de l'arrivée de Wani. Or, d'après le *T'ong kam*, ce roi mourut, non pas en 285, mais en 405, c'est-à-dire exactement 120 ans plus tard ; et ce passage est ainsi l'un de ceux où les évènements relatifs à la Corée ont été antidatés de deux cycles sexagénaires, Il faut donc conclure avec M. Aston, à qui revient l'honneur d'avoir fait le premier cette démonstration (6), que Wani n'arriva au Japon qu'en 405. Aux raisons données par M. Aston, on peut du reste en ajouter quelques autres. Le *Nihongi* mentionne pour la première fois l'envoi d'une ambassade en Chine sous les

---

de 56 pp. Notons en passant qu'un grand nombre de ces tumuli ont dû être antidatés par les archéologues japonais. Suivant le *Nihongi* (Aston, t. I, p. 181), c'est en l'an III de notre ère que des figures en terre auraient été substituées aux serviteurs que l'on immolait aux funérailles des grands personnages, et c'est sur cette donnée que les archéologues ont travaillé. Mais le *Wei tche* nous apprend qu'au moment de la mort de Pei-mi-hou, c'est à-dire au milieu du IIIᵉ siècle, la coutume des sacrifices humains sur les tombes des empereurs était encore en pleine vigueur. L'absence de toute inscription dans les tumuli n'en devient que plus significative.

(1) Tr. Chamberlain, p. 252.

(2) Le *Kojiki* écrit 照古. Le *Nihongi*, qui cite souvent le nom de ce souverain, l'écrit en général 肖古.

(3) Histoire coréenne composée en 1485, d'après des documents beaucoup plus anciens. V. Courant, *Bibliographie coréenne*, nº 1851 (t. II, p. 292).

(4) Histoire coréenne composée en 1145. V. Courant, *loc. cit.*, nº 1835 (t. II, p. 285). Le passage en question est cité par M. Courant dans son Introduction (t. I, p. LXX).

(5) Tr. Aston, t. I, pp. 261, 262, 264.

(6) *Early Japanese History*.

années 306-310 (1), et il nous apprend que ce furent Achi no Omi et son fils qui la conduisirent : or si l'on reporte cette date à 120 ans plus tard, on trouvera qu'elle correspond à peu près exactement à celle qu'assignent les histoires chinoises au rétablissement des relations diplomatiques entre les deux pays, interrompues depuis le milieu du IIIe siècle. D'autre part, Achi no Omi ou Achi no Atae 直, ancêtre des Yamato no Aya no Atae 東漢直, dont le *Kojiki* signale l'arrivée sous le règne d'Ôjin (2), reparaît encore à deux reprises dans cet ouvrage (3), mais cette fois précisément à l'époque de Richû 履中, qui, d'après le *Nihongi*, régna de 400 à 405. De plus, dans le second de ces passages, il est dit qu'Achi fut nommé surintendant du Trésor, poste dont il fut le premier occupant (4). Le *Nihongi* lui-même confirme la création à cette époque, exactement en 405 (5), de cette fonction en même temps que d'un *kurabito-be* 藏部 (6). Mais le texte décisif est celui du *Kogojûi* 古語拾遺: d'après cet ouvrage, le trésor intérieur 內藏 (7) fut institué sous l'Empereur Richû, qui en confia la direction à Achi no Omi et à Wani et qui fonda à cette occasion le *kurabito-be* (8). Bien que le *Kogojûi* soit un ouvrage postérieur de près d'un siècle au *Kojiki* et au *Nihongi*, son témoignage a une autorité toute particulière : car avant l'institution du « Trésor intérieur », créé surtout pour conserver les tributs apportés de Corée, il existait un autre Trésor ou Dépôt des objets impériaux, appelé Imi-kura 齋藏, dont la garde était confiée à la famille Imibe ; or le *Kogojûi* a été composé par un Imibe, d'après les traditions de cette famille, qui sur ce point devaient être très précises, puisqu'elle avait en somme été dépossédée d'un privilège héréditaire. Aussi ce texte a-t-il fort embarrassé les commentateurs japonais. Ne songeant pas à révoquer en doute la chronologie du *Nihongi*, ils en conclurent qu'Achi et Wani durent vivre plus de

---

(1) Tr. Aston, t. I, pp. 269, 271.

(2) Tr. Chamberlain, p. 253. Mais dans ce passage son nom n'est pas mentionné ; on dit seulement : « l'ancêtre des Aya no Atae ».

(3) Ib., pp. 287 et 291. Il est appelé ici Achi no Atae, ancêtre des Yamato no Aya no Atae.

(4) 以阿知直始任藏官 (in *Taikei*, t. VII, p. 138).

(5) Tr. Aston, t. I, p. 309.

(6) 始建藏職. 因定藏部 (in *Taikei*, t. I, p. 217). Le mot « kurabito-be » signifie une corporation héréditaire chargée de la garde du trésor. D'après le *Seishiroku*, les kurabito étaient tous des descendants d'Achi no Omi (l. XXVII ; in *Ruiji* CCCCXLVIII, t. XXVII, p. 205). Le *Nihongi*, dans le passage cité, ne dit pas qu'Achi fut chargé de superintendance du Trésor : mais je ne doute guère que le Yamato no Tsuka (掬) no Aya no Atae, dont il mentionne le nom en l'année 479 à propos de troubles relatifs au Trésor (Aston, t. I, p. 374), soit le même que le Tsuka (都加) no Omi, fils d'Achi, que celui-ci amena avec lui de Corée (Ib., t. I, p. 265). Bien que la graphie soit différente, le kana interlinéaire est identique.

(7) « Uchi no kura. » C'est apparemment le nom véritable, puisqu'on le trouve aussi dans le *Shoku Nihongi* (in *Taikei*, t. II, p. 550) et dans le *Seishisoku* (l. XXIII; *loc. cit.*, p. 195). On l'appelait sans doute ainsi pour le distinguer de l'Imi-kura.

(8) In *Ruiji* CCCCXLVI (t. XXVII, p. 9).

120 ans (1). Mais pour nous, qui n'avons pas de la longévité humaine une idée aussi avantageuse, la question est tranchée. C'est bien au commencement du Ve siècle, sous le règne de Richû, qu'Ajiki, Wani et Achi arrivèrent au Japon et y introduisirent l'écriture.

L'importance de l'arrivée de ces trois savants ne tient pas à ce que deux d'entre eux, Ajiki et Wani, auraient servi de précepteurs au prince Uji no Waka-iratsuko, un prince assez hypothétique, et dont l'exemple en tous cas ne fut pas suivi. Elle réside dans le fait qu'ils fondèrent les premières de ces familles ou corporations héréditaires de scribes, *fumi-be* 文部 ou *fubito-be* 史部 (2), qui pendant longtemps eurent le monopole de l'écriture, de la correspondance et des rapports avec l'étranger. A une époque qui suivit de peu leur arrivée, c'est à ces Coréens, comme nous l'avons déjà vu, que fut confiée la surintendance du Trésor; et en décrivant les fonctions qu'ils avaient à remplir, le *Kogojûi* nous apprend qu'ils devaient « enregistrer » les entrées et les sorties des objets (3). Il est probable que dès le début ils firent à la Cour l'office de scribes et d'archivistes. Et très peu de temps après, — dès 403, s'il fallait en croire le *Nihongi* (4), toujours un peu pressé —, des *fubito* furent placés dans les diverses provinces pour y noter les « paroles » et les « événements » mémorables (5). Ces *fubito*, malgré le caractère 史 dont on se sert pour écrire leur nom, n'étaient pas à proprement parler des historiographes : à en juger par les passages assez nombreux du *Nihongi* qui semblent être des extraits de leurs rapports (6), leur rôle se bornait à signaler au gouvernement central les faits

(1) Par exemple Iida Takesato (*Nihonshoki tsûshaku*, t. III, p. 2232) et Ôkubo Hatsuo (*Kogojûi kôgi*, p. 264).

(2) Ajiki fut l'ancêtre des Ajiki no fubito 阿直岐史, qui du reste ne semblent pas dans la suite avoir beaucoup fait parler d'eux. Wani fut l'ancêtre des Fumi no obito 書首, qui établis plus tard dans la province de Kawachi 內河, s'appelèrent alors Nishi (ou Kawachi) no Aya no Fumi no obito 西漢書 (ou 文) 首. Achi fut le fondateur des Higashi (ou Yamato) no Aya no Fumi no Atae 東漢文直. L'appellation de Aya (chin.: Han) s'explique par le fait que, bien que venus de Kudara, Wani et Achi passaient l'un et l'autre pour des descendants d'empereurs de la dynastie Han : une pareille prétention, à en juger par le *Seishiroku*, était assez commune parmi les Coréens immigrés. Ce sont ces deux derniers fumibe qui paraissent avoir eu le plus d'importance. Ils sont mentionnés collectivement sous le nom de 東西文部 dans un passage du *Taihô-ryô* 大寶令 (*Shingi-ryô*, 神祇令 *Taikeini*, t. XII, p. 72), où il est dit qu'ils jouaient un rôle assez important dans la fameuse cérémonie de la récitation du Ô-harae no kotoba 大祓詞 et qu'ils y prononçaient même des paroles (avec la prononciation chinoise 漢音, ajoute le *Gige* 義解). M. Florenz, qui a traduit et commenté ce norito (*Ancient Japanese Rituals*, Trans. As. Soc. of Japan, 1899, t. XXVII, part. I, pp. 1-112), ne paraît pas avoir connu ce texte.

(3) 記其出納 (*loc. cit.*).

(4) Tr. Aston, t. I, p. 307.

(5) 記言事.

(6) Tr. Aston, t. I, p. 357 ; t. II, pp. 58, 61, 68, 146, 147, 186, 205, 258, 270, 283, 331, 358.

extraordinaires ou miraculeux qui se produisaient dans leur province: Il n'y a pas d'apparence qu'on ait eu l'idée dès cette époque d'écrire l'histoire antérieure du pays, ni même de noter au jour le jour les évènements pour préparer des matériaux à une histoire future. Le récit du *Nihongi*, pour tout le VIe siècle, est encore très maigre, et fondé pour la plus grande partie sur des sources coréennes. Néanmoins c'est à partir de cette date que les règnes des empereurs présentent une durée normale, et que quelque confiance peut être accordée à la chronologie du *Nihongi*. Pendant un siècle, on s'en tint là, et c'est seulement sous le règne de Keitai 繼體 (507-531) que les envois de savants coréens au Japon recommencèrent. En 513 (1), arrive de Kudara un « Docteur dans les cinq classiques » 五經博士, remplacé en 516 par un autre (2). Dès lors les savants coréens au service de la cour du Japon se relèvent régulièrement. L'empereur Kimmyô 欽明 (540-571) demande en 553 (3) qu'on change les docteurs en médecine, en calendrier, en divination, etc., dont le terme de séjour avait expiré: et l'année d'après (4), conformément à cet ordre, nous voyons arriver un docteur dans les cinq classiques, un docteur en divination 易傅士, un docteur en art calendaire 曆傅士, un docteur en médecine 醫傅士, des pharmacopéistes, des musiciens, un prêtre, etc. Apparemment, ces « docteurs » ne faisaient pas d'élèves: et si on leur demandait des oracles ou des consultations, on ne songeait pas à s'enquérir de leur science et à se mettre à leur école. Le bouddhisme qui fit alors (5) sa première apparition ne produisit pas d'abord autre chose qu'une curiosité passagère. Les fonctions exigeant l'usage de l'écriture continuaient à être confiées à des étrangers: en 553 (6), un Coréen est nommé *funa no fubito* 船史, c'est-à-dire comptable des taxes des navires; un membre de sa famille est chargé en 569 (7) de dresser les listes d'esclaves, et un autre est nommé en 574 (8) « secrétaire des ports », *tsu no fubito* 津史. Cependant les anciens *fubito-be* avaient conservé le monopole de la correspondance diplomatique; mais le savoir des ancêtres avait peu à peu dégénéré chez les descendants. En 572 (9), ils se trouvèrent tous incapables de déchiffrer un message du roi de Koma 高麗 (cor.: Ko-kou-rye 高句麗), et il fallut faire appel au *funa no fubito*, sans doute arrivé au Japon tout récemment. Le fait est significatif. L'extrême lenteur des progrès du savoir pendant deux siècle

(1) Ibid., t. II, p. 9.
(2) Ibid., ib., p. 14.
(3) Ibid., ib., p. 68.
(4) Ibid., ib., p. 72.
(5) En 552. Ibid., ib., p. 65.
(6) Ibid., ib., p. 69.
(7) Ibid., ib., p. 87.
(8) Ibid., ib., p. 94.
(9) Ibid., ib., p. 91.

ne peut en effet s'expliquer que si l'on tient compte de la constitution corporative originelle du pays, où toutes les fonctions et toutes les professions étaient monopolisées par des familles qui se les transmettaient héréditairement (1); tendance si naturelle et si forte au Japon qu'elle a survécu jusqu'ici à toutes les révolutions, en s'adaptant plus ou moins bien aux conditions nouvelles que ces révolutions ont créées (2). Aussi le monopole des *fubito* résista-t-il à l'épreuve qu'il avait subie en 572, et subsista-t-il encore de longues années. Mais à la fin du VIe siècle se place un évènement d'une importance sans égale dans l'histoire du Japon, dont un prince de génie sut deviner, imposer et précipiter les conséquences. Le bouddhisme, d'abord accueilli avec indifférence en 552, fait en 577 (3) une nouvelle tentative, qui cette fois est couronnée d'un succès extraordinaire. A la défiance succède l'engouement. L'empereur Yômei 用明 (585-587) embrasse la foi nouvelle (4). Sous son successeur Sujun 崇峻 (587-592), un noble converti, Soga no Umako 蘇我馬子, et le jeune prince Umayado 厩戸 triomphent des dernières résistances (5). Des prêtres, des charpentiers, des potiers, des artistes arrivent en foule de Kudara, des nonnes y sont envoyées, des temples sont fondés, qui se peuplent de moines (6). Enfin en 592, l'impératrice Suiko 推古 (592-628) arrive au pouvoir, et c'est le prince impérial Umayado, plus connu sous son nom posthume de Shôtoku Taishi 聖徳太子, qui devient le vrai maître du pays. Ce prince célèbre, le plus grand peut-être, à coup sûr le plus complet et le plus irréprochable des hommes d'État que le Japon ait produits, accomplit plus qu'une réforme : il fit une révolution.

Dans l'œuvre complexe de Shôtoku Taishi, nous ne pouvons relever ici que quelques points. Il se fit l'apôtre ardent du bouddhisme, et c'est à son action surtout qu'est due la magnifique et soudaine floraison d'art religieux, dont le Hôryû-ji 法隆寺 nous a conservé les vestiges glorieux, et que j'ai déjà étudiée ailleurs (7). Les prêtres instruits de Corée accoururent auprès de ce prince,

---

(1) V. Florenz, *Die staatliche und gesellschaftliche Organisation im alten Japan*. Mitt. der deutsch. Gesellsch., 1890, t. v, part. 44, pp 164-182.

(2) Depuis la création de la fonction de *kwambaku* 白關 en 886 jusqu'à son abolition en Meiji, elle ne sortit jamais de la famille Fujiwara. Les shôgun, à l'exception de quelques princes, ont tous appartenu au clan des Minamoto : ni Nobunaga ni Hideyoshi eux-mêmes n'osèrent prendre ce titre. Nous avons vu sous les Tokugawa la fonction de savants officiels se perpétuer dans la famille Hayashi. Dans l'histoire de la peinture (familles Kose, Tosa, Kanô), et dans toutes les branches de l'art, jusque chez les acteurs, on trouve les mêmes dynasties. Il est inutile de multiplier davantage les exemples : mais on peut remarquer que l'accaparement des hauts postes officiels après la restauration de Meiji par les clans de Satsuma et de Chôshû n'a été qu'une autre manifestation de la même tendance.

(3) Tr. Aston, t. II, p. 96.

(4) Ibid., ib., p. 109.

(5) Ibid., ib., pp. 113-115.

(6) Ibid., ib., pp. 117-119.

(7) *L'Art du Yamato*, Paris (1900), Librairie de l'Art ancien et moderne, in-4°, 42 pp.

qui les comblait de faveurs. Et ces prêtres ne sont plus, comme les « Docteurs » du siècle précédent, des augures qu'on consulte en cas de besoin, sans chercher à acquérir leur science. On leur demande des cours ; on leur donne des élèves. Kwanroku 觀勒 enseigne à des disciples choisis, qui à leur tour feront école, le calendrier, l'astrologie et la divination (1). Shôtoku lui-même se fait instruire par eux : il étudie les classiques chinois avec le « Docteur » Kakka 覺哿 et la Loi avec le prêtre Eji 惠慈 (2). Il fait plus tard sur le *Shôman-kyô* 勝鬘經 et sur le *Hoke-kyô* 法華經 (3) des prédications ou des commentaires, dont la rédaction nous est parvenue (4). Il rédige une sorte d'ordonnance en 17 articles, que les Japonais considèrent comme leur plus ancienne législation écrite (5). Sur la fin de sa vie, en 621 (6), il compose même, avec Umako, la première histoire que le Japon ait eue : elle fut malheureusement détruite en grande partie en 645 (7). Par son exemple, Shôtoku fit ainsi sortir la connaissance de l'écriture et la composition littéraire du cercle étroit des descendants d'étrangers ; il fut l'initiateur de ce mouvement, dont on peut suivre les progrès à travers le VIIe siècle, qui transforme peu à peu la noblesse ignorante du Japon en une noblesse érudite et lettrée. En même temps, il se rendit compte que les Coréens avaient reçu eux-mêmes d'ailleurs leur civilisation et leur science, et que le Japon devait désormais s'adresser directement à la source commune. Il comprit que l'imitation des institutions chinoises était un admirable moyen de combattre la féodalité et le particularisme japonais et d'affermir l'autorité impériale, et c'est dans cet esprit qu'il préluda, par son ordonnance et par la création d'une hiérarchie de rangs (8), aux grandes réformes de Taikwa et à la codification de Taihô. Il envoya des ambassades en Chine (9), et en reçut (10) ; et avec ces ambassades, il y envoya aussi des étudiants, prêtres et laïques (11), dont quelques-uns devaient après leur retour jouer, dans le mouvement de

---

(1) Florenz, *Japänische Annalen*, p. 9.

(2) Ibid., p. 4.

(3) *Çrîmâlâdevîsiṃhanâda-sûtra* et *Saddharmapuṇḍarîka-sûtra*. Ibid., pp. 23,24.

(4) Ces deux commentaires, et celui du *Yuima-kyô* 維摩經, également de Shôtoku, ont été publiés par Shimada Bankon 島田蕃根 en 1880 et 1893. Leur authenticité est généralement admise par les savants japonais.

(5) Elle est connue sous le nom de *Jû-shichi jô kempô* 十七條憲法 et nous a été conservée dans le *Nihongi*. Florenz, pp. 13-20.

(6) Ibid., p. 42.

(7) Ibid., p. 96. Je discuterai plus loin l'authenticité du *Kujiki*, qui prétend être l'œuvre composée par Shôtoku Taishi.

(8) Ibid., p. 11.

(9) En 607, 608 et 614. Ibid., pp. 25, 30,38. Voir aussi l'histoire chinoise *Pei che* 北史 (XCIV, 列傳 LXXXII, 倭國).

(10) Ibid., pp. 26-30.

(11) Ibid., pp. 30-31. Les noms de ces étudiants indiquent qu'ils étaient tous des descendants d'étrangers.

réformes, un rôle considérable. Quand on songe que le Japon doit à Shôtoku son art, sa littérature, le bouddhisme et l'introduction des idées chinoises, on se demande quel est celui des éléments fondamentaux de sa civilisation dont il n'est pas redevable à ce prince.

L'œuvre de Shôtoku fut poursuivie avec ardeur par les successeurs de Suiko. Pendant le VIIe siècle, de nombreuses ambassades furent échangées avec les T'ang (1). Les étudiants envoyés en Chine par Shôtoku en étaient revenus peu à peu, « pleins d'admiration » (2) : leur place fut prise par d'autres; en 653 (3), c'est une véritable armée d'étudiants, quelques-uns de la plus haute naissance (4), qui s'embarque pour la Chine. Des prêtres vont y recueillir les enseignements du célèbre Hiuan-tsang 玄奘, dont la renommée avait traversé la mer (5). Shôtoku eut un digne continuateur dans le prince Naka no Ôe 中大兄, qui assuma en 645 la dignité de prince impérial et devint plus tard Empereur (Tenji Tennô 天智天皇, 661-671). Ce prince, admirablement secondé par Nakatomi no Kamatari 中臣鎌足, le fondateur de l'illustre famille des Fujiwara 藤原, comme Shôtoku l'avait été par Soga no Umako, acheva la transformation du Japon. Il eut pour maître l'un des savants qui avaient séjourné en Chine, le prêtre Shôan 清安 (6). A deux autres, le çramana Bin 沙門旻 et Takamuku no fubito no Kuromaro 高向史玄理, il conféra en 645 la dignité nouvelle de « Docteurs nationaux », *kuni-no hakase* 國博士 (7), et ce fut, semble-t-il, en grande partie sous leur inspiration (8) qu'en Taikwa 大化 (645-649) il réorganisa entièrement, à coups d'édits, le gouvernement et l'administration du pays sur le modèle chinois. Sur ces entrefaites, le royaume de Kudara ayant été détruit en 660 par les armées

---

(1). Ambassades envoyées en Chine en 630, 653, 654, 659, 669. Ibid., pp. 62, 154, 157, 172, 212. Ambassades reçues de Chine en 632, 665, 669, 672. Ibid., pp. 63, 200, 212, 225.

(2) Ibid., p. 45.

(3) Ibid., p. 154.

(4) Notamment le prêtre Jôe 定惠, qui était le fils aîné de Kamatari.

(5) Ibid., p. 167.

(6) Ibid., p. 87.

(7) Ibid., p. 101. Je ne sais pourquoi Aston et Florenz, dans ce passage, et du reste dans ce passage seulement, transcrivent le nom de 旻 par Min. Ce Bin qui était revenu de Chine en 632, mourut en 653. Quant à Kuromaro, dont Aston et Florenz transcrivent le nom tantôt Kuromasa et tantôt Kuromaro, il avait séjourné en Chine de 608 à 640 ; il y retourna en 654 à la tête d'une ambassade, et y mourut. Le titre de *hakase* n'avait appartenu jusqu'alors qu'à des Coréens, qui l'avaient acquis en Corée : il était décerné pour la première fois au Japon, et à des Japonais (bien que Kuromaro au moins fût certainement un descendant d'étranger). Tel est le sens du terme « kuni no hakase ». Il est employé dans un sens différent dans le *Taihô-ryô*, où il désigne les maîtres qui professaient dans les écoles provinciales.

(8) C'est à eux, dit le *Nihongi* (Florenz, p. 141), que fut confié le soin d'organiser les huit ministères 八省 et les cent fonctionnaires 百官.

de Shiragi 新羅 (cor. : Sil-la) et des T'ang (1), des familles coréennes vinrent en grand nombre s'établir au Japon. A tous les immigrants de distinction, médecins, savants, astrologues, stratèges, Tenji s'empressa de conférer des dignités équivalentes à celles qu'ils avaient dans leur pays d'origine (2). Il n'est pas douteux que, suivant l'habitude japonaise, ils continuèrent à exercer leurs professions antérieures, et que leur arrivée dut contribuer considérablement au progrès de la civilisation et des études. Dans la liste de ceux à qui Tenji accorda des honneurs, se trouve un certain Kishitsu Shûshin 授室集斯, qui porte le titre coréen de *gaku-shoku-tô* 學職頭, « chef du Département de l'Éducation ». C'est sans doute à cette époque que remonte l'organisation au Japon d'une Académie ou Université, Daigaku-ryô 大學寮 : car, quatre ans plus tard, en 675, nous trouvons mentionnée pour la première fois cette institution, qui semble dès ce moment pourvue de tous ses organes essentiels (3). Une création aussi soudaine ne peut s'expliquer qu'en admettant que l'Université japonaise fut au début une institution importée intégralement de la Corée : nous sommes assurés en tous cas qu'elle resta pendant plusieurs années sous une direction étrangère, car tous les noms de « hakase » que le *Nihongi* mentionne dans la suite sont purement coréens, quand ils ne sont pas chinois (4). Quoi qu'il en soit, la création de cette Université peut être considérée comme le couronnement de l'œuvre poursuivie depuis le début du siècle. C'est ainsi qu'elle fut comprise par le gouvernement japonais. Il ne fut plus permis désormais à ceux qui aspiraient aux dignités publiques de rester ignorants ; et bientôt c'est parmi les élèves de l'Université et aussi des écoles provinciales créées un peu plus tard que se recrutèrent exclusivement les hauts fonctionnaires (5).

III. — Naka no Ôe avait consacré tous ses efforts aux réformes administratives : après les avoir imposées, du temps qu'il était prince impérial, par une série d'ordonnances, il s'occupa, devenu empereur, de les codifier (6). Mais, bien que les fragments de l'histoire composée par Shôtoku arrachés à l'incendie lui

---

(1) Ibid., p. 178. Une armée japonaise envoyée au secours de Kudara en 663 fut à son tour battue par les Chinois (Ibid., p. 194). Cinq ans plus tard, Koma fut également conquis par les Chinois (Ibid., p. 208).

(2) Ibid., pp. 215-216.

(3) Ibid., p. 255. En effet, en outre du Daigaku-ryô lui-même, on y trouve déjà mentionnées ses deux annexes, la Faculté d'Astrologie, Inyô-ryô 陰陽寮, et la Faculté de Médecine, Gaku-ryô 藥寮.

(4) Ibid., pp. 270, 363, 365, 367.

(5) L'organisation de l'Université est exposée minutieusement dans le *Taihô-ryô* (*Gaku-ryô* 學令, in *Taikei*, t. XII, pp. 119-124).

(6) Il n'est pas fait mention expressément de ce premier code dans le *Nihongi* : mais nous savons qu'il exista par d'autres témoignages, confirmés d'ailleurs indirectement par le *Nihongi* lui-même, qui en parlant du code élaboré sous Temmu, le représente comme « nouveau » (tr. Florenz, p. 277). Ce code, révisé successivement en 682, en 687, en 701 et en 718, nous est parvenu sous cette dernière forme. Nous le retrouverons plus loin.

eussent été remis (1), il ne reprit pas sur ce point l'œuvre de son prédécesseur. Cependant, dès cette époque, la composition de l'histoire était entrée dans une phase nouvelle. Les réfugiés de Kudara avaient apporté avec eux les annales de leur royaume disparu (2). Un prêtre de Koma, nommé Dôken 道顯, qui vivait à la cour de Tenji (3), composa des annales du Japon, *Nihon seiki* 日本世記, dont des fragments nous ont été conservés dans le *Nihongi* (4). Les mémoires personnels font aussi leur première apparition, avec la relation de voyage d'un certain Iki no muraji Hakatoko 伊吉連博德 (ou 得), qui avait été envoyé en Chine avec une ambassade en 659 et en revint en 661 (5). Le *Nihongi* fait encore allusion, mais d'une manière moins claire, à d'autres histoires (6), et nous savons par la préface du *Kojiki* (7) que les diverses familles possédaient déjà des relations écrites, probablement des généalogies. Ainsi l'initiative privée faisait dans une certaine mesure ce que l'initiative officielle ne faisait plus. C'est à l'empereur Temmu 天武 (672-686) que revient l'honneur d'avoir repris le projet de Shôtoku. Il était inquiet de voir, nous dit la préface du *Kojiki*, les annales des Empereurs, *teiki* 帝紀, et les « paroles (traditions) originales », *honji* 本辭, conservées dans les diverses familles, s'écarter de plus en plus de la vérité. Il faut entendre sans doute que les « diverses familles » se créaient à plaisir des généalogies fictives (8), destinées à soutenir leurs prétentions à de hauts emplois, et Temmu considérait ces falsifications comme un péril pour le bon ordre du pays, si l'on n'y mettait pas un terme (9). En 681, il donna l'ordre de rédiger les annales des Empereurs (*teiki*) et toutes les matières de la haute antiquité 上古諸事 à un comité de hauts personnages, dont faisaient partie deux princes du sang 皇子 et quatre princes 王 (10). La composition de ce comité montre assez l'importance que

---

(1) Tr. Florenz, p, 42.

(2) Je considère en effet le *Kudara hongi* 百濟本紀, cité souvent dans le *Nihongi* sous les années 513 à 550, comme un fragment au moins d'une histoire composée en Kudara même : mais j'aurai à revenir là-dessus.

(3) Il est question de lui en effet en 662. Tr. Florenz, p. 190.

(4) Il y est cité à diverses reprises depuis l'année 660 jusqu'à l'année 669.

(5) Cité de l'année 654 à l'année 661. Le *Nihongi* cite aussi sous l'année 659 le récit d'un certain Naniwa no kishi no Obito 難波吉士男人.

(6) V. Florenz, Einleitung, sect. VI.

(7) Préface. Tr. Chamberlain, p. 9.

(8) Déjà en 415, s'il faut en croire le *Nihongi* (tr. Aston, t. I, p. 316), l'Empereur Inkyô 允恭 s'était inquiété des confusions que la vanité et l'ambition avaient introduites dans les généalogies, et, pour éprouver la validité de leurs prétentions, avait soumis tous les hauts fonctionnaires à l'ordalie de l'eau bouillante ! Dans le *Kujiki*, nous trouverons un exemple très net d'une généalogie falsifiée à dessein.

(9) Préface du *Kojiki*. Ibid., ib.

(10) Mais les vrais rédacteurs furent Nakatomi no muraji Ôshima 中臣連大島 et Imibe no muraji Kôbe 忌部連首. *Nihongi*, tr, Florenz, p. 287.

Temmu attribuait à cette entreprise. Cependant la rédaction fut interrompue par la mort de Temmu : de nombreux exemples prouvent en effet que les projets de ce genre devenaient caducs à la mort de l'empereur qui en avait pris l'initiative, et qu'il fallait pour les poursuivre un ordre exprès du nouveau souverain. Temmu ne s'en était pas tenu là : il avait aussi ordonné à un de ses serviteurs, nommé Hieda no Are 稗田阿禮, dont la mémoire était prodigieuse, d'apprendre par cœur les successions des Empereurs 帝皇繼 et les anciennes traditions des âges passés 先代舊辭 (1). Que ce projet, origine du *Kojiki*, soit distinct de l'autre, c'est ce dont on ne saurait douter, malgré l'autorité de Hirata (2), si l'on compare la préface du *Kojiki* avec le passage du *Nihongi* relatif à l'ordre donné en 681. Vraisemblablement, Temmu s'était adressé à Hieda avant de songer à un projet plus grandiose : ou bien craignant que ce projet ne fût pas mené à bonne fin, il avait fait instruire en même temps Hieda des traditions véridiques pour que quelque chose au moins en fût transmis à la postérité, si elle s'en souciait, par un dépositaire fidèle et autorisé. Mais les deux projets étaient indépendants l'un de l'autre, et nous verrons du reste Gemmyô Tennô, trois ans à peine après la rédaction du *Kojiki*, faire composer une autre histoire, complément sans doute de celle qui avait été commencée en 681.

L'impératrice Jitô 持統 (687-697) demanda en 691 (3) à dix-huit grandes familles de lui présenter leurs généalogies : mais elle ne paraît pas avoir fait poursuivre la rédaction d'une histoire officielle, non plus du reste que l'Empereur Mommu 文武 (697-707). En 711, l'Impératrice Gemmyô 元明 (707-715) donna l'ordre à Futo no ason Yasumaro 太朝臣安萬侶 de recueillir, de choisir et d'écrire les anciennes paroles apprises par cœur par Hieda no Are ; Yasumaro termina et lui offrit son travail l'année suivante (712) (4) : c'est l'œuvre qui nous a été transmise sous le titre de *Kojiki* 古事記. D'autre part on lit dans le livre VI du *Shoku Nihongi* 續日本紀 (5) qu'en 714, sur l'ordre de l'Impératrice, Ki no ason Kiyobito 紀朝臣清人 et Miyake no omi Fujimaro 三宅臣藤麻呂 composèrent une histoire du pays, *kokushi* 國史. Qu'était cette histoire ? Depuis Hirata Atsutane (6), tous les commentateurs admettent qu'elle est perdue et l'identifient avec le *Kana-Nihongi* 假名日本紀, perdu en effet, dont il est question dans le *Shaku-*

(1) Préface du *Kojiki*. Tr. Chamberlain, p. 10.

(2) M. Chamberlain (Introduct., p. v) paraît cependant adopter son opinion.

(3) 墓記 que donne le texte du *Nihongi* est sûrement une leçon corrompue, et il faut lire 纂記 *tsugi bumi*, leçon autorisée du reste par une citation dans le *Shaku-Nihongi*. Tr. Florenz, p. 365.

(4) Préface du *Kojiki*. Tr. Chamberlain, pp. 11, 13.

(5) Histoire officielle achevée en 797. In *Taikei*, t. II, p. 83. V. aussi le *Fusô ryakki* ; ibid., t. VI, p. 543.

(6) Dans le *Kaidaiki* de son *Koshi-chô*, dont j'ai parlé plus haut.

Nihongi 釋日本紀 (1), et qui nous y est représenté comme un ouvrage antérieur au *Nihongi* (720) et écrit avec des caractères ayant une valeur phonétique (vraisemblablement dans le style mixte du *Kojiki*). Raisonnant tous les deux dans cette hypothèse, Hirata a soutenu que le *Nihongi* n'était pas autre chose qu'une rédaction en chinois du *Kana-ki* de 714, et Iida Takesato (2), dont M. Florenz adopte l'opinion (3), que c'était un ouvrage entièrement différent. Mais c'est cette hypothèse même qui me paraît absolument insoutenable. Elle repose en dernière analyse sur un passage du *Fusô ryakki* 扶桑略記, où il est dit que le règne de l'Impératrice Iitoyo 飯豐, qui aurait précédé celui de Kenzô 顯宗, mais qu'ignore le *Nihongi* de 720, est compté à part dans le *Nihongi* de 714 (4). Ce qui résulte de ce texte, c'est que l'histoire de 714 portait déjà le titre de *Nihongi*, — ce qui n'a rien d'étonnant, si, comme je le crois, celle de 720 n'en est qu'une révision —, et que, sur ce point, les deux rédactions n'étaient pas d'accord. Dans d'autres ouvrages extrêmement anciens, il existe aussi quelques citations du *Nihongi* (5), qui ne correspondent pas au texte que nous possédons et paraissent empruntées à une rédaction différente. Mais dans aucun de ces ouvrages, le *Nihongi* de 714 n'est appelé *Kana-Nihongi*, et aucune de ces citations au surplus ne justifierait l'épithète de « kana ». Que nous dit d'autre part le *Shaku-ki*? Loin d'identifier l'ouvrage en kana avec l'histoire de 714, il déclare expressément que l'auteur en est inconnu (6); or les noms des compilateurs de 714 sont, nous l'avons vu, mentionnés dans le *Shoku Nihongi*. Que le *Shaku-ki* n'ait pas reconnu dans le *Kana-ki* l'histoire de 714, cela est donc certain : au moins la description qu'il en donne nous autorise-t-elle à faire cette identification? Nullement. Il nous le représente comme une simple transposition en kana du *Nihongi*, très commode pour comprendre les passages difficiles de ce dernier livre : comment réconcilier avec cette description les divergences des deux *Nihongi* qui apparaissent dans d'anciennes citations, et dont l'une au moins est, pour des Japonais, très importante? Au fond, la seule raison qu'on ait eue de voir dans le *Kana-Nihongi* l'histoire de 714, c'est qu'il était lui aussi plus ancien que le *Nihongi* que nous possédons! Or, non seulement une raison de ce genre n'aurait aucune valeur sérieuse, quand bien même le fait sur lequel elle repose, l'antériorité du *Kana-ki*, serait

---

(1) Commentaire du *Nihongi* composé au XIIIe siècle, que j'appellerai par abréviation *Shaku-ki*. In *Taikei*, t. VII, p. 513.

(2) *Nihonshoki tsûshaku*, t. I, pp. 6-10.

(3) *Japan. Annalen*, Einleitung, pp. XIII-XV.

(4) In *Taikei*, t. VI, p. 474. Il y a dans ce passage 712 au lieu de 714 (5e au lieu de 7e année Wadô 和銅) : mais c'est une corruption manifeste. L'ouvrage est du XIIe siècle. Des mentions du même fait, dans des termes à peu près identiques, se trouvent dans d'autres ouvrages, *Mizu kagami* 水鏡, *Kwôdai-reki* 皇代曆, *Shôunroku* 紹運錄, etc.

(5) Réunies par Iida dans son *Tsûshaku*, t. I, p. 10.

(6) 作者未詳, *loc. cit.*, p. 513.

parfaitement établi, mais cette antériorité n'est pas du tout certaine, et je crois que c'est le contraire qui est la vérité. En discutant la date probable de l'ouvrage, le *Shaku-ki* cite en effet un texte qui me paraît décisif: c'est un passage du commentaire officiel de la période Genkei 元慶, dont l'auteur déclare que le *Kana-Nihongi* a été composé « pour permettre de lire », c'est-à-dire « pour faciliter la lecture de ce livre (le *Nihongi*) » 爲讀此書 (1). Ce commentaire est de l'année 878 (2), et son origine non moins que sa date lui donne une autorité décisive. Si après cela, l'auteur du *Shaku-ki*, sans du reste se prononcer très formellement (3), incline à croire le livre en kana plus ancien, c'est pour ces raisons très peu convaincantes que les livres en kana ont en général précédé les livres en chinois et que, suivant « un certain ouvrage », les auteurs du *Nihongi* se sont servis de nombreux « livres de vieilles paroles » en kana qui existaient antérieurement! A ce médiocre raisonnement d'un écrivain du XIIIe siècle, dont le sens critique n'était certes pas la première qualité, on doit évidemment préférer l'affirmation du commentateur officiel de 878, qui devait connaître l'histoire de 714, puisqu'elle existait encore au XIIe siècle, et qui n'aurait pu commettre une pareille méprise sur le caractère du *Kana-Nihongi*, s'il avait été identique à cet ouvrage. En réalité, l'Impératrice Gemmyô qui, en faisant rédiger le *Kojiki*, avait réalisé l'un des deux projets de Temmu, se proposait, en faisant rédiger, trois ans plus tard, une seconde histoire, de réaliser l'autre, c'est-à-dire la composition d'une histoire d'un caractère différent, plus considérable, et écrite dans la langue noble, en chinois. Le *Shoku Nihongi*, qui mentionne la composition de l'histoire de 714 et celle du *Nihongi* de 720, est muet sur la composition du *Kojiki*; de même que le *Nihongi*, qui mentionne l'ordre donné en 681, est muet sur l'ordre donné à Hieda no Are. C'est qu'aux yeux des lettrés, tout imbus d'idées chinoises, du VIIIe siècle, une histoire écrite dans la langue vulgaire ne comptait guère, quand bien même elle avait reçu la sanction impériale: et ils n'auraient pas mentionné davantage l'histoire de 714, si elle avait été rédigée dans le même style. Concluons donc que cette histoire était bien une grande histoire officielle en chinois, le complément ou plutôt la mise en ordre du travail préparé sous Temmu Tennô: je dis la mise en ordre, parce que le rang médiocre des personnages employés à l'écrire semble indiquer qu'il s'agissait moins d'une entreprise de grande importance que d'un simple travail de scribes. Mais, il en est ainsi, on ne peut pas dire qu'elle ait été perdue: car elle subsiste, au moins partiellement, dans le *Nihongi* définitif.

---

(1) Ibid., ib.

(2) Ibid., pp. 526 et 528.

(3) Le *Shaku-ki* est rédigé sous forme de questions et de réponses. Or, des deux textes que cite Iida pour établir que, dans l'opinion de son auteur, l'ouvrage en kana est antérieur au *Nihongi*, l'un, le plus affirmatif en apparence (假名本元來可在...), est une *question*: et Iida, par une singulière inadvertance, le représente comme une réponse. L'autre est le beau raisonnement que je résume ici.

Le *Nihongi* 日本紀 fut composé sous le règne de l'Impératrice Genshô 元正 (715-726), et sans aucun doute sur son ordre. Nous ne savons pas à quelle date cet ordre fut donné, mais nous connaissons par le *Shoku Nihongi* (1) la date d'achèvement : le 21e jour du 5e mois de la 4e année Yôrô 養老 (1er juillet 720), et le nom du principal auteur, le prince Toneri 舍人, propre fils (2) de l'empereur Temmu. A ce nom, le *Kônin-shiki* 弘仁私記 (3) et d'autres anciens ouvrages ajoutent celui de Futo no ason Yasumaro (4), le même qui avait déjà écrit le *Kojiki*. Il est probable que le prince Toneri surveilla et dirigea le travail, et que Yasumaro fut le véritable rédacteur. Le *Kônin-shiki* nous apprend encore que cette rédaction fut « une rédaction à nouveau » 更撰 : il faut évidemment entendre une refonte de l'ancien *Nihongi*, entrepris sous Temmu et achevé en 714. Peut-être n'est-il pas impossible de déterminer approximativement en quoi consistait sa nouveauté. L'ancien *Nihongi* devait s'arrêter au plus tard à l'avènement de Temmu, et probablement beaucoup plus tôt (5) : les auteurs de 720 eurent d'abord à prolonger le récit jusqu'à l'abdication de Jitô, et ce fut là sans doute la partie la plus considérable de leur travail. Ils eurent aussi à revoir les parties déjà écrites, mais il ne semble pas qu'ils les remanièrent profondément. Autrement, on aurait peine à s'expliquer que le *Nihongi*, dont les sources sont si variées, non seulement ne nomme jamais le *Kojiki*, mais paraisse en tenir si peu de compte (6). On se l'expliquerait d'autant moins que Yasumaro a été le rédacteur commun des deux œuvres. Cela est frappant surtout dans la partie consacrée à l'âge des Dieux, où le *Nihongi* qui, là plus que partout ailleurs, multiplie à plaisir les variantes (il donne parfois

---

(1) Livre VIII. In *Taikei*, t. II, p. 122.

(2) V. *Nihongi*, tr. Florenz, p. 248. Toneri est mort en 736 (*Shoku Nihongi*, l. XII ; in *Taikei*, t. II, p. 253).

(3) Un commentaire officiel du *Nihongi* qui remonte à la 3e année Kônin (812), et dont des fragments nous ont été conservés par le *Shaku-Nihongi*. In *Taikei*, t. VII, p. 511. Le nom de Yasumaro est aussi joint à celui de Toneri dans la préface du *Nihongi kyôen-ka* 日本紀竟宴歌 de 906.

(4) Yasumaro est écrit ici 安麻呂, et depuis la rédaction du *Kojiki*, ce personnage avait été élevé du 5e rang au 4e.

(5) D'après le texte de l'ordre donné par le *Nihongi*, il se serait agi d'une histoire de la haute antiquité 上古 ; mais il ne faut pas prendre cette expression à la lettre. Cette histoire allait au moins jusqu'aux dernières années du Ve siècle, puisque le règne hypothétique d'Iitoyo y était compris ; peut-être s'étendait-elle, comme le *Kojiki*, jusqu'à la fin du règne de Suiko (628) ?

(6) Il y a, à ma connaissance, un seul passage du *Nihongi*, où l'on puisse voir une citation du *Kojiki*. Sous l'année 460 (tr. Aston, t. I, p. 543), le *Nihongi*, après avoir cité un poème, donne plusieurs variantes de quelques vers, dont l'une est précisément celle du *Kojiki*. Encore pourrait-on admettre qu'ici les deux ouvrages ont eu une source commune : cependant la mention 一書云 dont la variante est précédée indique une source écrite, et il est fort possible qu'il s'agisse du *Kojiki*.

jusqu'à huit ou dix versions différentes du même évènement), aurait pu trouver dans le récit si riche et si détaillé du *Kojiki* matière à d'importantes additions. Pour la partie proprement historique, où les divergences entre les deux ouvrages sont assez nombreuses, il est en revanche assez naturel que Yasumaro ait attribué plus d'autorité aux copieuses informations du *Nihongi* qu'aux souvenirs un peu maigres de Hieda no Are. Mais sur un point cependant, capital aux yeux des Japonais, le désaccord était éclatant : dans le *Nihongi* de 714, le règne éphémère de l'Impératrice Iitoyo était intercalé entre ceux de Seinei et de Kenzô ; dans le *Kojiki*, dont la narration jusqu'à la fin du règne de Kenzô (487) est encore très nourrie, il était passé sous silence. Peut-être ce nouveau témoignage fit-il décidément pencher la balance du côté de la thèse négative, dans une cause contestée : toujours est-il qu'Iitoyo fut rayée alors de la liste des Mikado. C'est là le seul point où l'on puisse soupçonner l'influence du *Kojiki*, et c'est le seul aussi où la rédaction de 720 devait s'écarter d'une manière sensible de celle de 714 : car l'auteur du *Fusô ryakki*, qui a connu encore la plus ancienne, ne la cite que dans ce cas. Pour le reste, on se borna sans doute à des corrections de détail.

Avec le *Nihongi*, la période des tâtonnements est close. L'histoire officielle japonaise a trouvé sa formule définitive, et le modèle est créé que les historiens futurs vont imiter fidèlement pendant plusieurs siècles. Avant d'aller plus loin, résumons les conclusions qui se dégagent de toute cette discussion :

1° La première histoire du Japon est celle qui avait été composée par Shôtoku Taishi et Soga no Umako en 620 et qui fut à peu près entièrement détruite en 645. Le projet de composition d'une histoire officielle ne fut pas repris jusqu'au règne de Temmu. Mais dans l'intervalle, des histoires et des mémoires privés commencèrent à apparaître.

2° A une date qui n'est pas connue, Temmu fit apprendre par cœur à Hieda no Are l'histoire du pays ; plus tard, sous le règne et par l'ordre de Gemmyô, les récits de Hieda furent recueillis et rédigés en style mixte par Yasumaro (712) : c'est le *Kojiki*.

3° En 681, Temmu donna l'ordre à une commission de hauts personnages de compiler une grande histoire chinoise du pays. Les travaux de cette commission furent interrompus en 686 par la mort de l'Empereur : mais en 714, sous le règne et par l'ordre de Gemmyô, Kiyobito et Fujimaro mirent en ordre les matériaux déjà préparés et en firent une histoire, qui reçut le titre de *Nihongi*. Elle s'étendait depuis l'âge des Dieux jusqu'à une date comprise entre la fin du Ve siècle et le milieu du VIIe. Des copies, ou du moins des fragments en ont subsisté jusque vers la fin du XIIe siècle.

4° En 720, sous le règne et par l'ordre de Genshô, Toneri et Yasumaro remanièrent légèrement le texte du *Nihongi*, et prolongèrent le récit jusqu'à l'abdication de Jitô (697). Mais le titre de l'ouvrage ne fut pas changé. C'est sous cette forme qu'ils nous est parvenu.

5° Plus tard, à une date comprise entre 720 et 878, un auteur inconnu transcrivit le *Nihongi* en caractères phonétiques, pour en faciliter l'intelligence. Cet ouvrage, qui existait encore au XIIIe siècle, et qui portait le titre de *Kana-Nihongi*, ne nous a pas été transmis.

LE TEMPLE DE PO ROMÉ A PHANRANG

PAR LE R. P. E.-M. DURAND, *missionnaire apostolique*

La tour chame de Po Romé est sise au village de Palei Thvŏn, dont le nom officiel est Hậu Sanh, canton de Hữu Đức, huyện de An Phước, au S.-O. de la vallée de Phanrang.

A vol d'oiseau, elle est à 20 kilomètres du monument de Po Klong Garai, avec lequel elle forme exactement une ligne N.-N.-E. et S.-S.-O. qui coupe à distance égale le village cham de P. Hamŭ Tanrań (Hữu Đức).

Le temple de Po Romé s'élève sur une petite colline escarpée, de 50 mètres environ d'altitude au-dessus de la plaine. Cette colline a été du reste remaniée de main d'homme : la partie O. porte en effet plusieurs murs de soutènement et un énorme éboulis de blocs rapportés pour combler une large crevasse et former une plate-forme suffisante pour la tour et ses dépendances. Sur la partie E. se voient les ruines informes d'un immense escalier, assez primitif, qui donnait accès à un perron très resserré et dont les abords étaient gardés par deux lions à large crinière, hauts de 1 m 20, bien campés sur leur socle de granit. De ces deux animaux fantastiques, en cham *barak* (1), l'un a été remisé à l'angle S.-O. de la tour, l'autre, dont il ne reste que la partie supérieure, admirablement conservée, dresse encore au fond du vallon son buste mutilé dans l'écroulement de l'escalier en ruine.

La tour centrale, orientée vers l'E., mesure 7 m 75 de longueur et, avec le vestibule, près de 10 mètres ; sa largeur est de 7 m 60 et sa hauteur de 20 mètres environ : seule, cette dernière donnée n'est qu'approximative.

Suivant le style presque uniforme des monuments chams, elle se compose d'un soubassement, qui atteint ici 1 m 90, et qui porte quatre étages en retrait les uns sur les autres, répétant exactement dans leurs coupes décroissantes les grandes lignes du corps principal.

Le premier étage est formé d'une porte d'accès et de trois fausses portes, pleines et très en relief, auxquelles répondent quatre fausses portes à chacun des axes des étages supérieurs.

(1) La transcription employée ici pour les mots chams est celle de M. Cabaton (*Nouvelles Recherches sur les Chams*, p. 75 sqq.), sauf en ce qui concerne les deux sifflantes. Le signe de la sifflante dentale, qui se note en sanskrit, en cambodgien, en malais par *s*, est transcrit *ç* par M. Cabaton ; tandis que le signe de la sifflante palatale, en sanskrit *ç*, est rendu par *ş* : il n'y a aucune raison pour intervertir les transcriptions traditionnelles. Il suffit d'avertir que *s* se prononce *th*, par exemple : *să* « un », *sań* « maison », pron. *thă*, *thań*.

Elles sont toutes surmontées d'une sorte de tympan en brique dont la triple ogive superposée est décorée d'une triple bordure de motifs concentriques en forme d'acrotères fleuris. Chacun de ces frontons encadre, comme dans une niche, une statuette sculptée en demi-bosse et d'une réplique uniforme, qui représente un type masculin, coiffé d'une façon de mitre, genre bonnet persan, assis à la chame, les mains jointes, dans l'attitude de la prière. La figure centrale, la seule qui soit très mutilée, désignerait le Po Ganvör Mantrī, le ministre grand astrologue du roi Po Romé.

Les angles des trois étages inférieurs sont surmontés de clochetons, en forme de dôme à quatre pans que couronne un cube de pierre taillé à arêtes correspondantes.

Des coins de ces trois étages se détachent des acrotères en granit qui, pour les Chams, représentent des volutes de conques marines sculptées à plat. Des angles du dernier étage s'élancent à mi-corps quatre *lamov Kapil*, le bœuf Nandin, dont l'arrière-train se termine en un tenon qui vient s'encastrer profondément dans la corniche.

Enfin, au faîte de l'édifice, se dresse un cube de pierre, d'un diamètre supérieur aux précédents, et qui porte gravé en creux sur chacune de ses faces le caractère symbolique de la syllabe sacrée *oṃ*.



L'unique porte de la tour, rituellement orientée vers l'Est, s'ouvre sur un étroit vestibule, de 1 m 20 de profondeur, dont le sombre couloir voûté forme la seule prise d'air et de lumière du sanctuaire.

Ce vestibule donne lui-même sur un petit parvis faisant corps avec le soubassement qu'il prolonge et encadrant les quelques marches d'accès.

Cet avant-corps se nomme la salle des festins, *saṅ puyak*, modeste construction en bois dont les colonnes devaient supporter et supportent encore une légère toiture en chaume.

Sur la même ligne se rencontre, isolée au S.-E., le *saṅ dŏḥ* = salle de repos, dont il ne reste plus que les quatre murs massifs.

A l'angle S.-O., un petit édicule très moderne, en forme de pagodon, abrite une statue de femme dont la poitrine porte une courte inscription en cinq lignes que nous étudierons plus loin.

A l'angle N.-E., un bloc de granit, haut de 1m22, taillé à quatre pans égaux, de 0m33, et dont les arêtes sont soudées au sommet par une rosace : c'est le monument du *čayā* (jaya?).

Enfin, à quelques mètres de l'axe N. de la tour, la pierre tombale, *kut*, encadrée d'une large bande décorative, du gardien, *lapov*.

Pénétrons maintenant dans la tour chame, *kulan*, que ma seule prétention est de décrire en Cham.

Elle se compose uniquement d'une salle carrée et nue, surmontée par la flèche pyramidale d'une voûte en encorbellement.

Au centre, un piédestal, *čanarvar*, de 1m28 sur 1m25 et environ 0m60 de hauteur, sculpté de fortes moulures et d'une ligne médiane de cabochons massifs.

Sur la table est la statue, haute de 0m55, du roi Po Romé, des bracelets lisses aux poignets, les mains étendues au-dessous du ceinturon, la tête couronnée du diadème à temporaux, *ganraṅ*. De ses oreilles, au lobe démesuré, de longs pendants piriformes, *agal*, retombent sur ses épaules. Le nez est largement épaté, les sourcils très arqués, la moustache fine ; une mouche se dessine sous la lèvre inférieure et la barbiche s'allonge au-dessous d'un menton complètement rasé : on dirait presque d'une barbe postiche de cérémonie (?).

Un collier de 5 centimètres de large, formé par une rangée de fleurs uniformes, à quatre pétales, encadrée par deux bordures décoratives, l'une perlée, l'autre de pierres à facettes, se termine en pointe sur la poitrine. Un ceinturon de 45 millimètres, ouvré de rosettes, séparées entre elles par des bandes ornementales en forme de cloison, se termine également en pointe par une sorte de losange en entrelacs.

La statue, posée sur la dalle du čanarvar, est entourée d'une rigole à ablutions qui par une gouttière en saillie se déverse sur un petit éléphant de pierre, *lamōn*, couché en travers à gauche du piédestal. Une minuscule cavité, forée devant la rigole, est destinée à porter un cierge rituel.

La statue est sculptée dans un bloc de granit dont l'assise, *çaban*, en forme de cathedra antique, se prolonge en dossier d'appui, qui mesure 1m16 de haut sur une largeur moyenne de 0m88.

De ce dossier, bordé d'une large bande flamboyante imitant les volutes des coquilles marines, se détachent trois paires de bras supplémentaires qui semblent plaqués derrière la statue et dont les mains élevées portent des attributs divers.

A droite et de bas en haut, la première tient un *čarit*, poignard à lame droite et courte ; la deuxième un *baṅvū čarait*, bouton de lotus avec sa tige ; la troisième un *tasik*, peigne cham ; à gauche, un autre čarit à trident, un *boḥ rabī*, petit sabre à large lame damasquinée, un *čavan mōñök*, tasse à huile de coco.

De chaque côté du diadème royal partent deux *liõn kadak abav*, lambels (en forme de) volutes de coquillages, qui supportent chacun une petite tête, à face imberbe, aux oreilles chargées de pendants et dont le front est cerclé d'un *čaraṅ*, couronne surmontée de cinq plumes de paon. Ils représentent les *haluv balaṅ iv hanuk* = grands officiers de droite et de gauche. Sur le diadème même s'étagent en retrait et en proportions graduellement restreintes trois autres figurines de serviteurs royaux dont la première s'en détache à demi-buste, la seconde s'échappe de la double rangée de plumes de la première, et la troisième, pareillement encadrée, se couronne des cinq plumes règlementaires.

Dans les vides sont sculptés huit *saṅ*, conques sacrées, et quatre *baṅvū čoḥ pak*, fleurs quadrilobées dont le motif se répète si souvent dans les décors chams.

Enfin, couchés de chaque côté de la statue, deux petits *lamov Kapil*, double représentation du bœuf Nandin.

Dans un coin de la tour, sur le sol, un *rasuṅ batuv*, petite table de pierre très lisse en forme de siège à quatre pieds, accompagnée de son *baluv*, cylindre de granit poli, qui servent à pétrir et à rouler la pâte dont on enduit d'un masque enfariné la ou les statues, dans les fêtes annuelles ou les sacrifices votifs.

A droite de la statue de Po Romé se voit le monument mortuaire de la reine Sančan, nommée plus rarement Po Biā Akaraṅ. Il mesure en bloc 0 m 80 de haut sur 0 m 45 de large et se compose d'une statuette qui émerge à mi-corps d'un socle rectangulaire à dossier, d'une facture assez rudimentaire. L'ensemble repose sur un modeste čanarvar à moitié enfoui dans le sol. La figure est presque régulière, les oreilles percées de trous que le gardien, *čamenei*, le sacristain si l'on veut, pare aux solennités de boutons en forme de fleur, montés sur des tiges de fort diamètre qui traversent le lobe. Les cheveux sont ramassés au sommet de la tête et noués en *baṅvū buk*, chignon bouton de fleur, que coiffe un diadème conique reposant sur une couronne plate qui imite une passementerie ornée de filigranes et bordée de denticules.

La bande ciselée d'une large ceinture est bouclée au-dessous des seins fortement accusés. Les poignets sont cerclés de bracelets et les mains s'appuient sur le rebord du çaban.

Dans l'étroit vestibule de la tour, deux « lamov Kapil », dans l'attitude du repos, sont tournés vers la porte intérieure dont les vantaux portent des traces de dorure ancienne. La porte extérieure est formée de deux piliers inscrits dont il sera question plus loin.

* * *

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, disons sommairement que le roi Po Romé qui, d'après la Chronique royale, régna de 1627 à 1651 A. D. « de l'année cyclique du Petit serpent à l'année du Lièvre », eut successivement trois reines pour épouses :

1° Po Biā Sučiḥ, plus communément appelée Sančiḥ (Thanchiḥ en quôc-ngữ), fille du roi Po Mö Tahā (1622-1627), qui fut, dit-on, répudiée pour avoir refusé à son royal époux la promesse de le suivre dans la mort, au bûcher crématoire ;

2° Po Biā Sančan, princesse d'origine moï-koho, dont la statue, nous l'avons vu, occupe la seconde place dans le temple, et qui se fit brûler sur le corps de Po Romé ;

3° Po Biā Ut, fille d'un chúa de Cochinchine (Huê), qui par sa trahison provoqua l'envahissement du Champa par les Annamites. Sa statue, adossée à la pierre d'un kut tombal, se trouve au lieu dit Hamū Biuḥ, « le champ de la citadelle », dans la vallée de Phanrang.

La légende historique de Po Romé a été recueillie jadis par M. Aymonier ; mes renseignements personnels, pris à Phanri, pays d'origine de ce roi et de sa première femme, n'ayant qu'une importance complémentaire très minime, je préfère renvoyer le lecteur au n° 32 des *Excursions et Reconnaissances*.

Po Biā Sučiḥ, la petite déesse de l'angle S.-O. de Po Romé, est représentée assise sur un čanarvar à rigole d'écoulement de 48/48/17. Sa statue en grès bleuté mesure 0 m 72 et s'adosse à une sorte de kut tronqué qu'elle dépasse de la hauteur du front. Elle n'accuse, avec la reine étudiée dans la tour, que quelques différences d'ornementation et d'attitudes. La tête est maternellement inclinée ; mais ici le ciseau a légèrement trahi l'intention délicate du sculpteur cham. La taille est ceinte d'un long sarong semé de fleurs et les mains semblent encore porter un petit enfant dont il ne reste plus que les deux tronçons de pieds mutilés.

Pour n'y plus revenir, disons ici qu'elle est accompagnée de ses deux suivantes, dont les kut se dressent à sa gauche et un peu en arrière, l'un à simple lambel, l'autre à décor floral.

Elle porte gravée sur la poitrine une inscription chame, en cinq lignes inégales, dont voici la position exacte : la première, de 0 m 29, part d'une épaule à l'autre en courbe irrégulière ; la seconde, de 0 m 27, va presque de l'une à l'autre aisselle en suivant les contours supérieurs de la poitrine ; la troisième, de 0 m 22, les coupe en diagonale au sommet ; la quatrième, de 0 m 23, contourne la poitrine en dessous des seins ; la cinquième enfin, de 0 m 23, est gravée au dessus du creux de l'estomac. Cette inscription est inédite : en voici le texte et la traduction :

nī panvōy biā Suciḥ (2) radōḥ su po palei (3) nan oḥ dik (4) ka pvei soṅ pasaṅ (5) dī tadā biā Suciḥ.

Ci l'histoire de la reine Sučiḥ, de haute fortune dans son pays (1), qui ne s'est pas assise au bûcher avec son mari. [Ecrit] sur la poitrine de la reine Sučiḥ.

(1) C'est-à-dire d'illustre famille : *radōḥ* admet très bien ce sens par extension.

Peu de chose à dire sur la forme de cette curieuse inscription : la langue est moderne, l'écriture appartient à la dernière période de transition entre l'écriture des inscriptions en sanskrit et vieux-cham et les formes actuelles. Le *ta* est encore ancien, mais simplifié ; le *pā* et le *da* ont déjà fusionné et le contexte seul les différencie ; mais ils ont gardé les lignes du *pa* des inscriptions sanskrites, moins les fleurons de tête. L'autre *pa* et le *sa*, prononcé *tha* au Bình thuận, engendrent la même confusion.

Quant au fond, l'inscription nous apprend que la coutume indienne du suicide des veuves sur le bûcher de leur mari, attestée par d'autres témoignages (1), était encore en pleine vigueur au XVIIe siècle, et que la femme qui se dérobait à ce devoir était jugée digne d'une éternelle flétrissure.

Si cette première inscription ne présente aucune difficulté de lecture, il en est tout autrement des deux autres gravées sur les piédroits du vestibule de Po Romé : les Vandales ont passé par là. Vers 1831-1835, les Annamites ont tenté d'incendier cette tour. Le feu a fait éclater le portail de granit, a craquelé les piliers polis, a brisé les énormes portes monolithes dont les deux vantaux à tenons s'encastraient dans les mortaises encore béantes du linteau et du seuil, enfin il est allé lécher dans sa niche ogivale le Po Ganvŏr Mantrī qui veillait encore sur les cendres de son maître.

De la première inscription, celle de gauche, il ne reste d'intactes, sur quarante et une lignes, que la première, la seconde et la dix-huitième. La deuxième inscription, celle de droite, qui compte quinze lignes, n'a pas même sauvé dans son intégrité l'acclamation traditionnelle qui commence presque toutes les inscriptions du Champa.

Je les transcris telles que j'ai pu les lire :

A

(1) svasti si (2) [ddhi] kariyā (3) mada drap dī.... (4)... pok..... bal (5).... bian.... bī mŏn̆ (6)..... bar lei doṃ (7)..... .. dī kal a (8)..... k nan asa (9)..... uraṅ nī mŏk.. (10).... jei .... .. tak (11) ..... tanŏḥ riyā (12)..... ā kan po (13)..... nan liŏn̆....

(1) Le roi cham Chè-mân, qui avait épousé en 1306 la princesse annamite Huyền-trân, mourut l'année suivante : « La coutume chame est qu'à la mort du souverain, la reine monte sur le bûcher pour le suivre dans la mort. L'empereur (d'Annam) l'apprit et envoya (Trần) Khắc-Chung (陳) 克 終 qui prétexta venir pour apporter les condoléances (de son maitre). Il dit de plus que si la princesse montait sur le bûcher, il n'y aurait plus personne pour pratiquer la pureté et qu'il valait mieux qu'elle allât au bord de la mer rappeler l'âme 招 魂 (du roi) et qu'elle la ramenât, et qu'alors elle pourrait monter sur le bûcher. Les Chams l'écoutèrent ; et quand (la princesse) fut sur mer, (Trần) Khắc-Chung l'enleva sur une barque légère et la ramena. » (*Cang mục*, ch. 8, p. 45.). — Odoric de Pordenone, qui visita le Champa entre 1318 et 1330, fait allusion à la même coutume (éd. Cordier, p. 188) : « Quant aucuns homs meurt en ce pays, on ensevelist sa femme avec lui, car ils dient que drois est que elle demeure avec lui en l'autre siècle ».

(14)..... t abiḥ s..... (15)..... anit ka po (16)..... Par Rāme rai (17)..... day lak sa || (18) arak nī tăl (19).... harei sudei an (20).... bhā uraṅ ya tuy (21).... ar dha ya tu (22).... k drei saliḥ (23).... doṃ nan bik (24)..... k bik ta..... (25).... k jvai cak (26)... jōṅ tu paṅ.... (27).... pagā saṅ jōṅ.. (28)..... dok.... p..... (29) t glaṅ po jōṅ... (30).... nōk tañī..... (31)... mov kuya..... (32).. k *b*uk ra kroṅ (33)... r a.. taḥ pak (34)..... k rāt (35)..... rabōk ramōk (36).... drei bā soṅ.. (37)... phov ra..... (38)..... tapaḥ soṅ ak (39).... k *b*al..... (40)... dī.... abiḥ..... (41) lei.... c... soṅ.... ||

B

(1) svasti (2) siddhi..... (3).... drap dī a... (4).... ka ju ta nā.. (5) mōḥ limō su..... (6) tajai drap..... (7) laa... puk..... (8) abiḥ dī nōbī..... (9) k || panvōc til... (10) soṅ uraṅ..... (11) kapat.... k..... (12) pok.... pan... (13) pok ak..... (14) kā nan bhar.... (15)..... || o ||

Tenter, même de loin, la restitution d'un pareil document serait aller au devant d'un échec lamentable.

Voici tout ce que je puis en déchiffrer :

(1-2) *svasti ! siddhi ! kariya !* Fortune ! succès ! victoire ! (3) Il est un trésor à.. (4)... enveloppé.. (5).... ordinairement... caché (6)... clairement nombreux... (7)... à l'époque éloignée... (8)... c'est un ... (9)... cet homme a pris... (11)... (le maître) de la terre... (12)... ciel le dieu... (14)... tous... (15)... aimer le roi (16)... Po Romé régner... (17).... protéger de toutes ses forces (18) depuis cette époque jusqu'à... (19).... le jour d'après reconnaître...

Les lignes suivantes sont d'une lecture encore plus ingrate.

Je termine sur cette défaite ma monographie de Po Romé en demandant pardon au lecteur d'avoir trop abusé de sa longue patience.

INTRODUCTION

A L'ÉTUDE

DES TRAITÉS MÉDICAUX SANSCRITS

INCLUS DANS LE TANJUR TIBÉTAIN

PAR LE Dr PALMYR CORDIER

Médecin-major de 2e classe des troupes coloniales

En 1895, dans deux mémoires parus à court intervalle [1], le Dr Georg Huth publia, d'après l'exemplaire du Tanjur acquis à Pékin pour la Bibliothèque royale de Prusse, le premier inventaire précis et détaillé d'un groupe de volumes intéressant au plus haut point l'histoire de la médecine indienne, les tomes 117 à 124 de la section Mdo (Sūtra). La découverte d'une partie des traités qui y figurent remonte toutefois à Csoma de Körös qui, dès 1839, fit connaître, avec leur équivalent anglais, les titres de huit d'entre eux (*Asiatic Researches*, XXII, pt. II, pp. 582-583), indications reproduites depuis par L. Feer (*Annales du Musée Guimet*, II, p. 375). Le travail de Schiefner, relatif aux ouvrages de logique et de grammaire inclus dans le Tanjur, date de 1848 (*Bulletin de la classe histor. philol. de l'Acad. des Sc. de St. Pétersbourg*, IV, pp. 284-302).

Notre but, en dressant — alors que M. F. W. Thomas prépare l'Index de cette collection — un nouveau sommaire des textes originaux et compilations d'ordre médical, a été moins de vérifier et corriger à l'occasion les données de Huth, que de les compléter autant que possible par des tables analytiques, de mettre en parallèle la version tibétaine d'une partie des recueils avec les traités sanscrits correspondants, dont plusieurs ont été retrouvés depuis peu, de signaler enfin quelques écrits âyurvédiques, fort différents les uns des autres au point de vue de l'importance, de l'âge et de l'étendue, et sur lesquels l'attention ne semble pas avoir été encore appelée.

La rareté des exemplaires du Tanjur, que ne possèdent ni la Bibliothèque Nationale, ni les Sociétés Asiatiques de Paris et du Bengale, nous avait fait ajourner provisoirement toute recherche dans le domaine de la médecine tibéto-sanscrite, lorsque, grâce à l'obligeance extrême de M. L. Finot, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, la possibilité nous fut accordée d'examiner à loisir une édition peu répandue, qui peut-être même n'a pas pénétré en

---

(1) *Sitzungsber. der kön. preuss. Akad. der Wiss. zu Berlin, Philos.-hist. Classe*, 1895. XV, pp. 267-286 ; — et *Z. D. M. G.*, XLIX, h. II, pp. 279-284.

Europe, de cette précieuse encyclopédie, provenant d'une lamaserie de Pékin, et rapportée par M. le Prof. P. Pelliot. (Copie complète du Kanjur et du Tanjur, avec Index tibéto-mongol-mandchou-chinois, version mongole du Kanjur, œuvres de Btsoṅ-kha-pa, et nombreux Mss. tibétains).

L'impression, exécutée par le procédé xylographique habituel, mais en caractères rouge carminé, est un tirage de luxe, sur fort papier rugueux et jaunâtre ; les feuillets mesurent 708 × 192 m/m, et la tranche, richement enluminée d'ornements se détachant sur fond ocre sombre, porte dans un cartouche, à l'extrémité droite, l'indication de la série et du volume. Chaque tome est serré entre deux planchettes revêtues de soie jaune ; un double voile de soie, pourpre et jaune d'or, protège le verso du fol. 1, dont le recto a été collé à la face inférieure de la première planchette, et la dhāraṇī finale, la même pour tous les recueils étudiés, est recouverte d'un voile identique. Une épaisse chemise jaune orangé, munie d'une étiquette et fixée par un lacet, enveloppe le tout (1).

Chaque page compte régulièrement 8 lignes (sauf 1b qui n'en a que 5, et 2a, où il y en a 7), et chaque ligne environ 72 caractères, représentant de 38 à 42 syllabes ; nous adopterons pour la commodité des calculs une moyenne approximative de 20 granthas (de 32 syllabes) par folio.

Deux représentations de Çākyamuni, avec légende tibétaine et chinoise, encadrent la première feuille, tandis que de part et d'autre du recto de la seconde est gravé le monogramme ṃ-ha-kṣa-ma-la-va-ra-ya [*huṃ akṣamālāvarāyai* ??]. (V. *J. A. S. B.*, LVII, pt. I, n° 2, pl. 5, monogr. 1). L'encadrement des folios suivants porte, à gauche, en caractères tibétains, la marque de la série, du tome et du feuillet, avec les désignations recto et verso, et à droite les mêmes indications en caractères chinois.

Le plus souvent, le début du volume donne en transcription, précédé des mots rgya-gar skad-du = *bhāratabhāṣāyām*, le titre sanscrit du premier livre de la liasse, mais jamais le nom original de l'auteur, dont les colophons et l'Index ne contiennent que la traduction ; pour le reste des ouvrages, lorsque le tome en renferme plusieurs, le titre tibétain est d'ordinaire seul mentionné. Par contre, l'Index et les colophons terminaux ont en général conservé sous leur forme aborigène, parfois il est vrai plus ou moins mutilée, les noms des paṇḍits traducteurs venus de l'Inde, — et plus d'un lotsâba, ou savant tibétain, y est même affublé d'une appellation sanscrite. Nous avons donc jugé nécessaire de mettre en évidence, à l'aide d'italiques, tous les termes et dénominations sanscrits qu'il a fallu restituer.

Sigles : A. = Auteur. T. = Traducteur. O. S. = Original sanscrit. C. = Colophon.

Dans les nombres rapportés entre parenthèses, le premier indique le folio, le second la ligne.

---

(1) Poids moyen des volumes : 12.500 grammes.

SECTION *MDO, SŪTRA.*

Tome Çe, 117.

Ce volume ne comprend, contrairement au témoignage de Csoma (*loc. laud.*), aucun traité intitulé Gso-baḥi rig-pa, ou *Cikitsāvidyā* (La science de guérir, de traiter les maladies : Feer, *l.l.*).

Tome Se, 118.

I. (1-9 b, 5). Sbyor-ba brgya-pa, Yogaçatakam. « Cent formules ». 160 gr. A. Slob-dpon (ou Ḥphags-pa) Klu-sgrub, *Ācārya* (ou *Ārya*) *Nāgārjuna*.

Texte expliqué pour la première fois par le brâhmane Mahāpaṇḍita Jetakarṇa (1), du Népâl, traduit ensuite et vérifié sur trois commentaires par Paṇḍita Buddhaçrījñāna, de l'Inde orientale, assisté de Lotsâba *Çākyabhikṣu* Ñi-ma rgyal-mtshan dpal bzaṅ-po, *Sūryadhvajaçrībhadra*.

Début : —

Riṅ-du grags-paḥi gso-spyad-nas |
Mthaḥ-yas rgyud-kyi gces-pa blaṅs |
Sman-pa mkhas-par rab mchod-paḥi |
Sbyor-ba brgya-yis bciṅs-par bya | 1 |
Bdud-rtsi lta-buḥi sman sbyor-gyis |
Lus-ni nad-med ḥgyur-ba yin |
Gso-dpyad ces-paḥi sman-pa-yis |
Nad-rgyu-mtshan ñid yoṅs-su brtag | 2 |

O. S. —

Kṛtsnasya tantrasya gṛhīta-dhāmnaç
cikitsitād viprasṛtasya dūram |
Vidagdha-vaidya-pratipūjitasya
kariṣyate Yoga-çatasya bandhaḥ | 1 |
Parīkṣya hetv-āmaya-lakṣaṇāni
cikitsita-jñena cikitsakena |
Nir-āma-dehasya hi bheṣajāni
bhavanti yuktāny amṛt-opamāni | 2 |

Formulaire pratique divisé en dix sections : —

1. Lus gso-ba, *Kāya-cikitsā* (1-4 b, 7). Maladies générales.
   Rims-nad gso-baḥi spyad do, *Jvara-cikitsā samāptā* (2 b, 4). Traitement de la fièvre.

(1) Appelé Jaitakarṇa in Index, 141 a, 6, et Jetakarṇā, 9 a, 8.

2. Zug-rñu zad-par byed-pa, *Çālākya-kriyā* (5ᵇ, 8). Affections de la tête.
3. Zug-rñu-zad byed, *Çalya-kriyā* (6ᵃ, 4). Chirurgie.
4. Dug-nad sel-baḥi rgyud, *Viṣ-āpaharaṇa-tantram* (6ᵇ, 2). Toxicologie.
5. Ḥbyun-po shi-bar byed-paḥi rgyud, *Bhūta-çānti-tantram* (7ᵃ, 2). Maladies mentales.
6. Byis-paḥi nad sel-baḥi rgyud, *Bāla-rog-āpaharaṇa-tantram* (7ᵃ, 4). Pédiatrie.
7. Rta ltar byed-pa, *Vājī-karaṇam* (7ᵇ, 2). Elixirs toniques et aphrodisiaques.
8. Las lñaḥi leḥu, *Pañca-karm-ādhikāraḥ* (7ᵇ, 7). Evacuants et détersifs.
9. Rgyud phyi-ma, *Uttara-tantram* (8ᵇ, 3). Supplément.
10. [Nad-gshi], *Roga-nidānam* (9ᵃ, 8). Etiologie.

C. Sbyor-ba brgya-pa shes-bya-baḥi sman-gyi gshuñ ḥphags-pa Klu-sgrub shabs-kyis mdsad-pa rdsogs so, *Yoga-çataka-nāma-vaidyaka-çāstram Ārya-Nāgārjuna-pāda-viracitaṃ samāptam.*

Il est à remarquer que la version tibétaine, œuvre fidèle et précise, correspond aussi exactement que possible, tant au point de vue du texte même que de la distribution qui en est faite, à l'original sanscrit conservé dans les deux Mss. rapportés du Népâl par le Prof. C. Bendall (Université de Cambridge, *Orientalia*, n° 150) et Haraprasād Çāstrī (*Report on the search of Sanskrit Mss., 1895-1900*, p. 9).

II. (9ᵇ, 5-13ᵇ, 4). SMAN ḤTSHO-BAḤI MDO, JĪVASŪTRAM. « Principes de médication vivifiante ». 70 gr.

A. Slob-dpon ḥphags-pa Klu-sgrub, *Ācārya Ārya Nāgārjuna.*

Bien que le début de l'opuscule porte l'indication bam-po gcig-pa, livre premier, aucune autre division n'apparaît dans la suite.

Manuel d'hygiène et de thérapeutique générales, avec considérations étiologiques.

O. S. inconnu.

III. (13ᵇ, 4-15ᵃ, 5). SMAN A-BAḤI CHO-GA, « *Aba* » *bheṣajakalpaḥ.* « Règles pour la préparation des aba ». 40 gr.

A. Slob-dpon Klu-sgrub, *Ācārya Nāgārjuna.*

Recueil de formules, dites « aba », pour le traitement des fractures, luxations, ulcères, affections cutanées et maladies internes. La signification précise du terme « aba », que nous n'avons pas trouvé dans les vocabulaires médicaux du Tanjur, reste encore à établir. (Cf. Laufer, *Beiträge zur Kenntniss der Tibetischen Medicin*, II, p. 86, 8).

O. S. inconnu.

IV. (15ᵃ, 5 — 322ᵇ, 5) YAN-LAG BRGYAD-PAḤI SÑIṄ-PO BSDUS-PA, AṢṬĀṄGAHṚDAYASAṂHITĀ. « Encyclopédie de l'essence des huit branches [de la médecine] ». 6.150 gr.

A. Slob-dpon Pha-khol, *Ācārya Bābhaṭa* (v. *Vyutpatti*, 253ᵃ, 1), fils de Sman-paḥi bdag-po dge-ḥdun gsaṅ-ba, *Vaidyapati Saṃghaguhya.* (C. final : Sman-pa chen-po Pha-khol, *Mahāvaidya Bābhaṭa.*)

T. Paṇḍita Jālandhara (d'après l'Index; in C., Jarandhara, forme probablement fautive), de l'Inde, assisté de Lotsâba Dge-sloṅ Rin-chen bzaṅ-po, *Bhikṣu Ratnabhadra,* appelé ici Shu-chen-gyi Lo-tsâ-ba, ou grand vérificateur de textes.

Début : — Ḥdod-chags la-sogs ma-lus-pa-yi nad |
Rgyun-tu ḥbrel-bas lus kun ma-lus khyab |
Ḥdod daṅ gti-mug khro-ba sel-ba-yi |
Sman-pa sñon-med de-la phyag-ḥtshal lo | 1 |

De-nas tshe-riṅ-bar ḥdod-paḥi leḥu bçad-par bya ḥo |
Rgyun-çes-kyi bu la-sogs-pa draṅ-sroṅ chen-po-rnams-kyis ḥdi-ltar bçad do |

Tshe ni riṅ-bar ḥdod-pa-yis |
Chos daṅ nor daṅ bde-ba sgrub |
Tshe-yi rig-byed luṅ bçad-pa |
Rab-tu gus-par bya-bar-gyis | 2 |
Tshaṅs-pas tshe-yi rig-byed dran |
Skye-dguḥi bdag-la bçad-pa yin |
De-yis Tha-skar des Brgya-byin |
De-yis Rgyun-çes draṅ-sroṅ-la ḥo | 3 |
De-yis Me-bshin ḥjug la-sogs |
De-rnams-kyis rgyud so-sor byas ||

O. S. — Rāg-ādi-rogān satat-ānuṣaktān
Açeṣa-kāya-prasṛtān açeṣān |
Autsukya-moh-ārati-dān jaghāna
yo 'pūrva-vaidyāya namo 'stu tasmai | 1 |

Ath-āta āyuṣ-kāmīyam adhyāyaṃ vyākhyāsyāmaḥ |
Iti ha sm-āhur Ātrey-ādayo maha-ṛṣayah |

Ayuḥ kāmayamānena dharm-ārtha-sukha-sādhanam | 1 |
Ayur-ved-opadeçeṣu vidheyaḥ param-ādaraḥ | 2 |
Brahmā smṛtvā 'yuṣo vedaṃ Prajāpatim ajigrahat |
So 'çvinau tau Sahasr-ākṣaṃ so 'tri-putr-ādikān munīn | 3 |
Te 'gniveç-ādikāṃs te tu pṛthak tantrāṇi tenire ||

Le traité inclus dans le Kanjur est bien le Hṛdaya de Vāgbhaṭa, en 6 livres et 120 chapitres, et non le Saṃgraha. Une étude approfondie, à laquelle nous

0213

n'avons pu nous livrer encore, permettra seule de déterminer dans quelle mesure la version tibétaine diffère de la recension sanscrite actuelle. Dès à présent, il convient de constater que le liminaire de tous les adhyāyas établit de manière indiscutable l'identité de Rgyun-çes-kyi bu avec Ātreya.

Table des chapitres :

A. Mdoḥi gnas, *Sūtra-sthānam* (15 ᵃ, 7—81 ᵃ, 8).

1-(15 ᵃ, 7 — 17 ᵇ, 2). Tshe-riṅ-bar ḥdod-paḥi leḥu, *Dīrgh-āyuṣ-kām-ādhyāyaḥ*.

2-(19 ᵇ, 3). Ñin-re shiṅ spyad-paḥi le°, *Prati-dinam ātma-caryā*.

3-(22 ᵃ, 1). Dus-su spyad-pa, *Ṛtu-caryā*.

4-(23 ᵃ, 8). Nad mi ḥbyuṅ-bar bya-baḥi dpyad, *Rog-ānudbhava-nāma-parīkṣā*.

5-(27 ᵇ, 5). Chu sna-tshogs la-sogs-paḥi bye-brag çes-par bya-ba, *Jal-ādi-nānā-viçesa-vijñānam*.

6-(34 ᵇ, 7). Kha-zas-kyi tshul brtag-ciṅ çes-par bya-ba, *Anna-sva-rūpa-parīkṣā-vijñānam*.

7-(38 ᵇ, 5). Kha-zas bsruṅ-ba, *Anna-rakṣā*.

8-(40 ᵇ, 4). Kha-zas-kyi tshod za ran-par bzaḥ-ba, *Anna mātr-ānna-kāla-bhojanam*.

9-(41 ᵇ, 8). Sman la-sogs-pa-rnams-kyi bye-brag çes-par bya-ba, *Bheṣaj-ādi-viçeṣa-vijñānam*.

10-(43 ᵇ, 4). Ro tha-dad-pa çes-par bya-ba, *Pṛthag-rasa-vijñānam*.

11-(45 ᵇ, 2). Nad la-sogs-paḥi tshul çes-par bya-ba, *Doṣ-ādi-sva-rūpa-vijñānam*.

12-(48 ᵇ, 3). Nad-kyi bye-brag çes-par bya-ba, *Pṛthag-doṣa-vijñā-nam*.

13-(50 ᵃ, 4). Nad gso-baḥi thabs, *Doṣa-cikitsā-vidhiḥ*.

14-(51 ᵇ, 2). Gso-baḥi thabs rnam-pa gñis bstan-pa, *Dvi-vidha-cikitsā-çāsanam*.

15-(53 ᵇ, 7). Sbyaṅs-pa la-sogs-pa sman-gyi sde-tshan ḥdus-pa, *Çodhan-ādi-bheṣaja-gaṇa-saṃgrahaḥ*.

16-(55 ᵇ, 3). Snum-gyi cho-gar bya-ba, *Sneha-vidhiḥ*.

17-(56 ᵇ, 6). Dugs-kyi cho-ga, *Sveda-vidhiḥ*.

18-(59 ᵃ, 5). Skyug-sman daṅ bkru-sman btaṅ-baḥi cho-ga, *Va-mana-virecana-yoga-vidhiḥ*.

19-(62 ᵇ, 2). Mas btaṅ-baḥi cho-ga, *Vasti-karma-vidhiḥ*.

20-(64 ᵃ, 5). Sman-sna-nas btaṅ-baḥi cho-ga, *Nasta-karma-vidhiḥ*.

21-(65 ᵃ, 3). Sman-gyi dud-pa btaṅ-baḥi cho-ga, *Dhūma-yoga-vidhiḥ*.

22-(66 ᵃ, 8). Sman-gyi khu-bas ḥkhur-ba sgaṅ-pa la-sogs-paḥi cho-ga, *Gaṇḍūṣ-ādi-vidhiḥ*.

23-(67 b, 2). Sman-gyi thigs-pa mig-tu blug-pa daṅ sman-gyis mig bsku-baḥi cho-ga, *Açcotan-āñjana-vidhiḥ*.

24-(68 a, 8). Mig blta-baḥi cho-ga daṅ mig sman-gyi phur-ma bsregs-çiṅ btsos-paḥi khu-ba mig-tu blugs-paḥi cho-ga, *Tarpaṇa-puṭa-pāka-netr-āçcotana-vidhiḥ*.

25-(70 a, 2). Cha-dpyad-kyi cho-ga, *Yantra-vidhiḥ*.

26-(72 a, 5). Gtar-dpyad-kyi cho-ga, *Çastra-vidhiḥ*.

27-(74 a, 8). Gtar-ga gdab-paḥi cho-ga, *Sirā-vyadha-vidhiḥ*.

28-(76 a, 5). Zug-rṅu dbyuṅ-paḥi cho-ga, *Çaly-āharaṇa-vidhiḥ*,

29-(79 a, 7). Gtar-ga gdab-paḥi las-kyi cho-ga, *Çastra-karma-vidhiḥ*.

30-(81 a, 8). Thal-sman rnon-po daṅ me-btsaḥ gdab-paḥi cho-ga, *Kṣār-āgni-karma-vidhiḥ*.

B. Lus-kyi gnas, *Çarīra-sthānam*. (81 a, 8 — 102 b, 2).

1-(85 a, 6). Lus-kyi rum-du shugs-pa, *Garbh-āvakrāntiḥ*.

2-(87 b, 5). Lus-kyi rum-du shugs-paḥi nad-kyi bye-brag, *Avakrānta-garbha-vyāpad-viçeṣaḥ*.

3-(92 a, 8). Lus-kyi yan-lag-gi bye-brag bstan-pa, *Çarīrasy-āṅga-viçeṣa-çāsanam*.

4-(93 a, 2). Lus-kyi gnad-kyi bye-brag bstan-pa, *Çarīrasya-marma-viçeṣa-çāsaṇam*.

5-(99 b, 5). Lus-kyi lus ḥgyur-baḥi bye-brag, *Çarīra-vikṛti-viçeṣaḥ*.

6-(102 b, 2). Pho-ña la-sogs-pa, *Dūt-ādiḥ*.

C. Nad-gshiḥi gnas, *Nidāna-sthānam*. (102 b, 2 — 133 b, 6).

1-(103 b, 1). Nad thams-cad-kyi nad-gshi, *Sarva-roga-nidānam*.

2-(106 b, 3). Rims-kyi nad°, *Jvara-ni°*

3-(108 a, 4). Khrag daṅ mkhris daṅ lud-paḥi nad° , *Rakta-pitta-kāsa-ni°*

4-(109 a, 8). Dbugs-mi-bde-ba daṅ skyigs-bus btab-paḥi nad°, *Çvāsa-hikkā-ni°*

5-(111 b, 4). Glo-gcoṅ chen-po zad-byed-kyi nad°, *Rāja-yakṣma-kṣaya-ni°*

6-(113 a, 6). Chaṅ-nad-kyi nad° , *Mad-ātyaya-ni°*

7-(115 b, 2). Gshaṅ-ḥbrum-gyi nad°, *Arço-ni°*

8-(116 b, 4). Tshad-par ḥkhru-ba daṅ pho-baḥi nad°, *Atīsāra-grahaṇī-ni°*,

9-(118 a, 4). Gcin-ḥgags-paḥi nad°, *Mūtr-āghāta-ni°*

10-(119 b, 5). Gcin-sñi-ba za-guḥi nad°, *Prameha-ni°*

11-(122 a, 6). Khoṅ-ḥbras daṅ rgyu-rlugs daṅ skran-gyi nadº, *Vidradhi-vṛddhi-gulma-niº*.
12-(124 a, 3). Dmu-rdsiṅ-gi nadº, *Udara-niº*
13-(126 b, 7). Skya-rbab daṅ ḥor-nad daṅ me-dbal-gyi nadº, *Pāṇḍu-çopha-visarpa-niº*
14-(129 a, 4). Mdse-nad daṅ ça-bkra daṅ gzi-gu daṅ srin-buḥi nadº, *Kuṣṭha-çvitra-kilāsa-kṛmi-niº*
15-(131 b, 1). Rluṅ-nad-kyi nadº, *Vāta-vyādhi-niº*
16-(133 b, 6). Dreg-nad-kyi nadº, *Vāta-rakta-niº*,

D. Gso-baḥi gnas, *Cikitsā-sthānam*. (133 b, 6 — 210 a, 1).

1-(141 a, 1). Rims nad gso-ba, *Jvara-cikitsā*.
2-(142 b, 7). Khrag-mkhris gsoº, *Rakta-pitta-ciº*
3-(149 b, 6). Lud-pa gsoº, *Kāsa-ciº*
4-(152 a, 1). Skyigs-bu daṅ dbugs-mi-bde-ba gsoº, *Hikkā-çvāsa ciº*
5-(155 a, 6). Gcoṅ-chen-po gsoº, *Rāja-yakṣma-ciº*
6-(158 b, 2). Slon-paḥi nad daṅ skom-dad gsoº, *Chardi-tṛṣṇā-ciº*.
7-(161 a, 5). Chaṅ-nad gsoº, *Mad-ātyaya-ciº*
8-(167 b, 3). Gshaṅ-ḥbrum gsoº, *Arçaç-ciº*
9-(172 a, 4). Ḥkhru-ba gsoº, *Atīsāra-ciº*
10-(175 b, 2). Pho-baḥi nad gsoº, *Grahaṇī-roga-ciº*
11-(177 b, 8). Gcin-ḥgags-paḥi gsoº, *Mūtr-āghāta-ciº*
12-(179 b, 5). Gcin-sñi-ba za-khuḥi gsoº, *Prameha-ciº*
13-(181 b, 6). Khon-ḥbras rgyu-rlugs-kyi gsoº, *Vidradhi-vṛddhi-ciº*
14-(187 a, 3). Skran gsoº, *Gulma-ciº*
15-(192 a, 3). Dmu-rdsiṅ gsoº, *Udara-ciº*
16-(194 a, 8). Skya-rbab-kyi nad gsoº, *Pāṇḍu-roga-ciº*
17-(196 a, 5). Ḥor-nad gsoº, *Çvayathu-ciº*
18-(197 b, 4). Me-dbal gsoº, *Visarpa-ciº*
19-(202 a, 2). Mdse-nad gsoº, *Kuṣṭha-ciº*
20-(203 b, 2). Ça-bkra srin-buḥi nad gsoº, *Çvitra-kṛmi-ciº*
21-(207 a, 3). Rluṅ-nad gsoº, *Vāta-vyādhi-ciº*
22-(210 a, 1). Dreg-nad gsoº, *Vāta-rakta-ciº*

E. Cho-ga grub-paḥi gnas, *Kalpa-siddhi-sthānam*. (210 a, 2 — 222 b, 7).

1-(211 b, 7). Skyug-sman-gyi cho-ga, *Vamana-kalpaḥ*.
2-(214 a, 7). Bkru-sman bya-baḥi choº, *Virecana-kaº*
3-(216 a, 1). Skyug-sman daṅ bkru-sman-gyi ñes-pa grub-par bya-baḥi choº, *Vamana-virecana-vyāpat-siddhi-kaº*
4-(219 a, 7). Sman-mas btaṅ-baḥi choº, *Vasti-karma-kaº*
5-(221 b, 4). Sman-mas btaṅ-baḥi cho-gas nad phyin te sos-par bya-ba, *Vasti-karma-vyāpac-cikitsā-kaº*
6-(222 b, 7). Sman-gyi choº, *Bheṣaja-kaº*.

F. Gnas phyi-ma, *Uttara-sthānam.* (222 b,7 — 322 b,5).

a. Byis-pa gso-baḥi yan-lag, *Bāla-cikits-āṅgam.*

1-(224 b, 8). Byis-pa gso-baḥi cho-gaḥi leḥu, *Bāl-opacāra-vidhiḥ.*

2-(228 a, 3). Byis-paḥi nad gso-ba, *Bāla-roga-cikitsā.*

3-(230 b, 5). Byis-paḥi gdon gso-ba, *Bāla-graha-cikitsā.*

b. Gdon gso-baḥi yan-lag, *Graha-cikits-āṅgam.*

4-(232 b, 6). Ḥbyuṅ-poḥi gdon-gyi nad dmigs-ces-pa, *Bhūta-graha-roga-vijñānam.*

5-(235 b, 2). Gdon-nad thams-cad gso-ba, *Sakala-graha-roga-cikitsā.*

6-(238 a, 4). Smyo-byed gso°, *Unmāda-ci°.*

7-(239 b, 7). Rjed-byed gso°, *Apasmāra-ci°.*

c. Stod-kyi nad gso-baḥi yan-lag, *Ūrdhva-roga-cikits-āṅgam.*

8-(241 a, 3). Mig-mchuḥi nad dmigs-ces-pa, *Vartma-roga-vijñānam.*

9-(243 a, 1). Mig-mchuḥi nad gso-ba, *Vartma-roga-cikitsā.*

10-(244 b, 1). Mig-zur daṅ mig-gi ḥbras-bu dkar nag-gi nad-kyi dmigs-brtag-pa, *Netra-sandhi-sit-āsita-roga-parīkṣā.*

11-(247 a, 1). Mig-zur daṅ mig-gi ḥbras-bu dkar-po daṅ nag-poḥi nad gso-ba, *Netra-sandhi-sit-āsita-roga-cikitsā.*

12-(248 b, 2). Mthoṅ-bar byed-paḥi mig-nad-kyi nad dmigs-ces-pa, *Dṛṣṭi-roga-vijñānam.*

13-(252 b, 8). Rab-rib gso-ba, *Timira-cikitsā.*

14-(254 a, 7). Mthoṅ-ba ñams-pa gso-ba. *Liṅga-nāça-cikitsā.*

15-(255 a, 8). Mig-nad thams-cad-kyi dmigs-brtag-pa, *Sarv-ākṣi-roga-parīkṣā.*

16-(258 b, 1). Mig-nad thams-cad gso-ba, *Sarv-ākṣi-roga-cikitsā.*

17-(259 b, 4). Rna-baḥi nad-kyi dmigs-ces-pa, *Karṇa-roga-vijñānam.*

18-(262 b, 1). Rna-baḥi nad gso-ba, *Karṇa-roga-cikitsā.*

19-(263 b, 5). Sna-nad gshiḥi dmigs-ces-pa, *Nāsā-roga-nidāna-vijñānam.*

20-(264 b, 7). Sna-nad gso-ba, *Nāsā-roga-cikitsā.*

21-(267 b, 7). Kha-nad-kyi dmigs-ces-pa, *Mukha-roga-vijñānam.*

22-(272 b, 5). Kha-nad gso-ba, *Mukha-roga-cikitsā.*

23-(274 a, 4). Mgo-boḥi nad-kyi dmigs-ces-pa, *Çiro-roga-vijñānam.*

24-(276 b, 4). Mgo-boḥi nad gso-ba, *Çiro-roga-cikitsā.*

d. Mtshon gso-baḥi yan-lag, *Çalya-cikits-āṅgam.*

25-(279 b, 3). Rma gso-ba, *Vraṇa-cikitsā.*

26-(282 a, 3). Ḥphral-du byuṅ-baḥi rma gso°, *Sady-otpanna-vraṇa-ci°.*

27-(284 a, 1). Chag-grugs gso-ba, *Bhaṅga-cikitsā.*
28-(286 a, 4). Mtshan-par brdol-gyi leḥu, *Bhagandar-ādhyāyaḥ.*
29-(287 b, 3). Rmen-bu daṅ thor-bu daṅ rkaṅ-bam daṅ ḥbras-kyi phreṅ-baḥi nad dmigs, *Granthy-arbuda-çlīpad-āpacī-nāḍī-vijñānam.*
30-(289 a, 7). Rmen-bu la-sogs paḥi nad gso-ba, *Granthy-ādi-roga-cikitsā.*
31-(290 b, 5). Phra-moḥi dmigs-çes-pa, *Kṣudra-roga-vijñānam.*
32-(292 a, 4). Nad phra-mo gso-ba, *Kṣudra-roga-cikitsā.*
33-(294 a, 8). Gsaṅ-baḥi nad-kyi dmigs-çes-pa, *Guhya-roga-vijñānam.*
34-(297 a, 6). Gsaṅ-baḥi gnas-kyi nad gso-ba, *Guhya-deça-roga-cikitsā.*

e. Mche-ba gso-baḥi yan-lag, *Daṃṣṭr-cikits-āṅgam.*

35-(300 a, 7). Dug-nad gso-ba, *Viṣa-roga-cikitsā.*
36-(304 a, 6). Sbrul-gyis zin-pa, *Sarpa-vyāpādanam.*
37-(308 a, 2). Srin-buḥi dug-nad gso-ba, *Kīṭa-viṣa-roga-cikitsā.*
38-(309 b, 6). Byi-ba daṅ a-laṃ-kaḥi dug gso-ba, *Mūṣik-ālarka-viṣa-cikitsā.*

f. Rgas-pa gso-baḥi yan-lag, *Jīrṇa-cikits-āṅgam.*

39-(318 a, 7). Bcud-kyi len-gyi leḥu, *Ras-āyan-ādhyāyaḥ.*

g. [Ro-tsa-baḥi yan-lag], *Vājī-karaṇ-āṅgam.*

40-(322 b, 5). Ro-tsa-baḥi leḥu, *Vājī-karaṇ-ādhyāyaḥ.*

L'Aṣṭāṅgahṛdayasaṃhitā est citée déjà, en connexion avec le nom d'Amoghabhikṣu, dans le colophon du Yogaçataka (9 b, 2); et l'Index du Tanjur (136 a, 8) mentionne côte à côte, à propos de la Padārthacandrikā de Candranandana, les deux maîtres Nāgārjuna et Vāgbhaṭa.

V. (322 b, 5-410 a, 8). YAN-LAG BRGYAD-PAḤI SÑIṄ-PO SHES-BYA-BAḤI SMAN-DPYAD-KYI BÇAD-PA, AṢṬĀṄGAHṚDAYANĀMAVAIḌŪRYAKABHĀṢYAM. (La traduction littérale donnerait °*vaidyakabhāṣyam*). « L'œil-de-chat, commentaire de l'essence des huit branches [de la médecine] ». Autocommentaire (raṅ-ḥgrel), en 11.000 gr.

A. Sman-pa chen-po Pha-khol, (C., Pha-gol) *Mahāvaidya Bābhaṭa*, fils de Sman-paḥi bdag-po Seṅ-ge sbas-pa, *Vaidyapati Siṃhagupta.*

T. Ācārya Dharmaçrīvarma[n], de l'Inde, assisté du grand vérificateur de textes I-gu dge-sloṅ Çākya blo-gros, *Bhikṣu Çākyamati*, — et des bhikṣus Rig-pa gshon-nu, *Vidyākumāra*, et Dbyig-gi rin-chen, *Vasuratna.*

Version exécutée sur l'ordre du très-puissant roi du Tibet *Bhaṭṭārak-ācārya-bodhisattva-devanāyaka*-Jñānaprabha.

Sūtrasthāna, chapitres 1-14.

De l'O. S. il n'a été retrouvé jusqu'ici que des fragments peu étendus (1). (Bikanîr, Madras).

Tome He, 119.

I. (1-467 a, 6). Suite et fin de l'autocommentaire précédent (Sūtra°, ch. 15, etc...).

Equivalents sanscrits de quelques-unes des autorités médicales mentionnées :
Sru-sru-ta, Legs-thos, *Suçruta ;* Ca-ra-ka, Gyo-ba-can, *Caraka ;*
Rgyun-çes, *Atri ;* Ço-na-ka, *Çaunaka ;* Me-bshin bjug, *Agniveça ;*
Ljaṅ-sṅon, *Hārīta ;* Gziṅs-can, *Bheḍa ;* Ri-ṣi, *Agastya ;* Gnas-ḥjog, *Vasiṣṭha ;*
Mu-khyu ḥdsin, Mu-khyud, *Nimi*, etc....

Tome E, 120.

I. (1-340 a, 5). Yan-lag brgyad-paḥi sñiṅ-poḥi rnam-par ḥgrel-paḥi tshig-gi don-gyi zla-zer shes-bya-ba, Padārthacandrikāprabhāsanāma | Aṣṭāṅgahṛdayavṛttiḥ. « Splendeur du clair de lune de la signification des mots, commentaire de l'essence des huit branches [de la médecine] ». 21.850 gr.

A. Zla-ba-la dgaḥ-ba, *Candranandana*, (2) fils de Chags-pa-la dgaḥ-ba, *Ravinandana* (trad. littér. de ce dernier nom, *Premanandana*, ou *Ānandanandana*), originaire du Cachemire (Kha-cheḥi yul).

T. Mkhan-po Jā-lan-dha-ra, *Upādhyāya* Jālandhara (var., °dhāra), de l'Inde, assisté du grand vérificateur de textes Dge-sloṅ Rin-chen bzaṅ-po, *Bhikṣu Ratnabhadra*.

Sūtra°, ch. 1-29.

La version tibétaine semble concorder étroitement avec l'original sanscrit de la Padārthacandrikā, dont l'on connaît dans l'Inde au moins deux Mss., l'un fragmentaire, le second presque complet, que nous avons antérieurement signalés. Nos copies personnelles comptent respectivement 153 (Çārīra° et Cikitsā°) et 482 folios.

Tome Ko, 121.

I. (1-399 a, 6). Suite du commentaire précédent.

Sūtra°, ch. 30, Çārīra°, Nidāna°, et Cikitsā° ch. 1-14.

Tome Kho, 122.

I. (1-357 b, 5). Fin de la Padārthacandrikā.

Cikitsā°, ch. 15-22, Kalpa° et Uttarasthāna.

---

(1) Cod. Madras, 6 b — 5 — 22 : « Iti Vaidyapatisaṃghaguptasūnor Vāhaṭācārya[sya] kṛtāv Aṣṭāṅgahṛdayapradīpikāyāṃ Sūtrasthāne pañcadaço' dhyāyaḥ ». (150,2-4 ; palm-leaves).

(2) Les Index mongol, mandchou et chinois lisent uniformément Candrānanda.

[Les premiers fols. du Cod. sanscrit étant mutilés, nous donnons ci-dessous, à titre documentaire, le début de l'Uttarasthāna.]

Rgyud-kyi gnas lñas ni yan-lag-gi gtso-bo lus-kyi gso-ba bçad-pa yin-la | yan-lag lhag-ma bdun-poḥi nad ni rtag-tu ḥbyuṅ-shiṅ rtogs-çiṅ çes-par dkaḥ-ba yin-par bçad-la | des-na byis-pa gso-ba la-sogs-paḥi yan-lag cuṅ-zad tsam bsal-bas ñes-par bstan-par bya-baḥi phyir rgyud phyi-ma shes-bya-ba gnas-kyi mchog brtsams-pa yin no | de-las kyaṅ byis-pa gso-shiṅ rim-gror bya-baḥi phyir thog-ma kho-nar byis-pa gso-ba bçad-pa yin no | de-nas shes-bya-ba la-sogs-pa ni sña-ma bshin-du bçad-par bya ḥo | byis-pa gso-shiṅ bsñen-bkur-baḥi dbaṅ-du byas-paḥi gshuṅ ni byis-pa gso-baḥi leḥu ste || (101 ᵇ3-6).

O. S. Pañcabhiḥ sthānais tantrasya pradhānaṃ kāya-cikitsā-lakṣaṇam aṅga-vyādhi-nity-opayogi-durbodhaṃ nirṇītam | bāla-cikits-ādīnāṃ çeṣāṇāṃ saptānām aṅgānāṃ stokatayā nirṇayaṃ kartum uttaraṃ çreṣṭhaṃ sthānam ārabdham | tatr āpi bālasy opacaraṇ-ārthaṃ prathamaṃ tāvad bāla-cikits ocyate | ath ety-ādi pūrva-vad vyākhyeyam | bāla upacaryate yasmin sa bāl-opacaraṇīyas taṃ vyākhyāsyāmaḥ || .

II. (357 ᵇ, 5-403 ᵃ, 8). SMAN-DPYAD YAN-LAG BRGYAD—PAḤI SÑIṄ-POḤI ḤGREL-PA-LAS SMAN-GYI MIṄ-GI RNAM GRAṄS, *Vaidyakāṣṭāṅgahṛdayavṛtter bheṣajanāmasūcī*. « Enumération des médicaments [cités dans] le commentaire de l'essence des huit branches [de la médecine] ».

Cette rubrique, qui précède l'introduction du traité, est évidemment inexacte, (1) et le titre doit être rétabli, d'après l'Index et les premiers vers du texte, sous la forme suivante : Yan-lag brgyad-pa-nas bstan-paḥi sman-gyi miṅ-gi rnam graṅs *Aṣṭāṅgopadiṣṭabheṣajanāmasūcī*, « Index des médicaments étudiés dans les huit branches [de la médecine] », en entendant par là l'Aṣṭāṅgahṛdaya-saṃhitā.

A. Zla-ba-(la) dgaḥ-ba, *Candranandana*, fils de Chags-la mṅon-par dgaḥ-ba, *Ravinandana*.

Il s'agit d'un court vocabulaire synonymique des drogues simples mentionnées au ch. 15, Sūtrasthāna, de l'A.H., et le livre se confond avec le Gaṇanighaṇṭu dont nous avons parlé dans de précédentes publications. Cependant, tout en respectant le classement original, la traduction tibétaine a omis de séparer les uns des autres les gaṇas ou catégories, et de plus elle ne signale aucune des propriétés attribuées à chaque plante ou produit minéral. 400 gr.

Début: — Chags-la mṅon-par dgaḥ-baḥi bu |
Zla-ba dgaḥ-ba shes-bya-ba |
Thams-cad mkhyen-la phyag-ḥtshal te |
Yan-lag brgyad-pa-las bstan-paḥi | 1 |

(1) L'Index chinois, que M. Pelliot a bien voulu dépouiller pour la révision de ce travail, donne en effet : « Enumération des médicaments mentionnés dans les huit branches. »

Sman sde po-son-cha la-sogs |
De-las gshan-paḥi sman-rnams daṅ |
Gshuṅ gshan-las bçad sman miṅ |
Sgra-sbyor ṅes-par bçad-par bya | 2 |

O. S. (Gaṇanighaṇṭu). Praṇamya mūrdhnā Sarvajñaṃ nighaṇṭur abhidhīyate |
Candranandana-saṃjñena Ravinandana-sūnunā | 1 |
Aṣṭāṅgahṛday-okteṣu sarveṣu madan-ādiṣu |
Dravyeṣu viprakīrṇeṣu tayā saṃjñ-āntareṣu ca | 2 |

Le colophon du fol. 377 b, 5, — « Yan-lag brgyad-paḥi sman sde po-son-cha gtso-ba (Corr. : bo) sum-cu-rtsa-gsum de-dag bçad zin to, *Aṣṭāṅgān madan-ādi-trayas-triṃçad-bheṣaja-gaṇāḥ samāptāḥ* », marque en fait la limite du Gaṇanighaṇṭu, et le reste du volume est occupé par un lexique analogue, d'étendue quelque peu supérieure, tiré de la Padārthacandrikā et d'autres sources (gshan-nas ḥbyuṅ-baḥi sman-gyi miṅ, *any-odbhava-bheṣaja-nāmā[ni]*. Le titre de ce second vocabulaire, donné dans le C. terminal, « YAN-LAG BRGYAD-PA LA-SOGS-PAḤI SMAN-GYI MIṄ-GI RNAM GRAṄS, *Aṣṭāṅgādikād bheṣajanāmasūcī*, » indique également que la matière en a été fournie par plusieurs autorités, dont les principales sont probablement Vāgbhaṭa et Nāgārjuna (V. : Index, 136 a, 8). 500 gr.

A. Zla-ba-la dgaḥ-ba, *Candranandana*.

L' O. S. est inconnu, mais la transcription tibétaine a été exécutée assez fidèlement et l'ordre des synonymes en général assez bien conservé pour que la restitution du texte n'offre aucune difficulté sérieuse :

Trāyantī trāyamāṇā ca pālinī bhayanāçinī |
Balabhadrā kṛtatrāṇā rakṣaṇī girijā 'nujā | 1 | Gyi-lce-ba |
Çaḍhī sugandhamūlā ca saḍhī pṛthupalāçikā |
Himodbhūtā gandhabadhūḥ suvratā somasaṃbhavā | 2 | 'Zur-pa dkar-po |

Ces vers ne figurent ni dans l'Aṣṭāṅganighaṇṭu (tiré du Saṃgraha par un auteur bouddhiste) ni dans les divers dictionnaires médicaux à notre disposition.

Tome Go, 123.

I. (1-3 a, 2). THAMS-CAD-KYI DBAṄ-PHYUG BCUD-LEN NAD THAMS-CAD ḤJOMS-ÇIṄ LUS-KYI STOBS RGYAS-PAR BYED-PA, SARVEÇVARARASĀYANA[*sarva*]ROGAHARAÇARĪRA-PUṢṬAKAḤ.

« Elixir tonique de Sarveçvara, curatif de toutes les maladies et reconstituant de l'organisme. » 20 gr.

Anonyme.

T. Paṇḍita Çivadāsayogin (1), de Haridhobar, assisté de Rin-chen dpal, *Ratnaçrī*, d'Oḍyaṇa, *Udyāna*. Traduction faite à Bhutra.

[Rin-chen dpal, d'après le Reḥu-mig, naquit en 1228 et mourut en 1308, A.D.; *-J. A. S. B.*, LVIII,Pt.1, N° 2, pp. 53,58].

Une version allemande de cet opuscule a été publiée par le Dr H. Laufer (*op. cit.*, II, pp. 84-86). O. S. inconnu.

II. (3 a, 2-5 a, 5) GSER-ḤGYUR-GYI BSTAN-BCOS BSDUS-PA, RASĀYANAÇĀSTRODDHṚTIḤ. « Traité d'alchimie ; extrait ». 42 gr.

A Slob-dpon chen-po Bha-li-pa, *Mahācārya* Bhalipa. (Index, 136 b, 4).

La traduction littérale sanscrite du titre serait : *Suvarṇa-bhāva-pariṇamana-kriyā-çāstr-oddhṛta-bhāgaḥ*, tandis que l'Index lit : Gser° °bcos ḥjug ma-tshaṅ-ba, *Suvarṇa° °çāstrāraṃbhaḥ | apūrṇaḥ |* ; une troisième rubrique enfin apparaît dans le C. terminal : Gser-ḥgyur-rtsiḥi bstan-bcos ji-sñed-pa, *Suvarṇa° °kriyā-rasa-çāstraṃ yāvad āptam.*

T. Paṇḍita Mi-dbaṅ bzaṅ-po, *Narendrabhadra*, assisté de Lotsâba Rin-chen dpal, *Ratnaçrī*, d'Oḍyaṇa, *Udyāna.*

O. S. inconnu.

Bhalipa, forme évidemment tibétaine, correspond sans doute au sanscrit Vyāḍi, souvent orthographié Vyāli, et parfois altéré même en Vyāla (Vyālācārya, in Rasaratnasamuccaya, 6, 57 a; V. : Alberuni's India, I, pp. 189-191).

VII. (29 a, 1-4). SPOS SBYOR RIN-PO-CHEḤI PHREṄ-BA, DHŪPAYOGARATNAMĀLĀ. « Précieuse guirlande de formules de parfums, » (fumigations). 4 gr.

A. Slob-dpon Klu-sgrub, *Ācārya Nāgārjuna.*

T. Paṇḍita....., du Cachemire, assisté de Lotsâba Rin-chen bzaṅ-po, *Ratnabhadra.*

O. S. inconnu.

VIII. (29 b, 4-30 a, 5). SPOS-KYI SBYOR-BA REḤU-CHAR BYAS-PA, *Dhūpayogacaturaṅgakriyā.* « Préparation de l'échiquier des parfums ». 10 gr,

C. Dri sbyar-baḥi mig-maṅs ris-kyi sbyor-ba cho-ga, « *Gandhayogacaturaṅgacitrasādhanakalpaḥ.* « Règles pour représenter l'échiquier des parfums. »

L'Index (136b, 6) donne le titre : Spos sbyor bstan-bcos dri ..... sbyor-ba, *Gandhayogaçāstram | Gandha° °sādhanam.*

Même auteur.

O. S. inconnu.

IX. (30 a, 5-32 b, 3). SPOS-KYI SBYOR-BA REḤU-CHAR BYAS-PAḤI THABS BÇAD-PA, *Dhūpayogacaturaṅgakriyāvidhibhāṣyam.* « Commentaire du procédé de préparation de l'échiquier des parfums. » 45 gr.

Anonyme.

O. S. inconnu.

---

(1) I. tibétain (136 b, 4), mongol (189 a, 20), mandchou (183 b, 31), et chinois : Çavidāça.

[Bien que relevant plutôt de la littérature technique extra-médicale, les textes VII-IX présentent au point de vue pharmacographique un notable intérêt; la place qui leur est accordée dans cette description se trouve donc suffisamment légitimée.

Les traités suivants, à l'exception de la Vyutpatti, qui jouit d'une importance toute spéciale, échappent au cadre de notre étude; une remarque rectificative s'impose toutefois au sujet du n° 12 de Huth (*Sitzungsberichte*....., p. 273), qui comprend en réalité trois ouvrages distincts :

a (43 b, 1-98 a, 1). Le tantra Svarodayam, traduit par Paṇḍita Jayānanda, de l'Inde, et Lotsâba Dge-sloṅ Rmoṅs-paḥi gñen-po, *Bhikṣu Mohaçatru?* (1)

b (98 a, 1-103 b, 7). La Kevalī, de Çrīmān Çāntideva, traduite par Paṇḍita Gautamaçrī, de l'Inde Orientale, P. Rāma et Buddhaçrījñāna, tous deux du Népâl, et Lotsâba Ñi-ma rgyal-mtshan dpal bzaṅ-po, *Sūryadhvajaçrībhadra.*

c (103 b, 7-119 a, 5). Le *Vividhanimittanirdeçaḥ*, de Mahāmuni Gargarṣi, dont les traducteurs ne sont pas mentionnés. 15 chapitres.]

XXIX. (204 b, 6-310 a, 8). Bye-brag-tu rtogs-par byed-pa, Vyutpattiḥ. « Etymologie. » 2.000 gr.

Dictionnaire sanscrit-tibétain préparé sur l'ordre du roi Khri lde sroṅ btsan (816-838, A. D.) (2), par les maîtres Ācārya Jinamitra, Surendrabodhi, Çīlendrabodhi, Dānaçīla et Bodhimitra, de [l'Inde] occidentale, les savants tibétains Ratnarakṣita, et Dharmadāçīla, et les Lotsâbas Jñānasena, Jayarakṣita, Mañjuçrīvarma[n], Ratnendraçīla, etc... Ces indications ne figurent ni dans l'Index ni dans la Vyutpatti, mais au début du tome Ño, 124, fols. 1 b-2 a, qui énumère trois vocabulaires :

1, Bye-brag-tu rtogs-byed chen-po, Mahāvyutpattiḥ,
2, Bye° °byed ḥbriṅ-po, Madhyavyutpattiḥ,
3, Bye° °byed chuṅ-ñu brtsa, Kulyavyutpattih,

ainsi qu'une Pañjikā = Madhyavyutpattiḥ probablement.

— Les sections suivantes de la Vyutpatti concernent en particulier l'art médical tibéto-indien :

(239 a, $\frac{4}{8}$), [le chiffre supérieur se rapporte au texte sanscrit, le chiffre inférieur au texte tibétain]. Embryologie.

---

(1) I. mongol (189 b, 29-30) et mandchou (184 b, 21) : Prajñāratna.

(2) Date selon G. Huth, *loc. laud.*, p. 277.

(257 a, $\frac{1}{2}$-258 a, $\frac{3}{6}$), Anatomie. — (259 a, $\frac{2}{4}$-$\frac{4}{8}$), (272 a, $\frac{4}{8}$-272 b, $\frac{2}{4}$), (274 a, $\frac{4}{8}$-274 b, $\frac{1}{2}$), (276 a, $\frac{2}{4}$-276 b, $\frac{3}{6}$), (276 b, $\frac{4}{8}$-277 a, $\frac{1}{2}$), Botanique. — (265 a, $\frac{2}{4}$-266 a, $\frac{3}{6}$), Zoologie. — (272 b, $\frac{2}{4}$-273 b, $\frac{3}{6}$), (274 b, $\frac{1}{2}$-275 a, $\frac{1}{2}$), (277 a, $\frac{1}{2}$-$\frac{3}{6}$), Matière médicale végétale et minérale. (274 b, $\frac{1}{2}$, pāradam, dṅul-chu = mercure). — (302 b, $\frac{3}{6}$-304 a, $\frac{1}{2}$), Défauts et particularités physiques. — (306 a, $\frac{3}{6}$-306 b, $\frac{2}{4}$), Vêtements. — (309 b, $\frac{2}{4}$), Nourrices. — (309 b, $\frac{2}{4}$-310 a, $\frac{3}{6}$), Pathologie. [V. également les chapitres correspondants de l'Amarakoṣa, tome Çe, 117, fols. 1-63 b, 1, et le tome No, 124, fol. 37 a, 8-37 b, 7.]

Mais un document plus précieux encore nous a été conservé par la Vyutpatti, sous la forme de deux listes de noms propres, en connexion étroite avec l'histoire de l'Âyurvéda. La première (252 b, $\frac{1}{2}$ - $\frac{2}{4}$), intitulée Draṅ-sroṅ chen-poḥi miṅ-la, *Maharṣināmā[ni]*, ne cite en effet que des autorités médicales, au nombre de vingt-quatre :

Suçrutaḥ, Legs-thos, — Hārītaḥ, Ljaṅ-sṅoḥi bu, — Hariçcandraḥ, Seṅ-ge zla-ba, — Bhṛguḥ, Ṅan-spoṅ, — Dhanvantariḥ, Thaṅ-la bar, — Jatūkarṇaḥ, Rgya-skyegs rna, — Bheḍaḥ, Gziṅs-can, — Kāçyapaḥ, Ḥdros-skyoṅ bu (1), — Agastiḥ, Ri-ṣi (2), — Sanātanaḥ, Gyuṅ-druṅ, — Sanatkumāraḥ, Kun-ḥbyed gshon-nu, — Kharanādī, Sgra-drag-gi bu, — Ātreyaḥ, Rgyun-çes bu, — Prajāpatiḥ, Skye-dgu bdag, — Parāçaraḥ, Rtsibs-sogs skyes, — Kapilamaharṣiḥ, Draṅ-sroṅ chen-po Ser-skya, — Kaṇādamaharṣiḥ, Draṅ-sroṅ chen-po Gzeg-zan, — Akṣapādaḥ, Rkaṅ mig-can, — Vyāsaḥ, Rgyas-pa, — Bharadvājaḥ, Bha-ra rgyal-mtshan, — Vasiṣṭhaḥ, Gnas-ḥjog, — Nāradaḥ, Mis-byin-gyi bu (3), — Agniveçaḥ, Me-bshin ḥjug, — Aranemiḥ, Rtsib-kyi mu-khyud (4).

La seconde liste (252 b, $\frac{2}{4}$ -253 a, $\frac{1}{2}$), que précède la rubrique Sṅon-gyi mkhan-poḥi miṅ-la, *Pūrvopādhyāyanāmā[ni]* comporte trente-huit noms, dont nous ne retiendrons que six, ceux de Nāgārjunaḥ, Klu-sgrub. — Bhavyaḥ,

---

(1) S. C. Dās, *Tibetan-English Dictionary*, p. 699, donne Ḥdron-skyoṅ-gi bu, sans doute plus correct.

(2) Ecrit Ri-byi !

(3) A corriger en Mi-sbyin-gyi-bu.

(4) Probablement = Mu-khyud, *Nimiḥ* ; S. C. Das, p. 1.011, lit Rtsibs-kyi mi-khyud ! — Il est curieux que le nom de Caraka manque à l'énumération.

Skal-ldan, — Vararuciḥ, Mchog-sred (1), — Patañjaliḥ, Chur-lhuṅ, — Raviguptaḥ, Ñi-ma sbas-pa, — et Bābhaṭaḥ, Pha-khol, — les autres paraissant étrangers à la littérature médicale indienne.

[Avec la V. se termine le tome 123 de la présente édition ; l'Index y décèle de regrettables lacunes, non comblées dans le volume suivant, mais qu'un examen minutieux du reste de la collection permettra peut-être de réparer partiellement. L'opuscule alchimique Rasaçāstrasiddhiḥ, de Bhalipa, (nº 30 de Huth) semble en tout cas irrémédiablement perdu.]

Tome Do, 131.

I. (1-142ª, 2). RTAḤI TSHEḤI RIG-BYED ÇĀ-LI-HO-TRAS (2) BSDUS-PA, ÇĀLIHOTRONNAYAḤ | AÇVĀYURVEDASIDDHĀNTAḤ. « Les conclusions de Çālihotra ; principes d'hippiatrique ». [Le premier composé sanscrit, qui renferme un jeu de mots banal, peut être traduit tout aussi bien : « Elevage du cheval ».] 2800 gr.

A. Draṅ-sroṅ Çā-li-ho-tra, *Ṛṣi* Çālihotra.

T. Ācārya Çrībhadra (Index ; in C., *Upādhyāya* ācārya Dharmaçrībhadra) et Buddhaçrīçānti, de l'Inde, assistés du très-grand vérificateur de textes Dge-sloṅ Rin-chen bzaṅ-po, *Bhikṣu Ratnabhadra*.

Encyclopédie d'art vétérinaire chevalin, écrite en forme de dialogue, à l'exemple de plusieurs saṃhitās classiques : les interlocuteurs sont ici Çālihotramuni, fils de Rta-skad, *Açvaghoṣa*, et son élève (et fils) Legs-thos, *Suçruta*.

La version tibétaine concorde sensiblement avec le texte du Ms. de l'India Office (*Catalogue*, pp. 986-989, nº 2536).

Divisée, d'après l'index du 1er chapitre, en 8 sthānas (gnas) et 192 adhyāyas (leḥu) ; l'édition présente ne comprend toutefois que les livres 1, 7 et 8, soit 77 chapitres (dont la démarcation est peu apparente dans la dernière partie du traité ; ces chiffres sont donc sujets à une correction éventuelle).

Détail des sections :

1. Mdo-yi gnas, *Sūtra-sthānam*, 40 ch.
2. Gnas phyi-ma, *Uttara-sthānam*, 40 ch.
3. Lus-kyi gnas, *Çarīra-sthānam*, 24 ch.
4. Gso-baḥi gnas, *Cikitsā-sthānam*, 24 ch.
5. Rteḥuḥi sman-gyi gnas, *Kiçora-bhaiṣajya-sthānam*, 18 ch.
6. Phyi-mahi gnas phyi-ma, *Uttar-ottara-sthānam*, 9 ch.
7. Grub-paḥi gnas, *Siddhi-sthānam*, 14 ch.
8. Gsaṅ-baḥi gnas, *Rahasya-sthānam*, 23 ch.

} Desunt.

(1) Mchog-srid, apud S. C. Dās, p. 437.

(2) Uniformément orthographié Ça-li-ho-tra.

Début : — Khyab-ḥjug-gi ni btsun-moḥi mchog |
Lha-mo dpal-mo rta-yi mṅal |
Phyag-tshal-nas ni rta-rnams-kyi |
Tshe-yi rig-byed rtogs bçad bya | 1 |

O. S. — Çrī-vatsa-vakṣasaḥ kāntāṃ praṇamya turag-āraṇim |
Çriyaṃ devīṃ pravakṣyāmi turaṅgāṇāṃ cikitsitam |1|

Table des chapitres : A. Mdo-yi gnas, *Sūtra-sthānam*. (1 — 80ª, 5).

1-(1-5 ª, 7). Tsheḥi rig-byed byuṅ-ba, *Āyur-ved-otpattiḥ*.
2-(6 ᵇ, 8). Slob-ma sbyaṅ-ba ste leḥu, *Çiṣy-ādhyāpan-ādhyāyaḥ*.
3-(7 ᵇ, 2). Nes-paḥi tshig-gi le°, *Pada-niçcay-ā°*
4-(15 ᵇ, 1). Rta-rnams byuṅ-ba, *Açva-sambhavaḥ*.
5-(20 ᵇ, 6). Mṅal-du chags-pa, *Garbh-āvakrāntiḥ*.
6-(21 ª, 3). Rtaḥi raṅ-bshin, *Açva-prakṛtiḥ*.
7-(21 ᵇ, 4). Rtaḥi skye-gnas kyi le°, *Açva-janma-sthān-ā°*
8-(24 ª, 2). Rtaḥi rigs bshiḥi le°, *Açva-kula-catuṣk-ā°*
9-(27 ª, 2). Yan-lag thams-cad-kyi mtshan-ñid-kyi le°, *Sarv-āṅga-lakṣaṇ-ā°*
10-(28 ª, 7). Bstan-pa-rnams bçad-pa ste le°, *Pradeça-vyaṅjan-ā°*
11-(30 , 4). Tshad gshal-baḥi le°, *Tolana-parimāṇ-ā°*
12-(30 ᵇ, 5). Yan-lag bcuḥi cha dbye-baḥi le°, *Daç-āṅg-āṃça-vivecan-ā°*
13-(31 ᵇ, 3). Sdug-pa daṅ mi-sdug-pa rnam-par phye-baḥi le°, *Iṣṭ-āniṣṭ-ākṛti-vyaṅgat-ā°*
14-(33 ᵇ, 7). Tshad-kyi le°, *Mān-ā°*
15-(35 ᵇ, 2). Zas-kyi sbyor-baḥi le°, *Āhār-opakalpan-ā°*
16-(36 ᵇ, 1). Mdses-paḥi le°, *Saundary-ā°*
17-(37 ᵇ, 7). Mtshan-gyi le°, *Lakṣaṇ-ā°*
18-(40 ᵇ, 1). Kha-dog çes-par bya-baḥi le°, *Varṇa-vijñān-ā°*
19-(42 ª, 7). Shur mdoṅs brtag-pa, *Proth-ākāra-parīkṣā*.
20-(44 ᵇ, 1). Thig-le bzaṅ ṅan brtag-pa, *Var-āvara-puṇḍra-parīkṣā*.
21-(45 ª, 6). Ça-raḥi mdog-gi khyad-par shes te le°, *Çāra-varṇa-viçeṣ-ā°*
22-(48 ª, 4). Ḥdres-paḥi le°, *Miçrak-ā°*
23-(49 ᵇ, 1). Rgyal-poḥi bshon-paḥi rtaḥi mtshan-ñid brtag-pa, *Rāja-vāhak-āçva-lakṣaṇa-parīkṣā*.
24-(50 ª, 2). Mig brtag-pa, *Netra-parīkṣā*.
25-(50 ᵇ, 4). So brtag-pa, *Danta-parīkṣā*.
26-(55 ᵇ, 3). Gtsug brtag-pa, *Keçara-parīkṣā*.
27-(60 ª, 3). Na-tshod brtag-pa, *Vayaḥ-parīkṣā*.
28 (60 ᵇ, 8). Tshe çes-par bya-ba, *Āyur-vijñānam*.
29-(61 ᵇ, 3). Dri brtag-pa, *Gandha-parīkṣā*.

30-(62 a, 7). Skad gsaṅs rtag-pa, *Heṣita-rahasya-parīkṣā.*
31-(63 b, 1). Bzaṅ ṅan ṅes-par bya-ba, *Utkarṣ-ānutkarṣa-vijñānam.*
32-(64 b, 1). Lus ḥphel-ba, *Çarīra-vardhanam.*
33-(66 b, 4). Rgyug-pa brtag-pa, *Dhāvana-parīkṣā.*
34-(68 b, 4). Gra-ma-can brtag-pa, *Çūka-ghāsa-parīkṣā.*
35-(70 b, 8). Ñes-pa chen-po brtag-pa, *Mahā-doṣa-parīkṣā.*
36-(71 b, 7). Sñiṅ-stobs brtag-pa, *Sattva-parīkṣā.*
37-(72 b, 2). Gzi mdaṅs brtag-pa, *Ojaḥ-çobhā-parīkṣā.*
38-(74 a, 4). Rigs brtag-pa, *Kula-parīkṣā.*
39-(78 b, 5). Ston-ka-pa shes-bya-baḥi le°, *Çārada-nām-ā°*
40-(80 a, 5). Ño tshoṅ brtag-pa, *Kraya-vikraya-parīkṣā.*

G. Grub-paḥi gnas, *Siddhi-sthānam.* (80 a, 5—112 a, 2).

1-(80 a, 5—82 a, 8). Rjes-su btuṅ-ba bstan-paḥi le°, *Anupāna-nirdeç-ā°*
2-(83 b, 7). Lan-tshvaḥi skyon daṅ yon-tan bstan-pa, *Lavaṇa-guṇa-doṣa-nir°*
3-(85 b, 4). Chu çor-baḥi nad gso-ba, *Jala-guṇa-vyāpac-cikitsā.*
4-(87 a, 2). Ḥo-maḥi yon-tan bstan-pa, *Kṣīra-guṇa-nir°*
5-(88 b, 5). Mar-blud-paḥi cho-ga, *Sneha-kalpaḥ.*
6-(91 a, 2). Dugs-kyi cho-ga, *Sveda-kalpaḥ.*
7-(91 b, 1). Dur-byid-kyi ni til-mar | Don-grub çes-byaḥi til-mar | *Çyāmā-tailam, Sukha-siddha-j̃ñeya-tailam.*
8-(94 a, 6). Me-btsaḥi las-kyi cho-ga, *Agni-karma-kalpaḥ.*
9-(100 b, 8). Mas btaṅ-baḥi cho-ga, *Vasti-kalpaḥ.*
10-(102 b, 5). Gtsags-bu las gyur-baḥi nad bstan-pa, *Rakta-mokṣaṇa-vyāpan-nir°*
11-(104 b, 1). Ḥo-maḥi ḥjam-rtsiḥi le°, *Kṣīra-nirūh-ā°*
12-(107 b, 4). Snum legs-par btaṅ-baḥi yon-tan bstan-pa, *Sukha-snehana-guṇa-nir°*
13-(110 b, 2). Ro-tsa-bar byed-pa bstan-pa, *Vājī-karaṇa-nir°*
14-(112 a, 2). Sbubs-la gyur-paḥi nad gso-ba, *Nāḍī-vyāpac-cikitsā.*

H. Gsaṅ-baḥi gnas, *Rahasya-sthānam.* (112 a, 2—141 a, 5).

1-(112 a, 2—114 a, 3). Ri-mo-las na-tshod daṅ tshe brtag-pa, *Rekhā-vayo 'yuṣ-parīkṣā.*
2-(116 b, 7). Nad-kyi ḥchi-ltas bstan-pa, *Rog-ārişṭa-nir°*
3-(118 a, 3). Nad-med-paḥi ḥchi-ltas bstan-pa, *Arog-ārişṭa-nir°*
4-(121 a, 5). Pho-ña la-sogs-pa ltas bstan-pa, *Dūl-ādi-nimitta-nir°*
5-(123 b, 6). Phye-maḥi leḥu, *Cūrṇ-ādhyāyaḥ.* [Contient les formules suivantes :]
Tsha-ba gsum-pa la-sogs-paḥi phye-ma, *Try-ūṣaṇ-ādikaṃ cūrṇam.*

Tsha° °phye-ma gñis-pa, *Try-ūṣaṇ-ādikaṃ cūrṇaṃ dvitīyam.*

Byi-dan-ka la-sogs-paḥi phye-ma, *Viḍaṅg-ādikaṃ cūrṇam.*

Ḥbras-bu-gsum la-sogs-paḥi phye-ma, *Tri-phal-ādikāṃ cūrṇam.*

Gzer ḥjoms-pa shes-bya-baḥi phye-ma, *Çūla-nāçanaṃ nāma cūrṇam.*

Tsha-baḥi phye-ma daṅ bsreg-pa, *Tiktakaṃ cūrṇam ; [tikta]-puṭa-pākaḥ.*

6-(127ᵃ, 8). Sman-mar-gyi leḥu, *Ghṛt-ādhyāyaḥ.*

Snum chen-po, *Mahā-snehaḥ.*

Kaṇṭa-ka-riḥi sman-mar, *Kaṇṭakārī-ghṛtam.*

Tsha-baḥi sman-mar, *Tiktakaṃ ghṛtam.*

A-çva-gandhaḥi sman-mar, *Açvagandhā-ghṛtam.*

Ti-kta chen-poḥi sman-mar, *Mahā-tiktakaṃ ghṛtam.*

Ti° °sman-mar gñis-pa, *Mahā-tiktakaṃ ghṛtaṃ dvitīyam.*

Çi-ça la-sogs-paḥi sman-mar, *Çirīṣ-ādikaṃ ghṛtam.*

Çri° °sman-mar gñis-pa, *Çirīṣ-ādikaṃ ghṛtaṃ dvitīyam.*

Mur-ba la-sogs-paḥi sman-mar, *Mūrv-ādikaṃ ghṛtam.*

Ti-kta can-gyi sman-mar, *Tikt-ādyaṃ ghṛtam.*

Ça-ma dur-byid-kyi sman-mar, *Çyāmā-trivṛd-ghṛtam.*

Nimba la-sogs-paḥi sman-mar, *Nimb-ādikaṃ ghṛtam.*

Bdud-rtsi la-tuḥi sman-mar, *Amṛta-modaka-ghṛtam.*

Ka-rañja la-sogs-paḥi sman-mar, *Karañj-ādikaṃ ghṛtam.*

7-(130ᵃ, 1). Til-mar-gyi leḥu, *Tail-ādhyāyaḥ.*

Sra-sa-raḥi til-mar, *Prasāraṇī-tailam.*

Sra° °til-mar gñis-pa, *Prasāraṇī-tailaṃ dvitīyam.*

Sle-tres la-sogs-paḥi til-mar, *Guḍūcy-ādikaṃ tailam.*

Çu-tiḥi til-mar, *Çunṭhī-tailam.* [? *Çaṭhī* ?]

Pi-pi-liṅ la-sogs-paḥi til-mar, *Pippaly-ādikaṃ tailam.*

Ḥtsho-byed la-sogs-paḥi til-mar, *Jīvak-ādikaṃ tailam.*

Ma-çaḥi til-mar, *Māṣa-tailam.*

Ra-sna la-sogs-paḥi til-mar, *Rāsn-ādikaṃ tailam.*

Dug-gi sñiṅ-po can-gyi til-mar, *Atasy-ādyaṃ tailam.*
Ru-rta la-sogs-paḥi til-mar, *Kuṣṭh-ādikaṃ tailam.*
8-(130 b, 1). Sman-khuḥi leḥu, *Kaṣāy-ādhyāyaḥ.*
Ra-sna la-sogs-paḥi sman-gyi khu-ba, *Rāsn-ādi-kaṣāyaḥ.*
Gla-sgaṅ la-sogs-paḥi sman-khu, *Must-ādi-kaṣāyaḥ.*
Çriṃ-ga-ta-ka la-sogs-paḥi sman-khu, *Çṛṅgāṭak-ādi-kaṣāyaḥ.*
9-(130 b, 5). Ma-shu-ba sbyaṅ-ba, *Ajīrṇ-opaçamaḥ.*
10-(131 a, 4). So-sor btuṅ-ba, *Pratipānam.*
So-sor btuṅ-ba gñis-pa, *Pratipānaṃ dvitīyam.*
Rjes-su btuṅ-ba, *Anupānam.*
11-(131 b, 3). Mas btaṅ-baḥi las-kyi yon-tan bstan-pa, *Vasti-karma-guṇa-nirdeçaḥ.*
12-(132 a, 5). Sna-sman-gyi leḥu, *Nasy-ādhyāyaḥ.*
Sna-sman btaṅ-baḥi cho-ga, *Nasta-karma-kalpaḥ.*
Ru-rta la-sogs-paḥi sna-sman, *Kuṣṭh-ādi-nasyam.*
Bcaḥ-sga la-sogs-paḥi sna-sman, *Çuṇṭhy-ādi-nasyam.*
Pi-pi-liṅ la-sogs-paḥi sna-sman, *Pippaly-ādi-nasyam.*
Bri-ha-taḥi ḥbras-bu la-sogs-paḥi sna-sman, *Vṛhatī-phal-ādi-nasyam.*
Çri-ça la-sogs-paḥi sna-sman, *Çirīṣ-ādi-nasyam.*
13-(133 a, 3). Ḥjam-rtsiḥi leḥu, *Nirūh-ādhyāyaḥ.*
A-çva-gandha la-sogs-paḥi ḥjam-rtsi, *Açvagandh-ādi-nirūhaḥ.*
A-bu-ça la-sogs-paḥi ḥjam-rtsi, *Hapuṣ-ādi-nirūhaḥ.*
Ru-rtaḥi brgyad-pa shes-bya-baḥi ḥjam-rtsi, *Kuṣṭh-āṣṭako nāma nirūhaḥ.*
Pi-pi-liṅ la-sogs-paḥi ḥjam-rtsi, *Pippaly-ādi-nirūhaḥ.*
Ḥo-maḥi ḥjam-rtsi, *Kṣīra-nirūhaḥ.*
14-(133 a, 8). Phye-maḥi lde-gu, *Kalkaḥ.*
15-(134 a, 3). Arkaḥi thal-sman, *Arka-kṣāraḥ.*
Nas tshig-ḥkhus-paḥi thal-baḥi cho-ga, *Yava-kṣāra-kalpaḥ.*
16-(134 b, 2). Lan-tshvaḥi cho-ga, *Lavaṇa-kalpaḥ.*
17-(135 a, 4). Ḥbras-bu-gsum-gyi sbyor-ba, *Tri-phalā-yogaḥ.*
18-(136 a, 6). A-ru-ra-yi cho-ga, *Harītakī-kalpaḥ.*
19-(137 , 4). Gu-gul-gi cho-ga, *Guggulu-kalpaḥ.*
20-(138 a, 5). Sgog-skyaḥi cho-ga, *Laçuna-kalpaḥ.*
21-(139 b, 6). Go-cha la-sogs-paḥi khur bstan-pa, *Sajj-ādi-bhāra-nirdeçaḥ.*
22-(140 b, 6). Çiṅ-rta sbyar-baḥi cho-ga, *Ratha-bandha-vidhiḥ.*
33-(141 a, 5). Rnam-par bzlas-pa bstan-pa, *Samasta-mantra-nirdeçaḥ.*

Plusieurs formules de ce dernier livre semblent correspondre aux prescriptions homonymes du Nāvanītaka (*Bower Ms.*); bien que le ch. 4 (121 a, 5) se termine par le C. inattendu, « Rtaḥi tsheḥi rig-byed rdsogs so », *Açvāyurvedaḥ samāptaḥ*, les 19 adh° suivants appartiennent également au Rahasyasthāna, comme en fait foi le colophon définitif.

II. (142 a, 2 — 248 b, 8). SMAN-DPYAD GCES-PA GRUB-PA, SIDDHASĀRAḤ. « Le parfait précis. » 2.135 gr.

A. Ñi-ma bsruṅ-pa, *Ravigupta* (1), fils de Bgrod-par dkaḥ-ba bsruṅ-pa, ou Bgrod dkas bsruṅ-pa, *Durgagupta* (2).

T. Mkhan-po (*Upādhyāya*) Jinamitra, et A-tir-rgya-varma[n!], de l'Inde, assistés de Lotsâba Ban-de candra, *Vandyacandra* (3). [Le C. final lit Ban-dhe °.]

Compilation méthodique, en 7 livres et 31 chapitres, s'ouvrant par un index détaillé.

Début : — Bgrod-par dkaḥ-bas bsruṅs-paḥi bus |
Kun-phan kun-mkhyen phyag-btsal te | [Corr. : °tshal te]
Yaṅ-dag phan-pa gces grub ḥdi |
Ñi-mas bsruṅs-pas bçad-par bya | 1 |
. . . . . .
Tshe ḥdsin-paḥi rig-byed ḥdi ni |
Tsbaṅs-pas mtho-ris-su bçad do | . .
Rim-gyis yul Ka-çaḥi rgyal-pos mi-rnams-la bçad do | 3 |

O. S. (4) Sarvaṃ praṇamya Sarvajñaṃ Durgaguptasya sūnunā |
Saṃhitā Sidhasāro' yaṃ Raviguptena vakṣyate | 1 |
. . . . . .
Brahmā provāca yaṃ svarge vedam āyur-nibandhanam |
Çiṣyebhyaḥ kathayāmāsa Kāçirājāya yaṃ kramāt | 3 | [Corr. : taṃ kra°]

Table des chapitres :

A. Bam-po daṅ-po, *Pūrva-khaṇḍaḥ*.

1-(142 b, 2 — 146 b, 2). Rgyud-kyi leḥu, *Tantr-ādhyāyaḥ*.
2-(149 b, 8). Sman-gyi sde tshan, *Auṣadha-vargāḥ*.
3-(155 b, 3). Kha-zas daṅ btuṅ-baḥi cho-ga, *Anna-pāna-kalpaḥ*.

---

(1) I. mongol (193 b, 17-18), mandchou (188 a, 15) et chinois : Sūryapāla ; I. chinois : fils de Durgadhara (?)

(2) Intitulé (248 b, 5) : Nub phyogs-pa rta mkhan, *Pratīcyāçvapraçāstā* ; I. chinois : maître ès-examen des chevaux.

(3) I. mongol (193 b, 19), mandchou (188 a, 17) et chinois : l'Indien Candra.

(4) Bibliothèque du Durbar du Népâl, Cod. 1114 ka ; palm-leaves, 97 fols., car. newarī, 1212 gr. Prose et vers, incomplet (Haraprasād Çāstrī). Un second Ms. a été récemment découvert.

4-(167 a, 6). Rims-nad gso-ba, *Jvāra-cikitsā.*
5-(169 b, 4). Ḥchi-ltas-kyi le °, *Ariṣṭ-ādh°*
6-(176 a, 3). Ḥkhru-ba gso-ba, *Atīsāra-ci°*
7-(178 b, 8). Khrag-lud paḥi nad gso-ba, *Rakta-çleṣma-ci °* [= *Rakta-pitta-ci°*]
8-(181 b, 8). Gcoṅ chen-po gso-ba, *Rāja-yakṣma-ci°*
9-(185 b, 2). Skran gso-ba, *Gulma-ci°*
10-(188 b, 7). Dmu-rtsiṅ gso-ba, *Udara-ci°*
11-(191 a, 2). Gcin-sñi-baḥi nad gso-ba, *Prameha-ci°*

D. Bam-po bshi-pa, *Caturtha-khaṇḍaḥ.*

12-(194 b, 2). Mdse-nad gso-ba, *Kuṣṭha-ci°* [et Gshaṅ-ḥbrum, *Arçaḥ*]
13-(199 a, 2). Mtshan-par brdol gso-ba, *Bhagandara-ci°*
14-(200 b, 7). Skya-rbab-kyi nad gso-ba, *Pāṇḍu-roga-ci°*
15-(202 b, 5). Dbugs-mi-bde-baḥi nad gso-ba, *Çvāsa-ci°* [et Skyigs-bu, *Hikkā.*]
16-(204 b, 8). Lud-paḥi nad gso-ba, *Kāsa-ci°*
17-(206 a, 4). Skyug-paḥi nad daṅ skom-paḥi nad gso-ba, *Chardi-tṛṣṇā-ci°*

E. Bam-po lṅa-pa, *Pañcama-khaṇḍaḥ.*

18-(208 b, 6). Gcin-sri-baḥi nad sel-baḥi le°, *Mūtra-kṛcchra-haraṇ-ādh°*
19-(210 b, 7). Rtug-skam gso-ba, *Viḍ-graha-ci°*
20-(212 b, 4). Smyo-byed daṅ brjed-byed-kyi nad gso-ba, *Unmād-āpasmāra-ci°*
21-(215 b, 1). Rluṅ-nad gso-ba, *Vāta-vyādhi-ci°*
22-(216 b, 7). Chaṅ-nad gso-ba, *Mad-ātyaya-ci°*
23-(218 b, 6). Me-dbal gso-ba, *Visarpa-ci°*

F. Bam-po drug-pa, *Ṣaṣṭha-khaṇḍaḥ.*

24-(220 a, 7). Skraṅ-baḥi nad gso-ba, *Çopha-ci°* [Var. : skraṅs-baḥi.]
25-(222 a, 6). Rma gso-ba, *Vraṇa-ci°*
26-(231 a, 8). Mig sman-gyi rgyud, *Netr-auṣadha-tantram.*

G. Bam-po bdun-pa, *Saptama-khaṇḍaḥ.*

27-(234 b, 8). Dug gso-baḥi rgyud, *Viṣa-cikitsā-tantram.*
28-(236 b, 3). Ro-tsa-baḥi rgyud, *Vājī-karaṇa-tantram,* [et Sman-bcud, *Ras-āyanam.*]

29-(241 a, 2). Byis-paḥi rgyud, *Bāla-tantram.*
30-(246 b, 1). Las-rnams ñaḥi leº, *Pañca-karm-ādhº*
31-(248 b, 5). Cho-gaḥi leº, *Kalp-ādhº*

L'auteur rapporte dans la postface que, pour la rédaction de son œuvre, qui est basée sur les traités d'Ātreya (Rgyun-çes-kyi-bu) et d'autres ṛṣis, il a été secondé par son frère aîné (pho-bo), Lha-bsruṅ, *Devagupta.*

L'édition n'indique point le début des livres 2 et 3, et, si le ch. 4 n'y est pas marqué, en revanche l'on y trouve deux ch. 7, — mais aucune lacune n'est à relever.

III. (249 a, 1 — 257 b, 1), ḤPHAGS-PA RTSA-BAḤI MDSOD SMAN CHEN-POḤI RIM-PA, *Āryamūlakoṣaḥ | mahauṣadhāvalī* (C). « Le trésor des bonnes racines, recueil de grands remèdes ». 190 gr.

[Le titre donné en tête de l'opuscule est Man-ñag zab-mo, *Gambhīropadeçaḥ*, et l'Index (139 a, 6) lit Gsaṅ sṅags zab-mo, *Gambhīramantrarahasyam.*]

A. Slob-dpon dpal-ldan ḥphags-pa Klu-sgrub, *Ācārya çrīmān Ārya Nāgārjuna.*

T. Lotsâba Dge-sloṅ Chos-skyoṅ bzaṅ-po, *Bhikṣu Dharmapālabhadra*, du monastère de Sha-lu [fondé en 1039, A. D.; Reḥu-mig, p. 40.]

O. S., inconnu; correspond peut-être au Sārasaṃgrahaḥ, ou Mantrapuraḥ saras, de Nāgārjuna, dont un Ms. a été retrouvé dans l'Inde.

Collection de formules, à base de racines pour la plupart, destinées au traitement des affections nerveuses et cutanées, de la fièvre, des maladies des yeux, etc..., et accompagnées de mantras bouddhiques tels que:

« Namo ratnatrayāya | nama Āryāvalokiteçvarāya bodhisattvāya mahāsattvāya mahākāruṇikāya | tadyathā | oṃ kari kari | vikare stambhani vikare stambhani | sarvarogapraçamani | svāhā ». (249 b, 3-4).

IV. (257 b, 1—305 a, 3). TSHEḤI RIG-BYED MTHAḤ-DAG-GI SÑIṄ-PO BSDUS-PA, *Sakalāyurvedasārasaṃgrahaḥ.* « Précis essentiel de la médecine entière ». 700 gr.

A. Extrait des œuvres de dix ācāryas célèbres, et mis en ordre par le médecin tibétain Dar-mo sman rams-pa et Blo-bzaṅ chos-grags, *Sumatidharmakīrti*; rédacteur, Dge-sloṅ Ḥjam-dbyaṅs grags-pa, *Bhikṣu Mañjughoṣakīrti.*

T. Le brâhmane Bshad-paḥi rdo-rje, *Huluvajra* [? *Sārasavajra*? L'Index porte Bram-ze Saṃ-nyaḥi go-tar Raṅco (!), de Mahora, dans l'Inde occidentale], (1) de Za-hor, assisté du grand Lotsâba Lhun-grub, *Nirābhoga* (2).

---

(1) I. mongol (193 b, 26-27), mandchou (188 a, 22-23) et chinois: Sāmanyagotra Raṅco, brâhmane de Mahora, dans l'Inde Occidentale. [Mahora correspond nettement à Mathurā].

(2) I. mongol (193 b, 28-29) et chinois: Garbhavāgindrasambhara Irābhoga; I. mandchou (188 a, 23-24): Darbhaº (?) — Toutefois, à propos de CXXIII, 21, l'I. mongol (190 b, 12) et l'I. mandchou (185 a, 26-27) indiquent Crī Nirābhoga comme l'équivalent de Dpal-gyi Lhun-po de l'I. tibétain.

Version exécutée au palais de Po-ta-la [à Lha-sa ; édifié en 1644 A. D., Reḥu mig, p. 79.]

Compilation moderne, d'inspiration hindouiste, sans divisions nettes ni agencement méthodique ; trois paragraphes sont précédés respectivement d'invocations à Gaṇeça, Sarasvatī et Çiva. L'ouvrage débute par une partie étiologique suivie de l'examen du pouls (1), d'après Maharṣi Dānendra (Draṅ-sroṅ chen-po Dā-nendra ste Sbyin-paḥi dbaṅ-po),- de notions d'hygiène, et d'une section thérapeutique, où sont fréquemments nommés l'opium (a-phi-ma, *ahiphenam* et l'alun (pha-ṭa-ka-ṭi, *phaṭikārī*). Viennent ensuite un dialogue entre Çiva et Pārvatī (Lha-dbaṅ-phyug-gis Lha-mo dbu-mar gdams-pa), qui possède sans doute son pendant dans quelque Umāmaheçvarasaṃvāda de la littérature sanscrite médico-tantrique, — des formules de collyres et de caustiques,- une série de diagrammes, carrés magiques, maṇḍalas et mantras,- un fragment attribué Mahāsiddha Garganātha (écrit Gorga°), — enfin diverses considérations pathologiques..., l'ensemble laissant l'impression d'un amalgame hétérogène et décevant

V. (305 a, 3—312 a). Ḥphags-yul Pha-ta-haḥi sman-pa Da-na-da-saḥi sman bcos-rnams, *Āryaphaṭahadeçabhiṣag Dānadāsavaidyakācārāḥ*. « Méthodes de traitement du médecin Dānadāsa, de Phataha dans l'Inde ». 100 gr.

[Titre tiré du fol. 307 a, 5, où Phataha est mentionné comme nom d'un district ou d'une localité (yul-gru) de l'Inde centrale (Rgya-gar-dbus) ; la rubrique du fol. 305 a, 5 donne, ainsi que l'Index (139 b, 1), ... Pha-haḥi sman-ba Da°.] (2)

A. et T. inconnus, ainsi que l'O. S.

Petit recueil de formules, pour le traitement des plaies, de la goutte, de affections oculaires...., accompagnées (308 a-312 a) de nombreux diagramme et carrés magiques ; cite le pyrèthre et l'opium.

VI. (312 b, 1—333 a, 2). Tshaṅs-paḥi rig-byed rgya-mtshoḥi yan-laṅ ḥdsin pa gyo-ba-can, Brahmavedasāraṅgadharacarakaḥ. [Rubrique initiale: Brahmavedasārāṅgadharacarakanāmādi vijahāra ; l'Index n'indique que le titre tibétain (139 b, 2). Sāraṅgadhara et Caraka pouvant éventuellement représenter de noms propres, la suscription est intraduisible.] 410 gr.

A. Slob-dpon Kun-phan bdud-rtsi byin, *Ācārya Candrayaças (°kīrti ?,*

Ouvrage recueilli par le médecin tibétain Dar-mo sman rams-pa et Blo-bza chos-grags, *Sumatidharmakīrti.*

T. Le médecin Raghunātha, de Mathurā dans l'Inde, assisté du grand Lotsâb Lhun-grub, *Nirābhoga.*

Traduction faite au palais de Po-ta-la (à Lha-sa).

O. S. inconnu ; ce traité semble n'avoir rien de commun avec la Çārṅgadharasaṃhitā.

---

(1) Fol. 262 b, tableau des différentes formes du pouls, conformément à la doctrine humorale

(2) Les I. mongol (193 b, 31), mandchou (188 a, 26) et chinois portent respectivement Phaha, et Dānadāpa (?) ; l'I. tibétain (139 b, 1) lit Danadāpa.

Compilation médico-alchimique, d'apparence peu ancienne, précédée d'une invocation à Sarasvatī ; débute par un chapitre sur l'examen du pouls, expose ensuite la thérapeutique de diverses maladies, et se termine par le détail des procédés de préparation des remèdes métalliques. La démarcation des paragraphes est en général fort défectueuse.

VII. (333 a, 2—334 b, 7). ÇIN-TU ZAB-PAḤI MAN-ŃAG-GI TSHOGS-RNAMS, *Atigambhīropadeçaṇaṇāḥ* (1). « Séries d'instructions impénétrables ». 35 gr.

A. Le médecin Raghunātha, de Mathurā, (2) dans l'Inde centrale. Œuvre recueillie par Dar-mo sman rams-pa.

T. Le grand Lotsâba Lhun-grub, *Nirābhoga*.

Version exécutée au palais de Po-ta-la.

O. S. inconnu.

Formules conjuratoires destinées en particulier à la guérison des maladies produites par les piçācas et autres grahas.

VIII. (334 b, 7—338 a, 8). MIG ḤBYED MTHOŃ-BA DON-LDAN, *Cakṣuspratyarpaṇadṛṣṭikriyā*. « Traitement de la pupille, régénérateur de la vision ». [L'introduction porte en sous-titre : Lag-len zin-bris-su bkod, *Ācārasmārakanyāsaḥ*, « Mémorandum pratique »]. 72 gr.

A. Le médecin Maho, (3) de Çājaṅ (Çā-dsaṅ) dans l'Inde, venu de pays de Vāripura (yul Ba-ri-pu-ra). [Ds. l'introd., Man-ho !]

T. Lhun-grub, *Nirābhoga*.

Traduction faite au palais de Po-ta-la.

O. S. inconnu.

Abrégé d'hygiène oculaire et de thérapeutique médicale et chirurgicale des affections des yeux (4).

---

(1) Titre d'après le C. ; l'Index et la rubrique donnent simplement Gdams-pa, *Upadeçaḥ*.

(2) I. mandchou (188 a, 34) et chinois : Mahora.

(3) I. chinois : Maha.

(4) Sauf remarque spéciale, l'orthographe de l'édition a partout été respectée ; la transcription, presque conforme à celle du Dictionnaire de S. C. Dās, n'en diffère que par la substitution du signe ḥ à h souligné d'un trait, et de ṅ à n surmonté d'un accent circonflexe, changements dictés par des nécessités typographiques locales, qui ont également entraîné la suppression des traits diacritiques pour les consonnes-préfixes.

Cette analyse provisoire des œuvres médicales du Tanjur, complétée et revue peu-à-peu, au fur et à mesure des progrès de notre examen, sera suivie de la publication des textes sanscrit et tibétain du Yogaçataka, avec traduction, et d'un vocabulaire médical tibétain-sanscrit-français.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE

PAR M. L. FINOT

Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient

V

PĀṆḌURAṄGA (1)

Sur la côte de l'Annam méridional, entre le 11e et le 12e degrés de latitude, s'ouvre une petite baie que limitent, au nord, le cap Hon-do, au sud, le cap Padarang. Au fond de cette baie se jette le Song Dinh, qui reçoit à droite le Krong Pha, le Song Tabou et le Krong Byuh (2). La plaine arrosée par ces cours d'eau a environ 50 kil. de l'est à l'ouest et 30 kil. du sud au nord (3). Elle est entourée d'une ceinture de massifs montagneux (Tabar, Nui Barao, etc.), qui atteint sa plus grande hauteur vers l'intérieur et s'abaisse progressivement vers la mer de 1.600 à 1.200 et à 900 mètres.

Avant l'occupation française, cette région faisait partie de la province annamite du Binh-thuận; plus tard (vers 1888) elle fut rattachée au Khánh-hoà, tout en gardant une certaine autonomie administrative; en 1901, elle a été érigée en province distincte sous le nom de Ninh-thuận.

C'est là que se sont réfugiés les débris du peuple cham, autour du dernier temple brahmanique de l'Indochine, parmi les ruines et les stèles qui racontent leur gloire passée (4). Il n'est pas sans intérêt de grouper les souvenirs dispersés qui se rapportent à ce vieux sol historique, soit dans les historiens chinois, soit dans les inscriptions.

---

(1) Cet article a été imprimé une première fois dans le recueil offert à M. H. Kern pour son 70e anniversaire et intitulé : *Album-Kern. Opstellen geschreven ter eere van Dr. H. Kern hem aangeboden door vrienden en leerlingen op zijn zeventigsten verjaardag den VI April MDCCCC III.* Leiden, E. J. Brill, 1903. in-4°. Le texte que nous en donnons ici a reçu quelques additions et corrections. Nous y avons joint trois inscriptions inédites de Phanrang. Enfin, nous devons à l'obligeance de M. Pelliot la traduction des textes chinois relatifs à l'histoire de Pāṇḍuraṅga.

(2) Ces noms sont donnés sous leur forme la plus usuelle, tels qu'ils nous été fournis par M. Odend'hal, résident de Phanrang; les uns sont annamites, les autres chams. Annam. *song* = cham *krong* « fleuve ». Le Krong Byuh (annam. Song Viêu) « fleuve de la forteresse » est ainsi nommé de la forteresse édifiée par le roi Po Romé (1637-1651); il s'appelait auparavant Krong Laa. (Aymonier, *Légendes hist. des Chams*, dans *Excurs. et Reconn.* XIV, 172.)

(3) Les cultures s'étendent à 25 kil. environ en remontant le Song Dinh; on estime leur superficie à 10.000 hectares, dont les deux tiers sur la rive droite.

(4) On compte dans la résidence de Phanrang 32 villages chams, dont la population peut être évaluée à 15 ou 20.000 habitants.

I. — LE NOM DU PAYS

La contrée dont nous venons de donner un bref aperçu est communément appelée Phanrang par les Européens qui ont emprunté cette forme aux Annamites ; le nom cham est *Panrang* ; et tel il est usité aujourd'hui, tel nous le trouvons dans les inscriptions (*Panrāṅ*) dès 1006 çaka (1). Les inscriptions sanskrites donnent comme équivalent *Pāṇḍuraṅga* ou *Pāṇḍurāṅga*, qui se trouve déjà dans une inscription de 739 çaka (2). On serait tenté de croire que Panrāṅ est le nom original, sanskritisé postérieurement en Pāṇḍuraṅga ; mais il est à remarquer que les diverses formes que ce nom a prises en chinois : *Pin-t'o-lo, Pin-t'ong-long, Pen-t'o-ling, Pen-t'o-lang, Pin-t'eou-lang, Pang-tou-lang*, nous ramènent toutes à une forme *Pandaraṅ* (3), attestée d'autre part par deux noms modernes : 1° *Paṅdaraṅ*, nom que portait la résidence royale, selon la Chronique, et par lequel on désigne encore un tertre où la tradition veut qu'elle se soit élevée ; 2° *Padaraṅ*, nom du cap qui ferme au S. la baie de Panrang. L'existence de ce doublet *Panraṅ-Pandaraṅ* n'est pas facile à expliquer, à moins d'admettre que la seconde forme dérive du nom sanskrit, ce qui est peu vraisemblable (4).

II. — LES TÉMOIGNAGES CHINOIS

Le pays de Panrang apparaît d'assez bonne heure dans les textes chinois. Le *Kieou t'ang chou* 舊唐書, compilé au Xe siècle, et dont les renseignements portent, à cet endroit, sur la période 705-906, donne en même temps son nom et sa situation géographique : « [Le Cambodge maritime] touche, à l'est, au pays de Pen-t'o-lang. »

Les *Annales des Song* (ch. 489) disent que, pour aller de la capitale du Champa à Pin-t'o-lo, il faut un voyage de terre d'un mois.

La situation politique de Pāṇḍuraṅga ressort avec netteté des témoignages chinois (5) : ce n'est pas une province du Champa, c'est un pays limitrophe de ce royaume. Il n'a pas le caractère d'un Etat indépendant : il paie le tribut au Champa et en reçoit ses gouverneurs ; mais, qu'il jouisse d'une large autonomie, c'est ce que prouve assez l'ambassade qu'il envoie à la cour de Chine en 987 (6).

---

(1) Aymonier, *Première étude sur les inscriptions tchames*, p. 35.

(2) *Inscriptions sanscrites de Campā et du Cambodge*, p. 266.

(3) La nasalisation de la seconde voyelle dans les transcriptions chinoises n'est pas sans analogues : cf. Mou-tchen-lin-t'o = Mucilinda ; Kia-ling-p'in-kia = Kālaviṅka. Une étymologie singulière est donnée par Tchao-jou-koua (XIIIe siècle) : le nom du pays, Pin-t'ong-long, serait une corruption du nom de l'arhat Piṇḍola.

(4) Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler à ce propos que le nom *Indra* est généralement écrit *Inra* dans les inscriptions chames.

(5) Voir les textes chinois traduits par M. Pelliot, infra, pp. 648-653.

(6) Cette ambassade se rencontra avec des envoyés arabes. (Annales des Song, ch. 490.)

Voici en résumé ce que les historiens chinois nous apprennent sur ce petit Etat. Il est traversé par un fleuve à deux sources, dont l'eau est très pure. Les mœurs sont, dans l'ensemble, les mêmes qu'au Champa. Les habitants couvrent leurs maisons de paille tressée et les entourent de palissades en bois. Quand un de leurs parents meurt, ils prennent le deuil, font des cérémonies au Buddha pour son salut et l'enterrent dans un lieu écarté. Ils se servent de feuilles pour boire; leurs boissons sont le vin de coco et le vin de riz. Le pays produit du *k'i-nan* 棋楠 (calambac) et de l'ivoire. Dans le commerce, on emploie l'or, l'argent et les tissus à ramages.



FIG. 27. — LE PRINCE DE PĀṆḌURAṄGA
(d'après le *San ts'ai t'ou houei*).

Le chef du pays s'habille comme le roi de Champa; comme lui, il sort à cheval ou à éléphant, avec un parasol rouge et une escorte de cent hommes qui crient: *Ya! P'ou!* Le *San ts'ai t'ou houei* ajoute qu'il est nommé par le roi de Champa.

Une tradition singulière, que répètent toutes les notices chinoises, identifie Pāṇḍuraṅga soit avec Rājagṛha, soit avec Çrāvastī: les textes opinent pour l'une ou l'autre de ces deux illustres cités, mais tous s'accordent à dire qu'on y voit les fondations de la maison de Mahā-Maudgalyāyana.

III. — LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions disséminées dans la plaine de Panrang sont heureusement un peu moins vagues que les auteurs chinois. La plupart ont déjà été publiées ou analysées par MM. Bergaigne et Aymonier; mais comme quelques inscriptions nouvelles ont été signalées dans ces derniers temps, il ne sera pas inutile de dresser la liste de celles qui sont connues à ce jour.

I. *Yang Tikuḥ* ou *Datrang*. — Stèle à 15 kil. O. de Panrang, sur l'emplacement d'un ancien monument. Objet: restauration par Indravarman Ier, en 721 çaka, d'un temple de Bhadrādhipatīçvara, qui avait été brûlé en 709 par des armées de Java venues sur des navires. En sanskrit. (N° 15.)

Inscr. skr. de Campā, pp. 207-218.

II. *Glai Lamov*. — Stèle à environ 5 kil. S.-S.-E. de la précédente, sur l'emplacement d'un ancien monument; 2 inscriptions d'Indravarman Ier: A. Erection d'un Indraparameçvara, en 723 çaka. B. Donation à Çaṃkara-Nārāyaṇa. En sanskrit. (N° 16.)

Ibid. pp. 218-231.

III. *Glai Klong Anōḥ*. — Stèle brisée, trouvée dans l'enceinte en pierres brutes d'un ancien *kut* ou cimetière cham, sur la rive droite du Krong Byuḥ, à 1 1/2 kil. S. du tram de Hoà-trinh; aujourd'hui à la résidence. Inscription du senāpati Pār (1), sous le règne de Harivarman, en çaka 7?? (les deux derniers chiffres sont effacés). En cham. (N° 129.)

Aymonier, Première étude, p. 23.

IV. *Po Nagar*. — Stèle située à 5 kil. O. du village de Mong-duc. 16 1/4 lignes en sanskrit, prose et vers. Objet: le roi Vikrāntavarman donne au dieu Vikrāntarudreçvara le champ Rudrakṣetra, entouré de sauvages montagnards appelés Vrlas. (N° 10.)

Ibid. pp. 231-237.

V. *Bakul*. — Nommée par erreur Yang Kur par Aymonier. Pierre irrégulière, trouvée à environ 4 kil. O. du village de Chung-my; aujourd'hui à la résidence. 9 lignes en skr. + 7 lignes en cham. Sanskrit: « poème » du sthavira Buddha-nirvāṇa, commémorant les donations faites par son père Samanta, en 751 çaka. Cham: donation au dieu du mont Mandara et au dieu Praṇaveçvara (2). (N° 131.)

Inscr. skr. de Campā, pp. 237-242; Aymonier, Première étude, pp. 25-27.

---

(1) Sur ce nom, voir plus bas, p. 637.

(2) Les quatre vers en mauvais sanskrit que l'auteur qualifie prétentieusement de *kāvya* ont plus d'un point obscur, particulièrement le premier hémistiche: *Vikrānteçvaralokau yau tayor gup[t]au sa nāyakaḥ*. Bergaigne suppose que *Vikrānta*, « lion », = *[Çākya]siṃha*, le Buddha, et que Samanta est le gardien des deux mondes du Buddha et de Çiva. M. Barth, qui juge avec raison cette interprétation peu vraisemblable, propose de voir dans Vikrānteçvara le nom divin donné à Vikrāntavarman après sa mort; Samanta aurait été, sur la terre et dans

VI. *Rocher de Po Klong Garai.* — Rocher en forme de pyramide triangulaire, devant la façade du temple de Po Klong Garai, découvert en 1901 par M. H. Parmentier. Il est inscrit sur trois faces: A. 5 lignes, dont 4 1/4 en skr. et la dernière en cham; B. 7 lignes, en cham; C. 6 lignes, en cham. Objet: érection d'un liṅga par le yuvarāja, exerçant les fonctions de mahā-senāpati, après une révolte des habitants de Panrang contre le roi de Champa Parameçvaravarman Dharmarāja. Date: 872 (?) çaka. (N° 255.)

Inscription nouvelle. Voir le texte ci-dessous, p. 643.

VII. *Danê* ou *Batau Tablaḥ.* — Inscription sur roc, à 1 1/2 kil. S.-E. de Glai Klong Anöḥ (n° III). 17 lignes de 3 m 50 et 4 m 75 de longueur; hauteur, 3 mètres. En cham. Donation du roi Jaya Harivarman au dieu Jaya Hariliṅgeçvara. Dates: 1067-1092. (N° 11.)

Aymonier, Première étude, p. 39.

VIII. *Premier pilier de Panrang.* — Pilier inscrit, trouvé à quelques centaines de mètres de la Mission catholique; déposé à la résidence. 2 faces: A. 21 lignes de 0 m 27 ; B. 21 lignes de 0 m 16. En cham. Victoires et fondations pieuses du roi Jaya Parameçvaravarman II. Dates: 1142, 1149. (N° 2.)

Ibid. p. 50.

IX. *Second pilier de Panrang.* — Pilier de même provenance; conservé à la résidence. 20 lignes. En cham. Donation d'esclaves et d'objets précieux faite par le même roi et par le yuvarāja au dieu Svayamutpanna. (N° 3.)

Inscription nouvelle. Voir le texte ci-dessous, p. 645.

X. *Pilier de Lomngõ.* — Pilier trouvé à l'embouchure de la rivière de Panrang, où il servait de borne entre deux villages annamites; probablement de même provenance que les précédents; conservé à la résidence. L'inscription chame a été martelée de caractères chinois la 17e année de Minh-Mang (1836). Deux inscriptions d'époques différentes: 1° (Lignes 1-4). Inscription rognée. Objets et esclaves chinois, siamois, et pukām (Pagan) donnés au temple. 2° (Lignes 5-15). Donation du roi Jaya Parameçvaravarman II aux dieux Campeçvara et Svayamutpanna. (N° 5.)

Aymonier, Première étude, p. 52.

---

le ciel, le ministre de ce roi, dont il régirait ainsi les deux mondes. Cette hypothèse extrêmement ingénieuse est la meilleure qu'on puisse faire actuellement; je dois dire cependant qu'elle me laisse quelque doute, parce que le nom royal qui précède *īçvara* est généralement celui du roi fondateur et non celui du roi déifié: *Vikrāntaçvara* devrait se traduire régulièrement par « Īçvara érigé par Vikrāntavarman ». Mais cette objection n'est point décisive; nous admettons donc provisoirement que la donation de Samanta est de 751 çaka (bien que le premier chiffre excite non sans motif les soupçons de M. Aymonier) et que l'inscription qui la commémore fut faite par son fils après 776 ç., époque où Vikrāntavarman régnait encore. — Notons en passant quelques corrections à cette inscription: je lis l. 4 *pūjanārtham;* l. 8 *Tadaiñ.* L. 5, il faut, je crois, traduire: « La rizière de Tavov comptée pour quarante kharī et le champ [sis] à Mast[ak]āṅka pour dix. » (*pāt pluḥ* = *pāk pluḥ*, quarante). — L. 16: *jñātaye bhūtale nṛṇām*; le sens de *jñāti* = « information », que M. Barth n'acceptait qu'avec beaucoup d'hésitation, est confirmé par la ṭīkā du *Mahāvaṃsa*, qui glose *naratā-ñāti-hetunā* par *manussabhāvajānanāya.* (W. Geiger, *Album-Kern*, p. 206.)

XI. *Premier linteau de Panrang.* — Linteau de même provenance que les piliers précédents ; conservé à la résidence. Inscrit longitudinalement sur une face et transversalement sur deux (c'est donc un ancien pilier transformé en linteau). L'inscription longitudinale a quatre lignes de un mètre environ ; l'inscription transversale (celle de l'ancien pilier) offre les restes de 6 lignes en caractères plus gros. L'inscription du linteau a pour objet l'érection d'une statue du dieu Svayamutpanna par Jaya Parameçvaravarman II et une donation d'esclaves. Date : 1155 çaka. (N° 1.)

Ibid. p. 49.

XII. *Second linteau de Panrang.* — Même provenance, même lieu de dépôt. 4 lignes, formant deux inscriptions : 1° (Lignes 1-2). Donation faite au dieu Svayamutpanna par le prince Paṅkaja Abhimanyudeva, gouverneur de Panrang pour le roi Jaya Parameçvaravarman. Date : 1166 çaka. — 2° (Lignes 3-4, dans une écriture beaucoup plus négligée). Donation du roi Jaya Indravarman IV à la même divinité. Date : 1176 çaka. (N° 4.)

Inscription nouvelle. Voir le texte ci-dessous, p. 647.

XIII. *Chök Yang.* — Petite stèle signalée par M. Aymonier dans une grotte du mont Chök Yang, au N.-E. de la vallée de Panrang. Le mont en question n'a pu être identifié, ni la stèle retrouvée. Elle comprenait 7 lignes, 3 en sanskrit contenant une invocation à Çiva, et 4 en cham, commémorant la restauration de la grotte par cinq seigneurs, en 1185 çaka.

Aymonier, Première étude, p. 55.

XIV. *Yang Kur.* — Anciennement appelée stèle du tertre Pandarang. Stèle de grès fin ; haut. 1 mètre, larg. 0 m 50 ; 16 lignes nettes à l'avers, 7 lignes frustes au revers. Elle se trouvait dans un terrain inculte, au S. d'une piste de charrette qui part à l'O. du village de Chung-my (en cham Palei Ba-chong), à 400 mètres N.-O. d'un groupe d'anciens édifices complètement détruits, qui se composait de 2 tours alignées N.-S., d'une tour postérieure et d'une tour ou salle antérieure ; déposée à la résidence. Objet : la princesse Sūryalakṣmī érige une statue de divinité à Bhūmivijaya, sous le règne d'Indravarman III, en 1200 çaka. (N° 127.)

Ibid. p. 59.

XIV *bis*. Sur une roche de granit située entre Chung-my et les tours ruinées, au N. de la piste de charrette, se lit un reste d'inscription :

i.. ja yāṅ.

XV. *Po Klong Garai* (piliers du temple). — 2 piliers extérieurs inscrits sur 3 faces ; 2 piliers intérieurs inscrits sur une face. (N°s 6-9.)

1. Porte extérieure, pilier sud. A, face centrale ; B, — extérieure ; C, — intérieure.

2. Porte extérieure, pilier nord. A, face centrale ; B, — extérieure ; C, — intérieure.

3. Porte intérieure, pilier sud.

4. Porte intérieure, pilier nord.

Donation de terres et d'esclaves faite par le roi Jaya Siṃhavarman, prince Harijit, fils du roi Indravarman et de la reine Gaurendralakṣmī, au dieu Jaya Siṃhaliṅgeçvara.

Aymonier, Première étude, pp. 67-81.

XVI. *Po Klong Garai* (pierre séparée). — Petite inscription de deux lignes, en cham, incomplètement déchiffrée, où il est question d'une donation faite par une jeune fille. (N° 339.)

Ibid. p. 82.

XVII. *Po-saḥ*. — Stèle en grès, située à 3 1/2 kil. du village annamite de Binh-qui, sur un tertre qui marque l'emplacement d'un ancien monument cham. En cham ; 22 lignes sur la première face, 9 sur la seconde. La partie déchiffrée contient le « cursus honorum » du prince Harijitātmaja, fils du roi Jaya Siṃhavarman. Dates mentionnées : 1196,1220,1222,1223,1228 (1). (N° 130.)

Ibid. p. 62.

En dehors de ces inscriptions, Panrang est encore nommé sur le pilier d'entrée S., tour du nord, du monument de Po Nagar, à Nhatrang, et sur une stèle inédite de Mỉ-sơn (n° 313).

Cette série d'inscriptions religieuses ne permet pas sans doute de faire l'histoire de Panrang ; mais presque toutes, surtout celles où la donation est précédée d'un exposé historique, nous donnent de précieuses informations sur les évènements dont cette vallée fut le théâtre, sur les principaux temples qui s'y élevaient et sur les dieux qui y recevaient un culte (2).

IV. — Faits historiques

Le premier fait historique dont elles fassent mention est une incursion de pirates malais qui, en 709 çaka, saccagèrent un temple de Bhadrādhipaṭīçvara, situé à l'ouest de la capitale (3). Le nom de ce dieu indique que le fondateur du temple s'appelait Bhadravarman; et si ce Bhadravarman est, comme on peut le supposer, le roi Bhadravarman Ier, qui contruisit le temple de Bhadreçvara à Mỉ-sơn (4), il en résulterait que, dès le Ve siècle, Pāṇḍuraṅga relevait dn Champa.

---

(1) Trois inscriptions modernes se lisent sur les pieds-droits du temple de Po Romé et sur la poitrine d'une petite statue de déesse conservée dans le même temple. Voir E.-M. Durand, *Le temple de Po Romé*, Bull. Ec. Fr. E.-O., III, 601-603.

(2) Mais elles ne nous renseignent pas sur les limites du Pāṇḍuraṅga. Peut-être s'étendait-il au S. sur les pays de Parik (Phanri) et de Pajai (Pho-hai) ; par contre, rien n'autorise à croire qu'il comprenait la vallée de Nhatrang (Bergaigne, *le Royaume de Campā*, p. 52).

(3) « Nagaryyāḥ paçcimodbhūtas... nāvāgatair Javavalasaṃghair nirdahyate » (Yang Tikuḥ, B. 3, 6). Il est peu probable que Java désigne l'île de Java, comme le croyait Bergaigne. Voir plus loin, p. 641, n. 1.

(4) Voir *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, II, 185-191.

Indravarman Ier, qui avait déjà élevé un temple d'Indrabhogeçvara à Vīrapura, réédifia en 723 le sanctuaire incendié et y érigea un liṅga qu'il nomma Indrabhadreçvara, pour rappeler à la fois le nom du premier fondateur et le sien.

La stèle qui commémore cette fondation, Yang Tikuḥ (I), est située à un kilomètre environ de celle de Glai Lamov (II), et cette dernière marque peut-être l'emplacement de l'ancienne nagarī : en effet dans cette inscription, Indravarman Ier déclare qu'il a érigé le dieu Indraparameçvara « ici, sur l'emplacement de la magnifique demeure de Çrī Satyavarman ». Satyavarman était le frère aîné et le prédécesseur d'Indravarman. La stèle de Glai Lamov se trouvant, à n'en pas douter, sur l'emplacement d'un ancien monument, il n'est pas invraisemblable que ces vestiges soient ceux du palais de Satyavarman et que le temple « à l'ouest de la ville » soit marqué par la stèle de Yang Tikuḥ. Ce qui n'est rien moins que certain, c'est que la nagarī de Satyavarman ait porté le nom de Vīrapura (1).

Indravarman eut pour successeur Harivarman, qui se donne le titre pompeux de Çrī Harivarmadeva rājādhirāja Çrī Campāpura-parameçvara (735,739 çaka). Ce prince avait un fils le pu-lyaṅ Vikrāntavarman : il lui confia le gouvernement de Pāṇḍuraṅga et le plaça sous la tutelle du senāpati Pār (2), originaire du village de Dokjā, dans la puri de Maṇidhi. Ce senāpati, qui a fait graver ses donations sur les piliers et les murs du temple de Po Nagar, a laissé également à Panrang un souvenir de son séjour : la stèle de Glai Klong Anōḥ, trop effacée pour que le sujet en puisse être déterminé (3).

Ainsi, dès le IXe siècle, Pāṇḍuraṅga nous apparaît sous l'aspect que lui prêtent les textes chinois : celui d'un Etat feudataire, gouverné, sous la souveraineté du Champa, par un vice-roi (*adhipati*). Ce gouverneur, comme nous l'apprennent des inscriptions postérieures (XII) joignait au titre de *Pāṇḍuraṅgeçvara*, « seigneur de Pāṇḍuraṅga », celui de *senāpati*, « général » : il était naturel en effet que ce peuple, toujours prêt à l'insurrection, fût placé sous

---

(1) D'après M. Aymonier (*Première étude*, p. 21), Indravarman « dit qu'il érige un temple à Vīrapura, sur l'emplacement de la demeure de Satyavarman ». Cela n'est pas tout-à-fait exact : le roi dit qu'il a érigé un Indrabhogeçvara à Vīrapura, ensuite un Indrabhadreçvara, enfin « ici, sur l'emplacement du palais de Satyavarman », un Indraparameçvara : mais il n'en résulte pas que ce troisième temple fût situé, comme le premier, à Vīrapura.

(2) Ce nom est inscrit sur le pilier N. de la tour du N. de Po Nagar (*Inscr. skr. de Campā*, XXVIII, l. 8), sur la paroi de l'édicule N.-O. du même monument (Aymonier, *Première étude*, p. 24), enfin sur la stèle de Glai Klong Anōḥ (III). Il a été lu diversement : la première syllabe, surmontée du croissant, est lue *pā* par Bergaigne, *paṅ* par Aymonier ; la 2e est affectée, sur le pilier de Po Nagar, d'un signe spécial, où les deux auteurs voient une voyelle chame, que B. laisse en blanc et qu'A. transcrit par *æ*. Je ne puis y voir que le signe du virāma, et ce qui me semble le prouver, c'est que le même nom est écrit sur le mur de l'édicule de Po Nagar avec le virāma sous sa forme ordinaire. Si l'*r* est afferté du virāma, le croissant de la première syllabe ne peut être le signe de la nasale, mais bien celui d'un *ā* ou plus probablement d'une voyelle chame, peut-être *ō*. Dans le doute, je note, comme Bergaigne, cette voyelle par *ā*, et je lis le nom : *Pār*.

(3) Dans cette inscription, le roi Harivarman est appelé *Hrīvarmmadeva*.

l'autorité d'un chef militaire. Il semble en outre que Pāṇḍuraṅga ait constitué fréquemment l'apanage du prince héritier (*yuvarāja*), ce qui était un moyen assez heureux de donner satisfaction à ses aspirations autonomistes et d'assurer au roi futur la fidélité d'une population habituée de longue date à lui obéir.

En 872 çaka, le yuvarāja était en même temps mahāsenāpati pour le roi Parameçvaravarman Dharmarāja (1). Il érigea sur la colline où s'élève aujourd'hui le temple de Po Klong Garai, un liṅga destiné à perpétuer le souvenir de ses victoires :

nāmnā çrī-yuvarājo yas senāprabhur atiṣṭhipat
liṅgam ūrvvyāñ ciraṅkīrttyai karṇṇādryātmaçakādhipe.

Ces victoires avaient été remportées, d'abord sur les Cambodgiens, ensuite sur les gens de Panrang révoltés contre leur souverain. Ces gens, dit le yuvarāja, furent toujours vicieux, malfaisants, stupides, traîtres à tous les rois de Champa (2). Sous le roi Parameçvaravarman, ils proclamèrent roi un homme du pays (3). Le yuvarāja mena ses troupes contre eux, les battit et s'empara des hommes, des bœufs, des buffles, des esclaves et des éléphants. Une moitié des prisonniers fut laissée dans la contrée pour la repeupler ; l'autre fut distribuée entre les temples, vihāras, monastères, sālās, ermitages.

Dans la seconde moitié du XIe siècle (4), le roi Rudravarman vaincu est emmené captif par les Annamites ; une partie de la population, fuyant les calamités de la guerre, se réfugie à Panrang. Un homme de ce pays se fait reconnaître roi et, au milieu de l'anarchie qui désole le Champa, se maintient pendant 16 ans. Enfin le roi Paramabodhisatva le bat, s'empare de sa personne et redevient le souverain unique (*putau ekacchatra*) en 1006 çaka (5).

Soixante ans plus tard, un nouvel orage s'abat sur le Champa ; il vient cette fois du Cambodge. Le roi de ce pays — probablement Sūryavarman II — s'empare de la capitale et y place comme gouverneur son beau-frère Harideva. Le roi de Champa, Jaya Rudravarman s'enfuit à Panrang, qui semble avoir été

---

(1) Dans le vers cité ci-dessous, la date est exprimée par *ātman*, *adri*, *karṇa*. Le mot *ātman* n'a pas encore été rencontré, à ma connaissance, comme symbole numérique ; on ne peut guère y voir qu'un synonyme de *tanu* = 8. La date serait donc 872. Dans ce cas, Parameçvaravarman serait un roi nouveau, dont le règne se placerait entre celui d'Indravarman II, qui régnait en 840, et celui de Jaya Indravarman Ier, roi en 887. Mais il faut observer d'autre part qu'en 972, le roi de Champa était précisément un Parameçvara (Po Nagar, 409, B, 2) : *ātman* pourrait-il être un symbole de 9 ?

(2) « duṣṭa pāpakarma nirvviveka sadākāla adhama di ya dom pu pō tana rayā ya nā rāja di nagara Campa ».

(3) « paputau urāñ di nagara nei. »

(4) En 1061 A. D., selon les Annales annamites, en 990 çaka = 1068 A. D., si l'inscription de Po Nagar 409, A, 1, marque la fin de la guerre de 16 ans qui suivit la prise de la capitale. (Aymonier, *Première étude*, p. 33.)

(5) Inscr. de Po Nagar 409, A. 1. Cf. Aymonier, loc. laud.

à la fois un foyer de rébellion et le refuge des rois vaincus. Il y meurt en 1067. Son fils, Jaya Harivarman, acclamé roi par le peuple, lutte avec succès contre le Cambodge : attaqué, l'année même de son avènement, par l'armée cambodgienne unie à celle de Vijaya (1), il les bat à Caklyaṅ (2). En 1080 ç., les mêmes armées coalisées reparaissent à Panrang et se font battre dans la plaine de Virapura, au champ Kayev. Enfin Harivarman prend à son tour l'offensive : il marche sur l'ancienne capitale, la prend et se fait sacrer selon les rites (1081 ç.). Il eut ensuite à lutter contre les Annamites, sur lesquels il remporta une victoire complète dans la plaine de Lavaṅ (3). En 1088 ç., une des révoltes périodiques de Pāṇḍuraṅga le rappela dans cette région ; et peut-être y en eut-il encore une autre en 1092 (4). Dans une inscription de cette dernière date, Harivarman énumère ses conquêtes dans l'ordre suivant : Kambuja, Yavana, Vijaya ; au nord, Amarāvatī ; au sud, Pāṇḍuraṅga ; à l'ouest, les Raḍè, les Mada et les autres sauvages, Mlecchas (5).

En 1112 çaka, sous le règne de Jaya Parameçvaravarman II, le roi du Cambodge, Jayavarman VII « vint et s'empara du nagara Campa » (6). L'occupation cambodgienne dura 32 ans (1112-1144) (7). Cette fois le roi cham ne put

---

(1) Vijaya n'est pas localisé.

(2) Aujourd'hui Chaklaing, village de la plaine de Panrang.

(3) Ce Lavaṅ n'a sans doute rien de commun avec le village de ce nom, situé dans la montagne, à 50 kil. O. de Panrang. D'après une inscription du temple de Po Klong Garai, il était situé dans le pays de Kroṅ, petite vallée entre Panrang et Parik (Phanri). Cf. Aymonier, *Première étude*, pp. 73, 76.

(4) Inscription de Batau Tablaḥ. — Aymonier, op. laud., p. 39.

(5) Po Nagar, 409 A, 2 (Aymonier, *Première étude*, p. 42) : « paslyaṅ çatruvargga makapun Kamvuja Yavana Vijaya ñan uttara diça makapun Amarāvatī ñan dakṣiṇa diça makapun Pāṇḍuraṅga ñan paçcima diça makapun Randaiy Mada ñan Mvleccha vukān avista ». Le mot *makapun* annonce ce qui suit ; il répond au français « à savoir », ou peut-être « par exemple » (skr. *ādi*). Cf. ce passage d'une inscription de Mỉ-son (nº 313, B) : « vidagdha di sarvvaçāstra makapun vyākaraṇaçāstra horāçāstra dhav samasta tattvajñāna makapun mahāyāṇajñāna » ; « versé dans toutes les sciences, à savoir, la grammaire, l'astronomie ; possédant (?) la connaissance de toutes les doctrines, à savoir, la connaissance du mahāyāna ».

Il serait intéressant de savoir par rapport à quel point Pāṇḍuraṅga était situé au sud, c'est-à-dire où Harivarman avait le centre de son royaume. On pourrait le déterminer avec une précision relative si le pays d'Amarāvatī, qui le bornait au nord, était identifié. Il existe à ce sujet un indice, assez peu concluant à vrai dire, dans une inscription de Jaya Indravarman III (Mỉ-son, nº 313, C, 6 sqq.) : « pu pō tana rayā nan udyāna marai tāl Amarāvatī punaḥ rumaḥ mūla ñan paṅap rumaḥ Çrī Herukaharmya paṅap suvarṇṇakoça vuḥ Ṣaḍmukha yāṅ po ku Çrīçānabhadreçvara... » « Ce souverain partit et vint à Amarāvatī. Il releva tous les édifices, fit faire le temple de Çrī Heruka (Gaṇeça), fit faire un koça d'or, donna un Ṣaḍmukha (Skanda) à Çrīçānabhadreçvara... » Le temple de Çrīçānabhadreçvara était à Mỉ-son ; et si le roi vint à Amarāvatī pour accomplir ces œuvres pies, on pourrait en conclure avec assez de vraisemblance que le pays d'Amarāvatī correspond à la province actuelle de Quang-nam. Dans cette hypothèse, la capitale de Harivarman aurait été située entre Tourane et Panrang, vraisemblablement à Binh-dinh.

(6) Po Nagar, 409 B, 4. Aymonier, *Première étude*, p. 48.

(7) Dans une inscription de 1156 ç. (Mỉ-son, nº 325), ce roi dit qu'il a réédifié tous les liṅga : au Sud ceux de Yāṅ Pu Nagara, au Nord ceux de Çrīçānabhadreçvara ; il avait donc, lui aussi, sa capitale entre Nhatrang et Tourane.

sans doute chercher un refuge à Panrang; un usurpateur venait de s'y établir en cette année 1112.

Ce personnage, qui était depuis sa jeunesse au service du Cambodge et que ses succès militaires avaient élevé jusqu'à la dignité de yuvarāja, utilisa à son profit particulier l'armée qu'il était chargé de conduire contre le Champa et se déclara roi au « rājapura » de Panrang, sous le nom de Sūryavarmadeva. Il eut, dit-il, à réprimer une révolte de brigands (*taskara*) — peut-être des partisans du roi légitime — et les mit en déroute. Il régnait encore en 1116 (1).

Le rocher de Batau Tablaḥ (VII) contient, au-dessus de l'inscription de Harivarman, une autre inscription — postérieure d'un siècle environ — d'un roi qui fit plusieurs campagnes contre Pāṇḍuraṅga, d'abord lorsqu'il était prince héritier, sous le nom de Harideva (1181), puis comme roi non sacré, sous le nom de Jaya Siṃhavarman [II] (1187), enfin comme roi sacré, sous le nom d'Indravarman [III] (1199) (2).

Les piliers du temple de Po Klong Garai sont couverts d'une longue inscription énumérant les dons de Çrī Jaya Siṃhavarman, prince Çrī Harijit, fils du roi Indravarman et de la reine Gaurendralakṣmī.

M. Aymonier propose d'identifier ce roi avec le prince Çrī Harijitātmaja (3), auteur de l'inscription de Po-saḥ (XVII); mais cette identification nous semble présenter des difficultés insurmontables. Nous ne parlons pas de la différence de nom du père: Siṃhavarman et Indravarman; ce changement de nom est fréquent chez les rois Chams. Il reste deux différences moins explicables: 1° l'un se nomme Çrī Harijit et l'autre Çrī Harijitātmaja, « fils de Harijit »; 2° l'un a pour mère la reine Gaurendralakṣmī Paramapura, l'autre la

---

(1) Inscription inédite de Mĩ-sơn, n° 313 A.

(2) Les voyages de ce roi à Panrang sont exprimés par *rai mak Ponrāṅ tmũ*. M. Aymonier traduit, sous toutes réserves: « vint s'égayer à Panrāṅ » (*Première étude*, p. 57). Il semble de prime abord assez surprenant que ce souverain ait cru devoir graver sur un roc indestructible le souvenir de ses joyeuses randonnées. Puis cette traduction néglige le mot essentiel, le mot *mak*, « prendre » (une ville, un ennemi); *rai mak Panrāṅ* ne peut signifier qu'une chose: « venir prendre Panrāṅ ». Le mot qui suit est écrit *tmu* avec le croissant: la transcription *tmuṅ* est, je crois, inexacte, car on trouve ce même mot sous la forme *tmuv* (de même *po* avec le croissant = *pov* et non *poṅ*); le croissant paraît donc noter ici une diphtongue et non une nasale gutturale. Quant au sens du mot, c'est évidemment celui de possession, de jouissance; ex.: *tmũ rājaparibhoga* (Mĩ-sơn, 312 A, 11), « jouir de la félicité royale »; *tmũ kāla* (d° 40 A. 2) « profiter de l'occasion »; *tmũ joya*, « remporter la victoire » (Aymonier: « jouissant de la victoire », *Première étude*, p. 42). Enfin nous trouvons ce mot associé à *mak* dans des passages où le sens ne peut faire doute, par ex. Mĩ-sơn, 36, D, 16 sqq. « Pu põ tana rayā Sūryyavarmmadeva kā adhama di pu põ tana rayā Kamvujadeça. Pu põ tana rayā Kamvujadeça... vrei yāṅ pu yuvarāja vā vala Kamvujadeça rai mak tmũ pu põ tana rayā nan ». « Le roi Sūryavarman se souleva contre le roi du Cambodge. Celui-ci chargea le yuvarāja de conduire les troupes du Cambodge et d'aller s'emparer de ce roi » (litt. le prendre et le garder). On remarquera la présence du mot *rai* comme dans l'inscription de Batau Tablaḥ; les trois mots formaient sans doute une expression toute faite.

(3) Dans l'*Album Kern*, p. 388, ce nom est écrit Haritātmaja: c'est un lapsus évident.

reine Bhāskaradevī urāñ Latumrek. M. Aymonier ne s'explique pas sur le premier point; sur le second, il pense que « l'objection qu'on pourrait tirer de cette différence de noms, ou plutôt de titres, n'a qu'une valeur très relative dans ces pays de polygamie où la reine mère reçoit les plus grands honneurs de la part du fils monté sur le trône ». L'explication a sa valeur; mais si le fils, le père et la mère portent tous des noms différents dans les deux documents où ils paraissent, l'identité de ces deux familles devient assez problématique. Nous croyons plus simple d'admettre que le prince appelé « fils de Harijit » était en effet fils de Harijit. Dans ce cas, la succession des rois serait la suivante :

JAYA SIṂHAVARMAN II ou INDRAVARMAN III, prince HARIDEVA. Avènement, 1187; sacre, 1199; régnait encore en 1200. Ses inscriptions: Po Nagar, 402 B, 405, 408 B et C, 1; Batau Tablaḥ; vase Navelle; Pandarang.

JAYA SIṂHAVARMAN III, prince HARIJIT, fils du précédent et de la reine Gaurendralakṣmī. Avènement: entre 1200 et 1220; régnait encore en 1228 (dates fournies par l'inscription de Po-saḥ). Auteur des inscriptions de Po Klong Garai.

HARIJITĀTMAJA, prince royal, fils du précédent et de la reine Bhāskaradevī. Né en 1196; était encore prince royal en 1228. On ne sait s'il régna. Auteur de l'inscription de Po-saḥ (1).

V. — FAITS RELIGIEUX

Les inscriptions nous permettent de situer quelques-uns des sanctuaires qui couvraient la plaine de Panrang.

Près du village même de ce nom, à quelques centaines de mètres de la Mission catholique, on peut voir au milieu des rizières l'emplacement d'un temple détruit: trois piliers et deux linteaux en ont seuls survécu (2). Ils nous apprennent que la divinité de ce temple était Svayamutpanna, autre forme de Svayambhū,

(1) Cette stèle de Po-saḥ a été transcrite en partie par Bergaigne et traduite par M. Aymonier (*Première étude*, p. 62) d'après un estampage médiocre; c'est ce qui explique sans doute qu'aucun des deux auteurs n'ait relevé le passage suivant (lignes 3-4), qui offre un intérêt particulier: « madā agrarājamahiṣī sidaḥ rājaputrī pu pō tana rayā Javādhideva ya marai jeñ vyā Parameçvarī... madā rājaputrī pu pō tana rayā Yavādhipa ya marai di Yavadvīpa ya drū nāma sidaḥ pu pō vyā Tapasī ». « Il est une première reine, fille du roi suprême de Java, qui est venue pour être la reine Parameçvarī... Il est une princesse, fille du roi de Yava, qui est venue du Yavadvīpa et se nomme la reine Tapasī ». On voit par là que Java était un royaume parfaitement distinct de l'île de Java, laquelle était appelée Yava, Yavadvīpa.

(2) Inscr. VIII-XII. L'un de ces linteaux est un ancien pied-droit inscrit emprunté à un édifice plus ancien.

Brahmā. Ce temple fut peut-être fondé par le roi Jaya Parameçvaravarman II : l'inscription XI nous dit qu'en 1155 çaka, il « célébra l'érection d'une statue du dieu Svayamutpanna (*rajan sthāpanā rūpa pak yāñ pov ku Svayamutpanna*) et lui fit divers présents. D'autres donations furent faites par le yuvarāja, fils de ce même souverain, par son vice-roi le Pāṇḍuraṅgeçvara Abhimanyudeva (1166) et par son successeur Jaya Indravarman IV (1176).

A 6 kilomètres O. de Panrang, à droite de la route qui conduit au Lambiang, s'élève sur une colline (Chŏk Hala, « le mont du bétel ») un temple en briques que les Chams nomment le kalan de Po Klong Garai. Dans le sanctuaire est un mukhaliṅga, dont nous savons le nom par les piliers de l'entrée : il s'appelait Jaya Siṃhavarmaliṅgeçvara et avait probablement été érigé entre 1220 et 1230 çaka par Jaya Siṃhavarman III, prince Harijit (1).

Ce liṅga n'était pas le premier qui eût été érigé sur cette colline ; en 872, comme nous l'avons vu, un yuvarāja en avait établi un à cette même place après sa victoire sur Pāṇḍuraṅga révolté.

A 15 kilomètres O. de Panrang s'élevait, au commencement du VIIIe siècle çaka, le temple de Bhadrādhipatīçvara, qui pouvait avoir deux ou trois siècles d'existence. Détruit en 700 par des pirates malais, il fut reconstruit en 721 sous le nom d'Indrabhadreçvara. Il était à l'O. de la puri de Satyavarman, où le successeur de celui-ci, Indravarman Ier éleva, en 723, un temple à Indraparameçvara, après en avoir bâti un troisième à Vīrapura sous l'invocation d'Indrabhogeçvara. La stèle qui commémore cette fondation en mentionne une autre en l'honneur de Çaṃkara-Nārāyaṇa.

C'est ainsi que chaque roi bâtissait ses sanctuaires et créait ses dieux : Vikrānteçvara était le dieu de Vikrāntavarman, Hariliṅgeçvara celui de Harivarman, etc. Parmi tous ces īçvaras, une place était réservée à Praṇaveçvara, « le dieu de la syllabe *oṃ* ».

Le plus moderne de ces temples est sans doute celui qui existe encore aujourd'hui à environ 15 kil. S.-O. de Panrang sous le nom de Po Romé, le dernier roi du Champa indépendant, qui mourut en cage, captif des Annamites, en 1651. Le nom de ce prince a évincé celui du dieu primitif, comme le nom de Po Klong Garai a supplanté celui de Siṃhaliṅgeçvara. Les anciens dieux sont morts : la religion brahmanique, réduite aujourd'hui à des formules et à des rites, n'est plus qu'un reflet mourant du passé dans le débile esprit des Chams de Panrang, héritiers dégénérés de ce peuple turbulent et guerrier qui porta au loin le renom de Paṇḍuraṅga.

VI. — INSCRIPTIONS INÉDITES DE PANRANG

La plupart des inscriptions de Panrang ont été publiées ou analysées plus ou moins complètement. On en a signalé trois nouvelles dans ces dernières

(1) Le temple de Po Klong Garai date donc de la fin du XIIIe siècle de l'ère chrétienne.

années (1) : la première est gravée sur un rocher voisin du temple de Po Klong Garai, les deux autres sur un pilier et un linteau provenant du temple de Svayamutpanna.

1. *Inscription du rocher de Po Klong Garai* (n° VI).

A

(1) svasti ||
nāmnā çrī yuvarājo yas senāprabhu(2)ratiṣṭhipat
liṅgam ūrvvyāñ ciraṅkīrttyai karṇṇādryātmaçakādhipe
(3) sakalajanamanobhirāma.andro (2)
raṇaviditograyaço(4)niviṣṭakamvudeçaḷ
varajanagadito dya dānapuṇye
bhuvi ca vibhāty aniçaṃ sa Ca(5)mpadeçapālī

navvan urāñ nagara Panrāñ nei kintu du ñuv duṣṭa pāpakarmma nirvviveka sadākā-

B

(1) la adhama di ya doṃ pu pō tana rayā ya nā rāja di nagara Campa *lumīk (3) n(ei) (2) marai *na vai* kā tāl rāja yāñ pō ku Parameçvaravarmmadeva yāñ Dharmmarāja trā la du ñuv kā a (3) dhama paputau urāñ di nagara nei suhetu yāñ po

---

(1) Deux sont en cham, une en sanskrit et en cham. Bien que ma connaissance très superficielle de la langue chame m'expose à bien des erreurs, je crois utile de donner le texte complet de ces documents : il pourra tout au moins servir de point de départ à d'autres. La difficulté des inscriptions en langue vulgaire est d'ailleurs moins grande qu'on pourrait le croire. D'une part elles contiennent une forte proportion de mots sanskrits ; d'autre part le vocabulaire indigène en est assez restreint, et il a été en grande partie élucidé dans le savant mémoire de M. Aymonier : *Première étude sur les inscriptions tchames.* Paris, 1891. — Les mots chams qui me sont inconnus sont précédés d'un astérisque ; lorsque plusieurs de ces mots se suivent, ils sont placés entre deux astérisques. Le croissant qui surmonte certaines syllabes est transcrit par une tilde, sauf dans le cas où il n'est de toute évidence que le signe de l'allongement. J'ai dû citer quelques inscriptions inédites : le n° qu'elles portent est celui des estampages de l'Ecole française.

(2) Le caractère remplacé par un point est entamé à droite par un éclat de la pierre ; bien qu'en partie épargné, il n'est pas facile à identifier : ce n'est certainement pas un *c* ; le mot *candro* est donc exclu, et je n'en vois pas d'autre qui puisse convenir ici.

(3) Le mot *campa* est suivi d'un groupe de signes que nous reproduisons ci-contre. On pourrait songer à *rā ru*, mais la comparaison avec les mots *rāja* (même ligne) et *bharuv* (ligne 4) exclut cette lecture. On pourrait aussi y reconnaître deux chiffres et lire 15, mais le contexte ne favorise pas cette hypothèse. Heureusement une inscription de Mī-son (40 A, l. 7) vient ici à notre secours. On y lit très nettement : *kā rāja di nagara campa lumīk nei.* Il est dès lors certain que nos deux signes sont les moitiés mal raccordées d'un *l* ; par une bizarre maladresse du lapicide, le bas de la branche postérieure, au lieu de se recourber, vers la branche antérieure, a pris la direction opposée. Le signe vocalique de *mī* est entamé, les signes du virāma sur *k* et de *ei* sur *n* ont disparu, mais la restitution en est facile. Le mot m'est d'ailleurs inconnu.



Fig. 28. — INSCRIPTION DU ROCHER DE PO KLONG GARAI. (Face A.)

ku Parameçvaravarmmadeva apramadā upat ralo y [au] (1) drei mān si jeṅ (4) ra vā vala marai karei bharuv ra 'ktap vala dadān pagā ra vrei pu lyaṅ çrī yuvarāja mahāsenāpatī yāṅ ku maun yāṅ po ku Çrī Pa (5) rameçvaravarmmadeva du nan senāpatī pramūla nau 'andap ra 'nvak nagara nei mān ya dō vala Panrāṅ di nan kā mṛsuḥ ra kyāp jauḥ pa (6) raspara sa pak sā nau dāp di ya doṃ mahāvivara guhā ṅan çilara sarvva ka yāṅ ativyūha mān ra vrei vala tūy nau di dadān dadān diça mān vala nan (7) kā mak urāṅ nagara Panrāṅ nei niççeṣa ṅan lamvauv kravāv hulun limān avista suhetu yāṅ po ku Çrī Parameçvaravarmmadeva Dharmmarāja

C

(1) mān ra 'kaḥ arddhabhāga urāṅ di nan 'amnā vrei daut pajeṅ nagara (2) ra.. nau vuḥ di dadān devālaya vihāra kuṭī çāla araṇyāçraya karaṇa (3) jane ra dharmma 'pa*dhā* (2) la navvan pu lyaṅ çrī yuvarāja mahāsenāpatī ra ndok vatuv di dadān vala pa*dhā* du (4) nan ra pratiṣṭhā liṅgaga nei ṅan .. di 'ajvañ sauy' sā muhūrtti karaṇa jayastambha tra hetu du nan çivabha (5) kti rei mān 'hake urāṅ nagara nei velayaḥ madā mvoḥ cihna rūpa liṅga nei madā 'vloṃ mān 'kdā pi' anumāna 'su (6) dār janma jmai adhama di ya doṃ pu pō tana rayā di nagara Campa ya majeṅ andap niy nau.

Au nom de S. A. le yuvarāja qui, étant senāpati, a érigé un liṅga pour une longue gloire en ce monde, l'an du roi des Çakas *personne, montagne, oreille*.. (872).

... Charmant le cœur de tous les hommes, ayant fait pénétrer dans le Kambudeça sa gloire redoutable gagnée dans les batailles, loué maintenant par les hommes d'élite pour le mérite spirituel de ses aumônes, il resplendit sans interruption sur la terre, ce gardien du pays de Champa.

Or, les hommes de cette cité de Panrāṅ étaient vicieux, malfaisants, stupides, toujours en révolte contre tous les souverains qui régnèrent dans l'Etat de Champa (3). On arriva ainsi au roi Parameçvaravarmadeva Dharmarāja. Les rebelles proclamèrent roi un homme du pays. Comme le roi Parameçvaravarman était actif et avait des sujets nombreux, il conduisit à diverses reprises de nouvelles troupes (4)... et il ordonna au yuvarāja mahāsenāpati, son neveu (?),

---

(1) Le lapicide a oublié devant la lettre le signe de l'*e* qui forme avec celui qui la surmonte la diphtongue *au* ; la forme très particulière de ce second signe, qui ne s'emploie jamais seul, ne laisse aucun doute sur ce point.

(2) *Padhā* : le 2e caractère est très douteux, ici et à la fin de la même ligne.

(3) *navvan* est une particule initiale qui paraît signifier « or, alors » ; — *kintu*, pb. = skr. *kiṃ tu*, a une valeur analogue ; — *adhama*, en skr. « vil », a pris en cham le sens de « révolté, insurgé ».

(4) *ralo*, en cham moderne « nombreux » ; *yau* (?) ; *karei*, divers ; *bharuv*, peut-être = *baruv*, « nouveau ».

[avec] tous les généraux, d'aller soumettre (?) cette cité (1). Toutes les troupes de Panrāṅ combattirent. Il les chassa; il les écrasa les unes et les autres, une à une (?) (2); elles allèrent se cacher dans les trous, les cavernes, les rochers. Et S. A., qui avait une nombreuse armée, les fit poursuivre par ses troupes dans toutes les directions. Et ces troupes prirent tous les gens de Panrāṅ avec les bœufs, les buffles, les esclaves, les éléphants, au profit du roi Parameçvaravarmadeva Dharmarāja (3). Il ... la moitié de ces gens .... il leur donna l'ordre de demeurer pour relever la ville (4); il donna [l'autre moitié] aux temples, aux monastères, aux habitations de religieux, aux sālās, aux ermitages, pour se créer du mérite (?) ... Alors le yuvarāja demanda des pierres aux diverses troupes et il érigea ce liṅga (5) ... et aussitôt [après] il éleva une colonne de victoire (6). Et à cause de sa piété envers Çiva, lorsque les gens de ce pays virent les marques et la beauté de ce liṅga ... la résolution naquit en eux de renoncer à leurs révoltes contre les rois du Champa qui étaient toujours victorieux (?) (7).

* * *

2. — *Second pilier de Panrang* (n° IX).

(1) ..... n mūla ..... (8) (yāṅ po ku) (2) [çrī] Parameçvaravarmmadeva vuḥ pak yā(ṅ po ku) (3) (Sva)yamutpanna ṅan yāṅ po ku Çrī .... (4) .. ra vraḥ rūpa 'çvāl mauk' Ajīt mauk Lau [hu] (5) [l] un 'çiliḥ ri ci Ñaiḥ 9 drei çvāl mauk Ak (6).. nai 4 drei çvāl mauk Aṿāp 3 drei çvāl (7) mauk Rarauṅ 8 drei çvāl mauk

---

(1) *ktap*, qui d'ailleurs n'est pas tout-à-fait net sur l'estampage, est inconnu; — *pagā* = « clôture, palissade »: le sens est peut-être: « il tira des troupes de diverses forteresses ». — *Maun* signifie pb. « neveu »; cf. bahnar et jarai, *mon*; radèh, *muon*; cham moderne, *kamwon*. — *Pramūla*, pb. dérivé de *mūla*, « ensemble, total » (Aymonier, *Première étude*, p. 70, note). Je crois qu'il faut suppléer *ṅan* « avec », devant *senāpatī*. On pourrait sans doute traduire: « Il donna [ces troupes] au yuvarāja... Tous les généraux allèrent... » Mais dans les phrases de ce genre, *vrei* est plutôt employé comme auxiliaire causatif que dans le sens de « donner »; en outre il faudrait en tête de la seconde phrase une particule telle que *mān*, *trā*, etc.

(2) *kyāp* = *tyap*, « chasser »; — *jauḥ* = *joḥ*, « briser »; — *sa pak sā* paraît signifier « un à un »: on ne peut songer à *paksa* = *pakṣa*, car dans ce cas *s* serait souscrit.

(3) *Suhetu* est généralement employé dans le sens de « parce que », mais ce sens ne peut convenir ici, vu l'absence de verbe; il doit signifier « au profit de, pour le compte de ».

(4) *daut* = *dok*, « demeurer »; — *pajeṅ*, causatif de *jeṅ* « être », a le sens de « rétablir, remettre en état ».

(5) *ndok* = *dok*, « réclamer »; — *vatuv* = *batau*, « pierre »; — *liṅgaga nei*: cette expression de forme singulière se retrouve ailleurs, par ex. Mī-sơn, n° 40, A, 6: « pratiṣṭhā liṅgaga nei »; que les mots doivent être coupés ainsi et non liṅga-ganei, c'est ce que prouve Mī-sơn, 325, A, l. 5: « punaḥ liṅgagaḥ uttarabhāga »: il faudrait donc voir dans *liṅgaga* une forme indigène de *liṅga* (?).

(6) *muhūrtti* = skr. *muhūrta*, « instant ».

(7) *velayaḥ*, sans doute dérivé du skr. *velā*, temps; — *mvoḥ* = *boḥ*, « voir »; — *anumāna* « consentement »; — *janma*, « naître », substantif devenu verbe, comme *karaṇa*, « faire »; — *jmai* = *jwai*, « cesser de »; — *majeṅ* = préfixe *ma* + *jeṅ* « être ».

(8) Il y avait deux *u* dans le mot qui suivait *mūla* : pb. *hulun*.

Re 8 drei ja Patiḥ (8) hulun çiliḥ ri mauk Nik mauk Svar ja Çi(9)rā nan humā sā sthāna di Kumvyāl anan Samṛddhija(10)ya (1) Ranok 400 jāk ṅan "tandō laṅguv" kvī(11)r campa si vuḥ di "hajai nan 30 drei "tralāy (12) pirak sā "vaḥ āk" 50 thil "sanrauṅ pira(13)k sā vaḥ āk 36 thil || si vuḥ di y(14)āṅ pō ku Çrī Jaya . ārtheçvara (2) humā Ra(15)nok di Samṛddhijaya Kumvyāl 500 jāk ṅa(16)n tandō laṅguv kvīr campa si vuḥ di hajai nan 3 (17) 0 drei || pō yāṅ pu yuvarāja aṅ Nandabha(18)dra urāṅ Turaiy Vijaya vuḥ "kalāṅ pirak (19) sā vaḥ āk 50 thil sanrauṅ pirak sā va(20)ḥ āk 30 thil ||

Total des [esclaves] que S. M. Parameçvaravarmadeva donne au dieu Svayamutpanna et à l'auguste image du dieu Çrī..... ra (3) :

Çvāl mauk Ajūt, mauk Lau, hulun çiliḥ ri ci Ñaiḥ, 9 personnes ; *çvāl mauk Āk...* 4 personnes ; *çvāl mauk Ayāp*, 3 personnes ; *çvāl mauk Rarauṅ*, 8 personnes ; *çvāl mauk Re*, 8 personnes ; *ja Patiḥ, hulun çiliḥ ri mauk Nik, mauk Svar, ja Çirā* (4).

Une rizière sise à Kumvyāl [et] Samṛddhijaya, celle de Ranok (5), 400 jāk (6), avec *tandō laṅguv* (7) khmer et cham. Il donne à ce domaine (?) (8) 30 personnes.

Un *tralāy* d'argent pesant 50 thil ; un *sanroṅ* d'argent pesant 36 thil.

Il donne à Çrī Jaya. ārtheçvara la rizière de Ranok, à Samṛddhijaya [et] Kumvyāl, 500 jāk, avec *tandō laṅguv* khmer et cham. Il donne à ce domaine (?) 30 personnes.

S. A. le yuvarāja, aṅ Nandabhadra, personne Turaiy Vijaya donne un *kalāṅ* d'argent pesant 50 thil, un *sanroṅ* d'argent pesant 30 thil.

---

(1) Il semble, en comparant ces noms avec ceux de la ligne 15, que *anan* doive suivre *samṛddhijaya*.

(2) Je ne puis lire le premier caractère de ce nom : il ressemble à *çā*.

(3) Dans l'inscription 409 B 1 de Po Nagar (Aymonier, *Première étude*, p. 49), le même donateur emploie une formule identique : « vuḥ di yāṅ pu nagara ṅan vraḥ rūpa », « donne à la déesse Pu nagar et à la sainte image », ce qui signifie, je suppose « à la sainte image de la déesse ».

(4) Il n'est pas très facile de distinguer dans cette liste les noms propres des qualifications. A cette dernière classe appartiennent évidemment les mots *çvāl* et *ja*. M. Aymonier (*ibid.* p. 59) traduit le premier par « enfant », le second par « individu » (cham moderne *jā*). Il fait de *mok* (*mauk*) un nom propre ; mais la présence constante de ce mot après *çvāl* ne favorise pas cette interprétation. *Çiliḥ* se retrouve dans une inscription de Binh-dinh (n° 264, 17) : « hulun dvā drei aviḥ nī lumvaḥ yaum çiliḥ çaçāṇṇa bhūmmī nī ».

(5) Kumvyāl et Samṛddhijaya figurent dans une donation du même roi à Po Nagar, 409 B 1 (Aymonier, p. 49). *Ranok* se retroure à Po Klong Garai (ibid. p. 80).

(6) *jāk*, nom de mesure pour les grains ; 1 jāk = 7 écuellées ; 5 jāk = 1 panier (*ibid.*, p. 30).

(7) Ces mots sont inconnus (Aymonier, p. 29). Le fait qu'ils sont suivis de *kvīr, campa*, semble indiquer qu'il s'agit d'esclaves, et cette conjecture est confirmée par Po Nagar, 409 B 2 : « ṅan tandō laṅgū *hulun* campa kvīr... » Dans 408 C, *tandō* est employé seul, sans *laṅguv*. Inscr. inédite de Binh-dinh, n° 264 : « ṅan tandō rayā ». Ce sont probablement des *servi glebae*.

(8) Le mot *hajai* ne peut désigner, dans ces donations de terres, une « forteresse » (Aymonier, p. 76) ; il ne peut s'agir que d'un domaine rural.

3. — *Second linteau de Panrang* (n° XII).

(1) Svasti || pō pu lakei Paṅkaja cei Abhimanyudeva urāṅ Cathei Pāṇḍuraṅ-geçvara senāpatī yāṅ pō ku Çrī Jaya Parameçvaravarmmadeva pu pō tana rayā nan vriy pō nan marai senāpatī Panrāṅ di çaka nī 1152 pak rāja pu pō tana rayā nan trā pō nan vuḥ di yān pō (2) ku Svayamutpanna vō sān mvrām māḥ sā vaḥ āk māḥ 7 thil 4 draṃ vō sān mvrām pirak sā vaḥ āk pirak 9 thil suvok pirak sā vaḥ āk 9 thil Valāhvaya laṅguv sā di çaka nī 1166 || (3) Taval Çūratva yāṅ Mādhavaḥ Takdata urāṅ Tu*te* Vijaya pu pō tana rayā Inravarmma vrei rai lyaṅ pō yāṅ Utpaṇa di çakarāja 1176 vlei limān lakei sā ma anan ja praū hulun 6 vuḥ pak yāṅ pō ku Svayamutpaṇṇa || (4) mauk Karet mauk Ratnadāk mauk Avya mauk Eḥ mauk Can mauk Pūt 'tralāṅ tāra' 1176 ||

Le lakei (1) Paṅkaja, prince Abhimanyudeva, personne Cathei, seigneur de Pāṇḍuranga et senāpati de S. M. Çrī Jaya Parameçvaravarmadeva, reçut de ce prince l'ordre de venir comme senāpati à Panrāṅ, pour S. M., en 1152 çaka. Il donne au dieu Svayamutpanna un *vō san mvrām* d'or, de 7 thil 4 draṃ; un *vō sān mvrām* d'argent de 9 thil; un *suvok* d'argent de 9 thil; un serf (?) appelé Vala, en çaka 1166.

Le taval Çūratva (2), āṅ Mādhava Takdata, personne Tute Vijaya. Le roi Indravarman fit aller le lyaṅ po yāṅ Utpaṇa (3), en çaka 1176, acheter un éléphant mâle, grand, et 6 esclaves, pour donner au dieu Svayamutpanna, (savoir): Karet, Ratnadāk, Yavya, Eḥ, Can, Pūt . . . . 1176.

---

(1) ***Lakei***, litt. « mâle, garçon ».

(2) L'inscription de An-Thuàn (Aymonier, p. 46) contient le serment de trois seigneurs, *taval*, appelés Vīrasiṅha, Çūrādhika et Vikrāntasiṅha.

(3) « Le lyaṅ du dieu Utpaṇa » (Utpaṇa = Svayamutpanna?). Ce titre est probablement celui du taval auteur de l'inscription.

TEXTES CHINOIS SUR PĀṆḌURAṄGA

PAR M. PAUL PELLIOT

Le nom de Pāṇḍuraṅga se rencontre dans les textes chinois sous les formes 奔陀浪 Pen-t'o-lang, 賓陀羅 Pin-t'o-lo, 賓頭狼 Pin-t'eou-lang, 賓同隴 Pin-t'ong-long, 賓曈朧 Pin-t'ong-long, 賓陁陵 Pin-t'o-ling, 賓曈龍 Pin-t'ong-long, 賓童龍 Pin-t'ong-long, 邦都郎 Pang-tou-lang.

I. — Le texte le plus ancien où il soit question de Pāṇḍuraṅga, est, à ma connaissance, ce passage du 舊唐書 *Kieou t'ang chou*, compilé au Xe siècle (k. 197, p. 2): « (Le Tchen-la d'eau) touche à l'est au département (州) de 奔陀浪 Pen-t'o-lang. »

Comme la division du Cambodge en Tchen-la de terre et Tchen-la d'eau remonte au plus tôt à 705, c'est entre cette date et l'an 906, où finit la dynastie des T'ang, que les Chinois durent obtenir cette information sur Pāṇḍuraṅga.

II. — Il semble bien qu'il faille reconnaître le nom de Pāṇḍuraṅga dans quatre passages du 宋史 *Song che* (compilé au XIVe siècle), quoique ce nom y soit orthographié de trois façons différentes.

K. 5, p. 10 vo (annales principales). — La troisième année 至道 *tche-tao* (997), le deuxième mois, « au jour 壬戌 *jen-siu*, les pays de 大食 Ta-che (Arabes) et de 賓同隴 Pin-t'ong-long apportèrent ensemble le tribut. »

K. 489, p. 1 ro (article du Champa). — « En prenant la mer, (le Champa) est au sud à cinq jours de route de 三佛齊 San-fo-ts'i (Palembang), et par voie de terre à un mois de route du royaume de 賓陀羅 Pin-t'o-lo; ce (dernier) royaume relève du Champa. »

K. 489, p. 9 vo (article du 注輦 Tchou-nien). — En 1015, les ambassadeurs du Tchou-nien arrivèrent à Palembang, « puis, naviguant encore pendant 18 jours et nuits, traversèrent le port de la montagne des Man (蠻山水口) (1) passèrent la Montagne de l'Inde (天竺山) et arrivèrent au mont 賓頭狼 Pin-t'eou-lang. En regardant vers l'est, la tombe de 西王母 Si-wang-mou était à environ 100 *li* de leur mouillage. Ils naviguèrent encore vingt jours et (vingt) nuits, passèrent le mont du Mouton (羊山), les monts des Neuf Etoiles (九星山), et arrivèrent à l'îlot du Pipa (琵琶) de Kouang-tcheou (Canton). »

(1) Je ne suis pas encore en mesure d'identifier les noms de lieux de cet itinéraire.

K. 490, p, 8 r° (article des Ta-che). — « La troisième année (*tche-tao*) (997), au deuxième mois, (les Ta-che) vinrent encore à la cour, avec les envoyés du royaume de 賓同隴 Pin-t'ong-long. »

III. — En dehors de l'histoire officielle des Song, quelques autres textes remontant à cette dynastie nomment également Pāṇḍuraṅga. Le plus ancien est celui du 嶺外代答 *Ling wai tai ta* de 周去非 Tcheou K'iu-fei, publié en 1178 (éd. du 知不足齋叢書 *Tche pou tsou tchai ts'ong chou*, k. 2, p. 10, article du Champa) (1) :

« Comme pays dépendant (du Champa), il y a le royaume de 賓瞳朧 Pin-t'ong-long et le royaume de 賓陁陵 Pin-t'o-ling (2). Les fondations de la maison de Mahāmaudgalyāyana (目連) se trouvent à Pin-t'o-ling ; on dit aussi que c'est là la Ville de la maison du Roi (王舍城, Rājagṛha) (3). »

IV. — Le 諸蕃志 *Tchou fan tche* de 趙汝适 Tchao Jou-koua, qui date du XIIIe siècle, contient le paragraphe suivant, déjà traduit par M. Hirth dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Munich en 1898 (4) (éd. du 函海 *Han hai*, k. 1, p. 3) :

« Royaume de 賓瞳龍 Pin-t'ong-long. Le prince de Pin-t'ong-long se pare et s'habille de la même manière qu'au Champa. On couvre les maisons avec des feuilles de palmier ; on fait des palissades de bois pour se protéger. Chaque année, (le prince) paye au Champa un tribut de produits locaux. Actuellement parmi les arhats il y a le vénérable Piṇḍola (賓頭盧尊者) ; si pour désigner ce pays on l'appelle Pin-t'ong-long, ce doit être par une altération phonétique (du nom de Piṇḍola). On dit aussi que les fondations de la maison de Mahāmaudgalyāyana y subsistent encore. La quatrième année 雍熙 *yong-hi* (987) (5), ce pays, en même temps que les Ta-che, apporta en tribut des produits locaux. »

---

(1) Un long article sur le *Ling wai tai ta* a été publié par M. Tsuboi Kumazo dans les *Actes du 12e Congrès des Orientalistes, Rome 1899*, Florence, 1902, in-8°, t. II, p. 69 et ss. ; le passage sur le Champa n'y est pas traduit.

(2) Il me paraît probable que ces deux formes répondent également au seul nom de Pāṇḍuraṅga.

(3) Les ambassades de 961, 962 et 1086 dont il est ensuite question ne paraissent pas, après un examen plus approfondi, devoir être attribuées au Pāṇḍuraṅga lui-même, mais au Champa en général. Le texte seul du *Ling wai tai ta* prête à l'équivoque, mais le doute me semble levé par les mentions que l'*Histoire des Song* fait, aux trois années indiquées par le *Ling wai tai ta*, d'ambassades du Champa, et jamais d'ambassades du Pāṇḍuraṅga.

(4) Je n'ai pas cette traduction à ma disposition.

(5) Il est très possible que Tchao Jou-koua ait fait ici une erreur de dix ans et que la seule ambassade certaine du Pāṇḍuraṅga soit en réalité de 997. C'est en effet la date de 997 qui est donnée à deux reprises dans le *Song che* et dans Ma Touan-lin. Ni le *Song che* ni Ma Touan-lin ne parlent d'une ambassade de 987 ; enfin tous deux disent que l'ambassade de 997 est venue en compagnie d'envoyés arabes, et ce renseignement est précisément donné également par Tchao Jou-koua au sujet de l'ambassade de 987. Tout en n'oubliant pas que l'ouvrage

V. — On trouve dans le *Wen hien t'ong k'ao* de Ma Touan-lin (k. 332, p. 28 et k. 339, p. 22 de l'éd. de M. 謝 Sie parue en 1859) le 3e et le 4e des passages de l'*Histoire des Song* que j'ai reproduits sous le n° II. Ce n'est pas à dire cependant que Ma Touan-lin ait copié l'*Histoire des Song*, puisqu'au moment où le *Wen hien t'ong k'ao* fut présenté au trône (1319), 脫 脫 T'o-t'o (1), l'auteur de l'*Histoire des Song*, était encore un enfant en bas-âge. Mais la réciproque n'est pas vraie non plus, et une multitude de leçons meilleures dans le *Song che* prouvent qu'il a puisé à des sources indépendantes. En réalité tous les deux se sont servi des mêmes documents officiels, aujourd'hui perdus. Ma Touan-lin, fils de l'un des derniers grands ministres des Song, 馬 廷 鸞 Ma T'ing-louan, dut peut-être à cette parenté un libre accès aux archives des Song avant le triomphe définitif des Mongols, tandis que T'o-t'o, compilateur officiel au service de la dynastie victorieuse, eut à sa disposition tout ce que ses maîtres purent lui fournir pour mener sa tâche à bonne fin.

VI. — L'histoire officielle des Ming, compilée au XVIIIe siècle, donne sur Pāṇḍuraṅga les renseignements suivants (*Ming che*, k. 324, p. 5 v°):

« Le pays de Pāṇḍuraṅga est limitrophe du Champa. Quand on dit que le Tathāgata pénétra dans le royaume de Çravastī (舍 衛) pour mendier sa nourriture, c'est (de) ce pays (qu'il s'agit). Climat, flore, civilisation, mœurs y ressemblent beaucoup à ceux du Champa. Seulement, en cas de deuil, (les habitants de ce pays) savent porter le deuil ; ils enterrent leurs morts dans un lieu éloigné, pratiquent des jeûnes et rendent hommage au Buddha. Leurs mariages se font sans aucune cérémonie. Quand le chef sort ou rentre, il va à éléphant ou à cheval ; sa suite comprend plus de cent personnes qui devant et derrière lui chantent ses louanges. Le peuple tresse de la paille pour couvrir les maisons. Dans le commerce, on se sert d'or, d'argent et d'étoffes à ramages. Il y a la montagne de 崑 崙 K'ouen-louen (Poulo-Condore). (*Toute la suite du paragraphe est sur Poulo-Condore.*)

Dans le paragraphe précédent, consacré au Champa proprement dit, le nom de Pāṇḍuraṅga apparaît deux fois, mais sous la forme 邦 都 郎 Pang-tou-lang :

P. 3 v°. — Le prince cham 古 來 Kou-lai adresse en 1481 une supplique à l'empereur ; il y explique que les Annamites se sont emparés de son pays,

---

de Tchao Jou-koua est antérieur à la compilation de celui de Ma Touan-lin et surtout du *Song che*, il faut tenir compte aussi de ce que Tchao Jou-koua vivait en province, et n'eut certainement pas à sa disposition les mêmes archives où puisèrent Ma Touan-lin et l'auteur du *Song che*.

(1) M. von Zach m'a rappelé (*Lexicographische Beiträge*, I, Pékin, 1902, p. 76) que cette forme du nom n'était pas la bonne, puisque l'original était mongol. Je suis parfaitement d'accord avec lui sur l'avantage qu'il y aurait à restituer au nom sa véritable orthographe ; si je me suis abstenu et m'abstiens encore, c'est qu'ignorant moi-même de la langue mongole, j'attends qu'on décide entre *tokto* que rétablit M. von Zach (*China Review*, XXV, 142) et *toktagha* que donne Schlegel (*T'oung pao*, X, 248), citant d'Ohsson.

qu'ensuite, craignant la colère impériale, ces « voleurs » ont remis sur le trône son frère aîné le prince 齋亞麻弗巷 Tchai-ya-ma-fou-ngan, mais qu'ils ne lui ont rendu « que cinq régions allant de 邦都郎 Pang-tou-lang à (la frontière du) Tchan-la (Cambodge) (1) ».

P. 4 v°. — Le roi cham 古來 Kou-lai étant mort en 1505, son fils 沙古卜洛 Cha-kou-pou-lo demanda l'investiture. L'affaire traîna en longueur, l'envoyé chinois désigné n'ayant aucune hâte de se rendre au Champa. Après plusieurs années de délai, cet envoyé expliquait encore qu'il n'y avait pas lieu d'aller accorder l'investiture à Cha-kou-pou-lo, et donnait entre autres raisons celle-ci, qu' « après que Kou-lai avait été chassé (par les Annamites), il s'était réfugié dans le pays de 赤坎 Tch'e-k'an et de 邦都郎 Pang-tou-lang », et que ce n'était pas là son ancien territoire.

VII. — Les missions d'eunuques envoyées par Yong-lo dans les mers du sud au début du xve siècle n'avaient pas ignoré Pāṇḍuraṅga. Des deux principaux ouvrages qui résument les connaissances géographiques acquises par ces missions, le 瀛涯勝覽 *Ying yai cheng lan* de 馬歡 Ma Houan, faussement daté de 1416, et le 星槎勝覽 *Sing tch'a cheng lan* de 費信 Fei Sin, qui remonte à 1436, je regrette de n'avoir à ma disposition que le second, dont je cite le passage sur Pāṇḍuraṅga (k. 1, p. 5) d'après l'édition du 古今說海 *Kou kin chouo hai.*

« Royaume de 賓童龍 Pin-t'ong-long. — Ce royaume est limitrophe des montagnes du Champa. Il y a là un double torrent dont l'eau est très pure. Quand les livres bouddhistes parlent de la nourriture mendiée à Çravastī, c'est de ce pays qu'il s'agit. Les fondations de la maison de Mahāmaudgalyāyana y subsistent encore. La civilisation, les mœurs, la flore, le climat sont très semblables à ceux du Champa, et ne diffèrent que dans les détails; mais les gens dans les jours de malheur savent porter le deuil; ils font des cérémonies au Buddha pour le salut du mort; ils choisissent un endroit écarté pour l'enterrer. Leurs mariages se font sans aucune cérémonie. Quand le chef sort ou rentre, il va à éléphant ou à cheval, tout comme le roi du Champa. Son escorte est de plus de cent personnes qui tiennent des boucliers (2) et chantent à sa louange : Ya ! P'ou ! Le pays produit du 棋楠 *k'i-nan* (calambac) et de l'ivoire. Dans le com-

(1) Dans la suite de sa supplique, le prince rappelle que son pays comprenait autrefois vingt-sept régions (處), à savoir quatre préfectures principales (府), une préfecture secondaire (州) et vingt-deux districts (縣). L'emploi des divers termes de la répartition administrative chinoise doit ici indiquer, je pense, l'importance relative de ces diverses circonscriptions ; mais toutes devaient être indépendantes les unes des autres puisque toutes concourent également au total de vingt-sept régions. Sous la dynastie Lê, les provinces de l'Annam portaient le nom de 處 *xứ*.

(2) J'adopte la leçon 盾 *touen*, bouclier, qui est celle du *San ts'ai t'ou houei*, au lieu de celle donnée ici, 質 *tche*, qui ne me paraît pas admissible.

merce, on emploie l'or, l'argent et les étoffes à ramages. Le peuple tresse de la paille et en couvre des maisons pour y habiter. »

VIII. — Les données des ouvrages de Fei Sin et de Ma Houan, jointes à quelques renseignements supplémentaires, ont été fondues sous les Ming par 黃省曾 Houang Sing-ts'eng, dont le 西洋朝貢典錄 *Si yang tch'ao kong tien lou* est incorporé au 3e 集 *tsi* du 粵雅堂叢書 *Yue ya t'ang ts'ong chou*. On y lit (k. 1, p. 4).

« Sous la dépendance de ce royaume (c'est-à-dire du Champa), il y a le royaume de 賓童龍 Pin-t'ong-long. Le territoire est limitrophe du Champa. Ce pays a un torrent à deux branches dont l'eau est très pure. Il y a (une empreinte) d'orteil (1) laissée par Mahāmaudgalyāgana. Les rites funéraires sont au nombre de trois : 1° On porte des vêtements blancs ; 2° on fait des cérémonies au Buddha pour aider le mort ; 3° on choisit un endroit pour l'enterrement. Les mariages ont lieu sans aucune cérémonie ; aussi y a-t-il souvent le malheur du 屍致魚 *che-tche-yu* (2) ; tout le peuple fait des sacrifices dans les temples pour s'en préserver. Quand le chef sort ou rentre, il est suivi de cent hommes qui chantent à sa louange : Ya ! P'ou ! Les vêtements, les coutumes sont les mêmes qu'au Champa. »

La suite, qui parle du 靈山 Ling-chan, « Mont merveilleux », ne semble pas faire partie intégrante de l'article sur Pāṇḍuranga ; en tout cas, l'article sur le Ling-chan est tout à fait indépendant dans le *Sing tch'a cheng lan*, 1, 4 (3).

IX. — Le 三才圖會 *San ts'ai t'ou houei*, de 王圻 Wang K'i, préface de 1607, contient à la section 人物 *jen-wou*, k. 12, p. 11, le paragraphe suivant :

« Le royaume de 賓童龍 Pin-t'ong-long dépend du Champa. Le Champa choisit quelqu'un pour en faire le chef du pays. Quand (ce chef) sort, il va à cheval ou à éléphant, tenant un parasol rouge. Plus de cent hommes le suivent, portant

---

(1) J'ai gardé la leçon originale avec le sens que paraît lui avoir donné Houang Sing-ts'eng, mais elle est probablement fautive ; 趾 *tche*, orteil, doit être pour 址 *tche*, fondations de construction, qui est en accord avec la version de Fei Sin, l'un des inspirateurs de Houang Sing-ts'eng ; dans les textes anciens, 趾 se rencontre d'ailleurs au sens de 址.

(2) Plus loin, une note donne des renseignements sur les 屍頭蠻 *che-t'eou-man* ou *che-tche-yu* qui mangent les petits enfants. « Ce sont des filles qui naissent sans que leurs yeux aient de pupilles. La nuit, pendant leur sommeil, la tête s'envole et va manger les excréments des petits enfants. Les enfants qui ont été atteints par son souffle ne prospèrent plus. La tête retourne ensuite en volant. Si, pendant qu'elle est envolée, on transporte le corps ailleurs, les deux parties ne peuvent plus se réunir et meurent. Quand quelqu'un a une telle fille et ne le signale pas aux autorités, non seulement le mandarin le met à mort, mais extermine sa famille. »

(3) Ces passages du *Si yang tch'ao kong tien lou* ont déjà été traduits dans le très intéressant article de Mayers, *Chinese explorations of the Indian Ocean during the fifteenth century* (China Review, III, 323-325).

des boucliers, et chantant à sa louange : Ya, P'ou. (Les gens)-se servent de feuilles pour boire ; ils boivent soit du vin de coco, soit du vin de riz. Chaque année, ils paient au Champa un tribut de produits locaux. Le Rājagṛha des livres bouddhiques est ce pays-là, et il y subsiste encore les fondements de la maison de Mahāmaudgalyāyana. »

NOTES ET MÉLANGES

SUR UN ATTRIBUT DE KUVERA

Au cours de l'excellent article que M. J. Ph. Vogel a consacré, dans le dernier numéro du *Bulletin*, au Kuvera du musée de Lahore, il confirme en passant l'hypothèse que la mangouste vivante, ordinaire attribut de ce dieu des richesses dans l'iconographie bouddhique postérieure, n'était à l'origine qu'une sorte de bourse oblongue, confectionnée avec la peau de cet animal. Il serait plus qu'inutile de revenir ici sur une question qui a déjà été exposée (v. p. 161) dans les meilleurs termes. A l'intéressante confirmation apportée par M. J. Ph. Vogel, et qui est tirée de l'usage en hindi des mots *nevlā* et *nevlī*, nous voudrions seulement en ajouter une autre, d'ordre également linguistique, mais directement empruntée au sanskrit. Elle est fournie par un passage du *Divyāvadāna* où le mot *nakulaka*, diminutif de *nakula*, « mangouste », a évidemment, d'après le contexte, le sens de « bourse ». Ce témoignage, qui nous paraît trancher définitivement la question, se rencontre au début du IXe *Avadāna*, p. 123-4 de l'édition Cowell et Neil. Le mieux, semble-t-il, est de le traduire littéralement et de le mettre, sans autre commentaire, sous les yeux des lecteurs :

« Le lieu de la scène (*nidāna*) est à Çrāvastī. Or, en ce temps-là, dans la ville de Bhadraṃkara, il demeure six personnes possédant un grand mérite : le maître de maison Meṇḍhaka, l'épouse de Meṇḍhaka, le fils de Meṇḍhaka, la bru de Meṇḍhaka, le serviteur de Meṇḍhaka, la servante de Meṇḍhaka. — A quoi reconnaît-on que le maître de maison Meṇḍhaka possède un grand mérite ? A ceci que, s'il voit les chambres de ses trésors vides, d'un clin d'œil il les remplit : voilà à quoi l'on reconnaît que le maître de maison Meṇḍhaka possède un grand mérite. — A quoi, pour l'épouse de Meṇḍhaka ? A ceci que, si elle apprête une potée pour un, il y a à manger pour des cents et des mille : voilà pour l'épouse de Meṇḍhaka.

Katham Meṇḍhakaputraḥ ? tasya pañcaçatiko *nakulakaḥ* kaṭyām baddhas tiṣṭhati ; sa yadi çataṃ sahasraṃ vā parityajati, tadā pūrṇa eva tiṣṭhati, na parikṣīyate : evaṃ Meṇḍhakaputraḥ.

A quoi, pour le fils de Meṇḍhaka ? [A ceci que] sur sa hanche se tient attachée une *bourse* de cinq cents (*sic*) ; qu'elle laisse échapper un cent ou un mille, alors même elle reste pleine et jamais ne s'épuise : voilà pour le fils de Meṇḍhaka.

— A quoi, pour la bru de Meṇḍhaka ? A ceci que, si elle prépare du parfum pour un, il y en a assez pour cent mille : voilà pour la bru de Meṇḍhaka. — A quoi, pour le serviteur de Meṇḍhaka ? A ceci que, s'il laboure un seul sillon avec la charrue, il y a sept sillons de labourés : voilà pour le serviteur de Meṇḍhaka. — A quoi, pour le grand mérite de la servante de Meṇḍhaka ? A ceci que, si elle garde un objet, il devient septuple ; que si elle veille sur ce qui ne compte qu'une mesure, il se produit sept mesures : voilà pour le grand mérite de la servante de Meṇḍhaka. Or, il est de règle, etc... »

On nous excusera d'avoir dû reproduire tout au long ce pieux radotage. Pour reprendre le passage qui nous intéresse particulièrement, on sait combien cette façon de s'exprimer : « une amende de tant, une bourse de tant, etc., » sans que l'unité monétaire soit énoncée, est familière aux textes. Ils connaissent également une autre manière de parler qui stipule la com-

position de la somme en espèces. A propos du célèbre épisode de la « prédiction de Dīpaṅkara, le *Divyāvadāna* (p. 249) nous conte par exemple comment le jeune Sumati, celui-là même qui sera un jour le Buddha Çākya-muni, donne à une jeune fille, en échange de cinq lotus, une somme de cinq cents *kārṣāpaṇa*, lesquels *kārṣāpaṇa* sont une monnaie de cuivre. Il y a lieu de penser, ainsi que l'a démontré le Dr Stein à propos de maints passages de la *Rājataraṅgiṇī* (1), qu'accompagnée ou non d'indications relatives au numéraire, la somme énoncée dans ces deux cas est exactement la même, à savoir « cinq cents ». On sait qu'au Kaçmīr les vieux changeurs continuent à compter par *hath* (= skt. *çata*) et par *sāsūn* (= skt. *sahasra*), sans spécifier ce qui se monte ainsi au nombre de « cent » ou de « mille ». Un « mille » vaut naturellement dix « cents » : un « cent » est aujourd'hui équivalent au *pice* anglo-indien, c'est-à-dire au quart d'un *anna*, et par suite à 1/64 de roupie. Au cours de 1 fr. 60 la roupie, le « cent » du Kaçmīr a donc exactement la même valeur que le « cent » de piastre au cours de 2 fr. 50. Mais nous savons par Abū-l-Fazl qu'au temps d'Akbar il valait encore 1/40 de roupie. A ce taux, cinq « cents » représentaient 1/8 de roupie ou deux annas, soit sensiblement les « cinq sous » que la légende européenne met dans la bourse également inépuisable d'Ahasvérus. Ils devaient en valoir au moins le double aux premiers siècles de notre ère. Cela ne semble pas encore bien considérable : mais tout dépend du pouvoir d'achat de l'argent. Or Kalhaṇa nous apprend que dans l'ancien Kaçmīr le prix moyen de la *khārī* de riz (une *khārī* pèse 80 kgs.) ne dépassait pas deux « cents » : cinq « cents » équivalaient donc à deux *khārīs* et demi ou 200 kgs. de riz, de quoi nourrir un homme pendant une demi-année : il valait la peine de posséder toujours cette somme dans sa bourse et, d'autre part, c'est un joli prix pour cinq lotus.

Une autre considération milite encore en faveur de cette façon de comprendre les choses. Le « cent » a été de tout temps représenté dans le monnayage du Kaçmir par quatre pièces de cuivre. Cette pièce ne pesait plus au temps d'Akbar que 5 gr. 375 : mais au Xe siècle elle pesait encore près de 6 grammes et, quatre siècles plus tôt, de 7 à 8 grammes. Si suivant la même proportion nous admettons que le quart de « cent » fût figuré dans l'Inde, aux environs de notre ère, par le *kārṣāpaṇa* usuel = 80 *rati* ou, selon Cunningham, 9 gr. 48, il en résulterait que Sumati, tout comme le fils de Meṇḍhaka, aurait dans sa bourse vingt pièces de ce genre, soit un poids total de 190 grammes de cuivre ; ce qui est fort raisonnable. Si au contraire l'on prenait à la lettre la donnée relative aux « cinq cents *kārṣāpaṇa* », il faudrait admettre que le jeune étudiant brahmanique transporte sur soi et repasse à la jeune fille un véritable sac de cinq cents sous pesant 4 kgs. 740 : ce n'est pas courant.

Ainsi ces deux passages du *Divyāvadāna* nous paraissent s'éclairer l'un l'autre. Le fils de Meṇḍhaka et Sumati auraient tous deux possédé une bourse contenant la somme, décidément classique, de « cinq cents ». Il faut très probablement, comme le propose le Dr Stein, sous-entendre qu'il s'agit de la valeur de « cinq cents couries », le petit coquillage blanc qui doit être la première unité monétaire de l'Inde où son usage est encore loin d'être aboli. Cette somme, très appréciable pour le temps, aurait été représentée, soit par un *purāṇa* d'argent (2), soit, dans les deux cas qui nous occupent, par vingt pièces de monnaie divisionnaires en cuivre, pareilles à celles que nous a laissées l'Inde ancienne sous le nom de *kārṣāpaṇa*. Voilà comment nous l'entendons : et ce qui nous y encourage, c'est que les sculpteurs du Gandhāra l'entendaient de même, ainsi qu'on peut voir sur les nombreuses répliques qu'ils nous on laissées de la « prédiction de Dīpaṅkara (3) ». Encore qu'ils arrondissent de leur mieux la panse de la bourse oblongue que nous

(1) V. *Kalhaṇa's Chronicle of the kings of Kaçmîr*, II, p. 308 et suiv., *The term Dînnâra and Monetary System of Kaçmîr*.

(2) Nous pensons de même qu'il faut entendre par les *pañca purāṇa-çatāni* du *Mahāvastu* (éd. Senart, I, p. 233) « la somme de cinq « cents » en monnaie d'argent ».

(3) Cf. J. Burgess, *Journ. Ind. Art and Ind.* VIII, 1898, pl. 11, 2, et *Anc. Mon. India*, pl. 140, etc.

apercevons dans la main de Sumati, il est clair qu'il n'a jamais été question autour d'eux d'y faire tenir autre chose qu'une vingtaine de piécettes et non point cinq cents. Ajoutons enfin, pour revenir au point de départ de cette note, dont nous ne nous sommes pas écartés autant qu'on pourrait croire, que, selon toute apparence, cette bourse est justement un *nakulaka*.

A. Foucher.

LES PAPIERS DE LANDES

Les publications d'Antony Landes ne représentent qu'incomplètement le travail scientifique de ce savant et laborieux philologue ; une partie de ses recherches est restée inédite. Ces manuscrits qui étaient devenus à la mort de Landes, en 1893, la propriété de sa famille, viennent d'entrer à la bibliothèque de la Société Asiatique dans des circonstances que nous croyons intéressant de faire connaître, en reproduisant la communication faite à la Société par M. A. Cabaton (séance du 13 février 1903, J. A. 2e s. T. I, p. 155) :

« J'ai l'honneur d'offrir à la Société Asiatique, de la part de M. Landes, notaire à Saint-Céré (Lot), les papiers scientifiques de son regretté frère Antony Landes, en son vivant administrateur des affaires indigènes en Cochinchine et membre de notre Société. Qu'il me soit permis de rappeler en peu de mots que M. Landes fut, en Indochine, un des pionniers de l'orientalisme à une époque où cette science ne passionnait là-bas que trop peu d'esprits, et où ceux qu'elle passionnait, pris par leurs fonctions administratives, dans un pays nouvellement conquis, mal préparés, faute d'études spéciales, à des recherches aussi épineuses, n'avaient pour lutter contre tant d'obstacles que la force de leur intelligence et leur infatigable curiosité.

« Landes, en possession complète de l'annamite, se sentit très attiré par le folk-lore indigène, qui était pour lui l'expression la plus naïve et la plus significative de la civilisation des peuples au milieu desquels il vivait. Ces études nous valurent la publication de contes annamites, de quantité de remarques curieuses sur les mœurs et usages annamites, la traduction d'un poème tonkinois, les *Pruniers refleuris*, la préparation de plusieurs vocabulaires thổ ou mường et p'ou thai, la collection d'une certaine quantité de contes thổ et p'ou thai, et surtout une édition de plusieurs *Contes tjames* (texte, lexique et traduction), auxquels Landes, ses papiers le prouvent, aurait joint bien d'autres travaux, si une mort tragique ne l'avait enlevé trop tôt à la science.

« A mon retour d'Indochine, l'examen attentif de ses *Contes tjames* me fit encore mieux connaître l'étendue de cet esprit éminent et me donna la curiosité de savoir si aucune œuvre manuscrite du même ordre ne restait de lui. Je découvris l'adresse du frère de M. Landes, à qui j'écrivis. Il me fut répondu avec la plus grande courtoisie qu'Antony Landes avait laissé de nombreux papiers que sa famille offrait à l'Ecole française d'Extrême-Orient, avec la prière d'en assurer au besoin la publication pour le renom d'Antony Landes. M. Finot, directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, accepta le don, et les papiers, qui formaient un très volumineux dossier, me furent adressés tels qu'ils étaient parvenus à la famille. Aussi eus-je la surprise d'y découvrir, en ouvrant la première enveloppe, un testament qui, renvoyé aussitôt aux ayant-droit, changea la destination de ces papiers. Par cet acte Antony Landes léguait toutes ses notes et manuscrits à la Société Asiatique, à qui je les offre aujourd'hui au nom de son exécuteur testamentaire.

« Un sommaire fera mieux comprendre l'importance du don généreux qui vient d'être fait à notre société :

« Liste des manuscrits de M. Antony Landes :

« Annamite :

« *Petite encyclopédie littéraire de la jeunesse* (traduit de l'annamite) ;
« *Contes populaires annamites* (traduction) ;
« *Histoires divertissantes par Huinh Tịnh Của* ;
« *Mã văn quân* ; *Liễu nhủ chuyện* ; *An học* ; *Trần bá Truyện*, transcrits en quốc ngữ ;
« *Fragment de lexique annamite expliqué en latin* ;
« *Bibliographie annamite* (manuscrits et imprimés) ;
« *Dictionnaire annamite* (en annamite).

« P'ou thai :

« *Contes en p'ou thai*, avec traduction interlinéaire annamite.

« Thổ :

« *Alphabet des Thổ noirs* (Tonkin) ;
« *Lexique et textes thổ* ;
« *Histoires et légendes thổ*, avec texte, traduction interlinéaire annamite et traduction française.

« Divers :

« Une traduction manuscrite de Wilken : *Du droit matrimonial et d'héritage chez les peuples du sud de Sumatra* (1) ;
« *Remarques sur des mots khmers et chinois* ;
« Notes diverses.
« J'ajouterai que M. Landes, notaire à Saint-Céré, nous promet un envoi supplémentaire se composant surtout de manuscrits annamites et chinois ».

Ce second envoi est, depuis lors, parvenu à la Société Asiatique. M. Cabaton a bien voulu nous adresser une liste des ouvrages qu'il renfermait. Nous la reproduisons ici :

La féodalité chinoise au temps des Châu orientaux. I-XXIV. (Traduction d'un ouvrage chinois) par Landes, 1 vol. Ms. (2)

Annales annamites. Recension des Lê. Texte en car. chin. 2 vol. Ms.

Notices sur diverses provinces du Tonkin. Car. chin. 1 vol. Ms.

Description de l'Annam. 1-2. Tonkin. 3. Nghệ-An. 3 vol. Car. chin. Ms.

Contes et légendes annamites. 1 vol. Car. chin. Ms.

Truyện kì mạn lục. 1 vol. Car. chin. Ms.

Histoire et biographie. 2 vol. Car. chin. Ms.

Littérature populaire annamite. (Texte annamite, transcription en quốc ngữ, traduction française et notes, par A. Landes.) 2 vol. Ms. de la main de Landes.

Contes cambodgiens (recueillis par A. Landes. Texte khmèr, transcription et traduction française). 1 vol. Ms.

---

(1) Wilken (Dr G. A.). — *Over het huwelijks- en erfrecht bij de volken van Zuid-Sumatra*, in : Bijdragen tot de taal-, land- en volkenkunde van Nederlandsch - Indië, 5e s. T. VI, 149-235.

(2) Le procès-verbal de la séance du 18 avril 1891 de l'Institut royal de la Haye porte la mention suivante : « M. Niemann offre au nom de M. A. Landes, à Soctrang, la première partie de son *Histoire des grands fiefs au temps des Chân* (sic) *orientaux traduite du chinois*, en remerciement de l'envoi des Bijdragen de l'Institut. » (*Bijdragen*, sér. 5, part. 6 (1891), p. LXXVIII).

Contes annamites (recueillis par A. Landes). Ms. original en quôc ngữ. 1 vol. Ms.
Poésies et poèmes. 3 vol. Car. chin. Ms.
Âu hoc quinh lâm. 1 vol. Car. chin. Ms.
Dictionnaire thổ-français, précédé d'un alphabet des Thổ blancs (par A. Landes. Texte et transcription). 1 vol. Ms.
Manuscrits sino-annamites. Mélanges I, II, III. (A. B. C). 3 vol. — *La frontière de l'Annam.* 1 vol. — *Contributions municipales de Hưng-yên.* 1 vol. Ms.
VETH. *Histoire de Java* (traduction française par Landes, 10 novembre 1883). 1 vol. Ms. de la main de Landes.
Même ouvrage (recopié par Madame Landes ?) en 2 vol. avec index. Ms.
Théâtre annamite. (Recueil de pièces transcrites en quôc ngữ.) 3 vol. Ms.
Poèmes annamites. (Texte en quôc ngữ et traduction française par A. Landes.) 1 vol. Ms.
Petite encyclopédie littéraire de la jeunesse. Quôc ngữ. 1 vol. Ms.
Pièces diverses en chinois. 1 vol. Car. chin. Ms.
Contes et légendes des Mœong de Thach-bi. (Texte en caractères chinois, transcription interlin. en quôc ngữ et traduction française, par A. Landes.) 1 vol. Ms.
Ouvrages de divination. 1 vol. Car. chin. Ms.
Histoire de la chûte des Lê. 1 vol. Car. chin. Ms.
Poésies chinoises d'auteurs annamites. I. 1 vol. Car. chin. Ms.
Ambassades annamites. 1 vol. Car. chin. Ms.
Collège des interprètes. Cours de chinois. Saïgon (s. d.), in 4°. Autogr. Papier chinois.
Annales annamites autographiées à Cholon par le lettré Phan đức Hóa. Cholon, 1880-1882. 1 vol. in-fol. Car. chin.

Note de garde : « Ce volume contient la moitié d'une recension des Annales annamites faite par ordre de l'empereur Tự-Đức. Il a été chromographié à Cholon par le lettré Phan đức Hóa, d'après un manuscrit appartenant à M. P. Trương vĩnh Ký, en 1880-1882. Les trente exemplaires qui en avaient été tirés ont été presque entièrement détruits en 1883 par les poux de bois et l'entreprise a été abandonnée. Il ne reste pas plus de six exemplaires à peu près intacts ». (*Signé*) : LANDES.

HAMELIN. *Dictionnaire chinois-français.* Hanoi, 19 décembre 1891. 4 vol. in-4°. Caractères chinois mss. ; texte français exécuté à la machine à écrire.

Le recueil de contes cambodgiens mérite une mention toute spéciale. Il se compose de 57 récits, dont la plupart sont nouveaux et ne se trouvent ni dans les *Textes khmers* de M. Aymonier, ni dans la collection de l'abbé Guesdon. Ils sont écrits d'abord en cambodgien, puis transcrits en lettres latines et traduits successivement en annamite et en français ; le manuscrit comprend 475 pages. Voici le sommaire de ce recueil, d'après le dépouillement de M. Cabaton (1).

1 *Rưon àkrahăk tăn buon.* Les quatre menteurs.
2 » *àkhĕl muy àkhŏč muy.* Les deux fripons.
3 » *mnŭs kdĕi nĭn tepdà.* L'homme qui plaide contre les anges [*devatā*].
4 » *čau dŏt thyun năn dŏt kŏmbòr.* Le charbonnier et la chaufournière.
5 » *kón săt sek.* [Le petit perroquet.]
6 » *klò čă klò kàč.* Les deux amis.
7 » *khmòč loń.* Histoire d'un revenant.
8 » *bŏrŏs kŏmsăt mui năk.* Histoire d'un misérable.
9 » *čau kŏmthil phèh.* Histoire d'un paresseux.

(1) Les titres khmèrs sont transcrits du texte original ; les titres en français sont de Landes, sauf quelques uns qu'il avait laissés en blanc et qui ont été ajoutés entre crochets.

10 *Rwơṅ niyāy prék pāk khmèr.* Le bonze qui cache son sel dans une mare (1).
11 » *tà čăs phñò tĭk nôm.*
12 » *dak antāk kdàn.* Le Luxé et l'Ecornée (2).
13 » *dór rotéḥ kô yok khlà skam.* Echange d'un tigre contre une voiture et des bœufs.
14 » *kaèk nĭṅ khlà niyāy knā.* Conversation du corbeau et du tigre.
15 » *bŏrŏs pi nāk kdĕi nĭṅ knā.* Le lièvre juge (3).
16 » *mnŭs nĭṅ khlà kdĕi knā.* L'homme plaidant contre le tigre.
17 » *khĕt srŏk Bàsàk.* Traditions du Bassac.
18 » *àkañchôt tāṅ buon.* Histoire de quatre imbéciles.
19 » *čau Trei chaơr.* [Histoire de Poisson-fumé.]
20 » *khĕṅ puṃ picàraṇà.* [Colère aveugle.]
21 » *srĕi krup lāk.* [La belle.]
22 » *săt kŏk kàn sĕl.* L'aigrette qui fait pénitence.
23 » *tà čăs čăp andơk* Le pêcheur de cần dước [tortues].
24 » *pi boràn.* [Histoire ancienne.]
25 » *srĕi vāy trapôk èṅ.*
26 » *lop čăṅ thvò thoṃ.* L'homme effréné dans ses désirs.
27 » *bŏrŏs prapon bei.* L'homme aux trois femmes.
28 » *kdàm kăt srau srè.* Pourquoi le crabe mange le riz.
29 » *sdec bàñ săt.* Pourquoi le chevreuil mange le riz (4).
30 « Tatraya manŭ Bophikata » (?)
31 *Saṃdèṅ kŏmnòt mnŭs.*

30-31. Destructions des mondes. Origine de l'homme. Analyse étendue et confuse de traités bouddhiques.

32 *Rwơṅ bŏrŏs pram nāk dò rien kdĕi.* Les cinq apprentis chicaneurs.
33 » *sdeč dò sŏṃ ayôs.* [Le roi qui va demander la vie.]
34 » *mnŭs čĕt kŏṃṇàñ.* Histoire d'un avare.
35 » *bŏrŏs sralàñ prapon.* L'homme très amoureux de sa femme.
36 » *čau Andòk mās.* [Histoire de Tortue-d'or.]
37 « Ruong Aren Vodey Sevey Vichey. Histoire d'un bœuf et d'un tigre, qui se transforment en hommes et deviennent rois. »

On voit par ce bref inventaire que les papiers de Landes contiennent des matériaux d'un sérieux intérêt philologique. Il faut espérer qu'ils ne resteront pas complètement inédits.

L. F.

EX-VOTO DU THAT LUONG DE VIENG-CHAN (LAOS)

A 3 kilomètres environ de Vieng-chan, capitale du Laos, se trouve un grand stūpa connu sous le nom de That Luong (5). Ce stūpa, porté sur deux terrasses carrées et sommé d'une haute aiguille, est entouré d'une rangée de 26 petits *thats*.

---

(1) Litt. « Histoire parlant des anciens dits cambodgiens ».
(2) « Histoire du piège tendu au chevreuil. »
(3) « Les deux plaideurs. »
(4) « Le roi à la chasse. »
(5) Cf. L. de Lajonquière, *Vieng-chan*, dans *B. E. F. E.-O.*, I, 111. — *That* = *dhātu-* [*gabbha*].

En 1896, l'une de ces pyramides secondaires fut éventrée par la foudre. L'intérieur contenait quelques objets en or et en argent, qui furent recueillis et conservés à la Résidence supérieure. Grâce à l'obligeance de M. Mahé, résident supérieur par intérim, nous avons pu récemment en avoir communication.

Ces objets, au nombre de cinq, sont les suivants :

1° Deux petites stèles d'or, d'environ 5 c/m de haut sur 2 c/m de la large et 2 c/m d'épaisseur, pesant respectivement 122 et 134 grammes. Toutes deux portent une inscription de 4 lignes gravée en creux. (Fig. 29, A et B.)

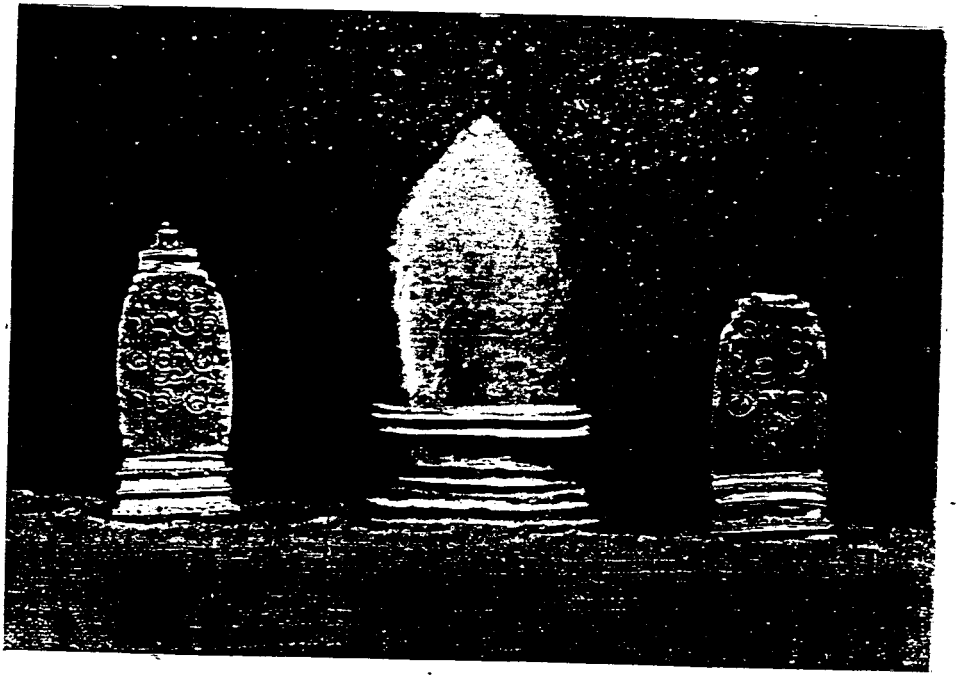

A C B

Fig. 29.

2° Deux feuilles d'or, mesurant, l'une 49 c/m de long et 55 m/m de large, l'autre 48 c/m de long et 58 m/m de large. Elles sont légèrement mutilées à droite.

Chacune de ces feuilles porte 6 lignes d'écriture gravées en creux.

3° Une gaine d'argent de forme conique. (Fig. 29, C.)

Les stèles et les feuilles d'or, simples ex-voto, déposés sans doute dans le that lors de sa construction, portent un texte pâli d'un caractère purement religieux, dont il ne ressort aucune information historique.

Chacune des stèles ne contient qu'un mot. La première :

adhiṭṭhāna-paramatthapāramī,

et la seconde :

mettā-upapāramī.

Il y a, suivant la doctrine buddhique, dix « perfections », *pāramī* ou *pāramitā*, parmi lesquelles la résolution, *aditṭhāna*, et la bonté, *mettā*. Chacune de ces perfections a, outre son degré normal, un degré inférieur, *upapāramī*, et un degré supérieur, *paramatthapāramī*. La

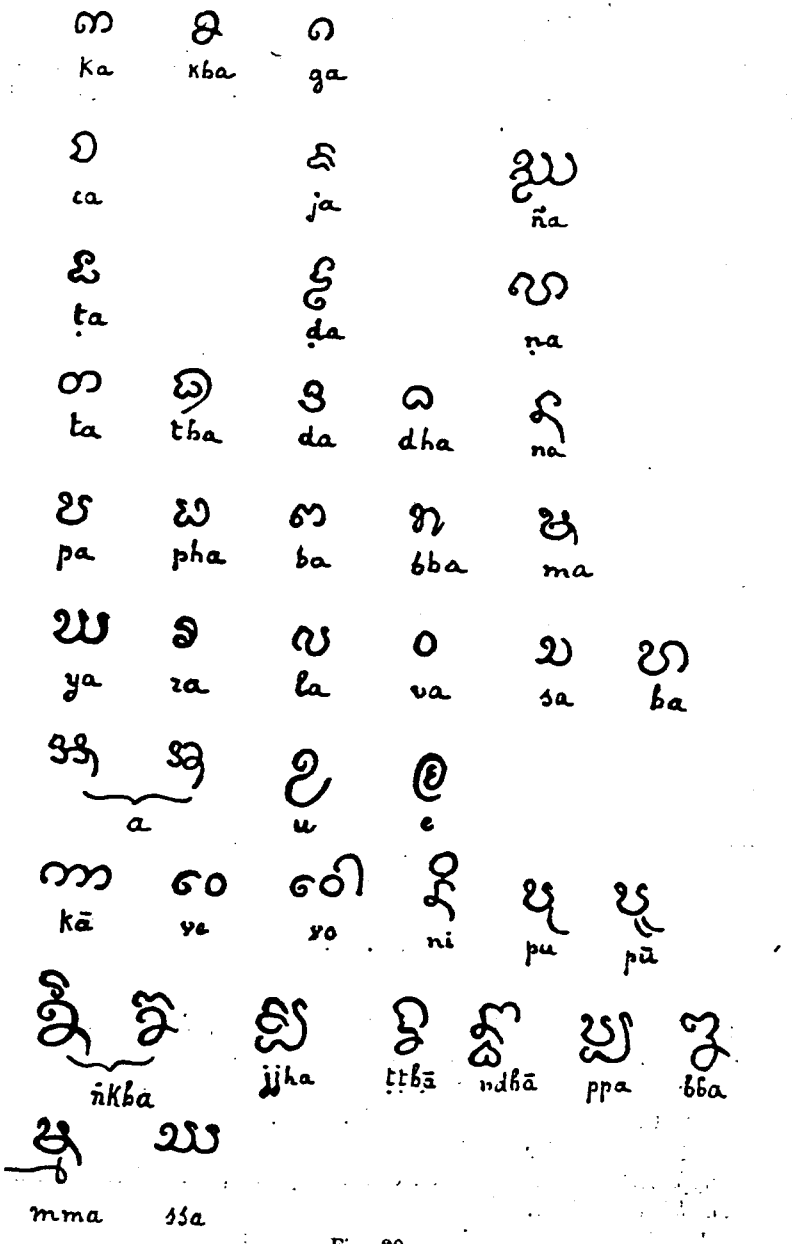

Fig. 30.

première de nos stèles pourrait donc se traduire : « Degré supérieur de la perfection de résolution » ; et la seconde : « Degré inférieur de la perfection de bonté ». Si chacune des *pāramī* à chacun de ces trois degrés fut inscrite sur autant de stèles, il y aurait encore dans les petits thats 28 objets de ce genre.

Les deux feuilles d'or contiennent le même texte :

Anekajātisaṃsāraṃ sandhāvissam anibbisaṃ
gahakāraṃ gavesanto dukkhā jāti punappunaṃ.
Gahakāraka diṭṭho si puna gehaṃ na kāhasi
sabbā te phāsukā bhaggā gahakuṭaṃ visaṅkhitaṃ
visaṅkhāragataṃ cittaṃ taṇhānaṃ khayam ajjhagā.

Avijjāpaccayā saṅkhārā saṅkhārapaccayā viññāṇaṃ viññāṇapaccayā nāmarūpaṃ nāmarūpapaccayā saḷāyatanaṃ saḷāyatanapaccayā phasso phassapaccayā vedanā vedanāpaccayā taṇhā taṇhāpaccayā upādānaṃ upādānapaccayā bhavo bhavapaccayā jāti jātipaccayā jarāmaraṇasokaparidevadukkhadomanassupāyāsā sambhavanti ; evam etassa kevalassa dukkhakhandhassa samudayo hoti. Avijjāyā tv eva asesavirāganirodhā saṅkhāranirodho saṅkhāranirodhā viññāṇanirodho viññāṇanirodhā nāmarūpanirodho nāmarūpanirodhā saḷāyatananirodho saḷāyatana nirodhā phassanirodho phassanirodhā vedanānirodho vedanānirodhā taṇhānirodho taṇhānirodhā upādānanirodho upādānanirodhā bhavanirodho bhavanirodhā jātinirodho jātinirodhā jarāmaraṇasokaparidevadukkhadomanassupāyāsā nirujjhanti ; evam etassa kevalassa dukkhakhandhassa nirodho hoti. Handa dāni bhikkhave āmantayāmi vo vayadhammā saṅkhārā appamādena sampādetha.

« J'ai parcouru un cycle de multiples naissances, cherchant sans le trouver le Constructeur de la Maison. Douloureuse est la naissance répétée ! O Constructeur de la Maison, tu es découvert : tu ne bâtiras plus la Maison ; tous les chevrons sont brisés et le faîte est démoli ; le cœur attaché à l'annihilation est parvenu à l'extinction du désir.

« De l'ignorance procèdent les impressions, des impressions la connaissance, de la connaissance le nom et la forme, du nom et de la forme les six organes des sens, des six organes des sens le contact, du contact le sentiment, du sentiment le désir, du désir l'effort, de l'effort l'existence, de l'existence la naissance, de la naissance la vieillesse et la mort, la tristesse et le chagrin, la souffrance, la mélancolie et le désespoir ; telle est l'origine de toute la masse de la douleur. Mais de l'extinction complète de l'ignorance naît l'extinction des impressions, de l'extinction des impressions l'extinction de la connaissance, etc. ; ainsi a lieu l'extinction de toute la masse de la douleur. Or maintenant, ô moines, je vous donne cet avertissement : les choses de ce monde sont éphémères ; c'est par l'application que vous devez arriver au but. »

Les deux morceaux qui précèdent sont tirés d'une de ces chresthomaties religieuses connues sous le nom de *bhāṇavāra* et qui comprennent des extraits du Tripiṭaka destinés à être récités par les moines. Les vers du début sur la suppression du désir sont empruntés au *Dhammapada*, vv. 153-154. La formule du *paṭiccasamuppāda* ou de l'enchaînement des causes se retrouve notamment dans le vagga 1 (Bodhivagga) de l'*Udānaṃ*, section du Khuddakapāṭha du Suttapiṭaka.

L'écriture est celle qu'on emploie au Laos pour les textes religieux et qui est connue sous le nom de caractère *Tham* (= dhamma). Elle offre plusieurs variétés ; celle de nos feuilles d'or est très voisine de l'écriture birmane (fig. 30).

La date de ces ex-voto est apparemment celle du stūpa lui-même. Selon M. L. de Lajonquière (*Vieng-chan*, B. E. F. E.-O., I, 111), « une stèle commémorative de l'érection du monument porte la date de sakrach 948 = 1586 A. D. » A cette époque en effet le Laos était dans une étroite dépendance de la Birmanie, et cette situation s'accorde bien avec le style purement birman du stūpa et avec le caractère que présente l'écriture des ex-voto.

L. Finot.

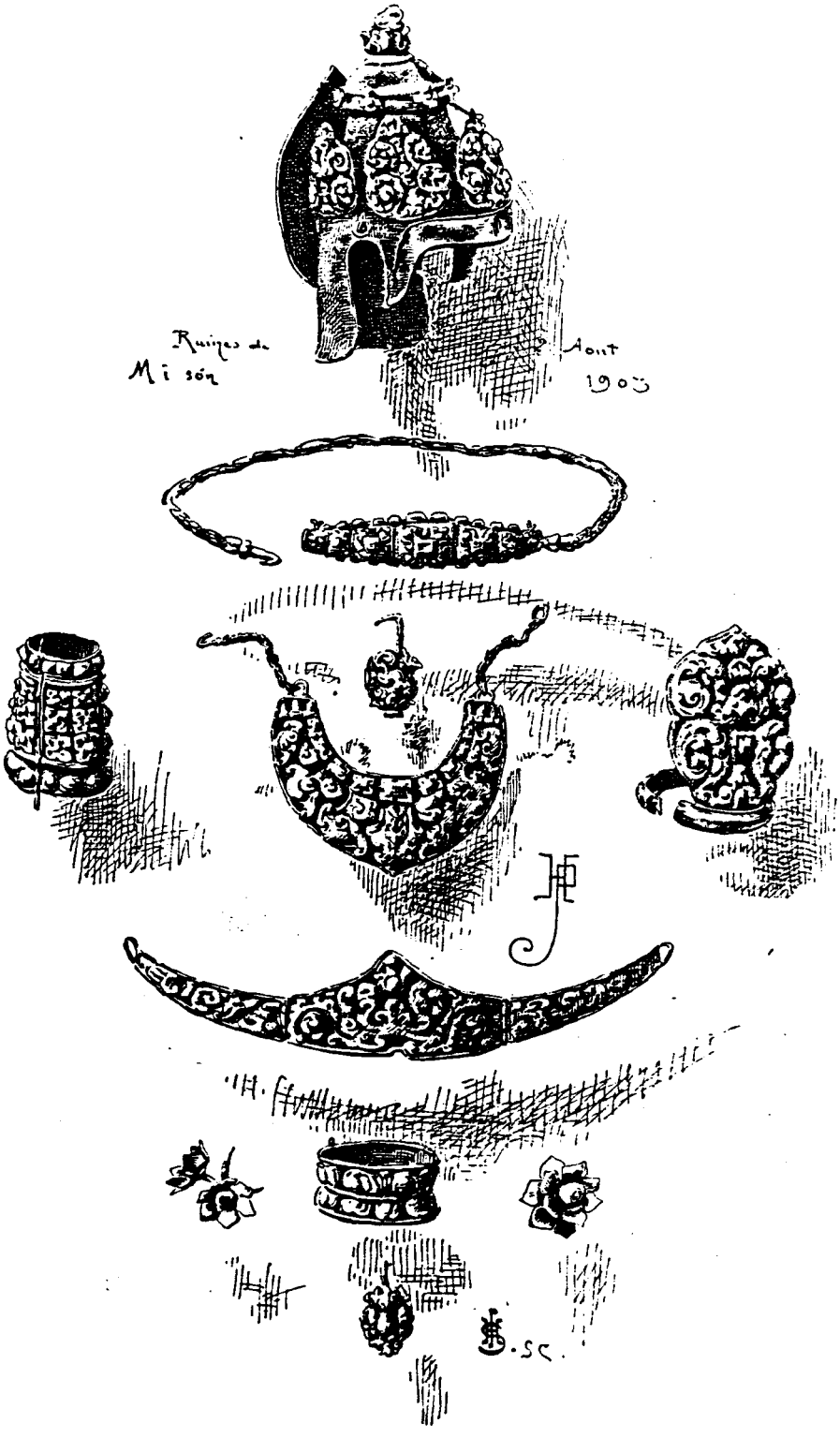

Fig. 31. — BIJOUX DE MI-SON

DÉCOUVERTE DE BIJOUX ANCIENS A MI-SƠN

Les fouilles exécutées dans le groupe de monuments du cirque de Mi-Sơn ont mis à jour une cachette ancienne. Elle consiste en un vase en terre (fig. 32) qui contient l'écrin d'une divinité demi-grandeur. Le vase était enterré à quelques centimètres au-dessous du sol ancien, entre le mur d'enceinte et une des tours annexes du groupe Est. Il est probable que le sol s'était déjà surélevé à l'époque où la cachette fut pratiquée, sans qu'on puisse cependant l'affirmer. L'orifice du vase était fermé par un plat en bronze. On peut supposer sans grande chance d'erreur qu'on avait recouvert le dépôt pour le dissimuler avec le corps d'une statue grandeur nature, dont la tête et les pieds ont été retrouvés fort loin. Il est dans ces conditions presque impossible de faire aucune hypothèse raisonnable sur les auteurs de la cachette, prêtres qui aient voulu sauver le trésor d'un de leurs dieux ou pillards qui aient dissimulé une prise importante dans l'espoir de venir la rechercher plus tard et d'être seuls a en profiter.



Fig. 32.

Le vase en terre n'avait rien de particulier. Il était fendu. Nous avons pu cependant l'extraire et le transporter, mais nous avons dû le briser après photographie pour en extraire les pièces liées ensemble par une gangue résistante de terre. Ces pièces sont : un mukuṭa ; trois paires de bracelets, d'avant bras, de poignets, de chevilles; deux colliers, l'un rigide, l'autre souple, deux pendants et deux boutons d'oreilles (fig. 31).

Toutes ces pièces sont en or, montées sur argent, ornées parfois de pierres brutes et munies de fermoirs. Le travail est en repoussé, le décor très heureux. Le vase contenait encore deux boutons ornés au centre de pierres (nous en ignorons l'usage); deux petits paquets de lames d'or et d'argent, qui paraissent avoir servi à orner des vêtements; deux écuelles d'argent; deux petits liṅgas d'or du type habituel, montés sur des cuves à ablutions en argent. Il faudrait démonter les liṅgas pour savoir s'ils sont pleins; les cuves à ablutions sont formées simplement d'une enveloppe de métal remplie d'une matière résistante. L'or s'est bien conservé, dans toutes ces pièces; l'argent ou l'alliage d'argent est devenu extrêmement cassant. Le décor de ces bijoux ferait croire qu'ils appartiennent à l'époque d'art à laquelle nous devons le monument important de Đông-Dương et quelques uns des édifices du groupe de Mi-Sơn.

H. PARMENTIER.

LE *SA-PAO*

En janvier-février 1897, M. Chavannes a signalé le premier (1), d'après une citation qu'en faisait 錢大昕 Ts'ien Ta-hin, un passage du 長安志 *Tch'ang ngan tche* de 宋敏求 Song Min-k'ieou (2), où se rencontre, à propos du culte du feu, le titre inconnu de 薩寶 *sa-pao*. La même année paraissait la seconde partie de *La stèle chrétienne de Si-ngan-fou*, où le P. Havret utilisait largement le *Tch'ang ngan tche* lui-même, réimprimé dans le 經訓堂叢書 *King hiun t'ang ts'ong chou*; le texte en question y était cité (p. 259), mais

(1) *Le nestorianisme et l'inscription de Kara-balgassoun*, dans J. A., janv.-févr. 1897, p. 58.

(2) La préface du *Tch'ang ngan tche*, par 趙彦若 Tchao Yen-jo, est datée de 1076. On connaît une édition du début des Ming, une autre de 1465, mais toutes deux fort rares. Le *Tch'ang ngan tche* n'est pratiquement accessible que dans l'édition de 畢沅 Pi Yuan, insérée dans son *King hiun t'ang ts'ong chou*. Ce *ts'ong chou*, publié à la fin du XVIIIe siècle, était devenu lui-même très rare, mais il a été réimprimé lithographiquement en 1887.

non traduit. Enfin, en novembre-décembre 1897, Devéria a reproduit (1), d'ailleurs assez incorrectement, le texte du P. Havret, et l'a traduit. Je le donne à mon tour avec une interprétation légèrement différente (2):

« *Temple du dieu céleste* (祆) (3) *des* 胡 *Hou.* — Il est situé à l'angle sud-ouest du quartier de la Trésorerie, et fut élevé la quatrième année 武德 *wou-tö* (621). (Le dieu) est le dieu céleste des Hou des contrées occidentales. Dans le temple il y a un fonctionnaire du bureau du *sa-pao* (4), qui préside aux sacrifices au dieu céleste (5). On fait aussi remplir cette charge par des invocateurs (6) *hou* (7). »

Qu'était cette situation officielle de *sa-pao*? M. Chavannes (*loc. laud.*, p. 60) déclare n'avoir rien trouvé à son sujet ni dans le *Kieou t'ang chou* ni dans le *Sin t'ang chou*. Plus heureux, j'ai rencontré dans le *Kieou t'ang chou* (k. 42, p. 10) le texte suivant (8):

---

(1) *Musulmans et manichéens chinois*, dans J. A., nov.-déc. 1897, p. 464.

(2) Le texte chinois est exactement donné par le P. Havret (*loc. laud.*); il faut remarquer seulement que le début, mis ici en italique, constitue dans le texte chinois une rubrique indépendante en gros texte, suivie du commentaire en petits caractères sur deux colonnes. Hou-hien-sseu était vraisemblablement le nom même sous lequel ce temple était connu.

(3) Le caractère 祆 est lu *hien* par M. Chavannes, *t'ien* par Devéria. Les deux prononciations sont autorisées par le *K'ang hi tseu tien*, et Devéria (p. 466) invoquait en outre que ce caractère est formé avec le mot 天 *t'ien*, ciel, et que, dans le *Wei chou*, on trouve 天 au lieu de 祆. En raison, l'argumentation de Devéria est juste ; cependant une glose traditionnelle, que nous retrouverons plus loin, indique pour 祆, quand il désigne le dieu céleste des Hou, la prononciation *hien*, que je garde en conséquence.

(4) La leçon 窶 *teou*, que donne l'édition de 1887 du *King hiun t'ang ts'ong chou*, et que reproduit le P. Havret (*loc. laud.*), est fautive pour 寶 *pao*, comme on le voit par tous les autres textes qui mentionnent ce titre.

(5) Le *King hiun t'ang ts'ong chou* écrit 主祠拔神 ; dans ce membre de phrase, il faut nécessairement corriger 拔 *pa* en 祆 *hien*, qui est d'ailleurs la leçon que donne Ts'ien Ta-hin en citant le même texte. Cf. Chavannes, *loc. laud.*, p. 58. On trouve encore une fois dans le même ouvrage 祓 *pa* pour 祆 *hien* (cf. Havret, *loc. laud.*, p. 260, n. 2) et une autre fois dans le 兩京新記 *Leang king sin ki* (Havret, *ibid.*, p. 260, n. 4) ; nous reverrons plus loin la même faute dans le *T'ong tien*.

(6) M. Chavannes et Devéria ont rendu le mot 祝 *tchou* par « prieur », mais « prieur » n'a aucun rapport étymologique avec « prier ».

(7) A la suite de ce texte vient une remarque de Pi Yuan, qui a été mal comprise par Devéria (p. 465 ; cf. *B. E. F. E.-O.*, I, 263, n. 1), mais qui surtout me paraît incompatible avec le texte même de Song Min-k'ieou. Pi Yuan dit en effet que le temple aurait été construit au temps de l'impératrice douairière 靈 Ling des Wei, c'est-à-dire au début du VIe siècle, alors que Song Min-k'ieou en fixe l'érection à l'an 621. Peut-être faut-il comprendre, dans la note de Pi Yuan, « ces temples » au lieu de « ce temple » ; Pi Yuan voudrait dire alors que c'est au temps de l'impératrice Ling qu'on aurait élevé pour la première fois des temples de cette sorte.

(8) Bien que le *Kieou t'ang chou* soit à la disposition de tous les sinologues, je crois utile de reproduire ici le texte original. La terminologie en est en effet toute nouvelle pour moi, et peut-être l'ai-je fort mal compris ; je serais heureux qu'on me rectifiât. Voici le texte : 流內九品三十階之內又有視流內起居五品至從九品. 初以薩寶府親王國官及三師三公開府嗣郡王上柱國已下護軍已上勳官帶職事者府官等品. 開元初一切罷之. 今唯有薩寶祆正二官而已. 又有流外自勳品以至九品.... 視流外亦自勳品至九品. 開元初唯留薩寶祆祝及府史. 餘亦罷之.

« Dans les trente échelons des neuf degrés (1) de « (ceux qui sont) dans le courant (2) », il y a encore « (ceux qui sont) considérés comme étant dans le courant (3) », et qui vont du cinquième degré au neuvième degré inférieur. C'étaient primitivement (les fonctionnaires) du bureau du *sa-pao* (薩寶府), les « fonctionnaires royaux (4) » des princes du premier rang, ainsi que les « fonctionnaires palatiaux » des trois maîtres (5) et des trois ministres (6), de ceux « qui ouvrent des palais (comme les trois ministres) (7) », des premiers et des seconds

---

(1) La division du mandarinat en neuf degrés (品) s'est maintenue jusqu'à nos jours, chaque degré se divisant en supérieur et inférieur. Mais de plus, sous les T'ang, chacun des degrés supérieurs et inférieurs, à partir du quatrième degré supérieur, se subdivisait à son tour en deux échelons (階), ce qui donne, pour le nombre total des échelons, $(3 \times 2) + (6 \times 2 \times 2) = 30$.

(2) Tel est mot-à-mot le sens de 流內 *lieou-nei*. Par le « courant », on devait entendre la hiérarchie régulière des fonctionnaires ; nous verrons plus loin, pour des employés inférieurs, le terme 流外 *lieou-wai*, « en dehors du courant ». Encore aujourd'hui les scribes et autres employés subalternes qui n'ont encore atteint aucun des neuf degrés du mandarinat sont dit 未入流 *wei-jou-lieou*, « qui n'est pas entré dans le courant ».

(3) 視流內 *che-lieou-nei*. Cette traduction hypothétique me paraît suffisamment justifiée par le contexte.

(4) 國官 *kouo-kouan*. Je suppose que, vu le rang très élevé des princes du premier rang, les principaux fonctionnaires à leur service avaient titre de « fonctionnaires royaux », par opposition aux fonctionnaires qu'employaient les dignitaires inférieurs, et qui seraient les 府官 *fou-kouan*, ce que je traduis par « fonctionnaires palatiaux ».

(5) 三師 *san-che*. Ce sont le 太師 *t'ai-che*, « grand précepteur », le 太傅 *t'ai-fou*, « grand maître », et le 太保 *t'ai pao*, « grand gouverneur ».

(6) 三公 *san-kong*. Au temps des Tcheou, les *san-kong* étaient le *t'ai-che*, le *t'ai-fou*, et le *t'ai-pao* (cf. Chavannes, *Mémoires historiques de Se-ma Ts'ien*, I, 224) ; mais sous les T'ang, c'étaient le 太尉 *t'ai-wei*, « grand pacificateur », le 司徒 *sseu-t'ou*, « surintendant de l'instruction », et le 司空 *sseu-k'ong*, « surintendant des travaux publics ». Le *t'ai-wei* fut à plusieurs reprises, sous les Han et après eux, remplacé par le 大司馬 *ta-sseu-ma*, « généralissime » ; mais parfois aussi les deux charges ont coexisté. Le *sseu-t'ou* existait dès les Tcheou et ses attributions étaient beaucoup plus étendues que son titre ne le laisserait supposer ; son département correspondrait en réalité au 吏部 *li-pou* actuel ou ministère de l'intérieur ; instruction et fonctions publiques sont étroitement liées en Chine ; le *li-pou* a porté pendant quelques années (de 752 jusque vers 756) le nom de 文部 *wen-pou* qui signifie aussi bien « ministère de la littérature » que « ministère des (fonctionnaires) civils ». Si j'ai traduit les titres du *sseu-t'ou* et du *sseu-k'ong* par « surintendant » et non par « ministre », c'est que sous les T'ang leurs fonctions coexistaient avec celles des 尙書 *chang-chou*, qui étaient les chefs effectifs des départements, et dont il est d'usage de traduire le titre par « ministre ». Les charges des *san-kong* me semblent avoir été assez analogues à ces surintendances (管理某部事務) que quelques hauts fonctionnaires exercent actuellement dans certains ministères au-dessus des ministres. Cf. 唐六典 *T'ang lieou tien*, k. 1 ; *Wen hien t'ong k'ao*, k. 52, p. 12 v° de l'édition publiée par M. 謝 Sie en 1859.

(7) 開府 *k'ai-fou*, « ouvrir un palais », est une expression abrégée pour 開府儀同三司 *k'ai-fou yi-t'ong-san-sseu*, « ouvrir un palais et jouir des mêmes honneurs que les *san-sseu* ». C'était là le nom non pas d'une charge proprement dite, mais de ce qu'on appelait 文散官 *wen-san-kouan*, un « mandarinat civil indépendant » ; ses bénéficiaires étaient classés au premier degré inférieur et touchaient la même solde que les mandarins de leur rang à charge effective. L'expression « ouvrir un palais » vient de ce que ces dignitaires tenaient une sorte de petite cour où ils nommaient des fonctionnaires (開府辟召, dit le *P'ei wen yun fou*, *s. v.* 三司). Quant aux *san-sseu*, ce sont le *t'ai-wei*, le *sseu-kong* et le *sseu-t'ou* (cf. *P'ei*

princes du deuxième rang (1), et de ceux des « fonctionnaires honoraires (2) » à partir des « sortiens supérieurs du royaume (3) » jusqu'aux « protecteurs d'armée (4) » qui exercent en même temps une charge réelle (5). Au début de la période *k'ai-yuan* (713-741), on les supprima tous. A présent il n'y a plus que les deux fonctions de *sa-pao* et de *hien-tcheng* (6). — Il y a de plus « (ceux qui sont) en dehors du courant », et qui vont du « degré honorifique (7) » jusqu'au neuvième degré, ... et « (ceux qui sont) considérés comme en dehors du courant » et qui vont aussi du « degré honorifique » jusqu'au neuvième degré. Au début de la période *k'ai-yuan*, on n'a laissé (de ces derniers) que les « invocateurs du dieu céleste » du *sa-pao*, et ses archivistes; les autres (fonctions) ont été également abolies. »

Ce texte est vraisemblablement confirmé par le 唐六典 *T'ang lieou tien*, qui est l'ouvrage fondamental sur la hiérarchie administrative sous les T'ang (8). En effet le *K'ang hi tseu tien*,

---

wen yun fou, loc. laud.). Cette dignité remontait aux Han; elle eut jusqu'à trois classes sous les T'ang. Cf. *P'ei wen yun fou*, s. v. 開府; *Kieou t'ang chou*, k. 42, p. 4; *T'ong tien*, 19, p. 20 v° de l'édition publiée par M. Sie en 1859; *Wen hien t'ong k'ao*, k. 64, p. 1-4.

(1) Je comprends 嗣郡王 *sseu-kiun-wang* comme s'il y avait 嗣王郡王. Les *sseu-wang* comme les *kiun-wang* étaient classés au premier degré inférieur; cf. *Kieou t'ang chou*, k. 42, p. 4. J'ai subdivisé le second rang princier pour garder la traduction usuelle de *kiun-wang* par « prince du deuxième rang ».

(2) 勳官 *hiun-kouan*. Les titres de ces fonctionnaires n'impliquaient aucune fonction réelle; ils étaient surtout accordés pour récompenser des services militaires.

(3) 上柱國 *chang-tchou-kouo*; classé au deuxième degré supérieur.

(4) 護軍 *hou-kiun*; classé au troisième degré inférieur. Ce titre, dont le sens aurait été « protecteur des chefs d'armée », remonte aux Han, et fut porté pour la première fois par 陳平 Tch'en P'ing, l'inventeur des marionnettes chinoises. Cf. *Wen hien t'ong k'ao*, k. 64, p. 25.

(5) Voici comment je comprends cette restriction. Parmi les titulaires de charges réelles et les dignitaires de la cour, les plus élevés avaient seuls le privilège que les fonctionnaires à leur service particulier fussent « considérés comme dans le courant ». D'autre part, même les plus élevés parmi les titulaires du mandarinat honoraire pouvaient ne jouer aucun rôle administratif ou n'avoir qu'une charge inférieure; par une mesure de bienveillance à leur égard, on accorde cependant à ceux d'entre eux qui sont classés aux trois premiers degrés et qui exercent en outre une charge réelle quelconque, le même privilège dont bénéficient les hauts titulaires de charges réelles. Telle est du moins l'interprétation qui me semble se dégager du texte, mais je n'ai rien trouvé pour l'étayer; j'ajouterai même que le *Sin t'ang chou* (k. 46, p. 4) semble regarder les fonctionnaires honoraires eux-mêmes, même les plus élevés, comme simplement « considérés comme étant dans le courant ».

(6) L'édition lithographique du *Kieou t'ang chou* donne 祆 *yao* au lieu de 祆 *hien*; comme c'est une faute non moins certaine que fréquente, je me borne à la signaler.

(7) 勳品 *hiun-p'in*. Il paraît résulter de ce texte que, pour les fonctionnaires « en dehors du courant », le premier des neuf degrés portait le nom de « *hiun-p'in* ». C'est à cette conclusion qu'aboutissent également les auteurs du 舊唐書校勘記 *Kieou t'ang chou kiao k'an ki*, k. 24, p. 36-37 de la réédition de 1872. — Le *Kieou t'ang chou kiao k'an ki* a été publié en 1846 sous la direction de 岑建功 Ts'en Kien-kong.

(8) Le *T'ang lieou tien* est particulièrement en honneur au Japon, et c'est d'une édition japonaise, suivant elle-même une édition chinoise de 1515, que je me suis servi. Le *T'ang lieou tien* est en 30 k.; la suscription donne comme auteur l'empereur 元宗 Yuan-tsong lui-même (713-755), et comme commentateurs 李林甫 Li Lin-fou et autres. Il se pose cependant au sujet de la date et des auteurs de ce commentaire une difficulté qui est exposée par 王鳴盛 Wang Ming-cheng dans son 十七史商榷 *Che ts'i che chang k'iue*, k. 81, p. 9 de l'édition publiée en 1880 par M. 王 Wang. Le *T'ang lieou tien* donne l'organisation administrative de la période *k'ai-yuan* (713-741); c'est également à cette époque que se rapportent principalement les tableaux du *Kieou t'ang chou* et du *T'ong tien*.

s. v. 薩 *sa*, cite le texte suivant du 類篇 *Lei p'ien*(1) : « Dans le *T'ang lieou tien*, il y a le bureau du *sa-pao*, dont dépendent les temples du dieu des Hou. » Malheureusement je n'ai pas réussi à retrouver ce passage dans le *T'ang lieou tien* lui-même.

Le 通典 *T'ong tien* de 杜佑 Tou Yeou (735-812) contient (k. 19, p. 17 v° de l'édition de M. 謝 Sie parue en 1859) le passage suivant :

« Les grands T'ang ... ont de plus créé « (le degré) considéré comme le cinquième degré supérieur » et « (le degré) considéré comme le septième degré inférieur » pour répondre (aux fonctions) de *sa-pao* et de 正祓 *tcheng-pa* (2); c'est ce qu'on appelle « (ceux qui sont) considérés comme dans le courant » .»

Le même ouvrage, au tableau détaillé des fonctionnaires (k. 40, p. 11 v°), porte « (ceux qui sont) considérés comme dans le courant » ; ce sont « le *sa-pao* » qui est « (du degré) considéré comme le cinquième degré supérieur », et le « *hien-tcheng* du bureau du *sa-pao* », qui est « (du degré) considéré comme le septième degré inférieur ».

A la suite de ce texte vient une longue note de Tou Yeou que nous allons revoir tout à l'heure ; je note encore auparavant que, comme « (fonctionnaires) considérés comme en dehors du courant », Tou Yeou (k. 40, p. 14 v°) ne cite que des employés du *sa-pao* : « degré honorifique : *pa-tchou* du bureau du *sa-pao* (薩寶府祓祝) (3); quatrième degré : *chouai-fou* du *sa-pao* (薩寶率府) (4); cinquième degré : archiviste du *sa-pao* (薩寶府史). »

Voici maintenant la note qui suit l'énumération des fonctionnaires « considérés comme dans le courant » :

« 祆 *hien* se prononce 呼 *h(ou)* + 朝 *(tch')ao* (c'est-à-dire *hao*)(5). Pour ce qui est du *hien*, c'est le dieu céleste des royaumes des terres occidentales ; c'est celui que les livres bouddhiques appellent 摩醯首羅 Ma-hi-cheou-lo (Maheçvara) (6). La quatrième année 武德 *wou-tō* (621), on établit les temples du *hien* et ses fonctionnaires. Sans cesse il y avait des groupes de Hou qui lui rendaient un culte et qui, prenant du feu, prononçaient des invocations et des prières. La deuxième année 貞觀 *tcheng-kouan* (628) (7), on établit les temples de Perse

---

(1) Le *Lei p'ien* est l'œuvre de Sseu-ma Kouang ; il y a une édition moderne, mais l'École française ne la possède pas.

(2) *Tcheng-pa* est doublement fautif ; le second caractère doit se corriger en 祆 *hien*, et les deux mots doivent être renversés ; cf. *supra*, p. 666, n. 5 et le *T'ong tien* lui-même (k. 40, p. 11v°) où la forme correcte *hien-tcheng* est donnée.

(3) Ici encore *pa* est fautif pour *hien* ; *hien-tchou* signifie « invocateur du dieu céleste ».

(4) Je ne sais quel est le sens de *chouai-fou*, pas plus dans le cas présent que lorsqu'il s'agit des dix *chouai-fou* réguliers qui existaient sous les T'ang (*Kieou t'ang chou*, k. 42, p. 1).

(5) Le second caractère doit être fautif, car on n'a aucune trace d'une prononciation *hao* ni pour 祆 *hien*, ni même pour 祅 *yao*. Le premier caractère est sans doute un reste de la glose primitive, qui donnait la même prononciation *hien* que M. Chavannes (*Le nestorianisme...*, p. 59) a indiquée d'après le *Fo tsou t'ong ki*, XXXIX, 71, et que donne également 姚寬 Yao K'ouan dans son 西溪叢語 *Si k'i ts'ong yu* (cité par Havret, *Stèle chrétienne*, II, 382).

(6) Tou Yeou a probablement puisé dans le 兩京新記 *Leang king sin ki* (p. 4. de l'éd. du *Yue ya t'ang ts'ong chou*) de 韋述 Wei Chou, qui vivait dans la première moitié du VIIIe siècle, cette étrange identification des cultes persans et du çivaïsme ; elle a également passé dans le *Si k'i ts'ong yu* (cf. Havret, *loc. laud.*, p. 382 ; Dévéria, *loc. laud.*, p. 462).

(7) C'est ce même évènement qui est donné dans le *Fo tsou t'ong ki* (cf. Chavannes, *loc. laud.*, p. 61) et dans le *Si k'i ts'ong yu* (cf. Havret, *loc. laud.*, p. 382) sous la date de 631. Bien que l'ouvrage de Tou Yeou leur soit très antérieur, je ne pense pas qu'ici il doive faire *a priori* autorité. D'une façon générale en effet, sa note n'est pas très correcte ; de plus le *Si k'i ts'ong yu* et le *Fo tsou t'ong ki* donnent ici des détails qui prouvent qu'ils ont puisé à une source indépendante et assez vraisemblablement plus fidèle.

(波斯寺). Au septième mois de la quatrième année 天寶 *t'ien-pao* (745), un ordre impérial (dit) (1): « La religion des livres sacrés de la Perse est née dans le Ta-ts'in. C'est par la « propagande qu'elle est venue (de Perse) et depuis longtemps s'est répandue dans le royaume « du Milieu. Or, au début, quand on a établi des temples (de cette religion), on leur a donné « un nom tiré de cela (c'est-à-dire de cette venue par la Perse) (2). Voulant à l'avenir « montrer aux hommes qu'il faut remettre en honneur l'origine (de cette religion), nous « ordonnons que les temples de Perse, dans les deux capitales, changent leur nom en celui de « temples de Ta-ts'in. Que dans toutes les provinces et commanderies de l'empire où il y aurait « (de ces temples), on se conforme également à cela. » La vingtième année 開元 *k'ai-yuan* (732), au septième mois, un ordre impérial (dit) (3): « La doctrine des Mo-mo-ni (4) est une « croyance foncièrement perverse; faussement elle prend le nom (5) du bouddhisme et « trompe (ainsi) le peuple; c'est ce qu'il convient d'interdire formellement. Mais, puisque c'est « la doctrine indigène des Hou occidentaux et autres, s'ils la pratiquent personnellement, « c'est ce dont il ne faut pas leur faire un crime. »

De ces textes il résulte qu'il y eut un bureau officiel chargé de régler les affaires de la religion céleste persane, sous quel nom les Chinois semblent confondre le mazdéisme et le manichéisme. Les fonctionnaires de ce bureau étaient assimilés aux fonctionnaires réguliers de l'administration chinoise, sans cependant être absolument comptés parmi eux. La raison de cette situation insolite se trouve peut-être dans le fait que parfois des étrangers remplissaient ces charges. Le bureau du *sa-pao* remonte probablement aux premières érections sous les T'ang de temples du dieu céleste du feu, c'est-à-dire aux alentours de 621; il est encore mentionné en 713-741,

---

(1) Le texte de cet édit a déjà été traduit par M. Chavannes (*loc. laud.*, p. 66) d'après le *Ts'ō fou yuan kouei*; il se retrouve identique à la version du *Ts'ō fou yuan kouei* dans le 唐會要 *T'ang houei yao*, k. 49, p. 11 de l'éd. parue à Nankin en 1884; la seule variante consiste dans l'addition du mot 置 *tche* entre 府郡 *fou-kiun* et 者 *tchŏ*, ce qui donne la traduction suivante: « dans les préfectures et provinces qui établiraient (de ces temples) ». Par contre le texte du *T'ong tien* se retrouve exactement dans le *Si k'i ts'ong yu* (cf. Havret, *Stèle chrétienne*, II, 382), qui l'a peut-être copié dans le *T'ong tien*. Ce texte diffère principalement de celui de M. Chavannes en ce qu'il place l'édit au septième au lieu du neuvième mois; de plus il met 州 *tcheou* au lieu de 府 *fou*, et intercale 有 *yeou* entre 郡 *kiun* et 者 *tchŏ*. Ici encore, et bien que le *T'ong tien* soit très antérieur au *Ts'ō fou yuan kouei*, il n'est pas certain qu'il faille regarder cette priorité comme une garantie de plus grande exactitude.

(2) La traduction que je propose est assez différente de celle de M. Chavannes, mais peut-être la sienne est-elle la bonne.

(3) Le texte de cet ordre impérial a été traduit par M. Chavannes (*loc. laud.*, p. 65) d'après la version assez différente qui se trouve dans le *Fo tsou t'ong ki*. Le *T'ong tien* donne un texte un peu plus développé, et c'est lui qui nous apprend que l'ordre impérial est du septième mois; le *T'ong tien* a été compilé 450 ans avant le *Fo tsou t'ong ki*.

(4) On trouve ici pour la première fois, au lieu du nom ordinaire des Mo-ni (摩尼 *mo-ni* ou 末尼 *mo-ni*), cette forme étrange de 末摩尼 Mo-mo-ni que j'ai déjà relevée dans un ouvrage du XIIe siècle et qu'on retrouve dans le 化胡經 *Houa hou king* (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 321 et note). Peut-être, contrairement à ma première supposition, le nom de Mo-mo-ni provient-il d'une fusion des deux orthographes de *mo-ni*. — L'éd. de 1859 du *T'ong tien* écrit en réalité 未摩尼 *wei-mo-ni*, mais 沈大成 Chen Ta-tch'eng, qui cite le texte de Tou Yeou dans une courte dissertation insérée au 皇朝經世文編 *Houang tch'ao king che wen pien* (k. 69, p. 6 vo de l'éd. lithogr. du 點石齋 Tien-che-tchai, Chang-hai, 1887) écrit deux fois 末摩尼 Mo-mo-ni, et je n'hésite pas à rétablir cette orthographe.

(5) M. Chavannes a traduit 稱 *tch'eng* par « s'égaler à », mais je crois que Dévéria (*loc. laud.*, p. 461) a plus justement rendu le sens par « s'intituler »; aussi la variante 託 *t'o* du *Fo tsou t'ong ki* me semble-t-elle très acceptable.

et dura vraisemblablement jusqu'aux mesures de proscription de 843 et 845 ; du moins n'en ai-je trouvé aucune trace ultérieure. Le nom même de *sa-pao* ne peut être qu'une transcription (1). La façon dont il apparaît semble indiquer un titre religieux ; c'est l'interprétation de 沈大成 Chen Ta-tch'eng, qui glose *sa-pao* par « chef de la religion » (教頭) et *hien-tcheng* par « gardien de temple » (守堂) (2). J'ai le souvenir très net que, dans une des histoires canoniques, il est question d'un fleuve *sa-pao* coulant en Asie Centrale, mais je n'ai pu actuellement retrouver le passage. Faute de toute autre indication sur l'origine même du nom, je me rallie simplement à l'hypothèse de Devéria (3), qui voyait dans *sa-pao* le syriaque *sâbâ*, « vieillard », « ancien ».

P. PELLIOT.

LA DERNIÈRE AMBASSADE DU FOU-NAN EN CHINE SOUS LES LEANG (539).

Dans un précédent article (*Bulletin*, III, 257, 271, 284, 294), j'ai parlé des textes chinois qui nous montrent le bouddhisme établi au Fou-nan dès la fin du ve siècle (4). Je citais entre autres (p. 271) le texte suivant du *Leang chou* (k. 54, p. 4) : « La cinquième année (*ta-t'ong*, 539 ap. J.-C.), il (c'est-à-dire le roi du Fou-nan) envoya encore une ambassade offrir en présent un rhinocéros vivant, et dire que, dans son pays, il y avait un cheveu du Buddha, long d'un *tchang* et deux pieds. Un ordre impérial envoya le bonze 釋雲寶 Che Yun-pao pour suivre l'ambassade et aller le chercher ». Or tout le paragraphe du *Leang chou* sur le Fou-nan est reproduit au k. 78 du 南史 *Nan che* (p. 2 et ss.). J'avais relevé en leur lieu les quelques variantes des deux textes ; une cependant m'avait échappé, qui porte précisément sur le nom du bonze envoyé au Fou-nan par l'empereur de Chine : au lieu de 雲寶 Yun-pao, le *Nan che* écrit 曇寶 T'an-pao (5). Yun-pao, « nuage-joyau », Megharatna, est a priori moins probable que T'an-pao, où *t'an* est régulièrement pour *dharma*, ce qui donne pour le nom complet Dharmaratna. Le *Fo tsou t'ong ki*, composé peu avant 1269, cite le même fait, sous la même date (6) ; seulement le bonze ne s'appelle plus Yun-pao ni T'an-pao, mais 寶雲 Pao-yun. Il est assez difficile de choisir entre ces diverses leçons. Je n'ai rien trouvé sur le personnage dans les diverses biographies de moines célèbres. J'opinerais à croire que l'auteur du *Fo tsou t'ong ki* s'est servi ici du *Leang chou*, et qu'il a écrit Pao-yun au lieu de Yun-pao soit par confusion avec le moine Pao-yun bien connu qui était contemporain de Fa-hien (7), soit simplement parce que la combinaison *pao-yun* était fréquente dans la terminologie religieuse (8) ; par contre la leçon du *Leang chou* me semblant en elle-même moins probable que celle du *Nan che*, je penche à nommer jusqu'à nouvel ordre T'an-pao, Dharmaratna, le bonze qui alla en 539 au Fou-nan chercher un cheveu du Buddha.

---

(1) Les auteurs du *Kieou t'ang chou kiao k'an ki* (k. 24, p. 36), trouvant le nom inintelligible, se sont demandé s'il n'était pas fautif. Ils se sont décidés pour la négative en s'appuyant sur le fait que le *T'ong tien* le donne sous la même forme.

(2) *Loc. laud.*, p. 6 vo.

(3) *Loc. laud.*, p. 481.

(4) C'est par une erreur de composition que la note qui doit être jointe à la p. 294 est imprimée comme note 2 de la p. 293.

(5) Le texte du *Nan che* est cité par M. De Groot dans son article de l'*Album Kern*, *Iets over Boeddhistische relieken en reliektorens in China*, p. 132.

(6) *Tripiṭaka japonais*, 致 IX, 60 vo.

(7) Cf. Nanjio, *Catalogue*, Appendice II, no 77.

(8) Il y a dans le *Tripiṭaka* un 寶雲經 *Pao yun king*, *Ratnameghasūtra* ; cf. Nanjio, *Catalogue*, no 152.

Après cette année 539, le *Leang chou*, qui va jusqu'en 556, ne fait plus mention d'aucune relation diplomatique entre la Chine et le Fou-nan. Cependant le *Fo tsou t'ong ki*, tel du moins qu'il se trouve dans l'édition japonaise (k. 37, p. 60 v°), donne sous l'année 540 l'information suivante : « Le roi du Fou-nan envoie une ambassade à la Cour apporter le tribut, et demander une image du Buddha et des textes sacrés,.. » etc. Malheureusement, que l'erreur soit spéciale à l'édition japonaise ou qu'elle soit déjà imputable au compilateur du *Fo tsou t'ong ki*, il est certain que le nom du 扶南 Fou-nan dans ce passage est amené par la mention du Fou-nan à la ligne précédente sous l'année 539, et qu'ici il faut lire 河南 Ho-nan. Le roi du Ho-nan était un prince d'origine 鮮卑 Sien-pei dont les ancêtres s'étaient taillé une principauté au sud-ouest de 凉州 Leang-tcheou au Kan-sou. On lit effectivement dans le *Leang chou* (k. 3, p. 8) qu'en 540 le roi du Ho-nan envoya un tribut de chevaux et de produits du pays, et dans le *Nan che* (k. 7, p. 5) cette mention est accompagnée, comme dans le *Fo tsou t'ong ki*, d'une demande de livres bouddhiques et de l'énumération des ouvrages mêmes qui furent accordés à la suite de cette requête.

L'ambassade de 539 est donc la dernière connue de celles qui furent envoyées par le Fou-nan en Chine au temps des Leang. Or la vie de Paramārtha (1), telle qu'elle est narrée dans le 續高僧傳 *Siu kao seng tchouan* (1, 88), dit que Paramārtha se rendit en Chine à la demande d'un mission composée de 張汜 Tchang Sseu et autres, que l'empereur Wou des Leang avait chargée de reconduire en son pays, pendant la période 大同 *ta-t'ong* (535-546), une ambassade du Fou-nan, et qui devait ensuite gagner le Magadha en quête de sūtras et de docteurs bouddhiques. Paramārtha arriva à Canton en 546. Il semble donc que l'ambassade de Tchang Sseu qui se rendit au Fou-nan et de là en Inde, ait dû voyager de concert avec le bonze T'an-pao ou Yun-pao, quand celui-ci, par ordre de l'empereur, allait chercher au Fou-nan un cheveu du Buddha.

P. Pelliot.

---

(1) Il sera longuement question de Paramārtha dans un travail de M. Takakusu sur la *Sāṃkhyakārikā* ; ce travail est sous presse et paraîtra dans le *Bulletin*.

BIBLIOGRAPHIE

Indochine

E. Souvignet. — *Variétés tonkinoises.* Hanoi, Schneider, 1903, in-8°, IV-583-X-II pp.

Le P. S. est en Indochine depuis plus de vingt ans ; pendant ce long séjour, les conditions mêmes de son aspostolat lui ont fait acquérir une grande expérience des choses annamites ; c'est de cette expérience qu'il a voulu faire profiter autrui en publiant ses *Variétés tonkinoises.* Non pas que ce livre soit une œuvre absolument personnelle ; la signature « algébrique » A † B, qu'il a mise sur la couverture, est même là, comme l'explique la préface, pour attester précisément la pluralité des sources auxquelles il a été puisé. Mais dans les ouvrages auxquels il a eu accès, le P. S. n'a voulu prendre que ce qu'il lui paraissait utile de faire connaître à un public de lecteurs tonkinois. Y a-t-il absolument réussi ? Sans le chicaner sur des inexactitudes de détail (1), dont ne l'excuse que trop son éloignement de toute bibliothèque, je crains surtout qu'il n'ait fait œuvre à la fois trop sèche et trop touffue ; je souhaite d'ailleurs de me tromper, et que le public prouve par une demande répétée que les *Variétés* lui sont bien, selon le désir de l'auteur, « une lecture fructueuse, sûre et même agréable ».

Des premiers chapitres qui comprennent une courte grammaire et des textes annamites en *quôc ngữ*, je ne vois pas grand'chose à dire, et je me bornerai également à mentionner les derniers, qui portent sur la hiérarchie civile et militaire, le système des poids et mesures, la flore, la faune et des principes de métrage : autant de tableaux exacts, concis, et qu'il suffit de recommander aux lecteurs de consulter en cas de besoin.

Le résumé historique (pp. 125-170) nous arrêtera un peu plus longtemps. Le P. S. dit l'avoir composé directement sur le 欽定越史通鑑綱目 *Khâm định việt sử thông giám cang mục* (2), et le recours direct à des textes indigènes n'est pas un mince mérite, si on songe que parmi les historiens de l'Annam on ne peut jusqu'ici le reconnaître qu'au P. de la Liraye et à Trương-vinh-Ky. Il apparaît en effet à chaque page que le P. S. ne copie pas seulement ni ne résume ses prédécesseurs. Mais pourquoi de ce travail de révision a-t-il excepté sa chronologie ? De tous les tableaux des dynasties annamites qui ont été publiés par des Européens, il n'en est pas, y compris ceux de Trương-vinh-Ky, de l'abbé Launay (3), de

---

(1) Ex : p. 8 : *quan án* ne se prononcerait pas *quang áng* en Chine, mais 官 *kouan* + 按 *ngan* ; — p. 75 : 王應麟 Wang Ying-lin (H. 伯厚 Po-heou) ne vivait pas au ve siècle sous les Song antérieurs, mais au XIIIe sous les Song postérieurs ; — p. 79 : le vieillard nonagénaire qui put réciter de mémoire le *Chou king* brûlé en 213 av. J.-C., ne le fit naturellement pas « en l'an 176 de note ère », mais vers l'an 176 *avant* notre ère, et d'ailleurs la légende de cette tradition orale ne mérite pas grande créance ; — p. 132 : la capitale de l'ancien Nan-yue se trouvait dans la région de 廣州 Kouang-tcheou (Canton), et n'a rien à voir avec la « baie de Kouang-tcheou » 廣州灣 aujourd'hui occupée par la France.

(2) Le titre de *Việt sử cương giám* donné dans les *Variétés tonkinoises* (p. 125-127) est, m'écrit le P. S., le résultat d'une faute de copie ; il s'agit bien du *Cang mục.*

(3) Dans son *Histoire ancienne et moderne de l'Annam*, p. 243 et ss.

M. G. Maspero (1) et du capitaine Lacroix (2), qui ne soit entaché de graves erreurs. Il est typique par exemple de la méthode suivie par Trương-vinh-Ky, qu'au début de son *Cours d'histoire Annamite* (I, 7), où il étudie une période allant arbitrairement des origines à la naissance du Christ, il assigne d'abord à cette période une durée de 2874 ans, pour la faire commencer quelques lignes plus bas en 2879 av. J.-C., et qu'à la p. 14 du même volume il écrive que de 2874 à 257 av. J.-C. il s'est écoulé 2622 ans. Pour point de départ, le P. S. adopte, je ne sais pourquoi, la date nouvelle de 2884 : la seule que donnent à ma connaissance les *Annales*, et qui est d'ailleurs parfaitement légendaire, équivaudrait à 2879. A cette exception près, la chronologie du P. S. me semble reproduire purement et simplement celle de l'abbé Launay. En effet, à la p. 243 de son *Histoire ancienne et moderne de l'Annam*, l'abbé Launay donne pour l'insurrection de 徵側 Trưng-Trắc (40-43 ap. J.-C.) les dates de « 36-39 av. J.-C. », où l'ordre même des chiffres laisse supposer une faute d'impression (*av.* pour *ap.*) : or cette erreur a passé dans les *Variétés tonkinoises*, où les dates en question sont données comme « 39-36 av. J.-C. ». Dans bien d'autres cas, et jusque pour l'adoption du *niên hiệu* de Gia-long (1802 et non 1801), il y a des erreurs de 1 ou 2 ans dans les listes du P. S. ; je les relèverais en détail, si d'excellents *Tableaux chronologiques des dynasties annamites* préparés par le P. Cadière, et que le *Bulletin* va publier, ne devaient rendre incessamment caduque une telle révision. Le P. S. dresse (p. 99) une liste de tous les noms portés par les souverains de la dynastie des Nguyễn ; son principal intérêt réside en ce qu'elle donne les *deux* noms personnels qu'a portés chaque empereur d'Annam : l'un étant son nom personnel comme prince (名字), et l'autre son nom personnel comme souverain (御名). Je ne crois pas que cette distinction existe en Chine : l'empereur Kouang-siu, avant comme après son avènement, a pour nom personnel 載湉 Tsai-t'ien. En Annam au contraire, sans que je connaisse de textes précis à ce sujet, il est de fait que le nom personnel du souverain change à son avènement, mais je crois que les colonnes 2 et 3 du P. S. doivent être interverties : les noms personnels dont le premier élément est 福 *phước* sont ceux en effet que les rois d'Annam se donnent dans leurs lettres à l'empereur de Chine ; ce sont donc ceux qu'ils portent *après* leur avènement.

Le P. S. est à ma connaissance le premier qui signale (p. 162) un texte étrange cité par le *Cang mục* à propos de l'introduction du christianisme en pays annamite. Il s'agit dans le récit des *Annales* de l'interdiction lancée contre le christianisme en 1663 ; à ce sujet les compilateurs du *Cang mục* (XXXIII, 6) ajoutent la note suivante : « Selon le 野錄 *Da lục*, la première année 元和 *nguyên-hoa* (1533) (3), au troisième mois, un Européen nommé 衣泥樞 I-nê-xu vint furtivement dans (les villages) de 寧彊 Ninh-cương et de 群英 Quần-anh (du huyện) de 南眞 Nam-chơn et dans (le village) de 茶縷 Trà-lũ (du huyện) de 膠水 Giao-thủy, et y prêcha secrètement la doctrine hétérodoxe de 爺蘇 Da-to (chin. Ye-sou, Jésus). » Je ne sais malheureusement pas quel ouvrage est cité ici sous le titre abrégé de *Da lục* ; ces deux mots, qui signifient « récits non officiels », n'entrent, je crois, dans le titre d'aucun des ouvrages annamites de la bibliothèque impériale de Huê, qui est à peu près aujourd'hui la seule source d'information sur la bibliographie annamite. Quoi qu'il en soit, il me semble vraisemblable, comme au P. S., que l'évangélisation de ces villages, dont le troisième au moins est situé dans la province de Nam-định, soit un fait historique, et je crois aussi comme le P. S. que I-nê-xu est pour Ignace et désigne probablement un jésuite. Par contre, la date de 1533 est à rejeter décidément : en 1533, la compagnie de Jésus n'était même pas fondée ; mais aucun indice ne permet jusqu'à présent de proposer une correction.

Les coutumes religieuses tiennent, comme de juste, une grande place dans les *Variétés tonkinoises*. Mieux vaut ne rien dire du chapitre sur le bouddhisme, dont la documentation

---

(1) *T'oung pao*, V, 43 ss.

(2) A la fin de sa *Numismatique annamite*.

(3) La date de 1534 que donne le P. S. est fausse d'un an.

superficielle se trahit par des erreurs de fait et surtout par de hâtives généralisations ; l'exposé du système de Tchou Hi, basé sur l'excellent livre du P. Le Gall, est au contraire très satisfaisant. Enfin, personnellement, je fais surtout cas des paragraphes malheureusement trop courts où le P. S. nous fait profiter de sa connaissance des superstitions et coutumes populaires annamites : tout ce chapitre x vaudrait d'être développé en un mémoire spécial.

Dans une note de la p. 254, le P. S. parle des 魄 *p'o* (*phách*), ou esprits vitaux, appelés en annamite 鯤 *via* ; selon lui « on distingue tantôt sept et tantôt neuf *phách* ou *via* » correspondant « aux sept ou neuf ouvertures du corps (*thất khiếu* 七竅 ou *cửu khiếu* 九竅) (1) ; car les *via* ne sont pas autre chose que ces ouvertures considérées comme le siège d'autant d'organes sensitifs ». Dans le IVe volume de son grand ouvrage *The religious system of China* (p. 70 et ss.), M. De Groot n'a mentionné que la théorie des sept *p'o*, et n'en a pas pu donner l'explication ; je n'ai trouvé de mon côté aucun texte chinois nouveau, mais je doute que l'interprétation du P. S. soit parfaitement exacte. La tradition annamite semble bien être que c'est toujours l'homme qui a sept *phách* et que c'est toujours la femme qui en a neuf. Lorsque quelqu'un est mort, un membre de la famille monte sur le toit pour rappeler l'âme ; s'il s'agit d'un homme, il crie : « O les trois âmes et les sept esprits vitaux de N... », etc. ; s'il s'agit d'une femme, il crie : « O les trois âmes et les neuf esprits vitaux de N... » (2). C'est à la même croyance qu'il faut rattacher, je pense, cette habitude annamite rapportée par M. Dumoutier : « Les hommes calment les éructations qui surviennent après le repas en buvant sept gorgées d'eau ; les femmes doivent en boire neuf » (3). Dans un travail manuscrit de M. J. Beauvais sur la ville et la région de Long-tcheou (4), je relève que chez les Tho de Long-tcheou, « on garde le cercueil sept jours ou un multiple de sept jours si le défunt est un homme, neuf jours ou un multiple de neuf jours si la défunte est une femme ». Le P. Cadière considère la notion comme généralement admise : « Dès que l'enfant est né, on prend un tamis (*tràng*) en bambou tressé, sur lequel on place sept sapèques pour les garçons, neuf pour les filles. Ce nombre est lié à la croyance que les hommes ont sept esprits vitaux, les femmes neuf » (5). Il serait désirable qu'on pût suivre cette croyance jusqu'en Chine, d'où elle vient presque certainement.

Au chapitre des funérailles, on trouve (p. 398-401) un paragraphe intéressant sur les tablettes ancestrales 神 主 *thần-chủ* (*chen-tchou*). On sait que ces tablettes sont faites de trois parties, dont une forme le socle, dans lequel s'encastrent les deux planchettes accolées qui constituent la tablette proprement dite. L'ouvrage de M. De Groot ne parlera des tablettes que dans son prochain volume, et j'ignore comment en Chine même on appelle chacune des planchettes ; le P. S. donne ici pour la planchette extérieure, qui est blanchie, le nom de 粉 面 *phấn-diện* (*fen-mien*), et pour la planchette intérieure celui de 陷 中 *hạm-trung* (*hien-tchong*). Le *Rituel funéraire des Annamites*, que M. Dumoutier est en train de publier, contient à la p. 141 des indications sur le même sujet : le premier nom est donné comme 粉 面 *phấn-diện* qu'il faut évidemment lire comme dans le livre du P. S. ; le second est 內 陷 *nội-hãm* (6), qui équivaut au point de vue du sens, sinon dans les termes, au *hạm-trung* des *Variétés tonkinoises*.

---

(1) D'après le P. S., ce chiffre de 7 ou de 9 est obtenu selon que l'on compte ou ne compte pas les deux ouvertures inférieures.

(2) E.-C. Lesserteur, *Rituel domestique des funérailles en Annam*, Paris, 1885, in-8°, p. 9.

(3) Ces notes de M. Dumoutier, qui ont paru dans un journal tonkinois, ont été découpées et réunies par lui en un recueil factice qu'il a donné à notre Bibliothèque.

(4) Ce travail est actuellement déposé à l'École française.

(5) *B. E. F. E.-O.*, II, 352.

(6) La lecture *hãm* pour ce caractère est aussi celle de l'*Index* de Phan-dức-Hóa et du dictionnaire Génibrel ; elle est cependant étymologiquement moins bonne que celle du P. S.

Le P. S. annonce une *Suite des Variétés tonkinoises* ; elle sera accueillie avec d'autant plus de faveur qu'il y aura fait la part plus grande à ce qu'il connaît lui-même le mieux et par une expérience plus directe, c'est-à-dire aux mœurs et traditions de ce petit peuple annamite, auprès duquel il vit.

P. PELLIOT.

Report on archæological work in Burma for the year 1901-1902. — Rangoon, 1902, in-fol.

Report on archæological work in Burma for the year 1902-1903. — Rangoon, 1903, in-fol.

Depuis la mort de Forchhammer en 1890, les fonctions de « Government Archæologist », dont il avait été chargé en 1881, étaient restées sans titulaire. En 1899 on créa un Département archéologique de Birmanie, à la tête duquel fut placé M. Taw Sein Ko. Le rapport pour 1901-1902 est le premier qui émane du nouveau service. La résolution gouvernementale qui le précède nous avertit qu' « il ne donne qu'un exposé fort maigre de l'œuvre accomplie par le département archéologique pendant l'année ». La raison en est, paraît-il, que M. Taw Sein Ko fut absent « on deputation » durant neuf mois : ce qui n'était sans doute pas le meilleur moyen d'activer la marche de son service. Le travail accompli, en dehors du déchiffrement de 77 inscriptions provenant de différentes parties de la Birmanie, a eu pour objet exclusif la préparation d'un inventaire archéologique de Pagan, qui occupera sans doute encore plus d'une année. Tout en poursuivant cette étude, le département se proposait de réaliser quelques autres projets, tels que l'étude et la restauration du palais de Mandalay ; l'installation dans ce même palais d'un musée ethnographique birman et la création d'un autre musée local à Pagan destiné à recueillir les antiquités de cette vieille capitale de la Birmanie.

Le rapport pour 1902-1903 ne marque pas un progrès sensible sur l'année précédente, et la résolution gouvernementale qui le précède en trahit une certaine impatience. On y observe que « les chapitres [du rapport] n'ont pas été bien disposés pour montrer clairement le progrès qui a été fait dans chaque branche du Département, et qu'il est entièrement dépourvu d'un compte rendu satisfaisant du travail de conservation accompli pendant l'année ». On rappelle sévèrement à l'*archæologist* que le premier de ses devoirs n'est pas le déchiffrement des inscriptions, mais la conservation des monuments. Les observateurs impartiaux trouveront peut-être que les exigences du Gouvernement ne sont pas entièrement justifiées par les moyens qu'il met à la disposition de ce fonctionnaire. Pour lui permettre de faire des propositions sérieusement étudiées sur les restaurations à exécuter, il serait peut-être bon de lui adjoindre un architecte ; avant d'exiger de lui des rapports artistement rédigés, il ne serait pas inutile de le pourvoir du secrétaire qui lui manque pour copier sa correspondance et tenir sa comptabilité ; enfin, si on souhaite qu'il multiplie ses tournées, on lui faciliterait sans doute cette tâche en le dispensant de rédiger au pied levé des mémoires « sur le buddhisme birman », « sur les sectes birmanes », « sur les dialectes chinois parlés en Birmanie », etc., à l'usage du superintendant des opérations du recensement ; de disserter « sur les antiquités de Rangoon » pour l'édification du Deputy Commissioner de Rangoon Town Lands ; et de déchiffrer les inscriptions qui ont eu la bonne fortune d'exciter la curiosité du Deputy Commissioner de Mergui.

Il faut tenir compte de ces circonstances défavorables pour apprécier l'œuvre du Département archéologique. Elle n'est sans doute pas impressionnante. On a réparé cinq pagodes de Pagan : 1° la pagode d'*Ánanda*, bâtie par Kyansittha en 1090 A. D., en forme de croix grecque ; elle contient des bas reliefs en pierre représentant des scènes de la vie du Buddha, et des terres cuites représentant différents jātakas ; — 2° la pagode de *Gawdawpalin*, dont la construction par le roi Narapatisithu (1174-1198) fait l'objet d'une inscription ; — 3° la pagode

de *Thabyinnyu* (Sarvajña), pagode à cinq étages édifiée par le roi Alaungsithu, en 1144 A. D. : les deux premiers étages étaient affectés à la résidence des moines, le 3e aux statues, le 4e à la bibliothèque, le 5e aux reliques ; inscriptions murales ; — 4o la pagode de *Shwekugyi*, œuvre du même roi ; inscriptions murales et une stèle en pâli ; — 5o le temple de *Manuha*, situé à Myinpagan, 2 milles au S. de Pagan, bâti en 1059 par le dernier roi Talaing, Manuha, qui avait été emmené captif de Thatôn par Anavrata. D'après les termes du rapport de l'« Executive Engineer, Meiktila Division », ces réparations n'auraient pour objet que d'empêcher la ruine des édifices, les prévisions budgétaires étant insuffisantes « for putting the pagodas and temples in complete order ».

Il est satisfaisant d'apprendre que les ordres du vice-roi pour l'évacuation du palais de Mandalay ont été exécutés : les Postes et Télégraphes, les Forêts, les *private quarters*, etc. ont cherché asile ailleurs ; seuls le Club et l'Eglise n'ont pas encore consenti à quitter la place. On a affecté des locaux au musée, qui n'est pas encore installé. Des ordres sont donnés pour la construction d'un autre musée à Pagan.

L'*Archæologist* a déchiffré et fait imprimer 68 inscriptions provenant des districts de Mandalay, Myingyan et Pakôkku. Nous ne connaissons pas cette publication.

Une inscription tamoule trouvé à Myinpagan a été envoyée au Dr. Hultzsch et déchiffrée par lui. Elle débute par la st. 7 de la *Mukundamālā* de Kulaçekhara (Hæberlin, p. 515) et continue par un dispositif en tamoul énonçant des dons faits par Çrī Kulaçekhara Nambi, natif de Magodayarpattanam, dans le Malaimaṇḍalam (i. e. Kranganur ou Kodungalur, Cochin), au temple viṣṇuite de Nānādeçi-Vinnagar à Pukkam ou Arivattanapuram (i. e. Pagan). L'inscription est en caractère grantha du XIIIe siècle. Il est curieux de trouver à cette époque en Birmanie un temple viṣṇuite fréquenté, sinon même entretenu, par des Hindous du Dekkhan.

L. F.

Inde

M. A. Stein. — *Kalhaṇa's Rājataraṅgiṇī. A chronicle of the kings of Kaçmîr* (traduction, avec introduction, commentaire et appendices). Westminster, Constable, 1900. 2 vol. in-4o, XXXI + 145 + 402 et 555 pages, avec cartes.

Il est entendu que l'Inde ancienne n'a pas d'histoire. Est-ce, comme on l'a parfois soutenu, que l'esprit hindou était trop épris d'éternel et d'infini pour s'inquiéter, à l'exemple de l'Occident ou de la Chine, de détails aussi passagers et aussi infimes que les faits et gestes des simples mortels ? A cette raison, par trop métaphysique, nous en préférerions une autre, infiniment plus simple. Ce que nous savons de plus clair sur la destinée de ce malheureux pays, toujours morcelé, c'est qu'il a constamment vu les envahisseurs succéder aux envahisseurs et les ruines s'accumuler sur les ruines. Et ainsi l'histoire elle-même semble nous apprendre pourquoi, en dépit du haut degré de civilisation auquel elle est de si bonne heure parvenue, l'Inde nous a laissé son histoire à refaire à l'aide des matériaux épars qui ont par hasard survécu. Pour user d'une comparaison triviale, la poussière du passé n'a pu nulle part s'y accumuler en paix, sauf dans les coins que ne venait pas bouleverser le coup de balai des invasions. C'est ce qui explique encore, sans qu'il soit nécessaire d'ajouter au fait pur et simple de leur isolement naturel des qualités ou une tournure d'esprit particulière, que les seuls peuples indiens qui nous aient conservé de véritables chroniques sont les Kaçmîris et les Népâlais, derrière leur rempart de montagnes, et les Singhalais, au sein de la mer.

L'honneur est grand pour le Dr M. A. Stein d'avoir été le définitif introducteur des antiquités du Kaçmîr dans l'histoire générale de l'humanité. La chance n'échoit pas non plus tous les

jours aux philologues d'un champ aussi fertile et nouveau à défricher, et surtout dont la moisson puisse être considérée comme à jamais acquise. Le temps était venu, et même l'urgence était grande de sauver, avant que l'intrusion européenne eût achevé de les abolir, tous les vestiges et souvenirs qui restaient du temps des anciens rois dans cette Vallée où ses brahmanes se plaisaient à voir un raccourci de l'Inde. C'est ce sauvetage que le Dr Stein s'est rencontré à point pour opérer. Ses deux gros volumes contiennent toute la substance du passé Kaçmîri et nous conservent du même coup, dans un cadre restreint, un fidèle tableau de l'ancienne vie hindoue. C'est, faite de main d'ouvrier, l'œuvre qui n'est plus à refaire, qui demain même ne serait plus faisable : c'est le rêve du « ktêma eis aei » qui hante tant de *scholars*, que si peu réalisent, accompli.

Si l'occasion était rare et les circonstances favorables, la responsabilité était lourde et la tâche difficile : c'est à l'excellence de sa méthode que le Dr Stein doit d'avoir réussi là où d'autres avaient si piteusement échoué avant lui. L'édition *princeps* de la *Rājatarangiṇī* remonte en effet à 1835 ; de 1842 à 1852, il en a paru une traduction française par Troyer ; de 1879 à 1887, une anglaise par Y. C. Dutt : tout était à refaire. Apparemment il est des textes qu'on ne peut éditer ni traduire de Paris, ni même de Calcutta. Ce n'est pas sans raison que la traduction nouvelle du Dr Stein est dédiée à la mémoire de Bühler. C'est ce dernier qui, dans son justement fameux Rapport sur le tour qu'il exécuta au Kaçmîr en 1875, a le premier, grâce à son sens historique si aiguisé, tracé le programme des recherches préparatoires qui restaient à accomplir et qui ne pouvaient s'effectuer que sur place. C'est ce travail « d'une difficulté considérable et qui demandera beaucoup de temps et de patience » que le Dr Stein a su mener à bien. Dix années durant, il a passé à promener son camp dans tous les coins de la Vallée et des montagnes d'alentour la plupart de ses vacances et tout le temps qu'il pouvait dérober aux occupations officielles qui le retenaient à Lahore. C'est là, dans ces visites aux moindres ruines, dans l'étude approfondie des traditions tant orales qu'écrites, dans la lecture des *māhātmya* ou la conversation des plus vieux pandits et de son excellent secrétaire Govind Kaul, qu'il a acquis peu à peu sa prodigieuse connaissance de la géographie historique et légendaire du Kaçmîr ; et c'est à son tour cette connaissance qui lui a permis de replacer dans leur milieu et de localiser sur la carte presque tous les événements rapportés par Kalhaṇa. Du même coup il change en un ensemble infiniment savoureux de *realia* ce qui n'avait été pour ses prédécesseurs que matière à contre-sens et à conjectures plus qu'oiseuses. Tout le secret de sa réussite tient sans doute dans sa familiarité avec son auteur et son sujet : mais lui seul pourrait dire — ou ceux qui, comme moi, ont eu le plaisir de le voir à l'œuvre, tant au Kaçmîr qu'à Lahore — combien de labeurs de tout genre, travaux philologiques de cabinet ou fatigues archéologiques de plein air, lui a coûté l'énorme service qu'il vient de rendre à nos études.

Il va de soi que nous ne pouvons donner ici qu'un aperçu tout extérieur des résultats obtenus par l'infatigable chercheur. Dès 1889, il met la main sur le *codex archetypus*, ; en 1892 paraît son édition critique ; puis vient une série d'articles sur différents points de topographie ou d'histoire, découvertes de sanctuaires oubliés, discussions sur des termes spéciaux, élucidation du système monétaire, etc., enfin un mémoire capital, accompagné de cartes, sur la géographie ancienne du Kaçmîr : on trouvera tous ces travaux résumés ou reproduits dans les appendices de sa traduction. Une introduction nouvelle passe en revue la personnalité de l'auteur, le but de l'œuvre, l'établissement du texte, le système chronologique et la valeur documentaire de la chronique. Enfin la traduction, toujours sobre et fidèle, s'accompagne, sous forme de notes, d'un commentaire perpétuel où a trouvé place une incroyable richesse de renseignements, rassemblés avec une sûreté de critique et une industrie admirables, à l'usage de l'archéologue comme du folk-loriste, du philologue comme du voyageur. On peut rendre au Dr Stein cette justice qu'il a amplement payé la dette qu'il estime devoir au Kaçmîr.

Et maintenant que nous avons placé son ouvrage à la place éminente qu'il mérite parmi les livres de fond de tout indianiste et même de tout historien de la civilisation, nous hasarderons-nous à tirer quelque enseignement de cet exemple ? Tout d'abord la tâche accomplie

pour le Kaçmir reste encore à faire pour le Népâl et Ceylan. Le dernier Congrès des Orientalistes a réclamé une édition critique des chroniques singhalaises : il serait à souhaiter qu'elle fût confiée dans l'île même à un éditeur non moins rompu aux investigations historiques que versé dans le pâli. Quant au Népâl, nous pouvons espérer voir bientôt paraître en français une étude d'ensemble, due à la plume de M. S. Lévi, professeur au collège de France, et fondée à la fois, comme il convient, sur une connaissance directe des textes et des lieux. Mais ce qu'au point de vue scientifique il importe surtout de retenir, c'est l'urgence d'établir de même, autant que faire se pourra, la géographie historique et traditionnelle de tout pays asiatique. Chez ceux qui ont des annales, celles-ci ne prendront de valeur que du jour où les évènements qu'elles rapportent seront dûment localisés : l'histoire n'existe qu'autant qu'elle marche sur la terre. Chez ceux qui n'ont point d'annales, la géographie ancienne de leur pays nous fournira, outre tout ce que nous pouvons espérer retenir des souvenirs du passé, le seul cadre auquel nous puissions rattacher les données éparses des inscriptions ou des relations de voyage. Il y aurait de ce chef une monographie à refaire de la plupart des districts de l'Inde ; il y en a une à faire de toutes les provinces de l'Indochine.

A. Foucher.

M. A. Stein. — *Sand-buried Ruins of Khotan, personal narrative of a journey of archæological and geographical exploration in Chinese Turkestan.* Londres, Fisher Urvin, 1903, in-8°. 524 pages, 136 illustrations et une carte.

Quand le 18 mai 1900, le Dr M. A. Stein datait de son camp favori de Mohand Marg, au Kaçmîr, la préface de sa traduction de la *Rājatarangiṇī*, il était à la veille d'entreprendre dans le Turkestan chinois cette expédition, aussi heureuse que bien menée, qui a valu à l'histoire de l'Asie centrale une si riche collection de documents nouveaux. Les lecteurs du *Bulletin* ont été tenus au fur et à mesure au courant de ces sensationnelles trouvailles (T. I, pp. 169, 274, 400). Ce qu'il importe de souligner, c'est que jamais bonne chance ne fut mieux méritée. Le succès de la mission, obtenu d'ailleurs à si peu de frais, a été pour le gouvernement anglo-indien la légitime récompense d'avoir su, en la circonstance, choisir un homme du métier ; surtout la gloire de ces découvertes est pour le Dr Stein une juste compensation de tout ce qu'il a mis cette année-là, au service de la science, sous le plus dur des climats et sur le moins hospitalier des terrains, de connaissances philologiques variées, d'ingéniosité infatigable et d'expérience consommée, acquise au cours de tant de tournées archéologiques au Kaçmir et sur la frontière du Nord-Ouest.

La rédaction de ce gros volume de plus de cinq cent pages, accompagné de 136 illustrations d'après les photographies de l'auteur, est sa façon de reprendre haleine en rêvant d'expéditions nouvelles. Intercalé entre le *Preliminary Report*, dont il a été déjà rendu compte ici (T. II, p. 211) et le *Detailed Report* qui va bientôt paraître, ce récit, avec son titre à la mode anglaise, s'adresse surtout au grand public : il ne s'est pas trompé d'adresse. Tous les esprits curieux du présent et du passé de cette Asie centrale, hier encore presque inconnue, trouveront de quoi satisfaire leurs plus diverses curiosités : car il ne faudrait pas croire qu'il n'y en a que pour les archéologues. Les descriptions de montagnes et de vallées, de déserts et d'oasis, de villes mortes ou vivantes, mêlées d'intéressantes considérations de géographie physique, forment le fond du tableau : mais les personnages mis en scène ne sont pas moins curieux que les paysages. Discrètes allusions à la vie de la colonie européenne de Kachgar ; échange de visites diplomatiques avec les fonctionnaires chinois et entrevues pleines de cordialité, dont le vieux pélerin Hiuan-tsang fit surtout les frais et qui durent réjouir le « Maître de la Loi » jusque dans le paradis de Maitreya, où sans doute il obtint de renaître ; portraits de marchands afghans ou

d'usuriers hindous; mœurs rurales et industries citadines du Turkestan; propensités gourmandes et jovialités des begs ou des mullahs; enquête sur les faux de l'ingénieux Islam Akhun, déjà reproduits à grands frais dans des publications savantes et reliés en veau au British Museum; comparution, interrogatoire, confrontations et, finalement, aveux complets de l'honnête faussaire; tribulations domestiques dues aux guides ou aux coulies, etc., rien ne manque à l'agrément et à la variété de l'ouvrage, pas même, pour le goût anglais, les impressions du petit fox-terrier de l'auteur. Le tout est écrit dans un style simple et facile, sur un ton aussi dépourvu de morgue que de fausse modestie, et qui respire la bonne humeur.

L'apparition du *Detailed Report* sera l'occasion d'établir le bilan scientifique de la mission : il suffit ici de donner un aperçu du contenu de la relation de voyage. On se rappelle que la tâche de l'explorateur était double, d'ordre à la fois géographique et archéologique. Après une nécessaire introduction, les chapitres I à VII et XIII-XIV, justement consacrés pour la plupart à ses opérations de topographie, font défiler devant nous quelques-unes des plus hautes cimes et des plus grandioses glaciers du monde, depuis le Rakiposhi et le Muztagh-Ata, « père des montagnes de glace », jusqu'au pic Kuen-lun n° 5 : il n'est pas de meilleure lecture à recommander pour saison chaude. Le froid n'était pas moins vif d'ailleurs, l'hiver, sur les dunes désertiques du Takla Makan, où la température nocturne descendait couramment au-dessous du 0° Fahrenheit, lequel correspond déjà à — 18° centigrades. C'est dans ces conditions d'hivernage arctique, sans autre abri que sa petite tente de toile, que le Dr Stein a mené si rondement les fouilles dont le détail remplit la seconde partie de son livre. Chacun des sites ruinés, Dandan-Uiliq, Niya, Endere, Rawak, prend une individualité si marquée et fournit un contingent de trouvailles si nouvelles que le lecteur ne peut manquer de se passionner, presque autant que l'auteur lui-même, à suivre cette chasse aux antiquités. Enfin les trois derniers chapitres nous ramènent à Khotan et de là en Europe par le Turkestan russe. Comme les bonnes habitudes scientifiques ne sauraient se perdre, un excellent index accompagne le volume. Ajoutons qu'il est fort bien imprimé et que les illustrations sont généralement bonnes.

A. Foucher.

M. Bloomfield. *The god Indra and the Sāma-Veda.* (Wiener Zeitschr. XVII, pp. 156-164.)

L'ethnologie, poursuivant ses conquêtes, s'attaque maintenant au *Sāmaveda*. M. Bloomfield avait jadis expliqué l'épithète védique d'Indra, *ṛcīṣama*, comme une modification rythmique de *ṛciṣāma*, « celui pour qui le sāman est chanté sur la ṛc ». Il tire aujourd'hui les conséquences de cette épithète. Les voici en deux mots : « Le *Sāmaveda* est la version civilisée d'un chamanisme sauvage. » Un chamane fait tomber la pluie au moyen de tamtams, de chants et de cris; de même on chante des sāman à Indra pour l'exciter à rompre dans le ciel les replis du serpent des nuages. On aimerait à savoir comment M. B. se représente l'original sauvage dont le *Sāmaveda* est la « traduction civilisée », en d'autres termes les éléments que le prêtre hindou a empruntés au chamane : ce n'est pas sans doute ce que M. B. appelle le « libretto »; la musique d'autre part, que M. Stratton (cité p. 162, note) déclare plus impressive qu'aucune autre musique indienne, ne paraît rappeler en aucune façon les vociférations d'une tribu nègre. Il ne reste que les *stobhas*, les exclamations que l'udgātar ajoute au texte des ṛc : « Om ! hau ! hai ! hoyi ! him ! » C'est peu pour fonder « la première théorie qui ait en vue une naturelle origine ethnologique du *Sāmaveda* ». Un autre indice de son origine sauvage serait l'obligation d'interrompre l'enseignement du Veda, lorsqu'on entend le braiement d'un âne, le hurlement d'un loup, l'aboiement d'un chien ou d'un chacal... et le chant des *sāman*. L'association des mélodies védiques au cri de ces divers animaux est en effet singulière : mais il ne semble pas que l'explication de M. B. soit beaucoup plus facile à admettre que celle

de Manu. Enfin, pour couronner sa théorie, M. B. émet — sous toutes réserves, il est vrai — l'hypothèse que *sāman* et *chamane* représenteraient l'un une forme prākrite, et l'autre une forme pālie du même mot, *çramaṇa* (chinois et toungouse, *chamen*). Tout cela est fort spirituellement présenté, mais si parfaitement dénué d'arguments qu'on se demande si M. B. a entendu faire plus qu'un ingénieux paradoxe.

L. F.

B. Liebich. — *Das Datum Candragomin's und Kālidāsa's.* Breslau, 1903, 11 pp.

On n'a pas oublié l'article de M. S. Lévi publié dans le premier fascicule du *Bulletin* de cette année, et dont la conclusion était que le célèbre grammairien hindou Candragomin aurait vécu dans le 2e et le 3e quart du VIIe siècle. Cette conclusion résultait d'une argumentation très pressante, dirigée surtout contre M. Liebich, éditeur du *Cāndra-vyākaraṇa*, qui avait placé son auteur entre 465 et 544 A. D. M. Liebich ne s'est pas tenu pour battu et il vient de publier un nouvel article en réponse à celui de M. Lévi. Toutefois il n'a pu maintenir sa principale position: le pseudo-Gupta vainqueur des Hūṇas est définitivement congédié. Les Hūṇas ne fournissent plus qu'un *terminus a quo:* leur établissement dans le Gandhāra datant de 470, Candragomin doit avoir écrit après cette date. Personne ne le contestera. Encore cette conclusion suppose-t-elle que le *vṛttikāra*, qui a choisi l'exemple *ajayaj Jartto Hūṇān*, est Candragomin lui-même. M. L. en donne la preuve suivante: le commentateur annonce qu'il traitera plus loin, dans des chapitres spéciaux, des racines védiques et de l'accent. Par ex. IV, 3, 13: « svaraviçeṣam svarādhyāye vakṣyāmaḥ », « nous parlerons des différents accents au chapitre de l'accent »; I, 1, 145: « svaraviçeṣam aṣṭame vakṣyāmaḥ », « nous parlerons des différents accents au chapitre VIII ». Or les chapitres VII et VIII, qui devaient contenir les règles de la langue védique et des accents, n'existent pas; l'auteur seul a pu y renvoyer, au moment où il avait l'intention de les écrire. On peut l'admettre, à la condition d'admettre d'abord que si ces deux *adhyāyas* n'existent pas, c'est qu'ils n'ont jamais été écrits.

Mais cette question ne touche que d'assez loin à celle de la date de Candragomin. M. L. a des arguments plus directs à l'appui de sa thèse et à l'encontre de celle de M. Lévi. Examinons-les rapidement.

1. Yi-tsing, écrivant en 692, dit que l'auteur de la *Kāçikāvṛtti*, Jayāditya est mort 30 ans auparavant, donc vers 660. Or Jayāditya cite constamment la grammaire de Candragomin, bien qu'elle n'appartienne pas au système de Pāṇini, ce qui suppose qu'elle jouissait à ce moment d'une réputation universelle. — C'est possible; mais un quart de siècle suffit à établir la réputation d'un ouvrage. La seule conclusion à tirer du fait allégué et de l'exemple *vākyapadīyam* (Kāçikā, IV, 3, 88), c'est que Candragomin a vécu avant Jayāditya.

2. D'après le commentateur du *Vākyapadīya*, Puṇyarāja, Bhartṛhari aurait été élève de Vasurāta et celui-ci de Candragomin: il y avait donc deux générations entre Candragomin et Bhartṛhari, lequel est mort vers 650. — Reste à savoir quelle est la portée exacte de ce témoignage. M. L. s'exprime en termes dubitatifs qui n'indiquent pas une assurance complète.

Tels sont les seuls arguments positifs de M. L. Il s'attache ensuite à réfuter ceux de M. Lévi. « Yi-tsing, » dit-il, « parle à deux endroits d'un mahāsattva Candradāsa... » Point du tout: Yi-tsing parle d'un mahāsattva Yue-kouan, et la question est précisément de savoir quel était son nom sanskrit. On ne saurait trop se tenir en garde contre ces restitutions hypothétiques présentées comme des faits acquis: M. L. parle de Candradāsa, comme il parlerait de Kālidāsa; dans quelque temps, si l'on n'y prend garde, Candradāsa sera un *idolum libri* qu'il faudra renverser à grand renfort de preuves. Toute la question porte sur la traduction du mot *kouan* 官. Peut-il être un équivalent de *gomin*? M. Lévi a dépensé des trésors d'érudition et de dialectique à l'établir; M. Liebich n'est pas convaincu, et son incrédulité serait assez justifiée

s'il n'y avait entre Candragomin et Yue-kouan que l'analogie du nom. Mais il y a autre chose: il y a l'épigramme sur la différence du poison et des jouissances, qui est à la fois de Candragomin (nous en avons le texte sanskrit) et de Yue-kouan (Yi-tsing l'atteste).

M. L. n'attache pas une grande importance à cette identité des deux textes, qui pourrait sembler décisive : « Outre qu'il s'agit dans un cas d'un passage d'une lettre en vers et dans l'autre d'une réponse faite à une seule question, dont nous ne savons pas si elle était donnée sous forme métrique, nous trouvons souvent dans la poésie gnomique indienne une même pensée employée à diverses reprises, sans qu'on puisse l'attribuer en toute propriété à un individu. Combien souvent revient la même sentence dans le *Pañcatantra*, Bhartṛhari, le *Mahābhārata* et ailleurs, identique au fond et souvent dans la forme ! Ces apophtegmes étaient manifestement considérés comme un bien commun, circulaient comme des monnaies, et l'on était satisfait quand on parvenait à imprimer à l'ancienne pensée une forme mieux réussie. La pointe dans la réponse de Candradāsa était manifestement le jeu de mots sur *viṣa*, « poison », et *viṣaya*, « objet des sens », qui est même employé deux fois dans le *Çiṣyalekha*. Ce jeu de mots si familier à un buddhiste ne devait-il pas se trouver souvent dans la littérature théologique ? Je le croirais et ne puis quant à présent en tirer d'autre conclusion que celle de Minayev : « Le lecteur reconnaîtra dans ces sages paroles une citation de l'*Epitre au disciple* ».

Il est difficile de considérer cette explication comme satisfaisante. M. L. nous parle de sentences anonymes qui circulent parmi le peuple, sans qu'on puisse en dire l'origine. Or il se trouve précisément que celle dont nous nous occupons n'est jamais anonyme. Elle se trouve d'abord dans le *Çiṣyalekha* de Candragomin ; elle reparaît dans une anthologie, sous le nom de Candragomin ; enfin on la cite à Yi-tsing, non comme un proverbe qui court les rues, mais comme une parole de Candra-*kouan*. Toute cette argumentation porte donc à faux. Et elle aboutit à cette conclusion que « Candradāsa » aurait résolu une devinette vulgaire en citant un dicton connu de tout le monde, et qu'on racontait avec admiration aux étrangers cet exploit mémorable. Cela n'est pas facile à croire. L'hypothèse serait mieux à sa place dans un autre cas où M. L. n'a pas songé à en faire usage. L'inscription de Mandasor, datée de 472 A. D. contiendrait, suivant Kielhorn, une stance imitée du *Ṛtusaṃhāra* de Kālidāsa. M. L. accepte sans broncher cette assertion. La stance en question est une description de l'hiver : « Au temps où l'on trouve plaisir à l'intérieur de la maison en compagnie d'une femme aimée, aux rayons du soleil et à la chaleur du feu, où les poissons se blottissent au plus profond des eaux, au temps privé des jouissances du clair de lune, de la terrasse du palais, du santal, des éventails et des colliers de perles, où les fleurs de lotus sont flétries par la neige... » Kālidāsa dit à peu près la même chose, *mais en termes différents :* n'importe ; on se refuse à croire que le poète de Mandasor ait pu tirer de son propre fonds cette pensée originale et profonde qu'il est agréable de se chauffer en hiver ; il faut de toute nécessité qu'il l'ait empruntée à Kālidāsa. Mais une ingénieuse maxime morale relevée d'un jeu de mots, comme le *viṣasya viṣayāṇāṃ ca*... est une monnaie quelconque qui peut se trouver dans toutes les mains sans que sa présence ait la moindre signification !

Pour compléter l'exposé de la critique de M. L., ajoutons qu'il voit une difficulté dans la qualification de bodhisattva décernée par Yi-tsing à Candragomin, qui était un laïque.

Il me semble, à tout prendre, que la théorie de M. Lévi a victorieusement résisté à l'assaut de M. Liebich. Non que je la croie fondée sur un roc éternel ; on peut imaginer l'apparition de faits nouveaux qui la contredisent. Mais tant que ces faits ne se seront pas révélés, il nous sera permis de considérer cette théorie comme la plus vraisemblable et d'attendre que de nouvelles découvertes aient fixé d'une manière indubitable l'identité du « Fonctionnaire de la lune ».

L. F.

Mis de LA MAZELIÈRE. — *Essai sur l'évolution de la civilisation indienne.* — Paris, Plon, 1903, 2 vol. in-18, 439 et 644 pp.

Je ne sais si l'on trouverait aujourd'hui un indianiste assez intrépide pour écrire un livre sur la civilisation indienne depuis les origines jusqu'à nos jours. M. de la Mazelière, qui n'est pas indianiste, s'est attaqué bravement à cette tâche redoutable. Ni la rareté des documents historiques, ni les incertitudes de la chronologie, ni l'infinie complexité de la société indienne, ni les pièges que tend à l'esprit clair et logique de l'Européen l'esprit décevant et insaisissable de l'Hindou, aucun de ces obstacles n'a rebuté sa courageuse persévérance. Il en est résulté un livre qui n'est assurément, comme on l'a dit ailleurs, qu'une œuvre de dilettante, et ne pouvait guère être autre chose, mais qui offre un tableau intéressant, quoique très sommaire, de la civilisation indienne. L'abondante bibliographie qui termine chaque volume prouve que M. de la M. s'est documenté aux bonnes sources. Il n'a sans doute pas tout lu ; autrement il n'eût pas classé « parmi les œuvres du canon du Nord écrit en sanscrit le *Milindapanha*, un dialogue entre le patriarche Nâgârjuna (*sic*) et le roi grec Ménandre » (I, 293) ; il n'eût pas parlé des « amours sadiques que chante le *Kâmasûtra* » (p. 128) ; ce traité d'une sécheresse toute technique, et probablement beaucoup plus ancien que le croit M. de la M., n'a rien d'un poème érotique. Mais si le consciencieux auteur n'a pas tout lu, il a lu beaucoup et avec discernement. Il n'avait malheureusement accès qu'aux ouvrages de seconde main, et son exposé ne laisse pas de s'en ressentir. La description de l'Inde ancienne, en particulier, offre quelques traits discutables, et les lois que M. de la M. formule, avec une assurance peut-être excessive, comme résumant l'évolution de la civilisation indienne, sont parfois plus probantes en faveur de l'esprit de l'écrivain que de la réalité des faits. L'Inde moderne est un terrain plus solide : ici les documents abondent et les faits sont directement observables. M. de la M. a dépouillé soigneusement les publications officielles et il en a tiré une foule de renseignements qu'on aurait grand' peine à se procurer. Son résumé est substantiel et bien composé ; il est de plus *up to date* et ce n'est pas là un mince avantage. Est-il nécessaire de relever quelques détails qui prêtent à contestation, peut-être faute d'un développement suffisant ? I, p. 40, le monachisme buddhique est apprécié en des termes qui s'appliqueraient mieux aux ordres catholiques : il n'est pas exact que la règle impose « le renoncement à sa propre volonté », et que le moine « s'enferme dans le cloître » ; en réalité il n'y a pas d'homme plus libre sur la terre que le bhikṣu dans sa hutte : le vihâra n'est pas un cloître ; on y entre et on en sort sans la moindre contrainte. II, p. 20, au cours d'un parallèle entre le caractère européen et le caractère asiatique, nous rencontrons cette étonnante assertion : « Resté enfant, l'Asiatique est incapable d'un pareil effort : le Chinois, l'Annamite ne sauraient conduire une locomotive ». Ici la psychologie de M. de la Mazelière est démentie par les faits.

Mais sans nous attarder à signaler de menues imperfections, félicitons plutôt M. de la Mazelière d'avoir su condenser en deux petits volumes tant d'informations utiles et donner d'un sujet si vaste un résumé schématique instructif pour beaucoup et commode pour tous.

L. F.

J. PH. VOGEL. — *Annual Progress Report of the Archæological Surveyor, Punjab Circle, for the year ending 31st March 1903.* — Lahore, 1903, in-fol. 92 pp.

Le rapport du savant chef du service archéologique au Penjab, M. J. Ph. Vogel, commence par une bonne nouvelle : le Gouvernement de l'Inde et le Gouvernement local ont accordé, l'un 25.000, l'autre 40.000 roupies pour la réparation des édifices archéologiques du Penjab. Il faut espérer que le travail des fouilles, qui promet de si précieuses découvertes à la science, ne sera pas moins encouragé. En attendant mieux, un crédit de 3.000 roupies a été ouvert par le

Gouvernement de l'Inde pour des fouilles dans la province de la Frontière du Nord-Ouest, et on a décidé de l'affecter à l'exploration de Charsadda, site présumé de Puṣkarâvatî, l'ancienne capitale du Gandhâra ; les travaux étaient en cours au moment de la rédaction du rapport.

Le Memorandum « sur la préservation du matériel archéologique dans le district de Peshawar », que M. Vogel a joint à son rapport, montre avec une parfaite clarté l'urgence de pousser activement et méthodiquement le travail d'exploration. Tout le district est couvert de tumuli (*dherî*), qui recèlent des sculptures, des sceaux, des monnaies. Ils contiennent aussi, par malheur, du charbon et des cendres, que les paysans utilisent comme engrais : on éventre les *dherî* l'une après l'autre pour en retirer ces précieuses substances ; quant aux sculptures et autres objets sans intérêt pour l'agriculture, ils disparaissent. Que faire contre ces désastreuses pratiques ? Il est difficile de mettre en interdit le sol de tout un district. Promettre des primes pour les trouvailles, c'est encourager l' « idole-digging ». Il ne reste donc qu'à prendre les devants et à fouiller le plus grand nombre posssible de ces emplacements. Nous souhaitons vivement que les sages recommandations de M. Vogel soient entendues.

Le rapport se termine par une liste des monuments et inscriptions des districts de Lahore et de Delhi.

L. F.

Chine

Henri CORDIER. — *Histoire des Relations de la Chine avec les puissances occidentales, 1860-1900* [le t. III porte 1860-1902]. T. I. *L'Empereur T'oung-tché (1861-1875)*, Paris, Alcan, 1901, in-8°, 570 pp. — T. II. *L'Empereur Kouang-siu, Première partie : 1875-1887*. Ibid., 1902, 650 pp. — T. III. *L'Empereur Kouang-siu, Deuxième partie : 1888-1902*. Ibid., 1902, 598 pp.

Les évènements de 1900, qui ont fait éclore sur l'Extrême-Orient une littérature si abondante mais si mêlée, auront eu du moins cet heureux résultat scientifique de nous valoir l'*Histoire des Relations de la Chine avec les puissances occidentales* qu'a récemment publiée M. C. Il est vraisemblable que si les Boxeurs n'avaient pas forcé l'intérêt de l'Occident à se porter vers la Chine, M. C. ne se serait pas décidé de si tôt à rédiger son livre, ou peut-être n'eût-il pas rencontré de suite un éditeur très soucieux de l'imprimer. Une telle œuvre s'imposait cependant. Après plus d'un demi-siècle de relations politiques entre la Chine et le reste du monde, il ne s'était trouvé jusqu'à présent personne pour en retracer les phases et en dire les résultats. M. C. était l'homme du monde le mieux préparé à entreprendre cette tâche. Nul autre que lui n'avait cette bibliothèque si riche et cette immense lecture qui sur chaque fait lui fournissent à point nommé le texte décisif. Non seulement il a manié tous les livres écrits sur la Chine contemporaine, mais il est sans doute seul à avoir dépouillé, plume en main, les journaux publiés en Extrême-Orient dans les quarante dernières années. Par une suprême fortune on s'est départi en sa faveur de la règle de mystère qui fait aux yeux des masses la grandeur de la diplomatie ; il a pu puiser à son gré dans les archives, feuilleter les correspondances de la veille ; son livre a singulièrement gagné en solidité à une communication aussi libérale. Ces trois gros volumes constituent à la fois un précieux répertoire de documents et un tableau minutieux où chaque question est étudiée dans ses causes les plus lointaines et ses derniers effets, sans que l'auteur se soit cru trop strictement enfermé par son titre ni dans l'espace ni dans le temps. Enfin de copieuses notes biographiques, que l'indispensable index permet de retrouver immédiatement, suivent dans les étapes de leur carrière les personnages mentionnés.

Cette œuvre de gros labeur, remarquable par de si précieuses qualités, a cependant son côté faible : M. C., dont la documentation européenne est en général très sûre (1), n'a pas eu à sa disposition de textes chinois. Par là son récit vaut ce que valent ses sources ; mais là où l'ignorance de la langue, l'isolement auquel la défiance des Chinois condamnait les Européens, ou simplement l'insouciance des auteurs ont défiguré les noms, modifié les dates, dénaturé les faits, M. C. s'est trouvé dans l'impossibilité d'y rien corriger. Ce défaut est surtout sensible dans la première partie de son ouvrage, où il a dû se servir de livres comme celui du Dr Rennie (2), si intéressant d'ailleurs, mais qui ne se distingue assurément pas par l'exactitude de son onomastique. Pour les quinze dernières années au contraire, M. C. a utilisé le plus souvent des traductions comme celles de M. Vissière, dont la fidélité scrupuleuse ne laisse rien à désirer. Même dans cette seconde période cependant, il a fallu faire état d'articles de journaux dont les dires sont parfois suspects, et qui surtout déforment tous les noms qu'ils écrivent. J'attache pour ma part une grosse importance à cette question de forme. Estropier un nom chinois est aussi grave que d'estropier un nom européen. Dans un compte rendu sur le *Péking* de Mgr. Favier (*T'oung pao*, IX, Appendice, 81-82), M. C. relevait avec raison comme fautives des graphies telles que Tchou Si pour Tchou Hi, Sing-pou pour Hing-pou, Chang-haê-kouan pour Chan-hai-kouan. Or les inexactitudes de ce genre abondent dans l'*Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales*. C'est ainsi que le prince Kong, dont le nom personnel était 奕訢 Yi-hin, est appelé Yi-sin d'un bout à l'autre de l'ouvrage. Le nom de famille 許 Hiu a été autant dire rayé par M. C. du *Livre des noms patronymiques*, pour être régulièrement confondu avec 徐 Siu ; M. C. écrit toujours par exemple Siu King-tch'eng au lieu de 許景澄 Hiu King-tch'eng, Siu Ying-k'ouei au lieu de 許應騤 Hiu Ying-k'ouei ; bien plus, lorsque des documents comme le protocole final du 7 septembre 1901 (Livre Jaune, *Affaires de Chine*, juin-octobre 1901, p. 15) lui donnaient la bonne orthographe, il a dans ces textes restitué la sienne (III, 539) en place de ce qu'il croyait sans doute un lapsus (3). Nul compte n'est en général tenu de l'aspiration, mais quand elle apparaît, c'est dans des noms comme celui du marquis 曾 Tseng (écrit Ts'eng) ou de 張之洞 Tchang Tche-tong (écrit Tchang Tche-t'ong), où elle n'a que faire. Faut-il rappeler

---

(1) Il y a une légère réserve à faire sur les traductions de textes anglais que reproduit M. C. La personne qui les a faites ne s'est pas relue ou parle un français étrange. L'inconvénient n'est pas considérable quand il ne s'agit que de fautes de langue : « issir » un passeport (II, 83) ou « efficacer » une loi (II, 64) peuvent se comprendre, sinon se défendre ; mais il y a un certain nombre de cas où le style est tel qu'il deviendra impossible de faire état de ces versions et de les citer. Telles ces instructions de M. Hay à l'ambassadeur américain auprès de la cour de Russie (III, 448) : « Le récent ukase de Sa Majesté l'Empereur de Russie déclarant le port de Ta-lien wan ouvert pendant toute la durée de la cession à bail obtenue à la Chine aux navires marchands de toutes nations, joint aux assurances catégoriques faites à ce Gouvernement par le représentant de cette capitale de Sa Majesté Impériale et souvent répétées à moi par le présent ambassadeur de Russie, semblent m'assurer le concours de l'Empereur à cette mesure proposée. Notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg a en conséquence reçu les instructions de la soumettre au Gouvernement Russe et qu'il la prenne en rapide considération. » Il y a plusieurs passages comme celui-là.

(2) *Peking and the Pekingese*, Londres 1865, 2 vol. in-8°.

(3) M. C. a partout modifié selon son système l'orthographe des originaux, même dans les citations ; dans bien des cas, c'était indispensable, par exemple quand M. C. citait en traduction des textes anglais, dont il ne pouvait guère, surtout dans un ouvrage qui ne s'adresse pas qu'à des spécialistes, garder la transcription dans ses citations pour en mettre une toute différente dans son propre récit. Mais cette transposition a été la source de pas mal d'inexactitudes, surtout quand il a fallu écrire en transcription française les sons correspondant à *ch* ou à *hs* anglais devant *i* ou *ü*, qui confondent chacun deux sons que l'orthographe française distingue ; en ce cas, le choix semble avoir été fait au hasard.

ce qu'à ce propos M. C. disait à Mgr Favier : « La chose était permise aux sinologues qui n'avaient pas quitté l'Europe ; elle ne l'est plus depuis que l'on demande à nos études une rigueur plus scientifique » ? De ce chef, tant dans l'intérêt des lecteurs présents que pour le bénéfice d'une édition nouvelle, il y avait donc une révision à exercer d'après les textes chinois ; je n'ai pas cru inutile d'y procéder.

De tous les pays d'Europe, c'est la Russie qui est entrée la première en véritables relations diplomatiques avec la Chine ; c'est avec la Russie que la Chine a signé son premier traité en 1689. Un ouvrage spécial, de caractère officiel, relate les luttes qui précédèrent cet accord. Il est intitulé 欽定平定羅殺方畧 *K'in ting p'ing ting lo cha fang lio*, « Documents militaires sur la pacification des Lo-cha, compilés par ordre impérial », et comprend quatre chapitres (1) ; c'est une des premières en date parmi ces publications du 方畧館 Fang-lio-kouan qui nous donnent en si grand détail l'histoire des luttes soutenues en Asie centrale et en Chine même par la dynastie mandchoue (2). Le nom de Lo-cha, qui paraît être ici une transcription du nom des Russes plus généralement rendu par 俄羅斯 Ngo-lo-sseu, sous-entendait l'assimilation des nouveaux envahisseurs aux Lo-cha du panthéon sino-indien, c'est-à-dire aux démons rakṣasas. Le même dédain se manifeste dans les récits qui nous sont faits de la venue d'ambassades européennes à la fin du XVIIIe siècle ; il est très curieux de lire à ce point de vue les lettres de K'ien-long à Georges III (3). Les textes ne manquent pas sur ces relations, mais ils sont rarement groupés en ouvrages spéciaux ; comme pour toute l'histoire de la dynastie actuelle, en dehors de la *Gazette de Pékin* dont il n'y a guère malheureusement de collection hors de Chine, les principales sources d'information sont ici le 東華錄 *Tong houa lou* (4) et le 聖訓

(1) Le *K'in ting p'ing ting lo cha fang lio* a dû avoir d'abord une édition impériale, que je n'ai jamais vue. Il se trouve avec glose dans le 朔方備乘 *Cho fang pei tch'eng* de 何秋濤 Ho Ts'ieou-t'ao, qui est un recueil fort important de textes sur la frontière septentrionale de la Chine, et dans le 功順堂叢書 *Kong chouen t'ang ts'ong chou*.

(2) Il y a de ces compilations considérables sur la pacification du Haut Yang-tseu, du Gobi, des Dzoungares, sur la guerre du Népal, sur la soumission des sectaires du Lotus blanc, etc.

(3) Les textes relatifs à l'ambassade de Macartney se trouvent dans le *Tong houa lou*, K'ien-long, k. 118 (année 1793, 8e lune), pp. 3-8 ; dans le *Cheng hiun*, K'ien-long, k. 276, pp. 11 ss., k. 288, p. 9 de l'édition en petit format du Lieou-li-tch'ang ; enfin dans un petit ouvrage des plus utiles sur l'administration de la dynastie actuelle, le 石渠餘紀 *Che k'iu yu ki* en 6 k., de 王慶雲 Wang K'ing-yun (aussi publié sous le titre de 熙朝紀政 *Hi tch'ao ki tcheng*), au k. 6, pp. 24 sqq. de l'édition de M. 龍 Long.

(4) Le *Tong houa lou* est une compilation rangeant par ordre chronologique les principaux évènements survenus sous chaque règne de la dynastie actuelle ; tous les édits importants y sont reproduits à leur date avec les mémoriaux qui les motivent. L'œuvre primitive par 蔣良騏 Tsiang Leang-k'i allait des origines de la dynastie actuelle jusqu'à la mort de Yong-tcheng (1735) ; elle comprenait 32 k., mais, assez longtemps manuscrite, elle est aujourd'hui, d'après le *Chou mou ta wen* de Tchang Tche-tong (史部, p. 8 de l'éd. minuscule de Chang-hai), le plus souvent imprimée en 8 k. ; l'exemplaire manuscrit de la Bibliothèque nationale est en 16 k. (cf. Courant, *Catalogue*, nos 580-595). Dans la seconde moitié du XIXe siècle, 王先謙 Wang Sien-k'ien, originaire de Tch'ang-cha au Hou-nan, profita de ses fonctions au Bureau des Annales pour compiler une suite au *Tong houa lou* ; puis il trouva l'ouvrage primitif de Tsiang Leang-k'i trop abrégé et refit à nouveau le même ouvrage sur des bases plus vastes. Son œuvre entière va donc des origines de la dynastie à la fin du règne de T'ong-tche (1875). Il en parut d'abord une première partie s'arrêtant à l'avènement de Hien-fong (1851). Cette première partie débute par une préface écrite par l'auteur en 1884 ; l'édition de la Bibliothèque Nationale (Courant, *Catalogue*, nos 600-615) est une édition en caractères mobiles paru à Changhai en 1887 ; je me suis servi ici d'une réédition xylographique publiée en 1887 à Pékin au 琉璃

Cheng hiun (1); tous deux s'arrêtent dans leur état actuel à la mort de T'ong-tche (1875), mais le *Tong houa lou* doit être poussé prochainement jusqu'en 1902. — Les grands soulèvements qui dans le 3e quart du XIXe siècle ont mis la dynastie mandchoue si près de sa ruine, ont été chacun l'objet d'énormes compilations éditées par le Fang-lio-kouan. Ce sont: sur les T'ai-p'ing, le 欽定勦平粵匪方畧 *K'in ting tsiao p'ing yue fei fang lio*, 420 chapitres en 420 volumes, plus 2 volumes préliminaires; sur les Nien-fei, le 欽定勦平捻匪方畧 *K'in ting tsiao p'ing nien fei fang lio*, 320 chapitres en 320 volumes, plus 1 volume préliminaire; sur les musulmans du Yunnan, le 欽定平定雲南回匪方畧 *K'in ting p'ing ting yun nan houei fei fang lio*, 50 chapitres en 50 volumes, plus 1 volume préliminaire (à cet ouvrage est joint un ouvrage sur les Miao-tseu, 欽定平定貴州苗匪方畧 *K'in ting p'ing ting kouei tcheou miao fei fang lio*, 40 chapitres en 40 volumes); sur les Musulmans du Chân-si, du Kan-sou et du Turkestan, le 欽定平定陝甘新疆回匪方畧 *K'in ting p'ing ting chân kan sin kiang houei fei fang lio*, 320 chapitres en 320 volumes, plus 2 volumes préliminaires. — En dehors de ces recueils officiels, l'initiative privée s'est exercée sur les mêmes sujets. Un ouvrage

---

廠 Lieou-li-tch'ang. Dans cette dernière édition on annonce déjà l'apparition ultérieure des 4 *t'ao* du règne de Hien-fong, comprenant 69 k., et des 6 *t'ao* du règne de T'ong-tche, comprenant 100 k. En effet le règne de Hien-fong, en 69 k., est joint à cette édition, mais avec ceci de particulier que le compilateur n'y est plus indiqué comme étant Wang Sien-k'ien, mais un certain 潘頤福 P'an Yi-fou; l'édition de la Bibliothèque nationale, d'après le *Catalogue* de M. Courant (nos 616-618), porterait bien le nom de Wang Sien-k'ien, mais serait en 100 k. Enfin le règne de T'ong-tche a paru postérieurement, sous le nom de Wang Sien-k'ien; je me suis servi d'une édition publiée à Changhai en 1899; l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, selon le *Catalogue* de M. Courant (nos 619-622), serait de 1898. On a annoncé dernièrement la publication prochaine d'un 光緒二十八年東華錄 *Kouang siu eul che pa nien tong houa lou* en 180 k., qui irait de 1875 à 1902 (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 517); je ne sais qui en est l'auteur. On voit par ce qui précède que le *Tong houa lou*, bien que composé sur des documents d'archives, n'est pas lui-même une publication officielle. La compilation n'en paraît pas irréprochable. C'est ainsi que pour le règne de T'ong-tche, au k. 11, p. 6, la fête de l'impératrice Ts'eu-ngan, qui tombe au 12 de la 7e lune, est mise sous un jour cyclique qui correspond au 11. De même, au k. 68 du même règne, Wang Sien-k'ien donne, comme le P. Hoang, 庚戌 *keng-siu* comme caractères cycliques du 1er de la 11e lune de 1867, mais il indique 辛巳 *sin-sseu* pour le 1er de la 12e lune, ce qui est impossible, puisqu'il faudrait que le mois précédent eût eu 31 jours, et il n'y a pas de mois de 31 jours en Chine. — Wang Sien-k'ien, que le gouverneur rétrograde du Hou-nan 俞廉三 Yu Lien-san a encore recommandé pour emploi en quittant la province au début de 1903, a également compilé un 續古文辭類纂 *Siu kou wen ts'eu lei tsouan*, en 34 k., publié en 1884 par 朱記榮 Tchou Ki-jong, et un 魏書校勘記 *Wei chou kiao k'an ki*, en 1 k.; il a donné lui-même en 1884 une excellente édition de la bibliographie 郡齋讀書志 *Kiun tchai tou chou tche* de 晁公武 Tch'ao Kong-wou des Song.

(1) A l'inverse du *Tong houa lou*, le recueil des *Cheng hiun* ou « Saintes Instructions » est une publication officielle où les édits et mémoriaux, au lieu d'être rangés chronologiquement, sont disposés par ordre de matière. Cette énorme littérature occupe dans les éditions princeps, d'ailleurs superbes, des centaines de *t'ao*; la gravure et le tirage en ont coûté fort cher, et c'est en partie pour payer la publication des *Cheng hiun* de T'ong-tche que le gouvernement chinois a mis en vente il y a une vingtaine d'années un grand nombre d'éditions impériales tirées au Wou-ying-tien. Je me sers d'une impression en petit format des 十一朝聖訓 *Che yi tch'ao cheng hiun* ou « Saintes Instructions des onze règnes », qui s'arrête naturellement à 1875; tirée en caractères mobiles, elle a été achevée vers 1885.

d'ensemble a paru dernièrement (1) ; je ne l'ai pas encore vu ; à son défaut, nous avons plusieurs histoires partielles. Dès le début de 1864, les mandarins du Hou-pei réunissaient des documents sur les T'ai-p'ing que le tao-t'ai 杜文瀾 Tou Wen-lan (H. 筱舫 Siao-fang) fut chargé de mettre en ordre ; l'ouvrage parut en 1865, avec une préface de Tseng Kouo-fan, sous le titre de 平定越寇紀畧 *P'ing ting yue k'eou ki lio*, en 18 k. et 4 k. de supplément (2) ; Tchang Tche-tong l'a jugé digne en 1875 d'être mentionné dans son *Chou mou ta wen*. Des monographies relatent les opérations des diverses armées : le 平浙紀畧 *P'ing tchō ki lio* en 16 k. est consacré à la pacification du Tchō-kiang (3) ; une préface de 1874 donne comme nom des auteurs 秦湘業 Ts'in Siang-ye et 陳鍾英 Tch'en Tchong-ying. Le 霆軍紀畧 *T'ing kiun ki lio* en 16 k. (4) porte sur les mouvements de l'armée de 鮑超 Pao Tch'ao ; l'auteur est 陳昌 Tch'en Tch'ang, et il y a une préface de 1882 par 李鴻藻 Li Hong-tsao. Un album contenant des scènes de la pacification des T'ai-p'ing et des portraits de généraux a été publié en 1894 par 艾颺春 Ngai T'ang-tch'ouen sous le titre de 平定越匪功臣戰蹟圖 *P'ing ting yue fei kong tch'en tchan tsi t'ou*. Le 山東軍興紀畧 *Chan tong kiun hing ki lio* en 22 k. (5) est consacré à la lutte contre les diverses catégories de rebelles qui ont désolé le Chan-tong depuis 1850, tandis que le 淮軍平捻記 *Houai kiun p'ing nien ki* en 12 k. (6) traite plus particulièrement de la part que prit à cette répression l'armée dite de Houai. Le 戡定新疆記 *K'an ting sin kiang ki* en 8 k., publié en 1899 par 魏光燾 Wei Kouang-t'ao le vice-roi actuel de Nankin, raconte la campagne de Tso Tsong-t'ang dans le Turkestan. Un recueil biographique des fonctionnaires qui ont pris part à ces guerres a été compilé en 30 k. par 朱孔彰 Tchou K'ong-tchang sous le titre de 咸豐以來功臣別傳 *Hien fong yi lai kong tch'en pie tchouan* et publié en 1898 dans le 漸學廬叢書 *Tsien hio lou ts'ong chou* (7). On trouvera enfin des renseignements fort intéressants sur toute cette période dans la biographie de Tseng Kouo-fan publiée par 王定安 Wang Ting-ngan

---

(1) Il s'agit d'une continuation du 聖武記 *Cheng wou ki* en 14 k. de 魏源 Wei Yuan, qui, publié d'abord en 1842, fut profondément modifié par l'auteur dans des révisions de 1844 et de 1846. Le *Cheng wou ki* narrait les guerres de la dynastie actuelle, mais s'arrêtait au milieu du règne de Tao-kouang ; la continuation récemment publiée par M. 張殿 Tchang Tien sous le titre de 十一朝聖武記 *Che yi tch'ao cheng wou ki* pousse le récit jusqu'à la mort de T'ong-tche au début de 1875. Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 521.

(2) L'édition que je cite est en 8 *pen* ; elle a été publiée en 1875 par le 詒穀堂 Yi-kou-t'ang.

(3) Il y a une édition de petit format en caractères mobiles, publiée en 1875 par le journal 申報 *Chen pao* de Chang-hai.

(4) Il y a une édition de petit format en 6 *pen*, imprimée en caractères mobiles par le *Chen pao*.

(5) Une édition de petit format, en caractères mobiles, a été publiée en 1879 par le *Chen pao* ; elle comprend 10 *pen*.

(6) L'édition de la bibliothèque de l'École française est xylographique, en 4 *pen* de format moyen ; mais il y a aussi une édition de petit format en caractères mobiles publiée par le *Chen pao*.

(7) Le *Tsien hio lou ts'ong chou* est en un seul *t'ao* ; il contient quelques textes historiques intéressants : le voyage de 張德輝 Tchang Tō-houei de Pékin à Karakorum au temps des Yuan, déjà traduit par Palladius d'après un autre texte (cf. Bretschneider, *Notes on Chinese Mediaeval travellers to the West*, Changhai, 1875, p. 20, n. 22) ; le 西北域記 *Si pei yu ki*, par 謝濟世 Sie Tsi-che qui résida plusieurs années à Ouliasoutai ; le 甯古塔紀畧 *Ning kou t'a ki lio* (cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 518) ; le 西遊記金山以東釋 *Si yeou ki kin chan yi tong che*, commentaire par 沈垚 Chen Yao sur une partie du voyage de 邱長春 K'ieou Tch'ang-tch'ouen en Asie Centrale au temps de Gengis-khan (le récit du voyage de K'ieou Tch'ang-tch'ouen a été traduit par Bretschneider, *loc. laud.*, pp. 15 ss.) ;

sous le titre de 求闕齋弟子記 *K'ieou k'iue tchai ti tseu ki* (2), et qui comprend 32 chapitres. — Le marquis Tseng a narré ses négociations du traité de Livadia dans le 金軺籌筆 *Kin yao tch'eou pi*, qui a eu plusieurs éditions. — Je ne connais pas d'histoire chinoise de la guerre franco-chinoise ; ce n'est pas à dire d'ailleurs qu'il n'y en ait pas. Le 越事備考 *Yue che pei k'ao* publié en 1895 par 劉名譽 Lieou Ming-yu est à ce point de vue très décevant ; on y trouve cependant un assez grand nombre de documents importants. Le 越事摘錄 *Yue che tchai lou* est un très mince opuscule contenant quelques pièces officielles et une courte biographie de Lieou Yong-fou. La correspondance et les rapports du marquis Tseng, publiés en 1893 sous le titre de 曾惠敏公奏疏 *Tseng houei min kong tseou sou*, 6 k., et le 曾惠敏公文集 *Tseng houei min kong wen tsi*, 5 k., contiennent des pièces fort curieuses, comme une des lettres que le marquis écrivit au roi d'Annam pour le guider dans sa lutte contre les Français. Un certain 管斯駿 Kouan Sseu-tsiun a publié en 1884 une biographie de Lieou Yong-fou en 1 k., intitulée 黑旗劉大將軍事實 *Hei k'i lieou ta tsiang kiun che che*, mais je ne l'ai jamais vue. — Sur la guerre sino-japonaise, il y a un ouvrage très important, et qui n'est pas à proprement parler une œuvre chinoise : c'est le 中東戰紀本末 *Tchong tong tchan ki pen mo*, dont les deux auteurs sont l'Américain 林樂知 Lin Lo-tche (Young J. Allen ?) et le Chinois 蔡爾康 Ts'ai Eul-k'ang. Cette compilation très instructive comprend un 初編 *tch'ou-pien* en 8 k., un 續編 *siu-pien* en 4 k., et un 三編 *san-pien* en 4 k. ; on y a joint un 文學興國策 *Wen hio hing kouo ts'ö* en 2 k., qui est consacré à la réforme de la Chine ; l'ouvrage a été traduit en japonais. Un Chinois, 姚錫光 Yao Si-kouang, a également publié une histoire de la guerre sino-japonaise en 6 k. (dont le 6e n'a pas paru), sous le titre de 東方兵事紀畧 *Tong fang ping che ki lio* (3). — Sur la Réforme de 1898, le principal ouvrage, naturellement très apologétique, est celui publié par l'un des protagonistes du mouvement, 梁啓超 Leang K'i-tch'ao, sous le titre de 戊戌政變記 *Wou siu tcheng pien ki*, en 9 chapitres. — L'insurrection des Boxeurs a déjà été l'objet de plusieurs récits en chinois ; il en paraît sans cesse de nouveaux ; les principaux sont : le 拳匪紀事 *K'iuan fei ki che*, en 6 chapitres, publié au début de 1901 par le Japonais 佐原篤介 (à la chinoise) Tso-yuan Tou-kiai et un Chinois qui signe 浙西漚隱 Tchö-si Ngeou-yin ; le 京津拳匪紀畧 *King tsin k'iuan fei ki lio*, en 8 k. et 2 de supplément, publié en 1901 par le Cantonais 僑析生 K'iao Si-cheng et le Mandchou 縉雲 Tsin-yun ; le 西巡大事本末記 *Si siun ta che pen mo ki*, en 6 k., par le Japonais 吉田艮太郎 (à la chinoise) Ki-t'ien Leang-t'ai-lang et un Chinois qui signe 八詠樓主人 Pa-yong-leou-tchou-jen. Sur la fuite de la Cour à Si-ngan-fou et les débuts de son séjour, il faut faire une place à part au petit opuscule paru vers avril-mai 1901 sous le titre de 西安紀錄事 *Si ngan ki lou che*, dont tous les récits ont été confirmés par les informations ultérieures. — Enfin les Chinois ont publié des recueils de leurs traités avec les puissances étrangères.

Telles sont, à ma connaissance, les principales sources chinoises où l'on peut trouver des renseignements sur les sujets qu'étudie M. C. Ce sont là du moins les ouvrages que j'ai eus à ma disposition et sur lesquels sont basées les remarques qui suivent.

---

le 帕米爾圖說 *Po mi eul t'ou chouo*, description du Pamir avec carte, compilé par l'ancien ministre de Chine en Russie 許景澄 Hiu King-tch'eng, mis à mort en 1900 ; le 帕米爾輯畧 *Po mi eul tsi lio* de 胡祥鐸 Hou Siang-heng ; le 元書后妃公主列傳 *Yuan chou heou fei kong tchou lie tchouan*, étude biographique sur les impératrices et les princesses du sang de la dynastie mongole, par 毛嶽生 Mao Yo-cheng.

(2) C'est à tort que cet ouvrage est attribué au marquis Tseng dans la *Bibliotheca Sinica*, col. 2155.

(3) La préface de Yao Si-kouang est de 1897 ; je me suis servi d'une édition de petit format publiée au Lieou-li-tch'ang en 1898.

P. 10, n. 1. — Il n'y a pas de gouverneur général au Chan-tong.

P. 40 et *passim*. — M. C. écrit toujours Seng-ko-lin-sin, et de même Giles, *Biogr. Dict.*, nº 1672. On trouve Seng-ko-lin-ts'in dans la *China* de M. Parker (p. 229), et M. C. (*T'oung pao*, II, IV, 81) a relevé cette orthographe comme incorrecte. Mais M. Parker a raison. La finale 沁 *sin* est a priori peu vraisemblable dans les transcriptions contemporaines des noms mongols, et en fait tous les ouvrages officiels, où j'ai rencontré le nom quelques centaines de fois, écrivent 僧格林沁 Seng-ko-lin-ts'in. Cette forme est d'ailleurs celle qu'a employée dans le *T'oung pao* même (VI, 384) le Chinois K'ing-tch'ang. Le nom abrégé est Seng-wang et non Sen-wang, comme l'écrit M. C., I, 243. La notice de Giles contient encore d'autres erreurs sur ce personnage : la guerre franco-anglaise n'est pas de 1860-1861 ; Seng-ko-lin-ts'in ne mourut pas en 1864, mais le 18 ou 19 mai 1865 ; il fut sans doute canonisé comme 忠親王 Tchong-ts'in-wang, et non 忠新王 Tchong-sin-wang ; cf. 山東軍興紀畧 *Chan tong kiun hing ki lio*, IV, 6 ; 咸豐以來功臣別傳 *Hien fong yi lai kong tch'en pie tchouan*, XVI 上, 3. C'est, je crois, avec raison que M. von Zach (*China Review*, XXIV, 147) restitue l'original en Senggerinčen, nom tibétano-mongol où *sengge* correspond au sanscrit *siṃha*, « lion », et où *rinčen* signifie « joyau ». Faudrait-il par analogie retrouver étymologiquement Maitreyasiṃha dans le nom du brigand 彌勒僧格 Mi-lo-seng-ko qui fit parler de lui sous le règne de T'ong-tche (*Tong houa lou*, T'ong-tche, k. 75, pp. 49, 50) ?

P. 41-42. — M. C. place le 28 octobre 1860 l'enterrement des victimes de l'attentat de T'ong-tcheou, et parle ensuite du service funèbre qui aurait été célébré au Nan-t'ang le 29. Mais ces dates ne paraissent pas conciliables avec le récit de l'abbé Trégaro, reproduit à la suite, et qui met le service avant l'enterrement, et le même jour.

P. 52. — Le Nan-t'ang était-il passé en 1838 aux mains des lazaristes portugais, comme M. C. le dit ici, ou avait-il été confié à l'archimandrite russe, comme il est dit p. 55 ?

P. 69. — « Il fallait donc permettre et assurer l'achat des terrains nécessaires aux congrégations européennes, mais en même temps pour bien marquer qu'elles n'étaient en quelque sorte qu'usufruitières, la Chine conservant la nue-propriété, le nom de l'acquéreur, inutile d'ailleurs à connaître, restait anonyme, la collectivité qu'il représentait devant seule être en titre ». Je crois cette théorie difficilement soutenable. Ce n'est pas du tout parce que la mission n'est qu'usufruitière que l'acquisition est faite en nom collectif, mais parce que la mission est considérée comme une personne morale, pour qui est constitué un bien de mainmorte. Mais la mission a si bien la nue-propriété au même titre que tout autre propriétaire en Chine qu'elle peut à son tour revendre les terrains acquis.

P. 85, l. 17. — Au lieu de Nicolas II, lire Alexandre II.

P. 86. — Sara Vladislavitch est une faute d'impression ; il faut Sava.

P. 104. — Le Kiun-ki-tch'ou fut créé en 1732 et non 1730. Cf. Hoang, *Mélanges sur l'administration* (Variétés sinologiques, nº 21), p. 16.

P. 105. — Le nombre des censeurs donné par M. Cordier est en désaccord avec celui qu'indique le P. Hoang, *loc. laud.*, p. 18.

P. 108. — M. C. donne le 19 janvier 1861 comme date de la création du Tsong-li-ya-men, mais l'édit est du 12e mois, jour 己巳 (*Tong houa lou*, T'ong tche, k. 66, p. 11), ce qui, suivant les tables du P. Hoang (*A notice of the Chinese calendar*, Zikawei, 1885, in-8º, p. 61), correspond au 20 janvier 1861. C'est en effet la date du 20 janvier 1861 qui est donnée par le P. Hoang dans ses *Mélanges sur l'administration*, p. 31. Le même jour étaient créés les postes de surintendant du commerce des trois ports (du nord) 三口通商大臣, et de surintendant du commerce des cinq ports (du sud) 五口通商大臣, qui furent donnés à 崇厚 Tch'ong-heou et à 薛煥 Sie Houan.

P. 109. — La liste des membres du Tsong-li-ya-men contient quelques fautes : Wen-siang était au ministère des finances, et non de la guerre. Pao Tchun est le même qui est appelé ailleurs Pao Kiun, Pao Tsiun, Pao Yun et même Pao-tiun (II, 323), et qui figure sous tous ces noms à l'index comme s'il s'agissait de plusieurs individus différents ; le nom chinois est

寶鋆, dont les seules transcriptions possibles sont Pao-yun et Pao-kiun; avec le *K'ang hi tseu tien*, que suit M. Vissière, je préfère la lecture Pao-yun. Tsoung Loun est une déformation étrange de 董恂 Tong Siun, et le traité italien auquel il signa est de 1865 et non 1866. Au lieu de T'an Ting-tsiang, il faut lire 譚廷襄, T'an T'ing-siang, qui était, non pas conseiller, mais vice-président du Hou-pou.

P. 110. — Le prince K'ing n'est plus 郡王 *kiun-wang*, mais 親王 *ts'in-wang*. Ici apparaît la mauvaise orthographe Siu King-tch'eng pour 許景澄 Hiu King-tch'eng; elle est adoptée dans les trois volumes. Au lieu de Tchéong Li, lire 崇禮 Tch'ong-li.

P. 112 et ss. — Au lieu de Hang-ki, lire 恒祺 Heng-k'i.

P. 120-121. — « Le fils de Hien-Foung, Tsai-tchoun, montait sur le trône avec le *nien-hao* de *Ki-tsiang* (bonne chance) ». Il n'est pas absolument exact de dire que le prince prit ce nom en montant sur le trône; ce nom de règne ne devait être adopté dans la pratique qu'à la première lune de l'année suivante, et, comme il fut changé avant cette date, il n'est porté sur aucun acte. La forme *ki-tsiang* est fautive; elle se retrouve dans Wells Williams, *A History of China*, p. 339, dont on ne compte plus les inexactitudes (1); Giles (*Biogr. Dict.*, no 2107) écrit 吉祥 Ki-siang; mais il faut orthographier 祺祥 K'i-siang, qui est la forme donnée dans le *Tong houa lou*.

P. 121. — « Sou-chouen, un des jeunes membres du Grand Secrétariat ». Il était *hie-pan-ta-hio-che*, c'est-à-dire Grand secrétaire d'État auxiliaire, ce qui n'a rien à voir avec son âge. Jeune traduit ici le *junior* de Wade.

P. 122. — « Tou Han,..... Vice-Président du Ministère des Affaires civiles ». Il était vice-président du Ministère des Travaux publics, et vice-président intérimaire du Ministère des Rites (禮部 *li-pou*) et non du Ministère des Affaires civiles (吏部 *li-pou*) (cf. *Tong houa lou*, T'ong-tche, I,1 vo; II, 17vo). — Tsian Yeou-ying est une faute de Rennie, *Peking and the Pekingese*, II, 16; il faut 焦祐瀛 Tsiao Yeou-ying. Corriger de même p. 123.

P. 124 et ss.— Les noms sont presque tous défigurés, grâce aux fautes de Rennie. Au lieu de Tchan Tsou-pei, il faut 周祖培 Tcheou Tsou-p'ei; Chin Tchan-lin est pour 沈兆霖 Chen Tchao-lin; Tch'an-Kouang doit se lire 趙光 Tchao Kouang. — Le véritable titre du chef du Tsong-jen-fou est 宗令 Tsong-ling; 宗卿 Tsong-k'ing n'est qu'une de ces nombreuses appellations savantes et polies qui servent parfois de substitut au nom officiel des charges.

P. 125-127. — Au lieu de Toung Youen-tching, lire 董元醇 Tong Yuan-tch'ouen.

P. 128. — Le prince Jouei s'appelait 仁壽 Jen-cheou, non Jen Chan.

P. 129. — L'édit qui nomme le prince Kong régent (議政王) est du 3 et non du 7 novembre (*Tong houa lou*, T'ong-tche, I, 16); l'édit qui change le *nien-hao* de K'i-siang en T'ong-tche est du 7 novembre et non du 11 (*ibid.*, I, 17).

P. 130. — Les deux impératrices sont seulement désignées dans les textes du début du règne sous les noms respectifs de 母后 *mou-heou*, « impératrice-mère », pour l'impératrice de l'Est, et de 聖母 *cheng-mou*, « sainte-mère », pour la mère de T'ong-tche, jusqu'au jour où un édit du 23 octobre 1861 les qualifie de Houang-t'ai-heou, « Impératrices douairières », avec les appellations honorifiques (徽號) de Ts'eu-ngan et Ts'eu-hi, sous lesquelles elles ont été connues depuis lors. Ts'eu-ngan appartenait à la famille 鈕祜祿 Nieou-hou-lou (non Nieou-kou-lou). M. C. dit que Ts'eu-hi est née le 17 novembre 1834; cette date est forcément fausse, puisque l'anniversaire de Ts'eu-hi tombe le 10 de la 10e lune, soit, pour 1834, le 10 novembre. Mais la véritable année de la naissance de Ts'eu-hi est bien, comme l'indique M. Chavannes (cité par M. C., II, 9), 1835, et non 1834. En effet, un édit de 1874 (*Tong houa lou*, T'ong-tche, k. 100, p. 44) mentionne que cette même année 1874 on va célébrer le 40e anniversaire de la naissance de Ts'eu-hi; les fêtes de son soixantième anniversaire furent contrariées en 1894 par la guerre

(1) C'est ainsi qu'il fait mourir Hien-fong en 1860 (p. 50) et croit que K'ang-hi était encore mineur en 1674 (p. 358).

japonaise ; or les Chinois comptent un an à la naissance et sont ainsi toujours d'un an en avance sur nous ; si donc Ts'eu-hi a eu à la chinoise 40 ans en 1874, 60 ans en 1894, c'est qu'elle est née en 1835 ; le 10 de la 10e lune en 1835 correspond au 29 novembre ; M. Chavannes a donc raison de fixer au 29 novembre 1835 la naissance de Ts'eu-hi.

P. 137. — « Le spahi Caid Osman, ordonnance du général Montauban,... » Tout ce chapitre est reproduit littéralement d'un compte rendu publié par M. C. dans le *T'oung-pao*, II, 1, 379. Mais Caid Osman n'était pas ordonnance du général de Montauban, mais commandant de son escorte. Allemand d'origine, il était resté sous-lieutenant à la légion pendant de nombreuses années. Cf. von Brandt, *33 Jahre in Ost-Asien*, Leipsig, 1901, in-8°, I, 151-152.

P. 142. — Bien que M. C. donne toujours comme certaine l'étymologie de *hoppo* par 戶部 *hou-pou* (cf. *T'oung pao*, II, III, 281), on sait que l'accord est loin d'être fait sur ce point.

P. 159. — Vou Samqua, tao-t'ai de Chang-hai, s'appelait de son vrai nom 吳建章 Wou Kien-tchang. Cf. Gaillard, *Nankin port ouvert*, p. 452 et *Revue d'Extrême-Orient*, II, 2.

P. 160. — Lire 勞崇光 Lao Tch'ong-kouang au lieu de Lao Tsong-kouang.

P. 168. — Le nom de Hong Jang pour le père de Hong Sieou-ts'iuan est donné d'après Hamberg, mais dans le 平定越寇紀畧 *P'ing ting yue k'eou ki lio* (I, 2), on trouve 洪國游 Hong Kouo-yeou. Quant à la femme de Hong Sieou-ts'iuan, elle était certainement de la famille 賴 Lai, et non de la famille Li (*P'ing ting yue k'eou ki lio*, I, 2 ; IV, 5).

P. 169. — Au lieu de Fong Youn-san, lire 馮雲山 Fong Yun-chan. — « Houng Jen » est l'informateur du Rév. Hamberg. Quoi qu'il semble étrange que le Rév. Hamberg, dont malheureusement je n'ai pas l'ouvrage à ma disposition, n'ait pas correctement noté le nom de celui qui lui fournit la matière de son livre, il est bien probable que ce nom est tronqué. Il s'agit d'un parent de Hong Sieou-ts'iuan. Or parmi eux, nous avons au premier rang ses deux demi-frères 洪仁發 Hong Jen-fa et 洪仁達 Hong Jen-ta, et son cousin 洪仁玕 Hong Jen-kan. Les documents européens me manquant, je ne puis dire duquel il s'agit. M. C. semble identifier Hong Jen (p. 201) au 福王 Fou-wang, c'est-à-dire à Hong Jen-ta.

P. 170. — « Entrèrent en lutte dans le district de Kouei ». Au lieu de Kouei, il faut lire 桂平 Kouei-p'ing.

P. 171. — « Ainsi, les Pavillons-Noirs originaires du Kouang-tong et du Kouang-si, établis à Lao-kaï, ne parlent pas la même langue que leurs compatriotes de la province voisine, le Yunnan ». M. C. a reproduit, sans y rien changer, un article vieux de quinze ans. Mais il y a beau temps que les Pavillons-Noirs ont été chassés de Lao-kay.

P. 173. — Ici encore, les connaissances se sont précisées depuis 1888. Il n'y a aucun doute depuis longtemps que la secte du Lotus blanc ne soit bien antérieure à la dynastie actuelle. Quant à la note du *Glossary of Reference* de Giles citée par M. C., elle repose sur une lecture trop hâtive des textes ; le *Ming che* (k. 122, p. 2) ne dit pas du tout que la secte du Lotus blanc fut fondée par Han Lin-eul, mais qu'un des ancêtres de Han Lin-eul avait été banni pour avoir appartenu à cette secte. Cf. de Groot, *Sectarianism and persecution in China*, p. 164-165. La notice de Han Lin-eul dans le *Biogr. Dict.* de Giles (n° 620), moins erronée que la note du *Glossary of Reference*, n'est pas encore bien exacte. D'une façon générale, ce chapitre sur les sociétés secrètes est celui qui me paraît le moins bon dans le livre de M. Cordier. Il n'est pas parfaitement exact ni très nouveau, et porte principalement sur les Triades, alors que Hong Sieou-ts'iuan a découragé les chefs des Triades qui venaient se joindre à lui (cf. Meadows, *The Chinese and their Rebellions*, p. 151-152 ; Hake, *Events in the Taeping Rebellion*, Londres, 1891, in-8°, pp. 105 [avec une faute de date d'au moins dix ans], 178, 179) ; il eût été plus intéressant de donner quelques détails sur les croyances particulières des T'ai-p'ing, où dans un étrange mélange de nomenclature chrétienne et d'idées chinoises, Jéhovah 耶火華 avait pour fils aîné Jésus et pour fils cadet Hong Sieou-ts'iuan. Il est remarquable que plusieurs textes chinois donnent comme maître à Hong Sieou-ts'iuan un sectaire du Kouang-tong, nommé 朱九濤 Tchou Kieou-t'ao, sur lequel on aimerait à avoir quelques renseignements. Les T'ai-p'ing avaient adopté certaines coutumes tout à fait contraires aux habitudes de leur pays ; c'est ainsi

qu'ils enterraient leurs morts sans les mettre dans un cercueil : on put s'en assurer lorsqu'après la prise de Nankin par les Impériaux en 1864 on ouvrit la tombe de Hong Sieou-ts'iuan ; peut-être faut-il voir là une influence musulmane. En tout cas, c'est une étude sur les T'ai-p'ing qu'on souhaiterait avoir à propos des T'ai-p'ing, et si peut-être elle n'était pas tout à fait nécessaire dans un ouvrage sur les relations de la Chine et de l'étranger, elle y eût fait aussi bonne figure que le *Yi king* et ses *koua*.

P. 177. — Dans le système de Tchou Hi, « l'absolu rien (*wou-ki*) produit le grand absolu (*t'ai-ki*) ». Tout l'exposé de la philosophie de Tchou Hi n'est pas très exact, mais ceci surtout est en contradiction formelle avec sa doctrine. Cf. Le Gall, *Le philosophe Tchou Hi* (Variétés sinologiques, no 6), p. 33.

P. 179. — Je crois bien que la disposition des *koua* qui sert aux sociétés secrètes est non pas celle dite 先天 *sien-t'ien* que donne M. C., mais celle dite 後天 *heou-t'ien*, où 坎 *k'an* correspond au nord, et 離 *li* au sud.

P. 185. — « Cent vingt-huit prêtres du monastère de Siau-Lim-Si, dans le district de Touan-leng, au fond des montagnes Kiu-lien (province de Fou-kien), se déclarèrent prêts à anéantir les barbares envahisseurs. » Tout ceci est pris dans Pickering, *Chinese secret societies*, J. Str. Br. R. A. Soc, no 1, p. 68. Je ne vois pas à quoi peut répondre Touan-leng ; Siau-lim-si doit se lire 少林寺 Chao-lin-sseu et Kiu-lien est à corriger en 九連 Kieou-lien. M. Stanton (*China Review*, XXI, 221) dit que, d'après la légende, le temple se trouvait dans le district de 浦田 P'ou-t'ien de Fou-tcheou-fou ; mais, dans le *Ta ts'ing yi t'ong tche*, ce district s'appelle 蒲田 P'ou-t'ien et dépend de 興化府 Hing-houa-fou. Quoi qu'il en soit, la tradition est universelle qui fait remonter la fondation des Triades aux moines guerriers du Chao-lin-sseu (1). Peut-être y a-t-il un lien entre cette tradition et cet autre fait que la grande école de boxe en Chine est dite de Chao-lin (cf. Giles, *Dict.*, s. v. 少). Dans le roman en pékinois 兒女英雄傳 *Eul niu ying hiong tchouan* (k. 2, 回 6, p. 3 vo de l'édition lithographique du 凌雪閣 Ling-siue-ko de Chang-hai), qui est une véritable mine d'informations sur les habitudes et les croyances populaires du nord, la légende rapporte la fondation de l'école de boxe de Chao-lin au célèbre moine 姚廣孝 Yao Kouang-hiao, confident de Yong-lo et l'un des compilateurs du *Yong lo ta tien*. J'ai vu de petits cahiers manuscrits donnant les positions du boxeur selon les règles de Chao-lin.

P. 190-191. — Ici, comme jadis dans la *Revue d'ethnographie*, 1888, p. 10, M. C. écrit *sien-hong* (avant-garde) ; il faut 先鋒 *sien-fong*.

P. 193. — « Le 27 août 1851, les rebelles s'emparent de Yong-ngan..., et Hong Sieou-ts'iuan est déclaré empereur du Royaume Céleste de la grande Pureté. » La prise de Yong-ngan n'est pas du 27 août 1851, soit du 1er du 8e mois, mais du 1er du 8e mois intercalaire, soit du 25 septembre 1851. Dans le mois précédent, les rebelles avaient seulement pénétré sur le *territoire* dépendant de Yong-ngan. Ce n'est également que le 25 septembre que Hong Sieou-ts'iuan prit le nom de 天王 T'ien-wang du 太平天國 T'ai-p'ing-t'ien-kouo et donna leurs titres aux cinq premiers *wang*. Cf. *P'ing ting yue k'eou ki lio*, I, 11. Enfin 平 *p'ing* ne signifie pas « pureté », mais « paix ». — Au lieu de Li Si-youen et Tcheou Tien-kio, lire 李星沅 Li Sing-yuan et 周天爵 Tcheou T'ien-tsio. — « On les appelait aussi *Houng*, rouges. » Dès 1850, un rapport signale (欽定勦平越匪方畧 *K'in ting tsiao p'ing yue fei fang lio*, I, 14) que les brigands du Kouang-si, c'est-à-dire les futurs T'ai-p'ing, se ceignent la tête d'une étoffe rouge et proclament qu'ils viennent pratiquer la voie céleste sur terre (皆用紅布包頭所豎旗幟上有替天行道等字). Selon le *P'ing ting yue k'eou ki lio* (suppl., III, 1 vo), le jaune était la couleur des chefs, et le rouge celle du commun. Ces étoffes rouges

(1) Un autre Chao-lin-sseu est célèbre en Chine, parce que Bodhidharma y passa neuf ans à contempler une paroi de roc.

ont toujours distingué les affiliés aux sectes. Les boxeurs s'en paraient en 1900. Dès le XIVe siècle, lors du soulèvement du père de Han Lin-eul, ses adeptes avaient adopté le même insigne (以紅巾爲號, *Ming che*, k. 122, p. 2).

P. 194. — « Le nouvel empereur place ses troupes sous quatre chefs. » Il faut ajouter à ces quatre chefs un cinquième, 石大開 Che Ta-k'ai, le 翼王 Yi-wang. — Yang Sieou-tchin doit être lu 楊秀青 Yang Sieou-ts'ing ; de même *passim*. — Les rebelles ne quittèrent pas en réalité Yong-ngan de leur plein gré : la ville fut reprise par les Impériaux, et l'un des chefs t'ai-p'ing, 洪大全 Hong Ta-ts'iuan (ou 洪大泉 Hong Ta-ts'iuan), fut capturé et envoyé en cage (檻送) à la capitale, où il fut dépecé sur la place publique (磔(1) 於市). — Je trouve pour la prise de Han-yang par les T'ai-p'ing (*P'ing ting yue k'eou ki lio*, I, 19) le 12 du 11e mois, soit le 22 décembre 1852, et non le 23 comme le dit M. C. La date du 23 décembre n'est donnée par Meadows (*The Chinese and their rebellions*, p. 167), qui semble être l'autorité de M. C., que pour la prise de Han-k'eou. — La note du Rév. Hamberg est assez étrange ; le passage de « T'ien-koueh » à « T'ien-tè » ne va pas sans difficultés. Il pourrait bien se faire qu'il y eût là quelque confusion entre le 天王 T'ien-wang ou 天國王 T'ien-kouo-wang Hong Sieou-ts'iuan, et le 德王 Tō-wang 洪大全 Hong Ta-ts'iuan, qui fut pris et mis à mort lors de la rentrée des Impériaux à Yong-ngan. Hong Ta-ts'iuan, originaire du Hou-nan, n'était même pas parent du chef des T'ai-p'ing, mais on les prit un instant l'un pour l'autre. Du moins telle est la version chinoise orthodoxe (cf. *P'ing ting yue k'eou ki lio*, I, 13 vo ; *K'in ting tsiao p'ing yue fei fang lio*, XI, 1 vo), mais s'il est établi que Hong Sieou-ts'iuan a été effectivement appelé Tō-wang, il se pourrait que ce fût précisément par la confusion commise entre les deux personnages que son titre eût passé dans les textes officiels à ce Hong Ta-ts'iuan, qui n'était peut-être qu'un comparse.

P. 195. — La prise de Nankin par les T'ai-p'ing est incontestablement du 19 mars 1853 et non du 29. Cf. Meadows, *loc. laud.*, p. 168 ; *K'in ting tsiao p'ing yue fei fang lio*, II, 4. — M. C. place la prise de Tchen-kiang le 1er avril 1853 et celle de Yang-tcheou le 2 du même mois. Ces dates sont celles de Meadows. Le *P'ing ting yue fei ki lio* (II, 5) donne le 30 mars pour la prise de Tchen-kiang ; lui et le *K'in ting tsiao p'ing yue fei fang lio* (XXXI, 1 vo) donnent le 1er avril comme date de la prise de Yang-tcheou.

P. 196. — Au lieu de Houei-k'ing, lire Houai-k'ing 懷慶. — « Tsing-hai fut évacué le 5 février 1854 ». En réalité, la bande T'ai-p'ing qui avait marché vers le nord s'arrêta à 靜海 Tsing-hai et à 獨流 Tou-lieou. Tsing-hai fut repris d'abord par les Impériaux, et c'est Tou-lieou que les T'ai-p'ing n'évacuèrent que le 5 février. Cette version, qui est celle du *P'ing ting yue k'eou ki lio*, III, 1, est parfaitement conciliable avec le récit de Meadows (*loc. laud.*, p. 180).

P. 198. — Le voyage du *Rattler* est postérieur (16 juin-7 juillet 1854) à celui du *Cassini* (fin 1853).

P. 199. — « On annonçait même la chute prochaine de la dynastie mandchoue, prédite à l'expulsion des Mongols de Chine lors de l'avènement des Ming en 1368. » Je ne vois pas ce que M. C. veut dire : si *prédite* se rapporte, comme je le suppose, à *dynastie* et non à *chute*, il n'y a aucun rapport entre ce membre de phrase et le reste du texte.

P. 200. — Li Sieou-tch'eng « entre sans difficulté dans la ville considérable de Sou-tcheou le 24 mai 1860 ». La même date se retrouve dans Hake, *Events in the Taeping rebellion*, p. 155. Selon les textes chinois (*P'ing ting yue k'eou ki lio*, IX, 20 ; 求闕齋弟子記 *K'ieou k'iue tchai ti tseu ki*, VI, 27), la prise de Sou-tcheou par les T'ai-p'ing est du 13 de la 4e lune, soit du 2 juin 1860.

---

(1) Ce caractère, assez usuel, manque dans le dictionnaire de Giles. Couvreur (*Dictionnaire*, p. 760) le lit *tchō*, d'accord avec le *K'ang hi*.

P. 201. — Le Fou-wang s'appelait en réalité 洪仁達 Hong Jen-ta. — Le titre du 干王 Kan-wang semble résulter d'un jeu de mots sur le second caractère de son *ming*, 玕 *kan*, qui, décomposé en ses éléments et lu à la chinoise de droite à gauche, donne précisément *kan-wang*.

P. 202. — Sing-pou doit être la prononciation de Chang-hai, mais la véritable orthographe est 青浦 T'sing-p'ou (ainsi écrit dans le *Ta ts'ing yi t'ong tche* ; le P. Le Gall, *La Chine, géographie générale*, 1903, in-8°, p. 82, écrit 清浦 Ts'ing-p'ou). Ce ne peut être que par inadvertance que Hake (*Events*, p. 158) dit que Savage n'était pas avec les rebelles.

P. 203. — Tchen Kouan-chou est pour 陳坤書 Tch'en K'ouen-chou. — Je n'ai pas trouvé de Tou-wang parmi les chefs T'ai-p'ing. Wilson (*The Ever-victorious Army*, 1868, in-8°, p. 69) donne aussi Tou-wang. Quoique peu de livres soient aussi peu sûrs au point de vue des noms propres que celui de Hake, je me demande s'il n'a pas raison (*Events*, p. 170) d'écrire Fou-wang. Il s'agirait alors soit du 福王洪仁發 Fou-wang Hong Jen-fa, soit du 扶王陳得才 Fou-wang Tch'en Tō-ts'ai, soit enfin du 輔王楊輔清 Fou-wang Yang Fou-ts'ing.

P. 204. — Kajow est une forme de Chang-hai pour 高橋 Kao-k'iao. — Selon Wilson, p. 82, et surtout Hake, p. 188, c'est l'amiral Hope et non Sir John Michel qui opéra lors de la prise de Kao-k'iao.

P. 212 et *passim*. — Au lieu de Chao Ching, lire 紹興 Chao-hing.

P. 216. — Il est étrange que le *P'ing ting yue k'eou ki lio* (XIV, 5) place au 19 septembre la mort de Ward. Dès 1861, Ward avait réclamé la naturalisation chinoise et un édit impérial ordonna de lui élever un autel à Ning-po et un autre à Song-kiang. Le 咸豐以來功臣別傳 *Hien fong yi lai kong tch'en pie tchouan* (XXX, 2) dit qu'on trouva dans les papiers de Ward un plan de Nankin où les cent et quelques palais habités par les princes et chefs T'ai-ping étaient tous exactement repérés.

P. 218. — « Li Fou-taï est né la deuxième année du règne de l'empereur Tao-Kouang, c'est-à-dire en 1823 ». Il y a forcément là une erreur, puisque la deuxième année Tao-kouang correspond à 1822. Le *Biogr. Dict.* de Giles (n° 1148) donne 1822 pour la naissance de Li Hong-tchang ; Parker (*John Chinaman*, p. 166) et Gaillard (*Nankin port ouvert*, p. 240) indiquent 1823. Je pense qu'il faut accorder créance à la biographie intitulée 李鴻章 *Li Hong-tchang* et qui fut publiée au début de 1902 par le 飲氷室主人 Yin-ping-che-tchou-jen, c'est-à-dire par 梁啓超 Leang K'i-tch'ao. On y lit (p. 5 v°) que Li Hong-tchang « naquit le 5 de la 1re lune de la 3e année Tao-kouang, marquée des signes 癸未 *k'ouei-wei*, et qui correspond dans le calendrier européen à l'année 1823 » ; Li Hong-tchang est donc né le 15 février 1823. — Li Hong-tchang, suivant d'ailleurs en cela la règle commune, entra au Han-lin l'année même où il passa son doctorat, c'est-à-dire en 1847 et non 1848 (cf. *Li Hong-tchang, loc. laud.*).

P. 220. — Le 慕王 Mo-wang s'appelait 譚紹洸 T'an Chao-kouang, non T'an Cheou-kouang. — « Wou est mort la onzième année (du règne de T'ong-tche), vers 1873 ». La 11e année de T'ong-tche correspond à 1872.

P. 221 et *passim*. — Taï Tsan est pour 太倉 T'ai-ts'ang.

P. 222. — Quinsan correspond à 崑山 K'ouen-chan. Foung-tching est pour 楓涇 Fong-king, et Si-dong est la prononciation de Changhai pour 西唐 Si-t'ang.

P. 223. — La liste des huit chefs tués par ordre de Li Hong-tchang est mal donnée. Voici comment il faut la rétablir d'après le *P'ing ting yue k'eou ki lio*, XVI, 26 : 1° les 4 王 Wang : le 納王 Na-wang 郜永寬 Kao Yong-k'ouan, le 比王 Pi-wang 伍貴文 Wou Kouei-wen, le 康王 K'ang-wang 汪安均 Wang Ngan-kiun, le 甯王 Ning-wang 周文佳 Tcheou Wen-kia ; 2° les 4 天將 *t'ien tsiang* : 范啓發 Fan K'i-fa, 張有洲 Tchang Yeou-tcheou, 汪懷武 Wang Houai-wou, 汪有爲 Wang Yeou-wei. — M. C. dit que c'est le Kong-wang (lire K'ang-wang) qui le 4 décembre avait fait assassiner le Mo-wang. Mais aussi bien Wilson (p. 207) que le *P'ing ting yue k'eou ki lio* (XVI, 26) nomment comme les assassins le Na-wang Kao Yong-k'ouan et Wang Yeou-wei. — Il y eut d'ailleurs d'autres grands chefs

T'ai-p'ing qui périrent lors de la prise de Sou-tcheou, par exemple le 航王 Hang-wang 唐正才 T'ang Tcheng-t'sai (cf. *P'ing ting*, suppl. I, 11 ; *K'ieou k'iue tchai ti tseu ki*, x, 32). — Le meurtre des chefs T'ai-p'ing par Li Hong-tchang fut une trahison qu'il ne saurait s'agir d'excuser. Il ne faut pas oublier cependant qu'en octobre 1863 勝保 Cheng-pao, notre adversaire de Pa-li-k'iao en 1860, fut mis à mort surtout parce que 苗沛霖 Miao P'ei-lin, à qu'il avait fait grâce l'année précédente, s'était à nouveau révolté (cf. Hake, *Events*, p. 214, et le *K'ieou k'iue tchai ti tseu ki*, k. 15). C'est ce que Frédéric Bruce écrivit fort justement à Gordon (Wilson, *The Ever-victorious Army*, p. 215).

P. 226. — Yesing correspond au mandarin 宜興 Yi-hing. — Tchang-tcheou fut pris le 11 mai 1864 ; 1860 est une inadvertance. — Au lieu de Tseng Kouo-tchouan et de Li Tchiang-ho, lire 曾國荃 Tseng Kouo-ts'iuan et 李祥和 Li Siang-ho.

P. 227. — Tout le rapport qui occupe les pp. 227-234 est reproduit dans le *Tong houa lou*, T'ong tche, k. 35, p. 10 ss. Beaucoup des noms sont très mal donnés ici d'après la version anglaise du *North China Herald*. — Au lieu de Hiao Fou-sseu, Tcheng Wang-chen, Wang Chao-ji, Kouei Ping-chou, Wei Wei-choun, Peng You-tchou, il faut lire 蕭孚泗 Siao Feou-sseu, 陳萬勝 Tch'en Wan-cheng, 王紹羲 Wang Chao-hi, 郭鵬程 Kouo P'eng-tch'eng, 伍維壽 Wou Wei-cheou, 彭毓橘 P'eng Yu-kiu ; de même *passim*.

P. 228. — Au lieu de Lieou Lien-tche, lire 劉連捷 Lieou Lien-tsie. — Au lieu de colline de Loung-houang, il faut colline de 龍廣 Long-kouang ; de même *infra*. — La « colline de Lien » vient d'une mauvaise lecture ou d'une faute d'impression du *Herald* ; il s'agit de la « colline du Lion », en chinois 獅子山 Che-tseu-chan. — « Porte de Toung-si » ; corriger en « porte de 通濟 T'ong-tsi » ; de même *infra*.

P. 229. — « Porte de Tcha-pao » ; lire « porte de 聚寶 Tsiu-pao ». — « Li Tchen-tcheou » ; lire « 李金洲 Li Kin-tcheou ». — « La colline de Tching-liang à la porte de Han-tsei », lire « la colline de 清涼 Ts'ing-leang à la porte de 旱西 Han-si ». 旱 *han* est la leçon du texte ; le *Plan de Nankin* du P. Gaillard (Variétés sinologiques, nº 16) écrit 漢西 Han-si ; cette leçon me paraît moins bonne ; 旱西 *han-si* doit en effet s'opposer à 水西 *chouei-si*, que nous verrons plus loin. — « Colline de Tcheng-wang » est fautif pour « colline de Ts'ing-leang ». — « Porte de Chen-tsei » ; il faut « porte de 水西 Chouei-si ». — « Tchou-pao » est encore pour « Tsiu-pao ». — Wang Youn-ho doit s'écrire 王遠和 Wang Yuan-ho. — « Colline de T'oung-houang » est une nouvelle erreur pour « colline de Long-kouang ». — Au lieu de Tchou Koung-tchang, lire 朱洪章 Tchou Hong-tchang.

P. 230. — Au lieu de Youen Ta-chang, lire 袁大升 Yuan Ta-cheng. — « La brigade Kouan-tseu » répond au 崑字營 « camp du caractère *k'ouen* ». — Hiao-leng et Teng-lin sont pour 孝陵 Hiao-ling et 定林 Ting-lin.

P. 231. — Au lieu de Tchang Ting-houei, Tchou-Young, Tching houei, lire 張定魁 Tchang Ting-k'ouei, 句容 Kiu-jong, 秦淮 Ts'in-houai.

P. 234. — Le fils et successeur de Hong Sieou-ts'iuan, qui est généralement connu sous le nom de 洪福瑱 Hong Fou-t'ien, doit peut-être ce nom à un jeu de mots. Selon le *P'ing ting yue k'eou ki lio*, suppl., I, 2, il s'appelait d'abord 洪天貴 Hong T'ien-kouei. Quand il eut neuf ans (à la chinoise), son père ajouta un troisième caractère à son postnom, qui fut dès lors 天貴福 T'ien-kouei-fou. Quand Hong Sieou-ts'iuan se suicida, son fils lui succéda, et sur son sceau on grava ces mots 洪福 Hong Fou, puis en-dessous, horizontalement, le titre de 眞王 Tchen-wang. Mais comme à la chinoise on écrit de droite à gauche, en serrant les deux caractères du titre on avait à peu près le caractère 瑱 *t'ien*, que l'on fit partie inhérente du nom. Nous avons vu un cas analogue pour le 干王 Kan-wang ; cf. note sur la p. 201.

P. 235. — L'origine des Pavillons-Noirs et des Pavillons-Jaunes n'est pas encore connue en grand détail. Le récit que fait M. C. remonte aux ouvrages de M. Dupuis (cf. Dupuis, *Les origines de la question du Tonkin*, Paris, 1896, in-12, p. 95). Wou-tsong, ancien chef t'ai-p'ing, aurait envahi le Tonkin, puis, pourchassé par une petite armée chinoise, serait allé vers le Yunnan ; mort peu après en 1866, il aurait laissé le commandement à ses lieutenants Lieou Yen-fou et

Houang Tsoung-yn, qui s'emparèrent de Lao-kay après un siège de deux ans. Après quoi les deux chefs, ne s'entendant plus, se seraient séparés, Lieou Yen-fou restant avec ses Pavillons-Noirs à Lao-kay et Houang Tsong-yn se rendant sur la Rivière Claire avec ses Pavillons-Jaunes. Voilà ce que nous dit M. C. Les noms des trois chefs se restituent sans difficulté: ce sont 吳亞終 Wou Ya-tchong, 劉永福 Lieou Yong-fou et 黃崇英 Houang Tch'ong-ying. Reste à concilier les renseignements de M. Dupuis avec ceux des textes chinois: or un édit du 4 mai 1869 semble bien impliquer que Wou Ya-tchong était encore en vie à cette date; par contre un édit de 1870 représente sa bande comme déjà dispersée. Il y eut d'ailleurs à ce moment au Tonkin toute une série de bandes contre lesquelles la Chine envoya les troupes de 馮子材 Fong Tseu-ts'ai (1). Une lettre du Tsong-li-yamen du 16 novembre 1883 (cf. II, 413) nomme plusieurs des chefs de ces rebelles; Lou Tche-p'ing est le seul sur lequel je n'aie rencontré aucun texte. Je n'ai également trouvé aucun édit sur Lieou Yong-fou antérieur à sa soumission; il doit en exister quelques uns cependant. Je regretterais plus vivement de n'avoir pu mettre la main sur eux si nous avions encore besoin de cette preuve officielle, émanant des Chinois eux-mêmes, que ce n'est pas comme officier régulier que Lieou Yong-fou commença d'opérer au Tonkin. Mais les autorités du Yunnan nous ont déjà donné sur ce point ample satisfaction. « Les chefs rebelles du Kouang-si (2), Houang Tch'ong-ying et Lieou Yong-fou, disent les *Chroniques générales du Yunnan* (3), défaits par nos armées régulières se jetèrent dans l'Annam.... Dans la suite Lieou Yong-fou se soumit au roi d'Annam qui lui donna une place dans son armée. Houang Tch'ong-ying refusa de se soumettre. » Les édits que j'ai notés, au hasard de la lecture, sur les chefs de bandes chinoises maraudant au Tonkin se trouvent dans le *Tong houa lou*, T'ong-tche, 77, 18; 86, 43; 86, 54; 88, 20; 97, 17, et dans le 聖訓 *Cheng hiun*, T'ong-tche, 126, 7; 127, 5-6; 128, 8; 129, 1, 3-4. Selon le général Mesny (*Tungking*, p. 109), Houang Tch'ong-ying fut exécuté pour avoir aidé les Français en 1873-1874; le récit traduit par « Papyrus » confirme cette information. Les Pavillons-Jaunes étaient en effet en fort bons termes avec M. Dupuis, et un certain nombre d'entre eux s'étaient mis sous les ordres d'un des seconds de M. Dupuis, M. Georges Vlaveanos, qui vit actuellement à Haiphong. C'est également parmi les Pavillons-Jaunes qu'à la demande du général Bouët, M. Georges Vlaveanos recruta en 1883 un corps franc de 500 hommes, qui fut d'ailleurs licencié au bout de peu de temps (4).

P. 237. — L'orthographe chinoise des noms yunnanais ne paraît pas fixée avec beaucoup de rigueur. C'est ainsi que le nom de Che-yang-tch'ang, où commença la rébellion musulmane, est écrit 施楊廠 par M. Rocher, mais 石羊廠 dans le 欽定平定雲南回匪方畧 *K'in ting p'ing ting yun nan houei fei fang lio*, I, 4.

P. 238 et ss. — Au lieu de Ma Tê-sing, lire 馬德興 Ma Tō-hing.

P 242. — Au lieu de Ta Tou-iou, lire 大頭五 Ta-t'eou-wou. Cf. Rocher, *La Province chinoise du Yunnan*, II, 171.

---

(1) Fong Tseu-ts'ai fut encore employé tout récemment par Ts'en Tch'ouen-siuan contre les rebelles du Kouang-si; il vient de mourir, et un édit du 6 novembre 1903 lui décerne des honneurs posthumes.

(2) J'ai corrigé dans cette citation la transcription des noms chinois.

(3) Le chapitre sur la guerre du Tonkin des *Chroniques générales du Yunnan* a été traduit sous la signature de « Papyrus » dans l'*Echo de Chine* d'avril et mai 1900 et reproduit dans le *Toung pao*, II, I, 481 et ss. J'ignore le titre de l'original; peut-être est-ce une nouvelle édition du *Yun nan t'ong tche*; j'avais pensé d'abord qu'il s'agissait du 續雲南通志稿 *Siu yun nan t'ong tche kao*, mais cette volumineuse compilation en 100 volumes n'a paru qu'en 1901, et le chapitre sur la guerre du Tonkin ne concorde pas du tout avec celui qu'a traduit « Papyrus ».

(4) Cf. Ernest Millot, *Le Tonkin, son commerce et sa mise en exploitation*, Paris, 1888, in-12, pp. 132-133.

P. 244. — Le chef des Nien-fei, 張總愚 Tchang Tsong-yu, avait le titre de 梁王 Leang-wang; quant à son surnom, ce n'était pas Siao Yen-mang, comme le dit M. C., mais 小閻王 Siao Yen-wang, le « Petit Yama »; c'est au même surnom qu'il faut rapporter la forme Jen-wam citée p. 245 d'après le P. Leboucq.

P. 245. — Tcham-lao-tsin est pour 張洛刑 Tchang Lo-hing, qui fut pris et exécuté en 1863 par Seng-ko-lin-ts'in, et Tcham-lao-iü n'est autre que Tchang Tsong-yu.

P. 259. — Selon le *Tong houa lou* (T'ong-tche, k. 51, p. 40), l'édit qui rétablit le prince Kong dans toutes ses dignités est du 10 et non du 1er novembre 1865.

P. 260. — Ce premier envoyé de la Chine à l'étranger, 斌椿 Pin-tch'ouen, a publié sur son voyage trois opuscules intitulés 海國勝遊草 *Hai kouo cheng yeou ts'ao*, 天外歸帆草 *T'ien wai kouei fan ts'ao* et 乘查筆記 *Tch'eng tch'a pi ki*. Ils sont précédés d'une préface de 1868 par 徐繼畬 Siu Ki-yu, l'auteur du *Ying houan tche lio*. Un compagnon de Pin-tch'ouen, l'interprète 德明 Tō-ming, a également publié à propos de ce voyage un livre intitulé 航海述奇 *Hang hai chou k'i*.

P. 276. — « La *China Inland Mission* ne commença ses opérations qu'en 1862, avec James Meadows. » Ce point de départ ne me paraît pas très heureusement choisi, car il semble qu'on doive ou faire remonter l'œuvre de la mission à la fondation de la station de Ning-po en 1857, ou la faire descendre jusqu'au moment où la *China Inland Mission* fut définitivement organisée sous ce nom, c'est-à-dire en 1865.

P. 277, l. 4. — Août 1898 est une faute d'impression pour août 1868.

P. 289. — Au lieu de Souen Kiao-kou, lire 孫家穀 Souen Kia-kou. Son compagnon 志剛 Tche-kang a laissé un récit de cette mission, intitulé 初使泰西記 *Tch'ou che t'ai si ki* (1).

P. 307. — Tchoung Liun est pour 崇綸 Tch'ong-louen.

P. 322. — Des conventions dont le général Vlangaly s'occupa avant son départ, l'une est celle du 15/27 avril 1869 qui est reproduite par Kaminsky (*Sbornik*, pp. 211 sqq.) et dont il a été question p. 115. Quant aux conventions de délimitation, je n'en trouve pas d'indiquée par les Chinois qui ait été alors signée par Vlangaly lui-même, mais trois arrangements ont été conclus entre délégués chinois et russes les 14 septembre 1869, 12 février 1870 et 15 octobre 1870. Cf. 約章分類輯要 *Yo tchang fen lei tsi yao* de 蔡乃煌 Ts'ai Nai-houang, édit. lithogr. de 1901, ch. préliminaire, p. 12; *Tong houa lou*, T'ong-tche, 77, 12; 86, 53; 87, 6.

---

(1) Parmi les ouvrages publiés sur leurs missions par les premiers fonctionnaires envoyés de Chine à l'étranger, on peut encore citer: 航海筆記 *Hang hai pi ki*, par le Cantonais 鄺其照 Kouang K'i-tchao, qui en 1875 conduisit des étudiants chinois en Amérique (Kouang K'i-tchao a composé plusieurs gros ouvrages, dont un dictionnaire anglais-chinois); 使西紀程 *Che si ki tch'eng*, par 郭嵩燾 Kouo Song-t'ao, envoyé comme ministre à Londres en 1876; 英軺日記 *Ying yao je ki*, par 劉錫鴻 Lieou Si-hong, de Canton, second de Kouo Song-t'ao en 1876; 使德日記 *Che tō je ki*, par 李鳳包 Li Fong-pao, venu en Angleterre en 1877 avec la mission de Fou-tcheou, et nommé ministre intérimaire à Berlin en 1878; 環遊地球新錄 *Houan yeou ti k'ieou sin lou*, par le Nankinois 李圭 Li Kouei (H. 小池 Siao-tch'e), envoyé par la douane de Changhai à l'exposition américaine du Centenaire en 1876; 歐游隨筆 *Ngeou yeou souei pi*, par 錢德培 Ts'ien Tō-p'ei (H. 琴甫 K'in-fou), attaché à la mission de Chine en Allemagne en 1877; 西輶日記 *Si yeou je ki*, 遊歷芻言 *Yeou li tch'ou yen*, 印度劄記 *Yin tou tcha ki*, par 黃楙材 Houang Meou-ts'ai (H. 豪伯 Hao-po), qui en 1878 reçut mission du vice-roi du Sseu-tch'ouan de se rendre dans l'Inde par Momein; 使西日記 *Che si je ki*, par le marquis Tseng, nommé en 1878 ministre en Angleterre et en France; 西俗雜志 *Si sou tsa tche*, par 袁祖志 Yuan Tsou-tche (H. 翔甫 Siang-fou), qui en 1882 accompagna en Europe le directeur de la compagnie des China Merchants, 唐廷樞 T'ang T'ing-chou.

P. 327. — « Elles sont du domaine des philosophes et sont bien au-dessus des autres sciences »; le contexte semble exiger « au-dessous ».

P. 335. — Au lieu de Tsen-y fou, lire 遵義府 Tsouen-yi-fou.

P. 340. — « Les vagabonds religieux barbares pervers allèrent à Kinheou dans le Chan-toung, où ils détruisirent la tombe et le temple du Sage. » Kinheou doit être fautif pour 曲阜 K'iu-feou, pays natal de Confucius. Le « Maon » deux lignes plus loin est une forme impossible en chinois, mais je ne sais comment corriger.

P. 342. — Le texte chinois de la proclamation de 馬新貽 Ma Sin-yi est donné par le P. Hoang dans son 正教奉傳 *Tcheng kiao fong tchouan*; à mois d'une erreur bien peu probable du P. Hoang, il en résulte qu'elle est du 28 et non du 29 décembre 1869. — Au lieu de Tchéou tchéou fou, lire 池州府 Tch'e-tcheou-fou.

P. 343. — Le nom chinois de M. de Rochechouart était 羅淑亞 *Lo* Chou-ya; les *Missions Catholiques* écrivent donc à tort *Lou*.

P. 344. — « Les affaires du Se-tch'ouen (Yeou-yang et Tsen-y)... » Il faut lire comme plus haut Tsouen-yi, qui est au Kouei-tcheou et non au Sseu-tch'ouan.

P. 348. — Au lieu de Tchang Tchouen, lire 張栓 Tchang Chouan.

P. 349. — « Wou Lan-tchen..., né à Ning Tchin hien,... fut arrêté à Fao houa Kéou ». Il faut lire 甯晉 Ning-tsin-hien et 桃花口 T'ao-houa-k'eou.

P. 352. — Les principaux textes chinois sur le massacre de T'ien-tsin se trouvent dans le k. 17 du *K'ieou k'iue tchai ti tseu ki*; on y lira entre autres avec intérêt la longue lettre que le préfet de T'ien-tsin, 張光藻 Tchang Kouang-tsao, écrivit de suite après les évènements à 吳汝綸 Wou Jou-louen, alors secrétaire de Tseng Kouo-fan (1). Tous ces textes mériteraient d'être étudiés en détail. Il est curieux de voir avec quelle insistance les textes officiels, et même les édits impériaux (édit du 28 juin par exemple), opposent le massacre des Français au « meurtre par erreur » (誤殺) des Russes.

P. 360 — Au lieu de Lieou Tie et de Young-tch'êng, lire 劉傑 Lieou Kie et 應城 Ying-tch'eng. — Tch'en Kouo-jouei « avait été disgrâcié lors du voyage de M. de Rochechouart dans le Yang-tseu ». Cette information, que M. C. a puisée dans les notes du Dr Martin (*Revue de l'Extrême-Orient*, II, 100) et qu'il donne sans autre observation, est contredite de la façon la plus formelle par la circulaire que M. de Rochechouart adressa aux consuls le 22 octobre 1870, et qui est reproduite par M. C. p. 386 et ss. On y lit cette phrase: « Je n'avais jamais entendu prononcer le nom de Tch'en Kouo-jouei avant les évènements de Tien-tsin, et ce personnage ne s'était jamais trouvé mêlé à aucune des affaires que j'avais eues à traiter jusqu'à ce jour ». En réalité, les notes du Dr Martin ne méritent qu'une très faible créance; elles contiennent de nombreuses erreurs, et l'ignorance où est resté leur auteur de la circulaire du 22 octobre montre qu'il n'eut pas accès aux archives; c'est d'ailleurs le cas ordinaire pour les médecins des légations. Le Dr Martin s'est simplement fait l'écho des potins qui circulaient autour de lui, et il en court sans cesse de bien étranges à Pékin.

P. 364. — « Edit impérial, 28 juin 1870 » L'édit ici donné n'est pas du 28, mais du 25 juin. Sur l'édit du 28 juin, cf. *Tong houa lou*, T'ong-tche, k. 86, p. 43. Depuis la fin juin jusqu'au 12 octobre, les édits se succèdent en grand nombre sur cette affaire de T'ien-tsin; on les trouve à leur date dans le *Tong houa lou*.

P. 365. — Au lieu de Hia yuin, il faut lire 周家勳 Tcheou Kia-hiun.

P. 366. — « *Wing*-yen Tch'oung Heou » est une mauvaise orthographe de K'ing-tch'ang pour 完顏崇厚 Wan-yen Tch'ong-heou. C'est également ainsi qu'il faut rétablir le nom dans Giles, *Biogr. Dict.*, nº 524, et dans *Bibliotheca Sinica*, col. 2155.

P. 367. — Il est incontestable que Tseng Kouo-fan ne mit aucun empressement à se rendre à T'ien-tsin; il faut reconnaître cependant qu'il souffrait des yeux et venait, au moment du massacre, d'obtenir un congé d'un mois. L'édit lui enjoignant de partir pour T'ien-tsin dès

(1) Wou Jou-louen passa ensuite au service de Li Hong-tchang. Il est mort au début de 1903.

qu'il le pourra est du 23 juin, c'est-à-dire du surlendemain du massacre ; ce n'est que le 6 juillet qu'un mémorial paraît où il annonce son départ, et le 21 juillet un édit déclare que l'empereur est étonné que depuis lors il n'ait pas fait connaître son arrivée à T'ien-tsin et les premiers résultats de son enquête.

P. 369. — Selon le *K'ieou k'iue tchai ti tseu ki*, k. 17, p. 10, M. de Rochechouart serait arrivé à T'ientsin au moins dès le 17 juillet, puisqu'il aurait ce jour-là rendu une première visite à Tseng Kouo-fan et formulé ses premières demandes. Il revient le 19 juillet et réclame la condamnation capitale pour le préfet, le sous-préfet et Tch'en Kouo-jouei ; il insiste ensuite par correspondance.

P. 370. — Ce décret se trouve dans le *Tong houa lou*, T'ong-tche, k. 86, p. 46. Le rapport deTseng Kouo-fan et Tch'ong-heou qui y est cité avait été rédigé le 21 juillet (cf. *K'ieou k'iue tchai ti tseu ki*, k. 17, p. 9).

P. 371. — Lieou Kie (non Tie) était le sous-préfet de T'ien-tsin. — M. C. dit que 馬新貽 Ma Sin-yi fut assassiné en juillet 1870 et qu'on lui donna en septembre Tseng Kouo-fan pour successeur ; à l'*Erratum* mis à la fin du t. III, il cite un passage du P. Gaillard, où il est dit que 馬星貽 Ma Sing-yi fut assassiné le 26 août 1870 et expira le 1er septembre. Toutes ces dates sont fausses. Ma Sin-yi (telle est la seule forme du nom dans les textes officiels) fut poignardé le 22 août par un nommé 張汶詳 (ou 祥) Tchang Wen-siang et mourut le lendemain ; c'est ce qui est dit dans un édit du 29 août (*Tong houa lou*, T'ong-tche, k. 86, p. 52), citant le rapport du maréchal tartare de Nankin, 魁玉 K'ouei-yu. Ce même jour (29 août), Tseng Kouo-fan est nommé gouverneur des deux Kiang. Comme, malgré plusieurs édits, K'ouei-yu déclarait ne pouvoir connaître le mobile de l'assassinat, la cour envoya 張之萬 Tchang Tche-wan, le frère de Tchang Tche-tong, pour éclaircir l'affaire (*Tong houa lou*, T'ong-tche, k., 87, p. 4). Il ne semble pas qu'il y ait réussi.

P. 372. — M. C. reproduit tout au long une proclamation qui selon lui aurait peut-être coûté la vie au vice-roi Ma Sin-yi. C'est encore là un racontar du Dr Martin (*Revue de l'Extrême-Orient*, II, 130). M. C. ne donne pas de date à son texte, et cependant le Dr Martin, dans les notes de qui il l'a pris, en indique une : le 26e jour de la 11e lune de la 9e année T'ong-tche, c'est-à-dire janvier 1871 ; or à ce moment le vice-roi Ma était mort depuis plus de quatre mois ! En réalité, c'est le chiffre de l'année qui est fautif ; il faut lire 8e année T'ong-tche ; on obtient ainsi la date du 28 décembre 1869 et le simple examen montre que la prétendue proclamation donnée par le Dr Martin n'est qu'un résumé très altéré de la proclamation de Ma Sin-yi du 28 décembre 1869, que M. C. a déjà reproduite entièrement p. 342 et ss. en lui donnant la date erronée du 29. Elle était donc déjà bien ancienne pour amener l'assassinat du vice-roi à la fin du mois d'août suivant.

P. 373. — J'imagine que les discours de M. de Rochechouart, de l'amiral Dupré et de M. Wade ne se bornèrent pas à ces quelques phrases. Comme le texte est fourni par le Dr Martin, il y a tout lieu de croire qu'il est inexact.

P. 377. — « M. de Rochechouart, rentré à Pékin, après les funérailles des victimes, remettait au Tsong-li Yamen un ultimatum déclarant que si le 31 août, les têtes des trois fonctionnaires coupables ne sont pas tombées, il amènera son pavillon. Vaine menace ! à laquelle le Prince Koung répond par une dépêche renfermant des propositions inacceptables. » Ici encore M. C. s'est inspiré des notes du Dr Martin (*loc. laud.*, p. 123), qui une fois de plus s'est fait l'écho d'un bruit sans fondement. Un ultimatum laisse des traces dans des archives et un ministre n'en nierait pas l'envoi pour s'exposer de gaîté de cœur à un démenti. Or la circulaire adressée aux consuls par M. de Rochechouart le 22 octobre 1870 et qui est reproduite par M. C. pp. 386 et ss., dit en propres termes : « Il est parfaitement faux que j'aie adressé au Gouvernement chinois plusieurs ultimatums pour exiger telles ou telles satisfactions. J'ai, il est vrai, insisté sur certains points, mais je n'ai jamais formulé d'exigences *sine qua non*. » L'affirmation est suffisamment péremptoire pour qu'on ne puisse la révoquer en doute sur les seuls dires du Dr Martin.

P. 381 — « Feung... et quinze autres coupables ont été condamnés à mort ; Wang-ou... et vingt-et-un autres individus sont condamnés au bannissement... » Il y a là un contresens ; le texte dit « quinze coupables, dont Fong... » et « vingt-et-un individus, dont Wang Wou... ».

P. 382 et 385. — Le chiffre de 25.000 taëls donné pour l'indemnité est une inadvertance ; il faut lire 250.000 taëls.

P. 383 — Au lieu de Kiang-ou, Kien-eul, lire 項五 Hiang Wou (ou 項二 Hiang Eul, selon le texte chinois) et 田二 T'ien Eul. — Tcheou San a reconnu avoir tué Madame et non Monsieur de Challemaison.

P. 384. — Au lieu de Fan Young-teu, Siao-eul, Mou Tchao-ou, lire 范泳 Fan Yong, 喬二 K'iao Eul, 穆朝有 Mou Tch'ao-yeou. — Il est curieux que dans le *K'ieou k'iue tchai ti tseu ki*, k. 17, p. 16 vo, les noms des quatre condamnés à mort pour l'assassinat des Russes, c'est-à-dire les nos 3, 4, 11 et 16 de M. C., soient indiqués à part, avec cette mention que leur peine fut commuée ; je ne sais s'il y a le moindre fondement à cette version.

P. 385. — Au lieu de Koan-san, lire 賈三 Kia San.

P. 412. — « Votre Ambassadeur, Tch'oung Heou, nous ayant donné de son côté l'assurance, en votre nom, et nous ayant fait part des déclarations satisfaisantes pour l'avenir, nous résolûmes de le recevoir en audience solennelle... » Il est peu probable que ce soit là le texte original de la lettre de M. Thiers.

P. 414. — L'édit nommant Tch'ong-heou membre du Tsong-li-yamen est du 5 mars 1872 selon le *Tong houa lou* (T'ong-tche, k. 93, p. 12).

P. 416. — Le memorandum ne peut être du milieu de 1871, puisque M. Wade l'avait reçu dès le 9 février (cf. p. 436). — Le « Cheun Kouei-feun » ici nommé doit être identifié au 沈桂芬 Chen Kouei-fen du t. II, et lui être réuni a l'index.

P. 424. — « Le missionnaire assassin Tchao » ; lire « le missionnaire assassiné Tchao ».

P. 430. — Le « Tch'oung Ta-jen » n'est autre que 崇實 Tch'ong-che, le frère de Tch'ong-heou.

P. 447. — « En septembre 1870 » doit être corrigé, comme à la p. 371, en « le 29 août 1870 ». — « Il était dans sa 65e année ». Tseng Kouo-fan, né le 26 novembre 1811 comme le dit justement M. C. p. 202, était en mars 1872 dans sa 61e année. — Le « Ta Chou » de M. C. est 陶澍 T'ao Tchou, qui mourut en effet vice-roi de Nankin en 1839. V. sa biographie et la liste de ses ouvrages dans le 國朝先正事畧 *Kouo tch'ao sien tcheng che lio*, k. 24, p. 9. — Tchen nuan est pour 陳鑾 Tch'en Louan. — Li Kien-yin est fautif pour 陸建瀛 Lou Kien-ying.

P. 449. — « Le district du Kouang-si (Hou-pé) » ; lire « le district de 廣濟 Kouang-tsi (Hou-pei) ».

P. 454. — « Le père de l'Impératrice, Tch'oung K'i était un mandchou, frère cadet de Tch'oung Heou. » Comme la note sur son père à la page suivante eût dû l'indiquer à M. C., 崇綺 Tch'ong-k'i était en réalité mongol ; il appartenait à la bannière bleue. Il n'était aucunement parent de Tch'ong-heou, de famille mandchoue. Je me suis informé directement à ce sujet auprès des petits-fils de Tch'ong-heou, que j'ai beaucoup connus. Tch'ong-k'i s'est pendu à Pao-ting-fou en 1900, lors de la fuite de la Cour.

P. 455. — Au lieu de Tsai-chang-a, lire 賽尙阿 Sai-chang-a. — « Touan houa seul obtint la faveur de se suicider. » La même faveur fut accordée à Tsai-yuan, prince Yi ; cf. p. 129.

P. 456. — Tchen-Lin n'est autre que le 成林 Tch'eng-lin qu'un édit du 28 juin avait envoyé à T'ien-tsin remplacer Tch'ong-heou comme surintendant du commerce des trois ports du nord (cf. p. 365) ; les deux noms doivent être réunis à l'index. Les postes de surintendants (三口通商大臣, 五口通商大臣) avaient été abolis dès octobre-novembre 1870, et un édit de novembre-décembre 1870 avait décidé que les anciennes attributions des surintendants seraient cumulées par les vice-rois du Tche-li et des deux Kiang.

P. 458. — T'oung-tang ; lire Tong-t'ang.

P. 463. — Dans le décret du 20 octobre, il faut lire les deux fois « prince de premier rang », et non de deuxième.

P. 467. — Au lieu de Houng Te Kien, Sin-T'ong, Ling Kien-lin, Kouan-Tchéou, il faut lire 弘德殿 Hong Tō-tien, 徐桐 Siu T'ong, 林天齡 Lin T'ien-ling, 廣壽 Kouang-cheou. Cf. *Tong houa lou*, T'ong-tche, k. 96, p. 2.

P. 475. — L'édit lui-même est du 14 juin 1873 ; c'est la communication du prince Kong qui est du 15.

P. 484. — Je ne connais pas ce « supplément de la Gazette de Péking », mais si c'est une publication officielle, ou semi-officielle, il est bien étrange qu'elle contienne des morceaux dans le genre de celui qui est cité ici. Tous les ministres auraient protesté, et à juste titre. Tout est erroné dans son prétendu récit, y compris la date de l'audience, qui est fausse-ment portée pour le 6 de la lune au lieu du 5.

P. 489. — « Sous la dynastie Soung, au commencement du VIIIe siècle... » Cette phrase est reproduite textuellement par M. Cordier, comme tout ce chapitre d'ailleurs, de son ouvrage antérieur intitulé *Les origines de deux établissements français dans l'Extrême-Orient*, Paris, 1896, gr. in-8°, p. II. La dynastie Song n'a commencé à régner qu'en 960.

P. 490. — 1562-1633 ne sont pas les dates de la période *wan-li*, mais de la vie de Siu Kouang-k'i. La date de 1634 donnée par Giles (*Biogr. Dict.*, n° 779) est erronée.

P. 494. — « Le premier document chinois..... est daté de la 11e lune de la 28e année Tao-Kouang, qui a commencé le mercredi 8 décembre 1847 (27e année Tao-Kouang) et a fini le lundi 25 décembre 1848 (28e année Tao-Kouang). » Cette phrase est reproduite ici par M. C. d'après ses *Origines de deux établissements français*, p. XXXVI ; elle ne présente aucun sens. Le 8 décembre 1847 correspond bien au 1er jour de la 11e lune de la 27e année Tao-kouang, et le 25 décembre 1848 au dernier jour de la 11e lune de la 28e année Tao-kouang ; mais qu'est-ce que cette lunaison qui dure treize mois ?

P. 500. — Je n'ai pas à ma disposition le texte original, mais il me semble qu'à la ligne 7 il faut absolument lire « première requête » au lieu de « nouvelle requête ».

P. 527. — Tsai-tcheng « est privé de son titre de *Beilé Kiun-Wang* ». Il n'y a pas de titre de « Bei-lo kiun-wang » ; Tsai-tcheng avait le titre réel de *beilo*, avec le rang honorifique (銜) de *kiun-wang*. Le décret se trouve dans le *Tong houa lou*. T'ong-tche, k. 100, p. 42.

P. 537. — Badoun Meng est le même que Bodoahprâ.

P. 554. — Au lieu de Yang Yu-ho, lire 楊玉科 Yang Yu-k'o. Sa biographie se trouve au k. 29 下 du *Hien fong yi lai kong tch'en pie tchouan*.

T. II. P. 5. — M. C. dit que les quatre caractères ajoutés par Hien-fong à ceux qui doivent marquer les futures générations de la famille impériale furent choisis par édit du 9 juin 1854. Mais dans le *Tong houa lou* de Hien-fong, je n'ai rien trouvé à ce sujet sous cette date. M. Courant (*La cour de Péking*, dans Bull. de géogr. hist. et descrip., année 1891, p. 226) indique 1857, et telle est également la date que donne encore, après Mayers, M. Vissière en 1901 (*Traité des caractères chinois que l'on évite par respect*, dans J. A., sept.-oct. 1901, p. 351). — « Les partisans de la tradition prétendaient qu'il fallait chercher le successeur de T'oung Tché, dans la descendance de Mien K'ai, prince de Touen-K'io, troisième fils de l'empereur Kia-K'ing et frère de l'empereur Tao-Kouang » ; M. C. dit de même t. III, p. 421 : « On se rappellera qu'au détriment de la descendance de Mien K'ai, prince Toun K'io, troisième fils de l'empereur K'ia-King, ou de celle de Mien Hien, quatrième fils de Kia-K'ing, dont le fils adoptif est le fameux prince Touan, l'impératrice-douairière avait choisi comme empereur Tsai Tien, fils du prince Tchouen, septième fils de Tao-Kouang, qui prit le nom de règne de Kouang-Siu. Cette désignation amena la protestation et le suicide du censeur Ou K'o-tou. » Je ne vois pas pourquoi on aurait dû choisir un descendant de Mien-k'ai. La désignation de l'héritier présomptif est libre (cf. Hoang, *Mélanges sur l'administration*, p. 1-6), mais à supposer qu'on attachât une importance à l'ordre de primogéniture, Kouang-siu descend directement du *deuxième* fils de Kia-k'ing, et il n'y a donc aucune

raison pour lui préférer la descendance de Mien-k'ai. De ce point de vue, les seuls qui pouvaient se croire lésés étaient le cinquième et le sixième princes fils de Tao-kouang, c'est-à-dire le prince Touen et le prince Kong, parce qu'on mettait sur le trône le fils de leur frère cadet le septième prince. Les difficultés créées par l'élévation au trône de Kouang-siu étaient d'un tout autre ordre et provenaient exclusivement de ce qu'appartenant dans la famille impériale à la même génération que son prédécesseur, il ne pouvait lui être donné comme fils adoptif posthume et par conséquent lui faire les sacrifices. C'est de savoir son maître défunt sans fils adoptif pour lui faire les sacrifices rituels qui amena la protestation et le suicide de Wou K'o-tou. Enfin, s'il n'est pas douteux que la désignation de 溥儁 P'ou-tsiun comme prince héritier en janvier 1899 n'ait été menaçante pour le règne et peut-être la vie même de Kouang-siu, le fait même que P'ou-tsiun était donné en adoption à l'empereur T'ong-t'che et non à Kouang-siu ne paraît pas avoir été exactement apprécié. M. C. explique ainsi cette nomination (III, 421) : « C'était un véritable suicide, si ce n'était la préparation d'un assassinat. C'était en d'autres mots, dit le traducteur, faire succéder P'ou-tsiun à T'oung-Tché comme empereur, tandis que Kouang-Siu est considéré comme usurpateur du trône, son élection comme successeur de T'oung-Tché étant soudainement découverte comme ayant été illégale, *après vingt-cinq ans* ! » Mais dès le 12 janvier 1875, il avait été décrété que lorsque Kouang-siu aurait un fils, ce fils, au lieu d'être considéré comme son héritier, serait donné en adoption posthume à l'empereur T'ong-tche. Comme Kouang-siu n'eut pas de fils, il fallut prendre au dehors un prince qu'on donnât en adoption à T'ong-tche ; ce fut P'ou-tsiun. La seule question qui pouvait se poser était de savoir si le prince fils de l'empereur (皇子) qui serait donné en adoption posthume à T'ong-tche serait aussi par le fait même héritier du trône à la mort de Kouang-siu ; c'est ce qu'avait demandé Wou K'o-tou, mais les impératrices, alléguant l'absence de règles fixes pour les précédents règnes et tout en laissant entendre que cette solution était probable, avaient refusé de prendre à l'avance une décision formelle sur ce point ; l'édit de janvier 1899, avec la modification nécessaire provenant du manque de fils de l'empereur, faisait droit à la requête de Wou K'o-tou. Cf. à ce sujet les textes donnés dans le P. Couvreur, *Choix de documents*, pp. 167-185, surtout p. 185, où à la l. 11, au lieu de « droit de succession », il est plus exact de traduire par « fixation anticipée d'un héritier présomptif » (豫 定 大 統 之 歸). — Kalatzin ne doit pas être le nom d'un prince, mais sans doute de la tribu mongole des Karachin.

P. 6. — En racontant l'élévation de Kouang-siu au trône, M. C. ne fait aucune allusion au rôle que la légende prête à Li Hong-tchang et qui est considéré par M. Giles (*Biogr. Dict.*, n° 1148) comme acquis à l'histoire. Les impératrices, contre lesquelles une violente cabale se serait formée au palais à la mort de T'ong-tche, auraient fait appel à Li Hong-tchang, qui, en trente-six heures, aurait amené secrètement 4.000 hommes de T'ien-tsin à Pékin, alors que la distance est d'environ 120 kilomètres ; le palais aurait été entouré, les adversaires des impératrices désarmés, et Li Hong-tchang et ses troupes seraient repartis pour T'ien-tsin aussi mystérieusement qu'ils en étaient venus. Ce récit crie l'invraisemblance, et je crois que M. C. a raison de n'en pas faire état. M. von Brandt me semble s'être exprimé très justement à ce sujet (*33 Jahren in Ost-Asien*, III, 117, 119). Quant aux autres candidats au trône, M. C., nous l'avons vu, parle de la descendance de Mien-k'ai, Giles (*Biogr. Dict.*, n° 1148) met en avant le fils aîné du prince Kong. M. de Rochechouart (cité par M. C., p. 12) indique le « petit-fils du 5e prince, adopté par le frère aîné de Hien-Foung, mort sans enfants ». Je manque de renseignements sur ces candidatures, mais la dernière contient forcément une part d'erreur, car l'héritier posthume donné en adoption au frère aîné de Hien-fong était fils d'un simple membre du clan impérial appelé 奕 紀 Yi-ki (cf. Hoang, *Tableau chronologique de la dynastie mandchoue-chinoise Ta-ts'ing*, dans J. Ch. Br. R. As. Soc., N. S., XXXIII, 223, n° 292) ; cet héritier, 載 治 Tsai-tche, était de la génération des fils du 5e prince et non de ses petits-fils, et je ne trouve pas trace non plus qu'un petit-fils du 5e prince ait jamais été adopté à son tour par Tsai-tche.

P. 9. — Kouang-siu « est né le 2 août 1872 » ; M. C. remarque cependant en note que M. Chavannes indique le 14 août 1871. Kouang-siu est incontestablement né le 28 de la 6e lune, mais alors que la date donnée par M. C. correspond à la 11e année de T'ong-tche, celle de M. Chavannes correspond à la 10e année. C'est M. Chavannes qui a raison. Kouang-siu devait avoir 30 ans à la chinoise en 1900 ; il fallait donc qu'il fût né en 1871. Le 28 de la 6e lune de la 10e année T'ong-tche est également la date donnée par le P. Hoang (*Tableau chronologique*, p. 225, no 318), mais c'est sans doute par inadvertance que l'équivalence européenne est indiquée comme le 15 août 1871, au lieu du 14, qui est donné implicitement par le même auteur dans son ouvrage *A notice of the Chinese calendar*, Zi-ka-wei, 1885, in-8o, p. 63.

P. 14. — « Le cinquième prince, Kong » ; lire « le sixième prince, Kong ». — « Le Prince Po wang-na-mo-hou » « ou Pao-wang » ; il faut lire « le Prince 伯彥訥謨祜 Po-yen-no-mo-hou », et je crois bien qu'on ne l'a jamais appelé Pao-wang, mais seulement 伯王 Po-wang, « le prince Po », par abréviation de son nom complet, tout comme on appelait son père Seng-ko-lin-ts'in « le prince Seng ».

P. 18. — A la l. 14, au lieu de Hing-Ming ling, il faut lire 興京陵 Hing-king-ling. — « Les sépultures orientales..., situées à 240 milles chinois à l'Ouest de Péking », lisez « à l'Est ». — Les sépultures occidentales (Si-ling) ne sont pas « sur la route de Péking à Pao-ting-fou ». Ces sépultures, que j'ai visitées en 1900, sont beaucoup plus au nord-ouest. — A la dernière ligne, au lieu de King ting, lire King-ling.

P. 19. — Au lieu de « Mu Toung-ling », lire 穆東陵 « Mou-tong-ling » (à l'est du 穆陵 Mou-ling). — Des troupes françaises ont séjourné aux Si-ling pendant tout l'hiver de 1900 ; le commandant Fonsagrives, de l'infanterie coloniale, eut ainsi le temps de préparer une monographie très détaillée de ces tombeaux ; il faut espérer que cet important travail verra le jour. La sépulture de Kouang-siu n'est pas commencée aux Si-ling, et c'est un grief que certains Chinois ne dissimulent pas contre l'impératrice douairière ; le tombeau de l'impératrice douairière est au contraire un très grand monument, fort coûteux, et à peu près achevé ; il est aux Tong-ling, tout proche du tombeau de Ts'eu-ngan, et jusqu'au moment où Ts'eu-hi y reposera, il portera le nom de 普祥峪萬年吉地 P'ou-siang-yu-wan-nien-ki-ti ; je l'ai également visité en 1900.

P. 33. — « Tai Min-kin, prêtre chinois » ; lire 戴明卿 Tai Ming-k'ing. Cf. *Tong houa lou*, T'ong-tche, k. 98, p. 23 ro.

P. 34. — On paiera 10.000 taëls « à la 3e lune de Kouang-siu » ; le chiffre de l'année est tombé.

P. 41. — « Lin Yo-tchao » ; lire 劉嶽昭 Lieou Yo-tchao.

P. 44. — « Wang Toung-tsieou » ; lire 翁同爵 Wong T'ong-tsio.

P. 50. — Au lieu de « Siu K'ien-chên », il faut lire 許庚身 Hiu Keng-chen, qui est aussi la véritable orthographe du Siu Keng-chen des pp. 53, 427, 430.

P. 73. — « Fou-kiang honoraire, Tsan-kiang expectant », lire 副將 *fou-tsiang* et 參將 *ts'an-tsiang*.

P. 80-81. — « Ho-Kéou », « Wou sué », lire 湖口 Hou-k'eou, 武穴 Wou-hiue.

P. 95. — M. C. ne parle pas ici de la ratification de la convention de Tche-fou ; au t. III, p. 137, il dit incidemment qu'elle fut ratifiée en 1886 ; mais Giles (*Glossary of reference*, éd. de 1900, p. 43) et von Brandt (*33 Jahre*, III, 133) disent formellement que la convention ne fut pas ratifiée. Si la ratification eut réellement lieu, mais seulement après dix ans, un tel retard mérite mieux qu'une mention incidente.

P. 107, *in fine*. — Au lieu de Taïtian et Foung Kiun-kouang, lire 太倉 T'ai-ts'ang et 馮焌光 Fong Tsiun-kouang.

P. 111. — Au lieu de Li Chou-tchan, Li Tching-men, lire 黎庶昌 Li Chou-tch'ang, 李荊門 Li King-men.

P. 113. — Au lieu de Young Wing, lire 容閎 Jong-hong.

P. 134. — Au lieu de Tchen Yuan-ki, lire 陳遠濟 Tch'en Yuan-tsi.

P. 135. — Au lieu de Tcheng Tche-ing, Ting Houo-jong, lire 陳志尹 Tch'en Tche-yin, 丁華容 Ting Houa-jong.

P. 138. — « Où cependant les rebelles sont bien plus nombreux que dans la province du Kan-sou » ; le contexte me semble exiger « bien *moins* nombreux ».

P. 148. — « Dès l'été de 1872, le traité négocié à Tien-tsin, le 2 septembre 1861 par le comte d'Eulenbourg avait été dénoncé ; ce n'était qu'une simple mesure de conservation. » Que veut dire M. C. ? Faut-il, après le mot « conservation », sous-entendre « du droit de révision » ?

P. 160. — Au lieu de Tching Lien, lire 景廉 King-lien.

P. 161. — Au lieu de Yang Yü, lire 楊儒 Yang Jou.

P. 163. — Vers 1890, dans son article sur la *Chine* de la *Grande Encyclopédie* (t. XI, p. 93), M. C. avait déjà dit que l'islamisme s'était « répandu dans le Turkestan dès l'époque des *Souï* et des *Tang* » ; il parle de même ici de « la religion musulmane, qui avait pénétré dans le Turkestan dès l'époque des Souï (581-618) et des T'ang (618-907) ». M. C. a accepté les yeux fermés le récit de Wei Yuan traduit par Imbault-Huart dans son *Recueil de Documents sur l'Asie Centrale*, p. 4. Il est bon de rappeler que l'hégire est de 622.

P. 166. — Le nom du gouverneur de l'Ili est 斌靜 Pin-tsing et non Pi-tsing. M. C. n'est d'ailleurs pas le premier responsable de cette transcription qui remonte à Imbault-Huart, *loc. laud.*, pp. 11 et ss. Je ne crois pas que le caractère 斌 ait jamais une prononciation *pi*. Il y a dans le *Recueil* d'Imbault-Huart d'autres transcriptions bien étranges, comme 奇 écrit *tçiu* (p. 12), soit *kiu* ou *tsiu* de notre transcription, au lieu de *ki* ou *k'i* qui sont les valeurs ordinaires du caractère.

P. 177. — Le texte de ce rapport se trouve dans le 欽定平定陝甘新疆回匪方畧 *K'in ting p'ing ting chàn kan sin kiang houei fei fang lio*, k. 283, p. 10. C'est sur ce texte que sont basées les corrections suivantes. — Au lieu de Sin Tchan-piao, lire 徐占彪 Siu Tchan-pieou. — « Du 6 au 10 octobre » ; le texte dit : « le 4 et le 6 octobre », — « le 11 novembre » ; le texte dit « le 12 novembre ». — Au lieu de Soung-Teigne, lire 宋慶 Song K'ing,

P. 180. — Le texte de cet édit se trouve dans le *K'in ting p'ing ting chàn kan sin kiang houei fei fang lio*, k. 307, p. 16. — « Dès l'année dernière, quatre des places fortes du Turkestan chinois oriental étaient prises » ; le texte dit : « les quatre villes orientales du Turkestan », 南路東四城 ; elles s'opposent aux quatre villes occidentales dont il est ensuite question. — Au lieu de Wang Yang-lin, le texte porte 王元林 Wang Yuan-lin.

P. 181. — Le texte dont se servait Devéria portait 藍德金 Lan Tō-kin, ou du moins c'est ainsi que Devéria l'a lu, mais le texte cité plus haut (k. 307, p. 16) écrit 藍德全 Lan Tō-ts'iuan. — Au lieu de King Siang-in, lire 金相印 Kin Siang-yin.

P. 188 et ss. — Une grande partie de ces textes se trouvent dans le *K'in ting p'ing ting chàn kan sin kiang houei fei fang lio*, k. 312, p. 8 ss.

P. 189. — Wou tsoung tan est pour 烏宗唐 Wou-tsong-t'ang. — Le nom de la passe 廓克蘇達坂 Kouo-k'o-sou-ta-pan paraît répondre à Kok-sou-davan, le Col de la Rivière Bleue. — In-a-la-kouo-leh et Sa-oo-yester représentent les formes 阿來廓勒 A-lai-kouo-lo (gol = lac) et 薩烏業爾得 Sa-wou-ye-eul-tō du chinois ; quant au Ch'i ki lo pan de M. Wade, il est probable qu'il faut le corriger d'après le 齊吉勒蘇 Ts'i-ki-lo-sou du texte chinois, *sou*, « eau », étant très fréquent à la fin d'un nom de rivière.

P. 190. — « Kalgan, Kia-yü, Tang-tchéou.... » ; lire 通州 T'ong-tcheou.

P. 197. — Le caractère 洞 *tong*, qui entre dans le nom de 張之洞 Tchang Tche-tong, n'est pas aspiré.

P. 198. — Dans la note, au lieu de *Che Fou*, lire 侍讀 *che-tou*. — Le mémorial de Tchang Tche-tong ne se trouve pas dans la grande compilation du 方畧館 Fang-lio-kouan citée plus haut, mais il est reproduit dans le 邊事續鈔 *Pien che siu tch'ao* de 朱克敬 Tchou K'o-king, k. 5, p. 19 ss. C'est sur ce texte que sont basées les corrections qui suivent.

— « En amont de Tching et Tch'ou », lire « en amont de 荊 King.... ». — « Ils seront alors tout près de Pé-king ». Le droit de naviguer jusqu'à Petuné ne mettra pas les Russes aux portes de Pékin, mais de 陪京 P'ei-king, m. à m. « la seconde capitale », c'est-à-dire de Moukden.

P. 200. — « Quoique, dans la troisième année T'oung-tché (1864-1865), les frontières du Nouvel Etat (*Sin-Kiang*) ont été définies par traité,.... ». « Nouvel Etat » n'est pas une traduction heureuse de Sin-kiang, qui signifie seulement Nouveau Territoire. Le texte de Tchou K'o-king donne « septième année » au lieu de « troisième année ». Je ne sais si les deux dates ne sont pas inexactes, les conventions de frontières étant de 1869-1870 (cf. note à propos de I, 322). — « La plus méridionale des huit villes du Turkestan » ; c'est un contresens ; le texte porte « les huit villes de la Route du Sud » (南路八城), Route du Sud (Nan-lou) étant le nom chinois du Turkestan. L'énumération des huit villes que M. C. donne en note n'est pas exacte. Il est a priori peu vraisemblable que Hami fasse partie des huit villes, puisqu'il est dit (p. 181) que le musulman Kin Siang-yin « rongea progressivement les huit villes qui constituent le Turkestan chinois, puis Tourfan, Ouroumtsi furent comprises dans ce désastre ». Or Tourfan et Ouroumtsi sont entre Hami à l'est, et à l'ouest Khoten, Kachgar et les autres villes du Turkestan chinois. M. Imbault-Huart indique pour les quatre villes de l'ouest (*Recueil de documents*, p. 19) Kachgar, Yangi-hissar, Yarkand, Khoten, et, pour les quatre villes de l'est (*ibid.*, p. 42), Pidjan, Koutcha, Aksou, Ouch. Je préfère m'en tenir à la liste des huit villes qui est donnée en tête du k. 3 du 欽定新疆識畧 *K'in ting sin kiang che lio*, et qui comprend Kachgar, Yangi-hissar, Yarkand, Khoten, Aksou, Ouch, Koutcha, Karachar. — Parmi les villes où la Russie acquérait le droit de nommer des consuls figurait non pas Koutcha, mais 古城 Goutchen ; cf. d'ailleurs p. 226.

P. 201. — « A l'ouest de la rivière Kokson » ; le texte porte « à l'ouest de la rivière Khorgos » ; cf. également p. 226.

P. 202. — Les deux décrets ici reproduits doivent être intervertis, comme dans la compilation du Fang-lio-kouan (k. 312, pp. 30-31), et tous deux devraient être précédés du rapport de Wen-yu reproduit p. 204-205 et qui les a motivés. — Au lieu de « prince Touen », il faut lire « prince Tch'ouen ». Le prince Tch'ouen, père de l'empereur, était en effet dispensé en règle générale d'assister à aucune réunion ; c'est pourquoi un édit spécial paraît à son sujet. De même p. 203.

P. 211-212. — En additionnant ces diverses troupes (le premier paragraphe contient une faute de calcul), on voit que la Russie pouvait disposer en Asie de plus de 100.000 hommes. Même en tenant compte du mauvais armement de ces troupes russes, il est permis de douter, quand on a vu à l'œuvre l'armée chinoise, que Tso Tsong-t'ang eût pu leur tenir tête.

P. 242. — « A la fin de 1880... ». Dès le 25 juin, et alors qu'il était encore à Londres, le marquis Tseng avait écrit au Tsong-li-yamen au sujet des affaires d'Annam. Voir cette lettre dans sa correspondance, 曾惠敏公文集 *Tseng houei min kong wen tsi*, éd. de 1893, k. 3, p. 3. Le marquis Tseng n'était d'ailleurs pas fort bien informé par ses conseillers européens ; c'est ainsi que le 28 août 1881, il devait écrire au Tsong-li-yamen pour rectifier une lettre précédente où il avait dit que le Lan-ts'ang-kiang, en réalité le Mékong, était le Fleuve Rouge. Cf. *ibid.*, IV, 14.

P. 261. — Au lieu de Lan-tsan-kiang, lire 瀾滄江 Lan-ts'ang-kiang.

P. 268. — « l'amiral Krantz signait à Saigon » ; lire « l'amiral Dupré ».

P. 271. — L'ouvrage désigné dans le traité du 15 mars 1874 sous le nom de *Thập Dieu* est le 聖諭訓迪十條演義歌 *Thánh dũ huấn địch thập điều diễn nghĩa ca*. Par suite même de la stipulation insérée au traité, c'est un opuscule devenu assez rare, la Cour d'Annam ayant préféré le supprimer plutôt que de le corriger. J'en ai vu un exemplaire imprimé, au Sử-quán (Bureau des Annales) de Huê. Chaque page est divisée en moitiés supérieure et inférieure ; le texte supérieur est en chinois, et serait l'œuvre de Minh-mạng ; la partie inférieure est en chữ-nôm et serait une paraphrase écrite par Tự-đức sur le texte de Minh-mạng. Cet ouvrage

n'est pas sans analogie avec le Saint Édit de K'ang-hi publié par Yong-tcheng ; comme dans le Saint Édit de K'ang-hi, il y a (p. 16) un paragraphe dirigé contre le christianisme ; c'est ce passage qui est visé dans le traité du 15 mars. — Thin-nai est une mauvaise orthographe des rédacteurs du traité pour 施 (ou 尸) 耐 Thi-nai, plus connu maintenant sous le nom de Quinhon.

P. 289. — Au lieu de Lin-chan-hièn, Tsin-tchéou, Tchang Chou-cheun, lire 靈山縣 Ling-chan-hien, 欽州 K'in-tcheou, 張樹聲 Tchang Chou-cheng. C'est à tort que Tchang Chou-cheng et le soi-disant Tchang Chou-cheun sont séparés à l'index.

P. 299. — L'article du traité de 1874 qui interdit au gouvernement annamite de rien changer à l'état de ses relations extérieures est l'article 3, non l'article 16.

P. 323. — Les seules dates mises en avant pour la naissance de Ts'eu-ngan sont soit le 4 septembre 1835 (cf. I. 130), soit le 12 août 1837 (cf. II, 9) ; le 9 avril 1881, Ts'eu-ngan était donc dans sa quarante-sixième ou plus probablement dans sa quarante-quatrième année, mais assurément pas dans sa quarante-cinquième.

P. 335. — Tout le second alinéa de cette page est inintelligible. J'avais d'abord pensé à suppléer « ce fut » devant « moins à la suite d'un appel... », mais la phrase commençant par « Admettons » va exactement à l'encontre de la thèse que paraît vouloir soutenir M. C. Quant au raisonnement de M. C. que « si le simple fait d'une invasion d'un territoire constitue une suzeraineté ou une prise de possession de ce territoire, l'histoire nous fournit plusieurs exemples de l'invasion du territoire chinois par les Annamites », il me paraît avoir une assez faible valeur si M. C. veut en tirer qu'on pourrait aussi bien par là considérer la Chine comme vassale de l'Annam ; en tout cas c'est prendre un exemple singulier d'invasion du territoire *chinois* par les Annamites que de citer une guerre de l'Annam contre les 八百媳婦 Pa-pai-si-fou, c'est-à-dire la région actuelle de Xieng-mai au Siam.

P. 370. — « Que je reprochais comme mauvais » doit être une faute d'impression pour « repoussais comme mauvaise ».

P. 373. — Le texte extraordinaire que cite M. C. ne peut pas s'appeler proprement une traduction ; l'interprète indigène dont il émane certainement ignorait les règles essentielles de la langue française. On peut en dire autant du texte reproduit à la p. 385.

P. 415 et ss. — Au lieu de Siu Yen-sin, lire 徐延旭 Siu Yen-siu.

P. 425. — M. C. parle deux fois du prince Yi ; il faut corriger en prince K'ing, de son nom personnel Yi-k'ouang.

P. 455. — La date du 22 juin 1884 est forcément fausse ; il faut sans doute lire 28 juin, d'après la réponse du Yamen donnée à la page suivante.

P. 486. — « Le traité imposé par M. Harmand n'avait qu'un caractère considéré, à tort, comme provisoire ; le rattachement de la province de Binh-thuan froissait l'amour-propre des Annamites ; il fallait adoucir les rigueurs de ce premier traité par un nouvel acte définitif ». M. C. veut-il dire que le traité Harmand était considéré, à tort, comme provisoire ? Mais alors quelle est la portée du dernier membre de phrase ?

P. 513. — « Programme du 11 octobre 1885 » ; lire « 11 octobre 1884 ».

P. 588. — Au lieu de « Min-yang-i-ki », lire 閔泳翊 Min Yeng-ik. — « Les quatre meneurs, Palk-keum-moun-youi, Kim-ok-kyoum, Saye-koum-pou, Hong-yeng-syetri se rendirent au palais... ». Les quatre individus ici nommés sont 朴泳孝 Pak Yeng-hyo, 金玉均 Kim Ok-kyoun, 徐光範 Sye Koang-pem et 洪英植 Hong Yeng-sik ; il faut leur ajouter 徐載弼 Sye Tjai-hpil. — Le 5 décembre 1884, « à 10 heures du matin, sept ministres ou fonctionnaires, Min-tai-ho, Min-yeng-mouk, Tjyo-yeng, Mi-tjyo-yeng-i, Hang-kiou-tjyk, Youn-t'ai-ou-an-i et You-tji-ta furent massacrés par douze étudiants coréens déguisés en Japonais... ». Je n'ai pas réussi à identifier le dernier nom donné par M. C. ; les six premiers sont 閔台鎬 Min Htai-ho, 閔泳穆 Min Yeng-mok, 趙寧夏 Tjyo Nyeng-ha, 李祖淵 Ri Tjo-yen, 韓圭稷 Han Kyou-tjik et 尹泰駿 Youn Htai-tjyoun. Cf. le 中東戰紀本末 *Tchong tong tchan ki pen mo* de l'Américain 林樂知 Lin Lo-tche, c'est-à-dire, je crois, du Rev. Young J. Allen, k. 1, p. 25, 27.

P. 609. — « l'endroit appelé Tsan-tche-ko » ; lire 蠶池口 Ts'an-tch'e-k'eou.

P. 641. — « Par une note du 16-18 septembre 1884 » ; ne faut-il pas lire « par une note du 16/28 septembre 1884 » ?

P. 647. — L'index devrait distinguer le cardinal Jacobini dont il est ici question, et qui est le prédécesseur du cardinal Rampolla à la Secrétairerie d'État, et Mgr Jacobini, archevêque de Tyr, plus tard cardinal, et qui était alors secrétaire de la Propagande.

TABLEAU GÉNÉALOGIQUE. — Le premier fils de Kia-k'ing mourut avant d'avoir reçu un *ming* ; il faut donc supprimer le mot *mien* ; ce prince fut canonisé comme 穆 Mou-kiun-wang. — D'après le P. Hoang (*Tableau chronologique de la dynastie mandchoue-chinoise Ta-ts'ing*, dans J. Ch. Br. R. As. Soc., N. S., XXXIII, p. 223, n° 292), l'édit qui nomma le fils de 奕紀 Yi-ki fils adoptif du fils aîné de Tao-kouang est du 8 février 1855. Les fils de P'ou-louen s'appellent 毓㻋 Yu-tsouen et 毓嶸 Yu-k'ang ; le dernier frère de P'ou-louen est 溥侗 P'ou-t'ong. — Le 2e fils de Tao-kouang s'appelait 奕綱 Yi-kang et fut canonisé comme 順 Chouen-kiun-wang (cf. Hoang, *loc. laud.*, n° 293). — Le 3e fils de Tao-kouang s'appelait 奕繼 Yi-ki et fut canonisé comme 慧 Houei-kiun-wang (cf. Hoang, *loc. laud.*, n° 294). — Une généalogie manuscrite de la famille impériale que je possède, d'origine officielle, porte à la descendance de Hien-fong un second fils qui évidemment serait mort très jeune puisqu'il n'aurait jamais eu de *ming*, mais dont je n'ai jamais vu aucune mention ailleurs ; il aurait été canonisé comme 憫 Min-kiun-wang. — Le petit-fils du prince Kong, 溥偉 P'ou-wei, a succédé directement à son grand-père dans son titre de prince du 1er rang héréditaire. — Tsai-ying, 2e fils du prince Kong, a été dégradé, et 載濤 Tsai-t'ao, frère cadet de Kouang-siu, lui a été substitué en 1902 comme fils adoptif du 8e fils de Tao-kouang. — Il faut ajouter à la descendance du prince Kong un 3e fils, 載瀞 Tsai-tsiun (cf. Hoang, *loc. laud.*, n° 308). — Les fils du 7e prince sont : 載瀚 Tsai-han, l'Empereur Kouang-siu, 載洸 Tsai-kouang, le prince Tch'ouen 載灃 Tsai-fong, 載洵 Tsai-siun donné en 1902 en adoption posthume au prince Jouei-min en place du prince Touan, et 載濤 Tsai-t'ao donné d'abord comme fils adoptif à 奕謨 Yi-mo, 3e fils du 5e fils de Kia-k'ing, puis en 1902 comme fils adoptif posthume au 8e fils de Tao-kouang en place de Tsai-ying. — Le fils adoptif du prince Tchong n'est plus désormais Tsai-ying, mais Tsai-t'ao ; le 2e fils de Tsai-ying est 溥儒 P'ou-jou. — Le fils aîné du 9e prince est 載沛 Tsai-che ; son fils cadet n'est pas Tsai-t'ao, mais 載澍 Tsai-tchou ; le fils adoptif de Tsai-tchou n'est pas P'ou-ki, mais 溥伒 P'ou-kin. — Mien-k'ai, 3e fils de Kia-k'ing, avait eu un fils nommé 奕纘 Yi-tsouan, qui mourut jeune (cf. Hoang, *loc. laud.*, n° 283). — Les fils de Tsai-lien sont 溥僡 P'ou-tch'eng et 溥修 P'ou-sieou ; ceux de 載潤 Tsai-lan sont 溥倬 P'ou-tche, 溥倓 P'ou-t'an et 溥信 P'ou-sin. — Le 5e fils du 5e prince est 載津 Tsai-tsin, dont le premier fils adoptif s'appelait P'ou-kin et non P'ou-ki ; le 5e prince eut un sixième fils, 載灝 Tsai-hao (cf. Hoang, *loc. laud.*, n° 303). — Le prince Touan a été dégradé en 1901 et remplacé en 1902 comme héritier du prince Jouei-min par Tsai-siun, frère de Kouang-siu ; le fils aîné du prince Touan est 溥儁 P'ou-tchouan et le fils de P'ou-tchouan est 毓峇 Yu-ngan ; P'ou-tsiun a été destitué en 1902 de son rang d'héritier présomptif. — Les petits-fils du 5e fils de Kia-k'ing sont 載潤 Tsai-jouen et 載澤 Tsai-tsö ; Tsai-t'ao n'est plus héritier de Yi-mo, mais du prince Tchong. — Mien-min avait d'abord adopté 奕綵 Yi-ts'ai, 2e fils du 8e fils de K'ien-long ; le propre fils de Mien-min, le prince K'ing actuel, quitta la maison de son père pour être adopté par le frère cadet de son père, 綿悌 Mien-t'i (cf. Hoang, *loc. laud.*, n° 277) ; l'un des fils du prince K'ing est 載振 Tsai-tchen, le nouveau ministre du commerce. — Une note de M. C. dit que le caractère 淳 *tch'ouen* du nom personnel de T'ong-tche est le même que celui du titre du prince 醇 Tch'ouen ; c'est inexact ; les deux caractères, bien qu'ayant une partie commune, ne se confondent pas.

T. III. P. 24. — Au lieu de Siu King-chen et Leao Chen-heng, lire Hiu Keng-chen et Leao Cheou-heng. Leao Cheou-heng est mort en octobre 1903.

P. 40. — Par quelque glissement de fiches, ce tableau se trouve reproduit une seconde fois à la p. 386. Les deux fois on y lit : « Pé-king (taxes extraordinaires)... 12.850.000 taëls » ; il est certain que Pé-king est fautif pour *likin*. Quant au total des droits convertis en francs, il est exact à la p. 386, mais ici il est errroné de plus de 30 millions.

P. 41. — Il y a un précédent à l'annoblissement des aïeux de Sir Robert Hart ; c'est l'annoblissement des aïeux du P. Adam Schall en 1651 (cf. Hoang, *Mélanges sur l'administration*, p. 98).

P. 49. — Tseng Kouo-ts'iuan n'est pas mort très âgé. Selon Giles (*Biogr. Dict.*, nº 2020), il était né en 1820, le P. Gaillard (*Nankin port ouvert*, p. 242) dit en 1811, mais le *Hien fong yi lai kong tch'en pie tchouan*, qui doit faire autorité, lui donne au moment de sa mort (k. 10 上, p. 3) 67 ans à la chinoise, soit 66 pour nous ; Tseng Kouo-ts'iuan devait donc être né en 1824.

P. 50. — Au lieu de Wan Foung-tsao, lire 王鳳藻 Wang Fong-tsao.

P. 64. — « Un projet de règlement prohibitif en dix articles sur les questions religieuses » ; le contexte ne s'accorde pas avec le mot « prohibitif », mais je ne vois pas de quel autre mot celui-ci a pris la place.

P. 70. — « Kouang-Siu, XVIIIe année » ; lire « XVIIe année ».

P. 73. — « Cette province de Chan-Toung, qui est la patrie de Confucius et de Mencius, dans laquelle se trouve le port de Tché-fou, ouvert au commerce étranger par le traité de Tien-tsin de 1858, où pendant que les troupes anglaises se réunissaient à Ta-lien Wan, les troupes du général de Montauban se concentraient en 1860, où se trouve Kong-Kong-Tao, dite île française, qui servit de cimetière à nos soldats et de résidence pendant plusieurs années à un de nos médecins ou à un de nos commissaires de la marine, cette province essentiellement chinoise par ses souvenirs a toujours été un champ médiocre pour la prédication de l'Evangile ». Mais je ne vois pas ce qu'ont d' « essentiellement chinois » les souvenirs de l'occupation par la France d'un îlot du Chan-tong. Quant au nom de cet îlot, certaines cartes donnent Kong-kong-tao, comme le fait ici M. C. Dans son *Nankin port ouvert* (p. 10), le P. Gaillard avait adopté, d'après M. C. semble-t-il, la même orthographe française, mais avec les caractères chinois 嵁峒島 K'ong-t'ong-tao, ce qui a amené ses confrères à corriger la transcription française à l'Erratum. C'est en effet sous le nom de K'ong-t'ong-tao que cet îlot est porté au k. 136 du *Ta ts'ing yi t'ong tche*.

P. 91. — Cheng Shuen-houi n'est autre que 盛宣懷 Cheng Siuan-houai ; ces deux noms sont donc séparés à tort à l'index, et il faut leur réunir aussi celui de Cheng Tao-t'ai.

P. 106. — Le traité de M. de Montigny est du 15 août 1856, et non du 16.

P. 107. Le nom de Phra Kaxa-Sena que M. C. donne ici comme dans l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud (XI, 762) est une faute de copie pour Phra Raxa-sena.

P. 147. — M. C. parle des douze *pannas*, « six sur la rive droite, six sur la rive gauche du Mékong ; sur la rive gauche, les chefs des panna portent le titre purement thaï de Thao-môme, tandis que sur la rive droite, on leur donne le titre de Phyah-loung, d'origine birmano-palie ; les pannas de la rive gauche, ont, en effet, avec la Chine, des liens beaucoup plus directs que ceux de la rive droite ». En quoi ces « liens beaucoup plus directs » avec la Chine peuvent-ils valoir aux pannas de la rive gauche leur « titre purement thaï » ?

P. 160. — Il est bien entendu qu'en parlant de la Vat Mai comme de la « résidence » du Phra Bang, il ne faut pas oublier que le Phra Bang est une statue.

P. 189. — Ts'eu-hi Tsan-yéou ; lire Ts'eu-hi Touan-yeou.

P. 199. — « Les ministres de Russie et de France et le chargé d'affaires d'Espagne avaient à présenter leurs lettres de créance. Jamais cette formalité n'avait pu être accomplie par un de nos agents... » M. de Geofroy n'avait-il pas remis ses lettres de créance le 29 juin 1873 ? Cf. I, 482.

P. 203. — Wang Min-louan ; lire 汪鳴鑾 Wang Ming-louan.

P. 214. — « A la fin de la première lune (du 11 au 30 février 1879) » ; il faut lire « du 22 janvier au 20 février 1879 ». — « Dans le courant de la deuxième lune (du 1er février au 22 mars 1879) » ; il faut lire « du 21 février au 22 mars 1879 ».

P. 218. — La note où M. C. suppose que la Chine avait conseillé à l'Annam de nouer des relations avec l'Espagne et d'autres puissances pour contrebalancer l'influence de la France est tout à fait confirmée par la correspondance du marquis Tseng. Voir en particulier une lettre du marquis Tseng au roi d'Annam du 22 juin 1883 (曾惠敏公文集 *Tseng houei min kong wen tsi*, k. 5, p. 7).

P. 231. — Po Tcheng-sieou est une lecture fautive de P'ou Yong-hiao, prononciation chinoise de 朴泳孝 Pak Yeng-hyo. Pak Yeng-hyo était un des conjurés de 1884 ; c'est lui qui est nommé au t. II, p. 588, sous la forme impossible Palk-keum-moun-youi. Cf. le 中東戰紀本末 *Tchong tong tchan ki pen mo* (IX, 4), où le nom de son agresseur n'est pas donné à la chinoise comme Li Tsi-tche, mais comme 李逸植 Li Yi-tche, en coréen Ri Il-sik. — « Le gouvernement coréen réclama l'aide de la Chine et du Japon ». Je ne sais si des textes appuient cette manière de voir. Il m'a semblé résulter de ceux que j'ai lus que le général coréen étant impuissant, Yuan Che-k'ai proposa et fit accepter l'intervention chinoise. C'est alors en vertu du traité du 7 mai 1885 défendant aux deux pays de débarquer des troupes sans s'en donner avis préalable que le Japon aurait également expédié des soldats.

P. 239. — « 倭 *wo* veut dire « soumis », « tournant et tordant », et non pas « nain » comme le marque Williams, suivi par Giles ». Le caractère en question ne paraît pas avoir en effet le sens de nain, mais quand il signifie « soumis », il doit être lu *wei*, et n'a, je crois, le sens de « tournant et tordant » qu'en composition, dans l'expression 倭遲 *wei-tch'e* ; encore ce sens ne doit-il pas être primitif, si cette expression est bien, comme l'indique le *K'ang hi*, une simple variante graphique de 委蛇 *wei-t'o*, etc.

P. 285. — Li Tching-fong n'est autre que 李經方 Li King-fang à qui il doit être réuni à l'index.

P. 288 — « à cause de traités avec les gouvernements étrangers qui exigent un avis de dix ans » ne peut être qu'inexact ; le texte doit porter « qu'on ne peut réviser que tous les dix ans ».

P. 281 et ss. — A moins d'admettre que le texte japonais diffère fortement du texte chinois, la traduction de M. Dautremer est bien peu exacte pour une traduction officielle. Je m'appuie sur le texte donné dans le *Tchong tong tchan ki pen mo*, V, 32 ss.

P. 282. — « Feng-Houang, Tch'eng-Haï-tch'eng » ; lire 鳳凰城 Fong-houang-tch'eng, 海城 Hai-tch'eng.

P. 283. — « Ceux des habitants de la localité au Japon, qui voudront sortir de ce territoire auront la liberté d'aliéner leurs biens et d'évacuer. Et un délai de deux ans leur sera accordé à cet effet ». Le texte chinois donne, au lieu de « localité au Japon », « territoires cédés au Japon », ce qui est certainement exact, car la province entière du Leao-tong et l'île de Formose peuvent difficilement être appelées « une localité ». A la suite de « délai de deux ans », il faut, selon le texte chinois, ajouter « après l'échange des ratifications ». Un mot a également dû tomber dans la dernière phrase du 1er alinéa de l'art. VI.

P. 284. — « Cha-Ohi-Kin-tchéou » ; lire « Cha-che dans la préfecture de 荊州 King-tcheou ». — La numérotation des divers paragraphes n'est pas conforme à l'original. — « De *Chang-haï* à *Hang-tchéou*, par Wou-soung et le canal jusqu'à l'établissement des nouvelles dispositions, les dispositions actuellement en vigueur par rapport à la navigation des bâtiments étrangers dans les eaux intérieures de la Chine, seront appliquées autant qu'elles seront applicables. » Cette traduction est a priori suspecte puisque, pour aller de Chang-hai à Hang-tcheou par rivière, on ne passe pas par Wou-song. Le texte est tout différent : « De Chang-hai, en prenant la voie de la Rivière de Wou-song (吳淞江) et du Grand Canal pour gagner Sou-tcheou-fou et Hang-tcheou-fou... ». La Rivière de Wou-song n'est autre que la « Soo-chow Creek » des Anglais.

P. 287. — Le premier article du Protocole est manifestement tronqué.

P. 293. — Au lieu de Tê-sing et Siu Yu-wen, lire 德馨 Tö-hing et 孫毓汶 Souen Yu-wen.

P. 300. — « Les ratifications eurent lieu à Péking » ; lire « l'échange des ratifications eut lieu à Pékin ».

P. 308. — « Siu Yong-yi qui avait collaboré à la rédaction des conventions et qui les avait signées, était originaire du Tché-kiang ». Cet article n'est sans doute pas à sa place ; je pense en effet qu'il s'agit des conventions avec la France du 20 juin 1895, mais il n'en a plus été question depuis près de 150 pages (cf. p. 163-169).

P. 316. — Wu-sueh, Lou-chi-K'éou sont pour 武穴 Wou-hiue, 陸溪口 Lou-k'i-k'eou.

P. 319. — « pour la période actuelle de radoub en Chine ». Il semble qu'il y ait là une inexactitude provenant des traducteurs ; ils ont dû rendre par « actuel » l'anglais « actual », qui signifie « réel », « effectif ».

P. 323-324. — « 73 *wan* », « 21 *wan* et 8.000 taëls », « le *wan* représentant une valeur de dix mille taëls ». *Wan* n'est en aucune façon une valeur, mais simplement le chiffre des myriades.

P. 324. — « les préfets de Mien-hien et O-pien-ting », « le préfet de Mi-tchéou » ; je pense que Mien-hien est pour 綿州 Mien-tcheou, et Mi-tchéou pour 眉州 Mei-tcheou.

P. 327. — Au lieu de Ling-siang, lire 臨湘 Lin-siang.

P. 329. — Au lieu de Houang-pin, Yu-kin-hien, lire 黃平 Houang-p'ing, 餘慶縣 Yu-k'ing-hien.

P. 331. — « 15 janvier 1886 » est une faute d'impression pour 1896.

P. 337. — « relevée dix-sept ans après sa destruction » ; lire « vingt-sept ans ».

P. 348. — « 27 août-12 septembre 1896 » ; il faut « 27 août/8 septembre 1896 ; cf. pp. 364, 549.

P. 351. — Au lieu de Tchao-tcheou, lire 曹州 Ts'ao-tcheou.

P. 363. — « La Russie reconnaît définitivement le territoire loué, mais Port-Arthur et Ta-lien wan sont d'une importance spéciale ». Cet article doit être mutilé ; il n'offre aucun sens admissible.

P. 378. — Au lieu de Siu Ying-k'ouei, lire 許應騤 Hiu Ying-k'ouei. De même *infra*.

P. 396. — Comment la ligne de Hank'eou-Canton peut-elle être comptée comme anglaise, puisqu'elle a été concédée aux Américains ? Cf. p. 393.

P. 403. — L'édit appelant à l'audience K'ang Yeou-wei est du 13 juin 1898, non du 14, selon le 戊戌政變記 *Wou siu tcheng pien ki* de 梁啓超 Leang K'i-tch'ao, I, 24, et *The Emperor Kuang-hsü's Reform decrees, 1898*, réimprimé en 1900 au « North-China Herald » Office, p. 11.

P. 404. — La disgrâce de Wong T'ong-ho ne fut pas l'œuvre de la Réforme, bien au contraire. C'est que, si on peut dater du 10 juin la première manifestation de la Réforme, elle ne fut au pouvoir en fait que le 16 ; le renvoi de Wong T'ong-ho avait été obtenu de l'empereur antérieurement, et le 15 juin il n'osa pas refuser d'exécuter sa promesse. Quant au remplacement de Wong T'ong-ho par Wang Wen-chao, que Jong-lou remplace à son tour comme vice-roi du Tcheli, c'est aussi une mesure décidée antérieurement, et qu'un édit du 15 juin consacre déjà en nommant par intérim ces fonctionnaires aux charges dont ils deviennent bientôt après titulaires. L'impératrice tenait à avoir Jong-lou à T'ien-tsin parce que là il avait sous sa dépendance les troupes exercées à l'européenne de Lou-t'ai et de Siao-tchan. Si vraiment l'empereur ordonna plus tard de le mettre à mort (cf. p. 407), ce fut sans doute par crainte d'une intervention militaire de sa part. Jong-lou fut toujours un homme de l'impératrice douairière, à qui il était d'ailleurs apparenté, et je ne sais si on peut dire qu'il ait été « sincèrement attaché » (p. 409) à Kouang-siu ; il est mort le 11 avril 1903. Cf., sur les édits du 15 juin et l'esprit qui les a inspirés, le *Wou siu tcheng pien ki*, I, 24-25. — Au lieu Tseng Soung-yen, lire 曾宗彥 Tseng Tsong-yen.

P. 405. — Selon le *Wou siu tcheng pien ki* (I, 33), le décret relatif à la religion chrétienne serait du 10 juillet 1898 ; mais la date du 12 juillet que donne M. C., appuyée par le texte de la p. 464, est juste. Cf. également Hoang, *Tcheng kiao fong tch'ouan*, p. 165. Ceci prouve que l'ouvrage de Leang K'i-tch'ao, si intéressant par ailleurs, n'est pas toujours d'une exactitude rigoureuse.

P. 406. — Selon le *Wou siu tcheng pien ki* (I, 48), l'entrée de Yu-lou au ministère des Rites est du 5 et non du 7 septembre ; je crois volontiers que la date du 5 est la bonne ; c'est en effet celle que donne pour la nomination à l'un des postes de vice-présidents du même ministère un édit reproduit dans *The Emperor Kuang-hsü's Reform decrees*, p. 32. Or les présidents et vice-présidents du ministère des Rites ont été cassés et remplacés en bloc pour n'avoir pas transmis un mémorial où 王照 Wang Tchao conseillait à l'empereur de faire le tour du monde. — La réintégration de Siu Jong-yi ne peut être regardée comme l'œuvre de la Réforme ; elle est postérieure à la réaction.

P. 407. — Dès le 15 juin 1898, un édit avait chargé Jong-lou de l'intérim de Wang Wen-chao. — Yuan Che-k'ai ne reçut pas personnellement 4.000 taëls le 29 septembre ; ce fut une gratification accordée à ses troupes ; cf. p. 423.

P. 408. — Yuan Che-k'ai ne commandait pas au Chan-tong, où il n'eût pas été à portée d'appel, mais à 小站 Siao-tchan, à environ 40 kilomètres de T'ien-tsin.

P. 409. — On trouvera des versions différentes dans *The Chinese crisis from within*, *passim*, et dans le *Wou siu tcheng pien ki*, k. 1 *in fine*.

P. 410-411. — Au lieu de Siu Tche-tsong, lire 徐致靖 Siu Tche-tsing.

P. 411. — « Ceci se passait dans la partie du palais impérial qui se trouve au bout de la rue des Légations ». Il est bien peu vraisemblable que l'exécution des réformistes ait eu lieu dans le palais ; j'ai toujours entendu dire qu'ils avaient été décapités au Marché aux légumes (菜市口), le lieu ordinaire des exécutions.

P. 421. — Le prince Touan était *petit-fils* et non *fils* adoptif de Mien-hien.

P. 425. — Il faut sans doute 20 janvier 1861 ; cf. note sur I, 108.

P. 436. — Long-tcheou...., « ouvert le 1er juin 1899 » ; lire 1889.

P. 451-452. — Les rebelles T'ai-p'ing n'étaient pas d'origine triade ; cf. note sur I, 173. Il n'est pas exact non plus de rattacher historiquement aux triades la secte du Nénuphar Blanc (ou Lotus Blanc). Enfin je ne vois pas qu'il y ait le moindre rapport entre la société secrète des Boxeurs et le *polo* des souverains turcs.

P. 457. — Houang Tchan-k'ioun est à corriger en 黃超群 Houang Tch'ao-k'iun.

P. 459. — « Dynastie des Tchen », lire des « Tcheou ».

P. 483. — « L'empereur de la Chine est le premier lettré de son royaume, auteur du fameux dictionnaire *K'ang-hi Tseu-tien*, dont on se sert encore aujourd'hui dans son pays. » K'ang-hi n'est à aucun degré l'auteur du dictionnaire publié sous son règne ; il s'est borné à en ordonner la compilation et à en écrire la préface. Le vrai sens du titre est d'ailleurs *Dictionnaire* (*datant de la période*) *K'ang-hi* », tout comme 咸淳臨安志 *Hien tch'ouen lin ngan tche* par exemple signifie *Description de Lin ngan* (*datant de la période*) *Hien-tch'ouen*, sans impliquer aucune idée d'intervention impériale.

P. 485. — Reste à savoir si la bulle « impolitique » du Saint-Siège ne lui a pas été imposée par le dogme. Je crois bien que les protestants ont pris vis à vis du culte rendu à Confucius la même attitude que les catholiques.

P. 488. — N'était-ce pas à T'ien-tsin qu'il s'agissait alors de créer une Université ? Il y a d'intéressants renseignements sur cette affaire dans la *Vie du P. Gonnet* publiée par la mission jésuite du Tche-li. Je ne puis malheureusement me reporter à ce livre qui n'a pas été mis dans le commerce et que je ne ai eu entre les mains à Pékin que fort peu de temps.

P. 505. — « L'amiral Courrejolles.... qui n'était pas rassuré sur les évènements... » L'amiral Courrejolles s'est montré au contraire extrêmement optimiste. On avait des inquiétudes, sans que personne crût à une catastrophe, et l'amiral, nous voyant jouer au tennis et organiser des

pique-nique, penchait à croire très exagérés les renseignements qu'on lui donnait sur les troubles. Personne d'ailleurs ne prévit les évènements, et l'opinion de chacun sur l'opportunité de démonstrations navales ou de venue des gardes fut toujours basée sur des raisons de politique nationale tout à fait étrangères aux dangers du jour.

P. 515. — Na-t'ong n'est pas mongol, mais mandchou de la bannière jaune bordée. Son père, 浦安 P'ou-ngan, a été mis à mort en 1858 pour s'être laissé corrompre aux examens de licence de Chouen-t'ien-fou.

P. 516. — « Le lendemain, 20 juin, les ministres étrangers devaient se rendre au Tsong-li Yamen, mais, prévenus à temps par un Chinois, ils s'abstinrent de faire cette démarche, que M. v. Ketteler persista seul à accomplir ». Voilà une légende; il y en a une autre, selon laquelle les ministres auraient chargé M. von Ketteler d'aller chercher réponse à la demande d'audience de la veille. Aucune de ces versions n'est exacte. Le 19, lorsque les ministres avaient reçu la lettre du Yamen leur donnant vingt-quatre heures pour quitter Pékin, ils avaient été d'avis de partir, mais en obtenant du Yamen des moyens de transport et un délai plus long. Aussi avaient-ils demandé au Yamen une audience pour le lendemain matin à 9 heures. Quand ils se réunirent le lendemain matin, aucune réponse n'était parvenue; c'est alors que M. von Ketteler qui, au lieu de demander une audience, avait simplement annoncé sa visite pour ce même jour à 9 heures, déclara à ses collègues que lui se rendait de toute façon au Yamen et qu'il se chargerait volontiers de réclamer la réponse à la demande d'audience de la veille. Cette proposition fut acceptée. Je puis garantir que s'il fut peut-être question de danger en général, du moins vit-on partir M. von Ketteler sans inquiétude sérieuse; il en eût été tout autrement au cas où le corps diplomatique eût été déjà avisé du guet-apens par un Chinois. C'est d'ailleurs à peu près exactement ce que dit le Livre Jaune (*Affaires de Chine, 1899-1900*, p. 199).

P. 517. — La légation d'Autriche fut évacuée dès le 20 juin. — L'édit donnant 200 sacs de riz à Kang-yi pour les Boxeurs n'est pas du 24 juin, mais du 22, selon le 拳匪紀事 *K'iuan fei ki che*, 1, 8, et le 京津拳匪紀畧 *King tsin k'iuan fei ki lio*, 前編, k. 上, p. 7; selon les mêmes sources, l'édit que M. C. date du 26 serait du 23, et celui du 29 serait du 25; un autre édit, daté du 29, confirme d'ailleurs celui du 25.

P. 520. — « Le 6 juillet, les gardes des légations font une sortie vigoureuse ». Trop peu nombreux, nous n'avons jamais tenté une véritable sortie; le 6 juillet, c'est seulement le détachement japonais qui a cherché isolément à s'emparer d'un canon.

P. 527. — « Les légations durent en grande partie leur salut au dévouement de l'hôtelier suisse Chamot qui, en prévision des évènements, s'était muni de provisions qu'il sut intelligemment renouveler pendant le siège ». M. Chamot rendit de grands services pendant le siège en faisant faire le pain et abattre les mules ou chevaux, mais il n'avait pas plus prévu que les autres ce qui s'est produit; son « store », dont la moitié brûla d'ailleurs, n'avait que son approvisionnement ordinaire, pas très abondant. Nous avons vécu sur la farine, le riz, le maïs trouvés dans des maisons chinoises et surtout dans un magasin de grains compris dans notre aire de défense tout au début du siège, sur les provisions des Légations et celles des trois « stores » européens de Péking (Kierulff, Imbeck, Chamot), sur quelques bêtes à corne que M. Chamot alla prendre chez un marchand de bestiaux chinois avant que l'investissement fût complet, enfin sur les bêtes de trait ou de selle des Légations. — « Les Japonais entrent par la Si Houa men ». Si-houa-men est une porte ouest de la ville jaune; il faut lire Tsi-houa-men, qui est une porte est de la ville tartare.

P. 532. — Sugiyama Akira correspond en chinois, je crois, à 杉山彬 Chan-chan Pin (et non Ts'ing). — Les deux frères maristes furent tués au Pei-t'ang et non à Cha-la-eul.

P. 534. — Notre pauvre camarade Gruintgens fut blessé mortellement le 12 juillet, non le 11, dans des circonstances un peu différentes de celles que rapporte M. C. Cf. le Livre Jaune (*Affaires de Chine, 1899-1900*, p. 211).

Ces vingt-cinq pages de remarques ne doivent pas faire illusion; il s'en faut d'abord qu'elles soient uniquement remplies par des corrections; je ne me suis pas privé de faire souvent l'école

buissonnière. Et surtout qu'une aussi grosse masse de documents groupés pour la première fois prête dans le détail à certaines divergences d'opinions et à pas mal de rectifications, c'est là un déchet inévitable, où un ouvrage comme celui-ci ne laisse ni sa valeur ni son utilité.

J'ai étudié jusqu'à présent le livre de M. C. comme s'il n'était qu'une riche collection de documents. Est-ce à dire que l'auteur ait simplement mis des matériaux bout à bout sans intervenir lui-même dans le récit ? En aucune façon, et s'il préfère en général laisser parler les textes, M. C. n'en a pas moins dit à l'occasion le plus nettement du monde ce qu'il pense sur les hommes et sur les faits. M. C. est en politique étrangère un partisan de la manière forte. On reconnaît là la façon de voir de presque tous ceux qui ont pris en Extrême-Orient le contact immédiat avec les races d'Asie ; nous non plus ne sommes pas au nombre des généreux rêveurs qu'effraient les nécessités parfois brutales de l'expansion nationale hors d'Europe. Pour M. C., la Chine nous dupe, et le protocole final du 7 septembre 1901 consacre la faillite de la diplomatie européenne en Chine. Que cet instrument diplomatique ne donne pas toutes garanties pour l'avenir, c'est de quoi conviendraient sans doute quelques-uns de ceux-là mêmes qui l'ont négocié. Reste à savoir si on pouvait faire mieux dans l'occurrence. Selon M. C., le premier acte des alliés eût dû être en 1900 de proclamer déchue la dynastie mandchoue, et de restaurer au pouvoir la dynastie nationale des Ming ; on aurait pu alors faire suivre à la Chine une politique sagement réformiste et débarrasser le peuple « de cette tourbe de mandarins qui le pressurent, le grugent et en vivent comme les moustiques du sang de leurs victimes ». Une théorie analogue fut longtemps en faveur dans notre Indochine, où il fallait, disait-on, rendre le trône à la dynastie nationale des Lê et gouverner avec le peuple contre les mandarins. M. de Lanessan fut le premier à rompre décidément avec cette politique, et l'évènement n'a pas prouvé qu'il ait eu tort. L'idée que préconise M. C. a eu ses défenseurs en Chine ; mais à moins de faire appel aux faux Démétrius, ce qui est jouer un jeu dangereux, on peut se demander où les alliés eussent trouvé cet héritier des Ming. Non pas qu'il n'existe pas : il y a un descendant authentique de l'ancienne dynastie chinoise, c'est lui qui aux époques rituelles va honorer les mânes de ses ancêtres à ces tombeaux des Ming si connus des touristes. Mais, inféodé au régime actuel, il vit à la Cour avec un titre ducal héréditaire ; en 1900 il avait sans doute fui avec l'empereur ; je ne sache pas qu'aucun indice ait montré de sa part le moindre désir de s'aboucher avec les étrangers. M. C. pense que sa restauration nous eût valu un certain appui des sociétés secrètes ; c'est douteux. Le but théorique des Triades est bien de rendre le trône à l'ancienne dynastie, mais c'est une de ces formules qui s'usent avec le temps et qu'on répète encore du bout des lèvres bien après qu'elles ne vivent plus dans l'esprit. Groupements d'opposition avant tout, il est infiniment probable qu'en face d'un partisan des Ming installé et soutenu par les armées d'Europe, les sociétés secrètes n'auraient pas laissé perdre une si belle occasion de se mettre à la tête d'un mouvement hostile aux étrangers. Qui eût brisé ces résistances ? Autre chose est de contraindre un gouvernement existant et qui tient à durer, ou de créer au contraire de toutes pièces une organisation nouvelle pour quatre cents millions d'individus dont la seule force d'inertie peut tout paralyser. Mais en admettant même qu'il fût possible en théorie d'imposer à la Chine un nouveau gouvernement, des conditions de fait ne laissaient à cette solution qu'un intérêt académique. Dès l'instant où la Chine ne fait pas elle-même la révolution, il faut pour l'imposer l'accord unanime des puissances. Or déjà, comme le dit M. C., « la Russie a malheureusement lié partie avec la dynastie mandchoue ». Mais de plus est-on sûr que les autres pays se fussent jetés le cœur léger dans une aussi grosse aventure ? A laisser de côté les résistances que la Chine même pouvait opposer, et qui étaient bien de nature à faire hésiter les chancelleries, ne doit-on pas croire que les mêmes craintes de complications internationales qui depuis tant d'années empêchent tout règlement violent de la question d'Orient, dictent en Extrême-Orient une politique de prudence et de conservation ? Longtemps encore sans doute, c'est l'Europe qui sauvera la Chine de l'Europe, comme elle en sauve la Turquie.

Aujourd'hui d'ailleurs le choix est fait, et il ne reste plus à l'Europe qu'à tirer le meilleur parti de la ligne de conduite qu'elle a adoptée ; c'est là la part de l'avenir. La conclusion de M. C.

est pessimiste : « La Chine ayant mesuré l'effort qu'elle vient de faire sans réussir, le trouvant insuffisant, dans quelques années recommencera, après des préparatifs plus formidables dictés par l'expérience actuelle ». Je n'entends pas me donner comme prophète, mais si M. C. veut dire qu'il n'y a rien de changé en Chine et que l'avenir continuera le passé, telle n'est pas mon impression. Sans doute une masse aussi colossale que l'empire chinois ne se meut pas avec la même aisance qu'un petit pays comme le Japon ; l'évolution sera donc lente, mais à mon avis l'année 1900 marque un tournant de l'histoire chinoise. L'ouvrage de M. C. vient bien à sa date ; les quarante ans qu'il embrasse forment un tout complet, et depuis 1900 les situations respectives de la Chine et de l'Europe ont peut-être été plus gravement modifiées qu'elles ne l'avaient été par les traités mêmes de 1860. Jusqu'en 1900, les quelques jeunes gens que la Chine avait envoyés au dehors lui servaient presque exclusivement pour ses relations diplomatiques ; depuis trois ans au contraire, plusieurs centaines d'étudiants se sont mis, surtout auprès des Japonais, à l'école de l'étranger, et ils l'ont fait avec une ardeur trop impétueuse pour que, de retour dans leur pays et promus à des charges, ils ne gardent pas une profonde empreinte de cette nouvelle éducation. La multiplication des ports ouverts, l'exploitation des mines, l'extension des voies ferrées vont de jour en jour jeter davantage la perturbation dans les conditions anciennes de la vie chinoise. La transformation sociale sera désormais en partie le fruit d'un travail intérieur, elle ne s'opérera plus seulement en fonction des exigences de notre diplomatie. M. C. a intitulé son ouvrage *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales de 1860 à 1900*, il eût pu aussi bien l'intituler *Histoire de Chine de 1860 à 1900* ; on y trouve en effet tout le détail de l'action militaire et diplomatique dans les quarante dernières années ; or, si l'histoire d'une époque est en un sens ce par quoi cette époque se différencie de celles qui la précèdent, l'histoire de Chine depuis 1860 jusqu'en 1900 est exclusivement constituée de faits de guerre et de diplomatie ; l'organisation même du pays est restée à peu près immuable. Il n'en va plus de même aujourd'hui, surtout il n'en ira plus de même demain, et j'imagine que si quelqu'un dans quarante ans veut donner une suite au grand ouvrage de M. C., il devra alors accorder aux transformations économiques et sociales une place prépondérante.

P. Pelliot.

Dr O. Franke. — *Beschreibung des Jehol-Gebietes in der Provinz Chihli.* Leipsig, Theodor Weicher, 1902, in-8°, XV-103 pp., 1 carte et 16 illustr.

Nous avons déjà sur quelques provinces de Chine, telles que le Chan-tong, le Ngan-houei, de très bonnes monographies basées à la fois sur les ouvrages indigènes et sur une connaissance immédiate de la région décrite. C'est un travail du même ordre que M. F. a entrepris et heureusement achevé pour la préfecture de Jehol. Les principales sources chinoises sur Jehol sont le 欽定熱河志 *K'in ting jo ho tche*, compilé par ordre impérial en 1781, et le 承德府志 *Tch'eng tō fou tche*, achevé en 1829. M. F. a été mis à même de les utiliser avec fruit par un premier voyage exécuté en 1890 et dont un compte rendu a paru dans l'*Ausland* de 1891 (1), et par un second voyage plus considérable, qui date de 1896, et au cours duquel il parcourut toute la Mongolie orientale.

Un exemple typique montre combien nos connaissances sur toute cette région sont insuffisantes. Les PP. Verbiest et Gerbillon, qui ont beaucoup voyagé à la fin du XVIIe siècle dans la Mongolie orientale, parlent d'une montagne ou chaîne de montagnes fort élevée à laquelle le P. Gerbillon donne souvent le nom de Petcha. Depuis lors, le mont Petcha était perdu. Le géographe allemand Ritter avait bien reproduit, en les faussant d'ailleurs, les données des

1) *Eine Reise in den Jehol-Distrikt.*

Jésuites, mais son traducteur russe Semenov, puis le Dr Bushell en 1872, ensuite le savant russe Fritsche avaient abouti à cette conclusion que le nom de la montagne aussi bien que la hauteur qu'on lui attribuait, devaient être rayés de nos cartes. Dans son grand ouvrage *China*, Richthofen a déclaré que le Mont Petcha était un mythe. En 1877 toutefois, M. O. F. von Möllendorff, au cours d'un voyage dans le Tche-li, avait appris par des indigènes que, tout à fait au nord-ouest de la province, se trouvait le mont Bai-tcha, la plus haute montagne de la région. M. F. voulut en avoir le cœur net : il y alla, et, au nord-ouest de la province de Jehol, il trouva en effet la chaine du Petcha, qui atteint environ 3.000 mètres.

La préfecture de Jehol (1) ou, pour lui donner son nom administratif, de 承德 Tch'eng-tō, bien qu'elle soit située en dehors de la Grande Muraille, est rattachée officiellement à la province du Tche-li ; seulement, au lieu qu'elle ait à sa tête un *tche-fou* ou préfet civil, c'est un 都統 *tou-t'ong*, commandant militaire, qui en remplit les fonctions. Jehol doit son régime particulier à ce qu'il fut sous la dynastie actuelle la résidence d'été des empereurs ; ils l'ont enrichi de palais et de temples ; c'est là que K'ien-long reçut en 1793 l'ambassade de lord Macartney ; c'est là que Hien-fong mourut en 1861. Aujourd'hui temples et palais tombent en ruines. Si Jehol doit revivre un jour les temps de sa prospérité passée, ce ne pourra être que grâce aux richesses encore mal exploitées de son sous-sol.

M. F. passe successivement en revue l'organisation civile et militaire du pays, il recense sa population et les éléments mongols, mandchous, chinois qui la composent, il étudie les temples dont les deux plus curieux reproduisent ceux de Potala et de Tachélunpo (bKra-śis-hlun-po) au Tibet, et le palais impérial dit 避暑山莊 Pi-chou-chan-tchouang, « Palais de montagne pour fuir la chaleur » ; des appendices traitent de la flore, de la faune, et donnent la liste des diverses constructions que les empereurs firent élever à Jehol.

La documentation de M. F. est en général excellente ; aussi est-on un peu surpris de ne pas voir citer sur le lamaïsme, à côté des travaux de Kōppen, le livre de Waddell, *The buddhism of Tibet or Lamaism* ; M. F. y eût trouvé (p. 236) la forme tibétaine, qu'il croit encore inconnue (cf. p. 57), du nom du premier Panchen Erdeni Lama.

L'étymologie de Enedkek, nom de l'Inde, par Karṇāṭaka (p. 55) me paraît bien peu probable ; à tout prendre, j'aimerais mieux y voir une transcription mongole ancienne du chinois 印度國 Yin-tou-kouo (2), « royaume de l'Inde », qu'il n'est pas étonnant que les Chinois modernes n'aient plus reconnue. M. F. propose lui-même une étymologie analogue pour le mongol *taiji* (3).

A la p. XIII, M. F. dit en note que, selon le *Tch'eng tō fou tche*, la cartographie aurait commencé en Chine sous les T'ang, avec la *Description du district de Yuan-ho* composée par 李吉甫 Li Ki-fou. Les compilateurs du *Tch'eng tō fou tche* sont trop absolus dans cette affirmation, et M. Chavannes a récemment étudié l'histoire des cartographes qui ont précédé Li Ki-fou (4) ; mais surtout M. F. s'est mépris sur le titre de l'ouvrage cité : 元和 *yuan-ho* n'est pas ici le nom d'un district, mais d'une période d'années allant de 806 à 820. Comme Wylie ne mentionne pas l'ouvrage, je profite de l'occasion pour donner quelques détails à son sujet. Li Ki-fou publia entre 806 et 814, date de sa mort, une grande géographie avec cartes que le *Kieou t'ang chou* (k. 148, p. 4 v°) intitule 元和郡國圖 *Yuan ho kiun kouo t'ou*, « Carte des commanderies et des royaumes composée pendant la période *yuan-ho* (806-820) », et dit avoir été en 54 k. ; c'est là l'indication qu'a utilisée M. Chavannes (*B. E. F. E.-O.*, III,

---

(1) Jehol est pour 熱河兒 Jo-ho-eul, le « Fleuve chaud », nom de l'affluent du Louan-ho dans la vallée duquel la ville est située.

(2) *Kouo* = ancien **kwok*.

(3) Par une bizarre inadvertance, M. Giles (*Glossary of reference*, éd. de 1900, p. 66, *s. v. daidji*) représente les *taiji* comme des nobles *japonais*.

(4) Cf. *B. E. F. E.-O.*, III, 236 et ss.

245). Le *Sin t'ang chou*, k. 58, p. 14, nomme le 元和郡縣圖誌 *Yuan ho kiun hien t'ou tche*, « Description avec cartes des commanderies et des districts composée pendant la période *yuan-ho* », par Li Ki-fou, en 54 k. C'est ce dernier titre qui est exact, mais, contrairement aux données des deux *Histoires des T'ang*, l'ouvrage n'a jamais compté 54 k. Il faut en effet s'en rapporter sur ce point à la préface originale de Li Ki-fou, qui nous a été conservée : le titre y est donné comme dans le *Sin t'ang chou* (sauf qu'on y lit 志 *tche* au lieu de 誌 *tche*), mais Li Ki-fou nous apprend que son ouvrage comprenait 40 k., plus 2 k. de tables, soit en tout 42 k. ; pour chacun des 47 鎮 *tchen* de l'empire, Li Ki-fou en avait mis la carte en tête des paragraphes qui lui étaient consacrés. Un autre ouvrage de Li Ki-fou, le 十道圖 *Che tao t'ou*, « (Description avec) cartes des dix régions », en 10 k. selon le *Sin t'ang chou* (*loc. laud*), complétait le *Yuan ho kiun hien t'ou tche* : ainsi la tombe de Fou-hi, dont il n'est pas question dans le grand ouvrage, était mentionnée dans le *Che tao t'ou*. Dès l'époque des Song, les cartes du *Yuan ho kiun hien t'ou tche* avaient disparu ; de là le titre abrégé de *Yuan ho kiun hien tche* que commencent à donner alors certaines bibliographies comme le 直齋書錄解題 *Tche tchai chou lou kiai t'i* de 陳振孫 Tch'en Tchen-souen, et qui depuis lors a longtemps prévalu. C'est celui que portait l'édition publiée en 1176 par 張子顏 Tchang Tseu-yen, avec postfaces de 程大昌 Tch'eng Ta-tch'ang et de 洪邁 Hong Mai. Enfin, postérieurement aux Song, on perdit encore les k. 19, 20, 23, 24, 26, 36, la moitié du k. 18 et 2 feuilles du k. 25 ; afin de conserver à l'ouvrage son ancien nombre de chapitres, les éditeurs du XVIIIe siècle répartirent en 40 k. les parties subsistantes ; c'est ce texte qui a été publié au Wou-ying-tien, au moyen de caractères mobiles en bois, avec une notice des bibliographes impériaux datée de 1779. Cette édition du Wou-ying-tien a été réimprimée depuis lors ; c'est celle qu'on trouve le plus fréquemment ; basée sur un texte qui appartenait à la famille de Confucius, elle remonte indirectement à l'édition de 1176. Peu de temps après, 孔繼涵 K'ong Ki-han collationnait le texte de la famille de Confucius avec un texte provenant du Kiang-nan et un autre appartenant à 翁方綱 Wong Fang-kang ; de ce travail est née l'édition du 岱南閣 Tai-nan-ko donnée en 1796 par 孫星衍 Souen Sing-yen ; respectueux des textes, Souen Sing-yen a maintenu la division primitive, ce qui, vu les lacunes, ne laisse à son édition que 34 k., et restitue le titre ancien de *Yuan ho kiun hien t'ou tche* ; à son édition sont joints également un chapitre de supplément provenant des citations des chapitres perdus recueillies dans d'autres ouvrages, et un chapitre de table, tous deux compilés par 周夢棠 Tcheou Mong-t'ang (1). D'après un catalogue manuscrit que je possède, M. 朱 Tchou (H. 修伯 Sieou-po) aurait vu un exemplaire des Song portant le titre de *Yuan ho kiun hien t'ou tche* qui serait ensuite passé chez M. 瞿 Kio de Hang-tcheou ; l'épigraphiste 王昶 Wang Tch'ang, dans son 春融堂集 *Tch'ouen jong t'ang tsi* parlerait d'un exemplaire complet de l'édition de Tchang Tseu-yen ; je manque de renseignements sur ces divers textes. Depuis que les éditions du Wou-ying-tien et du Tai-nan-ko ont été publiées, 嚴觀 Yen Kouan a fait paraître un 元和郡縣補志 *Yuan ho kiun hien pou tche* en 6 ou 9 k. (2). Enfin, un érudit contemporain, 繆荃孫 Miao Ts'iuan-souen, a réuni les additions de Tcheou Mong-t'ang, celles de Yen Kouan, des citations nouvelles éparses dans le *Yong lo ta*

(1) Le *Tai nan ko ts'ong chou* est malheureusement très rare, et je n'ai jamais pu me le procurer. J'ai consulté sa préface dans le 岱南閣文集 *Tai nan ko wen tsi*, II, 10 et ss., incorporé au 孫淵如文集 *Souen yuan jou wen tsi*.

(2) Je regrette d'autant plus de n'avoir pu consulter l'édition même du Tai-nan-ko que les renseignements sont ici contradictoires à son sujet. Le *Chou mou ta wen* de Tchang Tche-tong (史部 *che-pou*, p. 14 de l'éd. en petits caractères) parle de deux k. de 拾遺 *che-yi*, par Yen Kouan, lesquels seraient joints à l'édition du Tai-nan-ko, et ne nomme pas Tcheou Mong-t'ang ; Miao Ts'iuan-souen dit que le supplément de Yen Kouan était en 6 k. et était joint à l'édition de Souen Sing-yen ; mon catalogue manuscrit enfin indique une édition indépendante

tien, le *T'ai p'ing houan yu ki*, le 輿地紀勝 *Yu ti ki cheng*, etc., et les a publiées en 3 k. en 1881 sous le titre de 元和郡縣圖志闕卷逸文 *Yuan ho kiun hien t'ou tche k'iue kiuan yi wen*, « Fragments des chapitres perdus du *Yuan ho kiun hien t'ou tche* ». Telle est l'histoire de cet ouvrage considérable, dont l'importance est singulièrement accrue pour nous par ce fait qu'il est la seule grande géographie générale de la Chine à l'époque des T'ang qui nous soit parvenue.

P. PELLIOT.

Dr O. Franke. — *Die wichtigsten chinesischen Reformschriften vom Ende des neunzehnten Jahrhunderts.* (Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de St-Pétersbourg, oct. 1902, t. XVII, n° 3, pp. 047-059.)

M. F. avait fait en septembre 1902 au congrès de Hambourg une communication remarquée sur les principaux écrits réformistes chinois; comme le congrès, afin de publier plus vite les résultats de ses travaux (1), a décidé de ne pas faire paraître le texte intégral des communications, mais seulement leur résumé, M. F. a de son côté donné la sienne dans le Bulletin de l'Académie de Saint-Pétersbourg. M. F. énumère :

1° 南海先生四上書記 *Nan hai sien cheng sseu chang chou ki*, quatrième mémoire au trône de K'ang Yeou-wei, imprimé à Changhai en 1895 (2); le premier était du 10 décembre 1888, le second du printemps de 1895, le troisième du 3 juin; celui-ci est du 30 juin;

2° 南海先生五上書記 *Nan hai sien cheng wou chang chou ki*, cinquième mémoire au trône de K'ang Yeou-wei, imprimé en 1897, porte sur l'occupation de Kiao-tcheou;

3° 變法通議 *Pien fa t'ong yi*, en 12 sections, par 梁啓超 Leang K'i-tch'ao. Sur l'évolution des états;

4° 新學僞經考 *Sin hio wei king k'ao*, en 14 k., publié par K'ang Yeou-wei en 1891. Défense du système d'interprétation du 春秋 *Tch'ouen ts'ieou* que soutint au IIe siècle avant notre ère 董仲舒 Tong (3) Tchong-chou, contre le système de 鄭玄 Tcheng Hiuan et de Tchou Hi; c'est sur cette interprétation du *Tch'ouen ts'ieou* que les réformistes basaient leurs principes de gouvernement;

5° 春秋董氏學 *Tch'ouen ts'ieou tong che hio*, en 8 sections. Exposition par K'ang Yeou-wei du système d'interprétation du *Tch'ouen ts'ieou* soutenu par Tong Tchong-chou. Extrêmement remarquable selon le Dr F.;

6° 春秋存中國說 *Tch'ouen ts'ieou ts'ouen tchong kouo chouo*, « La Chine sauvée par le *Tch'ouen ts'ieou* », en 2 parties, par 徐勤 Siu K'in;

7° 春秋中國夷狄辨 *Tch'ouen ts'ieou tchong kouo yi ti pien*, en 3 parties, paru en 1897; par le même. Sur les rapports de la Chine et des pays étrangers d'après le *Tch'ouen ts'ieou*;

---

du supplément en 9 k. Tout compte fait, je crois le renseignement de Tchang Tche-tong erroné; quant à celui de Miao Ts'iuan-souen, il se peut que le supplément de Yen Kouan ait été joint ultérieurement à l'édition de Souen Sing-yen, mais je ne pense pas qu'il en ait été ainsi primitivement, car Souen Sing-yen, qui parle de Tcheou Mong-t'ang, ne nomme pas Yen Kouan dans sa préface; cependant ce n'est là qu'une hypothèse. Le 彙刻書目 *Houei k'o chou mou*, 7e vol., p. 33 de l'éd. de 1886, ne donne aucune indication.

(1) L'accélération n'a pas été considérable, puisqu'après plus d'un an les procès-verbaux de Hambourg n'ont pas encore paru.

(2) Peut-être 1895 est-il une faute d'impression pour 1897; pour le n° 2 en effet, M. F. dit qu'il fut « également » imprimé en 1897.

(3) C'est à tort, je crois, que M. F. écrit toujours ce nom avec l'aspiration (T'ong).

8° 諸子創教改制考 *Tchou tseu tch'ouang kiao kai tche k'ao*, « L'Évolution dans les doctrines des philosophes classiques (chinois) », par K'ang Yeou-wei ;

9° 諸子改制托古考 *Tchou tseu kai tche t'o kou k'ao*, « Les lois de l'Évolution basées sur l'antiquité dans les doctrines des philosophes classiques », par le même ;

10° 儒教爲孔子所創考 *Jou kiao wei k'ong tseu so tch'ouang k'ao*, « La religion d'État chinoise a été fondée par Confucius », par le même ;

11° 孔子創儒教改制考 *K'ong tseu tch'ouang jou kiao kai tche k'ao*, « L'Évolution dans la doctrine enseignée par Confucius », par le même ;

12° 六經皆孔子改制所作考 *Lieou king kiai k'ong tseu kai tche so tso k'ao*, « Les six classiques sont tous empreints de la doctrine d'évolution confucéenne », par le même ;

13° 孔子改制托古考 *K'ong tseu kai tchè t'o kou k'ao*, « L'Évolution confucéenne s'appuie sur l'antiquité » ;

14° 孔子改制法堯舜文王考 *K'ong tseu kai tche fa yao chouen wen wang k'ao*, « L'Évolution confucéenne et Yao, Chouen, Wen-wang », par le même ;

15° 民議 *Min yi*, « Le Peuple », par 麥孟華 Mai Mong-houa ;

16° 說群 *Chouo k'iun*, « L'intérêt général », par Leang K'i-tch'ao ;

17° 二十四朝儒教會黨考 *Eul che sseu tch'ao jou kiao houei tang k'ao*, « Les écoles confucéennes sous les 24 dynasties », en 24 sections, par Siu K'in ;

18° 勸學篇 *K'iuan hio p'ien*, en 2 parties, par Tchang Tche-tong ; traduit partiellement par le P. Tobar et par le Rév. Woodbridge ;

19° 戊戌政變記 *Wou siu tcheng pien ki*, « Histoire de la Réforme de 1898 », en 9 sections, par Leang K'i-tch'ao ; très important, mais naturellement très apologétique ;

20° « *K'ang yeu-wei's Latest work* », traduit en anglais dans le *North China Herald* des 18 et 25 avril et 2 mai 1900. L'original chinois avait été publié au Japon après la fuite de K'ang Yeou-wei ;

21° Les écrits sur le Japon moderne de 黃遵憲 Houang Tsouen-hien, ancien consul général de Chine à Singapore (1) ;

22° 西學書目表 *Si hio chou mou piao*, « Bibliographie des sciences occidentales », par Leang K'i-tch'ao ;

23° 西政叢書 *Si tcheng ts'ong chou*, « Recueil d'ouvrages sur la science politique occidentale », compilé par le même ;

24° 續譯列國歲計政要 *Siu yi lie kouo souei ki tcheng yao*, sur le budget des divers états étrangers, par le même ;

25° 地球大勢公論 *Ti k'ieou ta che kong louen*, « Description générale du globe », par Siu K'in ;

26° 地球十五大戰紀 *Ti k'ieou che wou ta tchan ki*, « Les quinze grands combats du globe » (commence par Marathon, finit par Waterloo), publié en 2 volumes en 1898 par 善賴鴻 Chan Lai-hong (2) et 翰仲瀟 Han Tchong-sou ;

27° 德國議院章程 *Tō kouo yi yuan tchang tch'eng*, « La constitution du Reichstag allemand », par 徐建寅 Siu Kien-yin ;

---

(1) Houang Tsouen-hien a publié entre autres en 1879 un volume de poésies avec notes sur les choses du Japon, 日本雜事詩 *Je pen tsa che che*, et en 1890 (avec préface de 1887) un important 日本國志 *Je pen kouo tche*, « Description du Japon », en 40 k.

(2) C'est ainsi, je pense, que M. F. a voulu écrire le nom défiguré par une double faute d'impression, mais je me demande s'il est bien exact ; j'ai rencontré moi-même le nom de 賴鴻翰 Lai Hong-han, dont Tchong-sou serait en ce cas le surnom.

28° 皇朝經世文新編 *Houang tch'ao king che wen sin pien*, « Nouvelle collection d'écrits de la dynastie actuelle sur les sciences politiques et sociales » (1), publié en 21 parties et 24 volumes au cours de 1898 par Mai Mong-houa. L'ouvrage contient plus de 600 morceaux sur tous les aspects de la vie politique et sociale, puisés aux écrits de K'ang Yeou-wei, Leang K'i-tch'ao, Sie Fou-tch'eng, Houang Tsouen-hien, Tchang Tche-tong, Cheng Siuan-houai, Ma Kien-tchong, Timothy Richard, etc.

Telle quelle, on ne saurait trop remercier M. F. d'avoir dressé cette liste ; mais il s'en faut qu'elle soit complète. On n'y voit figurer aucun des écrits de K'ang Yeou-wei sur les pays étrangers, pas même le 日本變政考 *Je pen pien tcheng k'ao*, « Examen de la Réforme au Japon », ou surtout le 俄大彼得變政考 *Ngo ta pei tŏ pien tcheng k'ao*, « Examen des réformes opérées par Pierre le Grand de Russie », dont l'action fut, dit-on, très vive sur l'empereur et qui le décidèrent à faire appel aux réformistes (2). Au nombre également des écrits réformistes, il faudrait énumérer, à mon sens, les diverses publications du Rév. Timothy Richard et de son groupe de Changhai. De Hong-kong et Canton ont également été lancés nombre d'essais de même esprit ; qu'il suffise de nommer ici ceux du docteur 何啓 Ho K'i (cant. Ho Kai), dont le frère fut consul de Chine en Amérique : son 中國亟宜改革政法論 *Tchong kouo ki yi kai ko tcheng fa louen*, « Dissertation sur l'urgence d'une réforme gouvernementale en Chine », en 2. k., et, en collaboration avec 胡禮垣 Hou Li-yuan, son 勸學篇書後 *K'iuan hio p'ien chou heou*, « Appendice au *K'iuan hio p'ien* » et son 新政眞詮 *Sin tcheng tchen ts'iuan*, « Exposé véridique d'un nouveau mode de gouvernement ». Enfin, la presse a été un des moyens d'action de la Réforme : à ce titre, le 時務報 *Che wou pao* mérite au moins d'être mentionné.

P. Pelliot.

Maurice Courant. — *Bibliothèque Nationale, Catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc.* Troisième fascicule, nos 3470-4423. Paris, Leroux, 1902, in-8°. — Quatrième fascicule, nos 4424-5664. Ibid, ibid., 1903, in-8° (3).

Par le nombre et la précision des renseignements qu'il contient, le catalogue de M. C. sera le premier instrument bibliographique sérieux qui permette aux Européens de s'orienter dans le dédale de la librairie chinoise ; aussi est-ce avec joie qu'on voit approcher le moment où les index qui le termineront lui donneront sa pleine valeur. Le troisième fascicule, qui contient les chapitres VI (Littérature) et VII (Œuvres d'imagination), termine le tome I ; dans le quatrième fascicule se trouvent le chapitre VIII (Lexicographie) et la plus grande partie du chapitre IX (Sciences et arts) ; il est vraisemblable que le fonds chinois sera épuisé à la fin de ce second volume.

Dans son IXe chapitre, M. Courant a inventorié un grand nombre des ouvrages chinois dûs aux anciens missionnaires de Chine, et dont la Bibliothèque Nationale possède une riche collec-

---

(1) Le titre est imité du 皇朝經世文編 *Houang tch'ao king che wen pien* publié en 1826 par 賀長齡 Ho Tch'ang-ling et 魏源 Wei Yuan, et qui a eu un premier supplément il y a une quinzaine d'années.

(2) Cf. le *Wou siu tcheng pien ki*, I, 11.

(3) Dans mon dernier compte rendu d'un ouvrage de M. C. (*supra*, p. 133), j'ai commis une grosse erreur, et dont je me suis malheureusement aperçu trop tard pour la corriger : l'ouvrage de Siu King figure parfaitement à la *Bibliographie coréenne*, sous le no 2223, mais sans indication d'édition coréenne.

tion; cet inventaire permettrait de compléter sur bien des points *L'Imprimerie sino-européenne en Chine* de M. Cordier, et les notes que j'ai moi-même publiées à propos de ce livre (*supra*, p. 108-116) (1); mais comme le fascicule de M. C. s'arrête à la fin des ouvrages de science et ne comprend pas encore les ouvrages de religion, il est inutile de faire dès maintenant un travail qui serait à reprendre au lendemain de son achèvement.

M. C. transcrit toujours 佩 *pei*, 禪 (au sens de dhyāna) *chan*, 瑞 *chouei*; il a sans doute ses raisons, mais j'ai toujours entendu prononcer *p'ei*, *tch'an*, *jouei*.

N° 3481. — « Lieou Hiang (80-9 A. C.) ». Telles sont en effet les dates données par Giles, chez qui M. C. paraît avoir en général pris sa chronologie; mais le 疑年錄 *Yi nien lou* de Ts'ien Ta-hin et le 劉更生年表 *Lieou keng cheng nien piao* incorporé au 積學齋叢書 *Tsi hio tchai ts'ong chou* donnent 77-6 av. J.-C.

N° 3586. — 顧千里 Kou Ts'ien-li s'appelait de son nom officiel 顧廣圻 Kou Kouang-k'i.

N° 3770. — Siu Kouang-k'i est mort en 1633, non 1634. Cf. *Ming che*, k. 251, p. 7.

N° 3771. — L'habitude étant de désigner par leurs *nien-hao* les empereurs de la dynastie actuelle, il eût été plus clair, je crois, d'indiquer comme auteur K'ang-hi que « l'empereur Cheng-tsou Jen, postnom Hiuen-ye ». De même pour les autres collections d'œuvres impériales.

N° 3813. — Le nom officiel de 陸放翁 Lou Fang-wong est 陸游 Lou Yeou.

N° 3813. — Wang Ying-lin vécut de 1223 à 1296 (et non 1295); le *nien-p'ou* ici cité donne bien d'ailleurs 1296.

N° 3813. — M. C. adopte ici pour 王世貞 Wang Che-tcheng les dates de 1526-1590, qui sont celles du *nien-p'ou* de Ts'ien Ta-hin; je les crois justes, bien qu'elles aient contre elles l'inscription funéraire de Wang Che-tcheng et sa biographie dans le *Ming che*, qui donnent toutes deux 1293 au lieu de 1290. Mais alors il faut choisir, et ne pas indiquer ailleurs (n° 4019) la date de 1293 rejetée ici.

N° 3826. — « Tong Siun » du n° 3826 est-il différent de « Tong Choen » du n° 3831 ?

N° 3833. — Je crains que le titre ne soit mal traduit; 山館 *chan-kouan*, « maison de montagne », ne me semble pas devoir être coupé en deux; il faudrait alors comprendre « de la maison de montagne Li-yun ».

N° 4426. — M. C. n'indique pas d'auteur à cet ouvrage; je pense que s'il n'a pas nommé 李燾 Li T'ao comme le fait le *Catalogue impérial*, c'est que le *Catalogue impérial*, au moins dans la réédition de Canton, porte 10 k. et non 12; mais les catalogues manuscrits que j'ai eus entre les mains donnent 12 k. à l'œuvre de Li T'ao comme à l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale; il y a une édition de 1598 et une de 1627; ce sont peut-être les nos 4426 et 4427 de M. C.

N° 4630. — Tchang Tche-tsiun vivait sous la dynastie actuelle; son édition du *Kouang yun* a été publiée sous K'ang-hi; cf. *B. E. F. E.-O.*, II, 324, 327.

N° 5654. — En 1592, le P. de Ursis avait 17 ans; il faut partout corriger en 1612,

P. Pelliot.

---

(1) J'ai de mon côté retrouvé l'indication de bon nombre d'éditions nouvelles, et il faudrait ajouter, je crois, aux listes de M. Cordier des ouvrages comme le traité de géométrie du P. Bouvet ou les traductions médicales mandchoues du P. Parrenin, dont l'existence semble incontestable; je ne vois pas non plus de raison pour omettre les œuvres, récemment réimprimées, du P. Moye ou de Mgr de Martillat.

Colonel de PÉLACOT. — *Expédition de Chine de 1900 jusqu'à l'arrivée du général Voyron*. Paris, Charles-Lavauzelle, s. d. [1903?], in-8°, 285 pp., ill.

Général Henri FREY. — *Au Pé-tchi-li : Français et alliés (1900-1901)*. (Revue des Deux-Mondes, 1er juillet 1903, pp. 83-117.)

Général Henri FREY. — *L'armée chinoise*. (Revue des Deux-Mondes, 1er octobre 1903, pp. 528-569.)

Lorsque dans le courant de juin 1900 l'insurrection boxeur contraignit les amiraux à s'emparer des forts de Takou, M. Doumer et le général Borgnis-Desbordes n'hésitèrent pas à dégarnir l'Indochine pour expédier le plus de troupes possible vers le nord. Le bataillon Feldmann et la batterie Joseph, placés sous les ordres du lieutenant-colonel Ytasse, s'embarquèrent à Saigon le 19 juin; un autre bataillon quittait Hanoi le 25 juin sous les ordres du colonel de Pélacot, qui devait commander le corps expéditionnaire. Le colonel de Pélacot arrivait à Tientsin avec ses hommes le 9 juillet au matin, et il fut l'un des chefs qui menèrent l'attaque contre la cité chinoise de Tientsin le 13. Le 25 juillet, le général Frey parvenait à son tour à Tientsin et prenait le commandement. Le colonel de Pélacot avait eu primitivement l'intention de borner son récit à la courte période de son commandement en chef; mais il avait fait partie, au début du moins, de la colonne qui délivra Pékin, et il n'a pas résisté à la tentation de redire les émotions de cette marche au secours des assiégés. Enfin des pièces officielles donnent à son livre un véritable intérêt documentaire.

Le général Frey, qui commandait en chef les troupes françaises lors de la prise de Pékin, fut à son tour mis en sous-ordre à la fin de septembre par l'arrivée du général Voyron. Lui aussi a écrit un livre sur la campagne, mais je n'en connais jusqu'à présent que le chapitre inséré dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er juillet.

Ainsi voilà deux officiers de haut grade, tous deux appartenant à notre armée coloniale, qui ont vu de près dans les mêmes circonstances l'armée chinoise; il est curieux de savoir ce qu'ils en pensent. Le second article du général Frey débute par ces mots : « Aucun de ceux qui l'ont vue à l'œuvre ne niera que l'armée chinoise, pendant la dernière campagne du Pe-tchi-li, et notamment dans les opérations de Tien-tsin, se soit trouvée en progrès très marqués sur l'armée que les contingens français et anglais eurent à combattre en 1860 et les Japonais en 1894 ». Voici par contre comment finit l'ouvrage du colonel de Pélacot : « J'estime qu'il faut conclure de la campagne de 1900 que, malgré leur armement européen, les Chinois n'ont fait aucun progrès comme valeur militaire et qu'il sont absolument incapables de défendre leur immense territoire ». Ce n'est pas à nous de départager au point de vue technique, les deux premiers commandants du corps expéditionnaire français en Chine ; au point de vue historique, il ne faut pas cependant oublier que si on eût écouté le 7 août 1900 ceux qui, comme le général Frey, croyaient à la valeur de l'armée chinoise, tous les assiégés de Pékin eussent été sans doute massacrés. J'ai pour ma part une impression assez voisine de celle du colonel de Pélacot; je serais d'ailleurs tout prêt à me rendre à l'opinion du général Frey, pourvu qu'il donnât de bonnes raisons. Malheureusement on retouve dans l'*Armée chinoise* un peu de cette affirmation intrépide qui a valu à l'*Annamite mère des langues* une joyeuse notoriété. Le général Frey bâtit une théorie sur quelques faits, dont tous ne sont pas même vérifiés. Il appelle en témoignage comme l'œuvre propre de l'empereur Kouang-siu le *K'iuan hio p'ien*, qui a pour auteur Tchang Tche-tong. Quand il cherche à exonérer du reproche de cruauté les troupes chinoises régulières, oublie-t-il dans le passé les massacres de Ta-li-fou au Yunnan ou de Manas dans le Turkestan, et ne sont-ce pas « les excellentes troupes du Kan-sou » qui naguère mirent à mort et mutilèrent le chancelier japonais Sugiyama ?

P. PELLIOT.

H. Enselme. — *A travers la Mandchourie.* Paris, J. Rueff, 1903, in-12, IX-202 pp., illustré.

Le capitaine H. de Bouillane de Lacoste et le lieutenant Enselme (aujourd'hui capitaine) rentrèrent d'Indochine en Europe au début de 1900 par la voie du transsibérien ; à peine au terme du parcours, ils se remirent en route pour l'Extrême-Orient où l'insurrection faisait rage, et c'est ce qui explique que le récit de leur premier voyage à travers la Mandchourie, rédigé par le capitaine Enselme, ait mis plus de deux ans à paraître ; notre ancien consul à Tientsin, le comte G. du Chaylard, y a joint une préface. Les deux voyageurs avaient étudié le Transmandchourien avant son achèvement, et juste à la veille des perturbations causées par les Boxeurs ; le récit de ce qu'ils ont vu est simple et intéressant.

P. P.

明相國徐文定公墨蹟 *Ming siang kouo siu wen ting kong mo tsi*, édit. lithograph. du 鴻寶齋 Hong-pao-tchai, Chang-hai, 1903, 1 *pen* non paginé.

La plus éclatante conversion que les Jésuites opérèrent en Chine à la fin du XVIe et au commencement du XVIIe siècle fut celle du ministre 徐光啓 Siu Kouang-k'i (1562-1633), canonisé comme duc Wen-ting. A l'occasion du 300e anniverssaire de son baptême (1603-1903), les Jésuites de Zi-ka-wei, dont la mission occupe précisément le domaine qui lui fut donné jadis par Siu Kouang-k'i, ont fait reproduire par la photolithographie seize lettres autographes ou fragments de lettres de l'ancien ministre, que possèdent encore ses descendants. Un portrait, une biographie de Siu Kouang-k'i, la reproduction d'un estampage de son 辯學章疏 *Pien hio tchang sou* et d'excellentes notes jointes à chaque lettre complètent cette curieuse publication.

P. P.

Japon

Basil Hall CHAMBERLAIN. — *Bashô and the Japanese poetical Epigram.* Trans. As. Soc. of Japan, 1902, t. XXX, part. 2, pp. 241-362.

Les Japonais ont toujours eu pour les poèmes très courts un goût si vif et si naturel qu'il a résisté jusqu'à nos jours à toutes les influences étrangères et que le tanka 短歌 de 31 syllabes continue à être la forme poétique consacrée. Cette tendance apparait déjà dans les poèmes archaïques du *Kojiki* et du *Nihongi*. Un moment, au VIIIe siècle, elle fut tenue en échec par l'influence de la poésie chinoise, et on put croire qu'à côté des tanka allait se développer une forme poétique plus souple et plus large, le naga-uta 長歌, où l'inspiration lyrique pourrait se donner libre carrière. Mais les beaux naga-uta du *Manyôshû* 萬葉集, auxquels ce recueil doit cependant son éclatante supériorité sur tous les autres, ne trouvèrent pas d'imitateurs. Lorsque parut le *Kokinshû* 古今集 (905), c'est-à-dire à peine un siècle plus tard, le naga-uta était déjà condamné, et dans les vingt autres recueils officiels, compilés successivement par ordre impérial, on ne trouvera plus que des tanka. On comprend que, resserrée dans un cadre aussi étroit, l'inspiration poétique perdit vite toute spontanéité et toute fraicheur : d'autant plus vite que des règles rigoureuses déterminaient la nature des sujets permis et la langue même

dans laquelle il fallait les traiter. La composition des tanka devint ainsi un jeu d'esprit et un exercice d'ingéniosité, d'où l'originalité était nécessairement exclue. Condamnés à répéter sans cesse, avec les mêmes mots, les mêmes tournures et les mêmes images, ce que d'autres avaient déjà dit, les poètes n'eurent plus d'autre ambition que d'introduire des variations insignifiantes dans les quelques airs de flûte qu'on jouait inlassablement depuis des siècles. La soumission servile aux canons arrêtés par les premiers maîtres, la répétition indéfinie des mêmes modèles, l'enrégimentation des artistes dans des écoles fermées, jalouses de transmettre intacts, de génération en génération, la technique et les principes légués par leurs fondateurs, sont des périls qui ont, à diverses époques, menacé l'existence de tous les arts du Japon. Certains y ont succombé — par exemple, en littérature, le drame lyrique, et dans la plastique, la statuaire — après avoir produit des chefs-d'œuvre. D'autres, comme la peinture, y ont échappé, grâce à des réactions salutaires. C'est aussi dans une réaction de ce genre que la poésie japonaise trouva, sur la fin du XVe siècle, un principe de rajeunissement. Le paradoxe est qu'elle ne chercha pas alors l'instrument nouveau dont elle avait besoin dans une forme poétique plus libre et plus extensive que le tanka, mais au contraire dans une forme plus minuscule encore, dans un tanka amputé de sa seconde moitié. Le tanka en effet, s'il se divise formellement en cinq vers de 5 et de 7 syllabes alternativement, avec un vers supplémentaire de 7 syllabes à la fin, peut aussi se diviser, en un sens logique et grammatical, en deux parties, on pourrait dire en deux hémistiches inégaux, dont le premier comprend les trois premiers vers (17 syllabes) et le second les deux derniers (14 syllabes). Prenons comme exemple ce tanka du *Kokinshû* (1), où la comparaison classique des flocons de neige et des fleurs blanches des cerisiers est traitée si joliment :

Fuyu nagara
Sora yori hana no
Chiri-kuru wa —
Kumo no anata wa
Haru ni ya aruran.
« *Quand*, aux jours d'hiver,
Du haut du ciel, les fleurs
Tombent dispersées, —
C'est qu'au-delà des nuages
Brille sans doute un printemps ! »

La rigueur de la construction française, qui nous oblige, pour être exacts, à lier fortement par un *quand* et un *c'est que* les deux parties de cette phrase, fait disparaître l'indépendance grammaticale presque complète que leur laisse, dans le texte japonais, une construction plus molle et plus lâche, qui procède par juxtaposition et coordination, et non, comme la nôtre, par subordination et par synthèse. On peut donc à la rigueur supprimer le second hémistiche, et le premier subsistera par lui-même : sans doute il aura quelque chose d'inachevé, assez pour que la pensée du lecteur, au gré de sa fantaisie, supplée à ce que le poète ne dit pas, mais pas assez pour qu'on ait l'impression abrupte d'une phrase grammaticalement tronquée. Or la nouvelle école poétique trouva que cet hémistiche unique était suffisant pour ses fins, et elle sut en tirer un parti admirable. A ces poèmes lilliputiens, appelés hokku 發句, haikai 俳諧 ou haiku 俳句, M. Chamberlain a consacré une étude pénétrante et charmante, dont je vais résumer ici les points essentiels.

Le hokku est né de l'un des jeux poétiques auxquels se livraient avec ardeur les beaux-esprits du moyen âge. Ce jeu, qui paraît s'être développé au XIe siècle, consistait à proposer comme thème un hémistiche, auquel les concurrents devaient ajouter un second hémistiche de

(1) Livre VI, no 330. Ce tanka est de Kiyowara no Fukayabu 清原深養父.

leur façon : la palme était décernée à qui avait fait la trouvaille la plus heureuse. Bientôt on en vint à ajouter au vers initial, non plus seulement un second vers, mais toute une série de vers, dont l'enchaînement était fixé, cela va de soi, par des règles d'une minutie absurde et puérile. Un pareil exercice ne pouvait qu'accentuer l'indépendance latente du premier hémistiche du tanka, en même temps qu'il lui donnait une importance toute spéciale par rapport aux autres. Dans ces « vers enchaînés », renga 連歌, il était l'élément fixe, auquel on ajoutait des appendices variables. On s'en souvenait encore, alors qu'on avait oublié tout le reste. Bientôt on composa des recueils d'« hémistiches initiaux », car tel est le sens du mot « hokku ». Le hokku conquit définitivement son indépendance, le jour où l'on ne songea plus à lui adjoindre formellement un second hémistiche, et où on laissa à la fantaisie du lecteur le soin de compléter à sa guise la pensée du poète. Mais, dans sa fortune nouvelle, il conserva son caractère inachevé d'« hémistiche initial » : et dans ces brèves compositions, comme le dit M. C. (p. 261), il y a toujours un second hémistiche *in posse*, sinon *in esse*. — Toutefois on ne comprendrait guère que le hokku ait pu servir à l'expression d'une poésie renouvelée, si par son origine il ne présentait encore un autre caractère, non moins important. A côté de la poésie sérieuse, gouvernée par des règles strictes et soumise à l'obligation de n'employer que des mots purement japonais, une autre poésie s'était développée de bonne heure, qui s'était affranchie de la plupart de ces règles, et qui surtout était parfaitement libre dans le choix de ses sujets et dans l'emploi des mots. C'est ainsi que plus tard à côté du Nô poussa le Kyôgen. Les compilateurs du *Kokinshû* eux-mêmes avaient admis ces « poèmes comiques » ou haikai « dans un coin de leur anthologie » (p. 259). Lorsque la mode se répandit de composer des vers enchaînés, on se mit aussi à en faire dans le style de ces poèmes comiques : et il se trouva que ce fut grâce à des auteurs de renga comiques, grâce surtout au prêtre Yamazaki Sôkan, que le vers initial du renga arriva à sa parfaite indépendance. C'est pourquoi les courts poèmes de la nouvelle école conservèrent toute la liberté des anciens poèmes comiques. Ils purent traiter tous les sujets, familiers et vulgaires aussi bien que relevés et délicats, et se servir de toutes les ressources du vocabulaire courant, des mots chinois aussi bien que des mots japonais. Chacun des deux noms dont on les appelle, hokku et haikai, dénote aussi l'un de leurs deux caractères essentiels ; et leur troisième nom de haiku est un compromis entre les deux autres.

L'histoire du genre peut se résumer en peu de mots. Celui qui en est regardé communément comme le fondateur est un prêtre bouddhiste, nommé Yamazaki Sôkan 山崎宗鑑, qui vécut de 1465 à 1553. A la fin du XVIe siècle, le haikai trouva son législateur dans la personne de Matsunaga Teitoku 松永貞徳 (1571-1653), dont les cinq plus brillants disciples sont appelés « les Cinq Étoiles », *gosei* 五星. Le XVIIe siècle vit se développer à Edo une nouvelle école, l'école Danrin 談林, qui eut pour chef Nishiyama Sôin 西山宗因 (1605-1682). Dans toute cette première période, le haikai conserva son caractère originel de poème comique et facétieux, et il paraissait même sur le point de se perdre dans les recherches les plus extravagantes, lorsque parut l'homme qui devait lui infuser une vie nouvelle et lui donner une portée inconnue, Bashô 芭蕉 (1643-1694). La partie la plus attachante de la monographie de M. C. est celle qui est consacrée à la vie et à l'œuvre de cet homme extraordinaire, qui fut une manière de saint. Bashô était samurai de naissance. A l'âge de seize ans, cruellement atteint par la mort du fils de son daimyô, à qui le liait une étroite amitié, il renonça définitivement à la vie du monde, embrassa avec ardeur le bouddhisme, et se résolut à vivre conformément aux préceptes humains et virils de la secte Zen. Dès lors, il passa sa vie à parcourir le Japon dans tous les sens, le bâton du pèlerin à la main, communiant avec la nature, allant s'édifier aux lieux célèbres, prêchant partout la bonne parole et la poésie. Bashô avait du rôle du poète, mais en toute simplicité d'âme, à peu près la même idée que Victor Hugo. Dans le cadre si étroit des dix-sept syllabes du haikai, il voulait faire tenir toute la pensée du bouddhisme. et le caractère du haikai lui apparaissait comme essentiellement éthique et religieux. Si profonde était sa conviction qu'il identifiait sincèrement la vie poétique avec la vie morale ; et lorsqu'un de ses disciples commettait une faute de conduite, il le

blâmait en lui disant : « Ceci n'est pas de la poésie ». Ce poète eut une mort de poète. Frappé par une maladie qui n'altéra point son humeur sereine, il s'éteignit doucement, après avoir pris un bain, au milieu de ses disciples, leur recommandant le pardon des injures et invoquant la miséricorde de la déesse Kwannon. Il fut enterré sur les bords du lac Biwa, qu'il avait tant aimés, par une magnifique journée de la fin de l'automne, à l'époque où les feuilles rougies des érables font à ce lac une couronne merveilleuse. Bashô eut d'innombrables disciples ; les dix plus fameux furent surnommés « les Dix Génies », jittetsu 十哲, mais on a retenu surtout les noms de Kikaku 其角 et de Ransetsu 嵐雪. Ce fut la plus belle époque du haikai. Il déclina ensuite peu à peu : cependant, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, il eut encore une brillante renaissance, qu'illustrèrent le samurai Yokoi Yayû 横井也有, la poétesse Chiyo 千代, le peintre Buson 蕪村, etc. Depuis, il s'est à son tour desséché et fossilisé, comme toutes les autres formes de la poésie, et il n'y a pas d'apparence qu'il revienne à la vie. L'évolution du genre peut être considérée comme terminée.

M. C. a ajouté à son étude le texte et la traduction d'un certain nombre de ces haikai. De ce florilège je m'en voudrais de ne pas détacher pour les lecteurs de ce *Bulletin* quelques fleurs particulièrement aimables. Voici d'abord trois haikai de Bashô, qui représentent assez bien les différents aspects de son talent :

Kare-eda ni
Karasu no tomari-keri (1),
Aki no kure.

« Sur une branche nue
Des corbeaux perchés :
Fin de l'automne ! »

Oki-yo ! oki-yo !
Waga tomo ni sen,
Nuru ko chô !

« Réveille-toi ! Réveille-toi !
Je ferai de toi mon compagnon,
Petit papillon qui dors ! »

Natsu-gusa ya !
Tsuwa-mono-domo no
Yume no ato !

« Les herbes de l'été,
Voilà ce qui reste du rêve
De tous ces guerriers. »

Ce dernier haikai fut écrit sur l'un des champs de bataille fameux du Japon. Dans les suivants, dont le premier fut composé par Yokoi au moment de mourir, c'est la même inspiration bouddhique qui domine :

Mijika-yo ya !
Ware ni wa nagaki
Yume samenu.

« La vie est courte, dit-on.
Il me semble que c'est un long
Rêve que j'ai rêvé. »

(1) Le vers a deux syllabes de trop ; mais Bashô et les auteurs de haikai prenaient volontiers des libertés avec la prosodie.

Meigetsu ya!
Umare-kawaraba
Mine no matsu. (Ryôta, 1719-1787.)

« Ô lune brillante !
Je voudrais renaître
Pin sur une cime (1). »

Mais jamais peut-être l'idée bouddhique n'a été exprimée avec plus de charme que dans ce haikai d'Onitsura 鬼貫 (1661-1738) :

Saku kara ni
Miru kara ni hana no
Chiru kara ni...

« Elles s'épanouissent ; — alors
On les regarde ; — alors les fleurs
Se flétrissent ; — alors.....»

Voici maintenant la toute simple élégie que la poétesse Chiyo composa sur la mort de son jeune enfant :

Tombo-tori,
Kyô wa dokora e
Itta yara ?

« Le chasseur de libellules,
Aujourd'hui vers où
S'en est-il allé ? »

L'expression du sentiment de l'amour n'est pas absente des haikai ; on en pourra juger par ces vers de Buson :

Machi-bito no
Ashi-oto tôki
Ochi-ba kana !

« Celui que j'attends,
Comme ses pas sonnent lointains
Sur les feuilles tombées ! »

Mais, avec les haikai d'inspiration bouddhique, les plus nombreux sont les haikai simplement descriptifs. De Bashô j'en ai déjà cité un qui appartient à cette catégorie ; en voici quelques autres :

Naga-naga to
Kawa hito-suji ya
Yuki no hara (2).

« Longue, longue,
La ligne solitaire d'une rivière
Parmi la plaine de neige. »

---

(1) Pour te comptempler.

(2) M. C. ne dit pas l'auteur de ce haikai ; mais je le crois de Bashô.

Gwanjitsu ya
Harete suzume no
Mono-gatari. (Ransetsu.)

« Le Jour de l'An,
Et dans le ciel clair, les moineaux
Qui babillent. »

Isogashi ya !
Oki no shigure no
Mi-ho kata-ho. (Kyorai, 1651-1704.)

« Quel remue-ménage !
Au large, sous la brusque averse,
Des voiles de face, des voiles de biais. »

Ame no tsuki,
Doko to mo nashi ni
Usu-akari. (Etsujin.)

« La lune sous la pluie,
Et partout, partout diffuse,
Une pâle lumière. »

Haru-same ya !
Mono-gatari-yuku
Mino to kasa. (Buson.)

« Sous l'ondée printanière,
Cheminent en bavardant
Un manteau et un parapluie (1). »

Ces citations suffiront à donner une idée du caractère de ces brèves et fragiles compositions, dont les anthologies spéciales ont réuni des milliers. Peut-être après les avoir lues comprendra-t-on mieux pourquoi ce genre de poèmes, qui paraît offrir à l'inspiration poétique un cadre si étroit, a pu obtenir au Japon tant de succès et fournir une aussi longue carrière. La rapide disparition du naga-uta, la fortune extraordinaire du tanka, et ensuite celle du haikai, accusent une tendance constante de la poésie japonaise à des formes d'expression de plus en plus simples, qui a, au premier abord, quelque chose de déconcertant. Mais faut-il se borner à constater cette tendance et renoncer à chercher si elle ne recouvre pas quelque chose de plus profond ? Il y aurait quelque injustice à l'expliquer uniquement par une impuissance foncière à développer avec ampleur une idée poétique : certains passages des *Nô* du moyen âge prouvent assez que les Japonais ont été capables à l'occasion de grandes envolées lyriques. Mais s'il n'y a pas là une simple impuissance, c'est donc qu'il y a une préférence spontanée, ou, pour mieux dire, une conception particulière, naturelle à la race, du caractère de la poésie et de l'art. On s'en rendra mieux compte si de l'évolution de la poésie du Japon on rapproche l'évolution de sa peinture. Née tout entière de l'imitation de modèles étrangers, la peinture a subi beaucoup plus fortement que la poésie l'influence chinoise, et aux diverses époques de son développement, s'est toujours inspirée des exemples d'outre-mer. On peut même dire que, dans certaines de ses parties, elle ne s'est jamais affranchie de cette influence ; ce fut le cas pour la peinture bouddhique : du VIIIe au XIVe siècle, les maîtres japonais produisirent sans doute des chefs-d'œuvre,

(1) Cette traduction n'est qu'un à peu près. Le kasa n'est pas un parapluie, mais le grand chapeau en paille tressée, qui en fait l'office ; et le mino est le manteau grossier fait de pailles attachées, que portent encore les paysans.

mais ils ne changèrent rien, ou du moins rien d'essentiel, à l'iconographie et à la technique qu'ils avaient reçues des artistes des dynasties T'ang et Song ; l'école japonaise ne fut que le prolongement, sur un sol étranger, de l'école chinoise. Il n'en fut pas ainsi de la peinture de paysage. Elle fut, elle aussi, chinoise par ses origines, et l'école purement chinoise du paysage, qu'illustrèrent Jôsetsu, Sesshû et Shûbun, et à laquelle Sesson et Kanô Motonobu lui-même se rattachent partiellement, eut au Japon une longue et brillante destinée. Mais une école fort différente et vraiment japonaise se développa de bonne heure à côté de celle-là, vers l'époque même, remarquons-le, où le haikai triomphait en poésie. De ce genre purement national, le célèbre esthète Sôami, législateur des cérémonies de thé, dessinateur de jardins et peintre, fut le maître accompli. Or, si l'on compare le terme initial et le terme final de cette évolution du paysage, on verra qu'elle a consisté avant tout dans la substitution au dessin savant, précis, minutieux, souvent puissant, mais parfois aussi un peu sec, des maîtres chinois, d'une technique beaucoup plus libre et beaucoup plus simple, qui aime à laisser sur la soie ou le papier de grands vides, qui procède par brèves et concises indications, qui esquisse plus qu'elle n'achève et qui suggère plus qu'elle ne décrit. Ainsi nous retrouvons dans la peinture du Japon, une fois parvenue à sa complète indépendance, précisément les mêmes caractères que dans les formes les plus spécifiques de sa poésie. Un paysage de Théodore Rousseau ou un poème de Leconte de Lisle s'impose à nous, avec tous ses détails, comme une œuvre achevée et complète ; le plaisir qu'il nous procure est un plaisir de contemplation purement passive ; notre imagination se représente les images évoquées par l'artiste et notre sensibilité passe par les émotions qu'il éveille, justement de la manière et dans l'ordre qu'il a voulu. Mais au Japon, où tout le monde est un peu poète et un peu peintre, le peintre et le poète ne cherchent pas à communiquer des émotions parfaitement définies encadrées dans un système clos d'images arrêtées et précises ; ils voient dans le spectateur ou le lecteur une sorte de collaborateur, un peintre ou un poète en puissance, dans l'esprit duquel il suffit d'éveiller une émotion ou d'évoquer une image pour qu'elle mette aussitôt en branle, par le jeu des associations familières, tout un cortège d'autres images et d'autres émotions qui compléteront le paysage ou le poème ébauché. Et c'est pourquoi, notons-le en passant, l'art japonais s'est toujours montré si peu curieux de la nouveauté, de l'étrangeté et de l'imprévu, et s'est tant complu dans la répétition indéfinie des mêmes types et des mêmes thèmes. Assurément, ce procédé d'évocation n'est pas inconnu de notre art et de notre poésie, surtout sous leurs formes les plus récentes : mais il est le procédé naturel, et presque exclusif, de l'art japonais. Jugée de ce point de vue, la brièveté des tanka et des haikai ne nous paraît plus aussi énigmatique ; elle tient à la même cause que, dans la peinture, la simplification du dessin et le goût de l'esquisse ; elle est appelée en quelque sorte par la conception particulière que les Japonais se sont faite de l'art, où ils ont vu moins un moyen d'*expression* qu'un moyen de *suggestion*.

CL. E. MAITRE.

G. W. KNOX. — *A Translation of the « Hyô-chû-ori-taku-shiba-no-ki »*. Trans. As. Soc. of Japan, 1902, t. XXX, part. 2, pp. 89-238.

Arai Hakuseki 新井白石 (1657-1725) nous a laissé, sous le titre poétique de *Oritaku shiba no ki* 折焚柴之記 — un titre que M. Knox, pour le dire en passant, n'a pas pris la peine d'expliquer [1] —, une autobiographie doublement précieuse, parce qu'elle émane de l'un des plus grands écrivains et érudits du Japon, et parce qu'elle jette la lumière la plus vive sur l'histoire intérieure du pays et sur la vie à la cour shôgunale au commencement du

[1] V. Aston, *Histoire de la Littérature japonaise*, p. 236.

XVIIIe siècle. Si l'on trouve au Japon un grand nombre de « mémoires », où de hauts personnages ont noté au jour le jour les évènements politiques dont ils ont été témoins ou auxquels ils ont pris part, en revanche les autobiographies proprement dites y sont assez rares. Sans doute les souvenirs de sa vie politique tiennent la place la plus considérable dans l'ouvrage de Hakuseki : mais il y a mêlé des souvenirs d'un caractère tout personnel, qui sont, même au point de vue purement historique, d'un intérêt au moins égal. Hakuseki était né dans une humble et très pauvre famille de samurai, et il a dépeint, avec une franchise où se trahit quelque fierté, la modestie de ses origines et les dures épreuves par où il dut passer, avant de s'élever, à force d'énergie, d'honnêteté et de talent, à la position de conseiller tout-puissant qu'il occupa auprès du shôgun Ienobu. Le portrait qu'il a laissé de son père est justement célèbre : nulle part ailleurs on ne trouve décrite avec autant de vigueur et de précision la vie des samurai de la meilleure époque et de la meilleure sorte, esprits bornés et têtus, dont deux ou trois maximes, érigées en vérités intangibles et indiscutées, composaient tout le code moral, et dont deux ou trois devoirs, pratiqués avec une exactitude et une rigueur fanatiques, gouvernaient toute la conduite, mais aussi caractères hautains, d'un désintéressement absolu et d'une austérité un peu morose, capables des héroïsmes les plus rares, prêts à accepter toutes les infortunes sans une plainte et tous les succès sans un sourire. Dans le livre I, Hakuseki raconte l'histoire de son enfance et de ses débuts, comment il perdit sa place chez son seigneur en 1677, et, deux ans plus tard, son père, comment il entra en 1679 au service d'un autre seigneur, qu'il dut quitter en 1691, comment, chargé de famille et riche de trente sous, il ouvrit alors une école où bientôt les disciples se pressèrent, et comment enfin, par un brusque retour de fortune, il fut nommé en 1693 précepteur du futur shôgun. Le livre II, consacré au shôgunat d'Ienobu 家宣 (1709-1712), nous montre Hakuseki au pinacle : il est consulté sur toutes les affaires de l'État ; il inspire toutes les mesures que prend son docile élève, pour réparer les erreurs et les folies de son prédécesseur : rude besogne, et qui ne devait pas être menée à bonne fin. Ienobu, en effet, meurt trop vite, et c'est un enfant de quatre ans, Ietsugu 家継, qui lui succède. Sous Ietsugu (1712-1716), Hakuseki reste encore, mais avec une autorité diminuée, le conseiller du gouvernement, et le livre III expose ses efforts pour faire aboutir les réformes inaugurées sous Ienobu. Le rôle politique de Hakuseki, sous Ienobu et sous Ietsugu, fut considérable. Il réglait souverainement toutes les questions d'étiquette, si importantes alors, et il considérait comme l'un de ses plus hauts faits la manière dont il ordonna en 1710 la réception des ambassadeurs coréens ; il intervenait aussi dans la décision de questions judiciaires épineuses, qu'il tranchait toujours dans un sens conforme à l'équité et à l'humanité ; il s'attachait à signaler tous les abus, et s'honora en faisant alléger dans la mesure du possible les charges qui pesaient sur le peuple ; c'est lui aussi qu'on chargeait des rapports avec les étrangers, soit qu'il fallût interroger le père Sidotti sur sa doctrine perverse, soit qu'il fallût conférer avec les marchands hollandais de Nagasaki ; mais surtout il se consacra avec ardeur à la réorganisation des finances et fit adopter toute une série de mesures, du reste inégalement heureuses, qui instituèrent un contrôle plus sévère, mirent un terme aux altérations successives de la monnaie et réglementèrent avec plus de rigueur l'exportation de l'or et de l'argent et le commerce avec l'étranger. A la mort d'Ietsugu (1717), le shôgunat passa à une autre branche de la famille Tokugawa. Hakuseki se retira aussitôt des affaires publiques, et c'est alors qu'il écrivit son autobiographie. Il s'excuse dans sa préface de l'avoir rédigée à la hâte et sans grand soin. Et la vérité est que la composition laisse beaucoup à désirer : mais c'est là un défaut trop fréquent dans les œuvres japonaises pour qu'on puisse y voir seulement la marque d'un travail trop hâtif. En revanche la clarté, l'aisance et le charme de l'ouvrage lui ont valu, non moins que l'intérêt de son contenu, d'être mis au nombre des classiques de la prose japonaise.

L'idée que M. K. a eue de le traduire était donc en soi excellente. Malheureusement, en lisant sa traduction, on en vient vite à regretter qu'il l'ait eue. M. K. n'a pas connu l'utile

commentaire de Konakamura Kiyonori 小中村清矩 (1), et s'en est tenu à l'édition, assez médiocre, de Naitô Chisô 内藤耻叟 (2). Et cette édition lui a joué un bien vilain tour. Elle est intitulée en effet *Hyôchû* (標註) *Oritaku shiba no ki* ; *hyôchû* signifie « avec notes marginales », et M. K. a cru que cette expression faisait partie intégrante du titre de l'ouvrage de Hakuseki ! Ce n'est là qu'une vétille. On regrettera davantage que M. K. ait cru devoir s'abstenir de toute espèce de commentaire, pour la raison, très contestable, que l'ouvrage « tells its own story with sufficient clearness ». Mais surtout il faut bien dire que la traduction de M. K. est exécrable : c'est une série de contre-sens et d'à peu près. Un pareil travail décourage la critique, car il serait aussi simple, et plus utile, de le refaire que d'en dresser l'erratum. Je me bornerai à extraire un seul passage de la traduction de M. K., que je choisis au commencement même de l'ouvrage (3), et à mettre en regard une traduction littérale du texte de Hakuseki. *Ab uno disce omnes.*

TR. DE M. KNOX

He [my father] told me that grandfather lost his estates and was concealed by his farmers for a while.....

He always ate, so father's old nurse told him, with chopsticks which he took from a highly ornamented lacquer box, and after eating he put the chopsticks back and carefully put the box away. In some battle he had taken a good head, and when he showed it to the general, the latter said, — « You must be tired », — and passed him his own tray and dinner, giving him the chopsticks. But father heard the story when so young that he did not remember the name of the general, nor what battle it was.

One other story father told of him. — When an old comrade said to him, « You are contemptuous », grandfather replied, « Contempt cannot be endured. You spoke in jest, but jests invite contempt ».

After grandfather's death, father's adopted brother gave him to a wealthy man whose place was not like grandfather's, but was full of servants, guns, bows and spears. This man loved father well, but, when 13 years old, father quarrelled with a comrade and was asked, « What good is there in arguing with one who does not know his place as a

TRAD. LITTÉRALE

Voici ce que mon père m'a raconté de lui [de mon grand'père] : « Mon père, pour une raison que j'ignore, perdit son domaine, et vécut ensuite dans la retraite sur une terre dont il avait été autrefois le maître.....

Toujours, lorsqu'il mangeait, il tirait des baguettes d'une boîte en laque noire ornée d'un iris (4) en laque d'or ; et quand il avait fini son repas, il les remettait dans la boîte qu'il plaçait à son côté. Comme j'interrogeai à ce sujet la vieille servante qui m'avait élevé, elle me dit : « Dans une bataille, [votre père] avait coupé une tête de prix. Il alla la montrer à son général. « Le combat a dû vous fatiguer », lui dit celui-ci, « mangez ceci », et, lui passant le plateau sur lequel son repas était servi, il lui donna en même temps ces baguettes. C'était une haute marque d'honneur qu'il avait reçue là : aussi, maintenant encore, ne s'en sépare-t-il jamais ». J'étais tout jeune quand j'ai entendu ce récit, et je ne sais plus de quelle époque, de quelle bataille ni de quel général il s'agissait. Il n'y a qu'une autre chose dont je me souvienne encore. Une fois que je jouais avec un camarade de mon âge, l'un de nous s'écria : « Vous dites là des choses méprisantes » ! Mon père, en entendant cela, nous dit : « Essuyer le mépris d'un autre, c'est

(1) *Kôsei* (校正) *Oritaku shiba no ki*, Tôkyô, nlle éd., 1894, 3 vol.

(2) Tôkyô, nlle éd., 1890. 1 vol.

(3) Pp. 89-90.

(4) « Kakitsubata » : ce n'est pas l'iris proprement dit, mais l'*iris laeviyata*.

dependent »? Father did not understand, and, as there was no one else, asked his old nurse. She told him not to mind, but as he persisted, at last she cried and said : — « Your father once had an establishment like this, but though he remembered regretfully the past, he died in peace. This man, with his wealth, might adopt any one's son, but he has taken you and loves you better than his own child, for you are the son of his lord. Obey him like a father ».

When father heard this, he hated his adopted brother, borrowed some pence from the priest his teacher, did up his clothes and wrapped them in paper, stuck his pence into his girdle, put on his sword and went away.

une grande honte. Je sais bien qu'en ce moment vous vouliez plaisanter: mais vous parliez comme si vous aviez subi un affront réel. Cela ne doit pas se faire ». Après sa mort, je fus, sur l'avis de mes frères plus âgés, adopté par un homme qui, à la différence de mon père, était fort riche: il avait une foule de serviteurs, et il possédait un grand nombre d'arcs, de fusils et de hallebardes. Il m'aimait beaucoup. Un jour, quand j'avais 13 ans, au cours d'une dispute avec un camarade, celui-ci me dit: « Que peut comprendre un garçon qui ne sait même pas qu'il a été adopté par l'un de ses serviteurs (1) »? Ces mots me jetèrent dans une grande perplexité, et n'ayant personne à qui j'en pusse demander l'explication, j'allai trouver la vieille servante qui m'avait élevé. A mes questions, elle répondit d'abord que je ne devais pas faire attention à ces paroles. Mais cette réponse ne fit que redoubler mes doutes, et je la pressai de plus en plus de questions ; alors elle finit par me dire, en fondant en larmes: « C'est à vos parents d'aujourd'hui, qui n'avaient pas oublié le passé, que votre père a dû d'achever ses jours en paix. Aujourd'hui les riches peuvent adopter des enfants de toute condition. C'est pourquoi ceux-ci vous ont adopté, et ils vous aiment plus tendrement que si vous étiez leur propre fils, parce qu'ils vous regardent comme le fils de leur seigneur. Vous devez donc observer envers eux tous les devoirs de la piété filiale ». Quand j'entendis cela, je conçus contre mes frères plus âgés une forte rancune. Je demandai à un bonze, chez qui j'allais régulièrement étudier l'écriture, de me prêter cent liards de cuivre (2); je fis de mon costume de soie (3), de mon pantalon de cérémonie (4) et de mes autres objets [précieux] un paquet que j'enveloppai dans du papier enduit de jus de kaki et que je suspendis à mon sabre ; je serrai mon argent dans ma ceinture ; et je partis. »

---

(1) « Ie no ko », c'est-à-dire « kerai » ; non pas proprement un serviteur, mais un samurai au service d'un autre samurai de rang plus élevé, et dépendant de lui.

(2) Seidô hyappiki 青銅百疋. Le « hiki » valait un quart de sen.

(3) Kosode 小袖 ; vêtement en soie ouatée.

(4) Hakama 袴.

Une page plus loin, Hakuseki raconte que, dans la suite, son père entra au service du Mimbu-shôyû Minamoto no Toshinao 民部少輔源利直, et il ajoute en note : Tsuchiya 土屋. M. K. traduit (1) toute cette expression par : « the *kobu*, Minamoto Tsuchiya ». Ainsi, d'abord il substitue au terme de *Mimbu-shôyû* son équivalent chinois de *kobu* 戶部, qui est employé en d'autres passages : c'est une liberté excessive. Il explique du reste ce terme par « Minister in charge of Embankments », alors qu'il signifie « suppléant du vice-ministre de l'Intérieur ». Et de plus, il prend Tsuchiya pour le nom même du personnage, alors que c'est le nom de la branche de la famille Minamoto à laquelle il appartenait. A ce compte, il faudrait appeler Ieyasu « Minamoto Tokugawa ». Mais à quoi bon multiplier davantage les exemples ? J'en ai dit assez pour qu'on puisse se faire une idée des procédés de traduction de M. K. Tout le reste est à l'avenant. Voilà encore un beau sujet de gâché. On s'en consolerait plus aisément, si l'existence même d'une traduction ne suffisait à décourager ceux qui auraient pu songer à traduire le même ouvrage. Hakuseki n'a pas eu de chance, jusqu'ici, avec ses interprètes.

CL. E. MAITRE.

A. H. LAY. — *A brief sketch of the History of Political Parties in Japan.* Trans. As. Soc. of Japan, 1902, vol. XXX, part. 3, pp. 359-462.

Le parlementarisme japonais n'existe que depuis quelques années : mais les partis politiques semblent avoir tenu à rattraper le temps perdu en se transformant et en se remplaçant les uns les autres, dans ce court laps de temps, avec une aisance et une rapidité extraordinaires. C'est l'histoire de ces avatars que M. Lay a voulu retracer, et il faut lui être reconnaissant d'avoir entrepris une tâche aussi ingrate. Son étude n'est guère, à vrai dire, qu'une liste chronologique des partis, ou plutôt des noms de partis, qui se sont succédé depuis l'avènement du régime constitutionnel. Mais cette liste avait besoin d'être dressée, pour éviter des confusions aux historiens futurs, et M. L. l'a établie avec un soin remarquable. Une liste ne se résume pas ; on peut cependant, après M. L., marquer les phases essentielles de l'histoire du régime parlementaire au Japon.

Dans le serment (go-seimon 御誓文) qu'il prêta le jour de son avènement (6 avril 1868), l'Empereur annonça son intention d'associer éventuellement l'opinion publique à l'exercice du pouvoir. Mais ce ne fut pas du premier coup qu'on arriva à l'idée d'une assemblée délibérative élue par l'ensemble de la nation : on essaya auparavant de toute une série de mesures préparatoires moins radicales. En juin 1868, un corps délibératif (Gisei 議政), divisé en deux Chambres, mais composé uniquement de fonctionnaires, fut créé au sein même du Ministère, dont il était l'un des sept Départements. Le 18 avril de l'année suivante, fut ouvert à Tôkyô un Parlement (appelé d'abord Kôgi-jo 公議所, puis Shûgi-in 集議院), composé de représentants de tous les daimyats, dont les séances furent closes le 4 octobre 1870, mais qui eut encore une existence nominale jusqu'au 24 juin 1873, date à laquelle il fut formellement aboli. Dès le 13 septembre 1871 en effet, sa place avait été prise par un nouveau Département ministériel, le Sa-in 左院, assez analogue à l'ancien Gisei. Le Sa-in fut remplacé à son tour, le 14 avril 1875, par un autre corps législatif de hauts fonctionnaires, le Genrô-in 元老院, dont l'existence fut plus longue (2) ; à peu près en même temps, le 20 juin 1875, s'ouvrait la première session de l'Assemblée délibérative des autorités locales (Chihô-kwan kwaigi 地方官會議), qui se réunit de nouveau en 1878. Enfin le 12 octobre 1881, une ordonnance impériale promit pour l'année 1890 l'ouverture d'un Parlement. En 1882, Itô Hirobumi 伊藤

(1) P. 91.

(2) Jusqu'au 20 octobre 1890, date à laquelle il fit place à la Chambre des pairs.

博文 allait en Europe étudier les régimes politiques des différents États ; et dès son retour (1883), il se mettait à l'œuvre et préparait la constitution nouvelle, d'abord comme ministre de la Maison impériale (1883), puis comme Président du Ministère réorganisé (1885), enfin comme Président du Conseil privé (Sûmitsu-in 樞密院), qu'on venait de créer (1888). Le 11 février 1889, l'Empereur promulgua solennellement la constitution, en même temps que les lois fixant dans le détail le fonctionnement du régime parlementaire. Deux Chambres étaient créées : une Chambre haute, ou Chambre des pairs (Kizoku-in 貴族院), et une Chambre des députés (Shûgi-in 衆議院) élue au suffrage restreint (1). Les premières élections générales eurent lieu en juillet 1890, et l'ouverture solennelle de la première Diète le 29 novembre de la même année. La vie parlementaire du Japon commençait : mais les partis politiques n'avaient pas attendu ce jour pour se produire, se multiplier, se transformer, s'amalgamer, se séparer, se dissoudre et se reconstituer.

Antérieurement à 1881, un premier parti fit son apparition, qui fut dès l'origine associé avec le comte (2) Itagaki Taisuke 板垣退助 et qui, sous ses dénominations et dans ses métamorphoses diverses, peut être considéré comme l'embryon du parti libéral. Son objet était naturellement l'établissement d'un régime constitutionnel. Il s'appela tour à tour Aikoku-kô-tô 愛國公黨 (1874), Risshi-sha (3) 立志社 (id.), Aikoku-sha 愛國社 (1878), Kokkwai kisei dômei-kwai 國會期成同盟會 (1880), Dai-Nihon kokkwai kisei yûshi-kwai 大日本國會期成有志會 (1880) : mais, traqué par un gouvernement ombrageux, il n'arriva jamais à s'organiser d'une manière solide. Cependant l'ordonnance du 12 octobre 1881, qui promettait positivement un Parlement élu pour l'année 1890, donna un nouvel élan au mouvement de formation des partis. Le parti libéral, Jiyû-tô 自由黨, fut constitué définitivement le 29 octobre 1881, avec Itagaki comme président. Peu de temps après, le comte Ôkuma Shigenobu 大隈重信, et quelques autres fonctionnaires démissionnaires, fondaient le Parti progressiste constitutionnel, Rikken kaishin-tô 立憲改進黨 (16 avril 1882), qui avait à peu près le même programme que le Jiyû-tô, et qui par suite se querella violemment avec lui. Enfin, à côté de ces deux partis plus avancés, se formait un parti plus modéré, le Parti impérialiste constitutionnel, Rikken teisei-tô 立憲帝政黨 (18 mars 1882). L'année 1882 vit pulluler les partis de moindre importance, rattachés aux trois partis principaux, ou indépendants, dont la simple énumération remplit une page entière de l'étude de M. L. Mais ce grand effort fut aussitôt suivi d'une grande lassitude : effarés par leurs discordes intérieures et les difficultés que leur créait le gouvernement, les trois grands partis se dissolvent les uns après les autres, le Teisei-tô en septembre 1883, le Jiyû-tô en octobre 1884 ; vers la fin de la même année, le Kaishin-tô, privé de ses chefs, n'a plus qu'une existence purement nominale. Cependant en 1886, 1887, 1888 et 1889, une réaction se produit ; des clubs locaux se fondent un peu partout. En 1889, les anciens partis rivaux cherchent à s'unir, et s'unissent en effet sous le titre de Daidô danketsu 大同團結 : mais en moins d'une année cette union se rompit, puis se reforma, puis se rompit de nouveau, laissant les partis plus divisés que jamais, et le parti libéral divisé contre lui-même. C'est dans ces conditions peu favorables que se firent les élections de 1890. Aussitôt le Jiyû-tô se replâtra tant bien que mal, pendant que les indépendants se groupaient en un nouveau parti, qui disparut bientôt, pour renaître plus tard sous d'autres formes. De 1890 à 1894, tantôt les libéraux se rapprochent des progressistes, tantôt ils s'en séparent ; mais, en général, les deux partis s'allient contre le gouvernement, qui est contraint presque chaque année de dissoudre la Chambre. La guerre avec la Chine (1894-1895)

---

(1) Le droit de suffrage a depuis été étendu sensiblement par la loi du 10 août 1902.

(2) Il n'était pas comte alors : mais ce serait une tâche fastidieuse de suivre les hauts personnages de Meiji à tous les degrés de leur ascension nobiliaire. La même remarque s'applique au comte Ôkuma, etc.

(3) Réunion politique fondée à Tosa, sa province natale, par Itagaki.

amène une trêve des partis. Après la guerre, le Jiyû-tô soutient quelque temps le gouvernement, pendant que les six autres factions qui divisaient alors la Chambre, s'unissent contre lui, et forment le 1er mars 1896 le nouveau parti progressiste, Shimpo-tô 進歩黨. En récompense de l'attitude de son parti, Itagaki avait été nommé ministre de l'Intérieur ; dans le cabinet suivant, que soutinrent les progressistes, ce fut Ôkuma qui eut un portefeuille ; mais à la fin de 1897, il donna sa démission. Dès lors les deux grands partis se trouvèrent de nouveau unis contre le gouvernement, et à la suite de deux dissolutions successives (25 décembre 1897 et 10 juin 1898), s'unirent en un parti unique, qui prit le nom de Parti constitutionnel, Kensei-tô 憲政黨 (22 juin 1898).

Cette date est importante. Jusqu'ici les hommes d'État qui s'étaient succédé au pouvoir, se considérant comme responsables, aux termes de la Constitution, devant l'Empereur seul, n'avaient jamais admis que le ministère dût être formé conformément à la volonté de la majorité parlementaire, et avec des hommes de parti ; les derniers ministères cependant avaient consenti à faire aux hommes de parti, mais non pas membres du Parlement, une petite place. Aussi toutes les revendications parlementaires avaient-elles fini pas se concentrer sur la nécessité d'établir la responsabilité des ministres devant les Chambres et de former des cabinets de parti. Les hommes d'État les plus avisés, et surtout le marquis Itô, voyaient bien qu'il faudrait en venir là tôt ou tard, si l'on voulait que le régime nouveau fût autre chose qu'une lutte continuelle et sans merci entre le gouvernement et les représentants élus de la nation. C'est sous son inspiration qu'on tenta alors un essai hardi, la constitution d'un ministère Ôkuma-Itagaki recruté entièrement dans les rangs du Kensei-tô (30 juin 1898). L'essai ne fut pas heureux. L'hostilité des anciens hommes d'État et de la Chambre haute, le manque de cohésion des deux partis alliés, des incidents malheureux, entraînèrent bientôt la sécession des libéraux (29 octobre) et la chute du ministère (31 octobre). Néanmoins, le cabinet suivant, présidé par le marquis Yamagata Aritomo 山縣有朋, qui passait pour le plus anti-parlementaire des hommes d'État de Meiji, dut s'appuyer sur le parti libéral et effectuer des réformes réclamées depuis longtemps par ce parti. Pendant ce temps, le marquis Itô avait laissé voir qu'il reconnaissait pleinement le rôle légitime des partis dans le régime nouveau, et lorsque le parti libéral se sépara du marquis Yamagata (17 mai 1900), il accepta les avances qui lui furent faites par ce parti, et consentit à se mettre à sa tête. C'est le 15 septembre 1900 que le nouveau parti, appelé Rikken seiyû-kwai 立憲政友會, c'est-à-dire parti des amis de la Constitution, fut définitivement organisé. L'action du marquis Itô était habile autant que courageuse. En se mettant lui-même à la tête d'un parti, lui, le plus illustre des anciens hommes d'État, il rendait l'idée d'un cabinet de parti plus acceptable aux autres genrô (元老) ; et d'autre part, il espérait introduire dans le parti lui-même plus de discipline et un sentiment plus net de ses responsabilités. Lorsque donc, le 19 octobre 1900, il prit le pouvoir, avec un cabinet composé presque entièrement de membres du Seiyû-kwai, on pouvait espérer que la tentative serait couronnée de succès. Il n'en fut pas ainsi. Il semble que le marquis Itô se laissa décourager un peu vite par certaines difficultés qu'il rencontra, et on fut un peu surpris de le voir donner brusquement sa démission le 2 mai 1901. Le 26 mai le comte Katsura Tarô 桂太郎 forma un nouveau cabinet, qui dure encore, et qui présente ce caractère curieux que tout en ne contenant aucun homme de parti, il ne contient non plus aucun des genrô. Le ministère Katsura fut traité avec une indifférence bienveillante par le Seiyû- kwai et le Kensei hontô 憲政本黨 (nom pris par le parti progressiste après la désagrégation du Kensei-tô), jusqu'aux élections d'août 1902, qui donnèrent une majorité considérable au Parti constitutionnel (192 élus sur 375). — L'histoire de M. L. s'arrête à cette date. Mais depuis, que d'événements ! L'opposition unie et résolue des progressistes (1) et les constitutionnels aux projets financiers du gouvernement, la dissolution de la

(1) Leur parti a repris maintenant son ancien nom de Shimpo-tô.

Chambre (28 décembre), les nouvelles élections (mars 1903), qui donnent à l'opposition une majorité aussi compacte que dans la législature précédente, les essais de compromis entre le ministère et le marquis Itô, les commencements de rébellion au sein du Parti constitutionnel contre le pouvoir absolu de son leader, la nomination du marquis Itô à la présidence du Sûmitsu-in, qui l'oblige à renoncer à la direction du Seiyû-kwai, son remplacement par le marquis Saionji Kimmochi 西園寺公黨, la désagrégation progressive du Seiyû-kwai par sécessions nombreuses et retentissantes, notamment par celle du Président de la Chambre, Kataoka Kenkichi 片岡健吉 (1), la rentrée en scène du vétéran de l'opposition politique, le comte Itagaki, les remaniements successifs du ministère, l'abandon par le gouvernement de ses projets financiers et son adoption d'une politique d'économies intérieures, enfin la formation d'un parti extra-parlementaire bruyant et belliqueux, le Tai-Ro dôshi-kwai 對露同志會, qui pousse à la guerre contre la Russie, tel est (novembre 1903) le bilan assez chargé de l'année qui vient de s'écouler.

Il ne paraît sans doute pas très encourageant, et l'avènement du parlementarisme intégral semble encore bien éloigné. Mais malgré des moments d'arrêt et de réaction, l'histoire des douze dernières années prouve manifestement que le rôle et l'importance des partis n'ont cessé de grandir. Ils auraient grandi plus vite, s'ils ne s'étaient pas heurtés à trois obstacles, que le temps fera disparaître. D'abord les partis rencontraient l'hostilité ou du moins l'indifférence d'hommes d'État à qui l'éclat de leurs services avait donné un prestige considérable, et qui aujourd'hui encore sont considérés justement comme les conseillers indispensables du gouvernement : mais, outre que leur opposition s'est peu à peu atténuée, ces vétérans ne sont pas éternels. En second lieu, les partis japonais, même les deux plus puissants, ont été fondés au début moins sur des principes bien définis et divergents que sur le prestige de certaines personnalités et sur les ambitions de certaines coteries. Tandis que le pouvoir était accaparé par les clans de Satsuma et de Nagato, les partis d'opposition furent établis par des hommes appartenant l'un au clan de Tosa, l'autre au clan de Hizen, c'est-à-dire aux deux autres clans qui avaient joué un rôle prépondérant dans la restauration, sans avoir obtenu la même part dans les bénéfices du triomphe. Sans doute, dans les partis aussi bien qu'au pouvoir, l'esprit de coterie a subsisté. Le parti libéral est resté la chose du comte Itagaki, comme le parti progressiste est resté la chose du comte Ôkuma. Le prestige de ces deux hommes remarquables et les coalitions d'intérêts qui se sont formées autour d'eux ont empêché les deux partis de devenir vraiment des partis à programme et de s'unir, d'une manière durable, pour la réalisation de l'objet qui leur était commun. Enfin il y a une troisième cause, plus profonde, et aussi plus inquiétante : c'est le manque d'hommes de grande valeur dans le Parlement. Les seuls clans de Satsuma et de Nagato ont fourni et fournissent encore une série d'hommes d'État et d'administrateurs de premier ordre : mais le suffrage national n'a pas réussi jusqu'ici à découvrir d'homme dont la supériorité s'imposât assez fortement pour organiser un parti véritable et pour triompher des résistances des coteries gouvernantes. Hoshi Tôru 星享 lui-même n'était qu'un habile politicien. C'est pourquoi les deux grands partis sont toujours restés inféodés à leurs chefs extra-parlementaires, Itagaki et Ôkuma ; et c'est pourquoi le plus puissant d'entre eux, en désespoir de cause, a cherché à obtenir le pouvoir, en se mettant sous le patronage ou plutôt sous la dictature du marquis Itô. Tant que cette situation durera, le concours des genrô et de leurs successeurs restera nécessaire au gouvernement : mais il serait bien étrange que le peuple qui a produit Hideyoshi, ne produisît pas un jour d'autres hommes capables de le conduire. Sous ces réserves, tout porte à croire que, malgré la lettre de la charte, le régime constitutionnel japonais évoluera de plus en plus du type

(1) Associé dès 1874 au comte Itagaki dans la formation du parti libéral, il avait présidé la Chambre pendant trois législatures successives. Il est mort peu de temps après sa démission (le 31 octobre 1903). C'était un chrétien.

prussien au type anglais. — Telles sont les principales conclusions qui nous paraissent se dégager de l'étude de M. L.

Il est fâcheux qu'un travail aussi sérieux soit gâté par un nombre considérable de fautes d'impression. Je relèverai ici les principales, particulièrement celles qui portent sur des noms propres. En un ou deux cas aussi, les transcriptions de M. L. ne sont pas conformes à l'usage. — P. 363, l. 7 et p. 365, l. 27, Yamauchi Toyonobu, lire Yamanouchi. P. 366, l. 14, Shûgi-in (衆 議 院), au lieu de 衆 lire 集. P. 368, l. 21, Kamaguchi Naoyoshi, lire Yamaguchi (山 口). P. 376, l. 1, Hido, lire Kido ; l. 16, et *passim*, Gôtô Shôjirô, lire Gotô ; l. 18, Yuri Kuimasa, lire Kimmasa ; l. 20, Kôno Toshikawa, et p. 387, l. 3, Kôno Toshigama, lire Kôno Togama. P. 378, l. 12, Bukuha Bisei, lire Fukuwa. P. 385, l. 18, Baba Tatsue, lire Tatsui (辰 猪). P. 387, l. 23, et p. 399, l. 6, Kôno Benken, lire Binken. P. 395, l. 13, et p. 421, l. 29, Koizuka, lire Koezuka (肥 塚). P. 400, l. 10, Hoshi-chû-sei-tô, lire Hoshu. P. 402, l. 31, Ueki Imori, lire Emori. P. 404, l. 24, Kô-En Club, lire Kô-in. P. 409, l. 11 Sugiura Juzô, lire Jûgô ou plutôt Shigetake (重 剛). P. 411, l. 6, Isuda Mainichi, lire, Tsuda Mamichi (津 田 眞 道). P. 419, l. 1, Naichi Zakkio Kôkin Kwai, lire Kôkiû (ou plutôt Kôkyû) Kwai (講 究 會). P. 421, l. 9, Rikken Kakushintô 立 憲 解 新 黨, au lieu de 解 lire 革 ; l. 12 et l. 24, Kodô Kôkan, lire Kudô. P. 435, l. 31, Kuribara Riôitsu, lire Ryôichi. P. 441, l. 28, On the 31 st, lire On October 31. P. 451, l. 16, Mr. Hayashi [held the portfolio] of Communications, lire Hoshi Tôru.

CL. E. MAITRE.

Corée

B. KOTÔ and S. KANAZAWA. — *A Catalogue of the romanized geographical names of Korea*. Tôkyô., Imperial University, 1903, in-12, VI-90-88 pp.

En 1883, la Légation britannique au Japon avait publié *A Manual of Korean geographical and other proper names romanized* (1), dû à la collaboration de MM. Satow, Aston et Chamberlain. C'est cette liste que le nouveau livre de M. Kotô, révisé par M. Kanazawa, veut remplacer. L'ouvrage de la légation britannique avait été fondé partie sur la carte de l'état-major japonais (2), partie sur le *Tai-jŏn Hoi-t'ong*, 大 典 會 通 du gouvernement coréen, partie sur le second appendice du *Dictionnaire coréen-français* des missionnaires français (3) : il contenait environ 1870 noms géographiques. A la suite de ses voyages à travers la péninsule, M. Kotô a pu augmenter cette liste d'un millier de noms environ. De plus il a joint à sa compilation une carte gravée avec soin et qui sans être aussi riche et aussi détaillée qu'on aurait pu l'espérer, est du moins l'une des meilleures que nous ayons encore, en dehors des cartes purement japonaises. Ce catalogue sera donc fort utile ; mais à certains points de vue il laisse quelque peu à désirer. D'abord il se borne à joindre au nom géographique d'un lieu le nom de la province où il se trouve ; à la différence du catalogue anglais, il ne donne pas la longitude et la latitude, et n'indique pas s'il s'agit d'une préfecture, d'une station militaire ou navale, d'une station de poste, d'un village, etc. De plus dans l'index, les noms sont classés alphabétiquement, conformément à la prononciation japonaise des caractères ; c'est dire que, pour les étrangers au moins, cet index, qui tient la moitié du volume, sera à peu près inutilisable. De

---

(1) Yokohama, in-4°, VI-126 pp.

(2) Il s'agit de la carte de format réduit, et non de la grande carte, qui est tenue rigoureusement secrète.

(3) Yokohoma, 1880, 1 vol. gr. in-8°.

toute manière, il eût été bien préférable de s'en tenir au système de l'index de l'ouvrage anglais, qui classe les caractères par ordre de clefs Enfin, et c'est là le point le plus important, le nouveau système de transcription adopté par les deux professeurs japonais est inadmissible. Le coréen ayant une écriture alphabétique et une orthographe qui lui sont propres, mais qui sont loin de représenter exactement la prononciation actuelle, deux systèmes sont a priori possibles pour le transcrire: une simple translittération, fondée sur l'orthographe traditionnelle, ou une franche romanisation, fondée sur la prononciation réelle. Or le système adopté n'est pas tout à fait une translittération ni tout à fait une romanisation; et la justification qu'en donnent les auteurs est vraiment singulière. « Notre système d'orthographe, disent-ils (1), est celui de l'*ŏn-mun* (諺 文), car c'est, croyons-nous, le seul qui puisse rendre cohérentes la romanisation des lettres coréennes et la prononciation des sons qui leur sont attachés, tout en préservant aussi strictement que possible leur forme originale. Des objections peuvent être élevées contre ce système, à cause des difficultés que présentent ses règles quelque peu compliquées relatives aux changements phonétiques des mots, lorsqu'ils sont seuls, ou lorsqu'ils font partie d'un composé. » Cela n'a aucun sens. Ces difficultés n'existent pas dans un système fondé sur l'*ŏn-mun*, puisque délibérément l'*ŏn-mun* ignore ces changements phonétiques et qu'il ne possède même pas, comme le *kana* japonais, des signes spéciaux pour distinguer les sonores des sourdes et pour marquer par exemple le changement des sourdes initiales en sonores dans le second élément d'un composé. La vérité est, si l'on examine avec soin le système des deux auteurs, qu'ils se sont arrêtés à un curieux compromis. Ils ont respecté scrupuleusement les voyelles et semi-voyelles de l'alphabet coréen, mais ont modifié les consonnes. suivant la prononciation. Ainsi ce système, translittération pour les voyelles, est une transcription phonétique pour les consonnes. Lorsque les lettres *o*, *u* et *eu* perdent leur valeur de voyelles et deviennent la semi-voyelle w, ils continuent à écrire *o*, *u* et *eu* (王 *oang* au lieu de *wang*, 元 山 *Uŏn-san* au lieu *Wŏn-san*, 義 州 *Eui-jyu* au lieu de *Wi-ju*) ; lorsque les lettres *ya*, *yŏ*, *yo*, *yu* sont prononcées *a*, *ŏ*, *o*, *u*, ils les écrivent encore *ya*, *yŏ*, *yu* (松 堂 *Syong-dang* au lieu de *Song-dang*) ; iis écrivent *yŏi*, bien qu'en réalité il n'y ait pas là de diphtongue, et que le son soit simplement *yé* (禮 山 *Yŏi-san* au lieu de *Yé-san* ou *Ye-san*), etc. En revanche, ils n'hésitent pas écrire *k ng* devant une labiale à changer *n-r* en *ll*, à supprimer *n* devant un *i* ou un *y* au commencement d'un mot, à changer la sourde initiale en sonore dans le second élément d'un mot composé, en un mot à conformer l'orthographe des consonnes à la prononciation. L'adoption d'une transcription aussi incohérente fait perdre beaucoup de sa valeur à un ouvrage dont l'intérêt à peu près unique était de donner l'orthographe romanisée des noms géographiques coréens.

CL. E. MAITRE.

Divers

Album Kern. Opstellen geschreven ter eere van Dr H. Kern, hem aangeboden door vrienden en leerlingen op zijn zeventigsten verjaardag, den VI April MDCCCCIII. — Leiden, E.-J. Brill 1903, in-4°, XVII-420 pp.

Jamais hommage ne fut plus éclatant ni plus mérité que celui qui vient d'être rendu au Prof. Kern « par ses amis et ses élèves » pour fêter son soixante-dixième anniversaire. Plus de quatre-vingts savants d'Allemagne, d'Amérique, d'Angleterre, de Belgique, de France, de Hollande, d'Italie, de Suisse, de Norvège, ceux d'Occident et ceux d'Orient, se sont associés

(1) P. II.

pour offrir au vénéré maître le tribut de leur admiration et de leur attachement. C'est la digne récompense d'une noble vie scientifique consacrée tout entière à la recherche désintéressée de la vérité. On peut se faire une idée de l'immense labeur accompli par M. Kern en parcourant, à la fin du volume, l'excellente bibliographie dressée par M. Petit : les travaux qui y sont énumérés ne remplissent pas moins de 12 pages in-4°. Le premier est de 1855, le dernier de 1903. Il y a donc un demi-siècle que l'illustre savant accumule sans relâche les recherches et les découvertes avec cette force tranquille et cette admirable simplicité qui le caractérisent. Et ce n'est pas dans un domaine restreint et homogène que s'est exercée sa féconde activité : langues et religions de l'Inde, littérature javanaise, idiomes malayo-polynésiens, langues germaniques, il a tout annexé dans son prodigieux *digvijaya*. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ici ce que lui doit en particulier l'Indochine. En mai et juin 1879, les *Annales de l'Extrême-Orient* publiaient un récit de la belle exploration du Dr Harmand au Cambodge, avec des planches reproduisant quelques fragments d'inscriptions estampées par le voyageur. « Pourra-t-on jamais déchiffrer ces inscriptions ? » demandait M. Harmand. L'année ne s'était pas écoulée que les *Bijdragen* de l'Institut royal de la Haye donnaient à cette question une victorieuse réponse : M. Kern avait lu les inscriptions; l'épigraphie cambodgienne et avec elle l'histoire documentaire des Etats hindous de la péninsule était du coup fondée; l'attention du monde savant était attirée sur ces témoins authentiques du passé ; le sceau du livre mystérieux était brisé, et Bergaigne, Barth, Aymonier allaient bientôt en déchiffrer les pages. Vingt ans plus tard, au moment où l'Ecole française était fondée pour continuer en Indochine les travaux de ces maîtres, la première voix qui s'élevait au dehors pour saluer sa naissance d'une parole bienveillante et amicale était celle du Prof. Kern. En contribuant donc pour notre modeste part à cette belle manifestation, nous n'avons fait que reconnaître de notre mieux une dette de particulière gratitude.

L'Album Kern se présente sous forme d'un imposant volume in-4°, superbement relié, et imprimé avec une correction qui fait le plus grand honneur à ceux qui ont surveillé ce travail. Au frontispice, un beau portrait de M. Kern; en regard, ce titre sanskrit : *Anekasuhṛtpaṇḍitaviracitanibandhaḥ karṇapūjāgranthaḥ*.

La place nous manque pour analyser avec les développements qu'il y faudrait consacrer les nombreux mémoires qui composent ce recueil, ou même pour les énumérer tous. Nous voudrions tout au moins, en groupant d'après leur sujet ceux qui se rapportent le plus directement à nos études, donner quelque idée de la variété et de l'abondance des faits nouveaux dont ils enrichissent nos connaissances.

La plupart de ces travaux concernent l'Inde et l'Insulinde. La Chine n'est représentée que par un article de M. J. De Groot sur le culte des reliques en Chine, solide et nourri de textes, comme tout ce qu'écrit cet éminent sinologue. L'Indochine a trois articles pour sa part. Deux d'entre eux peuvent être simplement mentionnés, ayant été réimprimés ici même : l'*Inscription sanscrite du Phou Lokhon* de M. Barth (Bull. III, 462) et l'étude sur *Pāṇḍuraṅga* qu'on a lue ci-dessus (p. 630 sqq.). Le troisième, qui a pour auteur M. Aymonier, traite des origines d'Angkor Vat : ce célèbre monument aurait été commencé sous Jayavarman VI, vers 1090 A. D. et terminé sous Sūryavarman II, vers 1120–1130.

Arrivant à l'Inde, nous nous arrêterons tout d'abord devant le groupe des védistes. Leurs rangs sont clairsemés ; le buddhisme est à la mode et attire à lui les gros bataillons ; mais le Veda garde une élite de fidèles.

M. Victor Henry analyse avec sagacité la personnalité du cheval Dadhikrāvan. Oldenberg le considère comme « un cheval en chair et en os », et Pischel le fait triompher sur l'hippodrome des Pūrus. M. H. a des arguments très forts contre cet évhémérisme facile. Par exemple on adresse à Dadhikrāvan cette étrange requête : « Qu'il donne à nos bouches un doux parfum ! » « Ce trait, à lui seul, dit M. Henry, suffit à nous montrer Dadhikrā veillant sur les confins de

la nuit et du jour, sur l'heure douteuse et blanchissante où les amants s'unissent en un dernier baiser... Ce n'est guère la fonction d'un pur-sang. » Certes ! Qu'est-ce donc que ce mystérieux cheval ? Simplement le crépuscule du matin. C'est pourquoi il tient dans la course la tête des autres dieux lumineux : les Açvins, l'Aurore, Agni. Cette course est celle du soleil dans le ciel.

D'autres chevaux ont été signalés par M. Windisch dans un vers du Ṛg-Veda (1.165.5), où personne n'avait soupçonné leur présence.

M. Oldenberg étudie les mots *krāṇa*, *krāṇā* dans le Ṛg-Veda : *krāṇa* est un participe moyen à sens passif de *kar*, faire ; *krāṇā* peut être un nominatif sg., un pluriel neutre, un duel ; mais il pourrait aussi être un instrumental adverbial signifiant « activement, énergiquement » ; et plusieurs passages s'expliqueraient mieux ainsi.

M. Hillebrandt propose un nouveau sens pour les mots *arkasāti* et *medhasāti*. Bergaigne traduisait *arkasāti* par « acquisition de l'hymne » (rac. *arc*, chanter) : pour M. H. il signifie « combat pour la lumière » (rac. *arc*, briller ; cf. Sāyaṇa : « arkasātir yuddham ») ; il est à rapprocher de *sūryasāti*, « combat pour le soleil », *svarṣāti*, « combat pour le ciel. » Tout cela signifie : combat pour la lumière, pour la vie. *Medhasāti* = « combat pour le sacrifice », c'est-à-dire pour la conquête du bétail destiné aux sacrifices.

Selon M. Pischel, on a cru à tort que la nourriture vue en rêve était un mauvais présage ; le présage n'est mauvais que si on ne trouve pas au réveil la nourriture dont on a rêvé : on l'écarte alors par la formule (AV. 8. 106.) :

yat svapne annam açnāmi na prātar vidyate mayā
sarvaṃ tad astu me çivaṃ na hi tad dṛçyate divā.

M. Lanman fait remarquer que dans AV. 8. 8. 2, *amitrāḥ* n'est pas un mot superflu à supprimer, comme l'ont cru Bloomfield et Henry. Le pāda est récité deux fois, la première avec *dhūmam*, la seconde avec *agnim* : pour abréger, on n'a écrit qu'une fois la partie commune ; il faut donc lire :

dhūmaṃ } parādṛçyāmitrāḥ
agniṃ }

M. L. signale ensuite quelques « prâkritismes orthographiques » (AV. 10.9. 23 : *ṛccharās*, var. *ṛtsarās* ; 3. 12. 4 : *uchantu*, Paipp. *ukṣantu* ; 19. 8. 45 : *chavam*, mss. *kṣavam* ; 19. 4. 4, *ucyase*, Paipp. *uccase*). Viennent enfin quelques détails sur le commentaire de l'Atharva-Veda par Whitney, actuellement sous presse dans la *Harvard Oriental Series*.

M. Caland a tiré du Çrautasūtra de Baudhāyana (21. 13-14) une nouvelle version de la légende de Purūravas et d'Urvaçī, différente de celles relevées par Geldner (*Ved. Stud.* 1, 24 sqq.). Ce récit est d'une sauvagerie fort savoureuse.

M. Macdonell, qui prépare une nouvelle édition de la *Bṛhaddevatā*, en a extrait trois passages concernant la grammaire et remarquables par la netteté de l'exposition et la précision des définitions. Ils traitent du nom (*nāman*), du verbe (*ākhyāta*), du substantif (*dravya*), des particules (*nipāta*), des prépositions (*upasarga*), des pronoms (*sarvanāman*), des règles d'interprétation (construction, addition ou élimination d'un mot, analyse), des composés, des erreurs d'interprétation, particulièrement dans le *Nirukta* de Yāska. Le texte est suivi d'une excellente traduction. Signalons seulement en passant que la traduction de *trīṇy eva loke liṅgāni* par « there are but three genders in popular use » donne trop d'importance à *loke*, qui est une simple cheville et peut être laissé de côté.

M. Huizinga explique comme des euphémismes certains termes de médecine ou de magie. Ainsi *takman*, « fièvre » (dans AV.) paraît avoir été remplacé plus tard par *jvara*, « chaleur ». (Où M. H. a-t-il trouvé ce sens ? PW. ne connaît que celui de fièvre, et le *Dhātupāṭha* donne seulement pour la rac. *jvar* : « jvara roge ».) Ainsi encore la lèpre, *kuṣṭha* (en classique), aurait été nommée d'après le *kuṣṭha* (AV.), la plante panacée (viçvabheṣaja) ; *çlīpadam*, « elephantiasis » = *çrīpadam* ; la *viṣūcikā*, « maladie d'entrailles », tirerait son nom — dérivé de *viṣvañc*, fém. *viṣucī*, « allant de deux côtés » — non des vomissements et de la

diarrhée qui la caractérisent, mais d'une formule d'exorcisme : « De tous côtés loin de moi ! » ; *ariṣṭa*, « présage de mort », viendrait de *ariṣṭa* « sans dommage » (cette explication se trouve déjà dans PW.) ; *pārāvata*, « tourterelle », peut dériver de *parāvat*, qui figure dans les formules d'exorcisme.

Parmi les travaux purement linguistiques, citons celui de M. MEILLET sur l'étymologie de l'adjectif védique *niṇya*, « caché, secret » (le primitif est *nṛ-nya* ; la cérébrale ṇ indique en effet que *i* est un ancien *r*) ; — et celui de M. WACKERNAGEL sur les prâkritismes en ancien indien : à côté de *janavāda*, « bavardage », se rencontrent les formes *janevāda* (composé syntactique qui ne peut s'expliquer que comme un fait d'analogie) et *janovāda* ; ce dernier mot, qu'il faut couper *jan-ovāda* est un prâkritisme pour *jana-apavāda* ou *avavāda*. De même *āgantuka* est un prâkritisme pour *āgantṛ* + *ka*.

Passons à la littérature sanskrite. M. HOPKINS trouve dans le *Mahābhārata* des traces d'intolérance religieuse à l'égard des buddhistes : ainsi le roi Açoka est un démon incarné ; Kṛṣṇa tue un autre démon, Mura ou Muru, dont le nom rappelle celui des Mauryas. Ces démons incarnés pourraient bien être les hérétiques, appelés ailleurs *dasyus*, et que les Kṣatriyas ont le devoir d'exterminer, car ils ont été créés pour cela (MBh. 12. 89. 8) :

trayī vidyā sā bhūtān bhāvayaty uta
tasyāṃ prapatamānāyāṃ ye syus tatparipanthinaḥ
dasyavas tadvadhāyeva Brahmā kṣatram athāsṛjat.

A cette note en est jointe une seconde sur une malédiction védique sous forme épique (MBh. 8. 40. 33 = RV. 1. 191. 165, AV. 10. 4. 9 et 5. 13. 4).

Le *Mahābhārata* a livré à la pénétrante investigation de M. JACOBI un secret encore plus important : le *Vidulāputrānuçāsana*, exhortation de Vidulā à son fils Sañjaya, roi de Sauvīra (Udyogap. 133-136) ne serait rien de moins qu'un fragment de l'épopée nationale des Sindhu-Sauvīras, qui, selon l'opinion de M. J., était en sanskrit et dut se former avant les conquêtes d'Alexandre, soit antérieurement au IVe siècle av. J.-C.

La *Bhagavadgītā* est un champ inépuisable de subtiles hypothèses : M. PAVOLINI propose une nouvelle interprétation du v. 2.46 : « Autant qu'a d'utilité une citerne quand l'eau afflue de toutes parts, autant tous les Védas pour le brahmane qui connaît [l'Âtman] ».

A l'autre grand poème épique de l'Inde, au *Rāmāyaṇa* se rapporte l'article de M. Sylvain LÉVI sur « la légende de Rāma dans un avadāna chinois ». L'avadāna en question se trouve dans la collection traduite en chinois par Ki-kia-ye, en 472 A. D., sous le titre de *Tsa pao tsang king* ; c'est une traduction du *Daçarathajātaka* ; toutefois il n'y est question ni de Sītā ni de Rāvaṇa, mais seulement de l'exil des deux frères et de leur retour dans le royaume. Nouvelle preuve, comme le remarque M. L., de « l'inanité de la méthode qui prétend reconnaître les étapes successives de la légende au nombre croissant des éléments mis en jeu ».

Le sanskrit classique n'a pas de plus habile interprète que M. CAPPELLER : il nous donne avec son ordinaire ingéniosité le sens de plusieurs stances de la *Subhāṣitāvali* de Vallabhadeva, déclarées jusqu'ici inintelligibles.

M. WARREN s'est demandé quel était l'original du recueil de contes intitulé *Çukasaptati* ; il aboutit aux conclusions suivantes : 1° l'original du *textus simplicior* (éd. R. Schmidt, 1893) est un texte métrique en prâkrit ; 2° le *textus ornatior* n'a pas été fait sur le *simplicior*.

M. KIELHORN signale un curieux emploi du verbe *yā* dans le *Harṣacarita* : *yāti* = *çakyate*.

Enfin M. VOGEL prouve, par la comparaison de l'hindī *paulī*, que le skr. *pratoli* ne signifie pas « route, rue » (PW.), mais bien « porte » (d'une ville ou d'une forteresse ; cf. *Çabdakalpadr.* : « durganagaradvāre iti kecit »).

Les mémoires relatifs au buddhisme sont nombreux : les uns sont consacrés aux idées buddhiques en général, d'autres au buddhisme du Nord, d'autres enfin au buddhisme du Sud.

Une des notions fondamentales de cette religion, celle du *nirvāṇa*, exerce depuis fort longtemps la sagacité des philologues. Tout n'avait pas été dit cependant : nous le voyons par

le lumineux exposé où M. SENART trace l'histoire de ce mot. *Nirvāṇa* signifie primitivement « extinction » [d'une flamme], d'où « rafraîchissement, bien-être, bonheur » ; mais la passion est un feu, comme la douleur : *nirvāṇa* aura donc aussi le sens de « calme, repos, détachement » (= *çānti, sāma*). Un vers du *Mahābhārata*, XII, 6635, exprime bien cette double idée :

eṣa brahmapratiṣṭho haṃ grīṣme çītam iva hradaṃ
çāmyāmi parinirvāmi sukhaṃ mām eti kevalam.

Envisagé par rapport à la délivrance, *nirvāṇa* s'applique aux deux phases du *mokṣa* : 1° à la paix qui résulte de l'extinction des passions (*jīvanmukti, arhattva*) ; 2° à la félicité qui résulte de la libération du saṃsāra (*apavarga, parinirvāṇa*). Il ne désigne point expressément l'annihilation, du moins à l'origine ; dans le sens de félicité suprême, il est synonyme de *brahman* : l'expression *brahmanirvāṇa* signifie le *nirvāṇa* qui est le *brahman*, c'est-à-dire que ce composé est équivalent à *nirvāṇa* seul, à moins qu'il ne désigne la seconde phase du *mokṣa*, le *parinirvāṇa*. Le mot *nirvāṇa*, dans son sens mystique, a été emprunté par le buddhisme au Yoga.

M. KIRSTE, après beaucoup d'autres, explique à sa façon le cercle des *nidānas*.

M. Ed. HARDY consacre une intéressante étude à l'origine du *samajja* (skr. *samāja*). Le *samajja* nous apparaît dans les textes pâlis comme une sorte de fête populaire consistant principalement en jeux scéniques : jongleries, récitations, musique, pantomime, luttes, etc. Une de ces fêtes avait lieu chaque année sur une montagne près de Rājagṛha. Ces assemblées seraient, d'après M. H., le vestige d'anciennes fêtes orgiastiques se rattachant au culte de Çiva. Ce dieu est en effet un habitant des montagnes, il se plaît aux danses violentes et il est particulièrement associé à Rājagṛha. Cf. *Subhāṣitārṇava*, 151 :

Campāyāṃ jāyate Brahmā Rājagṛhyāṃ Maheçvaraḥ
Māthuro jāyate Viṣṇuḥ...

M. de LA VALLÉE POUSSIN a traduit un passage du commentaire de Çaṃkara sur les *Brahmasūtras* (II, 2, 22-24), où le grand théologien réfute la théorie buddhique des trois *asaṃskṛtas* (espace, *ākāça* ; cessation consciente, *pratisaṃkhyānirodha* ; cessation inconsciente, *apratisaṃkhyānirodha*).

La littérature buddhique du Nord doit beaucoup aux excellents travaux de M. C. BENDALL : la découverte dont il nous fait part ici est celle d'un simple *palm-leaf* trouvé dans la bibliothèque du Durbar à Kāṭhmāṇḍu (Népal). Mais ce feuillet est fort intéressant : il contient un texte skr. concernant l'ordination des religieuses et correspond au *Cullavagga* X, 17. M. B. croit que ce fragment appartient au Vinaya de la secte Mūla-sarvāstivāda.

M. SPEYER, grand correcteur de textes, redresse quelques passages du *Buddhacarita* et du *Lalitavistara* : BC. III, 55 d. : ms. *yo bhuṣitoçvāpy*, Cowell : *bhūṣito 'çvāsy*, Speyer : *bhūṣitaç cāpi* ; 56 c. : *sambadya*, cor. *saṃvandhya* ; 56 d. : *priyāpriyaiḥ* est probablement un intensif et non = *priya* + *apriyaiḥ*. — LV., éd. Lefmann, 9, 13-16, où le Buddha est comparé à la lune, il faut lire : *Mahāpuruṣacandramasaç ca*.

M. F. W. THOMAS donne, d'après les sources tibétaines, quelques détails sur trois écrivains buddhistes : 1° Āryaçūra, auteur de la *Jātakamālā* et du *Karmaphalasaṃkṣiptanirdeçasūtra* (Nanjio, 1349). Un vers de Dharmakīrti, cité par Tāranātha (p. 181) est à la louange des poètes Dignāga, Candragomin et Çūra ; ce vers, ainsi que le commentaire de Dharmakīrti sur la *Jātakamālā* suffirait à prouver que Çūra n'est pas postérieur au VIe siècle (*contra* Lévi, dans Bull. E. F. E.-O., III, 44-46) ; mais de plus, si le *Karmaphalasūtra* fut traduit en chinois en 434 (Nanjio, n° 1349), l'auteur devrait être placé au plus tard au IVe siècle. Le Tanjur lui attribue 5 autres poèmes, dont l'un, la *Subhāṣitaratnakaraṇḍakakathā* est sans aucun doute l'ouvrage découvert par M. Lévi au Népal. — 2° Triratnadāsa est, selon Tāranātha (p. 140), l'auteur de deux ouvrages (auquels on peut ajouter, d'après le Tanjur, le *Çākyamunistotra*) :

l'un de ces ouvrages a été commenté par Dignāga et l'autre est un commentaire de Triratnadāsa sur Dignāga: il est donc certain que les deux auteurs étaient contemporains, comme Āryadeva et Candrakīrti, qui se citent l'un l'autre. — 3° Dhārmika Subhūti est auteur de trois ouvrages, où est mentionné Nāgārjuna; son nom est une traduction de Tāranātha; dans le Tanjur, le nom tibétain correspondant est suivi de *dbyans* = *ghoṣa*. C'est probablement le Subhūti que rencontra Hiuan-tsang.

Quittant la littérature pour la paléographie, nous trouvons une longue dissertation de M. E. Leumann sur une ligature du ms. en kharoṣṭhī du *Dhammapada* (ms. Petrovsky-Dutreuil de Rhins). Cette ligature est composée d'un demi-cercle ouvert par en haut (= *m*) et d'un demi-cercle ouvert à gauche. M. Senart croit que ce groupe = *mm*, bien que le ms. ne redouble pas les consonnes; M. L. se prononce pour *mh*. En effet, ce groupe se rencontre, d'abord dans des mots qui répondent au skr. *brāhmaṇa* et *gambhīra*, où il ne fait pas difficulté; ensuite dans des mots correspondant au skr. *sammṛçati* et *sammiñjati*. Pour le premier, il faut observer que le prâkrit ne distingue pas nettement la rac. *mṛç* de la rac. *mṛṣ*; or *pramṛṣati* devient *pamhusai*. En ce qui concerne *sammiñjati*, il faut avoir soin de distinguer *sam-iñjati*, « il se meut », et *sammiñjati*, causat. *sammiñjayati*, « il plie [le bras] »: celui-ci vient de la rac. *vṛj*; or on peut prouver qu'en prâkrit *v* se change en *bh* et *bh* en *h*; donc *m* + *v* = *mh*.

Nous abordons le territoire pâli, où M. Rhys Davids réclame tout de suite notre attention. Mentionnons seulement, avant d'aller à lui, deux estimables travaux: l'un où M. Franke recherche les sources des explications des racines dans la *Rūpasiddhi* de Buddhappiya; l'autre où M. Geiger montre par un exemple (*Mahāvaṃsa*, 13. 16-20) l'utilité de la ṭīkā du *Mahāvaṃsa* pour l'établissement du texte.

Le mémoire de M. Rhys Davids, *The Jātaka-Book*, peut être considéré comme un résumé, complété et mis au courant, de son introduction aux *Buddhist Birth Stories*, dont les idées maîtresses n'ont d'ailleurs subi aucune modification.

Le jātaka a commencé par être un simple conte hindou, sans aucun caractère buddhique. Puis ces contes profanes passent, sous forme d'histoires édifiantes, dans diverses parties du Canon, notamment dans le Vinaya et dans les Nikāyas. Lorsque le héros de l'aventure est identifié avec le Buddha dans une de ses existences antérieures, le récit est un *jātaka*. Le recueil de jātakas contenu dans le Tipiṭaka pâli se présente sous forme d'un commentaire, la *Jātakatthavaṇṇanā*. Le texte commenté est en vers. Ce Jātaka métrique, sans le commentaire, existe, et il est aussi surprenant que regrettable que personne n'ait encore songé à le publier. Dans la *Jātakatthavaṇṇanā*, chaque jātaka se compose de deux parties; 1° le cadre, comprenant l'épisode d'introduction et l'identification finale; 2° le récit, formé de prose et de vers. Quels sont les rapports entre la partie métrique et la partie en prose? M. R. D. ne s'est pas exprimé sur ce point avec sa netteté habituelle. Tantôt il semble considérer ces deux éléments comme contemporains, la prose ayant seulement subi quelques rajeunissements de forme; tantôt il paraît se rallier aux conclusions de Lüders, d'après lesquelles, si je ne me trompe, la partie en vers représente un état plus ancien de la légende elle-même; tantôt enfin c'est à la prose qu'il fait mine d'accorder la privilège de l'ancienneté, si on en juge par l'importance qu'il accorde au fait que, sauf une seule exception, les bas reliefs de Bharahut et de Sañchi illustrent la prose et non les vers. Cette assertion est d'ailleurs un peu hasardée: des titres tels que *Migajātakam*, *Nāgajātakam*, *Laṭuvājātakam*, et les scènes qu'ils déterminent, n'autorisent de conclusions que pour le fond et non pour la forme de l'histoire. Un seul de ces titres fait exception et il se trouve précisément qu'il est tiré de la partie métrique: *yaṃ brāmaṇo avayesi jātaka* = *Aṇḍabhūta-jātaka*, Fausböll n° 62 (R. Davids: « Andhabhūta », contre le commentaire). Finalement, après avoir lu les savantes et ingénieuses remarques de M. R. Davids, on reste perplexe devant cette question: quelles sont les origines respectives et quel est l'âge relatif de la partie en prose et de la partie en vers?

Sur les coutumes indiennes nous n'avons à citer que l'étude de M. J. Jolly: « De quelques usages relatifs au mariage ».

L'histoire politique est représentée par un mémoire de M. J. MARQUART sur la chronologie du Kaçmîr. Passons rapidement sur ses remarques au sujet des rois de la liste I (Stein, *Rājatar.* I, p. 134) : l'identification de Juṣka avec Vasuṣka est d'autant plus douteuse que la forme Vasuṣka résulte d'une fausse lecture, selon Fleet (Cf. B. E. F. E.-O., III. 337); quant à la date assignée à Abhimanyu, elle repose sur le prétendu synchronisme établi par Liebich entre l'époque de Candragomin et la défaite des Hūṇas par Skandagupta : elle n'a donc aucune base. La liste II (dynastie Gonandīya) est, d'après l'opinion vraisemblable de M. M., une liste parallèle à la première et provenant d'une source différente. Le premier groupe historique qu'on rencontre dans cette liste est celui des trois rois Hiraṇyakula, Vasukula et Mihirakula : ce dernier est le Gollas de Cosmas, le roi du Gandhāra que vit Song Yun en 520. Vasukula serait, par suite, à identifier avec Toramāṇa, premier tegin du Gandhāra et père de Mihirakula. Il est vrai qu'on retrouve Toramāṇa dans la liste IV; mais ce Toramāṇa associé à Hiraṇya n'est autre chose qu'un doublet de Vasukula, successeur de Hiraṇyakula. Et ce n'est pas le seul doublet de ce genre que présente la liste en question, comme il est facile de le voir en la comparant à la liste III.

LISTE III	LISTE IV
Pratāpāditya [I]	Meghavāhana
Jalaukas	Çreṣṭhasena-Pravarasena [I] ou Tuñjina [II]
Tuñjina [I]	Hiraṇya et Toramāṇa
	Mātṛgupta
	Pravarasena [II]

Pratāpāditya est donné comme parent du roi Vikramāditya, et Kalhaṇa ajoute que depuis lors (*tataḥ-prabhṛti*) le pays fut soumis aux rois Harṣa, etc. Il semble donc que le parent de Pratāpāditya soit Harṣa Vikramāditya de Mālva, — père de Çīlāditya Pratāpaçīla, dont parle Hiuan-tsang, — qui régnait dans la première moitié du VIe siècle. Le premier roi de l'autre liste régna (*Rājatar.* III, 57) après Mihirakula (520): donc Tuñjina [I] et Tuñjina [II] sont du même temps et doivent être un seul et même personnage. Il est de même probable que Pravarasena [II] n'est pas distinct de Pravarasena [I].

Avec la liste V (dynastie Kārkoṭa), nous sommes en pleine période historique et nous pouvons contrôler les dates de la Chronique par celles des historiens chinois. Ces documents nous fournissent deux dates précises : 720, investiture de Candrāpīḍa; 733, investiture de Muktāpīḍa Lalitāditya. En prenant comme point de départ 720 et en y ajoutant les durées des règnes de Candrāpīḍa (8 ans 8 mois) et de Tārāpīḍa (4 ans 24 jours) fournies par Kalhaṇa, M. M., obtient pour l'avènement de Tārāpīḍa 729 et pour celui de Muktāpīḍa 732, en retard d'un an sur la date du décret d'investiture, 733 : légère différence qu'il propose d'éliminer en augmentant d'un an la durée du règne de Candrāpīḍa. Il ne nous semble pas que cette correction soit nécessaire : d'abord 729 A. D. + 4 ans 24 jours donne, sauf erreur, 833 et non 832; ensuite, même en admettant cette dernière date, il est très explicable — si on tient compte de la durée du voyage à effectuer par les ambassadeurs — que le décret d'investiture ait été rendu l'année qui a suivi celle de l'avènement; enfin l'accord est ainsi complet avec les dates laukika telles que les a restituées M. M. : avènement de Tārāpīḍa, L. S. 3804 = 728-729 A. D.; avènement de Muktāpīḍa, L. S. 3808 = 732-733 A. D.

Il reste une difficulté à résoudre. Selon Kalhaṇa, de l'avènement de Candrāpīḍa à celui d'Avantivarman (L. S. 3931 = A. D. 855/6), il s'écoule 168 ans 5 mois 27 jours. En fait, l'avènement du premier étant fixé à 720 A. D., il n'y a de 720 à 855 que 135 ans. La computation de Kalhaṇa renferme donc 33 ans de trop. M. M. rétablit l'accord au moyen de deux corrections : il fait rentrer les trois ans d'usurpation de Jajja dans les 31 années de règne de Jayāpīḍa; et il ramène le règne d'Ajitāpīḍa de 37 ans à 7 ans. La première de ces corrections ne peut soulever aucune objection; la seconde est plus arbitraire, mais cependant indiquée. Pour la justifier, M. M. s'appuie sur ce fait que Kalhaṇa a placé à tort le gouvernement des

oncles de Cippaṭajayāpīḍa après la mort de leur neveu, tandis qu'il semble résulter d'un passage de sa Chronique elle-même qu'ils auraient dominé pendant son règne : soit, mais ce règne étant de 12 ans, il reste toujours une différence de 18 ans qui reste inexpliquée. Plus décisive est la preuve donnée antérieurement par Bühler (cf. Stein, I, 95-96) que l'avènement de Cippaṭajayāpīḍa doit être notablement postérieur à la date donnée par Kalhaṇa : il est vrai que la différence de ces deux dates ne peut être exactement déterminée, mais rien n'empêche de la fixer à trente ans pour remettre tout en ordre.

Avec le travail de M. Marquart nous prenons congé de l'indologie, non sans constatater que les travaux que nous venons de passer en revue, si divers qu'ils soient d'origine et d'objet, portent tous la marque d'une excellente méthode et donnent une réconfortante impression d'harmonie et de progrès.

Nous quittons maintenant le continent pour les îles.

M. Kramp a étudié, à la lumière des annales chinoises, un important épisode de l'histoire de Java : l'expédition envoyée par Khoubilaï Khan contre ce royaume en 1293. Les origines de la question remontent à 1280 : en cette année, les rois du Tonkin et de Java reçurent chacun une ambassade chinoise leur apportant l'ordre de venir en personne à la cour de Chine. Aucun d'eux ne bougea de chez lui. En 1282 et 1286, des envoyés chinois vinrent renouveler la même sommation au roi de Java ; enfin « dans la suite », l'empereur envoya l'assistant de droite Meng K'i dans le même but : cette fois le roi de Java perdit patience et fit mutiler le visage du malheureux ambassadeur. Cet évènement eut lieu vers 1289. En mars 1292 sont désignés les trois généraux qui doivent commander l'expédition contre Java. Leur campagne a lieu en 1293. Ils sont de retour en janvier 1294, un mois avant la mort de Khoubilaï Khan. M. K. recherche quel est le roi de Java qui reçut l'ambassade de Meng K'i, et il opine pour Jaya Katong, prince de Kalang. Sur la fondation du royaume de Madjapahit, que Groeneveldt place entre 1280 et 1293, Brandes vers 1292 et Rouffaer en 1278, les annales chinoises ne nous apprennent rien de précis ; mais elles confirment en général la chronologie du *Pararaton*.

M. Rouffaer traite de l'identification des noms géographiques qui se trouvent dans deux passages parallèles de Couto (*Dec.* IV, l. 3, c. 1) et de Lavanha, dans Barros (*Dec.* IV, l. 1, c. 12, note).

M. Yzerman rectifie une assertion de Fergusson au sujet des temples du plateau de Diëng. On sait que Fergusson classe les monuments de l'Inde en : buddhistes, jaïnas et hindous, et qu'il reconnaît dans ceux-ci trois styles : indo-arien, au nord ; cālukya, au centre ; dravidien, au sud. Or il caractérise les temples de Diëng comme étant de style cālukya et du même type que le temple de Buchropully. Cette affirmation est fondée uniquement sur deux dessins du temple de Puntadewa, dans Raffles, *Hist. of Java*, II, p. 32. Ces dessins, exécutés par l'ingénieur Cornelis en 1814, sont très peu fidèles, et il y entre une grande part d'imagination. En réalité, tous les temples de Diëng, sauf un, et en général tous les temples du centre de Java, sont de style dravidien. Seul le Čandi Bhīma est de style cālukya. M. Y. croit que les immigrants hindous qui construisirent ces monuments, du VIIIe au Xe siècle, étaient originaires des vallées de la Godavarî et de la Krishṇâ et étaient partis de la côte de Coromandel.

La littérature javanaise fait l'objet de plusieurs mémoires. M. Juynboll signale l'influence du *Mahābhārata* a.-jav. sur le *Bhīmasvarga*. Ce *kidung*, populaire à Java, raconte comment Bhīma descendit aux enfers pour délivrer l'âme de Pāṇḍu, lequel était mort des suites de la malédiction prononcée contre lui par Kindama qu'il avait surpris « in actu copulationis ». — M. Gunning traduit un épisode du *Bhāratayuddha* a.-jav. : la Mort d'Abhimanyu.— M. Hazeu donne une étude très fouillée sur certaines représentations théâtrales nommées ngruwat. — M. Vreede fait des observations littéraires et linguistiques sur le poème javanais *Gâlâgâlâ*.

Parmi les travaux concernant la linguistique et le folk-lore malayo-polynésien, citons : une savante dissertation du Dr Brandes sur le rôle de l'infixe *in*, qui a pour objet, non de former le passif, mais d'indiquer l'accomplissement de l'action ; une note de M. Van Ronkel sur les

pluriels arabes de mots malais ; une autre de M. JONKER sur la langue de Dao, petite île au S.-O. de Roti, près de Timor. — M. SNOUCK HURGRONJE donne avec une traduction et des notes un texte *gajô* (Atjeh), le Conte de la Princesse Bleue qui se noya pour ne pas épouser son frère. — M. PLEYTE communique un conte batak : le Pauvre Boersok. — M. KRUIJT étudie le serment à Celebes.

Telle est la belle collection de travaux offerte à M. Kern pour le féliciter des glorieuses années déjà vécues et lui en souhaiter un grand nombre de nouvelles. On a donné à cette offrande, par un jeu de mots très indien, le titre de *Karṇapūjā*, et non sans motif : car il serait difficile d'imaginer un présent plus propre à satisfaire à la fois M. Kern et l'oreille du public savant.

L. F.

Notes bibliographiques

— M. Oldenberg vient de publier une 4e édition de son *Buddha* (Stuttgard et Berlin, Cotta, 1903, in-8o).

— La *Wiener Zeitschrift für d. K. d. M.* (t. 17, 105-134) contient une notice de M. J. Eitel sur le *Subhāṣitasaṃdoha* d'Amitagati, dont il prépare une édition avec R. Schmidt. Ce compendium de la morale des Jainas Digambaras, achevé en saṃvat 1050 = 993-994 A. D., a été imité par Hemacandra, dans son *Yogaçāstra*.

— La *Zeitschrift D. M. G.* (T. 57, fasc. 3) contient un article sur Aditi, de M. Gustav Oppert, où il est expliqué que cette déesse est un emprunt préhistorique des Aryens aux « Urindier » ; une note de M. R. Simon, qui corrige d'une façon certaine un vers du *Çiçupālavadha*, II, 90 (*vaṃçasya*, cor. *aṃçasya*); et une étude de Vincent Smith sur le monnayage des Andhras.

— MM. Charles H. Tawney et F. W. Thomas viennent de publier le catalogue de deux collections confiées par la Royal Asiatic Society à la garde de l'India Office, en 1876. (*Catalogue of two collections of sanskrit manuscripts preserved in the India Office Library.* London, 1903.) Ces deux collections furent données l'une par Sir William Jones, l'autre par M. Burjorjee Sorabjee Ashburner. La première comprend 69 mss. : Veda, 4 ; grammaire, 5 ; lexicographie, 6 ; musique, 1 ; rhétorique, 1 ; droit, 2 ; philosophie, 3 ; tantra, 1 ; médecine, 1 ; astronomie, 1 ; épopée, 6 ; purāṇas, 11 ; kāvyas, 11 ; contes, 4 ; théâtre, 11 ; divers, 1. La seconde collection se compose de 15 mss. : philosophie, 3 ; tantra, 2 ; médecine, 6 ; épopée, 1 ; purāṇas, 1 ; kāvyas, 1 ; divers, 1. Citons, comme offrant le plus d'intérêt : VIII. *Sārāvalī*, grammaire sanskrite ; anonyme dans Aufrecht, *Cat. cat.* ; auteur : Vādirāja. — XVI. *Saṅgītanārāyaṇa*, traité de musique, dont l'auteur nominal est Nārāyaṇa-deva, et l'auteur réel son maître Puruṣottamamiçra. — XVII. *Rasamañjarī*. — XXIII. *Tantrasāra*, par Kṛṣṇānanda Bhaṭṭācārya. — XL. *Rukmāṅgadacaritra* du Nāradapurāṇa. — XLI. *Bhaviṣyottarapurāṇa*. — Ce petit catalogue est rédigé d'une manière irréprochable ; les sommaires sont donnés là où il sont utiles et les mentions relatives aux auteurs sont relevées avec soin et reproduites *in extenso*.

— Dans l'*Indian Antiquary*, vol. XXIII, 1903, pp. 281 sqq., M. C. Bendall publie une charte de donation d'un roi Kusumāyudha, qui régnait à Kondapalli, sur la rive gauche de la Krishṇā, près de la frontière d'Haiderabad. Il appartenait à la dynastie des Madugoṇḍa-Cālukyas, dont le fondateur était Kokirāja. Le document n'est pas daté ; l'écriture est celle des inscriptions des Cālukyas, vers le XIe siècle.

— Le fascicule 2 du Commentaire de Prajñākaramati sur le *Bodhicaryāvatāra* de Çāntideva publié par M. L. de la Vallée Poussin dans la *Bibliotheca indica* vient de paraître. Le premier porte la date de 1901. Souhaitons que les fascicules à venir se succèdent à de plus courts intervalles.

— Le Dr Max Maas signale (*Beilage zur Allgemeinen Zeitung*, 3 juillet 1903, nº 147, p. 23) que la Münchener Hof= und Staatsbibliothek possède un exemplaire des *Lettere dell' Ethiopia* de 1626. On y trouve la relation du P. Baldinotti, dont nous avons publié le texte et la traduction (cf. *supra*, p. 71 sqq.) d'après l'exemplaire de Florence, seul connu de nous jusqu'à présent.

— On annonce que M. Marshall, Directeur général de l'Archéologie dans l'Inde, commencera prochainement la publication d'un périodique intitulé *Journal of Indian Archæology*.

— M. ten Kate a donné dans le *Globus* (Bd. 84, nº 1) un supplément à son premier article sur la psychologie des Japonais (cf. B. E. F. E.-O, II, 413). Il déclare cette fois, instruit par de nouveaux voyages en Chine et à Java, que certains traits qu'il avait crus propres aux Japonais se rencontrent également chez les autres peuples de l'Extrême-Orient, et que le Chinois n'a pas moins de « topsy-turvydom » ni le Javanais moins d' « aprosexie » que le Japonais : en sorte que la psychologie du Japonais serait en fin de compte la psychologie de l'Oriental. Comme on le voit, les généralisations de M. t. K. prennent de plus en plus d'ampleur.

— Nous avons reçu les cinq premiers fascicules du *Bulletin trimestriel de l'Académie malgache, fondée le 23 janvier 1902 par arrêté du Gouverneur général*. Cette jeune sœur de l'Ecole française a fait son entrée dans le monde au Congrès de Hanoi, où elle était représentée par son distingué président, M. Jully. Une telle circonstance ajouterait encore, s'il était possible, à notre sympathie pour une société qui paraît animée d'un excellent esprit scientifique et dont les travaux sont appelés à développer et à préciser dans une large mesure nos connaissances sur la grande île africaine. Nous lui souhaitons cordialement les concours, les ressources et les succès qu'elle mérite d'obtenir.

— On annonce l'apparition d'un 史學叢書 *Che hio ts'ong chou*, 32 *pen*, 3 $ 60. Nous connaissions sous ce titre une fort importante collection de commentaires sur les historiens canoniques, publiée lithographiquement en 1893 en 2 集 *tsi*, 24 *pen*, par le 有三長齋 Yeou-san-tch'ang-tchai ; malheureusement le format de cette édition était si réduit et les caractères si petits, que la lecture en était très fatigante ; peut-être le *ts'ong chou* récemment annoncé n'est-il qu'une autre édition de la même collection.

— Le 鴻寶齋 Hong-pao-tchai de Chang-hai, qui est en relations avec l'établissement jésuite de Zikawei, a entrepris la publication d'un 維新學叢書 *Wei sin hio ts'ong chou*, dont le premier ouvrage sera le 康熙幾暇格物編 *K'ang hi ki kia ko wou pien*, « Remarques sur les sciences naturelles faites en ses moments de loisir par l'empereur K'ang-hi ». Sur cet ouvrage, cf. Bretschneider, *Botanicon Sinicum*, dans J. N.-Ch. Br. R. A. S., XVI, 185, nº 700 ; les *Remarques* ont été partiellement traduites en français au t. IV, p. 450-483, des *Mémoires concernant les Chinois*. L'édition nouvelle de Chang-hai est basée sur un texte qui a appartenu à un M. 郭 Kouo du Tche-li et qui avait déjà paru par fragments dans le journal chinois des Jésuites, le 滙報 *Houei pao*.

— Les œuvres du Hounanais 王夫之 Wang Fou-tche ont été rééditées avec grand soin en 1865 par Tseng Kouo-fan à Nankin (1). On avait récemment reproduit lithographiquement huit de ses ouvrages à Changhai ; on vient d'en ajouter quatre autres : le 周易內傳 *Tcheou yi nei tchouan*, le 四書大全說 *Sseu chou ta ts'iuan chouo*, le 黃書 *Houang chou* et le 永歷實錄 *Yong li che lou*.

— Le 小方壺齋 Siao-fang-hou-tchai, qui a publié xylographiquement et lithographiquement un *ts'ong chou* géographique si important sous le titre de 小方壺齋輿地叢

(1) Giles (*Biogr. Dict.*, nº 2170) dit 1863 et attribue l'édition à Tseng Kouo-ts'iuan ; c'est une double inexactitude.

鈔 *Siao fang hou tchai yu ti ts'ong tch'ao*, avec supplément (補編) et deuxième supplément (再補編), vient d'éditer un 小方壺齋叢書 *Siao fang hou tchai ts'ong chou*, 20 *pen*, 5 $, divisé selon les quatre catégories de la bibliographie chinoise, et qui ne contient que des œuvres inédites.

— On vient de publier sous le titre de 支那人之氣質 *Tche na jen tche k'i tche* (0 $ 90) une traduction chinoise des *Chinese characteristics* du Rev. A. Smith.

— Le Hai-yu-wen-chō va prochainement publier une édition soigneusement revue du 明季稗史彙編 *Ming k'i pai che houei pien* (sur cette collection, cf. Wylie, *Notes*, p. 27).

— Un journal s'est fondé à Yunnansen sous le titre de 滇南鈔報 *Tien nan tch'ao pao* ; il est quotidien ; l'abonnement annuel est de 1 taël 6/10, ce qui met le numéro à moins d'un centime et demi. Le premier numéro a paru le 19 novembre.

— Ouvrages récemment parus en Chine :

光緒諭摺彙存 *Kouang siu yu tchō houei ts'ouen*, « Édits et mémoriaux du règne de Kouang-siu », 24 *pen*, 6 $;

十一朝東華錄分類輯要 *Che yi tch'ao tong houa lou fen lei tsi yao*, « Le *Tong houa lou* rangé par catégories », 24 pen, 4 函 *han*, 4 $ 80, édité par le Hong-pao-tchai ;

中國鐵路述畧 *Tchong kouo t'ie lou chou lio*, « Les chemins de fer en Chine », 0 $ 15 ;

史論類纂 *Che louen lei tsouan*, « Dissertations historiques rangées par catégories », 24 *pen*, 5 $, par M. 徐 Siu (H. 庸齋 Yong-tchai) ;

國朝史論萃編 *Kouo tch'ao che louen ts'ouei pien*, « Recueil de dissertations historiques de la dynastie actuelle », 1re série (sur 10) comprenant les règnes de Chouen-tche, K'ang-hi et Yong-tcheng ; avait été imprimé en 1902 ; réimprimé en 1903 au 海虞文社 Hai-yu-wen-chō, 4 册 *ts'ō*, 0 $ 50 ;

牖蒙叢編 *Yeou mong ts'ong pien*, sorte d'encyclopédie méthodique ; publié par le Siao-fang-hou-tchai, 24 *pen*, 5 $;

最新經世文編 *Tsouei sin king che wen pien*, 32 *pen*, 6 $; publié par le 寶善齋 Pao-chan-tchai de Chang-hai. On avait déjà le 經世文編 *King che wen pien* publié en 1826, avec un supplément paru il y a quinze ans, et le 經世文新編 *King che wen sin pien*, qui contenait les principaux mémoriaux jusqu'en 1898 ; le présent ouvrage ne commence donc qu'en 1898 ;

中西武備兵書廿一種 *Tchong si wou pei ping chou nien yi tchong*, « Collection de vingt et un traités sur l'art militaire » ; publié par ordre de Tchang Tche-tong au Pao-chan-tchai ; fait en grande partie de traductions ;

攷察日本學校記 *K'ao tch'a je pen hio hiao ki*, « Enquête sur les établissements d'enseignement au Japon », 4 $; cet ouvrage, dont nous avons parlé lors de son apparition (*Bulletin*, II, 414), était tiré à plus de 3.000 exemplaires ; il est significatif qu'ils aient été tous enlevés en un an ;

中外全圖總圖 *Tchong wai ts'iuan t'ou tsong t'ou*, en 68 feuilles, 7 $; c'est un atlas publié par la Société de géographie (輿地學會) fondée à Tch'ang-cha par M. 鄒 Tseou (H. 沅帆 Yuan-fan) ; l'Université de Pékin en a acheté 2.000 exemplaires ;

支那革命運動 *Tche na ko ming yun tong*, « Le mouvement révolutionnaire en Chine », 1 *pen*, 1 $. C'est une traduction chinoise d'un ouvrage écrit par le Japonais 田野 (chin. : T'ien-ye), et qui va de la Réforme de 1898 à l'agitation récente des étudiants chinois au Japon ; l'édition a été faite par les soins d'une association japonaise de Chang-hai, le 日商新智社 Je-chang-sin-tche-chō ;

新學書目提要 *Sin hio chou mou t'i yao*, publié par le 通雅書局 *Tong ya chou kiu*. Nous avons annoncé l'apparition de la première partie de ce catalogue, consacrée au droit (法制類) et qui se vend 0 $ 50 (cf. *supra*, p. 520) ; depuis lors ont paru les parties concernant l'histoire (歷史類), 0 $ 40, et la géographie (輿地類), 0 $ 25.

— Ouvrages récemment parus au Japon :

Futsuryô Indo-Shina 佛領印度支那, « L'Indochine française », par Nanjô Bunyû 南條文雄 et Takakusu Junjirô 高楠順次郎 ; Tôkyô, 1903, 1 vol. in-4°, 185 pp. MM. Nanjio et Takakusu, les deux sanscritistes bien connus, ont visité l'Indochine dans l'hiver de 1902-1903, à l'occasion du Congrès des études d'Extrême-Orient. Ils en ont rapporté ce petit livre, la première étude écrite au Japon sur notre colonie qui résulte d'une enquête personnelle et qui soit autre chose qu'une traduction d'ouvrages étrangers. Le premier chapitre est consacré au développement de l'influence française dans la Chine méridionale ; et les auteurs, pour le noter en passant, croient que Kouang-tcheou-wan est destiné à un grand avenir. Vient ensuite une rapide notice géographique sur l'Indochine française ; correcte dans l'ensemble, elle contient une légère erreur : Angkor n'était pas compris dans le territoire que le Siam devait nous céder avec Bassac et Melouprey d'après le fameux traité qui n'a pas été ratifié par les Chambres françaises. Le 3e chapitre est le récit du voyage de MM. Nanjio et Takakusu. Nous n'y relèverons que quelques points. Les deux voyageurs ont admiré les efforts qui ont été dépensés pour la création de Haiphong, et ont vivement apprécié les charmes et la beauté de Hanoi. Ils louent aussi l'amabilité et l'absence de morgue de tous les fonctionnaires qu'ils ont rencontrés, y compris les douaniers de Haiphong ; ils louent même la simplicité de l'administration française, éloge que nous ne nous adressons pas d'habitude à nous-mêmes. Le compte rendu du Congrès tient naturellement une grande place dans ce récit. Suivent un certain nombre d'études diverses. Les plus intéressantes sont consacrées à une histoire rapide des rapports historiques de l'Annam et du Japon : aventures d'Abe no Nakamaro 阿部仲麻呂 (VIIIe siècle), un envoyé japonais à la cour de Chine, qui devint gouverneur de l'Annam ; aventures du prince Takaoka 高岳, fils de l'Empereur Saga 嵯峨 (IXe siècle), qui après un séjour de quinze ans en Chine, voulut gagner l'Inde par la voie méridionale et mourut, dit-on, au Laos (?) ; introduction au Japon de la danse du Lin-yi 林邑 par le prêtre Buttetsu 佛哲 (VIIIe siècle) ; voyage en Annam du savant chinois Shusunsui 朱舜水 (ch. Tchou Chouen-chouei), qui vint ensuite s'établir au Japon et écrivit une relation sur l'Indochine (XVIIe siècle) ; aventures de marins japonais qui furent jetés sur les côtes de l'Annam et y séjournèrent aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le seul point qui ait été laissé un peu dans l'ombre, c'est l'histoire des relations diplomatiques et commerciales du Japon et des différents pays de l'Indochine au commencement du XVIIe siècle. Mentionnons aussi une remarquable étude de M. Takakusu sur les communications entre l'Inde, la Chine et le Japon à l'époque des T'ang, qui touche en passant à l'Indochine. M. Nanjio a illustré l'ouvrage de nombreux poèmes chinois. Nous avons plaisir à signaler que les deux auteurs font un vif éloge du soin que le gouvernement de l'Indochine apporte à la conservation des monuments historiques et de l'organisation de l'École française d'Extrême-Orient, qu'ils proposent même comme modèle au gouvernement de leur pays. Et ils forment le vœu que la France assure la conservation des monuments d'Angkor, à la place du Siam.

Dai-Nihon jimmei jisho 大日本人名辭書, « Dictionnaire biographique du Japon », publié par la Société d'économie politique, Keizai zasshi sha 經濟雜誌社, 5e édition, in-8°, 147-2244-8 pp. La nouvelle édition de cet admirable dictionnaire a été revue avec soin et considérablement augmentée. Les noms sont classés par ordre des go-jû on. Les 147 premières pages sont remplies par un nombre considérable de généalogies. Il est regrettable que les éditeurs n'aient pas joint au dictionnaire un index des caractères par ordre de clefs : les difficultés extrêmes que présente souvent la lecture des noms propres japonais rendent un tel index absolument indispensable.

— Livres dont on annonce la publication prochaine au Japon :

Nihon kyôikushi shiryô 日本教育史資料. Cette grande compilation, publiée

d'abord par le Ministère de l'Instruction publique en 1892, doit être réimprimée par la maison Fusambô 富山房. Elle contient une masse énorme de renseignements sur les écoles dans l'ancien et le nouveau Japon.

(Zôtei) kogwa bikô (增訂) 古畫備考: révision par M. Ôta Kin 太田謹 de l'ancien ouvrage d'Asaoka Kôtei 朝岡興禎, fils du célèbre peintre Kanô Eishin 狩野榮信 (51 vol.). L'ouvrage est une collection de notices, classées par ordre, des peintures célèbres du Japon depuis l'antiquité jusqu'à 1830 environ. L'édition en forme japonaise aura 15 volumes, l'édition en forme européenne 3. Chez Yoshikawa Hanshichi 吉川半七.

(Zôtei) kokusho kaidai (增訂) 國書解題, par Samura Hachirô 佐村八郎. Nouvelle édition, considérablement augmentée, de cet important répertoire bibliographique de la littérature japonaise. Chez Yoshikawa.

Shina jimmei jisho 支那人名辭書, « Dictionnaire biographique de la Chine », par Namba Tsuneo 難波常雄, Hayakawa Junzaburô 早川純三郎 et Suzuki Gyôzô 鈴木行三. Publié par la maison Keibun-sha 啓文社. 1 volume.

Koji ruien 古事類苑: xe partie. *Gwaikô-bu* 外交部, « Relations avec les pays étrangers ». 1 volume.

CHRONIQUE

INDOCHINE

Ecole française d'Extrême-Orient. — Le Ministre de la guerre ayant autorisé les officiers du corps d'occupation à recevoir le titre de correspondant de l'École française d'Extrême-Orient, un arrêté, dont nous donnons le texte plus loin, a conféré ce titre aux commandants Lunet de Lajonquière et Bonifacy et au capitaine Lacroix.

Au plaisir que nous éprouvons d'une décision par laquelle ces distingués collaborateurs deviennent officiellement des nôtres se mêle le profond regret que nous cause la perte imprévue de l'un d'entre eux. Le capitaine D. Lacroix est mort à l'hôpital militaire de Hanoi, le 21 décembre 1903. Dès la fondation de l'école, ce savant officier fut un des premiers à lui apporter le fruit de ses travaux et sa *Numismatique annamite* inaugura de la manière la plus honorable la série de nos publications ; l'Académie des inscriptions et belles-lettres reconnut le mérite de cet ouvrage en lui décernant, le 6 juin 1902, la moitié du prix Stanislas Julien. Depuis son retour en Indochine le capitaine Lacroix avait mis de la façon la plus gracieuse sa compétence de numismate au service de l'École : c'est grâce à ses soins que notre collection de monnaies est aujourd'hui classée et cataloguée. Il s'était également chargé de rédiger le chapitre sur la numismatique dans le *Manuel de philologie indochinoise*. Nous perdons en lui un bon et fidèle collaborateur dont l'École conservera le souvenir.

— M. Baudenne, commis des Services civils, faisant fonctions de commissaire du Gouvernement à Attopeu (Laos), signale l'existence d'un *Praḥ Bat* (pied du Buddha) dans les environs d'Attopeu. La pierre portant cette empreinte se trouve devant une excavation qui était autrefois un lieu de culte et où quelques Laotiens viennent encore en pélerinage chaque année. M. Baudenne nous a envoyé 7 statuettes du Buddha recueillies à cet endroit, dont 3 en pierre, 2 en bronze et 2 en corne.

— Le Dr Hahn, résident-maire de Phnom-penh, nous a fait don d'un dessin reproduisant le *Praḥ Khan*, l'épée sacrée des rois du Cambodge, qui est conservée au palais sous la garde des Bakous.

— L'Université de Tôkyô a bien voulu nous faire don de quelques-unes de ses publications en cours : le *Dai-Nihon Shiryô*, le *Dai-Nihon komonjo*, le grand album des temples de Nikkô, et « The Bulletin of the College of Agriculture ».

— M. Ch. Gérard, commis de 1re classe des services civils, qui revient du Yunnan, a fait don à notre bibliothèque d'un exemplaire de l'édition du 滇繫 *Tien hi* publié en 1887 ; il a également bien voulu nous céder un exemplaire du 續雲南通志稿 *Siu yun nan t'ong tche kao*, en 100 volumes, publié par les autorités du Yunnan en 1901.

— S. E. 高春育 Cao-xuân-Dục, Directeur du bureau des Annales, nous a fait don d'un exemplaire du 嗣德聖製字學解義歌 *Tự đức thánh chế tự học giải nghĩa ca*, en 13 ch., 4 volumes. C'est un lexique rythmé sino-annamite composé par l'empereur Tự-đức

— M. Auvergne, résident supérieur de France en Annam, a bien voulu s'entremettre auprès de la cour de Huê et nous faire obtenir un exemplaire du 大南寔錄前編 *Đại nam thật lục tiền biên* (Annales de la dynastie actuelle antérieures à l'avènement de Gia-long), 12 chapitres en 12 volumes, plus 1 vol. préliminaire, du 大南寔錄正編第一紀

Đại nam thật lục chánh biên đệ nhứt kỉ (Annales de Gia-long), 60 chapitres en 60 volumes, plus un préliminaire, et du 大南寔錄正編第二紀 *Đại nan thật lục chánh biên đệ nhị kỉ*, (Annales de Minh-mạng), 220 chapitres en 220 volumes plus un volume préliminaire (1).

— Le P. Souvignet, missionnaire à Phu-li, nous a adressé ses *Variétés tonkinoises*, Hanoi, 1903, in-8°. Cf. *supra*, pp. 673-676.

— M. Bonnafont a fait don à notre bibliothèque de ses *Types tonkinois illustrés* (Hanoi, 1903, in-8°, 90 + III pp.), que vient de publier la maison F.-H. Schneider.

— Nous avons reçu les *Rudiments de la langue chinoise*, par M. A. Vissière, 36 pp., extrait des *Guides Madrolle : Pékin*, Paris et Hanoi, 1904. Ces guides paraissent sous les auspices du Comité de l'Asie française ; le premier, consacré à l'Indochine, a été analysé ici même (*supra*, pp. 86-88).

— La mission de Zi-ka-wei nous a adressé son *Calendrier-annuaire pour 1904*, Changhai, 1903, petit in-8°, 196 pp., et le calendrier chinois pour la même année 甲辰日用寶書 *Kia tch'en je yong pao chou*, 63 + 6 + 4 pp., édité lithographiquement au 鴻寶齋 Hong-pao-tchai pour le 滙報館 Houei-pao-kouan, qui appartient à la mission. Le calendrier chinois contient pour les Chinois et le calendrier européen pour les Européens une foule de renseignements d'utilisation quotidienne.

— M. Y. Sakatani, vice-ministre des finances du Japon, a fait don à notre bibliothèque de l'*Annuaire financier et économique du Japon*, n° III, Tôkyô, 1903, in-8°, III-172 pp., 1 carte.

— Nous avons reçu le n° 1 du *Bulletin de l'Association internationale pour l'exploration historique, archéologique, linguistique et ethnographique de l'Asie centrale et de l'Extrême-Orient*. St Pétersbourg, avril 1903. Ce Bulletin est publié par le Comité russe, qui est en même temps le Comité central de l'Association, et qui s'est constitué le 5 avril 1903 sous la présidence de M. W. Radloff. Nous avons déjà annoncé la constitution du Comité français (*supra*, p. 525).

— Mgr Gendreau nous a fait don d'une collection de notes authographiées de Mgr Puginier, sur la situation du Tonkin de 1884 à 1892, qui fournissent de précieux renseignements pour l'histoire du protectorat français au Tonkin.

— Nous avons reçu de la maison Schneider les publications suivantes : A. Chéon, *Recueil de textes nouveaux faisant suite au* Cours de langue annamite, Hanoi, F.-H. Schneider, 1903; *Hanoi-Journal*, 14 juillet 1890; *France d'Orient*, cantate patriotique, paroles de M. Paul d'Ivoi, musique de Stoerkel.

* * *

Opinions sur le Congrès de Hanoi. — Le lieutenant-colonel Gerini, qui assista au Congrès de Hanoi en qualité de délégué du gouvernement siamois, vient de publier dans l'*Asiatic Quarterly Review* (juillet 1903) ses impressions et son jugement sur ce Congrès. Ce compte rendu, conçu en termes courtois, mais francs, et par endroits très vifs, pose plusieurs questions fort importantes pour l'organisation des études orientales. On en jugera par les quelques passages suivants :

L'avenir des congrès européens. — « Ce n'est pas un secret ésotérique que les sections extrême-orientales des derniers congrès européens n'ont eu qu'une assistance très peu nombreuse, et que leurs travaux n'ont été suivis que de résultats indifférents. Ce fait a été observé à plusieurs reprises dans les congrès passés et particulièrement dans le plus récent tenu à Hambourg (4-10 septembre 1902), où on remarqua que certaines sections, parmi lesquelles l'Indochine et la Malaisie, furent peu fréquentées ou n'attirèrent qu'un petit nombre de membres.

« La philologie orientale, à mesure qu'elle étend et approfondit son champ d'action, prend de plus en plus d'importance. Elle devient plus exigeante et plus exclusive dans ses tendances. Bien que cette tendance reçoive dans une certaine mesure satisfaction dans les congrès européens par la répartition des travaux entre différentes sections, de manière à reléguer chaque sujet dans sa sphère particulière, je crains que le temps ne soit venu où ces congrès auront cessé, au moins tels qu'ils sont aujourd'hui organisés, d'être un foyer de travail utile ; et qu'il est temps pour les africanistes, les sémitistes, les indianistes et les *further-indianists* d'avoir leurs congrès spéciaux tenus dans leurs propres domaines géographiques, comme les américanistes l'ont déjà fait. Le même besoin s'est fait sentir, pour des raisons analogues, dans les sociétés orientales, et nous avons un exemple de la nécessité d'une telle scission dans la constitution récente d'une Société de l'Asie Centrale distincte de la Société Asiatique. Je me hasarde donc à prédire qu'il ne s'écoulera pas beaucoup d'années avant que les congrès statutaires d'Europe, déjà comateux et moribonds, aient ou bien à mourir d'une mort naturelle amenée par l'inanition, la vieillesse et la désuétude — ce qui serait très regrettable pour beaucoup de leurs ardents défenseurs, mais n'en est pas moins certain et inévitable, car il y en a déjà d'omineux symptômes — ou bien à changer leurs vues et à se renouveler d'après les exigences des *mutata tempora*. Ils devront viser à un objet plus élevé et plus compréhensif, c'est-à-dire à devenir une sorte de Parlement international de l'orientalisme, agissant comme un centre commun d'ordre et d'unification à l'égard de l'œuvre des congrès spéciaux ou régionaux et prêtant à ceux-ci un appui moral et matériel à la fois pour l'exécution de leurs plans et de leurs résolutions touchant des matières d'intérêt général pour le monde des orientalistes. En un mot, ils devraient devenir une sorte de rendez-vous pour les orientalistes, où ceux-ci pourraient, à époques fixes, se réunir et discuter les questions d'un caractère plus étendu, qui affectent le cours et le progrès des études orientales en général. Dans ces assemblées suprêmes, les régions ou les congrès particuliers seraient représentés par des délégués, et leurs décisions seraient obligatoires pour tous les corps et institutions orientalistiques. C'est ce qui, dans mon opinion, arrivera vraisemblablement, attendu qu'avec le champ beaucoup trop vaste qui s'ouvre maintenant aux études orientales, on ne peut espérer que tout ce terrain soit couvert dans les quelques séances d'un congrès triennal, de quelque manière qu'on subdivise le travail entre des sections variées pour obtenir des résultats sérieux et durables. Les détails d'une telle œuvre doivent être laissés aux congrès spéciaux tenus dans la région même qui forme la sphère de leurs recherches, où on peut aisément examiner des faits qu'il serait déraisonnable de traiter en Europe, à des milliers de lieues, et qui peuvent être examinés à fond, d'une manière compétente, et souvent résolus définitivement sur place, épargnant ainsi une perte d'énergie et de temps. C'est ce qui a été amplement démontré par le Congrès de Hanoi ; et je ne doute pas que l'heureuse innovation si cordialement inaugurée et l'exemple significatif ainsi donné par l'Indochine française soit le présage d'un nouvel ordre de choses que je me suis risqué à imaginer d'avance. Je proposerai donc pour l'avenir, en ce qui touche les recherches de détail, un mot d'ordre, écho de la doctrine de Monroe appliquée à l'orientalisme : « Les congrès orientaux dans les pays orientaux » ou : « Les pays orientaux pour les congrès orientaux ».

La résolution de Hambourg. — « Suivant les résolutions des congrès statutaires de Rome (XIIe, 1899) et de Hambourg (XIIIe, 1902), le principe fut adopté *in toto* [par le Congrès de Hanoi] de ne lire que de courts passages ou des extraits des mémoires présentés, portant sur les points les plus saillants. De plus la pernicieuse et insensée décision du Congrès de Hambourg de ne publier dans les actes du Congrès qu'un bref résumé de chaque contribution et discussion fut, je regrette de le dire, docilement acceptée.

« Ce parti est d'autant plus regrettable qu'il se combine avec la décision rappelée ci-dessus : car il prive les membres du Congrès de l'avantage d'avoir sous les yeux le développement complet donné à chaque sujet par son auteur et ne donne aux membres absents qu'une idée très vague des communications faites au Congrès et de ses débats. La poursuite d'un plan si

malfaisant ne peut que causer du désappointement, surtout aux membres qui ne peuvent être présents au Congrès, et porter un grave préjudice aux futurs Congrès. Je suis donc entièrement d'accord avec le Dr Montet, non seulement pour combattre, mais pour stigmatiser très énergiquement de si funestes méthodes, et pour exprimer le vœu sincère qu'une si nuisible innovation soit détruite dans son germe au prochain Congrès statutaire de 1905 à Alger ».

La transcription de l'annamite. — « Un autre point qui vaut la peine d'être souligné et dont l'importance ne peut être exagérée est le succès des travaux de la Commission de transcription du Congrès en ce qui touche la translittération de l'annamite. Ce fut la première attaque triomphante contre la méthode qui a été en vogue pendant plus de deux siècles, le fameux *kwok ngü* qui demeura toujours debout comme une forteresse imprenable. Il est inutile de s'étendre ici sur l'absurdité, les innombrables anomalies et l'incommodité générale de ce système hybride de transcription qui fut implanté en Annam par les anciens missionnaires portugais, survécut à toutes les vicissitudes et s'est élevé à la hauteur d'une institution dans l'Indochine française. La vive protestation élevée contre le projet de réforme par le P. Cadière, qui agissait en cette occasion comme le porte-parole des missionnaires, parut presque une capitulation, — le dernier éclat de la lumière vacillante sur le point de s'éteindre. Forcé de reconnaître la supériorité de la nouvelle transcription sur l'ancienne, il l'admettait seulement au point de vue scientifique, mais condamnait résolûment son introduction au point de vue pratique, en raison du grand bouleversement qu'elle causerait dans la lexicographie annamite et d'autres cataclysmes plus ou moins imaginaires. Ce « point de vue pratique » fut le dernier refuge de l'opposition ; et tenant compte du vaste terrain déjà conquis, on se décida à le lui laisser, avec la conviction qu'elle aurait bientôt à l'évacuer. En considération des circonstances, le Congrès décida d'amender la résolution présentée par la Commission de transcription et de se borner à recommander platoniquement l'adoption du nouveau système de transcription dans les travaux scientifiques. »

Cette sonnerie de clairon mérite d'éveiller quelques échos. Sans partager l'animadversion de M. Gerini contre la résolution de Hambourg, qui peut, croyons-nous, se défendre par de bonnes raisons ; sans croire non plus qu'un vote suffise à jeter bas une routine séculaire, nous ne pouvons que sympathiser avec l'idée que l'organisation actuelle du travail dans les études orientales demande certains changements. Le terme d'orientalisme ne répond plus aujourd'hui à aucune réalité ; ce n'est que la survivance d'un état ancien de la science maintenant dépassé. Le moment approche où il paraîtra aussi vide de sens que le serait celui d' « occidentalisme ». Qu'il s'agisse de congrès, de sociétés ou de revues orientales, la nécessité de nouveaux groupements fondés sur une réelle connexité des recherches se fait de plus en plus sentir. C'est le mérite de M. Gerini d'avoir nettement perçu et hautement proclamé la nécessité de rompre avec de vieux errements, dont les inconvénients deviennent chaque jour plus manifestes.

— Dans la séance du 1er mai de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. Senart a présenté le *Compte rendu analytique du Congrès international des études d'Extrême-Orient* :

« C'est un hommage, dit-il, qui revient de droit à l'Académie ; car on peut dire que c'est l'École qu'elle patronne et sur laquelle s'exerce sa haute direction qui a été l'âme du Congrès. Rien ne saurait faire à l'œuvre plus d'honneur que ces rapides procès-verbaux... Ces travaux qui s'étendent à toutes les études d'Extrême-Orient, et où l'égyptologie même a eu parfois sa place, par leur intérêt, leur variété, leur solidité, sont à la hauteur des prévisions les plus optimistes. Je suis persuadé que je ne serai démenti par aucun juge compétent si j'affirme que par la qualité, sinon par l'abondance, ce remarquable ensemble n'a pas à redouter la comparaison avec les assises internationales similaires de l'Occident. Je suis certain que l'Académie partagera la profonde satisfaction que j'éprouve à le proclamer ; à constater tout ensemble combien de toutes parts ont afflué autour de la jeune école les témoignages les plus flatteurs et les plus précieux, et à quel point a fructifié, en un temps relativement si

court, l'œuvre à laquelle nous ne pouvons que nous honorer d'être associés. Les gouvernements d'Autriche-Hongrie, des Indes néerlandaises, d'Italie, du Siam y avaient des délégués officiels. Des savants comme MM. Heger, Brandes, Pullè, Nocentini, Lieblein et bien d'autres ont pris au Congrès une part active, à côté de la jeune école japonaise brillamment représentée par MM. Nanjio, Takakusu. Fujishima, etc. Une impulsion nouvelle y a été donné à de grosses entreprises littéraires, comme le manuel de philologie indochinoise, le dictionnaire bouddhique chinois-sanscrit.

« Nous avons donc tout lieu, je le répète, de nous féliciter des résultats obtenus, et je considère comme un devoir de saisir cette occasion pour remercier, au nom de nos études, le Gouverneur général de la sympathie éclairée que, en ouvrant le Congrès en personne, il a manifestée pour une tentative qui pouvait paraître hardie et qui certainement a, plus qu'aucune autre manifestation, caractérisé et honoré la récente Exposition indochinoise. »

— M. Ed. Chavannes, membre de l'Institut, apprécie en ces termes le *Compte rendu analytique* du Congrès dans le *Journal des savants* :

« Au commencement du mois de décembre 1902 s'est tenu à Hanoi un congrès scientifique dont le domaine était restreint aux études relatives à l'Inde et à l'Extrême-Orient. Par la limitation de son champ d'investigation il s'est distingué des congrès européens qui admettent dans leur programme l'orientalisme tout entier. Plus spécial, il a offert plus d'unité; il a joui d'une homogénéité grâce à laquelle les efforts individuels ont été coordonnés pour un but bien défini ; il a été l'origine d'un groupement nouveau qui ne peut manquer d'être fécond.

« Les organisateurs ont décidé de ne pas reproduire in-extenso les contributions qui leur ont été apportées; ils se sont bornés à en donner une analyse. Ainsi a pu paraître dans un délai de trois mois un volume qui contient la substance de toutes les communications présentées à Hanoi. Les congrès européens ne nous avaient pas accoutumés à tant de promptitude et de précision.

« En parcourant ces comptes rendus, on remarquera la part considérable prise par les Japonais dans les grandes assises que l'orientalisme vient pour la première fois de célébrer en terre natale. MM. Bunyiu Nanjio, Takakusu, Fujishima, dont le renom de philologues n'est pas contesté, d'autres encore qui sont moins connus, ont montré que le Japon a désormais conquis sa place dans le monde scientifique. Leur initiative nous promet un dictionnaire des termes bouddhiques employés dans les traductions chinoises d'ouvrages hindous; il est à souhaiter que cette vaste entreprise lexicographique puisse être menée à bien.

« Les érudits annamites ont eux aussi joué un rôle qui n'est point négligeable; leur collaboration nous vaudra des auxiliaires qui, convenablement dirigés, pourront faire œuvre fort utile. Il est à regretter qu'aucun lettré chinois n'ait voulu se joindre au congrès; tout en commençant à comprendre la valeur de la civilisation occidentale, la Chine se maintient dans un isolement intellectuel qui lui est funeste ; elle aurait cependant tout avantage à entrer enfin en contact intime avec nos savants, et nous-mêmes retirerions de ce commerce un réel profit.

« En dehors des discussions provoquées par les divers travaux qui lui ont été soumis, ce congrès a débattu certaines questions d'intérêt général sur lesquelles il y avait urgence qu'on s'entendît. Il s'est occupé du difficile et important problème des transcriptions pour l'annamite et pour le thaï; il a émis le vœu que l'exploration des stations préhistoriques de l'Indochine fût conduite d'une manière systématique ; il a décidé la publication d'une cartographie historique de l'Indochine et d'un manuel de philologie indochinoise. S'il s'agissait d'un congrès ordinaire, on pourrait craindre que ces résolutions ne restassent lettre morte ; mais, par bonheur pour le congrès de Hanoi, il a trouvé dans l'Ecole française d'Extrême-Orient un principe de vitalité et de force qui a fait son succès lorsqu'il s'est réuni et qui assurera l'exécution de ses volontés après qu'il s'est dispersé. L'éminent directeur de cette avant-garde de l'orientalisme français, M. Finot, a été le président effectif du congrès ; c'est à lui et à ses deux principaux collaborateurs, MM. Pelliot et Maitre, que nous devons d'avoir pu remporter dans notre colonie d'Indochine un triomphe scientifique du meilleur aloi. »

— Le Dr Brandes, l'éminent délégué du Gouvernement des Indes Néerlandaises au Congrès de Hanoi, vient de publier son rapport dans le *Tijdschrift* de la Société de Batavia, Pt. XLVI, fasc. 6, sous le titre de : *Verslag van het Internationaal Oriëntalisten-Congres te Hanoi van 1—6 december 1902*. Batavia, 1903, 51 pp. Après un compte rendu des travaux du Congrès, il fait ressortir le supplément d'information qu'il est possible de tirer des édifices chams et même des constructions chinoises de l'Indochine pour l'étude des antiquités javanaises. Parlant de l'œuvre de l'Ecole française, il exprime le vœu qu'elle soit bientôt installée dans une maison faite pour elle ; car, ajoute le Dr Brandes avec son expérience de grand travailleur, « le but principal de l'institution est l'étude, et pour cela le calme et l'ordre sont indispensables ». Notre collection archéologique de Saigon a retenu, non moins que les objets exposés à Hanoi, l'attention de l'éminent archéologue : il a trouvé notamment dans un linteau « aux makaras » le sujet d'une intéressante comparaison avec les sculptures similaires de Java et il admire la superbe calligraphie des inscriptions indochinoises avec l'enthousiasme d'un épigraphiste de race. Nous croyons savoir que M. Brandes se propose de développer ses observations dans un rapport plus étendu, où il traitera notamment des rapports de l'art javanais avec l'art chinois ; nous aurons donc l'occasion d'y revenir. Nous nous bornerons pour l'instant à remercier le Dr Brandes de ses éloges et de ses souhaits et à lui exprimer, en même temps que notre satisfaction du profit scientifique qu'il a tiré de son séjour en Indochine, le regret que ce séjour ait été si court.

*
* *

Siam. — Au mois de novembre dernier ont été célébrées à Bangkok les fêtes du jubilé du roi de Siam. Nous ne pouvons en décrire toutes les splendeurs, mais nous croyons devoir au moins mettre sous les yeux de nos lecteurs les principaux passages d'une lettre adressée de Bangkok à l'*Avenir du Tonkin* par son correspondant, M. Raquez. On y remarquera, sans que nous ayons besoin d'y insister autrement, le récit d'une représentation quasi-officielle, qui jette un jour aussi instructif qu'inattendu sur certaines tendances de la Cour.

« Le 21 septembre dernier, le monarque siamois fêtait le 36e anniversaire de son élévation au trône. A cette époque de l'année les pluies tombent sans discontinuer. Les réjouissances furent reportées au premier jour de novembre, aurore de la cinquante-unième année que le roi devait voir s'écouler devant lui.

« Et dès ce premier jour le peuple fut convié à prendre contact avec son souverain. Le peuple d'aujourd'hui, le peuple de demain surtout : les enfants. Montrant pour les petits, pour l'avenir de la nation, une délicate et touchante sollicitude, le roi voulut voir près de lui tous les enfants au-dessous de dix ans qui pourraient se trouver à Bangkok.

« Devant les palais, devant la ville royale, une immense esplanade gazonnée s'étend. On l'entoure d'une palissade. Des jeux et des divertissements de toute nature y furent organisés de l'aurore au coucher du soleil. Le roi vint se mêler à la foule et ses commissaires distribuèrent cent mille médailles aux enfants. Chaque médaille, d'argent pur, de forme rectangulaire et terminée en triangle, était suspendue à une chaînette de même métal. L'heureux enfant recevait en outre dans un coquet panier un joujou et des victuailles pour lui permettre d'offrir à ses parents un lunch copieux. Je vous laisse à penser la joie de toute cette multitude.

. . . . . .

« Ces pays de la région des grands fleuves, Iraouadi, Salouen, Ménam, Mékhong, ont des traditions communes. Nous assistions l'autre jour à la Fête des Eaux dans la maison flottante de Sa Majesté Norodom, roi du Cambodge. Voici que le Somdet Chulalongkorn nous offre le spectacle d'une semblable cérémonie, le *loi kăthŏng*.

« Généreux, bienfaisants, sont les Génies des Eaux qui répandent à travers le pays siamois le limon fertilisant, générateur de la richesse. Terribles aussi sont-ils dans leur colère, détruisant les villages, envahissant les villes, engloutissant les humains.

« Au nom de son peuple, le roi se prosterne, se fait humble et supplie les Génies de pardonner aux Siamois toutes les irrévérences qu'ils ont pu commettre pendant le cours de la dernière année, de pardonner les souillures, les profanations, et de continuer à ce pays qui les vénère la généreuse sollicitude dont ces bons génies l'entourent depuis des siècles et des siècles.

« De petits radeaux, coquettement décorés, emportent sur le fleuve des offrandes : riz, fruits, fleurs, bijoux, argent, qui rendront propices les divinités aquatiques. Le soir, des milliers de bouées lumineuses vogueront ainsi jusqu'à la mer pour la plus grande joie des amants du pittoresque.

« Le roi s'est lavé dans l'eau du Ménam — lavé est une façon de dire, car rarement nous vîmes eau plus noire, plus fétide que celle du fleuve à Bangkok, — et dans chaque maison l'on a rempli les jarres avec l'eau purifiée en ce jour.

« Dans le parc de Dusit une salle a été édifiée pour permettre au Roi d'offrir un somptueux banquet aux représentants des puissances, aux princes et hauts dignitaires du royaume ainsi qu'aux officiers danois de la marine et aux principaux fonctionnaires européens de l'administration siamoise. Chacun reçoit une médaille commémorative qui se portera désormais avec un ruban tricolore, comme une décoration.

« Dans un vaste hall bâti exprès pour la circonstance, en ce même parc, le lendemain se jouait, en présence de la Cour et d'une foule pressée d'Européens et de Siamois, une pièce due à la plume du prince héritier, qui vient de revenir d'Europe après un long séjour.

« Absolument renversante cette pièce, très osée, audacieuse même, et qui indique les tendances non déguisées de la jeune génération siamoise.

« Disons d'abord que tous les acteurs sauf un sont des princes de la famille royale. L'unique Européen, accroupi sur ces planches, à la façon d'un bouddha, le crâne complètement rasé, le corps à peu près couvert du péplum jaune des bonzes, n'est autre que le colonel Gerini, directeur de l'Ecole militaire du royaume, Italien d'origine, mais parlant un siamois plus pur que la plupart des Siamois, nous disait un lettré de la Cour.

« La pièce, d'un bout à l'autre, est une vive satire des anciennes coutumes du pays.

« Un jeune Siamois, vêtu à la dernière mode européenne, élégant panama, raie divisant correctement ses cheveux pommadés, arrive près de ses compatriotes accroupis et devisant sous l'œil béat du Bouddha tutélaire. Au lieu de joindre les mains et de les élever à la poitrine en inclinant la tête, notre jeune émancipé distribue à tous, même au bonze, un cordial shakehands.

— Il n'y a donc pas de chaises ici? — Et avisant un tréteau, il s'y assied en désespoir de cause.

« Proh pudor! Il souille l'autel des offrandes à Bouddha et tourne à la divinité un dos irrévérencieux. On vient enlever le sacrilège et le prier de s'installer ailleurs.

— Ce n'est pas drôle chez vous! Tiens, j'ai oublié mes cigares.

« Un ami complaisant de lui tendre un de ces énormes cylindres composés de tabac concassé que retient une feuille sèche de bananier.

— Vous ne voudriez pas!... Par bonheur, j'ai mes cigarettes. En usez-vous? Cigarettes égyptiennes. Turkish tobacco!

« Obligé de s'éventer avec son panama, le jeune civilisé s'étonne qu'il n'y ait pas en tout endroit de ventilateurs électriques.

« Arrivent des Siamois vêtus du sampot national qui laisse à nu une partie des jambes. Notre homme s'en esbaudit.

— Ile ne peuvent donc pas s'habiller proprement!

« Les bonzes ont commencé leurs psalmodies cadencées. Chacun a joint les mains, tandis que le progressiste continue à envoyer d'un air dégagé vers le plafond de la salle la fumée

légère de sa cigarette orientale. On lui fait des observations. Il se fâche et traite ses anciens amis de rétrogrades et d'incrustés.

« Salle très curieuse à observer.

« Chacun songe, en effet, que ces audaces sacrilèges sont l'œuvre de celui qui dirigera sans doute les destinées du royaume.

« Les jeunes rient à se tordre. L'avenir est à eux. Ils seront demain des hommes nouveaux, des émancipés tels que ne le furent pas ceux qui les précédèrent dans la carrière. Et puis, ils sont jeunes. Il est toujours plaisant de voir tourner en dérision les vieille modes par un jeune « à la hauteur ».

« Les hommes ont la gaité plus discrète, parfois un peu forcée. La pièce est du prince et tout bon courtisan doit la trouver exquise.

« Les vieux ont une grimace bien drôle, les lèvres souriantes avec une bouffée d'amertume qui leur vient du cœur ! Horrible scandale ! Que réserve l'avenir au Siam ?

« Décidément les dieux s'en vont ! »

CHINE

— L'action russe en Mandchourie cause plus de soucis que jamais au gouvernement chinois. La récente nomination de l'amiral Alexéief au nouveau poste de vice-roi des possessions russes d'Extrême-Orient, avec cumul des pouvoirs administratifs, diplomatiques et militaires, avait soulevé des anxiétés que la réoccupation de Moukden par les troupes russes a été loin de calmer. Les mandarins qui ont quelque souci des intérêts du pays se débattent impuissants, cependant que le grand eunuque est plus que jamais gagné à la cause moscovite. Les censeurs, qui ne sont jamais à court d'expédients, amoncellent les mémoriaux au trône ; quatre d'entre eux se sont unis pour recommander à l'impératrice de transformer les trois provinces orientales en une vice-royauté, à la tête de laquelle serait placé Tchang Tche-tong ; il est à croire que Tchang Tche-tong se fût bien passé de l'intervention d'amis aussi indiscrets. Bien mieux, on avait imaginé de faire de la Mandchourie un territoire neutre, placé sous la garantie collective de toutes les puissances ; mais la nécessité de rembourser préalablement à la Russie les dépenses qu'elle a faites en cette région dans les dernières années a jeté une douche sur l'enthousiasme que soulevait cette solution originale. Les progressistes tentent de provoquer en Chine un mouvement hostile aux empiètements slaves : à Changhai il s'est fondé un 對俄會 Touei-ngo-houei, « Société antirusse », dont l'organe est un journal quotidien, le 俄事驚聞 *Ngo che king wen*, « Nouvelles terribles sur les affaires de Russie » ; ce journal est divisé en plusieurs parties, dont l'une est rédigée en langue savante (*wen-li*), l'autre en langue mandarine, une troisième en foukienois, une dernière enfin en cantonais. Mais toutes ces belles manifestations viennent trop tard, ou peut-être est-ce là une semence qui germera dans des temps meilleurs, mais encore lointains ; en fait, puisque le monde laisse faire, la Chine elle-même ne peut rien.

— Les Russes, qui s'étaient jusqu'à présent à peu près abstenus de propagande religieuse en Chine et faisaient volontiers mine de plaindre ceux à qui incombait la charge de protéger les missions, semblent sortir de cette indifférence dans les provinces septentrionales. Maîtres de fait d'une grande partie de la Mandchourie, ils envoient leurs popes prêcher la religion orthodoxe jusque dans les districts lointains où leurs troupes ne sont pas cantonnées, et même en-deçà de la Grande Muraille dans le Tche-li. Leur puissance politique assure à leurs missions un apostolat fructueux.

— La langue russe est aujourd'hui tout particulièrement étudiée par les Chinois non seulement en Mandchourie, ce qui va presque de soi, mais aussi dans le Tche-li ; l'école de russe à Pékin

ne désemplit pas. Comme on devait s'y attendre, les Chinois de Mandchourie ont déjà créé à leur usage une sorte de russe « pidgin », qui n'a que des rapports assez lointains avec la langue de Tolstoï.

— Nous avons déjà parlé (*supra*, p. 529) de l'affaire du *Sou pao* : à la suite d'un édit impérial dénonçant les agissements de l'« Association patriotique de Changhai » et d'un ordre du vice-roi de Nankin ordonnant de réprimer les allures révolutionnaires du *Sou pao*, un mandat d'arrêt fut lancé sur les concessions, d'accord avec les consuls, contre sept individus ; mais le principal inculpé, 陳範 Tch'en Fan, le propriétaire du *Sou pao*, avait pu s'enfuir au Japon. Nous avons dit comment on n'avait pu s'entendre sur la procédure à suivre dans cette affaire de presse, en suite de quoi depuis le milieu de juillet les six inculpés attendaient en prison que Chinois et Européens se fussent mis d'accord à leur sujet. On vient seulement d'aboutir : le 3 décembre, les accusés comparaissaient devant un tribunal spécial composé du magistrat de la Cour mixte M. 鄧 Teng, de l'assesseur anglais de la Cour mixte M. Bertram Giles et du sous-préfet de Changhai M. Wang (1). Il était entendu que la Cour jugeait en dernier ressort et que les accusés purgeraient le cas échéant leur peine sur la concession. Dès le début l'accusation abandonna les poursuites contre le caissier du *Sou pao*, 陳吉夫 Tch'en Ki-fou, et contre 錢允生 Ts'ien Yun-cheng, sur l'état-civil duquel il y avait eu erreur : aucune charge n'avait été relevée contre eux. Le gouvernement chinois n'avait non plus rien à reprocher à 陳仲彝 Tch'en Tchong-yi, mais, comme il était fils de Tch'en Fan, on voulait le forcer à livrer son père ou à être puni à sa place ; l'assesseur anglais repoussa cette prétention et Tch'en Tchong-yi fut relâché. Dans ce procès où tout est anormal, on avait appris au début avec quelque surprise qu'un autre accusé, 龍積之 Long Tsi-tche, n'avait jamais été mêlé aux attaques du *Sou pao* ; c'était un sous-préfet qu'on accusait d'avoir pris part aux troubles des 福友票 Fou-yeou-p'iao en 1900 ; et comme l'enquête sur ce complot, qui avait eu pour premier objet d'incendier les trois villes de Wou-tch'ang, Han-k'eou et Han-yang, avait été menée au Hou-pei, les magistrats chinois soutinrent jusqu'au dernier moment que cet accusé du moins ne devait être jugé à Changhai qu'en première instance, pour être remis ensuite aux autorités du Hou-pei. L'assesseur anglais, conformément à ses instructions, n'accepta pas que l'un des prisonniers fût traité autrement que les autres ; les Chinois purent seulement établir que Long Tsi-tche connaissait 唐才常 T'ang Ts'ai-tch'ang, l'un des chefs du complot, mais non pas qu'il y eût lui-même adhéré. Long Tsi-tche fut en conséquence acquitté.

Restaient deux accusés, 章炳麟 Tchang Ping-lin et 鄒容 Tseou Jong. Tchang Ping-lin est un lettré de Hang-tcheou, qui a séjourné au Japon en 1899 et en 1902 et qui depuis 1896 a été employé dans plusieurs journaux. En 1900, il avait publié une brochure datée de la 273e année de Tch'ong-tcheng, le dernier empereur Ming. Il est accusé d'avoir publié un libelle séditieux intitulé 駁康有爲 *P'o k'ang yeou wei*, « Réfutation de K'ang Yeou-wei », et d'avoir fait paraître dans le *Sou pao*, postérieurement à son emprisonnement, un article d'une rare violence, où il prêche l'expulsion de la dynastie mandchoue. Tchang Ping-lin se reconnaît l'auteur des écrits incriminés, mais nie en avoir causé ou autorisé la publication, et l'accusation ne peut fournir aucune preuve à ce sujet. Tseou Jong, originaire du Sseu-tch'ouan, n'a que 19 ans ; le libelle qui l'a fait arrêter est intitulé 革命軍 *Ko ming kiun*, « L'armée de la Révolution » ; en 1901 Tseou Jong vint à Changhai et passa de là au Japon où, dans les loisirs de ses études, il lut la *Révolution française* de Carlyle, les œuvres de John Stuart Mill et de Herbert Spencer. C'est là et dans les enseignements d'un de ses professeurs japonais qu'il se convainquit de la nécessité d'une révolution en Chine. Lui aussi d'ailleurs nie avoir autorisé la

(1) Les débats sténographiés, tels du moins qu'ils sont reproduits dans le *North China Herald*, contiennent des affirmations bien étranges, celle-ci par exemple que Tao-kouang est un nom personnel d'empereur au même titre que Tsai-tch'ouen.

publication de son essai, et ajoute qu'il a changé d'idées: « Je ne veux pas renverser la dynastie », mais « écrire quelques livres sur les principes du socialisme » et « devenir un second Rousseau ». Le 7 septembre, à la fin de l'audience, le sous-préfet de Changhai sortit un papier qu'on supposa être sa sentence, mais, comme l'assesseur anglais n'en avait pas eu connaissance, il n'en fut pas donné lecture. Les hommes de loi qui avaient instrumenté dans l'affaire furent donc très étonnés de recevoir du sous-préfet le lendemain un document où il déclarait avoir condamné Tchang Ping-lin et Tseou Jong à la décapitation, ajoutant qu'en raison du récent anniversaire de Sa Majesté l'Impératrice douairière, il commuait cette peine en détention perpétuelle. L'assesseur anglais n'admit pas que la sentence fût valable, et, quand le 16 décembre la Cour s'assembla une dernière fois pour clore sa session, ce fut pour réserver la question de la peine à infliger aux deux pamphlétaires. Il n'y a pas de raison pour qu'on sorte de cet imbroglio.

— Ce procès du *Sou pao* a été en somme un échec pour le gouvernement chinois. Aussi, lorsque la Cour prescrivit récemment à Wei Kouang-t'ao de prendre des mesures contre un autre journal de Changhai, le vice-roi déclara qu'il ne pouvait rien contre cette feuille qui paraissait sur les concessions étrangères, et se borna à en faire interdire le transport par la poste impériale. Pour remédier à cette impuissance, la Cour a ordonné au Ministère du Commerce de faire étudier les diverses lois sur la presse dans les pays d'Europe, afin de promulguer en Chine une législation analogue. Les journaux chinois de Changhai réclament de leur côté la liberté de la presse (報館自主之權). D'ailleurs, si des mesures restrictives sont adoptées, les Chinois auront plus que jamais des Européens comme hommes de paille. Les Anglais de Changhai ne voient à cela aucun mal; comme le dit très sérieusement le *North China Herald* (4 septembre 1903, p. 478), « cette coutume, répréhensible dans ses abus, donne vraiment du travail à quelques Européens qui autrement auraient de la peine à trouver de quoi vivre ».

— Tchang Tche-tong a demandé à M. Uchida, ministre du Japon à Pékin, d'étudier quelles mesures pourraient être prises pour maintenir dans le droit chemin les étudiants chinois résidant au Japon. M. Uchida répondit qu'il faudrait d'abord qu'un règlement chinois déterminât dans quelles conditions les étudiants peuvent aller au Japon et en revenir, et quelle carrière leur sera ensuite ouverte. Sur quoi Tchang Tche-tong a rédigé un grand projet pour contenir (約束) et encourager (鼓勵) les étudiants chinois résidant au Japon. Les dispositions n'en sont pas précisément libérales. Tout étudiant chinois, qu'il vienne aux frais du gouvernement ou de sa province ou qu'il voyage à ses frais, ne pourra être admis dans aucune école japonaise publique ou privée sans une autorisation du surveillant général chinois des étudiants chinois au Japon. Les étudiants seront astreints à une scolarité rigoureuse et leur conduite devra entrer en ligne de compte autant que leur travail pour l'obtention des diplômes. S'ils lisent des livres hétérodoxes, tiennent des propos séditieux, écrivent dans les journaux, l'autorité japonaise, aussi bien dans les écoles privées que dans celles du gouvernement, doit s'y opposer. Enfin, si pour une raison quelconque le surveillant général chinois a à se plaindre d'un étudiant, il n'a qu'à réclamer le renvoi de l'étudiant et l'établissement japonais ne pourra pas ne pas déférer à sa requête. Par contre les étudiants qui se seront toujours bien conduits et auront achevé au Japon des cours d'études réguliers, auront droit à leur retour à des titres allant de « bachelier » à « *han-lin* ». Enfin, les étudiants pourvus d'une mission officielle pourront seuls, et jusqu'à concurrence d'un chiffre préalablement fixé, être admis dans les écoles militaires; aux cours de sciences politiques et aux cours de droit, le nombre des étudiants chinois sera également déterminé par avance, mais, si les étudiants en mission officielle n'occupent pas toutes les places, les étudiants libres pourront être admis jusqu'à concurrence du maximum; aux cours de belles-lettres, de sciences économiques, etc., le nombre des étudiants chinois n'est pas limité. La cour n'a pas encore donné son approbation à ce projet.

— Le 18 octobre, l'académicien 王景禧 Wang King-hi s'est embarqué pour le Japon avec vingt étudiants; l'Université vient également de choisir 36 étudiants pour aller étudier à

l'étranger. Les étudiants japonais viennent de leur côté en Chine, mais en simples visiteurs ; le 1er novembre, cinquante d'entre eux arrivaient à Pékin.

— Les Chinois ne se pénètrent pas encore très bien des principes de la recherche scientifique. A l'Université de Pékin, les livres ont été divisés en « ordinaires » (尋常) et en « précieux » (貴重) ; on pourrait croire que c'est pour ne laisser consulter à tous qu'avec certaines précautions les livres de la « réserve » ; mais l'administration, à la grande colère des étudiants, a adopté cette solution que seuls les chanceliers et le personnel enseignant pourront consulter les livres « précieux », tandis que les étudiants seront confinés aux livres « ordinaires ».

— Cette pauvre Université de Pékin est éminemment instable. Tchang Tche-tong veut bouleverser son règlement, et la diviser en quatre sections : 德行科 *tö-hing-k'o*, morale et philosophie ; 言語科 *yen-yu-k'o*, langues étrangères ; 政事科 *tcheng-che-k'o*, sciences politiques et droit ; 文學科 *wen-hio-k'o*, histoire et belles-lettres ; on ne voit pas bien dans quelle catégorie le vice-roi fait rentrer les sciences proprement dites.

— Il a été déjà question (*supra*, p. 371) de la suppression des examens actuels réclamée par Tchang Tche-tong. Tchang Tche-tong avait demandé comme mesure préparatoire de réduire à chaque fois les listes d'admission. Il paraît que la solution suivante serait sur le point de prévaloir : on procéderait à une réduction progressive des listes d'admission pendant trois sessions, soit neuf ans, après quoi on remplacerait les anciens concours par des examens également périodiques, mais où les candidats seraient questionnés sur les branches spéciales que chacun d'eux aurait choisies.

— L'École de Médecine (醫學堂 Yi-hio-t'ang) récemment fondée à Pékin et qui ne savait où se loger, a fusionné avec l'ancien institut officiel de médecine (官醫局 Kouan-yi-kiu), mais il faudra faire aux bâtiments des réparations et des additions considérables. Une partie des frais sera couverte par une souscription d'un Chinois des mers du sud, 張煜南 Tchang Yu-nan, à qui ses libéralités viennent de valoir le rang de ministre métropolitain et le bouton du 1er rang. En attendant que les nouveaux médecins imposent leurs méthodes, il y aura encore du bon temps pour les charlatans ; récemment une trentaine de jeunes femmes originaires du Hou-pei avaient imaginé de parcourir les rues de Pékin en tenant chacune un parapluie au haut duquel était fixé un petit drapeau avec ces mots 行醫 *hing-yi*, « médecin ambulant » : la clientèle donnait.

— Yuan Che-k'ai, dont le 北洋官報 *Pei yang kouan pao*, « Journal Officiel du Pei-yang », a été un succès, lance sur le même modèle un 北洋學報 *Pei yang hio pao*, « Journal d'enseignement du Pei-yang », qui paraîtra tous les deux jours et sera exclusivement consacré aux questions d'enseignement.

— A la grande indignation de certains réactionnaires, le nouveau Ministère du Commerce a été classé après le Ministère des Affaires étrangères et avant le Ministère de l'Intérieur. Le prince Tsai-tchen, qui le dirige, se montre fort actif ; il a lancé un « Journal commercial » (商報 *Chang pao*), qui paraîtra trois fois par mois, et a mis à l'étude une refonte des lois chinoises. Par contre il est en butte à l'inimitié des censeurs, et l'un d'eux récemment a obtenu un édit le blâmant pour passer son temps à boire avec des amis (明聚宴飲), alors que l'empire traverse des temps si difficiles. De plus, l'organisation de départements nouveaux exige de l'argent, et il est incontestable que la Chine en manque présentement ; c'est peut-être pourquoi tant de Chinois achètent aujourd'hui le livre d'Adam Smith sur la *Richesse des Nations*. Toujours est-il que Tsai-tchen, dégoûté par les obstacles qu'il rencontre, a adressé au trône une démission qui n'a pas été acceptée (16 décembre).

— La campagne contre le bandage des pieds des jeunes Chinoises, encouragée par l'édit impérial de février 1902, semble assurée d'un certain succès. Le 天足會 T'ien-tsou-houei, « Société pour les pieds naturels », grâce aux efforts de l'infatigable Mrs Archibald Little, voit

sans cesse croître le nombre de ses adhérents. Yuan Che-k'ai a lancé en août 1903 une proclamation contre la mode des petits pieds. Une « Société pour ne pas bander les pieds » 不纏足會 Pou-tch'an-tsou-houei, vient également de se constituer au Ngan-houei ; les membres promettent de ne pas bander les pieds de leurs filles et de ne pas donner comme épouses à leurs fils des femmes aux petits pieds.

— La « Society for the Diffusion of Christian and General knowledge among the Chinese », dont on sait le rôle très important dans le mouvement progressiste, a tenu sa 16e assemblée annuelle le 8 décembre. Elle a imprimé cette année 26 millions de pages de chinois, soit près du double du chiffre de l'an passé (14 millions). La vente est cependant restée inférieure (37.200 $ au lieu de 43.500 $), en grande partie à cause de l'attitude sévère prise par la Cour vis-à-vis des réformistes. Il avait été question de traduire en chinois l'*Encyclopædia Britannica*, mais les ressources étaient insuffisantes pour une telle entreprise ; on peut penser qu'une telle œuvre serait abondamment demandée, si on songe que dans le courant de 1903 des Chinois ont acheté 35 exemplaires de l'édition anglaise dans les bureaux de la Société. Consciente du pouvoir nouveau de la presse en Chine, la Société va publier dès le début de 1904 un journal hebdomadaire, pour la direction duquel la English Wesleyan Mission détache le Rev. W. A. Cornaby. Enfin la Société se défend du reproche qu'on lui a fait parfois d'être l'inspiratrice du parti avancé : réformatrice, elle l'est certainement, mais n'a jamais songé à pousser à une révolution. On ne peut lui demander de se désintéresser du mouvement progressiste, alors que les Japonais font tant d'efforts pour devenir les éducateurs de la Chine.

— Les sociétés secrètes s'agitent toujours dans les provinces du sud ; comme toujours, elles se réclament nominalement de la dynastie Ming. A Tch'ang-cha au Hou-nan, un prétendu descendant de la dernière dynastie, M. 朱 Tchou, a fondé un 光復會 Kouang-fou-houei, qui a eu immédiatement de nombreux adhérents. Sur un chef rebelle du Kouang-si, on a saisi en novembre une médaille portant ces mots : 大明皇帝萬萬歲, « Vive pendant dix mille fois dix mille années l'empereur des grands Ming ». Les Triades fomentent la révolte au nom des Ming dans la sous-préfecture de Lou-fong au sud-ouest de Swatow. En septembre dernier, on a pu arrêter un membre des Triades, 楊亞北 Yang Ya-pei, qui a donné des renseignements sur les achats d'armes conclus en 1902 par 孫文 Souen Wen (Sun Yat-sen).

— M. Bons d'Anty, consul de France à Tch'ong-k'ing, annonce l'émission récente à l'hôtel des monnaies de Tch'eng-tou d'une pièce chinoise ayant les dimensions de la roupie anglaise des Indes, à laquelle on veut l'opposer dans le commerce du Tibet. « Le côté le plus curieux de l'innovation, dit M. Bons d'Anty, est la présence, sur la face, de l'effigie du souverain régnant. ... La face ne porte que l'effigie de Sa Majesté Kouang-siu qui nous apparaît, en buste, comme un très grand jeune homme, imberbe, le nez légèrement busqué. ... Les cheveux nattés pendent en arrière. La tête est bien campée, droite sans raideur. Le personnage est vêtu d'une riche chape de brocart s'ouvrant par devant sur un plastron brodé. Un collier retombe sur ce plastron. La coiffure est le chapeau officiel d'hiver, aux bords en cône tronqué avec un fond arrondi que recouvrent des crépines et que surmonte un gros bouton en forme d'olive arrêté par une petite boule bien ronde. Des jugulaires, mince cordon passant derrière l'oreille et sous le menton, assujettissent le chapeau. ... » Qui eût pensé que les Chinois livreraient ainsi aux doigts des barbares la face auguste de l'empereur ?

— Les journaux de Hongkong nous apprennent que dans les premiers jours de décembre, le « réformateur » chinois « Hung Chuen Fook » ou « Hung Kam Fook » a été enterré dans la Happy Valley de Hongkong. Par « réformateur », entendons « révolutionnaire » : « Hung Chuen Fook » était un des membres les plus actifs des Triades et l'un des chefs du complot qui au dernier nouvel an chinois devait supprimer d'un seul coup toutes les autorités de Canton. Voici dans ses grandes lignes la vie de Hung Chuen Fook, telle qu'on la raconte ; neveu du « roi céleste » des T'ai-p'ing Hong Sieou-ts'iuan, il avait à 18 ans le commande-

ment de 10.000 hommes et le titre de 三千歲 San-ts'ien-souei, « Trois mille ans » (1); il combattit autour de Nankin, puis, après la chute de cette ville en 1864, s'enfuit aux Etats-Unis. Depuis lors, il n'avait cessé de parcourir le monde, ne revenant en Chine que pour diriger les mouvements des sociétés secrètes : après l'échec de sa dernière entreprise il avait gagné les Détroits, d'où il revenait sans doute pour tenter un nouvel essai, quand la mort le terrassa à l'âge de 69 ans. Il était chrétien et s'habillait à l'européenne. Cette biographie, basée sur les informations anglaises, ne laisse pas que de soulever quelques difficultés : la transcription Hung Chuen Fook doit répondre à un mandarin 洪春福 Hong Tch'ouen-fou, ou quelque chose d'approchant : aucun nom de ce genre ne semble figurer dans les récits de la rébellion T'ai-p'ing. De plus, pour être neveu de Hong Sieou-ts'iuan, il faudrait que Hung Chuen Fook fût le fils de l'un de ses deux frères aînés, Hong Jen-fa et Hong Jen-ta, ou tout au moins de son cousin germain Hong Jen-kan ; or les noms de la famille sont en grande partie connus : on peut énumérer huit fils de Hong Jen-fa, deux fils de Hong Jen-ta, un fils de Hong Jen-kan ; non seulement Hung Chuen Fook ne figure pas parmi eux, ce qui ne serait qu'un assez pauvre argument, mais son nom est en désaccord avec ce fait que, dans toute cette génération de la famille Hong, le second caractère du 名 *ming* est 元 *yuan* et non 福 *fou*. On pourrait ajouter encore que dans les listes des chefs T'ai-p'ing, les parents de Hong Sieou-ts'iuan ne comptent que pour des « Mille années » ; seuls les quatre premiers chefs qui assistèrent Hong Sieou-ts'iuan, c'est-à-dire Yang Sieou-ts'ing, Siao Tch'ao-kouei, Fong Yun-chan et Wei Tch'ang-houei, étaient respectivement des « Neuf mille ans », « Huit mille ans », « Sept mille ans », « Six mille ans ». Enfin si Hung Chuen Fook avait 69 ans à la fin de 1903, il faudrait, pour qu'il eût commandé 10.000 hommes à l'âge de 18 ans, que ce fait dût se placer en 1852, c'est-à-dire tout au début du soulèvement T'ai-p'ing, et alors que les rebelles avaient trop peu de troupes pour que tous les chefs de 10.000 hommes et leur sort ultérieur ne nous soit pas déjà connu. On voit par là avec quelle aisance une part de données légendaires se glisse dans l'histoire ; il serait cependant curieux et désirable de pouvoir présenter sous un jour véridique les tribulations d'un agitateur populaire dans l'Empire du Milieu.

— Canton est la province de Chine la plus célèbre par ses grandes fermes de jeux. On connaît en particulier sa fameuse « Loterie des lauréats aux examens », 闈姓 Wei-sing, que le gouvernement s'est décidé à reconnaître, faute d'avoir pu la supprimer (2). Aujourd'hui, les redevances des jeux entrent pour une part considérable dans les revenus de la province ; voici les redevances payées l'an dernier par les diverses fermes : 1° 大闈姓 Ta Wei-sing, « Grand Wei-sing », 322.683 taëls ; 2° 小闈姓 Siao Wei-sing, « Petit Wei-sing », ou 白鴿票 Pai-ko-p'iao, « Billets du Pigeon blanc » (3), 705.642 taëls ; 3° 基舖山票 Ki-p'ou-chan-p'iao (4), 274.729 taëls ; 彩票 Ts'ai-p'iao, « Billets de loterie » (5), 92.880 taëls ; soit au total 1.395.934 taëls, plus de 4 millions de francs.

---

(1) Hong Sieou-ts'iuan, comme les empereurs, devait vivre plus longtemps que ses sujets ; il était seul 萬歲 *Wan-souei*, « Dix mille ans » ; au-dessous de lui, les chefs subalternes bénéficiaient d'une longévité moindre.

(2) Sur le Wei-sing, cf. surtout la très bonne monographie de G. T. Hare, *The Wai Seng lottery*, Public. of the Str. Br. R. As. Soc., n° 1, Singapore, 1895, 124 pp. Pour les tentatives de suppression du Wei-sing, cf. aussi Cordier, *Hist. des Relat. de la Chine*, II, 24 ; Boulger, *The History of China*, éd. de 1898, II, 475.

(3) Le jeu du « Pigeon blanc » est plus ancien à Canton que le véritable Wei-sing. Le principe en est sensiblement le même ; au lieu de deviner le plus possible des noms de famille des lauréats aux examens, il faut deviner le plus possible des caractères gagnants parmi 80 caractères que le fermier choisit dans l'un des classiques. Cf. Hare, *loc. laud.*, p. 4. On voit que le « Pigeon blanc » donne aujourd'hui un revenu double du Wei-sing.

(4) Nous n'avons pas de renseignements sur ce jeu.

(5) Ceci est la loterie pure et simple. Naguère, la seule qui eût quelque faveur en Chine était la loterie de Manille, supprimée depuis la guerre hispano-américaine. On songea à lancer

— Un édit impérial ayant ordonné d'ériger à Pékin un temple à la mémoire de Li Hong-tchang, sa famille a donné 10.000 taëls, le trésorier provincial du Tche-li 5.000, les provinces 20.000 ; l'ancienne maison de Li Hong-tchang valait en outre 10.000 taëls ; ces 45.000 taëls suffiront au préfet de Pékin pour couvrir les frais de construction. Le temple sera situé dans le 總布胡同 Tsong-pou-hou-tong, qui est la rue qu'habitait Li.

— Mgr Jean-Baptiste Anzer, de la mission de Steyl, est mort en novembre 1903. Son nom était particulièrement connu en Chine depuis que le massacre de deux prêtres de son vicariat du Chan-tong méridional avait servi à l'Allemagne de prétexte pour occuper Kiao-tcheou.

— Un certain 李有棠 Li Yeou-t'ang, qui remplissait une petite fonction au Kiang-si, a soumis au trône une nouvelle histoire des deux dynasties des Leao et des Kin (遼金二史紀事本末). Un édit impérial du 5 décembre a ordonné d'examiner le livre au 南書房 Nan-chou-fang, et, l'examen ayant été très satisfaisant, un édit du 11 décembre nomme Li Yeou-t'ang secrétaire au Nei-ko.

— Sur l'ordre de l'impératrice, le Han-lin-yuan a composé un commentaire du *Chou king*, 書經淺說 *Chou king tsien chouo*, qui vient d'être envoyé au 如意館 Jou-yi-kouan pour qu'on en fasse les planches (繪圖). De plus l'impératrice a ordonné au Han-lin-yuan de rédiger en *kouan-houa* un commentaire de Mencius, pour servir de livre de classe (課本) dans toutes les écoles primaires de l'empire ; c'est là une intéressante innovation.

— Il paraît que le gouverneur du Ngan-houei fait établir une nouvelle carte de sa province, prenant pour base, mais rectifiant celle qui avait été achevée en 1895. Cette carte de 1895 avait été elle-même établie en conformité du 輿圖章程 *Yu t'ou tchang tch'eng*, « Règlement cartographique », édicté pour tout l'empire en 1889 par le 會典館 Houei-tien-kouan en vertu d'un ordre impérial. Un Allemand lève de son côté la région de Tsi-nan au Chan-tong, et dressera ensuite la carte du T'ai-chan.

JAPON

— En présence de l'opposition très vive que le projet avait soulevé, le cabinet japonais a renoncé à supprimer le ministère de l'Instruction publique. Le général Kodama qui, depuis la démission du baron Kikuchi, avait ajouté à ses fonctions de ministre de l'Intérieur et de gouverneur général de Formose celle de ministre intérimaire de l'Instruction publique, s'est borné à pratiquer de fortes réductions dans le budget déjà si maigre de ce département ; puis, cette besogne achevée, le portefeuille a reçu (22 septembre) un nouveau titulaire, M. Kubota Yuzuru, qui, comme tous les autres jeunes ministres nommés à la même date, paraît condamné à jouer un rôle assez effacé.

— Du reste en ce moment personne ne paraît s'intéresser bien vivement aux destinées de l'enseignement d'État. L'éventualité d'une guerre avec la Russie continue à absorber toute l'attention du pays. Il est notable que, loin de se calmer avec le temps, l'excitation n'a fait que croître de jour en jour, comme aussi la confiance dans le succès, fortifiée sans doute par les

---

depuis à Changhai une loterie française, dont les bénéfices eussent servi à subventionner des entreprises d'instruction ; le ministère ne crut pas que notre législation permît d'exécuter ce projet. L'idée en même temps était venue aux Chinois, et des loteries furent annoncées un peu partout. Comme c'était une source assurée de revenus, certains gouverneurs de province, entre autres le vice-roi du Tche-li, établirent une loterie officielle de la province, avec défense de vendre ou d'acheter les billets des loteries privées.

incohérences de la politique russe depuis six mois. Les journaux d'ordinaire les plus modérés réclament aussi énergiquement que la presse jaune une solution rapide et énergique, et il n'y a plus aujourd'hui parmi eux de voix discordantes. L'esprit belliqueux qui avait envahi déjà les universitaires, a saisi maintenant jusqu'aux hommes d'affaires et aux banquiers ; et le paisible baron Shibusawa, le Mentor de l'industrie et du commerce japonais, ne se montre pas moins résolu que le fougueux professeur Takahashi. L'opinion publique est donc unanime. Mais elle n'est pas encore assez puissante au Japon pour qu'il faille s'en inquiéter outre mesure, tant que l'armée et le gouvernement conserveront leur sang-froid. Il est surprenant de voir à quel point, dans ce pays qui possède en apparence un régime constitutionnel, le gouvernement a su entourer jusqu'ici toutes ses intentions et toutes ses démarches d'un impénétrable mystère. Depuis le premier jour, et malgré les efforts d'armées de reporters et de nouvellistes aux aguets, rien n'en a transpiré. On sait seulement, et on se plaint avec quelque amertume, que l'Angleterre jette le plus d'eau possible sur le feu : et à supposer que l'alliance anglaise survive à cette épreuve, elle aura du moins eu pour premier résultat de rendre un sérieux service à la Russie et à la paix du monde. Seulement, on se demande si le gouvernement pourra conserver longtemps encore son attitude réservée et énigmatique, et résister au flot montant de l'exaspération populaire, surtout lorsqu'à la rentrée de la Diète, elle aura le moyen de s'exprimer plus efficacement. Les constitutionnalistes (*Seiyû-kwai*) sont restés assez calmes : mais leur parti ne cesse d'être décimé par des défections. En revanche, les progressistes (*Shimpo-tô*) paraissent peu disposés à faire au gouvernement un plus long crédit. Leur chef, le comte Ôkuma, s'est joint au comte Itagaki, l'ancien chef des libéraux, et au prince Konoe, le président de la Chambre des Pairs, pour patronner une association nouvelle, le *Tai-Ro dôshi-kwai* 對露同志會, dont l'importance n'a cessé de grandir et dont les faits et gestes remplissent les journaux. Depuis le 9 août, cette société tient des meetings tumultueux et enthousiastes, où les mesures les plus extrêmes sont proposées et acclamées avec délire. Les premiers succès l'ont même poussée à des excès singuliers. Depuis que le marquis Itô, à la suite d'évènements qui ont été racontés ici même, a quitté la direction du parti constitutionnaliste pour la présidence du Conseil privé, il semble que son influence soit devenue prépondérante auprès du ministère ; et il passe, à tort ou à raison, pour très favorable à la paix. Une députation du *Tai-Ro dôshi-kwai* chercha à lui transmettre, sans d'ailleurs y réussir (6 novembre), un mémoire très violent, qui a été publié ensuite sous le titre de « Un avertissement au marquis Itô ». Il y était accusé « d'abuser de la confiance que lui témoignait l'Empereur » et de « l'influence qu'il exerçait sur le ministère », pour empêcher le gouvernement de prendre une résolution virile et patriotique à l'égard de la Russie ; et il y était invité formellement à s'abstenir désormais de toute immixtion dans la politique extérieure du pays, sous la menace à peine voilée que « sa vie même pourrait courir des dangers ». Le 10 novembre, un journal chauvin, le *Nippon*, publiait deux poèmes chinois où l'encouragement à l'assassinat était enveloppé d'allusions historiques. Le *Nippon* a été poursuivi, mais il est significatif que le Premier Ministre, le comte Katsura, a cependant consenti à recevoir une députation de la farouche société. Il lui a du reste donné les meilleurs conseils ; mais essayer de calmer l'excitation populaire, c'est déjà cesser de l'ignorer.

— M. Kataoka Kenkichi 片岡健吉, qui vient de mourir, le 30 octobre, dans sa province natale de Tosa, était l'une des figures les plus notables du monde parlementaire japonais. Appartenant à l'un des clans qui eurent la part la plus considérable dans la restauration mikadonale de Meiji, il avait combattu dans les rangs de l'armée impériale, et resta attaché à l'armée, puis à la marine, jusqu'en 1874. En 1871, il avait accompagné en Europe la célèbre ambassade que conduisait le prince Iwakura, et dont presque tous les membres ont joué plus tard un rôle prépondérant dans la politique du pays. En 1874, il alla rejoindre en Tosa le comte Itagaki, fut son meilleur auxiliaire dans la fondation du parti libéral et resta jusqu'au bout son meilleur lieutenant. Le 14 mai 1877, il présenta à la Cour un mémoire réclamant des assemblées de samurai, qui fit grand bruit à l'époque ; et l'an suivant, lorsqu'on craignait que la rébellion de Satsuma ne gagnât le clan de Tosa, il fut un de ceux qu'on jugea prudent de mettre en prison. Ce fut lui

encore qui en 1880 fut chargé, avec Kôno Taogawa, de présenter la grande pétition de la Société patriotique, *Aikoku-sha* 愛國社, en faveur de l'établissement d'une assemblée nationale. En 1887, il fut l'une des victimes de la loi draconienne de préservation de la paix publique (*Hoan-jôrei* 保安條例) et fut banni de Tôkyô. Aux premières élections générales (1890), sa province natale l'envoya au Parlement, et, à un bref intervalle près, il a conservé son siège jusqu'à sa mort. En mai 1898, il fut nommé président de la Chambre, et à partir de ce moment jusqu'au jour où, quelques mois avant sa mort, il donna sa démission, il n'a pas cessé d'occuper ce poste. Il aida à la formation du *Kenseitô* 憲政黨 en 1898, et en 1900 à celle du *Seiyû-kwai* 政友會. Mais cette année il avait fait sécession, et donné en même temps sa démission de président de la Chambre. Il semblait qu'il fût sur le point de se joindre au nouveau parti libéral que l'infatigable comte Itagaki s'efforçait de constituer, lorsque la mort l'emporta. Kataoka était chrétien, ce qui était fort exceptionnel pour un homme de sa situation : il est vrai que son christianisme était de la sorte vague et imprécise, qu'on rencontre en général chez les rares hommes distingués du Japon qui font profession de christianisme. Il avait accepté en 1902 la présidence de l'Université chrétienne de Kyôto (*Dôshi-sha* 同志社) : il ne semble pas s'en être occupé outre mesure.

— Le Code criminel du Japon, préparé par notre compatriote, M. Boissonade de Fontarabie, a été promulgué et mis en vigueur en 1882. Il était fondé sur le code français, sous réserve de modifications suggérées par l'ancienne législation japonaise. Il avait été précédé lui-même d'une sorte de compilation des anciennes lois du pays, faite au commencement de Meiji. Le gouvernement japonais vient de le faire réviser entièrement, et la nouvelle rédaction a été traduite en anglais par un avocat japonais d'origine anglaise, M. de Becker. Le nouveau code présente quelques particularités intéressantes. Il contient des prescriptions relatives aux actes de violence commis contre les « ambassadeurs » accrédités auprès du gouvernement japonais : il semble ainsi que le gouvernement s'attende à une transformation prochaine des légations en ambassades. L'ancien code fixait le minimum aussi bien que le maximum des pénalités encourues pour chaque crime ou délit : dans la plupart de ses articles, le nouveau code ne fixe plus que le maximum, laissant ainsi au juge une discrétion beaucoup plus grande. Mais ce code contient quelques articles qui ne manqueront pas de provoquer quelque étonnement ; ce sont les articles 3 et 5, relatifs à l'étendue d'application de la loi criminelle. Article 3 : « La loi est aussi applicable aux étrangers qui ont commis les actes délictueux mentionnés dans le paragraphe précédent au préjudice de sujets japonais *en dehors des frontières de l'Empire.* » Article 5 : « Quand bien même il y aurait eu à ce sujet procès et jugement dans un pays étranger, un procès ne sera pas moins institué et une pénalité ne sera pas moins infligée au Japon *pour la même action.* Toutefois si le délinquant a déjà purgé, en totalité ou en partie, la peine prononcée contre lui à l'étranger, la Cour *pourra* l'exonérer de la totalité ou d'une partie de sa peine. » C'est une singulière application du principe : *Non bis in idem.* Bien que ces prescriptions aient chance de rester assez platoniques, on désirerait les voir effacer du nouveau code, avant qu'il soit entré définitivement en vigueur.

— Le roman japonais vient de perdre l'un de ses brillants représentants dans la personne de Ozaki Tokutarô 尾崎德太郎 qui bien qu'âgé seulement de 37 ans au moment de sa mort, s'était depuis plusieurs années rendu célèbre sous le pseudonyme de Kôyô Sanjin 紅葉山人. Il avait été le meilleur émule du professeur Tsubouchi Yûzô 坪內雄藏, le fondateur de l'école moderne du roman ; s'inspirant comme lui des modèles européens, il chercha à représenter la vie telle qu'elle est, au lieu de peindre éternellement les exploits fabuleux des héros des temps passés. Quel que soit le mérite intrinsèque des romans de cette école, et en particulier de ceux de Kôyô, ils ont du moins pour les étrangers cet inappréciable avantage que les parties dialoguées sont écrites dans la langue de la conversation courante. Un bon nombre des romans de Kôyô ont paru d'abord dans les colonnes d'un quotidien de Tôkyô, le *Yomiuri Shimbun* 讀賣新聞. Voici les titres des plus connus : *Kara-makura* 加羅枕, *Reinetsu* 冷熱, *Ao-budô* 青葡萄, *Kokoro no yami* 心之闇, *Fue-*

fuki-gawa 笛吹川, *Natsu-kosode* 夏小紬, *Iwazu-katarazu* 不言不語, *Sanninzuma* 三人妻, *Ninin onna* 二人女, *Tajô takon* 多情多恨, *Konjiki-yasha* 金色夜叉 (avec deux suites, dont la dernière est restée inachevée). Durant sa maladie, une douzaine de ses disciples composèrent et lui offrirent un recueil, intitulé *Kwankwa-hen* 喚菓扁, qui a obtenu tout de suite une grande célébrité. Ozaki Tokutarô était aussi l'un des plus habiles compositeurs de haikai de ce temps. Sur son lit de mort, fidèle à la tradition japonaise, il a rédigé un dernier poème, où il a exprimé le vœu de mourir en automne, avant que la rosée fût séchée sur les feuilles.

Shinaba aki
Tsuyu no hinu ma zo
Omoshiroki!

— La mort d'Ichikawa Danjurô a suivi de peu celle de son rival Onoe Kikugorô. L'illustre acteur s'est éteint le 13 septembre, succombant aux atteintes d'une maladie dont il souffrait depuis 1897. Danjurô était né en 1838, dans une famille vouée héréditairement à l'art histrionique. Son vrai nom était Horigoshi Shû 堀越秀. Tout jeune, il avait été adopté par un acteur nommé Kawarasaki Gonnosuke 河原崎權之助, dont il prit plus tard le nom, et dans le théâtre duquel il fit ses premières armes. Ce théâtre disparut à la Restauration. En 1873, Danjurô le rebâtit à Shiba et en prit la direction. Sa réputation dès cette époque était grande, et c'est en 1874 qu'il prit le nom de Ku-daime Ichikawa Danjurô 九代目市川團十郎, c'est-à-dire Ichikawa Danjurô IX. A ce moment, il fit de brillantes tournées à Kyôto et à Ôsaka; et lorsqu'il revint à Tôkyô en 1875, la manière dont il joua au *Shintomi-za* 新富座 le rôle de Katô Kiyomasa, réputé l'un des plus difficiles du répertoire, mit son nom tout à fait hors de pair. Depuis il ne fit que marcher de triomphe en triomphe, et nul ne lui contesta plus le premier rang. Kikugorô lui-même n'était son égal que dans les rôles de femmes: mais dans les rôles de guerriers, Danjurô était tout à fait incomparable. L'opinion à peu près unanime des étrangers qui l'ont vu, même dans ces dernières années, est qu'il était probablement le plus grand acteur vivant. Depuis quelques années, il jouait surtout au *Kabuki-za* 歌舞技座, mais, à cause de la maladie qui le minait, ses apparitions sur la scène étaient devenues de plus en plus rares. Sa mort a presque pris les proportions d'un deuil national. On lui a fait des funérailles splendides; et sur la tombe on a lu un discours composé par le marquis Itô. Que de chemin parcouru depuis l'époque, cependant si récente, où, pour dénombrer les acteurs, on se servait de la même numérale que pour compter les animaux! Danjurô avait fait plus que personne pour relever la dignité de sa profession. Ajoutons qu'à son génie dramatique, il joignait d'autres talents: il peignait agréablemnt, tournait joliment les haikai, connaissait à fond les cérémonies de thé et calligraphiait à ravir. Sa mort est pour le théâtre classique une perte irréparable. Des trois acteurs qui étaient considérés comme l'illustration de la scène japonaise, le seul qui survive, Sadanji 左團次, était assurément le moins grand, et il est déjà dans sa 62e année. On ne sait pas encore s'il se trouvera quelqu'un pour relever le nom d'Ichikawa Danjurô, que son dernier titulaire a rendu bien lourd à porter.

FRANCE

— Dans sa séance du 12 juin 1903, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné le prix Stanislas Julien à M. Maurice Courant pour le premier volume de son *Catalogue des livres chinois, coréens, japonais, etc.*, de la Bibliothèque nationale.

ALLEMAGNE

— Le Prof. Pischel a été élu par l'Académie des sciences de Berlin à la place vacante par la mort du Prof. Weber. Dans son discours de réception (2 juillet 1903), il a insisté sur l'esprit nouveau qui inspirait la philologie indienne, esprit « plus conservateur », plus attentif à la tradition indigène. Il a caractérisé brièvement les œuvres qui sont nées sur ce domaine scientifique: l'International India Exploration Society, qui fera sans nul doute de grandes choses quand elle aura commencé à agir; le *Grundriss der indo-arischen Philologie;* le projet d'une édition critique du *Mahābhārata* sous les auspices de l'Association internationale des académies; la Pāli Text Society, à laquelle devrait se joindre une Jaina Text Society; le Linguistic Survey de l'Inde ; l'exploration archéologique de l'Indochine et de l'Insulinde. Le Prof. Diels, en répondant à M. Pischel, a rappelé le souvenir de son illustre prédécesseur; il a dit comment Weber avait salué la mythologie comparée fondée par Adalbert Kuhn comme la première aube d'un astre, dont il admira le brillant midi dans les travaux de Max Müller et dont il vit non sans regret le déclin au soir de sa vie. Maintenant, on ne cherche plus dans l'Inde les origines des religions et des langues indo-européennes, et on a reconnu par suite la nécessité de séparer l'enseignement du sanskrit de celui de la grammaire comparée auquel il était resté trop longtemps attaché.

ANGLETERRE

— M. Cecil Bendall, nommé à la chaire de sanskrit de l'Université de Cambridge vacante par la mort du regretté Prof. Cowell, a ouvert son cours le 30 octobre dernier. Il avait choisi pour sujet de sa leçon d'ouverture: *Aims and Methods of recent Indian Research.* Nous devons le remercier des éloges qu'il a bien voulu accorder à notre École et qui nous sont précieux venant d'un savant aussi universellement estimé.

PAYS-BAS

— On annonce la mort du sinologue hollandais Gustave Schlegel, décédé à Leyde le 15 octobre dernier à l'âge de 63 ans; il y a un peu plus d'un an, il avait été frappé de cécité. Mieux que nous ne saurions le faire, son vieil ami et son collaborateur à la direction du *T'oung pao*, M. Henri Cordier, redira quelle fut la longue carrière scientifique de Schlegel. Privé du secours de lettrés indigènes et n'ayant à sa disposition que la bibliothèque chinoise assez pauvre de l'Université de Leyde, Schlegel n'en a pas moins porté sa curiosité sur tous les sujets qui touchaient de près ou de loin à la sinologie. Si les résultats auxquels il atteignit ont été parfois contestés, l'honneur lui revient d'avoir appelé l'attention sur un grand nombre de problèmes auprès desquels on eût peut-être longtemps passé sans s'arrêter. La mort de Schlegel est une grosse perte pour le *T'oung pao*; la direction de ce périodique est lourde; puisse M. Cordier trouver pour en porter le poids avec lui un collaborateur aussi actif que le fut Schlegel.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

10 décembre 1903

ARRÊTÉ NOMMANT DES CORRESPONDANTS DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le Gouverneur général de l'Indo-Chine, Officier de la Légion d'honneur,

Vu le décret du 21 avril 1891 ;
Vu le décret du 26 janvier 1901, portant organisation de l'Ecole française d'Extrême-Orient ;
Vu l'arrêté du 10 mars 1902, instituant des correspondants de l'Ecole française d'Extrême-Orient ;
Vu la dépêche du Ministre de la guerre, en date du 31 juillet 1903, autorisant les officiers des troupes de l'Indo-Chine à accepter le titre de correspondant de l'Ecole française d'Extrême-Orient ;
Sur la proposition du Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient,

ARRÊTE :

Article premier. — Sont nommés correspondants de l'Ecole française d'Extrême-Orient :

MM. Lunet de Lajonquière, chef de bataillon d'infanterie coloniale ;
Bonifacy, chef de bataillon d'infanterie coloniale ;
Lacroix, capitaine d'artillerie coloniale.

Art. 2. — Le Général commandant supérieur des troupes du Groupe de l'Indo-Chine et le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoi, le 10 décembre 1903.

BEAU.

Par le Gouverneur général :

Le Général commandant supérieur des troupes du Groupe de l'Indo-Chine,

CORONNAT.

Le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient,

FINOT.

INDEX ANALYTIQUE

Les noms des auteurs d'articles originaux sont en petites capitales, *et les titres de leurs articles* en italique. *Les noms des auteurs d'ouvrages ou articles, dont un compte rendu a été donné dans le* Bulletin, *sont* en italique.

Adams (W.), v. Riess.

Ainu, v. Batchelor.

Ajaṇṭā, v. Lüders.

Album Kern, 738-746.

Allemagne. Chronique, 768.

Angkor Thom. Mission Dufour-Carpeaux à —, 138-139.

Angleterre. Chronique, 145-146, 768.

Annam. Chronique, 141, 367-368, 526-527. Médecine annamite, v. Regnault. Mission chinoise en Annam, v. Fontanier.

Āryaśūra, v. Lüders.

Aston (*W.-G.*). Littérature japonaise, 355.

Attopeu. Prah Bat signalé à —, 751.

Aubazac (*E.*). Dictionnaire français-cantonnais, 101-102.

Aufrecht (*Th.*). Über das Bhavişyapurāṇa, 475.

Avares, v. Parker.

Baldinotti. Relation sur le Tonkin, 71-78.

Ban Deume. Stèle de —, 369.

Bani. Chams —, v. Durand.

Ban Sakhé. Ruines de —, 141-143.

BARTH (A.). — *Inscription sanscrite du Phou Lokhon* (*Laos*), 442-446. *Les doublets de la stèle de Sày-fông*, 460-466.

Bashō, v. Chamberlain.

Bataviaasch Genootschap. Hommage au Congrès de Hanoi, 133-134.

Batchelor (*J.*). The Ainu and their folklore, 121-128.

Beauvais. Nommé correspondant de l'École française, 147.

Bellessort (*A.*). La société japonaise, 346-348.

Bendall (*C.*). The history of Nepāl and surrounding kingdoms, 338. — Professeur de sanskrit à Cambridge, 768.

Bernard (*J.-B.*). Dictionnaire cambodgien-français, 91.

Bhaiṣajyaguru, v. Pelliot.

Bhāndārkar (*D. R.*). Gūrjaras, 336-337.

Bhavişyapurāṇa, v. Aufrecht.

Bibliographie, 86-137, 328-360, 469-524, 673-750.

Bibliothèque de l'École française d'Extrême-Orient, 139-140, 361-363, 525-526, 544-545, 751-752.

Bibliothèque nationale. Catalogue des livres chinois, v. Courant.

Binh-thuân. Ruines du —, 368.

Birmanie. Chronique, 527. Travaux archéologiques en —, 676-677.

Bloomfield (*M.*). The god Indra and the Sāmaveda, 680-681.

Bodh Gayā. Inscriptions de —, v. Smith (V. A.).

Bois (*J.*). Visions de l'Inde, 476.

Bonifacy (Cᵗ). Correspondant de l'École, 751, 769.

Bôrô-Budur, v. Foucher.

Bouddhisme. Dans l'Inde, v. Kern. En Chine, v. Parker. Dogmatique bouddhique, v. La Vallée Poussin.

Brandes (*J.*). De Hoofdbeelden op de voorsprongen van den teerling der Tjandi Mendoet, 135. — Nommé correspondant de l'École française, 147.

Buddha, v. Oldenberg. Le — de Bôrô-Budur, v. Foucher. L'Evangile du —, v. Carus.

Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient, 546-547.

Burnell (*A. C.*), v. *Yule* et —.

CADIÈRE (L.). — *Les lieux historiques du Quảng-Bình*, 164-205. — Collaboration aux travaux de l'École, 544, 546. Nommé correspondant de l'École française, 147. Couronné par l'Académie des Inscriptions, 525.

Çambhuvarman, v. Finot.

Cambodge. Chronique, 368. Contes cambodgiens, v. Leclère. Dictionnaire — français, v. Bernard. Stations préhistoriques du Cambodge, v. Mansuy.

Candi Mendut, v. Brandes.

Candragomin, v. Lévi (S.), Liebich.

Cantonnais. Dictionnaire français —, v. Aubazac.

Carli (M.). Traducteur de Baldinotti, 71.

Carpeaux (Ch.). Travaux en 1902, 543-544. Médaille à l'Exposition de Hanoi, 138. Chef des travaux pratiques de l'École, 361.

Carus (*P.*). L'Evangile du Bouddha, 474.

Chamberlain (*B.-H.*). Bashô and the Japanese poetical Epigram, 723-729.

Chams. Chams Bani, v. Durand. Crémation chez les Chams, id. Monuments chams du Binh-thuân, 368. Ruines — es de Quang-ngai, 141.

Chavannes (Ed.). — *Les deux plus anciens spécimens de la cartographie chinoise*, 214-247. *Voyage de Song Yun dans l'Udyâna et le Gandhâra*, 379-441. *Les Saintes Instructions de l'empereur Hong-wou*, 549-563. — Confucius, 342. Dix inscriptions chinoises de l'Asie centrale, 117-120.

Chéon (A.). Collaboration aux travaux de l'École, 544. Nommé correspondant de l'École française, 147.

Chine. Bibliographie, 98-121, 342-344, 481-491, 684-723. — Chronique, 144-145, 309-372, 528-532, 749-764. — Anciens ouvrages chinois sur l'Inde, 430-441. Armée chinoise, v. Frey. Bouddhisme, v. Parker. Cartographie, v. Chavannes. Etudiants chinois, 144, 145, 370-371, 372, 374, 530-531, 535-536, 760-761. Expédition de Chine de 1900, v. Frey, Pélacot. Géographie, v. Le Gall, Franke. Histoire, v. Cordier, Faber, Nocentini, Parker. Imprimerie sino-européenne en Chine, v. Cordier. Inscriptions, v. Chavannes. Journaux, 135-136. Langue, v. Hemeling. Lexicographie, v. Zach (von). Liberté religieuse, v. De Groot. Livres chinois, 137, 517-521, 718-721, 747-749. Médecine, v. Regnault. Mission chinoise en Annam, v. Fontanier. Notes — es sur l'Inde, v. Lévi. Réformes — es, 528-531, 718-720. Un réfugié — au Japon, v. Clement. Textes chinois sur Pâṇḍuraṅga, v. Pelliot.

Christianisme. Au Japon, v. Haas, Steichen. En Chine, v. De Groot.

Chronique, 138-146, 361-377, 525-538, 751-768.

Clement (*E. W.*). Japanese Calendars, 348-349. A Chinese refugee of the 17th century, 350-351.

Commaille (J.). Travaux en 1902, 544. Mise en congé, 138.

Confucius, v. Chavannes.

Congrès des études d'Extrême-Orient à Hanoi, 540-541, 752-756; v. Bataviaasch Genootschap.

Cordier (*H.*). L'imprimerie sino-européenne en Chine, 108-116. Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, 684-715.

Cordier (P.). *Introduction à l'étude des traités médicaux sanscrits inclus dans le Tanjur tibétain*, 604-629. Termes techniques dans l'inscription de Sây-fông, 466.

Corée. Bibliographie, 133. Bibliographie coréenne, v. Courant. Histoire, v. Nocentini. Noms géographiques, v. Kotô (B.) et Kanazawa (S.).

Correspondants de l'École française d'Extrême-Orient, 147-148, 751.

Courant (*M.*). Supplément à la Bibliographie coréenne, 133. Bibliothèque nationale, Catalogue des livres chinois, etc., 720-721.

Cowell (E. B.). Nécrologie, 145-146.

Daimyô chrétiens, v. Steichen.

Dai-Nihon komonjo, 358.

Dai-Nihon shiryô, 357-358.

De Groot. Is there religious liberty in China, 102-108.

De Rijk. Nommé correspondant de l'École française, 148.

Dharmagupta, 439-440.

Documents administratifs. — 1902. 12 novembre, terme de séjour de M. Parmentier prorogé d'un an, 146. — 1903. 2 février, terme de séjour de M. Huber prorogé d'un an, 146. 16 février, terme de séjour de M. Maitre prorogé d'un an, 146. Ib., M. Maitre autorisé à se rendre en mission au Japon, 146. 8 mars, congé d'un an accordé à M. Commaille, 146. Ib., M. Laurent chargé de la comptabilité, 146. Ib., arrêté nommant des correspondants de l'École française, *in-extenso*, 146-147. 30 mars, rapport au Gouverneur général sur les travaux de l'École française pendant l'année 1902, *in-extenso*, 539-547. 8 avril,

acquisition des collections Teutsch et Da Costa, 378. 19 avril, M. Carpeaux chef des travaux pratiques, 378. 29 avril, M. Foucher chargé de représenter l'École en France, 378. 3 juin, M. Huber autorisé à se rendre en mission en Birmanie, 378. 26 septembre, terme de séjour de M. Parmentier prorogé d'un an, 547. Ib., terme de séjour de M. Maitre prorogé d'un an, 547. 10 décembre, arrêté nommant des correspondants de l'École française, *in extenso*, 769.

Dông-durơng. Fouilles de —, v. Parmentier.

Dufour (H.). Mission à Angkor Thom, 138-139, 543. Médaille à l'Exposition de Hanoi, 138. Mission de l'Académie des Inscriptions, 361.

Dumoutier (G.). Don de collections au Musée, 364-367.

Durand (E.-M.). — *Les Chams Bani*, 54-62. *Notes sur une crémation chez les Chams*, 447-459. *Le temple de Po Romé à Phanrang*, 597-603. — Collaboration aux travaux de l'École, 544. Nommé correspondant de l'École française, 147.

École française d'Extrême-Orient. Chronique, 138-141, 361-367, 525-526, 751-756. — V. Bibliothèque, Bulletin, Documents administratifs, Musée, Publications. — Appréciations sur l'École, 532, 541. Grand Prix à l'Exposition de Hanoi, 138.

Eerde (van). Quelques pratiques pendant la récolte du riz en Lombok, 134.

Enselme (*H.*). A travers la Mandchourie, 723.

Ephthalites, v. Parker.

Expositions. De Hanoi, 539-540. D'Ôsaka, 145, 377, 532-533.

Faber (*E*). Chronological handbook of the history of China, 101.

Fa-cheng, 437.

Fa-hien, 431.

Fa-wei, 437.

Fa-yong, 435-436.

Finot (L.). — *Notes d'épigraphie. II. L'inscription sanskrite de Sây-fông*, 18-33, 369. *III. Stèle de Çambhuvarman à Mi-son*, 206-211. *IV. Inscription de Thma Krê (Cambodge)*, 212-213. *V. Pāṇḍuraṅga*, 630-654. *Phnom Bâsĕt*, 63-70. *Rapport sur les travaux de l'École française pendant l'année 1902*, 539-547. *Les papiers de Landes*, 657-660. *Ex-voto du That Luong de Vieng-Chan (Laos)*, 660-663. — Comptes rendus, 86-90, 91, 92-97, 133-134, 228-339, 473-477, 676-677, 680-684. — Nommé chevalier de la Légion d'honneur, 361.

Fleet (*J.-F.*). A hitherto unrecognised Kushan king, 337.

Florenz (*K.*). Neue Bewegungen zur japanischen Schriftreform, 352-355. — Nommé correspondant de l'École française, 148.

Fontainieu (de Barrigue de). Travaux en 1902, 543.

Fontanier (*H.*). Une mission chinoise en Annam, 472-473.

Formose, v. Lange.

Foucher (A.). — *Le Buddha inachevé de Boro-Budur*, 78-80. *Sur un attribut de Kuvera*, 655-657. Comptes rendus, 677-680. — Travaux en 1902, 541. Chargé de représenter l'École à Paris, 361, 378.

Fou-nan, v. Pelliot.

France. Chronique, 143, 361, 525, 767.

François-Xavier, v. Haas.

Franke (*D.*). Kaschgar und die Kharoṣṭhī, I, 339-341 ; II, 479-480. Beschreibung des Jehol-Gebietes, 715. Die wichtigsten chinesischen Reformschriften, 718.

Frey (*H*). Au Pé-tchi-li ; L'armée chinoise. 722.

Gaillard (*L.*). Nankin d'alors et d'aujourd'hui, 481-486.

Gandhâra. Une statue du —, v. Vogel. Voyage de Song Yun au —, v. Chavannes.

Gayā Çrāddha, v. O' Malley.

Gayāwāls, v. O' Malley.

Généralités et divers (bibliographie), 356-357, 515, 738-746.

Gerini. Nommé correspondant de l'École française, 148.

Gramatzky. Die Gaku in meinem Hause, 351.

Greene (*D. C*). Renmon kyô kwai, 129-130.

Gupta. Dynastie —, v. Smith (V. A.).

Gûrjaras, v. Bhândârkar.

Haas (*H.*). Geschichte des Christentums in Japan. I. Franz Xavier, 491-512.

Hakuseki, 729-733.

Halévy (*J.*). Le berceau de l'écriture Kharoṣṭrī, 339-341.

Hanoi. Congrès des études d'Extrême-

Orient à —, 540-541. Exposition de —, 539-540.

Hearn (*L.*). Kottô, 514-515.

Heger (*F.*). Alte Metalltrommeln aus Südostasien, 356-357.

Hemeling (*K.*). The Nanking Kuan-hua, 486-491.

Henry (*V.*). Eléments de sanscrit classique, 546.

Hildreth (*R.*). Japan as it was and is, 491-512.

Hobson-Jobson, v. Yule.

Hong-wou, v. Chavannes.

Houa hou king, v. Pelliot.

Huber (Ed.). Comptes rendus, 91-92, 101-102, 134-135. — Travaux en 1902, 543. Mission en Birmanie, 361.

Hubert (H.). Compte rendu, 90-91.

Hyô-chû-ori-taku shiba-no-ki, v. Knox.

Inde. Bibliographie, 92-98, 334-341, 473-480, 677-684. — Chronique, 143-144, 369. — V. Bois, Jackson, Loti, Métin. Anciens ouvrages chinois sur l' —, 430-441. Archéologie indienne, v. Vogel. Civilisation indienne, v. La Mazelière. Etudiants hindous au Japon, 536. Histoire indienne, v. Smith (V.A.). Stein. Médecine indienne, v. Cordier (P.). Notes chinoises sur l'Inde, v. Lévi.

Indochine. Bibliographie, 85-92, 328-334, 469-473, 673-677. — Chronique, 138-143, 361-369, 525-528, 751-758. — V. Madrolle. — Cf. Annam, Birmanie, Cambodge, Laos, Tonkin, Siam.

Indo-Scythes, v. Smith (V. A.).

Indra, v. Bloomfield.

Insulinde. Bibliographie, 133-135. — Cf. Bataviaasch Genootschap.

Jackson (*A. W.*). Notes from India, 477.

Japon. Bibliographie, 121-123, 345-355. 491-515, 723-737. Biographie, 729-733. — Chronique, 372-377, 532-538, 764-767. — Calendriers japonais, v. Clement. Chiromancie, v. Miura. Christianisme au Japon, v. Haas, Steichen. Ecriture, v. Florenz. Etudiants chinois au Japon, 374, 535-536. Etudiants hindous au Japon, 536. Histoire, v. Hildreth. Langue, v. Rosny (de). Littérature, v. Aston. Littérature historique du —, v. Maître. Livres japonais nouveaux, 357-360, 521-524, 749-750 Noms de femmes, v. Lange. Partis politiques, v. Lay, Poésie, v. Chamberlain, Kunze. Socialisme, 537-538. Société japonaise, v. Bellessort. Tabac au Japon, v. Lehmann. Théâtre, 373-374, 767. Un réfugié chinois au Japon, v. Clement.

Jâtakamâlâ, v. Lüders.

Jehol, v. Franke.

Joustra (*M.*). La fête funèbre des Merga Simbiring, dite Pek Oualouh, 134.

Kachgar, v. *Franke* et *Pischel*.

Kachmir, v. Stein.

Kalhaṇa, v. Stein.

Kâlidâsa, v. Liebich.

Kanazawa (S.). v. Kotô (B.) et —.

K'ang T'ai, 430.

Kan-Wa daijiten, 523-524.

Karabalgassoun. Inscription de —, v. Pelliot.

Kern (*H.*). Histoire du bouddhisme dans l'Inde, II, 473-474. — Album —, 738-746.

Kharachin. Collège des —, 144.

Kharoṣṭhî, v. Kharoṣṭrî.

Kharoṣṭrî. Ecriture —, v. Franke, Pischel. Halévy.

Khotan, v. Stein.

Kielhorn (*F.*). Epigraphic Notes, 474-475.

Knox (*G.-W.*). A Translation of the « Hyô-chû-ori-taku-shiba-no-ki », 729-733.

Koji ruien, 358.

Kokka taikwan, 522.

Kotô (*B.*) *et Kanazawa* (*S.*). A Catalogue of the romanized geographical names of Korea. 737-738.

Ku Hung-ming. Papers from a Viceroy's yamen, 343-344.

Kunze (*K.*). Zur volksthümlicher japanischen Lyrik, 349-350.

Kuṣân. Dynastie —, v. Smith (V. A.). Un roi —, v. Fleet.

Kuvera, v. Foucher.

Lacroix (Capitaine D.). Correspondant de l'École; sa mort, 751, 769.

Lajonquière (L. de). Inventaire des monuments du Cambodge, 546. Correspondant de l'École, 751, 769.

Lahore. Musée de —, v. Vogel.

Lalitavistara, v. Lefmann.

La Mazelière (*Mis de*). Essai sur l'évolution de la civilisation indienne, 683.

Landes, v. Finot.

Lange (*R.*). Über japanische Frauennamen, 131-132. Alphabetisches Verzeichniss japa-

nischer Frauennamen, 131-132. Eine wissenschaftliche Gesellschaft in Taiwan (Formosa), 351.

Laos. Chronique, 141-143, 368-369. — Contes laotiens, v. Leclère. Pages — nes, v. Raquez.

Laurent (G.-L.). Chargé de la comptabilité de l'Ecole française, 138.

La Vallée Poussin (*L. de*). La dogmatique bouddhique, 96-97.

Lay (*A.-H.*). A brief sketch of the History of Political Parties in Japan, 733-737.

Leclère (*A.*). Contes laotiens et contes cambodgiens, 91-92. Le livre de Vésandar, 328-334.

Lefmann (*S.*). Lalitavistara, I, 95-96.

Le Gall (*S.*). La Chine, 342.

Lehmann (*M.*). Der Tabak in Japan, 513-514.

Lévi (S.). — *Notes chinoises sur l'Inde. III. La date de Candragomin*, 38-53.

Licchavi. Race —, v. Vidyābhūṣana.

Liebich (*B.*). Das Datum Candragomin's und Kālidāsa's, 681-682.

Lloyd (*A.*). The Remmon kyô, 129-130.

Lombok, v. Eerde (van).

Long-prao. Station préhistorique de —, v. Mansuy.

Loti (*P*). L'Inde (sans les Anglais), 476.

Lotus blanc. La secte du —, v. Pelliot.

Lüders (*H.*). Āryaçūra's Jātakamālā und die Fresken von Ajaṇṭā, 96.

Luering (*H. L. E.*). Notes on the formation of words in Malay and cognate languages, 515.

Madrolle (*Cl.*). De Marseille à Canton. Indo-Chine, Indes, Siam, Chine méridionale, 86-88.

Mahānāman, v. Smith (V. A.).

Maitre (Cl. E.). — *La littérature historique du Japon des origines aux Ashikaga*, I, 564-596. — Comptes rendus. 121-132, 345-355, 491-515, 723-737. — Travaux en 1902, 542-543. Nouvelle mission au Japon, 138.

Malais. Langue — e, v. Luering.

Mandchourie, v. Enselme.

Mansuy (*H.*). Stations préhistoriques de Somron-seng et de Long-prao, 90-91.

Marolles (*C^t de*). Souvenirs de la révolte des T'ai P'ing, II, 343.

Maspero (G.). — *Sày-fông, une ville morte*, 1-17. — Collaboration aux travaux de l'Ecole française, 544. Nommé correspondant de l'École française, 148.

Métin (*A.*). L'Inde d'aujourd'hui, 476.

Merga Simbiring, v. Joustra.

Ming siang kouo siu wen ting kong mo tsi, 732.

Mi-son. Stèle à —, v. Finot. Découverte de bijoux anciens à —, v. Parmentier.

Miura (*K.*). Aus der japanischen Physiognomik, 512-513.

Mo-ni, v. Pelliot.

Motoori zenshū, 359.

Mukharji (*P. C.*). Reports made during the progress of excavations at Patna, 97-98.

Musée de l'École française d'Extrême-Orient, 140-141, 363-367, 545.

Nankin, v. Gaillard. Kouan-houa de —, v. Hemeling.

Nel. Philastre, sa vie et son œuvre, 470-471.

Nepāl. Histoire, v. Bendall.

Nihon kogaku-ha no tetsugaku, 359-360.

Nihonshoki tsūshaku, 358.

Nocentini (*L.*). Brano di storia cinese e coreana, 342. — Cf. 71.

Notes bibliographiques, 135-137, 357-366, 515-524, 746-750.

Notes et Mélanges, 71-85, 301-327, 460-468, 655-672.

Nuage blanc. La secte du —, v. Pelliot.

Odend'hal (P.). Nommé correspondant de l'École française, 148.

Oldenberg (*H.*). Le Bouddha, 95. La religion du Véda, 95.

O'Malley. Gayā Çrāddha and Gayāwāls, 339.

Omont (*H.*). Missions archéologiques françaises en Orient aux XVIIe et XVIIIe siècles, 356.

Onoe Kikugorô. Nécrologie, v. 372-373.

Ôsaka. Exposition d'—, 145, 377, 532-533.

Ôtani Koson. Nécrologie, 375.

Othello au Japon, 373-374.

Pāṇḍuraṅga, v. Finot.

Pao-yun, 431.

Paris (G.). Nécrologie, 361.

Parker (*E. H.*). Chinese Buddhism, 98-99. China, the Avars and the Franks, 99-100. The Ephthalite Turks, 100-101. Chinese knowledge of ancient Persia, 101.

Parlett (*H.*). The Sumiyoshi monogatari, 130-131.

Parmentier (H.). — *Note sur les fouilles du sanctuaire de Đông-dương*, 80-85. *Dé-*

couverte de bijoux anciens à Mi-son, 655. — Compte rendu, 97-98. — Travaux en 1902, 542. Médaille à l'Exposition, 138. Mission à Mi-son, 138, 367, 526.

Patna, v. Mukharjî.

Pays-Bas. Chronique, 768.

P'ei Kiu, 438.

Pélacot (*de*). Expédition de Chine de 1900, 722.

Pelliot (P.). — *Le Bhaiṣajyaguru*, 33-37. *Le Fou-nan*, 248-303. *La secte du Lotus blanc et la secte du Nuage blanc*, 304-317. *Les Mo-ni et le Houa-kou-king*, 318-327. *Les Mo-ni et l'inscription de Kurabalgassoun*, 467-468. *Le* Sa-pao, 665-671. *La dernière ambassade du Fou-nan en Chine sous les Leang*, 671-672. *Textes chinois sur Pāṇduraṅga*, 649-654. — Comptes rendus, 98-101, 102-121, 133, 339-344, 356-357, 469-473, 477-491, 673-676, 684-723. — Travaux en 1902, 541-542. Médaille à l'Exposition, 138. Mission à Huê, 525.

Penjab, v. Vogel.

Perse ancienne, v. Parker.

Pé-tchi-li, v. Frey.

Phanrang, v. Durand.

Philastre, v. Nel.

Phnom Bâsêt, v. Finot.

Phou Lokhon. Inscription de —, v. Barth.

Pischel (*R.*). Kaschgar und die Kharoṣṭhî. 339-341 ; II. 479-480.

Po Romé, v. Durand.

Prah Khan, épée royale, 751.

Préhistoriques (stations), v. Mansuy.

Publications de l'École française d'Extrême-Orient, 545-547.

Quảng-Bình. Lieux historiques du —, v. Cadière.

Quang-ngai. Ruines de —, 141.

Rājataraṅgiṇî, v. Stein.

Rāmāyaṇa, v. Roussel.

Rapport sur les travaux de l'École française, v. Documents administratifs.

Raquez (*A.*). Pages laotiennes, 89-90.

Regnault (*J.*). Médecine et pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites, 469-470.

Relation sur le Tonkin du P. Baldinotti, 71-78.

Remmon kyô, v. Greene, Lloyd.

Riess (*L.*). W. Adams und sein Grab in Hemimura, 351.

Rosny (*L. de*). Cours pratique de langue japonaise, I, 345-346.

Roussel (*A.*). Le Rāmāyaṇa de Vālmîki, I, 92-93.

Ryô no gige kôgi, 522-523.

Sāmaveda, v. Bloomfield.

Saṃkara, v. Vidyābhūṣaṇa.

Samrong-sen. Station préhistorique de —, v. Mansuy.

Sanscrit. Inscription — e de Phou Lokhon, v. Barth. Traités médicaux — s dans le Tanjur, v. Cordier (P.).

Sa-pao, v. Pelliot.

Sây-fông, v. Maspero. Stèle de —, v. Barth, Cordier, Finot ; cf. p. 369.

Schlegel (Gustave). Notice nécrologique, 768.

Shigaku zasshi, 524.

Shiseki shûran, 521-522.

Shûko jisshu (Shukusha), 359.

Siam. Chronique, 756-758.

Smith (*V. A.*). The Kushân or Indo-scythian period of Indian history, 93-95. The inscriptions of Mahânâman at Bodh Gaya, 334-335. Revised chronology of the early or imperial Gupta Dynasty, 336.

Song Yun. Voyage de —, v. Chavannes.

Sou-pao (affaire du), 529-530, 758-760.

Souvignet (*E.*). Variétés tonkinoises, 673-676.

Speyer (*J.-S.*). Über das Bodhisattva als Elefant mit sechs Hauzähnen, 475.

Steichen (*M.*). The Christian Daimyôs, 491-512.

Stein (*M. A.*). Kalhaṇa's Rājataraṅgiṇî, 677-679; Sand-buried ruins of Khotan, 679-680.

Suniyoshi monogatari, 130-131. — tsûshaku, 523.

T'ai P'ing, v. Marolles (de).

Takakusu (J.). Nommé correspondant de l'École française, 148.

Tambours de bronze de l'Asie méridionale, v. Heger ; cf. p. 364.

Tanjur, v. Cordier (P.).

Tao-ngan, 430.

Tao-p'ou, 437.

Tao-yo, 437.

Tche-mong, 431-434.

Tchong Houa-min, v. Chavannes.

Tchou Ying, 430.

Tetsugakkwan, 376-377.

That Luong, v. Finot.

Thma Krè. Inscription de —, v. Finot.

Tibet. Traités médicaux dans le Tanjur tibétain, v. Cordier (P.).

Tonkin. Chronique, 368 Relation sur le — du P. Baldinotti, 71-78. Variétés tonkinoises, v. Souvignet.

Tsien si ts'ouen chō ts'ong k'o, 517-520.

Turcs Ephthalites, v. Parker.

Udyāna. Voyage de Song Yun dans l' —, v. Chavannes.

Vālmīki, v. Roussel.

Veda, v. Oldenberg.

Vessantara, v. Leclère.

Vidyābhūṣaṇa (*S.-C.*). The Licchavi race of ancient India, 338. The Vrātya and Saṃkara theories of Caste, 338.

Vieng-Chan. That Luong de —, v. Finot.

Vogel (J. Ph.). — *Note sur une statue du Gandhāra conservée au musée de Lahore*, 149-163. Annual Progress Report of the Archæological Surveyor, Punjab Circle, for the year ending the 31st March 1903, 683-684.

Vrātya, v. Vidyābhūṣaṇa.

Wei Tsie, 438.

Wieger (*L.*). Rudiments de parler chinois, XI, 1, 491.

Yen-ts'ong, 438-439.

Yuan Tch'ang. Editions publiées par —, 517-520.

Yule (*H.*) et *Burnell* (*A.C.*). Hobson-Jobson, 477-479.

Zach (*E. von*). Lexicographische Beiträge, I, 120-121.

Zoku kokushi taikei, 359.

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Pages

Fig. 1. — Ruines de Say-fong 2
Fig. 2. — Massif de Phnom Baset 63
Fig. 3. — Phnom Baset. Temple de la grotte 64
Fig. 4. — Phnom Baset. Abri du Buddha 65
Fig. 5. — Phnom Baset. Entrée de l'abri du Buddha 66
Fig. 6. — Phnom Baset. Le stûpa 67
Fig. 7. — Phnom Baset. L'autel du liṅga 69
Fig. 8. — Ruines de Dong-duong 82
Fig. 9. — Linteau de Ban Sakhê 141
Fig. 10. — Linteau de Vat Sai-Phai 142
Fig. 11. — Linteau de Vat Sai-Phai 142
Fig. 12. — Statue de Kubera (Musée de Lahore) 150
Fig. 13. — Bas-relief représentant Kubera (Musée de Lahore) 153
Fig. 14. — Statue de Kubera (Mardân) 155
Fig. 15. — Bas-relief représentant le Buddha adoré par Çakra dans la grotte d'Indraçaila (Musée de Lahore) 159
Fig. 16. — Partie Nord du Quảng Bình et partie Sud du Hà Tịnh 165
Fig. 17. — Carte du Bắc Bộ Chính Châu (Quảng Bình Nord) 167
Fig. 18. — Carte du Nam Bộ Chính Dinh et du Quảng Bình Dinh (Quảng Bình central) 172
Fig. 19. — Plan du camp de Dinh Ngói 175
Fig. 20. — Carte des environs de Dông-hới 183
Fig. 21. — Carte du Dinh Trạm (Quảng Bình Sud) 191
Fig. 22. — Plan schématique du camp de Dinh Trạm (Thuận Trạch) 192
Fig. 23. — Stèle de Çambhuvarman a Mĩ-sơn 208
Fig. 24. — Inscription de Citrasena a Thma Krê 212
Fig. 25. — Céramiques tonkinoises 365
Fig. 26. — Inscription du Phou Lokhon 445
Fig. 27. — Le prince de Pâṇḍuraṅga 632
Fig. 28. — Inscription du rocher de Po Klong Garai 644
Fig. 29. — Ex-voto du That Luong 661
Fig. 30. — Alphabet des ex-voto du That Luong 662
Fig. 31. — Bijoux de Mĩ-sơn 664
Fig. 32. — Vase qui renfermait les bijoux 665

HORS TEXTE

Deux anciennes cartes chinoises (4 planches) ..... après p. 214
Stèle reproduisant les Saintes instructions de Hong-wou ..... à la fin du volume.

TABLE DES MATIÈRES

N° 1. Janvier-Mars 1903

I. — Say-fong. une ville morte, par M. G. Maspero. 1
II. — Notes d'épigraphie. II. L'inscription sanskrite de say-fong, par M. L. Finot. — Le Bhaiṣajyaguru, par M. P. Pelliot. 18
III. — Notes chinoises sur l'Inde. III. La date de Candragomin, par M. Sylvain Lévi. 38
IV. — Les Chams Bani, par le R. P. Durand. 51
V. — Phnom Baset, par M. L. Finot. 63

Notes et Mélanges.

I. — La Relation sur le Tonkin du P. Baldinotti. 71
II. — Le Buddha inachevé de Boro-Budur, par M. A. Foucher 78
III. — Notes sur les fouilles du sanctuaire de Dông-dương, par M. H. Parmentier. 80

Bibliographie.

I. — Indochine. 86
II. — Inde. 92
III. — Chine. 98
IV. — Japon. 121
V. — Corée. 133
VI. — Indes néerlandaises. 133
VII. — Notes bibliographiques. 135

Chronique.

France. 138
Indochine. 143
Inde. 143
Chine. 144
Angleterre. 145

Documents administratifs. 147

N° 2. Avril-Juin 1903

I. — Notes sur une statue du Gandhāra conservée au Musée de Lahore, par M. J. Ph. Vogel. 149
II. — Les lieux historiques du Quàng-Bình, par le R. P. Cadière. 161
III. — Notes d'épigraphie. III. Stèle de Çambhuvarman a Mi-sơn, par M. L. Finot. 206
VI. — Les deux plus anciens spécimens de la cartographie chinoise, par M. Ed. Chavannes. 214
V. — Le Fou-nan, par M. P. Pelliot. 248

Notes et Mélanges.

I. — La secte du Lotus Blanc et la secte du Nuage Blanc, par M. P. Pelliot. . 304
II. — Les Moni et le Houa-hou-King, par M. P. Pelliot. 318

Bibliographie.

I. — Indochine. 328
II. — Inde. 334
III. — Chine. 342
IV. — Japon. 345
V. — Généralités et divers. 356
VI. — Notes bibliographiques. 357

Chronique.

France. 361
Indochine. 361
Inde 369
Chine. 369
Japon. 372

Documents administratifs. 378

N° 3. Juillet-Septembre 1903

I. — Voyage de Song Yun dans l'Udyāna et le Gandhāra, traduit par M. E. Chavannes. 379
II. — Inscription sanskrite du Phou Lokhon (Laos), par M. A. Barth. . . . 442
III. — Notes sur une crémation chez les Chams, par le R. P. E.-M. Durand. . 447

Notes et Mélanges.

I. — Les doublets de la stele de Say-fong, par M. A. Barth. 460
II. — Les Moni et l'inscription de Karabalgassoun, par M. P. Pelliot. . . 467

Bibliographie.

I. — Indochine 469
II. — Inde 473
III. — Chine 481
IV. — Japon 491
V. — Divers 515
VI. — Notes bibliographiques 515

Chronique.

France 525
Indochine 525
Chine 528
Japon 532

Documents administratifs 539

N° 4. Octobre-Décembre 1903

I. — Les Saintes instructions de l'empereur Hong-wou (1368-1398) publiées en 1587 et illustrées par Tchong Houa-min, traduites par M. Ed. Chavannes 549
II. — La littérature historique du Japon, des origines aux Ashikaga, par M. Cl. E. Maitre 564
III. — Le temple de Po Romé a Phanrang, par le R. P. E.-M. Durand 597
IV. — Introduction a l'étude des traités médicaux sanscrits inclus dans le Tanjur tibétain, par le Dr Palmyr Cordier 604
V. — Notes d'épigraphie. V. Pāṇḍuraṅga, par M. L. Finot. — Textes chinois sur Pāṇḍuraṅga, par M. P. Pelliot 630

Notes et Mélanges.

I. — Sur un attribut de Kuvera, par M. A. Foucher 655
II. — Les papiers de Landes, par M. L. Finot 657
III. — Ex-voto du That Luong de Vieng-Chan, par M. L. Finot 660
IV. — Découverte de bijoux anciens a Mi-son, par M. H. Parmentier 665
V. — Le *Sa-pao*, par M. P. Pelliot 665
VI. — La dernière ambassade du Fou-nan en Chine sous les Leang (539), par M. P. Pelliot 671

Bibliographie.

I. — Indochine 673
II. — Inde 677
III. — Chine 684
IV. — Japon 723
V. — Corée 737
VI. — Divers 738
VII. — Notes bibliographiques 746

CHRONIQUE.

Indochine. 751
Chine 758
Japon. 764
France 767
Allemagne 768
Angleterre 768
Pays-Bas 768

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 769

ERRATUM

Page 1, note 1. *Supprimer* En 1199, etc.

Page 25, ligne 4. *Au lieu de* XIV *lire* XVI.

Page 32, note 6. *Ajouter* Deux plantes portent le nom de *kantan*: 1° *kantan bay sa*, Sida acuta (Malvacées), une mauve; 2° *kantan hè*, Polygonum glabrum (Polygonacées), une renouée. (Communication de M. A. Cabaton.)

Page 36, ligne 28. *Au lieu de* Temmei *lire* Tenmu.

Page 39, note 4. *Au lieu de* Çisyalekhā *lire* Çiṣyalekhā.

Page 44. *La note doit être reportée p. 45, l. 28, après* « traité bouddhique ».

Page 100. *Au lieu de* Buddhadhāna *lire* Buddhadhana.

Page 114, ligne 27. *Au lieu de* 283, 293 *lire* 283-293.

Page 125, ligne 21. *Après* ils n'ont pas *ajouter* de noms totémiques, ni même.

Page 129, ligne 11. *Au lieu de* Nakagama *lire* Nakayama.

Page 132, ligne 18 et ss. *Sur l'ouvrage de Siu King, cf. la note rectificative, p. 720, n. 3.*

Page 225, lignes 8-9. *Au lieu de* territoire des Sou-chen (4) *lire* territoire des Sou-chen (5).

» ligne 10. *Au lieu de* contrées d'occident (5) *lire* contrées d'occident (6); *la note en question est la note 1 de la p. 226.*

Page 226. *La note 2 doit être la note 1.*

» *La note 3 doit être la note 2 et se rapporte aux mots* Kao-tch'ang (Tourfan) *du texte.*

» *La note 4 doit être la note 3 et se rapporte aux mots* (Tsi-mou-sa, au sud-ouest de Goutchen).

» *La note 5 doit être la note 4 et se rapporte aux mots* quatre commanderies de l'ouest du fleuve.

» *A la ligne 11 lire* grâce aux deux passes (5), *et ajouter la note* (5) Yu-men-kouan et Yang-kouan.

» *La note 6 se rapporte aux mots* famille Li (6).

» *La note 7 se rapporte aux mots* nom de famille impérial (7).

» *La note 1 de la p. 227 se rapporte aux mots* un titre (8). *de la p. 226.*

Page 227. *Note 2 = note 1.*

» *Note 3 = note 2.*

» *Note 4 = note 3.*

» *Note 5 = note 4.*

» *Note 6 = note 5, et se rapporte aux mots* devinrent puissants (5).

» *Note 7 = note 6, et se rapporte aux mots* des postes militaires (6).

» *La note 1 de la p. 228 se rapporte aux mots* peuples K'iang (7) *de la p. 227.*

» *La note 2 de la p. 228 se rapporte aux mots* Meou et Souei (8) *de la p. 227.*

Page 228. Les notes 3 et 4 sont les notes 1 et 2, et une modification correspondante doit être apportée dans les renvois du texte.

Page 234. *Au lieu de* au sud, elles se développent jusqu'au nord de la mer, *lire* au sud de ces montagnes est le nord du Tchang-hai (mer de Chine méridionale et golfe du Tonkin).

Page 246, ligne 25. *Au lieu de* 城 *lire* 域.

Page 260, note 2. *Au lieu de* « mais je ne connais pas l'étymologie » *lire* « l'étymologie probable est *surāhī*; cf. Yule, *Hobson-Jobson, s. v. serai* ».

Page 269, note 1. *Au lieu de* en 269 *lire* en 268.

Page 288, note 1. *Au lieu de* le texte, ou la traduction *lire* le texte, ou la tradition.

Page 289, ligne 19. *Au lieu de* touche au sud du Fou-nan *lire* touche au sud au Fou-nan.

Page 293. *La note 2 doit être reportée à la p. 294, et se rapporte aux mots* sérieuse priorité de venue *de la l. 31.*

Page 301, note 4. *Au lieu de* 刹 刹 *lire* 刹 利.

Page 303, ligne 23. *Au lieu de* 265 *lire* 268.

» *dernière ligne. Au lieu de* 269 lire 268.

Page 310, note, ligne 16. *Au lieu de* Ts'ouei Hao *lire* Ts'ouei Kao.

Page 311, note 3. Ānāpāna que donne Nanjio est tout aussi défendable qu'ānaprāṇa.

Page 314, note 3. *Au lieu de* k'eou-kouen *lire* k'eou-houen.

Page 316, lignes 7 et 15. *Au lieu de* Lotus blanc *lire* Nuage blanc.

Page 325, ligne 25. *Au lieu de* 摩 毗 lire 毗 摩.

Page 329, ligne 27. *Ajouter* : Toutefois l'expression *sattabariphon* existe en cambodgien : *bariphon* = pāli *paribhaṇḍa*, « ceinture », et on désigne ainsi, selon une communication de Dhammārāma à Childers (*Dict.* s. v.) la réunion des *quatre* chaînes de montagnes qui entourent le Meru. La tradition cambodgienne applique cette dénomination non à un *ensemble* de *quatre* chaînes, mais à *chacune* des *sept* chaînes de montagnes appelées communément *Kulācala*.

Page 330, ligne 11. *Ajouter* Cette forme résulte d'une méprise du traducteur cambodgien, qui a considéré *Kikissarāño* comme un mot composé, tandis que *Kikissa* est le génitif de *Kiki*.

Page 350, ligne 11. *Au lieu de* livres *lire* lèvres.

Page 357, milieu de la page. *Ajouter* Notes bibliographiques.

Page 358, lignes 7 et 11. *Au lieu de* kobunsho *lire* komonjo.

» lignes 18 et 23. *Au lieu de* Jida *lire* Iida.

Page 413, note 7, *in fine. Au lieu de* Sudaṇṣtra *lire* Sudaṃṣtra.

Page 445, *Ajouter au bas du fac-simile* : Figure 26.

Page 466, ligne 20. *Au lieu de* cyrninum *lire* cyminum.

» ligne 35. *Après* vinaigre de jujube *ajouter* ou d'orge décortiquée.

Page 478, ligne 19. La note sur le 石 *che* et le 擔 *tan* est inexacte ; ce qu'il faut dire, c'est que le picul est de cent livres chinoises et s'appelle 擔 *tan*, et que le peuple écrit ce mot *tan* avec le caractère 石 (ou 石) *che*, qu'on lit alors vulgairement *tan* ; mais dans l'ancienne Chine, il y avait un poids 石 *che* de cent vingt livres chinoises.

Page 493, ligne 4. *Au lieu de* Muratami *lire* Murakami.

Page 497, note, ligne 2. *Au lieu de* Ryauon Fujishima *lire* Fujishima Ryauon.

Page 502, lignes 28 et 30. *Au lieu de* Takayaura *lire* Takayama.

Page 505, ligne 16. *Au lieu de* Yukinaza *lire* Yukinaga.

Page 515, ligne 12. *Au lieu de* chasse *lire* chatte.

Page 517, ligne 9, 重野安繹, *ajouter* (prononc. japonaise : Shigeno Anéki).

» ligne 10, 支那疆域沿革圖, *ajouter* (prononc. japonaise : Shina kiôiki enkaku zu).

Page 517, ligne 20, 佐藤楚林, *ajouter* (prononc. japonaise : Satô Sorin).

» ligne 21, 那珂, *ajouter* (prononc. japonaise : Naka).

» ligne 22, 藤田, *ajouter* (prononc. japonaise : Fujita).

» ligne 24, 丸山正彦, *ajouter* (prononc. japonaise : Maruyama Masahiko).

Page 518, ligne 18. *Au lieu de* Mam chou *lire* Man chou.

Page 520, ligne 35. *Au lieu de* 戍 戊 *lire* 戊 戍.

Page 535, ligne 11. *Au lieu de* 林 *lire* 村.

» ligne 33. *Au lieu de* disciple *lire* descendant.

» ligne 34. *Au lieu de* anti-mandchourienne *lire* anti-mandchoue.

Page 589, ligne 8. *Au lieu de* Shûshin *lire* Shûshi.

Page 608, ligne 28. *Au lieu de* Açeṣa *lire* açeṣa.

» ligne 32. *Au lieu de* maha-rṣayah *lire* maha-rṣayaḥ.

Page 608, ligne 33. *Au lieu de* Ayuḥ *lire* Āyuḥ, *et supprimer* | 1 | *à la fin de la ligne.*
» ligne 34. *Au lieu de* Ayur *lire* Āyur.
Page 614, ligne 2. de la note (1). *Au lieu de* 150, 2-4 *lire* 150ᵃ, 2-4.
Page 615, lignes 18 et 24 et page 616, ligne 16. *Au lieu de* ruam graṅs *lire* ruam-graṅs.
Page 618, ligne 29. *Au lieu de* Kulyavyutpattiḥ, *lire* Kulyavyutpattiḥ.
Page 639, note 5, ligne 6 : *Au lieu de* dhav *lire* thùv *et effacer le point d'interrogation après* possédant.
Page 658, note 1. *Ajouter* Le premier volume de cet ouvrage a paru en 1890 à Saïgon, chez Rey et Curiol, sous ce titre : « Histoire des grands fiefs orientaux au temps des Châu orientaux, traduite du chinois ». In-18, 286 pp. Cf. J. A., 8ᵉ s., t. XX (1892), p. 134.
Page 727, note 1. *Au lieu de* : comptempler *lire* contempler.
Page 751, ligne 29. *Au lieu de* : M. Ch. Gérard, commis de 1re classe des Services civils *lire* M. Ch. Gérard, administrateur des Services civils.

V. — Japon.

E. H. Chamberlain. Bashô and the Japanese poetical Epigram. (Cl. E. Maitre.) — *G. W. Knox.* A Translation of the « Hyô-chû-ori-taku-shiba-no-ki ». (Id.) — *A. H. Lay.* A brief sketch of the History of Political Parties in Japan. (Id.) 723

V. — Corée.

B. Kotô and *S. Kanazawa.* A Catalogue of the romanized geographical names of Korea. (Cl. E. Maitre.) 737

VI. — Divers.

Album Kern. (L. Finot.) 738

VII. — Notes bibliographiques 746

CHRONIQUE.

Indochine 751
Chine 758
Japon 764
France 767
Allemagne 768
Angleterre 768
Pays-Bas 768

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS 769

BULLETIN

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

Le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* paraît tous les trois mois. Le prix de l'abonnement annuel est fixé à 20 fr., celui du numéro à 5 fr.

Prière d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration à M. le Directeur de l'École française d'Extrême-Orient, à Hanoi.

Tome Ier (Année 1901). 1 vol. in-8°	20 fr.
Tome II (Année 1902). —	20 »
Tome III (Année 1903). —	20 »

PUBLICATIONS

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — NUMISMATIQUE ANNAMITE, par DÉSIRÉ LACROIX, capitaine d'artillerie de marine. Saigon, 1900. 1 vol. in-8°, accompagné d'un album de XL planches . . . 25 fr.

II. — NOUVELLES RECHERCHES SUR LES CHAMS, par ANTOINE CABATON, ancien élève diplômé de l'École pratique des Hautes Études, ancien membre de l'École française d'Extrême-Orient, attaché à la Bibliothèque Nationale. Paris, E. Leroux, 1901. in-8° . . . 10 fr.

III. — PHONÉTIQUE ANNAMITE (DIALECTE DU HAUT-ANNAM), par L. CADIÈRE, de la Société des Missions étrangères. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1902. in-8° . . . 7 fr. 50

IV. — INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. I. MONUMENTS DU CAMBODGE, par E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, chef de bataillon d'infanterie coloniale. E. Leroux, 1902. in-8° . . .

ATLAS ARCHÉOLOGIQUE DE L'INDO-CHINE. MONUMENTS DU CHAMPA ET DU CAMBODGE, par le capitaine E. LUNET DE LAJONQUIÈRE, attaché à l'École française d'Extrême-Orient. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1901. 6 feuilles en 1 vol. in-fo . . . 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE

DE L'ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

I. — ÉLÉMENTS DE SANSCRIT CLASSIQUE, par VICTOR HENRY, professeur à l'Université de Paris. Paris, Imprimerie nationale, E. Leroux, 1902, in-8° . . . 10 fr.